

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
ET NATURELS MAJEURS
S.R.E.T.I.E.

COLLECTION
RECHERCHES
ENVIRONNEMENT

36

COLLOQUE INTERNATIONAL

BREST, 15-17 NOVEMBRE 1989

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS INSULAIRES

RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT



1991

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS INSULAIRES

*Colloque international, Brest : 15, 17 novembre 1989
Ouessant : 16 novembre 1989*

Actes publiés avec le concours

de l'UNESCO, du Comité français du MAB, du Conseil Général du Finistère, du Ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer, du Ministère de l'Environnement et de la Prévention des Risques technologiques et naturels majeurs, du Service de la Recherche, des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement (SRETIE), de l'Association pour la Promotion et la Protection des Îles du Ponant (APPIP), du CROEMI et de l'Université de Bretagne Occidentale

édités par

Françoise GOURMELON

Louis BRIGAND

Le Colloque et ses Actes ont été réalisés grâce à la contribution des personnes et organismes suivants :

Pour le colloque :

Comité d'organisation :

L. BRIGAND, Maître de conférences (UBO)
J.C. BODERE, Professeur, Co-Directeur de l'URA 904 (UBO)
F. GOURMELON, Chargée d'études au Centre de Recherche Ornithologique et d'Etude du Milieu Insulaire (CROEMI)
M. LE DEMEZET, Professeur, Directeur de l'Institut de Géoarchitecture, Doyen de la Faculté des Sciences de Brest (UBO)

Comité scientifique :

Président : A. GUILCHER, Professeur Emérite, UBO (France)
P.G. D'AYALA, division des Sciences écologiques, UNESCO (France)
J.M. BECET, Professeur, UBO (France)
C. CAVALLARO, Professeur, Université de Messine (Italie)
J. CHAUSSADE, Directeur de recherches CNRS, Université de Nantes (France)
J.P. DOUMENGE, Directeur de recherches CNRS, CEGET (France)
J. LECOMTE, Directeur de recherches INRA ; Vice-Président du MAB France (France)
J.C. LEFEUVRE, Professeur, Museum d'Histoire Naturelle, Paris (France)
G. LONG, Directeur de recherches CNRS ; Président du MAB France (France)
J.Y. MONNAT, Maître de conférences, UBO (France)
M. MOREY, Professeur, Université des Baléares (Espagne)
F. VELLAS, Professeur, Université de Toulouse (France)
N. VERNICOS, Coordinateur du programme ERASMUS pour les îles ; Professeur, Université d'Athènes (Grèce)

Organisation : Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Ornithologique et d'Etude du Milieu Insulaire (CROEMI), Institut de Géoarchitecture, Département de Géographie, URA 904 CNRS

Patronage : CNRS, Comité français du MAB, Université de Bretagne Occidentale

Collaborations : UNESCO, Conseil Général du Finistère, Direction des Affaires Générales Internationales et de la Coopération, CNRS, Ville de Brest, Commune d'Ouessant, Réserve de biosphère de l'Iroise, Parc Naturel Régional d'Armorique, Ecomusée d'Ouessant, Association pour la Promotion et la Protection des Iles du Ponant, Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, DRAE

Nous tenons à mentionner également, le Centre de Congrès de la Ville de Brest ainsi que le Crédit Mutuel de Bretagne et la Société Rallye pour leurs aides diverses.

Pour les Actes :

Soutien financier : UNESCO, Conseil Général du Finistère, Ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer, Association pour la Promotion et la Protection des Iles du Ponant (APPPIP)

Soutien technique : Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture, Département de Géographie, Ministère de l'Environnement et de la Prévention des Risques technologiques et naturels majeurs, Service de la Recherche, des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement (SRETIE), Centre de Recherche Ornithologique et d'Etude du Milieu Insulaire (CROEMI)

Réalisation technique :

coordination : F. GOURMELON
secrétariat : C. MARC et F. CAMBRA
composition : I. BONNIORD
graphisme : G. COUX
affiche : A. LE QUERNEC

Pour les manifestations culturelles :

CROEMI, Bibliothèque Municipale de Brest, Cinéma le Mac Orlan, Musée de Brest, Association Ponant, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Centre National des Lettres, Musée de Bretagne, Ministère de la Culture.

AVANT-PROPOS

Le colloque «Territoires et Sociétés Insulaires», qui s'est tenu à Brest et à Ouessant du 15 au 17 novembre 1989 avait comme objectif de rassembler scientifiques, gestionnaires et élus afin de cerner les évolutions contemporaines que connaissent les îles et les méthodologies de recherche à développer pour caractériser et identifier les changements qui les affectent. Dans cette perspective, ce colloque devait déboucher sur des recommandations en matière d'aménagement et de développement, mais aussi en terme de perspective de recherche.

Essentiellement consacré aux îles de petite taille (inférieure à 10 000 km² selon les critères retenus par les experts de l'UNESCO), le colloque a permis de présenter une quarantaine de situations insulaires de par le monde. Si les géographes ont constitué le contingent le plus important de la soixantaine de communicants, il convient de mentionner la présence, parmi les chercheurs, d'écologues et d'historiens. Cette ouverture interdisciplinaire, si importante pour l'étude des îles, s'est doublée d'une ouverture internationale grâce à la présence d'une vingtaine de chercheurs étrangers.

Né de l'intérêt très large que suscitent les îles, tant au sein de la communauté scientifique qu'auprès des gestionnaires et aménageurs, mais aussi des collaborations et échanges multiples qui se sont créés durant ces dernières années, notamment sous l'impulsion du programme MAB de l'UNESCO, ce colloque, tout en apportant une meilleure connaissance des territoires, milieux et sociétés insulaires, a favorisé la confrontation des terrains de recherche et des méthodes d'investigation. Il a été l'occasion pour de nombreux chercheurs d'échanger leur point de vue, de jeter ainsi les bases de nouvelles problématiques et d'ouvrir les portes à des collaborations futures.

Sur les trois journées du colloque, la première et la dernière ont été consacrées aux communications présentées au sein de trois commissions. La première était orientée plus précisément sur l'étude de l'insularité, des concepts qui s'y rattachent et des différentes approches méthodologiques permettant de la caractériser. La seconde, intitulée «les hommes et l'espace insulaire», abordait plus spécifiquement les questions relatives à la démographie, aux activités économiques, notamment au tourisme et aux transports. Enfin la troisième, en

se consacrant aux aspects liés à la gestion des ressources, à l'aménagement et au développement, a permis de passer du champ de la conceptualisation et des études de cas, au champ de l'action et des recommandations.

Lors de la séance de conclusion, les rapporteurs ont présenté une synthèse des communications, des débats ainsi que des propositions. La séance s'est achevée sur la présentation des conclusions du Président du Colloque, Monsieur le Professeur André Guilcher, et sur un discours du Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer, Porte-Parole du Gouvernement, Monsieur Louis Le Pensec.

Il convient de rappeler également que la seconde journée du colloque s'est tenue sur l'île d'Ouessant. La visite de l'île et les rencontres avec les autorités locales ont été l'occasion pour les participants de faire connaissance avec l'une des plus remarquables de nos îles du Ponant.

Enfin il est utile de mentionner les différentes manifestations culturelles qui ont ponctué et prolongé le colloque durant un mois. En effet grâce à de multiples collaborations, l'organisation d'un cycle du cinéma insulaire, la mise en place d'expositions et des conférences littéraires et scientifiques ont contribué à une ouverture réelle sur l'extérieur.

Cette rencontre, par son ouverture géographique et thématique, a ainsi permis de couvrir un large éventail de situations insulaires. La participation de chercheurs de plusieurs disciplines auxquels se rajoutaient des élus, des agents de développement et des responsables de l'aménagement a confirmé la nécessité et l'intérêt de traiter des problèmes de l'insularité dans une perspective globale et interdisciplinaire.

La publication des actes rend compte d'une manière exhaustive du déroulement de ces journées ainsi que des manifestations culturelles qu'elles ont suscitées. La tenue de ce colloque et la parution des actes ont été rendues possible grâce à un large faisceau d'aides et de collaborations. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de nos plus chaleureux remerciements.

Louis Brigand
Françoise Gourmelon

SOMMAIRE

	Pages
SEANCE D'OUVERTURE	
T. KERDRAON, Adjoint au Maire de Brest	17
C. CHASTEL, Vice-Président de l'Université de Bretagne Occidentale	19
A. GUILCHER, Président du Comité scientifique du Colloque	21
B. VON DROSTE, Secrétaire du Programme MAB (UNESCO)	23
L. BRIGAND, membre du Comité d'organisation du Colloque	25
Thème 1 : ETUDE DE L'INSULARITE	
J.Y. MARCHAL	29
Sur le continent, des îles à la carte.	
W. BELLER	35
Land-based sources of marine pollution : a regional program.	
J. BONNEMAISON	41
Les lieux nus. Approche de l'îleité océanienne.	
D. O'PEICIN	47
An enquiry into the semiotic nature of man and his insular space.	
F. PERON	53
Spécificité des sociétés insulaires contemporaines : l'exemple des îles françaises de l'Atlantique et de la Manche.	
J.M. HOERNER	59
Autour du concept d'insularité : l'identité insulaire de Madagascar.	
A. SAUSSOL	63
Autour du concept d'insularité : l'identité insulaire dans une grande terre ; le cas de la Nouvelle-Calédonie.	
O. ROSSI, G. GIAVELLI	69
Tourism and environment in the Aeolian islands : quantitative approach by Loop Analysis.	
J.P. LOZATO-GIOTART	75
Tourisme et espaces insulaires : réflexions méthodologiques et typologiques appliquées aux îles mineures.	
G. HEYDEN	81
The Koster Islands and the Koster Health Project.	
M.Y. DAIRE	85
Recherche archéologique insulaire en Bretagne.	
I. MARGAN	91
Special Economic Zones on the territories of islands : advantage or disadvantage ?	

A. CODACCIONI-MEISTERSHEIM	95
Approche comparative des îles : indices et banque de données.	
J. KULLBERG, M. NIJS, R.J. SCHEELE	101
The eastern Scheldt Storm Surge Barrier : the impact of a large scale construction process on the island economy and society of Schouwen-Duiveland.	
J. CHAUSSADE	107
L'île d'Yeu : un exemple de développement insulaire.	
E. SALL	113
Géopolitique, développement et exercice de souveraineté : références à un cas non-insulaire (Gambie) et à deux cas insulaires (Fidji et Malte).	
N. STARC, A. ABRAMIC	125
Towards an integral planning of development of Adriatic islands.	
C. CAVALLARO, G. GIAVELLI, C.J. PUCCIA, O. ROSSI	131
Iles éoliennes : critères pour les plans de développement alternatif et approche modélistique de la planification.	
H. CHEVRIER	143
Les îles-de-la-Madeleine : fragile !	
C. BENAND	151
L'étude de la production audiovisuelle consacrée aux îles peut-elle constituer une approche de l'insularité ? Le cas de l'île de Sein.	

Thème 2 : LES HOMMES ET L'ESPACE INSULAIRE

J. CHARLIER	165
Le phénomène Mariehamn.	
J. GUILLAUME	173
Une guirlande insulaire, point d'appui pour une route maritime : la <i>Nord Vei</i> .	
J. MARCADON	179
Transports maritimes et espaces insulaires en Europe.	
A. VALLS	185
Un projet pour l'étude biodémographique et généalogique de la population de l'île Nueva Tabarca (Alicante, Espagne).	
P.Y. PECHOUX	189
Chypre et les chypriotes : vers une double insularité.	
P. SIGWALT	197
La stratégie agricole de guerre de Kinmen et Matsu (Taiwan, République de Chine).	
G. REYNE	203
L'île d'Elbe et ses mutations économiques récentes : de l'industrie extractive au tourisme de masse ; conséquences.	
C. CABANNE	209
L'île Maurice : de l'île sucrière à l'île industrielle.	

E. KOLODNY	217
La population d'un espace micronésique égéen : les Cyclades.	
H. DOMENACH	225
Dynamique de population et croissance économique dans les îles de Trinidad et Tobago.	
M.C. BATAILLE BENGUIGUI	231
Un des effets de l'insularité : les migrations aux îles Tonga, Polynésie occidentale.	
D. GUILLEMET	239
Les îles du Ponant du Moyen-Age au XIXe siècle : éléments d'histoire comparative.	
G. DAVID	247
Développement halieutique et insularité en milieu tropical : l'exemple du Vanuatu, archipel mélanésien.	
B. RAOULX	257
Autonomie politique et changement social dans une société halieutique : le cas des îles Féroé.	
F. CARRE	267
Insularité et pêche dans les petites îles de l'Atlantique Nord.	
I. BOUCHY	279
Métamorphose d'un système insulaire sous la pression du tourisme.	
B. BARCELO	287
Tourisme et population aux Iles Baléares.	
D. KARIDIS	295
Relations contradictoires entre orthodoxes et catholiques. Prépondérances régionales : le cas de Tinos dans l'Archipel.	
J.P. ANGRAND	301
Les enjeux théoriques et méthodologiques du Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion.	
M. LESOURD	307
Emigration et développement en milieu insulaire : l'exemple de la République du Cap Vert, Archipel africain.	
M. ETNA	315
Les risques naturels majeurs aux Antilles : l'exemple de la Guadeloupe.	

Thème 3 : GESTION DES RESSOURCES ET AMENAGEMENT DES ILES

P. PELLETIER	323
L'éloignement insulaire dans la Mer Intérieure japonaise.	
F. CARDI	329
Territoire scolaire et espace éducatif insulaire : l'exemple de la Corse.	
W. BERTILE	333
Une réalisation gigantesque à la Réunion : la mise en valeur de la côte sous le vent par transfert d'eau de la zone au vent.	

J.P. MARTINETTI, G. MAYEUR	339
Evolution de l'aire de recrutement touristique vers la Corse sur 10 ans : contraintes et efforts de promotion d'un espace insulaire.	
J. RICHEZ-BATTESTI, G. RICHEZ	347
Fréquentation touristique et problèmes d'aménagement et de gestion dans deux Réserves naturelles de Corse.	
F. VELLAS	355
Tourisme et environnement : le cas des Ilets de la Martinique.	
V. MADEC, F. CUQ, A. DUPERET	361
Premiers résultats de l'analyse d'un Système d'Information Géographique sur l'île d'Ouessant.	
O. GUERIN, J.P. PINOT	367
La gestion d'une île par une association : l'île Milliau en Trébeurden (Côtes d'Armor).	
D. PINARD	373
La politique des îles du Ponant : développement économique et protection.	
M. DESSE, G. COUIX	377
Aménagements et conflits d'usage des littoraux insulaires tropicaux au travers de chorèmes : l'exemple de la Guadeloupe et de la Réunion.	
M. BURAC	383
Les limites de la politique d'aménagement du territoire de la Martinique.	
M. MOREY, M.J. BOVER, J.A. CASAS	389
Les processus dynamiques environnementaux comme réponse aux changements produits par le tourisme de masse : le cas de Formentera (îles Baléares, Espagne).	
M. SEGUI LLINAS	395
Le tourisme, consommateur d'espace : l'exemple de l'île de Majorque (îles Baléares, Espagne).	
F. BIORET, L. BRIGAND, M. LE DEMEZET	399
L'environnement : argument de développement d'un tourisme intégré dans les îles bretonnes.	
E. VIGNERON, V. SIMON, F. JEANNETTE	407
Problèmes de santé dans un territoire insulaire : les évasans en Polynésie française.	
F.J. TEBAR, J. RITA, A. RODRIGUEZ-PEREA	417
Environmental valuation and state of conservation of the coastal dune systems of Menorca (Balearic islands, Spain).	

CONCLUSIONS

rapport du thème 1 : G. MERCIER, Maître de conférences associé	423
rapport du thème 2 : J.M. BECET et G. MAINET, Professeurs	429
rapport du thème 3 : P. SINGELIN, Délégué régional à l'Architecture et à l'Environnement .. et J.Y. MONNAT, Maître de conférences	433
A. GUILCHER, Président du Conseil scientifique du Colloque	437
L. LE PENSEC, Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer	439

ANNEXES

Manifestations culturelles	445
G. ROHOU	448
Petite Utopie insulaire.	
Compte rendu de la journée passée à Ouessant	451
F. BROUDIC	452
Parlez-moi des îles.	
Liste des conférenciers	455

SEANCE D'OUVERTURE

Monsieur T. KERDRAON
Adjoint au Maire de Brest (France)

Je suis très heureux de vous accueillir à Brest aujourd'hui au nom de Monsieur le Maire qui m'a demandé de l'excuser de son absence étant retenu à Paris au Congrès de l'Association des Maires de France.

Les îles ont depuis longtemps fasciné les hommes et enflammé leur imagination. Terres à l'écart du continent, là-bas vers le large ; territoires traits d'union entre terre et mer, n'appartenant plus tout à fait au continent et pas encore à la mer. Sentinelles aux marges continentales, dernières lumières des marins en partance, premières terres avant d'accoster. Les îles sont un peu tout cela.

Les îles, c'est notre imaginaire à tous, îles mystérieuses peuplées de tribus hostiles, cannibales, refuge des naufragés. Qui n'a pas songé, un jour, échouer seul sur les rivages d'une île déserte...

L'île, c'est une aventure réelle ou imaginaire, quelque part, à l'écart du monde.

L'île, vaisseau de pierre, ancrée au large de la terre. «Si vous voulez aller sur la mer, sans aucun risque de chavirer, alors, n'achetez pas un bateau, achetez une île» conseillait Marcel Pagnol.

L'île, ce peut être aussi le soleil, la plage... les vacances, l'évasion.

Les îles ont cela de particulier qu'elles offrent une multiplicité d'horizons : qu'y-a-t-il de commun entre St Pierre et Miquelon, les Marquises, Sein, l'Islande, la Grande-Bretagne, le Japon... peu de choses et pourtant...

Un certain art de vivre, une certaine conception du monde, propre aux insulaires, l'affirmation d'une identité... : le continent c'est «là-bas» et c'est aussi l'histoire anglaise...

Tout cela fait des îles un monde à part : Molène à quelques milles du continent, n'«en a pas moins conservé l'heure solaire».

C'est cette notion d'insularité qui est le ciment de ces communautés. Affirmer une différence pour être plus fort lorsque la force des choses vous coupe du continent.

Nombreux sont les écrivains qui se sont inspirés des îles : Robert Louis Stevenson (L'Île au Trésor), Daniel Defoe (Robinson Crusoë), Jules Verne (l'Île Mystérieuse, 2 ans de Vacances) mais aussi Thomas More (Utopie), Rousseau (l'Emile), et plus près de nous Michel Tournier (Vendredi ou la Vie Sauvage), William Golding (Sa Majesté des Mouches), Prévert, Henri Queffelec (Un Recteur de l'Île de Sein).

A ce titre, je ne peux que vous inviter à visiter l'exposition **De Livres en Îles** au Quartz, ouverte dès aujourd'hui et qui sera inaugurée samedi à 15 heures : livres rares, travaux d'illustrateurs, histoire de l'île dans la littérature, l'île et le timbre...

Si l'île peut être un voyage en littérature, elle peut aussi l'être en chanson : Jacques Brel, Jean-Michel Caradec...

On ne peut parler des îles sans parler de leur influence sur le 7ème art et les cinéastes... Vous pourrez voir le regard que portent certains d'entre eux sur ces îles lors des projections prévues au Mac Orlan.

Mais au-delà de l'imaginaire, parfois loin de toute littérature, il y a l'île dans sa diversité et sa complexité.

Les îles ont une histoire, différente pour chacune d'elles. Ces histoires ont forgé le visage qu'elles offrent aujourd'hui au monde, un visage parfois rude, buriné par la mer et le sel, le froid ou le soleil... Ces histoires, parfois mouvementées, colonisation, famines... mais toujours très riches ont donné naissance aux carac-

tères toujours originaux des micro-sociétés. Aujourd'hui ces micro-sociétés doivent faire face à de multiples problèmes qui sont autant de menaces d'éclatement mais aussi de défis à relever.

La proximité territoriale entre Brest et les Iles du Ponant fait que Brest ne peut se désintéresser du sort de ces îles. Un port ne peut être tout à fait étranger aux îles surtout si celles-ci sont proches par la distance.

Les défis que doivent relever aujourd'hui ces îles sont des défis humains autant qu'économiques ou écologiques, humains tout d'abord avec les problèmes de vieillissement des populations, d'émigrations, les problèmes d'identité et ceux liés à l'éducation. A ce propos, il convient de signaler que la structure administrative du collège des Iles du Ponant se trouve à Brest...

Défis économiques ensuite : longtemps ces îles ont vécu grâce à l'exploitation de ressources maritimes, aujourd'hui nombre d'iliens doivent se rendre sur le continent pour travailler. La valorisation des potentiels touristiques peut être une des voies de développement économique de ces îles. Cela ne va pas sans difficulté. Il faut conserver à ces îles leurs richesses écologiques, en conciliant nécessité économique et humaine.

La tenue à Brest, mais aussi à Ouessant de ce colloque international «Territoires et Sociétés Insulaires» est le prolongement des travaux de recherche menés depuis de nombreuses années à l'Université de Bretagne Occidentale.

Je tiens à féliciter tous les organisateurs de ce colloque, Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture, URA-CNRS 904, CROEMI, Bibliothèque Municipale de Brest, cinéma le Mac Orlan, qui n'ont pas ménagé leur temps et leur peine pour permettre de réunir à Brest, pendant trois jours, près de 150 personnes représentant quinze nationalités, afin d'approfondir la réflexion sur les îles.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce colloque : Unesco, Comité Français du MAB, APPIP, Parc Naturel Régional d'Armorique, Association Ponant, Conseil Général du Finistère, DRAC, Centre National des Lettres, Musée de Bretagne, Ministère de la Culture.

Je suis sûr que vos travaux seront fructueux et j'espère que votre séjour à Brest sera agréable.

Monsieur C. CHASTEL
Vice-Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

Mes chers Collègues et Amis,

C'est pour moi un très agréable devoir que d'avoir à ouvrir, au nom du Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Monsieur Firmin TUFFIN, absent de Brest, ce Colloque International qui se tient à Brest avec l'appui et la participation active des universitaires brestoises.

En effet, l'Université de Bretagne Occidentale est une Université relativement jeune, de dimensions encore modestes, je dirais «humaines», mais elle prouve ainsi son dynamisme et son ouverture sur l'Europe et sur le monde.

Quelles sont, en fait, les raisons qui ont conduit l'Université de Bretagne Occidentale et le CNRS à organiser à Brest un colloque international sur le thème des territoires et sociétés insulaires? Elles sont de plusieurs ordres:

- d'abord la proximité de très nombreuses îles, ayant chacune leur originalité et leurs problèmes propres: île de Sein, d'Ouessant, de Batz, de Groix, de Belle-Isle, archipel de Molène, et bien d'autres moins connues;

- des équipes nombreuses de chercheurs de l'UBO, appartenant à l'Institut de Géoarchitecture, au Département de Géographie, à celui de Biologie, etc... et du CNRS (URA 904). Ces équipes travaillent depuis près d'une dizaine d'années sur des thèmes de recherche multidisciplinaires prenant en compte notamment l'étude des changements qui affectent les îles, et souvent de façon brutale et irréversible (pression touristique). Ces recherches sont soutenues financièrement par des contrats provenant de la CEE, du Ministère de l'Environnement à Paris, et par d'autres organismes;

- des relations internationales développées dans le cadre de l'UNESCO, dont je salue ici la présence du représentant officiel, permettant de coordonner le travail des équipes sur des thématiques identiques dans plusieurs pays européens;

- enfin, l'intégration de ces équipes à un programme d'enseignement ERASMUS regroupant des universités proprement insulaires ou des universités qui poursuivent des travaux de recherche sur le thème de l'insularité: Université de la Mer Egée, Université des Baléares, Université de Messine, Université des Canaries, Université de Corse, Université des Açores et Université des Antilles-Guyane.

Ce colloque a de ce fait un caractère international car il regroupe des chercheurs et des équipes provenant de la plupart des pays, mais aussi des Etats-Unis d'Amérique, du Canada et de l'URSS. Il a aussi un caractère nettement multidisciplinaire par la façon d'y aborder les divers aspects scientifiques et culturels de l'insularité.

Mes chers Collègues et amis,

Je vous souhaite, au nom de l'Université, d'avoir des débats animés et constructifs, et je sais par avance, à la lecture de votre programme qui est particulièrement dense, qu'ils seront d'un très haut niveau scientifique.

Bon séjour à Brest, bon travail et plein succès pour votre Colloque.

Monsieur A. GUILCHER

Professeur Emérite, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France); Président du Colloque

On nous annonce une extension spatiale idéalement considérable. Les Iles du Ponant, près desquelles nous sommes à Brest, seront naturellement incluses. Mais, bien au-delà, on considérera les îles dans les trois océans et leurs mers bordières. La Méditerranée apportera un gros contingent, avec les îles de Grèce, Italie, France, Espagne, Yougoslavie. L'Atlantique, la mer du Nord, la Baltique seront au rendez-vous. L'Amérique apparaîtra avec St Pierre, les Iles de la Madeleine, la Caraïbe. On parlera des Iles du Cap Vert. L'Océan Indien sera représenté avec les Mascareignes et Madagascar. Enfin, le Pacifique bien sûr, la Mélanésie avec la Calédonie, Vanuatu et les Fidji, la Polynésie avec les Tonga et les Iles de la Société, l'Extrême Orient avec Taïwan et le Japon. On aura fait un grand tour du monde.

Dans les exposés, nous bénéficierons d'approches différentes et de méthodes d'investigation variées. Des systèmes d'information divers seront proposés, dont certains sont peu fréquemment mis en oeuvre ; ils pourront être médités, et les chercheurs participant à la réunion pourront éventuellement en étendre l'utilisation à d'autres cas.

Bien entendu, les auteurs vont mettre en lumière en bien des cas la notion de spécificité insulaire. Une île est une île ; de par son entourage par les eaux elle a des caractères et des problèmes différents de ceux du continent le plus proche. On nous parlera de psychologie et de psychanalyse insulaires. Mais cette spécificité se retrouve et se diversifie à l'intérieur du milieu insulaire lui-même. En un ensemble relativement peu étendu dans l'espace comme les Iles du Ponant, on voit apparaître bien des contrastes dans les degrés de réjouissante prospérité ou d'inquiétante décrépitude. L'insularité en elle-même est d'ailleurs plus ou moins poussée et caractérisée ; elle peut être détruite ou quasi-détruite par la jonction au continent par une jetée ou un pont : on verra un cas dans le delta néerlandais. On examinera l'extension de la notion d'insularité à certains cas continentaux comme la Gambie, ce qui fera apparaître un aspect politique des choses.

Il y a des îles-continentes comme la Papouasie-Nouvelle Guinée et le Groenland : ce cas sera analysé avec l'exemple de Madagascar, qui sera examiné parallèlement à celui de la Calédonie. Par contraste, il sera intéressant de confronter ces analyses avec celles de micro-îles, comme celles de l'archipel toscan, la Nueva Tabarca qui dépend de la province d'Alicante, les îlets de la Martinique, les Iles de la Madeleine dans le golfe du St Laurent. On pourra rechercher, à côté de différences évidentes, les points communs entre des milieux de tailles aussi contrastées, et les problèmes de gestion posés. C'est le privilège des colloques que de pouvoir faire de telles confrontations.

Il y a des îles qui ne sympathisent pas avec la mer, par laquelle est venu l'envahisseur. La Corse et l'Irlande en font partie, et il en sera question. On pourra voir si les points de vue y sont éternels ou modifiables.

Il y a des îles-Etats. Celles du Cap Vert, Maurice, l'archipel de Vanuatu, Malte, les Fidji, les Tonga seront présentées. Dans tous ces cas, l'indépendance est fort récente, et ses résultats pourront apparaître et être confrontés.

Dans le passé, les îles ont souvent été des milieux privilégiés par rapport aux continents. Le cas de la Crète dans l'antiquité préhellénique est un exemple fameux. Les îles ont conservé parfois cette position privilégiée à l'époque contemporaine. Ainsi les Iles Ramada, devant la côte ouest de Madagascar, que j'ai visitées en 1956. Il arrive que certaines îles ont encore aujourd'hui une expansion démographique considérable, par exemple Mayotte, Tahiti, et l'archipel surpeuplé de Kiribati, appelé Gilbert avant son indépendance. Mais il y a aussi beaucoup de déclin et de heurts contemporains dont on nous parlera, et qui sont spécifiquement insulaires. Des conséquences d'événements politiques, comme à Chypre et à Taïwan, feront l'objet de communications. Des migrations et leur impact, comme aux Tonga, seront caractérisés.

Des îles ont été évacuées au 20ème siècle parce que la vie y était considérée comme trop précaire : ainsi Saint Kilda en Ecosse et Blasket en Irlande. Inversement on va nous montrer le cas de l'île d'Yeu, cas réjouissant auquel on aurait pu ajouter celui de l'île de Houat. Les causes seront à élucider.

Un volet important va être celui du rôle de la pêche dans les îles, examiné à Vanuatu, aux Féroé, et dans l'ensemble de l'Atlantique Nord.

Mais surtout on nous parlera beaucoup de la reconversion dans le tourisme, qui va être très analysée à propos des Baléares, mais aussi dans les Eoliennes, la Corse, les Iles-Départements français d'Outre-Mer. Le tourisme et son impact sur le milieu humain préexistant et sur le milieu naturel. La question de la conservation de la nature, très à l'ordre du jour sur l'ensemble des littoraux, sera considérée de près aux Baléares, en mer Baltique, aux Orcades. Le problème des parcs, des réserves, fera l'objet de discussions. Et ces questions de gestion ne seront pas limitées aux îles submergées par le tourisme, puisqu'on les verra examinées aussi avec les Tonga, les Iles de la Madeleine et Saint Pierre, où le programme envisagé inclut de graves questions humaines. On n'oubliera pas non plus les programmes d'étude des passés insulaires, avec les recherches archéologiques.

Bien sûr, les milieux insulaires sont tellement riches d'aspects que tout ne sera pas traité. On eût pu nous entretenir d'îles stratégiques engendrant des conflits armés ou menaçant de le faire ; ou encore du volcanisme insulaire, qui a des répercussions évidentes sur la vie humaine. Ce qui mène à évoquer notre grand prédécesseur Aubert de la Rüe, et ses livres *L'Homme et les Iles* (1935) et *L'Homme et le Volcans* (1937), qui restent pour nous une mine de données et une source inépuisable de méditations. Mais telle qu'elle est, notre réunion va nous fournir une richesse considérable d'aspects, qui ne peut que nous réjouir et nous amener à approfondir nos réflexions sur les milieux insulaires.

Monsieur B. von DROSTE
Secrétaire du Programme inter-gouvernemental "l'Homme et la Biosphère" (MAB),
Directeur de la Division des Sciences écologiques, UNESCO, Paris (France)

Excellences, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

En félicitant les organisateurs de cette Conférence internationale, du CNRS à l'Université de Bretagne Occidentale, au MAB France, sans oublier l'apport substantiel des autorités régionales et municipales, j'aimerais dire, au nom du Directeur général de l'UNESCO, que cette occasion de nous réunir ici autour du thème «Territoires et Sociétés insulaires : Permanences, Changements et Devenir» est une étape importante certes, d'un long cheminement initié par le Programme intergouvernemental «L'Homme et la Biosphère», le MAB, qui déjà en 1971 avait choisi parmi les 14 thèmes de collaboration scientifique internationale, celui portant sur la «Gestion rationnelle des Ecosystèmes insulaires».

En 1973, une première réunion d'experts de plusieurs disciplines déclarait, en proposant le contenu scientifique de ce projet, que les îles offrent une opportunité exceptionnelle pour étudier dans des conditions relativement contrôlées, tout le spectre des facteurs écologiques, démographiques, économiques et sociaux qui interviennent dans les relations entre les populations et l'environnement. Cela, écrivaient ils, est tout à fait vrai car le système population-environnement dans les îles est particulièrement réduit et facilement modélisable...

L'idée de Darwin «d'un petit monde replié sur soi-même» d'un système fermé en d'autres termes, était alors implicite chez nos experts, ainsi que celle d'un hypothétique état d'équilibre dans les relations entre l'homme et son environnement.

Ces idées justifiaient le choix du MAB dans l'étude des petites îles ainsi que l'espoir d'une gestion «rationnelle» de ces écosystèmes. Il a fallu plusieurs années de recherches multidisciplinaires de terrain en Méditerranée et ailleurs, pour s'apercevoir que les systèmes insulaires utilisés par les hommes sont très dynamiques et éminemment ouverts aux forces et événements extérieurs et que les équilibres préconisés n'ont probablement jamais existé historiquement.

C'est alors que s'est imposée la notion de fragilité et de grande sensibilité des îles par rapport aux forces extérieures pouvant s'exercer simultanément sur l'environnement naturel et social, aussi bien qu'économique et culturel. Les petites îles, de par leurs dimensions réduites, ayant des ressources évidemment limitées, n'offrent par conséquent que peu de résistance aux facteurs déstabilisants. Le tourisme en est, de nos jours, un exemple classique.

Le concept de système dynamique ouvert s'est ainsi affirmé et, tout en abandonnant les espoirs de rationalité dans la gestion des îles, les chercheurs se sont attachés à étudier les mécanismes particuliers permettant d'optimiser les relations des insulaires avec leur environnement, ayant en vue leur développement durable. Il s'agit d'un concept relativement récent mais que le MAB a adopté depuis le symposium sur les îles de la Méditerranée qui s'est tenu à Taormina, en Sicile, en 1981. C'est là qu'on a recommandé la diversification des activités insulaires, afin d'éviter les dangers et les fragilités d'une seule activité spécialisée, ainsi que l'indispensable progrès des services tels que la santé, l'éducation, les communications, afin d'atteindre une qualité de vie comparable à celle qui s'est affirmée sur le continent, sans oublier les problèmes posés par la gestion de l'eau, des déchets, et le respect, enfin, de l'environnement naturel sans lequel il est bien difficile de parler de qualité de vie.

Dans le cadre d'une telle problématique, il était clair qu'il s'agissait de travailler main dans la main avec les décideurs, les municipalités et la population, donc cas par cas. Ainsi, s'est posé le problème de la méthode. De nombreux colloques dans autant d'îles ont par conséquent eu lieu à ce sujet, de la Méditerranée à l'Atlantique, de la Martinique à Ouessant. Colloques où ont été discutées les nouvelles approches des équipes de chercheurs qui ont surtout visé à produire, avec la participation des populations locales, des plans intégrés d'aménagement des îles, des écoplans permettant d'explorer des scénarios acceptables de développement durable.

Je voudrais mentionner ici, parmi d'autres, ceux préparés pour l'île de Kerkennah en Tunisie, l'Archipel des Eoliennes en Italie, la Gomera aux Canaries, les Iles du Ponant en France et les Iles du Commandeur en Union Soviétique. Beaucoup d'entre vous ont par ailleurs participé à ces activités, créant un vaste réseau de chercheurs et d'institutions qui s'est consolidé au fur et à mesure pour élargir ses intérêts à d'autres îles dans d'autres océans du monde. L'Atelier interocéanique sur le « Développement durable des petites îles et la Gestion de leur Environnement », qui s'est tenu à Porto Rico sous les auspices du MAB des Etats-Unis en novembre 1986, a été une étape importante à ce propos, suivie de la toute récente Conférence internationale qui a eu lieu à Hiroshima au Japon, au début d'octobre dernier. Cette conférence à laquelle ont participé 1200 délégués était orientée vers le futur; son mot d'ordre a été: « renforcer l'autonomie des îles par de nouvelles idées et par la coopération internationale ». Coopération qui, selon le message du Directeur général de l'Unesco adressé à la Conférence d'Hiroshima, est la manifestation des nouvelles conditions internationales qui, du point de vue géopolitique, technologique, économique et scientifique, offrent aux îles dès aujourd'hui des options très favorables pour leur développement soutenu.

C'est donc ici à Brest qu'il convient de faire le point sur les nombreuses convergences entre scientifiques et décideurs dont le Programme MAB a été l'agent catalytique. C'est ici qu'il convient d'esquisser une stratégie d'action basée sur les nouvelles données que la coopération internationale offre. C'est ici, à Brest, avec vous, que INSULA, le nouveau Conseil scientifique international pour le Développement des îles, prend son élan. C'est ici qu'il faut intégrer dans la réflexion et l'action future les conséquences de l'utilisation des nouvelles technologies de la communication et des transports sur le désenclavement de ces terres jadis dramatiquement isolées, et sur la qualité de vie de leurs habitants. Une réflexion sur le futur des îles qui doit être basée sur la compréhension de leur héritage, de l'environnement et de leur culture, et surtout sur l'appréciation de leur ancien espoir pour une vie meilleure qui de tous temps est à la source du dynamisme des insulaires que nous avons appris à connaître et à respecter.

Monsieur L. BRIGAND

Maître de Conférences de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

Avant d'évoquer les différentes raisons qui expliquent la tenue à Brest et à Ouessant d'un colloque international sur le thème des territoires et sociétés insulaires, je voudrais, au nom des organisateurs, vous remercier très vivement d'avoir accepté de participer à ces trois journées. Ceci s'adresse plus particulièrement à nos amis étrangers qui n'ont pas hésité à venir à la pointe de la Bretagne pour nous faire partager leur savoir dans le domaine des îles et de l'insularité.

L'organisation de cette rencontre est née d'un double constat. En premier lieu, il convient de rappeler que plusieurs équipes de chercheurs travaillent en Europe sur les milieux insulaires. Ainsi au sein de notre équipe brestoïse, nous sommes en rapport depuis plusieurs années avec des chercheurs travaillant notamment sur les îles de la Méditerranée. Ces liens privilégiés, tissés au fil des années dans le cadre du réseau UNESCO sur les petites îles, et du programme d'enseignement ERASMUS, se sont progressivement enrichis et nous ont permis d'organiser cette rencontre. La présence aujourd'hui de scientifiques à la fois du nord et du sud de l'Europe, permet de donner à cette rencontre un nouveau cadre géographique et donc un élargissement et un enrichissement potentiel.

Mais la raison essentielle de la tenue de cette manifestation est à rechercher dans les îles qui constituent pour chacun d'entre nous, non seulement des terrains de recherche, mais aussi et surtout des sujets d'interrogation.

En effet les territoires insulaires évoluent, se transforment. Ces changements, qui affectent durablement la plupart des îles, sont rapides et posent pour l'avenir un certain nombre de questions cruciales. La grande fragilité de ces espaces exige par ailleurs de tenir le plus grand compte de l'environnement naturel et humain.

Il convient donc, pour progresser dans notre connaissance des îles, d'apporter des éléments de réponse dans le domaine de la connaissance scientifique et de les traduire en terme d'aménagement et de développement.

Au plan scientifique nous pouvons espérer de ces journées, un approfondissement des concepts relatifs à l'insularité, une confrontation des approches méthodologiques, et la mise en place de nouveaux projets d'études comparatives, indispensables pour la compréhension des faits insulaires et la poursuite des recherches sur l'insularité.

La venue parmi nous d'un certain nombre d'élus, de gestionnaires et d'aménageurs des îles témoigne de la volonté réciproque de se rencontrer afin d'unir nos efforts pour assurer un développement durable, tenant compte des caractères et des potentialités insulaires.

Profitons donc de ce colloque pour échanger nos points de vue entre chercheurs et acteurs du développement, pour renforcer nos liens scientifiques et institutionnels, pour créer de nouvelles passerelles entre disciplines, pour élargir le réseau de nos compétences et savoirs mutuels et pour proposer des alternatives de développement.

L'organisation de ce colloque a été prévue pour vous permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles. Le nombre important de participants nous a conduit à articuler les communications autour de trois grands thèmes. Les impératifs techniques, notamment ceux liés à la traduction simultanée font que certains communicants, plus particulièrement nos amis étrangers, ont été répartis dans des groupes qui ne correspondent pas toujours à l'esprit de leur communication.

La première commission se penchera sur les aspects relatifs à l'insularité. Prolongeant l'atelier MAB UNESCO de l'île d'Ouessant de 1988 qui avait regroupé une trentaine de chercheurs sur le thème des méthodologies à mettre en oeuvre dans le cadre des études sur les systèmes micro-insulaires, ce groupe

s'attachera plus particulièrement à cerner les aspects théoriques et méthodologiques. Un certain nombre de recherches pluridisciplinaires et d'études de cas seront présentées, permettant ainsi d'illustrer les aspects théoriques.

Dans la deuxième commission, nous avons regroupé les questions relatives au peuplement, à la démographie des îles, questions qui comme vous le savez revêtent une grande importance. La problématique des transports, essentielle dans la question des flux humains, sera également abordée, ainsi que les changements majeurs qui affectent les îles dans le domaine socio-économique.

Enfin le troisième groupe travaillera plus précisément sur les problèmes que connaissent les îles aujourd'hui en matière d'aménagement, de développement et de protection de l'environnement. La gestion du tourisme, au coeur d'un grand nombre d'enjeux et de conflits sera très largement commentée. La recherche de nouvelles voies dans le domaine de la gestion des îles sera éclairée par la présentation d'un certain nombre de cas.

Pour toutes les questions relatives à l'organisation et à la tenue de ce colloque, n'hésitez pas à contacter les membres du Comité d'Organisation qui se tiennent à votre entière disposition.

Je vous rappelle que demain nous serons sur l'île d'Ouessant. Cette journée permettra aux congressistes de découvrir concrètement une île et ses problèmes, qui seront exposés par Monsieur Cozan, Député et Conseiller Général de l'île. Cette journée vous permettra également de prendre contact les uns avec les autres et notamment avec vos rapporteurs, afin de les informer des aspects qui vous semblent les plus importants à prendre en compte dans les synthèses. Ces dernières seront présentées lors de la séance de conclusion.

Enfin pour terminer, je voudrais, au nom des organisateurs, remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de cette manifestation :

- l'ensemble des congressistes qui par leurs travaux apporteront la matière indispensable à l'élaboration de nos réflexions ;
- le Comité scientifique et son Président, le Professeur Guilcher, ainsi que le Comité d'Organisation et tout particulièrement Françoise Gourmelon ;
- l'Université de Bretagne Occidentale, l'Institut de Géoarchitecture, le Département de Géographie, le CNRS et l'URA 904, l'UNESCO, le Comité français du MAB et le CROEMI pour leur soutien scientifique et technique ;
- la Ville de Brest, le Conseil Général du Finistère, le Parc Naturel Régional d'Armorique, l'Association pour la Protection et la Promotion des Îles du Ponant, la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement pour leurs aides multiples ;
- les traductrices qui seront mises à dure épreuve dans les heures qui suivent ;
- les étudiants pour l'accueil des congressistes ;
- la Bibliothèque municipale de Brest pour l'organisation des expositions et des conférences et le Cinéma le Mac Orlan pour la tenue d'un programme cinématographique concernant la thématique insulaire ;
- le Quartz, le Crédit Mutuel de Bretagne et la Société Rallye pour leur concours technique et matériel ;
- Madame Malgorn, Maire de l'île d'Ouessant et Monsieur Cozan, Conseiller Général, pour l'organisation de la journée consacrée à la connaissance de l'île d'Ouessant ;
- Monsieur Le Pensec, Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer, Porte-Parole du Gouvernement français, pour avoir eu l'obligeance de présider notre séance de conclusion.

Merci de votre attention, bon travail et bon séjour à Brest.

Thème 1
ETUDE DE L'INSULARITE

Présidents

J.C. BODERE, Co-Directeur de l'URA 904 CNRS, Professeur (UBO, France)
J.P. DOUMENGE, Directeur de recherches CNRS (CEGET, France)

Rapporteurs

G. MERCIER, Maître de conférences (UBO, France)
F. PERON, Chargée de recherches CNRS (UBO, France)

SUR LE CONTINENT, DES ILES A LA CARTE

Jean-Yves MARCHAL

Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération,
ORSTOM, Paris (France)

RESUME

Tout est inclus dans le titre, un titre en marge du colloque, à prendre au double sens : d'une part, sous la forme interrogative : voulez-vous des îles ? je vous en sers à la carte et, d'autre part, au sens géographique car, sur la carte, apparaissent des îles. Pour ne pas dériver plus longtemps, sachons que le milieu observé est celui du Sahel. Là, en Afrique, à plus de mille kilomètres de la côte, aux limites du sédentarisme, dans des étendues planes où l'arbre cède la place à l'arbuste et au sol dénudé, on rencontre, de loin en loin, des villages qui s'apparentent déjà aux oasis. La carte des densités par isolignes est une carte bathymétrique et celle de la localisation de la population par cercles proportionnels se présente comme des taches sur un fond neutre : le vide, la mer ? Pour parler d'îles il n'y a qu'un pas à franchir car, en ces lieux, il est question d'isolats, de microcosmes ayant toujours secrété des départs pour le long cours. D'un côté, la volonté de s'accrocher, de vivre en auto-subsistance et, par nécessité, d'innover et, de l'autre, le voyage, la longue absence au bout de laquelle réapparaît le village : point de départ et point de retour, lieu d'ancrage. Le clos et l'ouvert sont les manifestations sans cesse recommencées de la vie villageoise sahélienne. L'insularité n'est pas le propre des îles.

MOTS-CLES: Sahel - carte de densités - isolat de peuplement

ABSTRACT

The observed environment is Sahel in West Africa. More than a thousand kilometers away, north of the Gulf of Guinea, Sahel means shore. The isolines that show levels of population density seem to draw a bathymetric map and, in the landscape, we recognize the high places where people congregate. From those isolated spots of settlement, emigrants leave for long trips far away. Insularity is not the attribute of islands only.

KEY WORDS: Sahel - map of density - isolate

PREAMBULE

A l'honneur qui m'est fait d'ouvrir les séances consacrées à l'étude de l'insularité, je devrais répondre par une communication ayant pour objet les îles. Ce ne sera pas le cas. Aussi, d'entrée de jeu, j'ai envie de dire, sous la forme télégraphique propre aux petites annonces, à tous ceux qui m'écoutent : « Scientifiques, spécialistes des îles, S'abstenir ». Car je vais manier le paradoxe, faire des analogies en clin d'oeil, jouer avec les mots, évoquer des îles en plein continent africain.

Pourtant, je crois pouvoir vous intéresser car, pourtant du fait que des isolats de peuplement apparaissent bien sur les cartes, nous allons peu à peu voir se préciser le concept d'insularité. D'ailleurs, c'est peut-être pour cela que les organisateurs ont décidé qu'il m'appartiendrait de donner le coup d'envoi à nos réflexions. Entre coup d'envoi et coup d'oeil, je reste neutre, c'est-à-dire non insulaire.

RECONNAISSANCE D'UNE CONTREE : ABATTONS LES CARTES

C'est bien d'une terre continentale qu'il s'agit. Et vous devez me faire confiance car je ne peux, ici, vous conter les tenants et aboutissants d'une recherche africaniste mais courir le plus vite possible (sous le vent ?) à l'insularité, celle que j'ai cru voir.

Qu'il vous suffise de savoir que nous sommes au Burkina-Faso, proche de la frontière malienne, par 14° de latitude nord et 2°30 de longitude ouest, en zone sahélienne, en limite nord du bassin-versant de la Volta Blanche, en limite nord également du peuplement mossi, rural à 90 %, caractérisé par d'assez fortes densités (75-100 hab/km²). Nous sommes à environ 250 km au sud du fleuve Niger. Passé ce fleuve et ses villes riveraines, Tombouctou et Gao, nous entrons au Sahara. Nous sommes donc sur la frange septentrionale du peuplement sédentaire, au contact du nomadisme, ou du moins des transhumances pastorales peul et touareg, au

passage entre deux modes de vie. L'étendue continue des champs parsemés d'arbres de la savane cède la place à la mosaïque composée de brousses buissonnantes à épineux et de formations herbacées sur revêtements sableux éoliens. Le village cède la place à l'errance pastorale articulée sur quelques points d'appui : les campements, les mares et les lieux de pâture.

Pour illustrer cette brève présentation, je propose le commentaire de trois cartes de la région du Yatenga, située au nord du Burkina-Faso (fig. 1, 2 et 3).

Vous voyez où je vous mène : vers des archipels puis des îles à mesure que l'on s'éloigne d'un continent de fortes densités. Nous sommes, avec un peu d'imagination, sur une frange pré-continentale, avec les points hauts d'un relief ennoyé (en l'occurrence, sous les sables). Nous observons une guirlande insulaire bordée d'une fosse.

DES ILES, ALORS ?

Nous pourrions être dupes d'une artificialisation cartographique qui ne rendrait pas compte de la réalité, les cartes disant ce que l'on veut bien qu'elles disent. L'image serait à la fois jolie et osée; nous parlerions de môles de fort peuplement et de couloirs de basses densités. Et nous en resterions là.

Mais si nous poussons plus avant, nous observons que ces isolats de peuplement se remarquent de loin dans le paysage, non pas tant comme les oasis du Centre-Sahara, luxuriantes de végétation dans un milieu désertique, mais comme des lieux organisés de manière concentrique sur deux à trois kilomètres de rayon autour d'un habitat compact entouré d'un parc d'arbres sélectionnés sur lesquels le voyageur butte de place en place. Parfois, et dans ce cas la ressemblance avec l'île est encore plus frappante, nous rencontrons des îlots rocheux au pied desquels la population s'est concentrée

LE YATENGA
CARTE HYSOMETRIQUE
ECHELLE

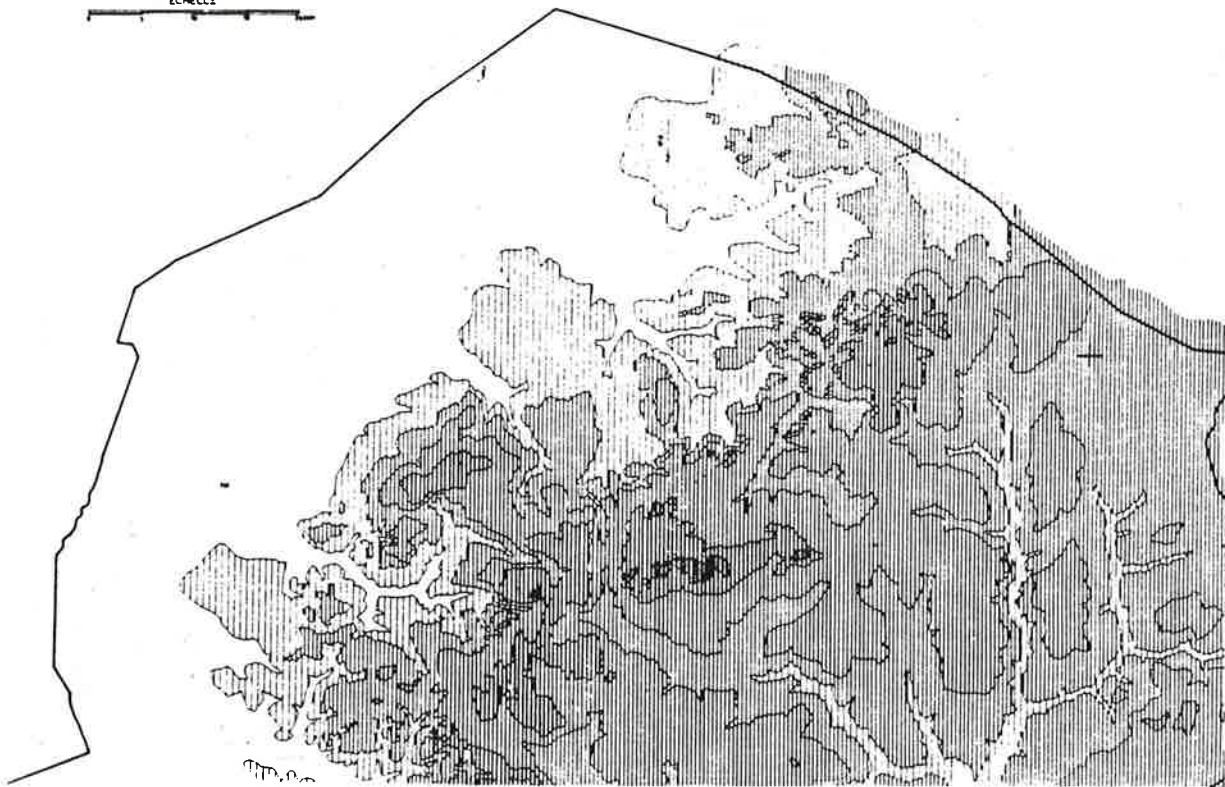


fig. 1 - Hypsométrie de la partie septentrionale du bassin-versant de la Volta Blanche.

Le bassin versant est limité par un chapelet de collines birrimiennes orientées sud-ouest/nord-est, aux altitudes ne dépassant pas les 400 mètres. Au nord, commence la dépression sableuse du Seno ("seno" signifiant "sable" en langue peul) qui s'étend jusqu'aux massifs gréseux de Bandiagara et du Hombori. Nous identifions une section du tracé de la frontière entre le Burkina Faso (au sud) et le Mali : le dessin d'un accent circonflexe.

LE YATENGA
 CARTE DE LA REPARTITION
 DE LA POPULATION
 ECHELLE

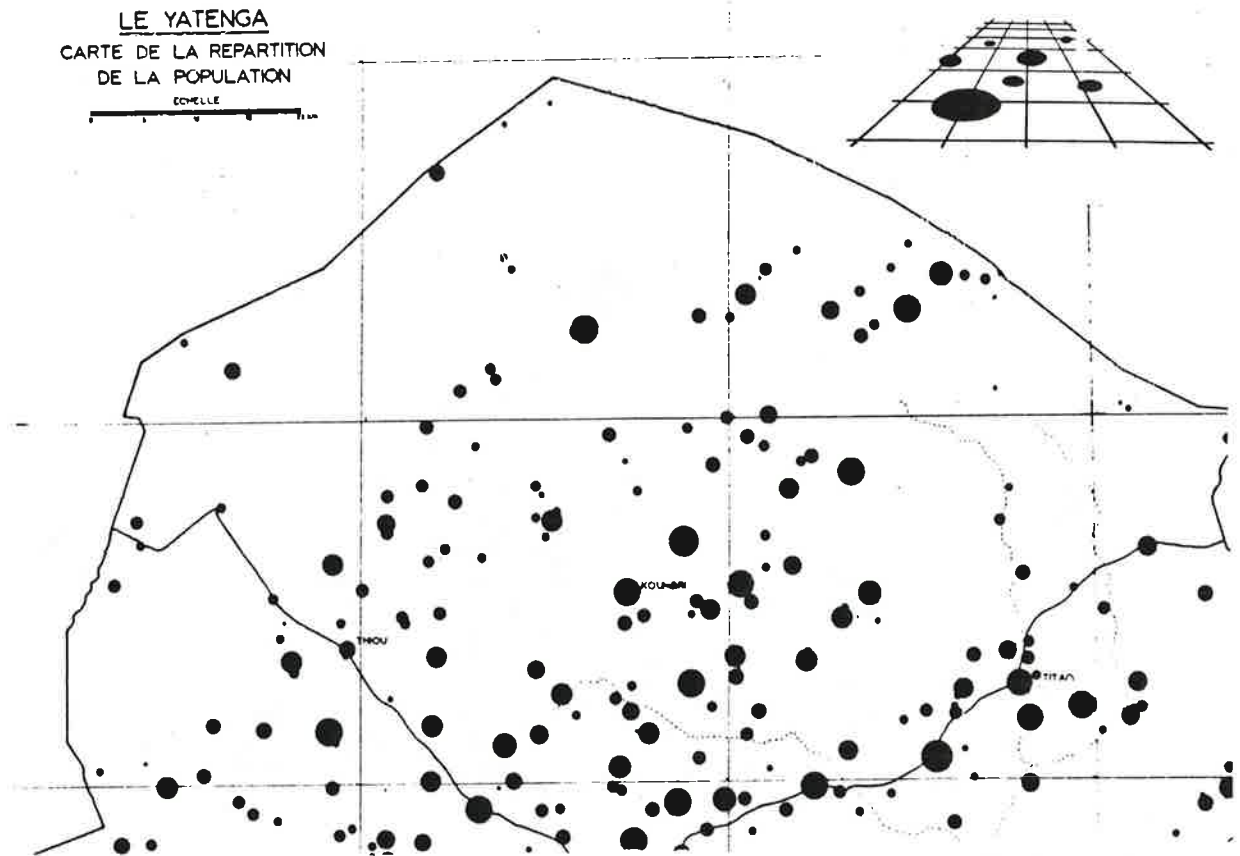


fig. 2 - Répartition de la population.

La population a été représentée par des cercles de surface proportionnelle au nombre d'habitants recensés dans les localités. Elle se desserre à mesure que l'on s'avance dans les sables, au nord. Cette figure rappelle le "logo" du colloque : des pastilles noires dispersées sur le damier que dessinent les coordonnées géographiques en longitude et latitude.

comme dans un port. Ce sont des lieux d'accueil ayant servi de refuges depuis cinq ou six siècles à tous les groupes migrant dans la région, à tous ceux ayant effectué, généralement contraints, sa traversée. Ces îlots se présentent comme des microcosmes, des modèle-réduits de l'Oekoumène (fig. 4).

A ce propos, citons une géographe familière de cette contrée :

«Les rochers aux formes arrondies se présentent de loin comme des masses grises émergeant des sables (...) Ces dômes de granite, que l'on nomme ici «montagnes» ne justifient leur appellation que par contraste avec la platitude extrême des formes environnantes : ils surplombent, parfois d'une soixantaine de mètres, une plaine sableuse aux ondulations imperceptibles, où cheminent des ruisselets sinueux (...). Dans cette plaine sableuse, les cheminements piétonniers et les quelques voies creusées

par les roues des véhicules, dessinent un réseau rayonnant à partir des dômes. Encadrés par les plus imposants d'entre eux, les villages s'adosent au granite» (GUILLAUD, 1989, p. 2-3).

Ces reliefs particuliers qui, dans le paysage sahélien, apparaissent au voyageur tels des archipels, renforcent le caractère insulaire du peuplement perçu sur la carte, l'impression d'une série de petits mondes clos centrés sur la montagne et vivant, à ses pieds, en autarcie.

Et l'impression est loin d'être fautive car, autour du noyau rocheux, sur lequel on trouve des traces d'anciens peuplements : gravures rupestres, murs de pierres, et où des cultes sont toujours rendus aux anciens, des faisceaux territoriaux découpent l'espace depuis des générations, de manière à donner aux différents groupes familiaux résidents les portions de terre cultivable nécessaires à leur survie. Nous sommes donc en présence d'une

LE YATENGA
CARTE DES DENSITES DE POPULATION

1:50000
Echelle

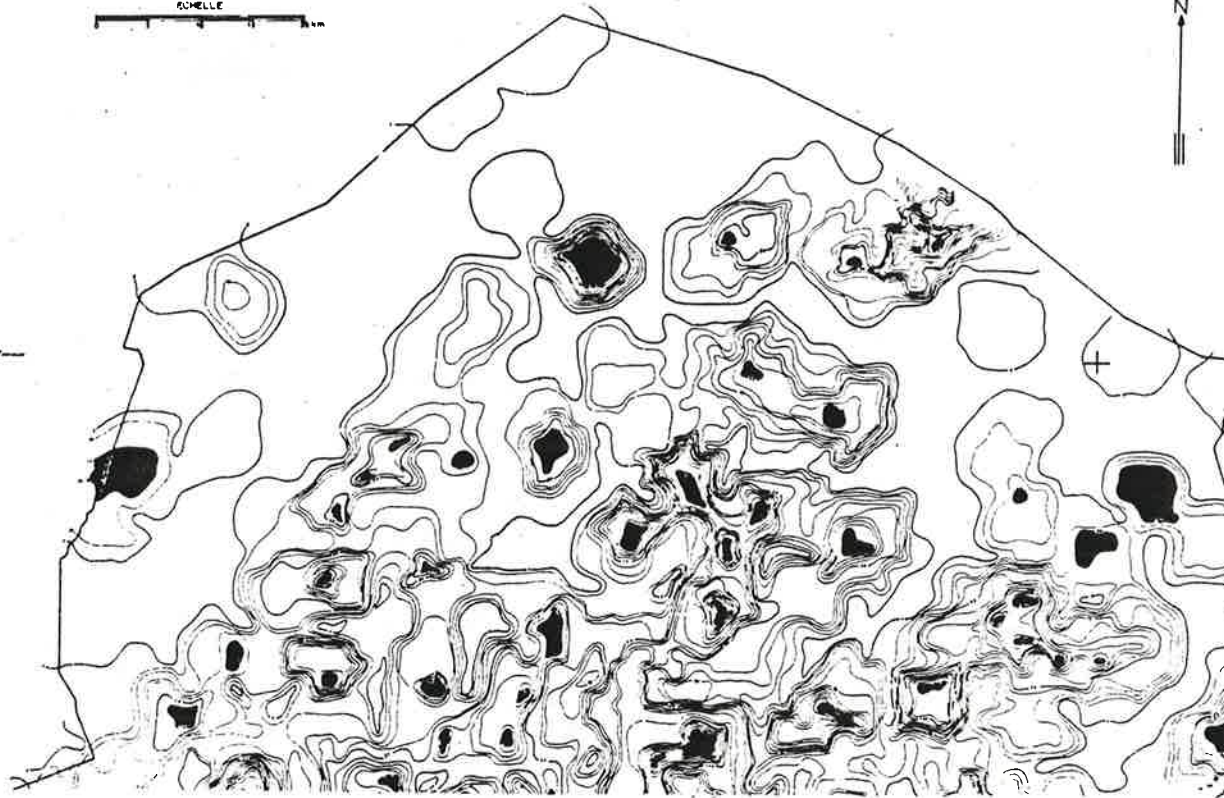


fig. 3 - Densités par isolignes.

La figure ressemble fort à la carte bathymétrique d'une "chaussée" bordant une côte, avec les courbes de niveaux dessinant des hauts-fonds et des bas-fonds, des replats immergés séparant des îlots de mieux en mieux identifiés que le peuplement sédentaire se fait de plus en plus rare, se cristallise autour des puits permanents parfois fort anciens (XV^{ème} siècle).

organisation de l'espace et de son contrôle du type radio-concentrique que la présence d'une montagne exaspère mais que l'on rencontre aussi partout ailleurs, en plaine sableuse, autour des puits sur lesquels l'habitat s'est greffé.

Si le modèle de l'île est le cercle parfait avec un centre et un rivage, ces noyaux d'habitat sahéliens en sont la réplique. L'histoire orale répète que les premiers arrivés ont mis le feu à la brousse au pied de leur rocher et que le feu a couru jusqu'à s'éteindre. Là où il s'est arrêté, le domaine foncier a été délimité. Depuis lors, le terroir villageois vit avec ses réserves de terre, emputées peu à peu par les nouveaux arrivants à qui les vieux lignages, maîtres du sol, prêtent la terre. Imaginez une île, son platier et, plus loin, ses bas-fonds. Chacun selon son appartenance, ses origines, y a ses droits de pêche. Là-bas, au Sahel, c'est la même disposition qui prévaut. On part des jardins entourant les habitations, on franchit l'aire des champs permanents pour aborder celle des cultures temporaires et, enfin, on entre en brousse (fig. 5).

Ainsi vivent ces isolats. Des uns aux autres, pour se diriger quelques repères : des baobabs, quelques lignes de crêtes de loin en loin, des axes de drainage des eaux pluviales bordées d'arbres. Pour joindre un village à l'autre, chacun isolé dans son «bush», il est nécessaire de «demander la route», c'est-à-dire prendre conseil, recenser l'information utile à la navigation. On peut se perdre en brousse ; les passages inconnus peuvent devenir écueils.

Ou bien on est du lieu et, alors, on connaît les parages et la route à suivre ; ou bien on est étranger et, dans ce cas, un guide est nécessaire ainsi que la boussole pour bien suivre son itinéraire. De nuit, la navigation devient incertaine.

«Je pense à la façon de naviguer des pêcheurs. Lorsqu'ils parlent entre eux des différents passages possibles dans le Raz, je crois les entendre décrire un pays de taillis et de bois épais, que des sentiers mouvants divisent à l'infini» (ABRAHAM, 1988, p. 131).

LE CLOS ET L'OUVERT

On vit là-bas des champs proches et éloignés comme, dans les îles européennes, on vit de ses parcelles entourées de murs de pierre et de la pêche à la côte, pour la subsistance. La structure élémentaire de l'organisation du territoire, la réalité concrète qui meuble l'espace de site en site reste la cellule foncière dont les villageois tirent parti pour leur nourriture. C'est une cellule circulaire aux vieilles limites et à l'intérieur de laquelle s'observe, à peu près toujours, la même répétitivité de couronnes concentriques : au centre, comme cela a été dit, un habitat groupé cerné de jardins clos, puis des champs céréaliers contigus cultivés chaque année sous parc « arboré » sélectionné, puis les défrichements en brousse de petits champs dispersés. Du centre à la périphérie, une prégnance de l'aménagement de plus en plus ténue, de plus en plus desserrée. Les franges sahéliennes sont peuplées de ces individualités territoriales.

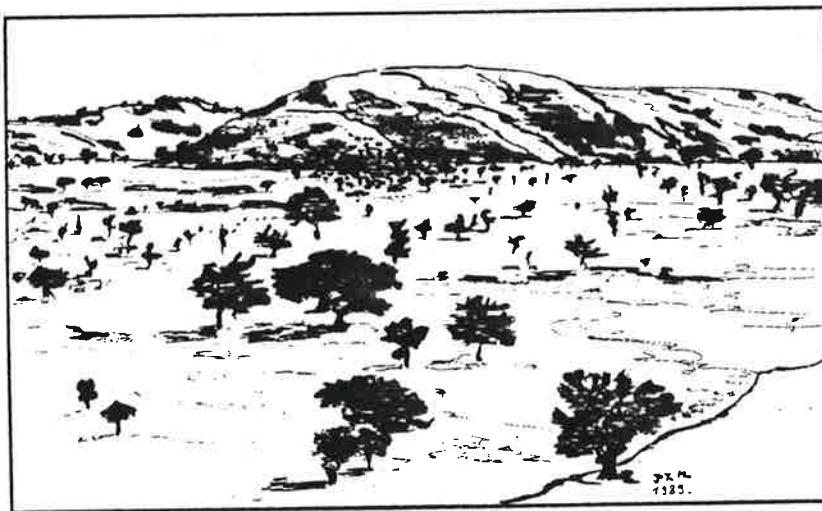


fig. 4 - L'île sahélienne.
Parfois, elle est matériellement visible. Elle tranche avec le plat-pays sableux ; elle se voit de loin. C'est le lieu de vie, le lieu-refuge. Au pied des rochers s'est construit un "port".

Mais, si les sociétés ont créé leur espace, l'ont territorialisé, elles n'en sont pas prisonnières. L'espace villageois est autonome mais on n'y vit pas en autarcie. Une dichotomie s'insère dans la société, qui vit sur un espace double, son terroir et le grand large : un couple. Une relation interne-externe rythme la vie des unités de peuplement que nous avons observées.

On sait donc partir. Et, au cours des trente dernières années, ceux qui ont choisi le voyage ont laissé sur place une population vieillie et, de toute façon, présentant un déséquilibre marqué dans la pyramide des âges : les hommes sont absents à 15-20 % et, parmi eux, la classe des 15-40 ans présente des

creux de 40 à 50 % dans les effectifs recensés. Les forces vives, parties plein sud, travaillent dans les cacaoyères et caféières de la zone forestière ou sont manoeuvres en ville et dans les ports du Golfe de Guinée, quand elles ne s'embarquent pas, réellement cette fois (phénomène plus rare et spécifique à quelques groupes, tels les Soninke).

Les hommes partent au long-cours pour plusieurs années envoyant périodiquement une part de leurs économies au village. Quand ils reviennent, c'est pour de brèves périodes (de un à cinq mois), ramenant avec eux les produits exotiques que sont, pour eux, la moto Yamaha et le radio-cassette Sony. Puis ils repartent travailler sur les mêmes plantations ou changent d'itinéraires. Le clos et l'ouvert rythment donc la vie de ces insulaires.

Des micro-réalisations agricoles, tel l'aménagement de jardins maraîchers ou de banquettes étroites de culture céréalière, au pied des rochers ou sur

leurs flancs, témoignent depuis des siècles de l'ancrage de la population sur ces sites et prouvent leur astuce technique à tirer partie du maximum des possibilités locales. A cet égard, les relances de l'agriculture appuyées par la Coopération Technique étrangère n'ajoutent rien aux performances anciennes. Comme dans certaines îles du Ponant.

Modernité oblige et sécheresse décide. L'autosubsistance n'est plus toujours possible et, de toute façon, les besoins ne sont plus les mêmes. L'argent devient nécessaire pour tout, pas seulement pour acheter le complément de nourriture. Les hommes partent donc plus nombreux qu'avant et leurs familles, maintenant, les suivent. Elles ne revien-

nent pas toujours. L'espace s'élargit dans un champ migratoire. Capables de soigner ponctuellement leurs planches d'oignons, ces gens sont aussi arpenteurs de l'immensité africaine. Inscrit dans le réseau migratoire, l'îlot où l'on a ses origines n'est plus que survivance fragile. Mais où se situe donc la différence avec les vraies îles ?

Exemple de modélisation

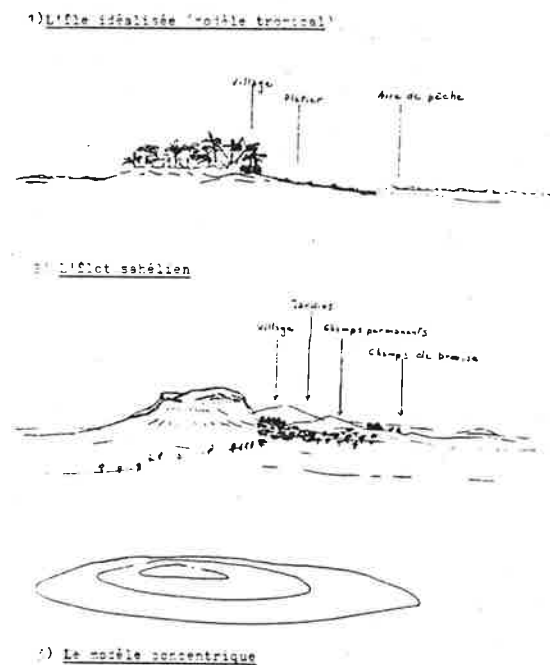


fig. 5 - Exemple de modélisation.

«Qu'il soit d'eau salée, de sables ou de cailloux, c'est toujours l'Océan. Et voilà pourquoi, à les avoir vécu tour à tour, on découvre tant de points communs entre la vie de marin et celle du Saharien, une si secrète et profonde parenté» (MONOD, 1923).

POUR LE MOINS, UNE SEDENTARITE CHASSANT SUR SES ANCRES

Un phénomène insulaire peut donc être mis en évidence en pleine terre africaine, par la confrontation de caractères naturels et de peuplement, par l'agencement des uns et des autres sur les

mêmes lieux. Si les habitants des villages dont il vient d'être question ne sont assurément pas des îliens, du moins se comportent-ils en insulaires.

Ne croyez pas que je cherche à vous berner en jouant sur les mots ; «île», «archipel», de même qu'«espace», sont devenus tellement de mode que vous pourriez croire à une mystification. Si, au long de cet exposé, j'ai employé les termes «îlot», «microcosme», «miniaturisation», «autarcie», «voyage», «clos et ouvert», et bien d'autres, en jouant sur l'interaction «terre-mer» pour rendre compte du dyptique «terroir-brousse», c'est que la réalité sahélienne peut s'apparenter localement à celle de l'insularité. Ne croyez pas, enfin, que l'exemple pris au Burkina Faso soit particulier, voire unique. Le modèle insulaire aperçu se rencontre en chapelets tendus, au sud comme au nord du Sahara, là où se positionnent les premiers signes durables du sédentarisme, à proximité des points d'eau, entre les isohyètes 400 et 650 millimètres annuels.

Y aurait-il des îles ailleurs qu'en mer ? En tout cas, autour de ces points d'eau, miroite le voyage.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ABRAHAM J.P. 1988 - *Le tout sur le tout*. Ed. Armen, Paris, 155 p.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, corpus 9, Iles, p. 769-771

GUILLAUD D. 1989 - *L'espace d'une chefferie : construction et gestion d'un territoire sahélien (le pays d'Aribinda au Burkina-Faso)*. Thèse d'Université, Paris X, 2 vol., 360 p. (à paraître aux Editions de l'ORSTOM)

LE ROBERT, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française 1970, tome 3, Ile : p.589 et Insularité : p.775-776

MARCHAL J-Y. 1983 - Yatenga, Nord Haute Volta; la dynamique d'un espace rural soudano-sahélien. *Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n° 167, 847 p.

MOLES A.M. 1982 - Nissonologie ou science des îles. *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 281-289

MONOD T. 1923 - *Méharées*. Ed. Actes Sud, Paris (réédition 1988), 190 p.

LAND-BASED SOURCES OF MARINE POLLUTION : A REGIONAL PROGRAM

William BELLER

Caribbean Islands, U.S. Man and the Biosphere program, Washington (USA)

ABSTRACT

Four elements make up a program to stem the pollution of a regional sea from land-based activities. Originally designed to help establish an environmental protocol for the Caribbean, the program is also applicable to the Mediterranean where the flushing of its waters is likewise slow. The Caribbean suffers pollution from point and non-point sources including industrial effluents and land erosion, and from wind-driven pollution stemming from pesticide dispersions and natural disasters such as Hurricane Hugo. The program comprises (1) inventorying the major sources of pollution, (2) anticipating the impacts of new sources of pollution, (3) establishing water-quality criteria and standards, and (4) applying best management practices.

KEY-WORDS: pollution - environment - water quality - islands - Caribbean - Mediterranean - Caribbean islands - Hurricane Hugo

RESUME

Quatre éléments entrent dans l'élaboration d'un programme destiné à contenir la pollution d'un milieu marin par des activités terrestres. Prévu à l'origine à titre d'apport à l'établissement d'un protocole de l'environnement pour le bassin des Caraïbes, ce programme peut également s'appliquer à la région méditerranéenne où le processus de chasse se fait, là aussi, lentement. Le bassin des Caraïbes souffre de pollution provenant de sources ponctuelles et non ponctuelles, comprenant les effluents industriels et l'érosion du sol, la pollution portée par le vent et résultant de la dispersion des pesticides, ainsi que les désastres naturels tels que l'ouragan Hugo. Le programme comprend : (1) l'inventaire des sources majeures de pollution, (2) l'anticipation de l'impact de nouvelles sources de pollution, (3) l'établissement de critères et de normes de qualité de l'eau, et (4) la mise en pratique des méthodes d'aménagement les meilleures.

MOTS-CLES: pollution - environnement - qualité de l'eau - Méditerranéen - îles Caraïbes - ouragan Hugo

Hurricane Hugo moved slowly into the U.S. Virgin Islands. The time was six o'clock in the evening, September 17, 1989. First the winds came. They soon were speeding across St. Thomas, St. John, St. Croix at well over 100 miles per hour. Then the rains came.

Edward Towle, president of Island Resources Foundation on St. Thomas, reported that the anemometer on his boat, which was docked at Cowpet Bay, had recorded 130 miles an hour when the storm tore the instrument from its moorings (TOWLE, 1989, personal communication). Official reports said that the winds gusted up to 150 miles an hour.

The hurricane hovered over the Virgin Islands for the next twelve hours. Its sustained speed was 110 miles an hour. Its winds drove the rain like shotgun pellets at everything in their path. What the wind could not batter or smash, it lifted and carried away by invoking aerodynamic theory.

On St. Croix, an island of 55,000 people and 18,000 cisterns, nearly every home was losing some of its roof. While this was happening, the wind was pounding industrial structures on the coastal areas. It was shattering eighteen huge, oil-storage tanks at Amerada Hess' oil refinery complex. The wind was picking up the oil and painting it onto the roofs

of homes. The rain was carrying the oil into the connected cisterns as well as out to sea.

Pedro Gelabert, chief of the Caribbean Field Office of the U.S. Environmental Protection Agency, reported that the water in all the cisterns was contaminated and undrinkable (GELABERT, 1989, personal communication). He also reported that pipes wrapped in asbestos were torn apart, releasing to the atmosphere and nearby waters countless particles of the cancer-producing insulation.

Elsewhere, poles carrying electrical wires were falling down. With them tumbled the associated transformers and capacitors. They released into the environment from their cracked casings the highly toxic polychlorinated biphenyls, PCBs. The wind carried these chemicals over the land and into the sea.

To protect aquatic life, a water-quality criterion of the U.S. Environmental Protection Agency sets an upper limit (WATER QUALITY, 1986) for the presence of PCBs in marine water. For an acute episode, this number is 10 parts per billion, that is, ten molecules of PCB for every billion molecules of water. For human health, there is a risk-based criterion. In fish tissue, this is less than 0.045 parts per trillion.

Beyond the damage to the island itself, Hurricane Hugo -as we have seen- was the agent for moving land-based sources of pollution into the marine environment. Much of the conveyance was by air. However, two oil spills at Hess made the conveyance of the hydrocarbons a direct one into the sea.

While there is no easy shield against the effects of natural disasters on the marine environment, governments can insist upon some barriers. The happenings on St. Croix, for example, suggest the need, where vast amounts of toxic chemicals are involved, to place their storage units inland while piping their contents to shoreline piers.

The happenings also indicate that wind, not necessarily of hurricane force, can be an active agent for carrying pollution from a land mass into the marine environment.

Pollutants hitch-hiking on the backs of air molecules make up one of several modes of transport of land-based pollution into the marine environment. Alas, we have no estimate of how much such air transport contributes to the overall pollution load of the sea. We cannot assume that the contribution is minor. We have only to ask what quantity of liberally applied pesticides drifts into the passing wind ; and then how much falls into coastal marine areas for processing through the gills of fish. Or, at an earlier time, how much of the lead in anti-knock gasoline found its way into the sea. More easily seen and measured is the pollution carried into the sea by inland waters, by point and non-point sources of pollution on the coasts, by ocean dumping, spills and seabed activities.

COMPARISON WITH MEDITERRANEAN

Scientists estimate that 85 percent of pollution of the waters in the Wider Caribbean Region comes from land-based sources (WORKSHOP, 1989). In the Gulf of Mexico, 68 percent of its pollution stems from industrial discharges from point sources mostly on the United States mainland ; but through environmental controls, and the elimination of ocean dumping, this contribution is decreasing. Some pollution of the Gulf waters, which mix with those of the Caribbean Sea, also comes from petrochemical activities on the Mexican side.

I note these figures and the sources of marine pol-

lution in the Wider Caribbean in order to draw a parallel with the situation in the Mediterranean. And also to highlight a major difference.

Much like the Mediterranean, the Caribbean Sea is essentially a bounded area. It experiences weak ocean currents, and retains for a long time its pollutants. Also, like the Mediterranean, the area depends on tourism for much of its industry, which polluted beaches, degraded landscapes, and diseased fish can drive away.

In fact, just this type of degradation and the threat of a loss of tourism brought a message of fear to the Mediterranean countries in the late 1970s. They adopted in May, 1980, the Protocol for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution from Land-Based Sources.

The United Nations Environment Programme (UNEP) had urged the Mediterranean nations to act in their self interest to help design and ratify such a Protocol. These were mainly industrialized nations with the money and knowledge to address their problems. Here is where the difference with the Caribbean lies.

Most of the Caribbean nations, especially those in the insular Caribbean where most of the nations are, have high degrees of poverty and unemployment. About one out of every five people wanting to work cannot find jobs. The Gross Domestic Product per capita in the Caribbean islands is about \$US 2000 per year. In the United States, to reach poverty level one must earn three times that figure.

In the light of these figures, one would expect that the priorities, especially of the insular nations, would lie elsewhere than in keeping the Caribbean clean. This was true until recently when upon the urging of UNEP, and their realization of self-interest, all the Caribbean nations began coming together to formulate a protocol for stemming marine pollution.

TOWARD A CARIBBEAN PROTOCOL

In August, 1989, a small group of Caribbean environmental experts met in Puerto Rico. Their aim was to help provide the technical basis for the Caribbean protocol. They devised a program they believe is a modern and logical approach (WORKSHOP, 1989). It might be useful not only to Caribbean nations but also to all nations residing within or having coastlines on a regional sea.

1 - Finding the sources of pollution:

The program consists of four parts. The first is an activity that UNEP -for the Mediterranean- initiated more than a decade ago. This is the inventorying of major sources of pollution emptying into the sea ; then, determining their nature and quantities. Such an inventory, divided into point and non-point sources, establishes the baseline data for dealing with marine pollution.

Point sources of pollution are those whose sites are known, and whose effluents can be collected and analysed. Examples include the outflows of industrial wastewaters through pipes, which empty into the sea.

Non-point sources comprise those whose locations are diffuse and, often, whose effluents may combine many pollutants from many different sources. Examples include storm-water runoff from urban areas, the leachates from solid-waste disposal sites, and the erosion of soil from agricultural lands.

Except for activities of the few industrialized nations bordering the seas of the Wider Caribbean, there is little heavy industry there. Therefore, the Caribbean is clean relative to what it could be if the area were fully developed. However, and this is an important point, the coastal areas where people swim and fish may be severely contaminated (ARCHER, 1987).

Pollution stemming from domestic wastewater is the most severe of any wastes coming from point sources in the Caribbean (WORKSHOP, 1989). Especially in the insular nations in the Eastern Caribbean, domestic wastewater is often routed with little or no treatment into the sea. The quantities that flow are unknown ; so are the fates and effects of the effluents. Yet through their loads, often containing high levels of heavy metals and other toxic substances, the wastewaters carry severe threats to human health.

We cannot discount in the Caribbean the contribution of non-point sources to the marine pollution load. In some islands, these sources pose a greater threat to marine and human life than point sources.

In brief, then, without an inventory of the source and nature of the pollutants flowing into the Caribbean, neither UNEP nor the involved nations can set up a rational program for controlling the pollution.

The suggested procedure, in essence, for the inventory is as follows :

- obtain raw field data ;
- assess these data ;
- compile the data in standard format ;
- store and access the data through computer networks ; and
- periodically update existing information.

2 - Impacts of land-based sources :

There is little advantage to a government to control existing pollution. This statement is true if, at the same time, the government does not anticipate and regulate the impacts of new sources of pollution. This notion, in the four-part program, is the second part : the need for proper environmental assessments of new projects, and their regulation by governments.

An ample literature tells about the advantages of governments' requiring environmental assessments of major new projects. Unfortunately, such assessments are not always made. When they are, especially in small islands, there is often a lack of expert advice to analyze the resulting reports. Moreover, some entrepreneurs use essentially the same assessments for every projects.

The cure for irrelevant statements lies in mutual cooperation among the experts of protocol nations. A cure also calls for involving international organizations such as UNEP ; and in the case of the Caribbean, the Environmental Health Institute in St. Lucia, and the Pan American Health Organization. Professional societies, and similarly qualified private organizations acquainted with the problems of small islands, could also assist in acquiring proper environmental assessments.

It is in the impact realm that the fate of islanders lies, and it lies far beyond the damage that might occur to a school of fish, or the loss of part of a beach. It can affect the family life of a community, and the stability of its population.

If polluted beaches deter tourists ; if, as a result, hotels and other industries serving the tourists, discharge some of their employees ; if to get new jobs, the wage earners leave their homes for employment ; then the stability of the family begins to weaken. If the situation does not change, the family can cease to exist.

What is pictured is not a far-fetched scenario. It happened in the early 1980's in Puerto Rico, in the Condado area, before the beach waters were cleaned up. It happens wherever pollution serves to suffocate a marine industry. Consider what damage an ill-designed coastal construction project, and its erosion products, can do to an artisanal fishery !

3 - Water quality criteria and standards :

The third and most important element in the four-part recommendation calls for establishing water-quality criteria and standards. Countries can use them to measure the usefulness of their waters : to maintain the integrity of their waters ; to regulate the users, and to monitor their effluents. If there is a coinage in water-pollution management and control, it is struck in water-quality criteria and standards.

People not familiar with water pollution jargon sometimes see criteria and standards as synonyms. This misunderstanding strikes terror into the hearts of scientists and regulators. They rely on the difference in meaning to give technical as well as political tools to governments to regulate the quality of their waters -and thereby, their uses.

Derived from much research, the criteria seek in quantitative terms to relate the quality of a body of water to its use. The quality of water can be expressed in terms of its physical, chemical, biological and aesthetic characteristics (WATER QUALITY, 1972). Clearly, the amount of heavy metals or PCBs allowed in the waters where fishing is permitted, would be less than for waters used solely as a ship channel.

Thus, a regulator may designate for commercial fishing a certain stretch of water. He determines the criteria that will support the water quality needed for this use : low concentrations of heavy metals, for example. Then he prescribes these criteria as the standards for this stretch of water. The caterpillar becomes a butterfly : the criteria become standards. The standards then become a tool for regulating the discharge of pollutants into the designated waters.

Developing islands and other such lands could designate some of their waters strictly for transport uses. The water-quality standards would be relaxed ones. The islands could compete with the developed lands, and attract industry looking for such relaxed standards. However, the island courts the danger of driving down the health of its citi-

zens, and turning away whatever tourist trade it may have.

The water-quality criteria available to the Caribbean suffer a critical deficiency : they are derived from the testing of temperate-zone marine organisms living under temperate-zone conditions. The conditions are different from those that exist in the sub-tropical Caribbean. The organisms are different, their life styles are different, their media are different in terms of temperature, salinity gradients, organic carbon and suspended particulates.

For criteria to be effective and relevant to the Caribbean, the nations of the area will have to derive their own. This is a big, long, and expensive task -and an essential one. While new criteria are under development, the region could use or modify -in place of none- the criteria existing for the temperate zone.

4 - Pollution control strategy :

The aim of controlling the pollution of any regional sea resides in the self-interest of the nations bordering it. If these nations could be assured of a continuing economic health of their citizens, and their physical health as well, and of pleasant places to live and visit, then it is doubtful that many governments would seek environmental protocols. Nor could the governments be easily criticized.

The last of the four elements in the plan recommended for the Caribbean protocol recognizes this self-interest of nations. The strategy admits flexibility based on the degree of development of the nations, and the desires of their citizens.

The strategy to attain the best quality of the Caribbean consistent with the aims of nations would use techniques based on :

- marine water-quality standards ;
- effluent standards ;
- environmental planning ; and
- best management practices.

CONCLUSION

I want to close by noting that there are many ways to pollute a regional sea. However, there are only a few ways to control the pollution. Know the sources of the pollutants ; know their effects ; regulate the effluents to meet the needs of the community ; and for feedback, monitor the quality of the water.

REFERENCES

ARCHER A.B. 1987 - The Impact of Land-Based Sources of Pollution on the Marine Environment, p. 4, South and West Coasts Sewerage Project, Barbados

WATER QUALITY 1972 - Water Quality Criteria, EPA-73-033, p.2, Environmental Protection Agency, Washington, D.C.

WATER QUALITY 1986 - Water Quality Criteria, EPA/5-86-001, Environmental Protection Agency, Washington, D.C.

WORKSHOP 1989 - Puerto Rico Workshop on Land-Based Sources of Marine Pollution in the Wider Caribbean Region. U.S. Man and the Biosphere program, Dept. of State, Washington, D.C., p. 2

The opinions expressed here are not necessarily those of the U.S. Man and the Biosphere program, nor of its sponsors.

LES LIEUX NUS. APPROCHE DE L'ILEITE OCEANIQUE

Joëli BONNEMAISON
ORSTOM, Paris (France)

RESUME

L'île est d'abord une rupture, une déchirure de l'espace, c'est un lien rompu avec le reste du monde et donc un espace quasi intemporel, un lieu à l'état pur, un espace quasi sacré. Il y a plusieurs degrés dans l'îleité, ou si l'on préfère, il y a une échelle dans les degrés de la véritable insularité. L'île, lieu de la rupture originelle se tient dans la cicatrice même de cette rupture, c'est-à-dire dans son rivage. Mais ceux qui vivent dans l'île sont rarement ceux qui en rêvent. Ils vivent ce rivage comme une rupture, parfois comme un ennui, parfois encore comme un malheur. Dans une «vraie» île, l'espace est une sorte de lieu absolu; rien ne peut lui échapper, tout renvoie à lui. Les peuples d'Océanie sont là; en face du paradigme de leur existence géographique. Pour en atténuer la contrainte, ils ont développé deux représentations: l'île est habitable dans la mesure où elle n'est pas un centre, mais l'élément d'un parcours qui la dépasse et la «réunit» ainsi au monde: l'île est vivante dans la mesure où son espace est un lieu enchanté qui la relie à la divinité...

MOTS-CLES: îleité - Océanie

ABSTRACT

The island is firstly a break, a tear in space, it is a link broken away from the rest of the world and, therefore, a quasi-intemporal territory, a place in its purest state of being, a quasi-sacred place. There are several degrees of «island-ness», or, if you prefer, there is a scale in the degrees of true insularity. The island, the place of the initial rupture, finds itself within the very scar of this rupture, within the break. But islanders in fact are rarely people who dream of living on an island. They feel the break, like a rupture, sometimes with difficulty, or even with sadness. On a «true» island, space is a sort of absolute place; nothing can escape it, it contains everything within its bounds. The people of Oceania are like this; facing the paradigm of their geographical existence. To reduce its constraints, they have developed two representations: the island is inhabitable so long as it is not a centre, but an element within a chain movement which goes beyond it and «reunites» it with the world; the island is alive in so far as its space is an enchanted place which links it to divinity...

KEY-WORDS : insularity - Oceania

Michel TOURNIER, auteur de «Vendredi ou les limbes du Pacifique» (1972), avouait dans un entretien donné à la revue «Silex» (1979), qu'en réalité il n'aimait pas les îles. «Pour moi, affirmait-il, l'île est une prison, c'est Cayenne, l'île du Diable ou l'île de Ré... l'île fonctionne comme clôture, mais pas comme lieu privilégié.»

J'ai pour ma part vécu et travaillé très longtemps dans les îles du Pacifique Sud, que les littératures spécialisées dans l'exotisme présentent, comme des îles de bonheur, d'innocence et de beauté, j'avoue être partagé. Mon expérience des îles d'Océanie se limite, il est vrai, à la frange mélanésienne qui a toujours beaucoup moins attiré et fait rêver les Européens que la partie polynésienne proprement dite. Sans doute parce que les femmes de Tahiti ont bien accueilli les navigateurs européens lors des premiers contacts, tandis qu'en Mélanésie ceux-ci ne purent jamais les approcher, ni même les entrevoir et en demeurèrent frustrés. On peut comprendre ce qu'éprouvèrent les marins après plusieurs mois de navigation. La naissance des mythes tient parfois à peu de choses, le nez de Cléopâtre en est un autre exemple...

En outre, j'ai toujours ressenti que chaque île était un lieu unique, différent des autres et qui se prêtait

mal aux généralisations. On y passe très vite d'un sentiment extrême à un autre. Certains paysages vus de haut, certains matins sont insoutenables tant ils sont beaux, certains soirs, certaines nuits peuvent porter une angoisse profonde, des journées n'être que le lent déroulement d'un temps long et mortel comme l'ennui. C'est un peu ce que Jacques Brel a voulu exprimer dans sa très belle chanson sur les Marquises...

Espace clos, sans échappatoire, l'île renvoie au plus profond de soi, à sa propre vérité comme la vérité élémentaire des choses. L'île se meut dans une autre dimension de l'espace-temps : c'est un «lieu nu», qui se tient seul; ses liens naturels avec le reste du monde ont été coupés. Les îles font penser aux *monades* de Leibnitz, à des atomes d'espaces éclatés et hors du temps, qui n'existent que bercés par la «grande harmonie pré-établie du commencement du monde».

L'ILEITE COMME RUPTURE...

Abraham MOLES (1982), un psychologue de l'espace a créé le terme de «nissonologie» ou «science des îles». Selon lui, certaines îles sont plus «îles» que d'autres. «Il y a une échelle de l'îleité», écrit-il

joliment, «qui définit un ordre de l'insularité. La grandeur de l'île y joue naturellement un rôle, mais pas exclusivement». Mais l'analyse d'A. Moles mérite d'être élargie. Plus psychologique et littéraire que vraiment géographique, elle s'arrête à une expérience surtout «méditerranéenne»; «l'échelle de l'iléité» océanienne reste à définir.

Qu'est-ce qui fait qu'en Océanie une île est plus «île» qu'une autre? Qu'est-ce qui au fond caractérise l'iléité? Peut-être la rupture; «L'île, c'est la rupture d'un lien», comme dit encore TOURNIER (1972).

Toute île résulte à l'origine d'un cataclysme, d'une éruption ou d'une cassure originelle d'ordre physique avec les grands espaces des continents. L'île, fruit de la rupture d'un lien originel, se caractérise par la marque de cette rupture, c'est à dire par le littoral qui l'entoure. Une île existe par son rivage; la substance même d'une île, c'est son rivage qui la lui donne. Et sans doute, n'y a-t-il pas d'îles qui soient plus «îles» que les atolls coralliens des mers chaudes, lorsque le lieu de l'île se confond avec la ligne même du rivage et n'est que ça.

Les rivages très bas des atolls, simples virgules de sable perdues au ras des flots transparents, lorsque n'émerge pour seul relief que la cime de leurs cocotiers, représentent sans doute la forme la plus pure de l'iléité. Mais on doit alors considérer que les gens du Pacifique Sud n'ont peuplé les atolls qu'en dernier et semble-t-il avec réticence: pour un Océanien en effet, une bonne île n'est pas forcément une vraie île. Le bon modèle de l'île, c'est une «île haute» formée d'un rivage et d'une montagne. Le rivage des atolls, même soulevés, comme celui d'Ouvea, est une forme inachevée: l'espace manque, les bons sols aussi, l'atmosphère est confinée, quasi douloureuse. Ces atolls sont souvent des lieux de tragédie. Pour des raisons inverses, une île-montagne qui tombe abruptement dans la mer, et n'a ni rivage, ni mouillage, est tout autant hostile. Car même si la «montagne est belle», l'absence de rivage la condamne au syndrome du confinement, il manque alors à l'île le littoral ouvert qui permet de maintenir le lien avec le reste du monde.

Les îles-montagnes, aux côtes fermées, abruptes, et sans «hâvre» sont pour cette raison perçues en Océanie comme des prisons qui portent leurs habitants à la déraison: elles sont tout autant difficilement habitables que les îles-rivages. A chacune il manque en effet l'un des termes de la

bipolarité insulaire: une «bonne île» est une montagne entourée d'un beau rivage qui peut servir de port.

LA DIALECTIQUE RIVAGE/MONTAGNE

Dans les îles hautes du Pacifique comme peut-être dans toutes les grandes îles montagneuses, il existe deux types de peuplement, voire deux cultures: les cultures du rivage d'une part, les cultures de l'intérieur de l'autre. Cette séparation est particulièrement accusée en Papouasie Nouvelle-Guinée et d'une façon générale dans l'ensemble de la Mélanésie où s'individualise une civilisation des Hautes Terres par opposition à une civilisation du rivage. Cette «différence» poussée jusqu'à ses extrémités par une société volontiers logicienne, semble s'être développée *in situ*, au fur et à mesure que ces peuples s'enracinaient dans leurs territoires.

A leur arrivée sur les îles hautes, les gens des pirogues s'établirent en effet sur les mi-pentes des reliefs, un peu comme s'ils hésitaient encore entre la mer et la terre, entre le rivage et la montagne. Ils partagèrent l'espace en «tranches de gâteau», chaque territoire associant une base de littoral à un secteur de montagne, ces deux milieux étant mis en valeur l'un et l'autre de façon différente et complémentaire. Une évolution s'est ensuite produite dans ces îles, partout du moins où le relief s'y prêtait et lorsqu'aucune autorité centrale n'existait pour en contrecarrer le mouvement. Les populations se scindèrent en effet en groupes de mer et en groupes de terre, chacun poussant jusqu'à son extrémité logique les virtualités d'exploitation du milieu écologique qu'il s'appropriait.

Sur ces îles hautes les populations se sont ainsi divisées en «men sol wora» (hommes de l'eau salée) comme on dit dans le pidgin de Vanuatu ou des Salomon, et en «menbush» (hommes de la brousse). Les «sol wora» forment le peuple du rivage et des collines littorales: ils sont constructeurs de pirogues et cultivateurs d'ignames, pêcheurs et planteurs de cocotiers, leurs territoires vont rarement au-dessus de 500 m d'altitude. Les «menbush» représentent le peuple «terrien» des montagnes de l'intérieur des îles: ils sont cultivateurs de taros ou de patates douces et grands chasseurs-cueilleurs.

Les groupes de «mer» ou de «terre» creusent à plaisir leurs différences et se spécialisent pour mieux échanger avec leurs partenaires des produits dont l'offrande est au cœur des grands rites d'alliance. Chacun tient à cœur de surpasser ou d'égaliser

l'allié en générosité : taros contre ignames, poissons contre produits de la cueillette en forêts, produits de la terre contre produits de la mer... (BONNEMAISON, 1975).

La valeur de l'échange n'est d'ailleurs pas seulement matérielle ; rites et offrandes symboliques sont encore plus essentiels. A Tanna, les gens du rivage mangeaient et partageaient la tortue avec leurs alliés au cours d'un très vieux rite lié au culte du crâne qui semble renvoyer aux aurores de la civilisation océanienne. Les gens de la terre, longtemps culturellement dominés par les premiers, trouvèrent un produit digne d'échange, lorsque le cochon leur arriva de l'Est et semble-t-il par le détour de la Polynésie. Les «menbush» purent alors échanger le cochon contre la tortue et brandir les pouvoirs magiques de la terre face à ceux de la mer (BONNEMAISON, 1987). La séparation entre les deux mondes n'est donc pas seulement matérielle, dès l'origine elle était aussi et peut-être plus encore, culturelle et rituelle.

LA VOLONTE DE DIFFERENCE

L'histoire des îles du Pacifique a été marquée par une rivalité constante, par des cycles de guerres et d'alliances entre les chefferies du rivage et les chefferies du centre. Les systèmes culturels eux-mêmes reflètent une volonté de différence qui crée des mondes rivaux, alternativement alliés ou ennemis, un peu comme s'il avait fallu aux gens des îles qu'ils recréent l'altérité nécessaire pour dépasser un mimétisme qui, dans le contexte des petits espaces et dans une situation de forte proxémie, aurait risqué autrement de conduire à une rivalité mortelle (BONNEMAISON, 1986).

La volonté de différence se poursuit encore aujourd'hui. Les groupes du rivage mélanésien acculturés de tout temps par d'incessants contacts culturels adoptèrent très vite le message chrétien et s'en firent d'ardents prosélytes. Les groupes du centre se replièrent à l'inverse sur des attitudes de conservation culturelle et restèrent attachés à leurs propres systèmes traditionnels d'explication du monde. Certains les conservent encore aujourd'hui, comme à Tanna (Vanuatu) ou sur les hautes terres de la Nouvelle-Guinée.

Toute une part de l'histoire des îles du Pacifique peut ainsi se comprendre comme une relation intense, dominée par la rivalité, la guerre et l'alliance entre les gens de mer et les gens de terre, chacun des partenaires ayant bien compris son

rôle et le jouant à la perfection comme c'est le cas à Tanna. Les «menbush» de l'intérieur sont parfaits dans leur rôle de païens tenaces et fiers de l'être, les «men sol wora» leur donnent une ferme réplique dans leurs rôles de chrétiens zélés et dominateurs. Pour compliquer encore le jeu, un troisième groupe se démarqua très vite au sein du camp chrétien, pour adopter une nouvelle religion syncrétique, issue de sa propre tradition et de l'apport du millénarisme chrétien : la religion de John Frum (BONNEMAISON, 1986, 1987, 1988).

Une «bonne île», on le voit, est en Océanie une île très compliquée où l'on ne s'ennuie guère. L'idéal est atteint lorsque la diversité de l'espace permet aux différents groupes de se spécialiser écologiquement pour mieux se différencier culturellement. Pour cela il est bon de disposer d'un rivage et d'une montagne avec une population pour l'un et une population pour l'autre ; mieux encore une «côte au vent» et une «côte sous le vent» avec au milieu un beau plateau, parfois un volcan, soit trois groupes de partenaires différents, comme c'est le cas de Tanna. Voilà en termes très simples «le meilleur des mondes» des gens des îles de Mélanésie.

Ce détour nous permet une première approche de l'iléité océanienne. Dans une «vraie île», le centre de gravité est proche du rivage, la mer l'emporte sur la terre, la civilisation de la périphérie l'emporte sur celle du centre, soit que les groupes de l'intérieur soient moins forts ou moins créatifs que ceux du littoral, soit que pour des raisons d'histoire, de taille ou de relief, les groupes de la montagne n'existent pas ou soient en masse trop faible. Dans ces cas l'île bascule vers son rivage : elle est un rivage, une périphérie tournée vers l'extérieur et vers la relation ultra-marine.

Une île sera à l'inverse moins «îlienne» et plus «continentale», si sa population vit loin des côtes et néglige le littoral ou lui tourne le dos. Si d'une façon générale les îles polynésiennes et micronésiennes sont des îles-rivages tournées vers la mer, les îles de Mélanésie sont souvent en revanche des îles où domine l'aspect «continent». Mais le modèle admet bien des exceptions car l'idéal géographique des peuples du Pacifique est dialectique et cherche l'union des contraires : une «bonne île» est une île à deux faces, lorsque rivage et montagne, mer et terre, s'équilibrent, s'opposent et se complètent.

L'iléité n'est donc pas un phénomène culturellement neutre, elle accentue des différences, qui s'expriment par une occupation de l'espace et par

la mise en valeur des contradictions du milieu géographique. L'univers simplifié des îles est ainsi diversifié à plaisir jusqu'à devenir un continent en plus petit.

LE TRIOMPHE DE LA PERIPHERIE

On sait que les géographes des continents s'entraînent avec satisfaction à penser le monde en termes de centre et de périphérie. Les géographes des îles en revanche n'ont pas poussé jusqu'à leur terme les enseignements qu'ils pouvaient tirer de la géographie des îles et des archipels.

On tend à imaginer les vraies îles comme des mondes vraiment isolés et clos, des lieux de dénuement ou des ermitages du bout du monde. La médaille d'or de l'îlétité reviendrait dans ce cas à Sainte Hélène ou mieux encore à Tristan da Cunha, perdues au milieu de l'Atlantique Sud ou à Pitcairn et l'île de Pâques dans le Pacifique Sud.

Cette conception est «vue des continents» mais les habitants des îles du Pacifique Sud voient leur monde comme un archipel. A leurs yeux l'univers est une myriade d'îles en relation les unes avec les autres. Ce monde éclaté dont l'îlétité est la norme n'a pas de centre, il est fait de réseaux qui jettent sur l'espace un vaste filet de relation qui se noue dans certains lieux et se relâche dans d'autres, mais qui n'en oublie aucun.

Cet espace «en filet» ou *réticulé*, pour employer une heureuse expression utilisée par le philosophe G. SIMONDON (1969), n'a ni centre, ni périphérie, il crée un tissu, dont la structure est le maillage. Les îliens voient la mer comme une route qui réunit les îles et crée des «effets d'archipels». Aucune île n'est vraiment isolée, chacune est à l'interface d'une autre. Il n'y a pas de clôture : tous ces lieux deviennent des liens.

L'espace traditionnel du Pacifique exprime comme à la perfection l'idée de réseau ; des messages, des objets, des échanges circulaient qui, de proche en proche, pouvaient aller très loin. La relation par mer apparaissait beaucoup plus sûre que la relation par terre et paradoxalement favorisait la communication. L'une de mes grandes surprises en Mélanésie fut par exemple de m'apercevoir que les groupes côtiers du rivage Est de l'île d'Aoba (Vanuatu) communiquaient en permanence avec ceux du rivage Ouest de l'île voisine de Pentecôte, alors qu'ils n'avaient aucune relation avec les groupes de la côte Ouest de leur propre île, dont les séparait un *no man's land* terrestre.

Dans la langue de Tanna, la pirogue est la métaphore du groupe social. Les îles du Pacifique vivent grâce à leurs routes de pirogue, leurs rivages sont des ports et la mer qui les sépare un espace de relation privilégié. Les pouvoirs, les richesses circulent constamment comme dans le rite du Kula décrit par MALINOVSKI dans sa célèbre recherche aux îles Trobriand (1922) : les biens de l'alliance, dont les colliers de coquillage et brassards de prestige, passent successivement d'un allié, d'une île à l'autre, formant un trajet circulaire. Dans une telle société, chaque rivage accepte, paie et renvoie les présents qui tournent en permanence le long des chemins d'alliance ; le flux ne converge pas vers un centre hypothétique, où les biens s'accumuleraient mais il circule de lieu en lieu, créant une structure réticulée de l'espace. Le cycle du Kula est l'image même de ces systèmes de relation «en maille de filet» qui autrefois régnaient dans la plus grande partie du Pacifique Sud, et dont aucune île, aucune façade littorale n'était exclue.

Robinson Crusoë était vraiment un marginal, un homme seul vivant dans un lieu nu. Au sein de son système traditionnel, l'homme des îles du Pacifique est tout le contraire, il vit par et dans un système de relation qui lui permet de transcender la clôture physique de ses lieux. Grâce à l'existence des «routes» qui font réseau, son île devient enfin habitable. Robinson sort de sa prison et devient un «roi» en communication avec d'autres «rois», chacun chez lui.

L'îlétité océanique est synonyme de réseau. L'île incarne la souveraineté du local ou encore la prédominance de la périphérie sur le centre ; ce qui compte dans un système de ce type n'est pas ce qui converge vers le centre mais ce qui circule grâce aux périphéries. Il s'ensuit qu'on peut se demander si le concept d'Etat-nation est un concept bien adapté à la réalité insulaire. Probablement pas. Au plus profond de l'îlétité se tient un fond d'égalitarisme, voire d'anarchisme, une vocation à la diaspora dont le modèle du réseau tient lieu à la fois d'expression et de support (BONNEMAISON, 1989).

L'ILE, LIEU D'ABSOLU

Mais une île est aussi un lieu plus ou moins magique. La rupture de l'île avec le monde la projette hors du temps et la relie par là à la divinité. Tout se passe comme si le «lieu nu» appelait pour devenir «habitable» à un prodigieux habillage d'enchantement et de magie.

Lieux absolus, certaines îles deviennent alors des *lieux d'absolus*. Au Vanuatu, Tanna se revendique comme étant le lieu d'origine de toutes les autres îles : son espace est enchanté, parcouru d'un réseau fabuleux de routes et de «lieux sacrés», «taboules» en pidgin. Chacun de ces «lieux sacrés» est associé à un pouvoir magique incarné dans une pierre par un esprit, par un héros ou par un «dieu» du panthéon traditionnel : la somme de ces lieux forme une véritable cosmogonie, une géographie sacrée où se lit la conception traditionnelle du monde.

Par cet enracinement dans la magie, l'île devient alors un espace enchanté, non pas produit par la société, mais au contraire producteur de société. En ce sens la structure spatiale surnaturelle, placée par les premiers habitants, précède l'organisation sociale «naturelle»; elle ordonne la répartition dans l'espace des hommes et des pouvoirs politiques, qui n'existent que par leurs fondements «magiques». Voilà un bel exemple de cas-limite où la géographie précède et explique la société. Rarement un espace n'a été investi d'autant de pouvoirs et de symboles, cette sacralisation de l'espace ne pouvait avoir lieu que dans une île...

Les exemples de ce type sont multiples : Aoba, appelée précisément «l'île des dieux» joue ce rôle pour les îles du Nord. Dans un autre monde, Thulé, au Nord de l'Europe est aussi l'île sacrée des peuples germaniques insulaires et littoraux qui voyaient là le centre spirituel de leur origine. Ces îles sacrées représentent les centres des systèmes d'archipels traditionnels, mais leur but n'est pas tant de développer un pouvoir politique central que de construire un lien trans-territorial qui réunit les îles mystiquement avant de les réunir dans un réseau politique et matériel.

L'îlénité traditionnelle, même lorsqu'elle est associée à des images paradisiaques comme c'est parfois le cas dans le Pacifique Sud (pas toujours), renvoie ainsi à des métaphores de spiritualité. L'espace ludique des touristes d'aujourd'hui ou des «clubistes» en vacances reste un «espace-ersatz». Il n'a pas de signification ; les vacanciers ne font que passer, ils recherchent un décor de rêve souvent artificiel. Les habitants cherchent ici une raison de vivre.

L'ILEITE CREATRICE

Les trois dimensions de l'îlénité océanienne : l'effet de rivage, l'organisation réticulée de l'espace, la sacralité, expriment la quête des gens des îles qui

cherchent à multiplier les liens qui permettent de dépasser le confinement de leur espace. Vivre dans une île, ce n'est donc pas vivre dans l'isolement ou dans un espace «délivré» d'autrui, c'est au contraire vivre dans un espace où la communication est dense, et où «l'autre» est non seulement présent, mais particulièrement «proche».

Car le problème de l'île, c'est l'espace. Les gens des îles cherchent à le résoudre en créant un univers culturel fort, en diversifiant leur espace et dans certains cas en l'enchantant. Non seulement ils arrivent ainsi à intensifier leurs liens entre eux et avec les membres de leurs réseaux, mais encore ils apportent à cette relation un surcroît de signification par la culture de la différence et la valorisation du sacré...

Vivre dans une île du Pacifique, avec pour seul vis-à-vis, parfois très loin et hors des horizons, d'autres îles tout aussi isolées, sans que l'on sache même qu'existe ailleurs un continent, ressort au fond du «grand art». L'intensité du lien social, l'enchantement des lieux, sont autant de réponses apportées par les gens des îles à la solitude, à l'éclatement et à la finitude de leur espace. Tout se passe comme si les sociétés d'îles avaient cherché à dépasser la rupture géographique par un supplément de «social» et par un cheminement culturel... La définition profonde de l'îlénité océanienne est peut-être là : c'est une «recherche du graal», mais par un voyage sur place, par une quête interne d'autant plus profonde et vertigineuse qu'elle intervient dans un espace étroit et tourmenté. L'homme des îles s'évade de son espace par l'aventure de l'esprit, non pas en planant vers le ciel comme le proclame M. SERRES (1983) dans son éloge de la plaine de la Garonne, mais en creusant vers le bas, dans le ventre même du lieu.

Les îles, coupées du monde, doivent inventer le monde, sinon elles meurent. Le triste destin de l'île Sainte-Kilda, au Nord de l'Ecosse, morte d'avoir été «normalisée» au début de ce siècle par un pasteur qui voulait sauver des Celtes rebelles et trop païens, représente un bel exemple de la créativité et de la fragilité culturelle des îles. L'île avait su créer son équilibre social et écologique dans une relation négociée avec la grande terre voisine ; cet équilibre détruit, elle fut abandonnée par une population, privée de raison d'être et plongée dans le plus sinistre des désespoirs.

Pour Sainte-Kilda l'écossaise, le sort est joué, l'île depuis le départ de tous ses habitants, en 1930, n'est plus peuplée que de moutons car son climat est trop dur pour accueillir des touristes ou des

résidences secondaires. Des commandos de l'armée britannique viennent en été s'y entraîner pour des expériences-survie. A Tanna, rien n'est joué. Une véritable guerre culturelle y oppose païens, néo-païens, John Frumistes et chrétiens, depuis plus d'un siècle. L'enjeu n'est autre que le refus par les partis de la Coutume de l'occidentalisation de leur monde, c'est-à-dire sa banalisation.

Entre ces deux îles-symboles, le sort des mondes insulaires paraît fixé : destruction ou résistance. Ailleurs la tragédie de certaines îles se joue à huis-clos, sans témoin et sans échappatoire. Une certaine modernité qui produit dans certains cas (pas toujours) un mieux-être matériel uniformise et occidentalise : c'est le prix à payer. Les lieux des îles deviennent dès lors des espaces de banalisation, des lieux nus, sans culture et sans souffle. Elles se vident de leur force propre et bientôt de leurs habitants...

Le dilemme ne frappe peut-être pas particulièrement les îles, il frappe aussi les régions, les villages, les quartiers, partout où le local et le global s'affrontent. Mais les îles révèlent ce drame sous une lumière crue. On a parlé des îles en termes de laboratoires et de conservatoires culturels, mais elles ont quelque chose de plus : elles révèlent le monde et ses contradictions. Elles agrandissent en champs clos chacun des personnages qui s'affrontent, elles transforment les drames en épopée et les faits en symboles. Les îles sont des révélateurs qui expriment le monde.

BIBLIOGRAPHIE

BONNEMAISON J. 1975 - Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides. *Journal de la Société des Océanistes*, n° 44-45, p. 163-232, 259-281

BONNEMAISON J. 1986 - *La dernière île*. Ed. ORSTOM-ARLEA, Paris, 408 p.

BONNEMAISON J. 1987 - Les fondements d'une identité. Tome I : *L'arbre et la pirogue* (1986), Tome II : *Les hommes-lieux* (1987); Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 201

BONNEMAISON J. 1989 - L'espace réticulé. In : *Tropiques, lieux et liens. Mélanges offerts à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 620 p.

MALINOVSKI B. 1922 - *Les Argonautes du Pacifique* (traduction en français parue en 1963), Ed. Gallimard, Paris

MOLES A. 1982 - Nissonologie ou science des îles. *L'espace Géographique*, n° 4, p. 281-289

SERRES M. 1989 - *Détachement*. Ed. Flammarion, Paris

SIMONDON G. 1969 - *Du mode d'existence des objets techniques*. Ed. Aubier, Paris

TOURNIER M. 1972 - *Vendredi ou les limbes du Pacifique*. Ed. Gallimard, Paris

TOURNIER M. 1979 - Entretien recueilli le 1er novembre 1979 par Daniel Bougnaux et André Clavel. *Silex*, n° 14

AN ENQUIRY INTO THE SEMIOTIC NATURE OF MAN AND HIS INSULAR SPACE

Diarmuid O'PEICIN
Islands Trust (Irlande)

ABSTRACT

The human individual living outside of his island community may find less meaning to life and may find life considerably less fulfilling. His interpretation of his surroundings, the historical connotation, his interaction with «his» people create his socially given cultural world. In the island culture, man, in the private and public world of his daily life, has a role and ritual of living - living within the community with well defined actions and meanings. His reality is first and foremost a linguistic reality, a symbolic system. Symbols which convey much to the islander may and will not necessarily be interpreted in favourable and subtle detail by the outsider. To try and explain this culture, the island culture I have decided to focus on representative issues in the representative community with the representative characters.

MOTS-CLES: island culture

RESUME

Il se peut que l'être humain qui vit en dehors de sa communauté insulaire ait du mal à comprendre le sens de la vie et qu'il la trouve nettement moins épanouissante. Son interprétation de son environnement, sa connotation historique, ses relations avec «son» peuple forment son monde culturel tel qu'il est défini par la société. Dans la culture insulaire, l'homme, dans l'univers public et privé de sa vie quotidienne, se donne un rôle et vit selon un rituel - vivre au sein de sa communauté dans laquelle les actions et les codes sont parfaitement définis. Sa réalité se trouve être tout d'abord une réalité linguistique, un système symbolique. Des symboles connus des îliens sont souvent méconnus des gens de l'extérieur, qui ont du mal à saisir et à apprécier leur subtilité. Dans un effort d'explication de cette culture, la culture insulaire, j'ai choisi de me limiter à des sujets représentatifs, d'une communauté représentative, avec comme références, des personnages représentatifs.

MOTS-CLES: culture insulaire

HARMONY - DISCORD

For man to be at peace with himself and useful to society it is necessary for him to make sense of his world, to understand his relationship with his fellow man, and to be in harmony with his surroundings.

The island man appreciates his insular world, he makes sense of it in «his» way. He personally interacts with his immediate and immanent world. The Islanders in their home setting have a structured world of objects that is meaningful and simultaneously present for them. Island People, incidentally, are not necessarily curious about their contact with the outside world. To emphasise the point let us look at what I consider to be the case of an Islander without his insular space. The islander, living outside the context of his native community, outside the familiar territory, may find less meaning to his life.

In his new situation he may find it hard to adapt and get on with life and to deal with a «handicap of separation», -a withdrawal of his elemental desires.

Off the Island, does he recognise his new world - linguistic, cultural, physical, social, spiritual ?

We must understand that he is away from home. He is confronted with many new problems. Would you not agree that his basic problem is to be accepted in his new environment ? He's got a linguistic problem ; will he be able to communicate properly ? The cultural and social problems, he may have, stem from the pattern of living he has acquired over the years. His new community will assume his «make-up» -his biography. They will outline a description of what they think he is. This representation is called projection -a projected image. We, on the Mainland, do not have adequate information about this island man and his people. This reference gap is the sad reason for the island man's non-acceptance by Mainland society and it may well be why we tend to bring discredit on the island man. We must be prepared to make the effort to bring his history up-to-date.

When this «awkward» island man enters his new community, people make little effort to know him at all. Outside his home the islander finds himself alienated in society.

Because a considerable part of his life has been spent on the island he has a strong personal identification on the island, his character is well-rounded, when he is with his own people. He may leave these behind him.

Generally, we have found that authorities pay insufficient attention to knowing about the island people, and they have little or no appreciation of the importance of the islanders' history, their spirituality and their environment (*spirituality may be defined here as the attitudes and beliefs that shape us and move us*).

The way the islanders try to converse with people on the Mainland, and to integrate with them may sometimes be considered as imposing. Unfortunately even for those of us, the informed, empathetic and discerning, they appear to look awkward. Instead of saying, «There's an awkward person», understand their simplicity, understand that they are an authentic people.

HABITAT - AWARENESS

His functioning with his people, his construction of his island surroundings, the historical and conceptual continuity, create his socially given cultural world. Do we really know this world ?

The islander's soul finds a liberty and a sense of place evident in his island environment. The island man's soul sees the need for a real community that allows him to be spontaneous and natural. The islander needs constant reassurance that the island is there and alive. The effect of the Sea as their master, their traditions, and various island activities have helped them define themselves as island people.

Initially, I found it hard to understand this world, because the island symbols did not bear any resemblance to the mainland symbols that I knew.

HISTORY IN CONTINUITY

The islanders see things in a different light from us. Their values are announced in their forms of expression, with their biases and also in their history and customs. We see a whole tapestry of tradition and spirituality in the island culture.

To analyse the islanders' experiences we must acknowledge the history of their past and recognise their value-system of customs and laws, instructed, tempered, and moulded by time. It is such a rich tradition with historical meaning and spiritual human culture.

We state that the islanders' attitudes may be explained in terms of the history that has shaped him

and even the distant experiences of his race. His identity is drawn from the continuation of mores, attitudes, values and spirituality. The islander in everyday life has a role to play, but a role nonetheless that gives him a standing in society. It is his position in society that makes him an effective man and allows him his self-esteem. Far from being impoverished, socially, as is the common view about the Island society, their world is very attractive. Their social order is manifest in their every action. The islander has a role in the private and the public world. He has a ritual of living that expresses this apparent role.

We must accept that the islander lives in his community with well-defined actions and meanings. He subscribes to the adapted ritual patterns of island behaviour. This establishes, for the island man, a sense of continuous identity with his island. He can say «I am an island man». He invests his island with expressive powers. The islands belong to the islanders. It is where conditions and situations of relevance allow the islander to live a fulfilling life. It is his Universe of significance.

ENVIRONMENT AND ATTITUDES

The world of the islander is full of symbols, identifying his environment and intensifying his spiritual sense of place. What we should understand is that this place and its meaning remain inseparable for the island man.

«One of the most obvious signs of insularity takes the form of a different way of speaking which is at the same time a different way of thinking.»...

Michel Foucault says this to us and he adds that «language defines and determines the status of the members of a whole society».

The islander's most immediate reality is a linguistic reality - a symbolic system. Symbolisation as a mode of expression is neither optional nor arbitrary. Through language culture is learned and transmitted. When people have spoken a common language for thousands of years, language must reflect their outlook, their philosophy, and their way of life.

Our language world doesn't allow us to use the same language as the island man. Language, however artificial a process, makes communication useful, intelligible, and effective. Effective communication is trying to create mutual understanding. The island man is trying to impart his

beliefs and values. Does he have difficulty in communicating with us ? Filters affect what he says and how we interpret it.

The islander doesn't live in an objective world alone, but very much at the mercy of traditional language which has become the medium of expression in his society. In his language, a common vernacular, the islander finds a reassuring speech.

«It is well known that no two languages are sufficiently similar to represent the same reality». Our society's language habits dictate how we choose to interpret what we hear. To think that we can significantly absorb and appreciate the richness of a culture without the guide of their linguistic symbolism is an illusion.

«A study of the language results in bringing up to the surface significant relations between the culture and the language in which it was developed». We are not sufficiently informed of the island man's culture. The island man may not attach the same meaning to the words we use. His conventions or codes are different. Communication may be blocked or filtered by the attitudes that he has, and that we have.

REFERENCE AND RITUAL

If he were to use words as we do in «civilised» society, he could produce meanings which were likely to be understood by us, and vice versa.

It all comes back to the idea of codes and conventions ; *(codes are a system or guideline of words or word-groups or symbols, with arbitrary meaning for the processing of information. Conventions are practices or agreements based on the society norms)*. The connotative, or cultural meanings of words is often more significant than the denotative or dictionary definition of words. Key words are not necessarily translatable. And I will quote from Barry Lopez's book «Arctic Dreams» : «Language was something Man created in his mind and projected onto reality as though the land and the sea were a receptacle for his imagination. To learn what the indigenous language is, is to learn what the speakers of the language thought about the land and the sea».

Dr Carl Jung has pointed out that «the true symbol appears only when there is a need to express what thought cannot think, or what cannot be divined or expressed».

«Our understanding has its limits». A symbol is therefore needed.

SIGNS AND SYMBOLS

Symbols directly engage human thought to make contact with the deep meaning of life. The islander lives in a world dominated by signs and symbols. To ignore these would mean misinterpreting the whole of the island man's language.

The islanders' historical and cultural tradition has been passed on from generation to generation, through a symbolic communication process. Through this process he acquired his knowledge and the process will be repeated for the transmission, to future generations, of the tradition. Let us understand that the structural simplicity of any symbol provides us with an easy perception and acts as a mnemonic which prompts us to actions and responses.

Symbols always fulfill this unique task and have importance far beyond their function. Symbols have significance because of social agreement in a particular society and culture. We mainlanders are not of the same society as the island people. How can the same symbol have the same significance for us ? It is true to say that through symbols we are given a philosophy instructed by history, culture and spirituality - a value system. The island philosophy may well wish to answer to a certain situation in modern living. Understanding the island symbols can play a part, for us, in a movement towards a new point of departure.

Have we defined our point of departure here ?

«For the beginning to be reached it is first necessary for thought to inhabit the fullness of language».

The islander endows symbols with a great psychological significance. Symbols have a great psychological importance for the island people. If we take the trouble to examine their symbolic world, we will realise that there is a universality in their meaning.

BELIEFS AND VALUES

The islanders beliefs and values can only be appreciated by us indirectly and possibly only in the islanders' space.

The French philosopher Gaston Bachelard, has an engaging book called «the Poetics of Space» and here is where we find a description of space, in intimate, intriguing terms.

We embrace a quality of space that is defended by our original resourcefulness.

The finer elements of the islanders essential life flows in his eulogised space, his insular space, taking on form, images and effective recognised relationships. It is his special space, capable of receiving his impressions and storing them as memories or sentiment.

For the island man, this may mean, among others, the space between the sea and the island ; the island and off the island ; a space without boundaries. Insular space may mean «being at home». «Being at home» is where family and houses is for most of us. The island man is no exception. It is where the intimate ideas he has are nurtured. The house may be the islander's privileged space. His house environment remains his corner of the world. Wherever a man finds a protected sanctuary it allows him to dream in peace (*Man's imagination always goes in the direction of his dream-journey.*). He spontaneously seeks out his intimate space where his imagination is allowed free rein. The experience of his years and even the limits of his travels are in that eulogised space -the insular space.

Because of the vastness of his eulogised space the island person may well fear confinement in a mainland setting. This was the case when some of the islanders with whom I lived and had dialogue were resettled on the Mainland. The islander in his insular space is comfortable in the world. It is his space set aside for the particular purpose of living. This island eulogised space is not notionally ours to define.

The island man going down and viewing the sea is an exemple of where he might find a release in his individualised space. He finds a freedom in this space, from the constraints and the limite of what we call «normal» life. It has its special identity. For us, we may be able to see that identity or acknowledge it. We have different ways of measuring and reckoning space beyond the looking glass. There is a wonderful comment from Duverel : «A man unconfined in space constantly aspires to go forward into the distance.»

There is no logic or normal explanation to this

statement but let me explain it this way :

THE INTIMATE RELATIONSHIP

The island man is situated and finds himself in a world directly related to his experiences. A detachment in this isolation allows him the freedom of separation between mind and body. A similar setting for us may be a powerful sensation of confinement and may create for us a sensation of dreadful physical constriction. The island confinement, that we see, doesn't negate the living world for the islander. What must be emphasised is that every type of human society is characterised by the necessity to adapt to its environment.

As Kafka would say : «confinement is the imposition of an absolute.»

Looking at this quotation from my experience, an open isolated corner of Ireland where there are 25 houses will barely attract a first glance. Is it worth a second ?

The confined island attracts our glance at all times.

For the essential island man, the island, with all its shortcomings, assumes an overwhelming significance. There is no confinement here, and for the islander, no imposition of an absolute.

It is there that the inner life of the islander finds his desire and refers to the condition of his wishes. He is one with Nature. His insular space allows him his freedom, his intimate expression.

Did I communicate the Island man's meaning of space to you ?

This insular space is a dwelling-place, of spirit and sense, with real symbols for the island man.

The cultural system of the island society comprises many forms of adaptable relations and if we search these out it will allow us to understand what gives shape and meaning to the islanders' lives and to their insular space. My expression of the vision of life of an island person and his specific social role, should be viewed in the intricate, engaging island system but always in the island setting.

Only in the insular space does the islander show the distinct qualities of his society - the insular spirit and dynamic which is not understood by most of us.

REFERENCES

- ASANTE M.K., Eileen Newmark eds. 1979 - *Intercultural communication*. Sage Publications Ltd., California/London, p. 149-160, 395-400
- BACHELARD G. 1957 - *La poétique de l'espace*. Presses Universitaires de France, p. 168-190
- BELLAH R.N. et al. 1985 - *Habits of the heart*. The Regents of the University of California, p. 42-44, 115-121
- COLEMAN J.C. 1960 - *Personality, dynamics and effective behaviour*. Scott, Foresman and Co. eds, p. 149-174
- DILLISTONE F.W. 1986 - *The power of symbol*. SCM Press Ltd., p. 105-116
- ELIADE M. 1986 - *Symbolism, the sacred and the arts*. Apostolos-Cappadona ed., Crossroads Publishing Co., New-York, p. 5-8, 13-14, 121-124
- FOUCAULT M. 1984 - *Island cultural identity*. Council of Europe CPL/AM/LLES (84) 6. Report, p. 4
- FROMM E. 1956 - *The sane society*. Routledge and Kegan Paul Ltd., London, p. 196-208, 337-338
- GINSBERG M. 1968 - *Essays in sociology and social philosophy*. Peregrine Books, p. 137-149
- GOFFMANN E. 1963 - *Stigma*. Prentice-Hall Inc., p. 31-45
- HAMELINK C.J. 1983 - *Cultural Autonomy in Global Communications*. Longman Inc, New York., p. 26-30
- HARRE R. 1984 - *Personnal being*. Harvard University Press, p. 58-112
- JUNG C. 1984 - *Man and his symbols* (Conceived and edited by Carl Jung), 1978 Picador - Pan Books Ltd., p. 227-244
- KELLY J. 1981 - *A philosophy of communication*. The centre for the Study of Communication and culture, London., p. 21-25, 143-146
- LINTON R. 1947 - *The Cultural Background of Personality*. Routledge and Kegan Paul Ltd., London, p. 54-99
- LOPEZ B. 1986 - *Arctic Dreams*. Charles Scribners Sons editions, New York, Ref 2, p. 226-270
- MAC INTYRE, A. 1981 - *After virtue*. University of Notre Dame Press. Indiana, p. 66-75, 163-168, 190-209
- MAC QUARRIE J. 1982 - *In search of humanity*. SCM Press Ltd. p. 96-106
- MASLOW A. 1968 - *Toward a psychology of being*. Litton Educational Publishing Inc., New York, p. 152-164
- O'PEICIN D., O'TUAMA S. og (to be published) - *The hidden dignity (The limits of our Understanding)*
- PECK M.S. 1957 - *The different drum*. Rider and Co. eds., London, p. 202-225
- ROTH R.J., ROTH S.J. 1975 - *Person and community*. Fordham University Press, New York., p. 8-24, 75-76
- RYLE G. 1949 - *The concept of mind*. Hutchinson, p. 190-231
- SAPIR E. 1949 - *Culture, language and personality*. University of California Press, p. 38-39, 105-112
- SCHUTZ A. 1964 - *Studies in social history*. Brodersen ed., The Hague (Holland), p. 64-88, 91-105

SPECIFICITE DES SOCIETES INSULAIRES CONTEMPORAINES : L'EXEMPLE DES ILES FRANCAISES DE L'ATLANTIQUE ET DE LA MANCHE

Françoise PERON

URA 904 CNRS, Laboratoire de Géographie de la Mer et des Littoraux,
Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

RESUME

Outre l'intérêt évident d'analyser les changements qui s'opèrent sous nos yeux dans ces micro-espaces, les îles posent aux scientifiques une double question dont les implications, sont à la fois épistémologiques et méthodologiques : dans quelle mesure peut-on encore parler sous nos latitudes de « société insulaire », sans faire, compte tenu de la banalisation des modes de vie, un véritable abus de concept ? Et, si l'on retient l'hypothèse d'une spécificité de ces sociétés, à quel niveau et de quelle façon la détecter et éventuellement la mesurer ? Du fait de leur isolement relatif, les îles, lieu de culture par excellence, ont conservé plus longtemps qu'ailleurs une originalité qui rejaillit encore sur les sociétés insulaires de cette fin de 20^{ème} siècle, et fonde leur identité sur un rapport étroit unissant un groupe d'individus à un lieu précis et particulièrement bien délimité. Il reste à montrer comment et sous quelle forme ces micro-héritages insulaires s'adaptent à la modernité. L'analyse du degré d'ouverture, de mobilité, d'attraction... de ces micro-sociétés permet ce repérage et confirme que l'insularité joue le rôle d'un filtre qui imprime des directions spécifiques à des communautés qui continuent à se définir elles-mêmes par leur appartenance à un territoire commun : l'île.

MOTS-CLES : île - Îles du Ponant - sociétés insulaires - insularité

ABSTRACT

Not only do these island «micro-spaces» present scientists with the obviously interesting opportunity to analyse changes occurring at this very moment, but also confront them with two questions having epistemological and methodological implications: to what extent, in our part of the world, is it still appropriate to speak of insular societies without significant distortion of meaning, considering the extent to which life styles have become uniformised ? Furthermore if one is to retain the hypothesis of distinctiveness for these communities, at what level and in what manner can it be detected and eventually measured ? Because of their relative isolation and their geography, these islands have conserved, longer than is usually the case elsewhere, an originality which still has repercussions for their communities of the late twentieth century. Their identity is based on the strong bond uniting a group of individuals to a precise and particularly well delimited site. It remains to be seen how the insular heritage adapts to modernity. Analysis of the degree to which these micro-communities are open, mobile, or magnets for the outside world, demonstrates the validity of this approach, and confirms that insularity acts as a filter tending to impose specific directions of development on communities which continue to define themselves primarily through their close attachment to their small island terrain.

KEY-WORDS : island - Ponant islands - insular communities - insularity

On n'a jamais tant parlé d'îles, de questions insulaires, d'identité insulaire, la publicité utilise quotidiennement les îles pour éveiller les rêves et vendre des voyages. Les îles existent, les insulaires aussi : cette affirmation contemporaine des îles dans une sorte d'évidence première qui n'appelle aucune démonstration, masque pourtant une question qui, lorsqu'on la pose en terme scientifique plus abstrait, fait problème. Car reconnaître l'existence des insulaires c'est aussi admettre implicitement l'originalité des sociétés qui se sont développées et se développent encore sur ces espaces particuliers que sont les îles, ce qui revient à entrouvrir la porte au vieux débat concernant le déterminisme géographique. Le thème est délicat, il a prêté à toutes les extrapolations, à toutes les divagations, à toutes les utilisations idéologiques à partir de l'idée de l'identification de l'homme par le milieu dont il est issu et dans lequel il vit. Est-ce une raison pour abandonner ce champ de réflexions éminemment géographiques qui est celui de la spécificité des sociétés en fonction de leur espace de vie ? Nous ne le pensons pas. Ce colloque consacré à l'insularité offre justement l'occasion d'aborder ce thème.

Il y a des îles continent et des îles confetti dans toutes les mers du globe et sous toutes les latitudes, habitées par des sociétés si diverses que certaines ont à peine modifié des procédés de production hérités de la préhistoire, tandis que d'autres se situent à la pointe de l'aventure technique du XX^{ème} siècle. Les îles, de par l'évidence de leurs limites, mais aussi la richesse de la palette géographique qu'elles offrent, permettent à partir de la collection d'exemples précis qu'elles fournissent, de disposer à la fois d'un terrain de recherche relativement réduit, et donc de rester à l'écoute du concret, et d'accéder au domaine des concepts généraux par le fait même que ce sont des îles.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes posé la question de la spécificité des sociétés insulaires, à partir de six îles situées au large des côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche : Yeu, Groix, Ouessant, Batz, Houat, Molène et Sein. Ces exemples choisis parmi le chapelet des treize îles du Ponant abritent d'extrêmement petites sociétés, puisqu'elles sont comprises dans une fourchette allant de 5000 habitants (île d'Yeu) à 250 habitants (île Molène) en ce qui concerne la dimension de la

communauté permanente ; et 2200 hectares (île d'Yeu) à 58 hectares (île de Sein) pour ce qui est la surface de leur territoire de terre ferme. Ce sont aussi des îles développées, entrées, après quarante ans de mutations décisives, dans la modernité. Ce sont enfin des îles relativement proches du continent puisque l'île d'Ouessant, la plus éloignée d'entre elles, n'est située qu'à 20 km à vol d'oiseau de la pointe occidentale de la Bretagne.

Il ne s'agit pas de décrire des îles aussi variées et attachantes soient-elles, mais de comprendre un processus, de mettre en évidence un mode de fonctionnement : celui des sociétés insulaires, avec en arrière plan le thème fondamental pour le géographe de la reproduction et de l'évolution de la différence, afin de dépasser en ce qui concerne l'insularité le stade de l'inventaire, même si les îles nous y invitent puisque l'une de leurs caractéristiques, précisément, est d'être chacune unique.

Nous procéderons en trois étapes :

- Dans quelle mesure peut-on encore parler, aujourd'hui, sous nos latitudes, de sociétés insulaires sans faire, compte tenu de la banalisation des modes de vie, un abus de concept ?

- Sur quel mode fonctionnent-elles ?

- Si l'on retient l'hypothèse d'une spécificité de ces sociétés, à quel niveau et de quelle façon peut-on la détecter et éventuellement la mesurer ?

Les quelques remarques qui vont suivre cherchent à susciter un débat qui pourrait s'orienter autour de la question des sources dont les scientifiques disposent pour répondre à de telles interrogations et du choix corrélatif des méthodes de recherche à mettre en oeuvre.

A-t-on encore affaire, aujourd'hui, dans le cas de ces îles du Ponant, à des sociétés géographiques ? Ce qualificatif de société géographique s'applique sans problème aux communautés insulaires d'autrefois, unies à leur espace par des liens co-substantiels, puisqu'elles en tiraient l'essentiel de ce qui était alors indispensable à leur vie et à leur reproduction.

Il s'applique encore sans trop de difficultés à la plupart des communautés insulaires de l'Océan Pacifique vivant assez largement sur un mode traditionnel local et hérité, caractérisé par un étroit rapport avec la terre même si, là-bas aussi, le système monde a créé des ruptures majeures. Mais

a-t-il encore un sens lorsqu'il s'adresse à des sociétés, certes toujours enracinées dans la mesure où la majorité de la population habitant ces îles est issue de parents insulaires, mais en phase de désancrage, qui importent du continent quasiment tout ce dont elles ont besoin à longueur d'année, et dont globalement une large part des revenus est d'origine exogène : retraites, pensions, salaires des fonctionnaires..?

Par ailleurs, le niveau de vie de ces sociétés insulaires de l'Ouest français s'aligne désormais sur celui de l'ensemble du pays. Ces îles ne sont plus retardées, elles sont même parfois dans le domaine du confort ménager, de l'utilisation des moyens audiovisuels, à la pointe du progrès car elles trouvent là un palliatif à leur isolement relatif. Les anciens complexes vis-à-vis des continentaux ont presque disparu. Il reste cependant pour la plupart d'entre elles, l'angoisse d'assister sur place à l'effritement de leur communauté séculaire par le départ des jeunes en quête d'emploi, à cause de l'évolution de la pêche qui ne permet la survie que des groupes d'actifs les plus dynamiques et capables d'innover, de la crise de la marine marchande et d'une façon générale du déclin en terme d'emplois des métiers de la mer qui maintenaient sur place ces populations. Enfin les efforts récents réalisés dans la desserte de ces îles dont aucune n'est à plus de une heure trente de bateau du continent ; les plus éloignés : Ouessant, Yeu, Belle-Ile disposant depuis peu de liaisons aériennes régulières et quotidiennes, laissent croire qu'elles ne sont pas plus isolées que certains cantons bretons encore enclavés à l'intérieur des terres.

Cet ensemble de constatations accrédite l'idée selon laquelle il n'y aurait plus de sociétés insulaires sous nos latitudes, mais seulement à quelques encablures des côtes, de banals morceaux de continent restés quelque peu «sauvages», du fait d'un certain frein au changement exercé par leurs structures traditionnelles et qu'il convient, au moins d'aider pour que ces espaces d'intérêt stratégique conservent un minimum de population, et au mieux de protéger, pour préserver la beauté de leurs paysages (capital touristique), et la rareté des associations végétales qu'ils présentent (capital biologique), car jusqu'ici peu touchés dans leur milieu terrestre par les manifestations multiples de la technique contemporaine ; les deux n'allant d'ailleurs pas forcément de pair.

Dans cette perspective, les îles sont considérées de la même façon que les multiples cantons ruraux français retournés à la friche et frappés d'un dé-

peuplement qui semble irrémédiable : l'originalité insulaire est niée. Et lorsque, malgré tout, certaines réactions des insulaires étonnent ; lorsqu'on s'aperçoit qu'en dépit de toute logique économique classique, des activités comme la toute petite pêche artisanale à l'île d'Houat ou à Molène, comme l'agriculture sur de micro-exploitations de moins de 6 hectares en moyenne se maintiennent ou renaissent, que des jeunes et des vieux, après être partis sur le continent, reviennent tenter de vivre sur leur île natale ; lorsqu'on est bien obligé de constater qu'un ensemble croissant de populations réclament de plus en plus haut, la qualité d'insulaire, même si elles habitent sur le continent ; lorsqu'on s'étonne que dans les conditions économiques et culturelles du présent, et il suffit de penser à la soif de distractions, de déplacements automobile, de consommation... entretenue par les médias, il y ait encore des individus qui en toute connaissance de cause (ou presque), vivent sans frustration sur ces espaces exigus, dans la simplicité et une certaine austérité ; l'attitude la plus courante des continentaux consiste alors à placer ces faits sur le plan du folklore et à les expliquer par un décalage dans les évolutions qui aurait perpétué jusqu'à nos jours des traditions dont on pourchasse les formes encore visibles en filmant la dernière fileuse de laine de mouton, la dernière femme en coiffe. Les particularismes ne sont pas pris au sérieux, ou bien ils sont considérés comme des facteurs résiduels en voie de disparition.

Ces réactions, apparemment de bon sens, procèdent en réalité d'une inadéquation entre l'objet de la recherche et les sources d'études utilisées.

Les sources statistiques classiques : celles produites par l'I.N.S.E.E., les chambres d'agriculture, l'office des pêches... permettent des analyses pertinentes à l'échelle nationale ou régionale, elles sont faites pour comparer entre eux divers espaces économiques et sociaux, mais pas pour saisir de l'intérieur une société dans l'originalité de ses composantes. Ainsi, si l'on se fie à ce type de sources l'essentiel, concernant en particulier les petites sociétés insulaires, passe à travers les mailles trop grossières du filet qu'on essaie de leur tendre.

L'originalité insulaire ne se révèle qu'à une autre échelle : celle du local ; à partir d'un autre angle d'attaque : une approche dynamique de ces micro-sociétés ; et sur un autre plan que l'économique, celui du culturel.

Comprendre le fonctionnement de ces sociétés, exige d'abord la prise en compte des caractères

originaux du milieu particulier dans lequel elles vivent quotidiennement : l'île. Les îles, et c'est aussi vrai aujourd'hui qu'hier, ne sont pas des isolats. Insularité ne signifie pas isolement. Du fait du jeu des pouvoirs et du jeu des techniques, la même île a souvent vécu, au cours de son histoire, alternativement l'ouverture et la fermeture ; et parfois synchroniquement lorsque, comme dans le cas d'Ouessant, les hommes nomades naviguaient dans le monde entier tandis que leurs femmes captives restaient prisonnières de l'île. Aujourd'hui, certaines îles des Caraïbes ou de la Méditerranée (les Baléares), de par leurs activités touristiques sont presque extraverties ou en tout cas très bien reliées par avion aux grandes villes du ou des continents voisins, quelques-unes sont devenues de véritables plaques tournantes, elles restent cependant des îles. Ce n'est pas tant l'isolement qui compte que le type d'attache à un lieu, et donc à la fois l'ancrage et les mouvements que les insulaires effectuent en fonction de leur point fixe de référence, puisque certains n'ont jamais quitté l'île tandis que d'autres mettent toute la vie pour accomplir le périple qui les ramène à leur lieu de naissance.

Ensuite, si les îles ne sont pas forcément isolées, la rupture créée par l'océan ou le bras de mer qui les sépare de la grande terre ou des autres îles, existe toujours. Elle agit comme une faille active qui éloigne le continent. Elle est la plupart du temps encore très réelle, et oblige par exemple les Ouessantins, les Molénais, les Sénans à passer une nuit sur le continent pour la moindre course, la moindre visite à un spécialiste. Sauf à Batz et à Groix reliées plusieurs fois par jour au port côtier le plus proche, elle interdit aux jeunes de suivre des cours particuliers ou de pratiquer un loisir qui sorte de l'ordinaire. Elle est parfois plus morale ou culturelle que matérielle (c'est le cas de Batz par exemple). Tant qu'un pont ou un tunnel ne relie pas en continu l'île au continent, aucun moyen de transport, aussi rapide et fréquent soit-il, ne peut effacer cette brisure, ressentie au quotidien dans la continuité de l'espace. Pour les insulaires qui vivent sur l'île, il y a toujours deux univers : celui de l'île et « le reste du monde » et c'est avec les schémas mentaux qu'ils ont élaborés dans le cadre restreint de l'île qu'ils abordent le continent. Les insulaires, marins de commerce ou pêcheurs vivent de surcroît un double espace terrestre et maritime. Dans les deux cas, les références spatiales s'organisent en fonction, non d'une continuité, mais d'une dualité. Les sociétés insulaires ne peuvent se comprendre qu'en fonction d'une double dynamique interne et externe.

Enfin, le culturel renforce encore les aspects précédents. Les îles, et plus spécialement les petites, renvoient en permanence les limites de leur terre cernée par l'océan, à chaque individu qui vit à leur bord. En réponse à ce blocage, les insulaires, d'une part agrandissent leur espace en le densifiant, d'autre part, ne pouvant se permettre de divisions internes trop profondes, sinon l'avenir de la communauté toute entière pourrait en être compromis, accentuent leur propre originalité afin de cimenter efficacement chaque individu à l'ensemble de la communauté. Densification interne de l'espace et particularisme des valeurs fondant la société, se conjuguent pour élever autour de chaque île des barrières culturelles qui viennent renforcer les barrières naturelles toujours insuffisantes. Ces barrières culturelles peuvent être, aujourd'hui encore, d'une redoutable efficacité, les «réactions corses» en font régulièrement la démonstration, mais l'histoire de chaque île du Ponant est jalonnée d'innombrables manifestations de rejet envers toute forme d'intrusion continentale, au nom des traditions, de la coutume, des particularismes économiques, et aujourd'hui tout simplement de l'insularité. Ainsi, les sociétés insulaires se «défendent» contre tous ceux qui ne sont pas originaires du groupe, en les qualifiant d'étrangers, en les isolant, en les neutralisant et parfois en les contraignant à partir. Sur un autre plan, elles adoptent le modernisme, certes, mais à travers leur propre filtre culturel.

Les îles fonctionnent aussi, et c'est lié, sur un double registre : celui de la réalité matérielle et celui de la dimension métaphorique et imaginaire. Cette «quatrième dimension» leur confère une importance sans rapport avec leur taille. En développant autour des îles, en cette fin de XXème siècle pourtant rationnaliste, un halo de légendes et de mystère, elle suscite une production littéraire et cinématographique abondante, incite au rêve et pour revenir au concret, construit une image originale de chaque île qui constitue maintenant l'un des meilleurs atouts touristiques de ces espaces.

En résumé, les sociétés insulaires semblent reposer sur des mécanismes complexes et complémentaires qui structurent à la fois leur appréhension de l'espace, leur organisation interne et leurs relations avec les autres groupes sociaux. Leur mode de fonctionnement binaire : le dedans et le dehors, l'ancrage et le mouvement, l'ouverture et la fermeture, entraîne au moins quatre conséquences majeures :

- Un mode insulaire de représentation et de compréhension du monde, à partir du référentiel pon-

ciel et discontinu de l'île projeté sur l'univers continental. Dans le cas des îles du Ponant, le continent est d'abord perçu comme une zone d'accostage d'étendue relativement restreinte dont les insulaires s'échappent peu. Les zones de Saint-Pol-de-Léon/Morlaix pour Batz, Le Conquet/Brest pour Molène et Ouessant, Lorient pour Groix sont vécues comme des îles c'est-à-dire comme des espaces nettement délimités. Au-delà de ces barrières s'étend un monde vague et discontinu fait de quelques points disposés en archipel (sans hiérarchie et sans auréoles de fréquentation décroissantes).

- Des relations passionnelles avec l'extérieur, dont le bateau pour les petites îles en est à la fois l'enjeu et le symbole.

- Une homogénéité des comportements et de brutaux revirements d'attitudes, particulièrement sensibles au niveau démographique, au niveau de la décision d'émigrer ou de rester, mais aussi dans tous les domaines de la vie sociale qui peuvent aller jusqu'au détail vestimentaire ou à l'aménagement intérieur de la maison. La conformité des attitudes qui fait dire aux vieux insulaires : «autrefois nous faisons tous pareil», existe toujours aujourd'hui, elle a simplement pris de nouvelles formes accordées au modernisme.

- Une force exceptionnelle des attaches au lieu de la naissance et de la petite enfance, attaches qui sont indissociablement géographiques et culturelles, attaches au lieu et au groupe soudé autour de ses propres valeurs et dont l'individu tire son identité, la qualité d'insulaire étant d'autant plus revendiquée que la société concernée est en difficulté.

L'ensemble constitue une sorte de matrice commune qui conditionne ces sociétés, mais ne les détermine pas. Les sociétés insulaires évoluent comme les autres sociétés en fonction des époques, des techniques et des formes d'économies dominantes. Mais elles évoluent plus vite ou plus lentement que les autres, elles conservent mieux les héritages culturels, elles prennent des directions plus tranchées. D'où la nécessité de cerner, de définir et de comparer les différentes formes de l'insularité dans sa version contemporaine.

Nous ne pouvons dresser ici qu'une esquisse des méthodes qui permettent d'appréhender les petites sociétés insulaires avec comme objectif de détecter leur spécificité aujourd'hui. Elles ont en commun le fait d'être à la fois sur mesure : c'est au

géographe d'élaborer ses propres sources ; concrètes : le quantitatif est toujours éclairé par le qualitatif et les phénomènes sociaux sont saisis dans leur implication spatiale ; et enfin comparatives : elles permettent par exemple de chiffrer le degré de recomposition d'une société traditionnelle, son degré d'ouverture à travers le devenir des jeunes, le degré de mobilité de la population, le degré d'attraction insulaire...

Des sources classiques peuvent être reprises et complétées avec l'aide de la population concernée (et en particulier des secrétaires de mairie ou des conseillers municipaux puisque dans les petites îles, tout le monde se connaît). Ainsi le registre de la taxe d'habitation consulté avec un ou deux bons informateurs locaux renseigne rapidement et avec une précision suffisante, lorsqu'il s'agit d'établir un ordre de grandeur, non seulement sur l'importance de la résidence secondaire en général, mais aussi sur le taux de conservation du bâti par la diaspora insulaire, sur l'origine géographique des résidents secondaires non insulaires, leur profession, la fréquence et la durée de leurs séjours sur l'île, les attaches qu'ils y ont conservées...

De la même façon, le devenir des jeunes insulaires peut être assez facilement étudié à partir du registre des naissances et d'informations fournies par un représentant de chaque classe d'âge permettant de comparer entre les îles, le pourcentage de jeunes restés ou revenus, leur situation matrimoniale et professionnelle et, ce qui est encore plus intéressant l'aire d'émigration de ceux qui sont partis, les circonstances de leur départ, leur mariage, leur profession ainsi que la fréquence de leurs retours.

Désormais classique, l'enquête auprès des familles fournit d'autres bases de données à la fois qualitatives et quantitatives indispensables à la compréhension des micro-sociétés insulaires, à condition d'être élargie à l'ensemble des populations permanentes et temporaires qui séjournent régulièrement sur les îles et d'étudier les phénomènes sociaux en relation avec l'espace sur lequel ils se déploient, à l'aide de questions relatives à l'itinéraire migratoire de chaque individu, mais aussi aux déplacements précis habituels et extraordinaires sur le continent. Il est également intéressant d'ajouter quelques questions sur l'évaluation interne des problèmes de l'île et l'avenir présumé de la communauté. Ainsi peut être établie pour chaque île, une véritable radiographie d'une société en mouvement, une définition de ses types d'atta-

ches, une cartographie de son aire d'attraction régionale et nationale.

Enfin la nécessité de comprendre la perception interne de l'espace par chaque société insulaire, la représentation particulière qu'elle s'en fait, implique le recours à des méthodes qui pour être moins éprouvées que les précédentes (en tout cas dans cette optique de recherche), n'en sont pas moins pleines de promesses. Cartes mentales et questions concernant les lieux préférés sur l'île et sur le continent, complètent cette trilogie d'investigations en accordant au culturel la part qui lui revient. Produite par les adolescents, cette troisième source de données (qui elles aussi peuvent être quantifiées), a l'avantage d'aborder les micro-cultures insulaires qui se lovent à l'intérieur de la culture globale de notre époque, sous un angle résolument contemporain, et non passéiste.

Ces différentes méthodes d'approche de la réalité insulaire forment un tout, elles se complètent et s'éclairent réciproquement, l'ensemble constituant une grille de décryptage insulaire qui est en train d'être testée sur les îles du Ponant avec l'aide de collègues universitaires de l'unité de recherche du C.N.R.S., Brest-Nantes, U.R.A. 904, « Dynamique et gestion des espaces littoraux » et d'étudiants de ces universités. L'ensemble des résultats débouche sur des applications pratiques, ils doivent permettre de porter un diagnostic fin et nuancé qui éclairerait les décisions à prendre pour accompagner ces sociétés dans leur effort de renouveau, indissolublement lié au désir légitime de conserver leurs ancrages, leur originalité et leur identité. Ce qui fait que sur ces îles existent encore, non des sociétés abstraites, mais des communautés, dont la convivialité est aussi importante pour les insulaires eux-mêmes que pour les continentaux, toujours en espérance d'îles.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BONNEMAISON J. 1979 - Les voyages et l'enracinement. *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 303-318

BONNEMAISON J. 1986 - *La dernière île*. Ed. Arléa-ORSTOM, Paris, 406 p.

BONNIOL J.L. 1986 - Micro-insularité et particularisme: approche comparée à partir des cas antillais et seychellois. In *Collection Iles et Archipels*, Iles tropicales, C.E.G.E.T., n° 8, Actes du colloque de Bordeaux, 23-25 octobre 1986, p. 67-87

DOUMENGE J.P. - Enjeu politique et intérêt scientifique des espaces insulaires. Nature et Hommes dans les îles tropicales: réflexions et exemples. In Collection *Iles et Archipels*, C.E.G.E.T., n° 3, p. 1-6

GENESTIER P. 1989 - Sous les pavés les racines. *Espaces Temps*, n° 42, p. 50-57

PERON F. 1985 - *Ouessant, l'île sentinelle*. Editions de la Cité, Brest-Paris, 446 p.

PERON F. 1988 - Qu'est-ce qu'une population insulaire aujourd'hui, le cas d'Ouessant. *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, n° 3, p. 239-255

PERON F. 1989 - Les aspects particuliers de la foi insulaire. In Actes du colloque: *Foi chrétienne et milieu maritime*, Paris, septembre 1987, Ed. Publisud, Paris, p. 307-327

PERON F. 1989 - L'Europe insulaire. Pour que vivent les îles du Ponant. *Journal Le Monde*, 10 mai 1989, p. 34

PERON F. 1990 - *Essai de géographie humaine sur le milieu insulaire, l'exemple d'Ouessant et des petites îles de l'Ouest français*. Doctorat d'Etat, Université de Paris I, 1147 p.

SAHLINS M. 1989 - *Des îles dans l'histoire*. Hautes Etudes, Ed. Gallimard-Le Seuil.

Pour plus de détails concernant les méthodes retenues pour l'étude de ces micro-sociétés insulaires et les principaux résultats obtenus, se reporter au 3ème volume de la thèse de doctorat d'Etat de F. PERON soutenue en 1990 (à paraître prochainement).

AUTOUR DU CONCEPT D'INSULARITE : L'IDENTITE INSULAIRE DE MADAGASCAR

Jean-Michel HOERNER

Université de Perpignan, UR 5A de l'ORSTOM, GERC-IFA (Groupe d'Etude des Régions
Chaudes-Iles francophones Australes) de l'Université de Montpellier III (France)

RESUME

Selon les critères classiques d'insularité, Madagascar ressemble davantage à une île-continent. Par contre, l'analyse de son identité culturelle la range parmi les îles qui sont à la fois ouvertes sur le monde et repliées sur elles-mêmes dans un splendide isolement. Cette antinomie caractérise en effet la séculaire entité clanique, le grand royaume malgache pseudo-unificateur et enfin l'Etat moderne d'aujourd'hui. La politique actuelle de la Grande Ile, tour à tour nationaliste, fermée sur l'extérieur, ou tiers-mondiste puis libérale ouverte sur le monde, conditionne une vie économique alternativement médiocre et protectionniste, animée par des minorités soucieuses de préserver des intérêts très corporatistes, ou au contraire la volonté souvent exprimée de libéraliser les échanges et de s'ouvrir sur le capital extérieur.

MOTS-CLES: identité insulaire - ouverture/fermeture - clan - état - géopolitique

ABSTRACT

By the classic criteria of insularity, Madagascar rather resembles an island-continent. On the other hand, analysis of its cultural identity classes it among the islands which are the same time open to the outside world yet withdraw from it in splendid isolation. For this antinomy characterizes the age-old clannish entity, the pseudo-unifying great Malagasy kingdom and finally today's modern State. The present-day policy of the Great Isle, by turns nationalist and closed to the outside world, or third-world and then liberal, open to the outside world, conditions economic life, which is alternately mediocre and protectionist, fostered by minorities anxious to preserve very corporatist interests, or on the contrary by the often expressed determination to liberalize exchanges and open the door to foreign capital.

KEY-WORDS: insular identity - opening up/closing - clan - State - geopolitics

Madagascar est-elle une île ? Pierre Gourou en doute et Jean-Pierre RAISON (1985) lui emboîte le pas quand il ajoute : «Madagascar, au regard de ses minuscules voisines, peut être définie comme un petit continent». Il est vrai que, structurellement, la Grande Ile s'écarte à bien des égards des définitions habituelles de l'insularité. Certes, parmi les traits classiques d'insularité, on relèvera un très fort endémisme botanique voire zoologique (les fameux lémuriers), des milliers de kilomètres de côtes ou encore le vécu souvent imaginaire : les pirates de Libertalia par exemple qui s'isolent à Diégo-Suarez ou même Robinson Crusoë qui aurait échoué sur l'île malgache... Mais, à bien des égards, la Grande Ile a plutôt des aspects continentaux remarquables : le climat ne se réduit pas aux deux faciès tropicaux souvent constatés d'île sous le vent et d'île au vent, la subaridité du Sud ou les pluies subéquatoriales du Nord-Ouest étant des anomalies quasi-continentales ; la rareté des activités maritimes est même remarquable, et si le zébu vient de la mer selon la légende, il constitue avec une agriculture variée le centre de la vie économique des Malgaches, qui tourne donc le dos à l'océan.

Cependant, dans le cas de Madagascar, Grande Ile ou petit continent, l'insularité pourrait être avant tout un phénomène culturel et le rappel des «deux perceptions antinomiques» de toute île que formule Jean-Pierre RAISON (1985) apparaît

comme une approche fondamentale : «L'île est inéluctablement à la fois, un espace refermé sur lui-même et un point largement ouvert sur toutes les directions de l'océan». A partir de cette observation, ne peut-on pas dire que l'île peut autant favoriser l'isolement clanique que l'unité politique intérieure ? Dans une île sous-développée, où l'économie est désarticulée, n'y aura-t-il pas une opposition politique et sociale entre ceux qui tirent profit d'une situation autarcique ambiguë et ceux qui, au contraire, vont miser sur l'ouverture internationale ? Ces contradictions issues du paradoxe insulaire ne vont-elles pas peser très lourd dans le développement de la jeune nation malgache ? A ce propos, il n'est pas absurde de penser d'emblée que l'insularité est largement responsable de la forte crise économique et sociale actuelle, qui dure et s'approfondit...

DU CLAN A LA NATION

Chacun s'accorde, à Madagascar, pour reconnaître la prédominance du clan, hier comme aujourd'hui d'ailleurs. En effet, si l'explosion démographique actuelle semble assez souvent déstructurer les grandes familles, les faibles densités humaines (moins de 20 habitants au km² et dans beaucoup de régions, de 5 à 10 habitants au km²) favorisent encore largement la vie clanique ; un certain endogamisme, toujours perceptible, contribuerait même

à territorialiser les clans. Mais autrefois, de toute façon, dans une Grande Ile qui comptait moins de un million d'habitants sur près de 600 000 km², les dynamiques sociales, politiques et économiques portaient toutes des clans.

Le territoire qui s'identifiait à un clan, pouvait alors être considéré comme une île dans une île, ses stratégies étant complètement insulaires. Son ouverture était mesurée et n'avait d'autre but que de renforcer sa cohésion interne et sa puissance en général. L'endogamie, très pratiquée, était une parade absolue. Le cas échéant, la virilocalité était déterminante mais dans certains clans plus puissants que les autres, le père ne donnait sa fille à un prétendant qu'à la condition que celui-ci vienne s'installer dans son village. De tels cas existent d'ailleurs toujours chez quelques grandes familles d'éleveurs de l'Ouest malgache.

Des stratégies propres à l'insularité sont, par exemple, particulièrement bien développées dans les clans dits du «Tokobetelo» de la plaine côtière mahafale au XIX^{ème} siècle. Dans cette partie du Sud-Ouest malgache, à l'époque des royaumes, les rapports qui existaient entre les «Tokobetelo» et le clan dynastique des Maroseranana sont ainsi tout à fait exemplaires. En théorie, les «Tokobetelo» sont les vassaux des Maroseranana qui donnent les rois mais la réalité est loin d'être aussi tranchée, les premiers jouissant d'un statut tout à fait particulier. Installés sur la côte, isolés de l'intérieur par un plateau calcaire assez répulsif, les «Tokobetelo» vivent en complète autarcie, d'élevage, de cueillette et d'un peu d'agriculture ; à l'occasion, ils sont pêcheurs, naufrageurs ou les intermédiaires des traitants européens. C'est-à-dire que leur territoire et leur société sont insulaires dans tous les sens du terme : vie maritime, même réduite ; relations avec l'extérieur, même conflictuelles ; isolement social et économique ; autarcie mesurée. C'est pour eux une position de force qu'ils font valoir auprès du roi, qui doit alors leur conférer le statut privilégié de «renetane» ou sujets-alliés.

A toute autre échelle, les royaumes malgaches qui furent puissants à l'époque pré-coloniale, sont ceux qui surent associer l'autarcie économique à une certaine ouverture sur l'extérieur. Ainsi, dans beaucoup d'entre eux, razzia et fusils de traite constituaient les bases du système. La situation évolua assez nettement quand l'un de ces royaumes, issu des Hautes-Terres centrales, décida, non plus de se contenter d'une île dans l'île mais revendiqua pour lui seul l'île toute entière. La célèbre déclaration du premier grand roi de la monarchie merina est à cet égard, très symptomatique : «la

mer est la limite de ma rizière». Mais il n'est pas inutile d'insister sur le fait que le royaume merina qui tenta le premier d'unifier l'île et qui y parvint presque, occupait à l'origine une toute petite partie des terres centrales. Cela signifie que le royaume le plus intérieur de l'île qui, à l'origine, ne dispose d'aucune ouverture sur la mer - il pourrait même en ignorer l'existence, d'où sa traduction un peu mythique : la mer, «ranomasina», signifiant «l'eau sacrée», alors que sur les côtes, il existe un mot spécifique : «riaka» - prend conscience progressivement de l'insularité malgache pour revendiquer les côtes comme frontières naturelles. Toutefois, l'histoire du royaume merina le prouve, les dirigeants de cette entité continentale portent naturellement en eux la contradiction fondamentale de toute l'île : isolement, repli sur soi et nécessité de l'ouverture. Ainsi, les rois merina qui sont hydrauliciens, qui construisent leur puissance sur un féodalisme terrien, fondé essentiellement sur une économie agricole, font appel aux puissances étrangères et aux Européens en général, pour développer leur Etat naissant.

En fait les Merina qui, au moment de la colonisation, dominent presque toute l'île, hésitent durant tout le XIX^{ème} siècle entre un plus grand isolement (ce sera par exemple le refus passager et brutal du christianisme) et une plus grande ouverture (ce seront les relations privilégiées avec le gouvernement britannique ou la présence active d'aventuriers français). Je suis tenté d'appeler cette démarche contradictoire, le syndrome japonais, qui n'a jamais cessé de hanter depuis le début du siècle tous les intellectuels malgaches. En effet, Madagascar qui est une île comme le Japon -quoique beaucoup moins peuplée -, aurait bien pu connaître un développement similaire si l'excessive ouverture, jusqu'à la conquête coloniale, n'avait pas détruit les «valeurs culturelles spécifiques des sociétés malgaches», dans la mesure où, comme le disent J. POIRIER et R. MANANDAFY (1984) (le grand vaincu des récentes présidentielles de 1989) : «La tradition loin d'être l'anti-développement est le plus souvent une condition de celui-ci».

A Madagascar, la problématique insulaire d'une île continentale a donc connu une amplitude maximum. Au terme d'un peuplement qui s'achève pratiquement aux XVII-XVIII^{èmes} siècles, dans un contexte linguistique, culturel, religieux relativement cohérent, une civilisation agro-pastorale localement assez évoluée sort de son isolement pour tomber dans les rets de l'ouverture. Madagascar devint alors une colonie turbulente et, fort logiquement, à travers la découverte de

ses origines lointaines malayo-polynésiennes et du modèle japonais, elle aspire à nouveau à une indépendance forte et rayonnante. Cela me conduit à la situation actuelle où les mêmes contradictions subsistent toujours.

L'ETAT MODERNE ET LES CONTRADICTIONS DE L'INSULARITE

Sans le savoir, DANDOUBAU (1953), dans son vieux manuel de géographie de l'époque coloniale, soulève l'un des problèmes majeurs de «l'île de Madagascar» contemporaine : «Reliée à l'Europe et aux pays voisins, elle est sortie de l'isolement systématique où la laissaient ses premiers maîtres». Si j'ai pu évoquer précédemment le syndrome japonais, il convient bien désormais de réfléchir sur le mythe de l'isolement à Madagascar : la Grande Ile a-t-elle définitivement abandonné ses positions de repli sur elle-même ou bien, après l'indépendance, est-elle à nouveau rentrée dans sa coquille ?

En 1975, au terme d'une histoire mouvementée, naît la deuxième république, et le nouveau Président, Didier Ratsiraka, rappelle sommairement dans son petit *Livre rouge* les plaies de son pays : «Nous avons vu que notre économie est extravertie, désarticulée, vulnérable et dominée par les intérêts impérialistes et néo-colonialiste (...). Cette situation déplorable est aggravée par notre position géographique et géopolitique qui fait et fera l'objet de convoitise» (RATSIRAKA, 1975). Ni plus ni moins, Didier Ratsiraka, fait le procès de l'insularité en tant que phénomène d'interdépendance. La politique «d'ouverture tous azimuts» qu'il définit un peu plus loin, ne doit pas masquer l'essentiel, savoir : la Grande Ile a décidé de se fermer dans un premier temps d'où la dénonciation des accords de coopération avec la France, la sortie de la zone franc, l'évacuation des bases militaires françaises et de la NASA, le retrait de l'OCAM, etc. Les exportations et les importations qui étaient déjà très faibles par rapport au PIB, se réduisent assez rapidement à une peau de chagrin et accentuent une crise économique déjà inquiétante. En quelques années, les activités économiques chutent considérablement, le niveau de vie diminue de façon spectaculaire et pour maints produits de base, notamment dans les villes, le ravitaillement n'est plus assuré. Outre le cordon ombilical aérien et les télécommunications par satellite qui ne concernent d'ailleurs qu'une toute petite partie de l'île, Madagascar vit à l'écart du monde, dans un «splendide isolement».

Socialement de plus en plus mal vécue, cette stratégie de la fermeture débouche cependant, dès 1982-83, sur une ré-ouverture politique et économique. Des plans de la Banque Mondiale et du FMI, combinant le néo-libéralisme à un endettement constructif, c'est-à-dire la reprise des investissements et le redéploiement des importations, visent à réintégrer Madagascar dans les circuits de l'économie mondiale. Cette évolution qui s'est traduite, entre autres, par une plus grande démocratisation de la vie politique (l'abandon de la censure de la presse par exemple), signifie-t-elle le passage définitif de l'insularité-fermeture à l'insularité-ouverture ? Dans une étude publiée en 1988, Gilles DURUFLE cite, parmi les «nombreuses résistances au processus d'ajustement et de libéralisation au sein de l'économie et de l'appareil d'Etat malgaches, (...) une opposition idéologique à l'abandon d'une stratégie qui avait été mise sur pied pour tenter d'asseoir l'indépendance nationale et la malgachisation de l'économie». Le dilemme initial, maintes fois rappelé, est toujours là, et je voudrais l'analyser plus en détails.

Une fois de plus, il faut remonter à l'histoire de la monarchie merina du siècle dernier pour tenter d'expliquer la problématique culturelle *lato sensu* de la Grande Ile, et faire bien sûr appel à la complexité de la formation sociale malgache. En 1863, une aristocratie aux abois fait assassiner le roi Radama II qui, sous l'impulsion d'une bourgeoisie d'affaire naissante, voulait faire sortir son royaume et l'île toute entière d'un profond isolement géopolitique. Quelque cent vingt cinq ans plus tard, la situation est à peu près la même. Le problème n'est culturel qu'en apparence ; en fait, la question de civilisation sert d'alibi ou bien doit-on considérer que le culturel s'identifie au politique et à l'idéologie au niveau de l'Etat.

Dans toute l'île continentale à peuplement ancien, et malgré la compartimentation interne, les valeurs traditionnelles pèsent très lourd et d'ailleurs, pour qui les connaît un tant soit peu, on comprend qu'elles sont loin d'être négligeables. D'autre part, le marasme économique que vit la grande majorité de la population, n'empêche pas, bien au contraire, une petite minorité de s'enrichir considérablement : le commerce parallèle, le trafic de devises, le marché noir, la monopolisation à outrance, la spéculation sur la misère générale, tout est bon pour cette poignée d'hommes riches et enrichis. Et comme les nobles merina du siècle dernier, ils s'accrochent à leurs privilèges, ils sont les plus ardents défenseurs de valeurs culturelles qu'ils jugent opportunes pour leurs entreprises. De leur côté, les minorités étrangères telles que les Indiens,

s'appuient sur ces nationaux traditionalistes. Face à ces nantis pour lesquels l'isolement est synonyme de prospérité, à tout le moins un isolement modulé, les tenants de l'ouverture sont peu nombreux même s'ils contrôlent plus ou moins le pouvoir politique actuel ; en outre, certes de manière conjoncturelle, ils ont contre eux le peuple qui n'a pour le moment pour seul salaire de l'ouverture, qu'une paupérisation accrue.

Le développement du tourisme à Madagascar illustre parfaitement ce conflit. Face aux grands projets du groupe Savannah-Pullman qui voudrait investir 1,5 milliard de F.F. dans la Grande Ile en trois ans, une coalition d'hôteliers de faible envergure et de petits promoteurs nationaux soucieux uniquement de leurs propres intérêts, font flèche de tout bois : en théorie, par exemple, l'île est entièrement ouverte au tourisme mais les touristes sont comptés en raison du goulot d'étranglement que constitue la compagnie aérienne d'Air Madagascar - associée à Air France - qui est très loin de pouvoir satisfaire la demande mais qui maintient son monopole, au plus grand profit de certains.

Certes, dans le lac de l'Océan Indien où Madagascar a commencé à coopérer avec les îles voisines, Maurice, La Réunion, les Seychelles, les Comores, les perspectives sont encourageantes. Mais rien n'est vraiment acquis et ISNARD (1964) résume bien cette constante problématique tout au début de son petit livre sur Madagascar : «Aux archaïsmes conservés par l'insularité s'ajoutent des innovations venues de tous les horizons(...) qui ne suffisent pas toujours à composer une personnalité».

Ma conclusion s'inscrit dans la dualité de l'insularité définie dès l'introduction de cette communication. Une grande île, qui a forcément des aspects continentaux, vit nécessairement une certaine dialectique de son insularité très déterminante quant à son avenir. L'enracinement des valeurs demeure un acquis inestimable qu'il faut bien sûr privilégier tandis que l'ouverture sur l'extérieur, favorisée par les nombreuses façades maritimes, doit faciliter l'intégration aux circuits économiques. Cependant, de même que toute île est vulnérable face aux envahisseurs, il est relativement facile à une minorité agissante de maintenir ses privilèges exorbitants en développant une stratégie d'isolement insulaire. Et finalement, l'insularité, qui reste avant tout un phénomène culturel *lato sensu* c'est-à-dire à la fois culturel, idéologique et géopolitique, conditionne alors le dévelop-

pement. Le modèle japonais, voire celui de tout «Etat-dragon» du Sud-Est asiatique, devient une utopie quand l'insularité favorise l'isolement aux dépens d'une ouverture constructive qui n'oblitérait pas forcément l'identité nationale héritée de plusieurs siècles.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BATTISTINI R., HOERNER J.M. 1986 - *Géographie de Madagascar*. Ed. SEDES-EDICEF, Paris, 187 p.

DANDOUAU A. 1953 - *Manuel de géographie de Madagascar*. Ed. Larose, Paris, 7e édition, 106 p.

DURUFLE G. 1988 - *L'ajustement structurel en Afrique*. Ed. Karthala, Paris, p. 149-193

HOERNER J.M. 1986 - *Géographie régionale du Sud-Ouest de Madagascar*. Ed. AGM, Tananarive, 188 p.

HOERNER J.M. 1987 - *Contribution géographique à l'étude du sous-développement régional du Sud-Ouest de Madagascar*. Thèse d'Etat, Université Paris VIII, 973 p. (publication en 1990 de la seconde partie de cette thèse, sous l'intitulé suivant : La dynamique régionale du sous-développement du Sud-Ouest de Madagascar, *Cahiers n°1 du Gerc-IFA*, Universités de Montpellier III et Perpignan, 309 p.)

ISNARD I. 1964 - *Madagascar*. Ed. Colin, Paris, 2e édit., 290 p.

MOLET-SAUVAGET A. 1988 - *Madagascar dans l'oeuvre de Daniel DEFOE, contribution de cet auteur à l'histoire de la Grande Ile au XVIIIe siècle*. Thèse d'Etat, Université de Dijon

POIRIER J., MANANDAFY R. 1984 - Identité culturelle et développement, Tana. *Ny razana tsy mba maty*. Lib. Mad. p. 9-30

RAISON J.P. 1985 - Madagascar, dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien. *Revue Hérodote*, n° 37-38, p. 211-236

RATSIRAKA D. 1975 - *Charte de la révolution malagasy*. I.E.O., Tananarive, 117 p.

Cette note est présentée dans le cadre du Programme «Iles francophones australes» du Groupe d'Etudes des Régions Chaudes (GERC) de l'Université de Montpellier III.

AUTOUR DU CONCEPT D'INSULARITE : L'IDENTITE INSULAIRE DANS UNE GRANDE TERRE ; LE CAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Alain SAUSSOL

Université Paul Valéry, Montpellier (France)

RESUME

S'il n'est de vraies îles que petites, il peut être éclairant d'envisager le concept d'insularité là où il paraît naturellement le moins établi, comme dans les grandes îles continentales. En Nouvelle-Calédonie, l'espace perçu par les habitants s'inscrivait traditionnellement dans un cadre plus local ou régional que global. Cette perception répondait aux clivages internes, ethniques, politiques ou simplement linguistiques, plus fondamentaux que le sentiment éventuel d'appartenance commune au champ insulaire. L'insularité était alors surtout ressentie de l'extérieur. La prise de conscience de l'insularité et son affirmation accompagnent l'émergence d'un pouvoir d'Etat, unificateur et centralisateur, pré ou post-colonial véhiculant une nouvelle représentation du champ... D'où l'hypothèse qui ferait de l'insularité davantage un produit culturel et politique que celui d'un déterminisme géographique, susceptible de fonder une autre identité, une reconnaissance internationale voire d'assigner à l'île, ainsi construite, un rôle géopolitique nouveau.

MOTS-CLES: insularité - identité - Nouvelle Calédonie

ABSTRACT

If the true island is a small island, it may be enlightening to envisage the concept of insularity in those places where it appears to be least established, such as on the big islands. In New-Caledonia, the space lost by its inhabitants was traditionally considered in a local or regional framework, rather than in a global one. This consideration corresponded to internal, ethnic, political or simply linguistic divisions more fundamental than any feeling of mutually belonging to the insular domain. Therefore, insularity was always perceived from the outside. Growing awareness of insularity and its affirmation accompanied the emergence of a State power which was a unifying and centralizing pre or post colonial force, acting as a vehicle for a new definition of the domain in question... This gives rise to the hypothesis which considers insularity as a cultural and political issue rather than one depending on geographical determinism; this would mean that insularity could be given another identity with international recognition, and could even mean a new geopolitical role for the island as defined in these terms.

KEY-WORDS: insularity - identity - New Caledonia

S'il n'est de vraies îles que petites, il peut être éclairant d'envisager le concept d'insularité là où il paraît naturellement le moins établi comme dans les grandes îles continentales. C'est ce qui sera ici tenté à partir du cas calédonien. Avec 16 750 Km², étirés sur 400 Km de long pour 50 de large, vaste comme deux fois la Corse, la Nouvelle Calédonie est, après la Nouvelle Zélande, la plus grande île du Pacifique Austral. Cévenne surgie de la mer, sa profondeur se trouve accusée par son caractère montagneux, par ses faibles densités humaines, par son cloisonnement ethnique et politique, autant de traits qui n'en font pas une île simple mais une Grande Terre. Ainsi l'avait définie, le premier, un marin du Capitaine Cook, William Wales, traduisant cette spécificité.

L'un des éléments fondateurs de l'insularité est l'identification des habitants à l'ensemble de l'île. C'est elle qui crée l'identité insulaire qui rejoint ainsi le concept de territorialité. Aussi, dans la note qui suit, allons-nous tenter de voir quand et comment s'est formée cette identité chez les canaques de la Grande Terre calédonienne.

Il est difficile aujourd'hui et quelque peu aventureux de prétendre rendre compte de la perception précoloniale de l'espace calédonien. On peut néanmoins tenter d'en cerner les grands traits à partir des rares témoignages dont nous disposons et surtout compte tenu de la manière dont était organisé l'espace mélanésien avant les bouleversements induits par l'intrusion européenne. Dans cette quête, le témoignage des premiers européens ayant débarqué dans l'île est essentiel.

C'est en septembre 1774 que le Capitaine Cook, allant des Nouvelles Hébrides vers la Nouvelle Zélande pour y relâcher, tomba par hasard sur cette grande terre inconnue. A peine débarqué, à Balade, (côte nord-est), il interrogea les habitants sur le nom de ce pays : «J'obtins, nota-t-il dans son journal (PISIER, 1974), le nom de quelques endroits que je pensais être des îles, mais après enquête approfondie, je m'aperçus qu'ils n'étaient que des districts du même territoire. Tous nos efforts pour donner un nom à l'île tout entière furent vains. Probablement est-elle trop grande pour que les habitants la désignent d'un seul nom»... «Cha-

que fois que nous les interrogeons à ce sujet, ils nous donnaient toujours le nom d'un district ou d'un endroit que nous leur montrions du doigt et, comme je l'ai déjà fait observer, j'obtins les noms de plusieurs districts ainsi que le nom d'un chef ou du roi de chacun d'eux.

Ce témoignage particulièrement net se trouve corroboré par les compagnons du découvreur. Tel le naturaliste Forster junior selon qui : « Nous nous efforçâmes d'obtenir des indigènes le nom de cette grande île mais sans succès, obtenant toujours celui de quelques districts. Par exemple, ils appelaient la partie du pays en face du navire, Balade... ». Et plus loin : « Ils me donnèrent le nom de nombreux districts de leur île dont nous n'avions pas entendu parler auparavant et dont nous n'avions que faire faute de pouvoir connaître leur exacte situation ». Témoignage concordant du marin William Wales qui précise, pour sa part : « Je ne puis savoir s'ils ont un nom général désignant l'ensemble du pays... J'obtins les noms de 12 ou 14 districts ou îles ainsi que les noms de leurs arikis (chefs), mais comme je n'étais certain ni de leur étendue ni même de leur situation, il n'y a pas lieu de les énumérer » (PISIER, 1974). C'est cette absence de nom local qui incita Cook à baptiser l'île. Parce que la chaîne côtière dominant Balade lui rappelait les Highlands d'Ecosse, il l'appela Nouvelle Calédonie.

Le même problème s'était posé avec l'appellation des habitants. Lorsque Cook leur avait demandé comment se nommaient les gens de ce pays, il lui fut répondu « kanaks », terme polynésien signifiant « hommes », vocable donc sans implication géographique, mais générique. On peut en conclure qu'à cette époque, les Pouma de Balade n'avaient pas conscience d'appartenir à une grande île. Leur territoire se circonscrivait autour de Balade et se trouvait borné par les limites avec le territoire de groupes voisins, souvent ennemis. Les découvreurs anglais avaient eux-mêmes directement éprouvé la réalité de ces frontières qu'aucun signe visible à leurs yeux ne matérialisait. Leurs rapports constituent donc un premier et fondamental témoignage.

Pour tenter d'aller plus loin dans la perception mélanésienne de la Grande Terre précoloniale, il importe d'envisager la manière dont cet espace était organisé. Les travaux de Maurice LEENHARDT (1930) et plus récemment ceux de A. BENSA et J.C. RIVIERRE (1982), apportent les clefs nécessaires à cette compréhension. Schématiquement, cet espace s'ordonnait selon deux

dimensions, l'une spatiale avec une succession d'aires emboîtées reflétant une territorialité à plusieurs niveaux mais n'atteignant jamais l'ensemble de l'île ; l'autre linéaire impliquant des réseaux de solidarités nés de migrations. La référence fondamentale était la force des liens avec la terre liée au droit du premier occupant, cet ancêtre défricheur toujours présent dans l'oekoumène qui, à ses fonctions productives, joignait celles d'un mémorial.

Le premier cercle territorial environnait le hameau familial, une poignée de cases rigoureusement ordonnées dans un paysage à l'esthétique voulue. Au bout d'une longue allée de pins colonnaires et de cocotiers, édifiée sur un tertre et entourée de végétaux symboliques, la grande case de l'aîné du groupe. Plus bas, de part et d'autre de l'allée, les cases plus modestes des cadets, des épouses et des nouveaux venus, classés selon les relations de parenté ou l'ordre d'arrivée sur le site. L'histoire de ce lieu et de la famille se lisait ainsi dans l'ordonnement des habitats et l'affectation des espaces. Tout autour, les terrains exploités par le groupe, dont les limites se confondaient avec celles du groupe familial voisin, sans qu'il s'agisse d'une frontière étanche. En effet, un ensemble de hameaux auréolés de leurs tombées spatiales créaient une nébuleuse d'habitats plus dense dans le paysage calédonien. Au sein de tels ensembles, les habitants, apparentés entre eux, se réclamaient d'une ascendance commune et se référaient à un terre d'origine. Il s'agissait d'un finage lignager, soumis à l'autorité d'un chef, véritable niveau fonctionnel de l'espace précolonial. Généralement inscrit dans des limites géographiques précises, crêtes, cours d'eau, il s'avérait suffisamment vaste pour permettre des aménagements de grande ampleur, alignements de billons et surtout tarodières irriguées tributaires de prises d'eau parfois situées à plusieurs kilomètres des casiers. L'eau arrivait par gravité empruntant des conduites à ciel ouvert creusées au flanc des versants. L'édification et l'entretien de ces aménagements, effectués manuellement, représentaient un gros travail, accompli sur plusieurs générations. D'autant qu'avec les jachères tournantes pratiquées par les agriculteurs précoloniaux, à un moment donné, seule une petite fraction des terroirs aménagés était exploitée. C'est dire qu'ils n'étaient accessibles qu'à un groupe suffisamment nombreux excédant très largement l'effectif d'un hameau et suffisamment organisé, ce qui impliquait la présence d'une autorité susceptible de mobiliser cette force de travail au nom de la solidarité collec-

tive du groupe. Tous ces éléments se retrouvaient au niveau du lignage dont le finage représentait un maillon fondamental de l'espace canaque, celui que Maurice Leenhardt traduisait du beau nom de «séjour paisible».

Au delà de ce niveau fonctionnel, l'aire clanique représentait le niveau d'identité. C'était le troisième cercle et celui qui paraît correspondre le mieux à notre notion de «pays». Il portait un nom et se trouvait identifié par un lieu géographique, généralement un sommet. A. Bensa le définit comme «l'unité territoriale la plus vaste à laquelle des groupes locaux puissent appartenir».

Jusqu'à présent les niveaux spatiaux envisagés reposaient sur la notion de filiation. Ensemble, ils constituaient les trois échelons de la territorialisation précoloniale. Au delà existait un quatrième niveau, celui de l'aire linguistique, donc de l'ethnie au sens propre. Il en existe aujourd'hui 24 à travers l'île, d'importance inégale mais dont aucune n'est dominante. L'aire linguistique n'est qu'une juxtaposition de pays claniques de même parler, rien de plus. C'est dire que si elle peut induire un sentiment de solidarité ou d'appartenance commune, celui-ci est nettement moins intense qu'au sein des trois autres niveaux.

Au delà de l'aire linguistique, on n'aperçoit plus rien. Rien qui impliquât l'île entière laquelle reste socialement et politiquement cloisonnée même si elle participe d'un même ensemble culturel. La Grande Terre précoloniale était un archipel dont les districts éloignés s'ignoraient alors qu'ils pouvaient avoir des contacts réguliers avec les dépendances insulaires leur faisant face. La côte est entretenait des relations suivies avec les différentes îles Loyauté (ainsi Hienghène avec Ouvéa) ; l'extrême sud avec Maré ou l'île des Pins ; l'extrême nord avec les Bélep... Le cycle du Jade, décrit par Leenhardt, illustre de telles relations. Bien que sédentaire et stable par essence, la paysannerie canaque n'excluait pas une certaine mobilité à travers des migrations parfois lointaines et des déplacements d'habitat. Les causes pouvaient varier : accroissement démographique, épuisement des sols, dissensions, mauvais présages, abus de pouvoir des chefs... Ces mouvements pouvaient s'orienter vers des terres neuves générant des fondations pionnières qui étendaient l'aire du clan, conservant le souvenir du terre originel. Mais le plus souvent, ils s'opéraient vers des terres déjà occupées posant le problème de l'insertion des nouveaux venus dans le groupe d'accueil. Celle-ci était possible selon certaines modalités, une

place étant prévue à cet effet au sein du hameau familial.

Ces migrations renouvelées au cours des générations créaient des réseaux de solidarité qui maillaient l'espace précolonial parfois d'une côte à l'autre à travers la chaîne centrale. C'est dire que, pour les paysans canaques, leur perception de l'espace intégrait d'une part, des auréoles concentriques autour du hameau natal, et d'autre part, des itinéraires jalonnés de tertres relatant les pérégrinations de leur groupe. Les expéditions guerrières pour épisodiques qu'elles fussent, constituaient une autre forme de relation à longue distance. On sait que les gens de l'île des Pins allaient en découvrir jusqu'au Ouitchambo (Baie de Saint Vincent), ceux de Yaté jusqu'à Thio, ceux de Hienghène à Pouébo, pour nous en tenir à ces exemples impliquant des raids d'une centaine de kilomètres.

Comme, d'autre part, grâce au bilinguisme pratiqué aux lisières des aires linguistiques, les informations circulaient, on peut en déduire que les mélanésiens précoloniaux pouvaient connaître, au moins par oui-dire, de vastes portions de la Grande Terre, au cloisonnement sans doute moins étanche qu'on ne l'a supposé par la suite. Il ne semble pas néanmoins qu'ils aient appréhendé l'île dans sa totalité. Les réponses des gens de Balade aux questions de Cook en témoignent et on n'a aucune raison de penser qu'il ait pu en aller différemment ailleurs. Par contre, il est certain qu'ils ne pouvaient pas concevoir l'île entière comme champ d'identité. Il n'y avait pas de peuple canaque perçu en tant que tel mais une pluralité de petits peuples régionaux ou locaux. Les colonisateurs sauront en jouer au moment de la conquête s'insinuant entre les rivalités locales et mettant en pratique le vieil adage assurant le règne du diviseur.

Le sentiment d'une identité canaque (ou Kanak) transgressant les clivages traditionnels est un produit du choc colonial. C'est dans la confrontation avec l'intrusion européenne qu'elle s'est constituée.

L'autorité coloniale administrant l'île depuis Nouméa, organisant le service de cabotage du «tour de côtes», première route circulaire à véhiculé le concept d'insularité de la Grande Terre. En créant l'«indigène», par rapport au colon, elle a créé le «canaque». A travers les expéditions militaires, les dépossession foncières, le cantonnement et la marginalisation, elle lui a donné une histoire commune. Ce même destin allait s'avérer un puis-

sant facteur d'unification entre gens de la Grande Terre, les différenciant du même coup des loyaltiens.

Il est difficile de savoir à quel moment émergea cette prise de conscience. Probablement commença-t-elle à se forger dès la confrontation avec le front pionnier. On en décèle certaines manifestations dès 1878 dans le pays de La Foa dans la préparation et surtout l'ampleur des alliances précédant la révolte. Mais les stratégies restent régionales. L'idée d'un vaste mouvement unitaire n'est pas mure et ce que l'on a coutume d'appeler la grande insurrection reste une succession de soulèvements locaux, non coordonnés, mus par des motivations différentes à La Foa, à Poya puis à Bourail. On vit même intervenir des contingents mélanésiens «alliés» aux côtés des troupes de répression. Ils venaient de la côte Est, encore peu touchée par la colonisation. Mais déjà l'engagement de certains, notamment des Canala, avait été précédé de longues hésitations et il s'en fallut de bien peu qu'ils ne rallient l'insurrection.

Le cantonnement généralisé à la fin de XIX^{ème} siècle, en brisant les liens avec l'espace-mémorial, en déracinant les lignées arrachées à leurs terres et à leurs terres pour d'anonymes périmètres de regroupement assortis de la résidence obligatoire, disloqua les réseaux et accentua le cloisonnement sans effacer le souvenir des espaces perdus. L'émiettement des nouvelles «réserves» créait un archipel d'isolats plus contraignants que les anciens clivages spatiaux. Les mélanésiens brisés attendront une génération pour s'en remettre.

Tout bascule au début des années 1920. C'est le moment où cesse l'inexorable fatalité de la dépopulation canaque qui faisait croire à leur prochaine extension. La reprise démographique leur rend un avenir. Pour le préparer, l'administration décide d'en faire des planteurs à l'image des petits colons de Brousse. Et la gendarmerie fait planter du café dans les réserves qu'il faudra bientôt songer à agrandir. L'évolution engagée au cours des années 1930, s'accélère au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale avec l'abolition de l'indigénat, l'accès à la citoyenneté et au pouvoir démocratique. Désormais, électeurs, les ex-«sujets» seront entendus.

La première revendication, justifiée par l'accroissement démographique dans les réserves et le manque de terres à café, porta sur les agrandissements de réserves. Il ne s'agissait encore que d'une revendication foncière qui satisfera pleinement la

première génération politique de notables mélanésiens. Pourtant, derrière ces réclamations et leur multiplication (auxquelles l'administration locale souscrit sans barguigner, satisfaite elle aussi de maintenir à peu de frais la tranquillité de l'île à l'heure où souffle un peu partout le vent de la décolonisation), ne tarde pas à se profiler du côté mélanésien une stratégie de reconquête du vieux pays perdu. La revendication d'identité est déjà en route. Elle attendra pour se formaliser la seconde génération politique mélanésienne qui accèdera au pouvoir dans les années 1970.

Au cours des «trente glorieuses», la Nouvelle Calédonie change de visage. Elle voit se défaire progressivement le vieux système de production colonial des plantations de café et de l'élevage latifondiaire au profit de formes d'exploitation plus modernes, grande culture mécanisée, élevage semi-intensif, industrialisation, essor des services générant une intense urbanisation à Nouméa et dans quelques centres de Brousse. Pendant toute cette période, le maître-mot de la politique à l'égard des canaques est l'assimilation. L'Etat colonial et ses rapports inégaux fondés sur le refoulement et la marginalisation des premiers occupants du pays, cède le pas à une ébauche plus technocratique d'état industriel proclamé pluriethnique et voulu monoculturel. Succédant à la ségrégation coloniale, cette nouvelle politique, plus égalitaire dans le discours pouvait paraître promotionnelle. D'où une adhésion générale que traduit la devise du parti local majoritaire, organe des mélanésiens et des petits colons, l'Union Calédonienne : «Deux couleurs, un seul peuple».

La nouvelle politique se traduit, outre l'accès aux droits civiques, par une scolarisation générale dans les réserves, une mobilité plus grande des mélanésiens dégagés de l'obligation de résidence et par un assez large accès aux emplois salariés de faible qualification notamment temporaires. En matière foncière, la ségrégation subsistait. L'octroi d'extensions de réserves dispensait l'administration d'ouvrir l'accès à une propriété privée mélanésienne, créée au compte-gouttes en dépit des slogans intégrateurs. De fait, au cours des années d'expansion, un clivage s'établit entre une minorité de fonctionnaires mélanésiens peu ou prou associés à la mouvance européenne et une masse rurale laissée pour compte de la croissance, économiquement de plus en plus marginalisée. C'est dans ce contexte, en réaction contre l'Etat assimilateur bientôt qualifié de néo-colonial que va émerger la revendication d'identité. Cette revendication inscrite contre l'état allogène et son

appendice «colonial» insulaire, s'affirme d'abord au nom du champ local. Elle surgira sous forme de contestations ponctuelles localisées sur le terrain, avant de se coordonner pour s'étendre à toute la Grande Terre.

Cette surrection allait s'opérer par étapes. On peut en situer l'origine sur les barricades de 1968, dressées sous le regard des tout premiers étudiants mélanésiens, produit de cette scolarisation engagée vingt ans plus tôt. Les maîtres-mots d'alors, droit à la différence, retour aux racines, à la terre, critique acerbe d'une société de consommation réputée aliénante, trouvèrent dans la Calédonie enfiévrée par les fureurs spéculatives du Boom (1969-1971), un champ d'application caricatural. L'affirmation de la spécificité «Kanak» (la nouvelle orthographe a valeur de symbole), est née dans ce contexte.

Cette émergence reçut un appui décisif quand, en 1973, sans transition, le premier choc pétrolier faisait basculer l'île de l'euphorie du Boom dans la récession et la crise.

La crise, c'est le chômage, particulièrement pour les salariés mélanésiens, premiers touchés du fait de leur faible qualification. D'où de nombreux retours en «tribu», avec repli sur l'agriculture quelque peu délaissée à la fin des années d'expansion, tandis que d'autres sombrent dans le désœuvrement dans les banlieues de Nouméa, disponibles pour la mobilisation politique. Dans ce contexte, la terre redevient un enjeu âprement disputé. Les tensions montent en brousse où éclate une série de litiges fonciers avec les occupants européens dont l'emprise s'est étendue au cours des trente glorieuses. Pour désamorcer la bombe avant qu'elle n'éclate, le gouvernement met à l'étude un projet de réforme foncière. Mais déjà le problème n'est plus tout à fait un problème foncier.

Désireux de montrer sa sollicitude envers la culture canaque, le gouvernement finance en 1975, un festival à Nouméa «Mélanésia 2000», dont l'organisation est confiée à Jean-Marie Tjibaou qui entame ainsi sa carrière politique. Il s'agit d'un ensemble de danses et de jeux scéniques racontant l'histoire de la colonisation vue du côté mélanésien. Y participent des délégations venues de toute la Grande Terre et des îles, qui prirent, dans cette confrontation au retentissement considérable, la mesure de l'identité de leur culture et de leur histoire. Au delà de l'expression, le «peuple Kanak» est sans doute né ce jour-là.

L'année suivante, la revendication foncière prend une charge nouvelle avec la réclamation des tertres et des anciens habitats (antérieurs au cantonnement) en réparation des torts faits aux clans canaques. Le gouvernement admet la légitimité de cette requête l'incorporant au projet de réforme foncière, mettant le doigt dans un engrenage dont il était loin de prévoir les effets.

Ces événements se succèdent alors que prévaut, dans le Pacifique Sud, une phase de décolonisation, commencée en 1970, avec l'indépendance de Fidji, poursuivie jusqu'en 1980, avec celle de Vanuatu. La Nouvelle Calédonie n'échappe pas au glissement vers une revendication politique qui emprunte ici le canal de la revendication foncière accroissant du même coup sa force mobilisatrice.

La revendication sur la terre se fondait sur le droit coutumier du premier occupant, de l'ancêtre fondateur, que l'Etat avait reconnu *de facto*, à travers sa réforme. On voit alors s'opérer un transfert du clan à l'ensemble des clans, c'est-à-dire, au peuple «Kanak», premier occupant de ce «pays», addition de tous les anciens «pays claniques», pour lequel on forge un nom nouveau, le nom du peuple (réminiscence du nom du clan) «Kanak». Le nom de la terre et le nom du groupe, identiques dans la vieille tradition mélanésienne, se rejoignent dans l'émergence de ce qu'il faut bien qualifier d'identité nationale.

Au sein de cette revendication nationaliste, l'identité insulaire de la Grande Terre, aux problèmes spécifiques, se renforce. Derrière le discours politique unitaire, un clivage sépare Loyaltiens et gens de la Grande Terre. Si l'on fait abstraction de ces particularismes internes, sur la Grande Terre calédonienne, l'identité nationale est une création de l'Etat colonial unificateur et centralisateur contre lequel elle s'est forgée. Elle apparaît ici comme un produit culturel à la rencontre d'une tradition et d'une histoire, comme une stratégie politique, une réaction du champ local contre l'Etat, susceptible de mobiliser pour un état «national» et de donner à l'île une place dans l'ensemble des nouvelles entités politiques océaniques.

Pour conclure, la prise de conscience de l'insularité et son affirmation accompagnent l'émergence d'un pouvoir d'Etat (ou revendiqué comme tel) pré ou post-colonial, véhiculant une nouvelle représentation du champ. D'où l'hypothèse qui ferait de l'identité insulaire le produit d'une culture et d'une politique, plus que le résultat d'un détermi-

nisme géographique ; le fondement d'une stratégie susceptible de créer, une autre identité, d'asseoir une reconnaissance internationale, et d'assigner à l'île, ainsi construite, un rôle géopolitique nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

LEENHARDT M. 1930 - *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*. Institut d'Ethnologie, Paris, 265 p.

PISIER G. 1974 - *La découverte de la Nouvelle-Calédonie*. Publication de la SEHNC, Nouméa, n° 5, 194 p.

SAUSSOL A. 1978 - *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle Calédonie*. Société des Océanistes, Musée de l'Homme, Paris, 498 p.

BENSA A., RIVIERRE J.C. 1982 - *Les chemins de l'alliance*. SELAF, Paris, 586 p.

Cette note est présentée dans le cadre du Programme «Iles francophones australes» du Groupe d'Etudes des Régions Chaudes (GERC) de l'Université Montpellier III.

TOURISM AND ENVIRONMENT IN THE AEOLIAN ISLANDS: QUANTITATIVE APPROACH BY LOOP ANALYSIS

Orazio ROSSI, Giovanni GIAVELLI
Institut d'Ecologie, Université de Parme (Italie)

ABSTRACT

The predictable impact of tourism on the environment of Aeolian Islands is investigated by the methods of Loop Analysis. Pluriannual and interdisciplinary researches carried out on this Italian Archipelago have suggested which are the fundamental variables that describe, in a schematic but satisfactory way, structure and dynamics of these islands as ecosystems. Many different qualitative models are explored in order to evaluate:

- the degree of stability of these island ecosystems;
- if the tourism pressure necessarily decreases the ecosystem stability;
- which structural changes of the ecosystem are predictable when the tourist pressure increases.

This methodology and the results obtained seem especially useful to the decision makers because these permit the evaluation of the predictable effects due to different policies concerning small islands development.

KEY-WORDS : Aeolian Islands - tourism - Loop Analysis

RESUME

L'impact du tourisme sur le milieu des îles Eoliennes est étudié par les méthodes de l'analyse de Loop. Sur cet archipel, des recherches interdisciplinaires qui s'étendent sur plusieurs années ont suggéré les variables fondamentales qui décrivent schématiquement mais d'une manière satisfaisante la structure et la dynamique de ces îles envisagées comme des systèmes écologiques. Différents modèles qualitatifs ont été élaborés:

- pour évaluer le degré de stabilité des systèmes écologiques des îles;
 - pour déterminer si la pression touristique abaisse nécessairement la stabilité du système écologique;
 - et pour envisager les changements structuraux éventuels du système écologique quand la pression touristique augmente.
- Cette méthodologie et les résultats obtenus nous semblent particulièrement utiles pour ceux qui doivent prendre des décisions car ils permettent l'évaluation des effets probables induits par les différentes politiques appliquées au développement de ces petites îles.

MOTS-CLES : Îles Eoliennes - tourisme - analyse de Loop

INTRODUCTION

The effects on natural environments due to the activities carried on during people's leisure time seem to be in no less need of studies and regulations than those due to agriculture and industry. In fact in their leisure time people are more and more attracted towards environments which have a high value with respect to nature, landscape, history or culture.

The risk in this situation rests with the fact that the enjoyment of nature and cultural identity can bring to the drying up of the very source of the tourism industry itself. This risk is understood, but it has been rarely studied in a thorough way (that is to say, by including also the economical and ruling aspects, cultural inheritance, etc., beside the attention to natural resources).

Some environments like small islands, alpine valleys, coastal areas seem to be especially fragile towards leisure time activities (tourism). For these and for the others fragile environments it is neces-

sary to set up an integrated system of scientific and management instruments which is based upon an environmental culture that pays attention not only to the control, but also and especially to the forecasting of the potential effects of the tourism industry.

ITALIAN INTERDISCIPLINARY RESEARCHES ON THE EOLIAN ARCHIPELAGO

In the last decade in Italy some interdisciplinary research groups have carried on thorough studies on the Eolian archipelago. The first group has been financed directly by UNESCO, the following group instead has been financed by the Italian Education Ministry under suggestion of UNESCO. These researches have increased a great deal what was known about the Eolian ecosystem. This fact is testified by the very high number of scientific papers published in many national and international journals and by the scientific communications in many conferences.

Now it is necessary to develop the integration of all the results found in various fields by the above mentioned groups with the aim of:

- understanding, even if only schematically, the functioning of these small ecosystems in relation to their fragility towards the tourism pressure;

- valuing in advance the changes in the ecosystem structure and in the ecosystem whole stability due to modifications in tourism policies.

Nowadays these targets seem to be of growing high importance with regard to the political decisions concerning the development of these small environments. The scientific disciplinary researches which have been carried on lately inside the Italian Interdisciplinary Project were themselves necessarily oriented towards this aim of an applied decision.

STABILITY/FRAGILITY OF SMALL ISLAND ECOSYSTEMS

The continuous variations of natural and human populations, of economical activities, etc. found in any environments are caused both by internal stimuli (extinctions and speciations of species, local political and economical choices, etc.) and by external stimuli (exogenous species, external political and economical choices, etc.). Once the stimulus ends the variations tend generally to fade because the environment tends to go back to the pre-existent equilibrium or even to a new one through specific homeostatic mechanisms. More and more often the stress suffered by natural environments because of man's activities are so new, intense and long lasting that they interfere profoundly with the homeostatic mechanisms.

The historic experience has already showed many times how great it is the fragility of the homeostatic mechanisms which should preserve the naturalistic integrity and the cultural peculiarity of the small islands. One should recall, among other episodes, the destabilizing effect on the Salina ecosystem of the vine *Phillossera* invasion at the end of the last century and the equally destabilizing effect on the Guam island of the departure of the US Navy from the military base (BELLER, 1987).

Taking into account these considerations, the fragility of an insular environment (or any ecosystem or environment) can be seen as the probability that the environment has of going back to its pre-exis-

tent conditions under the effect of an internal or external stimulus that generates variations inside the environment itself. Generally speaking, such small environments can recover their pre-existent equilibrium with great difficulty.

MEASURE OF THE STABILITY/FRAGILITY OF A SMALL INSULAR ECOSYSTEM

The probabilistic measure of the fragility/stability of an insular ecosystem, which has already been used, has been proposed by GIAVELLI *et al.* (1985, 1987) starting from a modelling methodology of analysis of dynamic systems which has been proposed by LEVINS (1975) (see also PUCCIA, LEVINS, 1985). We refer the reader to the above mentioned papers for a detailed descriptions of these methods. The structure in figure 1 can be seen as an example of application of the method: the structure itself is focused upon the relations between tourism and natural environment on Salina and on other Eolian islands which have already been studied by PUCCIA *et al.* (1987) with fairly comparable methodologies.

In figure 1 every cell represents a key variable of the ecosystem and the dynamic relations between variables are expressed by connecting arrows. A line ending with an arrow (→) means that the growing rate of the target variable is increased by the source variable. On the contrary, a connection ending with a small circle (O) means that the target variable is inhibited by the source variable. The connections that are twisted on the variable itself express self-regulating phenomena since each of these variables is inhibited in its complete expression by other factors (variables) which are not explicitly indicated here, but are certainly present. In table 1, the list of the variables and their definitions are given. It is necessary to add that the structure in figure 1 (and those derived from it) represents the final result of many discussions between experts (researchers) in insular problems: behind every arrow and every variable there are many years of researches and a lot of data, models, interdisciplinary discussions, etc. Though not always the experts agree and this fact is disclosed by the «?» symbol flanking some connections. As a further explanation one can note

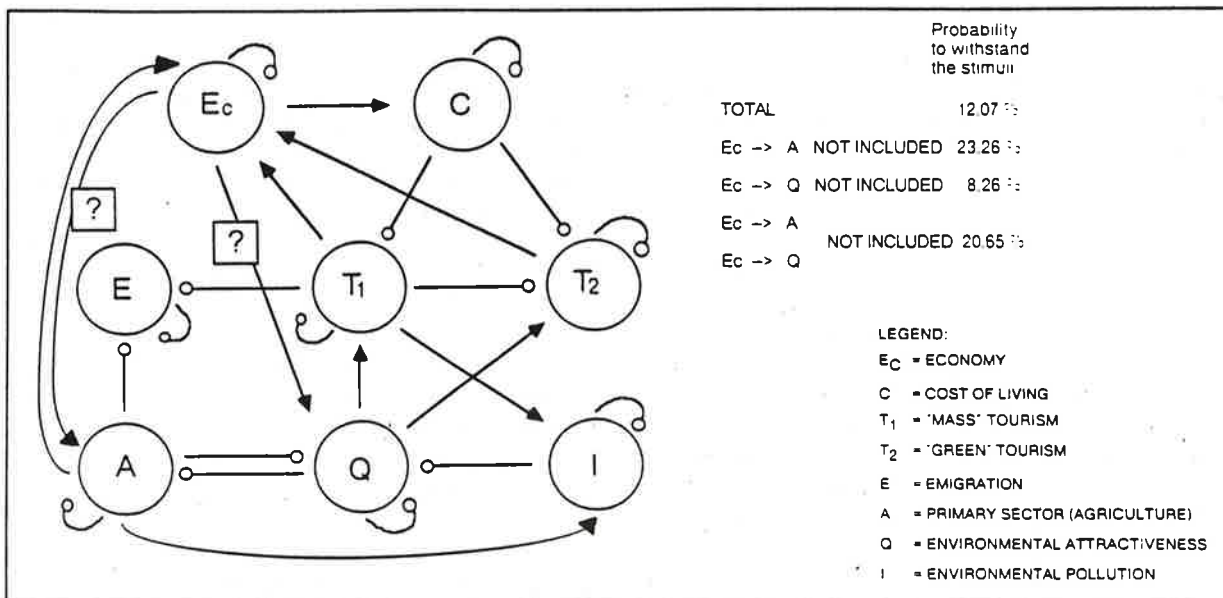


fig. 1 - Schematic elementary model of the ecosystem of Salina (Aeolian Islands - Italy). Legend: E_c = Economy ; C = Cost of living; T₁ = «Mass» Tourism ; T₂ = «Green» Tourism ; E = Emigration ; A = Primary Sector (Agriculture) ; Q = Environmental Attractiveness; I = Environmental Pollution

Variable names	Description	Symbol
«Mass» tourism	no. of tourists per year mainly attracted by : «sea-sun-discos, etc.»	(T1)
«Green» tourism	no. of tourists per year mainly attracted by : nature, landscape, history, culture, feeling of relaxation, etc.	(T2)
Environmental attractions	All the qualities of the natural and human environment which can be used as an incentive for tourism. This variable can be measured by numerous indicators	(Q)
Emigration	Emigration rate of resident	(E)
Productivity of the primary sector	no. of tons per year of typical crops (capers, Malvasia wine)	(A)
Economy	Measure of the economical welfare of the residents expressed by the usual indicators : personal income, no. of cars per person, no. of telephones per person, etc.	(Ec)
Life expenses	Average daily expenses for essential goods (both for residents and tourists)	(C)
Pollution	Total level of population and environmental discomfort due to different stimuli (Tourism, Agriculture, etc.)	(I)

tab. 1 - Definition of the environmental variables which have been used in the description of the Eolian archipelago structure.

that the tourism attractions reinforce both T1 and T2, where T1 is the number of tourists per year preferring the «sea-sun-disco» type of tourism and T2 the number of tourists per year preferring the «nature-ecology» type of tourism (e.g. green tourism).

Both T1 and T2 give a contribution to the increase of the insular economy which is represented by Ec, but T1 can also on one side weaken the growth of the T2 tourism and on the other can lower the emigration rate of the residents (especially of young working people). The same is true for the connection of all the other variables shown in figure 1.

The analysis done on this structure is essentially based upon a stochastic simulation which takes into account 10000 different situations related to the same structure and it gives an answer to the following questions:

- in which way is an ecosystem as the one in figure 1 stable or fragile? Fragility means inability to resist to the internal or external stimuli which anyhow hit all the ecosystems.

- Which are the connections between variables inducing an increase of the fragility while becoming bigger or smaller?

- How does the entire structure of the ecosystem change in relation to more than one policies aiming to reduce the fragility?

RESULTS AND COMMENTS

Researches carried on by many experts and during many years on the Eolian environment have given many answers to single questions at a disciplinary level, often with many details.

But now general answers at the level of the behaviour of the entire ecosystem are requested with a growing urgency. This problem is relevantly important especially for the decision-makers, for the politicians and for all those who have to take decisions concerning the foreseeable future of a certain environment in relation to specific political decisions. The methodology which is suggested and explained here tends to answer to this widespread and growing need. In this view the following results seem interesting:

- The stochastic simulation has extensively confirmed the great fragility of these small environments. Indeed the probability of resisting to external

and/or internal stimuli is very low: between 8% and 23% (fig. 1). This is a preliminary datum which has to be taken into account whatever development policy is chosen by politicians. The procedures themselves for the evaluation of the environmental impact that the law prescribes, when applied to this peculiar environments, must necessarily include an analysis of the fragility degree of the environment with regard to the specific planned works of intervention.

- The fragility of the insular ecosystem seems to depend greatly on the degree of competition/dominance between the productivity of the primary sector (Agriculture) (variable (A)) and the level of the Environmental Attractions seen as an incentive for tourism (variable (Q)) (fig. 2). All this is likely due to the limited available space and the consequent strong interdependence/competition. Therefore in order to reduce the fragility it is neces-

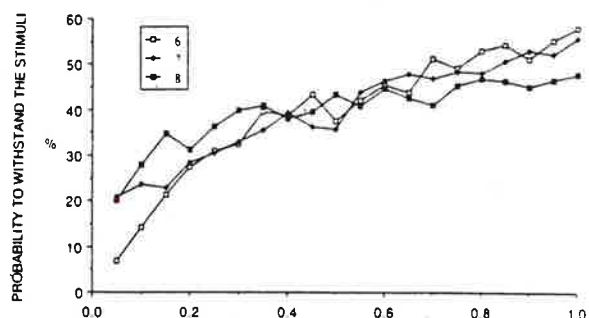


fig. 2 - Relationship between the intensity of the interference of the environmental attractiveness on agricultural activities and the probability to withstand the stimuli which hit the Salina ecosystem.

sary to concentrate upon more than one resources which have to be as independent as possible. At the present time the development of Salina is already based upon tourism and agriculture. They seem to be quite «independent», but it is necessary to avoid the possibility of a strong competition between them for the use of the available space and the possibility that one activity prevails clearly over the other.

- The results shown in table 2 suggest that it is possible to obtain a new equilibrium characterized by both an increase of the number of tourists

		Effect on equilibrium level							
		T1	T2	Q	E	A	Ec	C	I
Positive stimulus on	Q	+	?	+	?	-	?	?	?
	A	-	?	?	?	+	?	?	?
	I	-	?	-	?	+	?	?	?

tab. 2 - Table of predictions.

(variable (T1)) and an increase of the quality of the environmental attractions themselves (variables (Q)). This prediction is really surprising and interesting, but how stable/fragile is this equilibrium ?

The difficult point of equilibrium between two aspects that seem to clash can be reached and maintained in the long term only if a very restrictive policy towards the following three key points is carried on (fig. 1) :

- the control of pollution (variable (I)) that must not exceed a certain threshold level in order to maintain the stability of the ecosystem;

- the control of the Agricultural Productivity (variable (A)) which produces fragility if it exceeds a given threshold level since it interferes negatively with the environmental attractions both directly, because of the limited space available, and indirectly, because of the increase of the agricultural pollution (variable (I)) which again lowers the level of the environmental attractions;

- the control of the environmental attractions themselves, seen as an incentive for tourism, since they cause in the first place a positive increase of the number of tourists (variable (T1)) if they exceed a certain threshold level; then a strong increase of the fragility follows this first positive picture for two reasons which are different but convergent:

- . there is an increase of the pollution with negative consequences on the environmental attractions and on the tourism ;

- . there is an increase of the cost of life (variable (C)) which tends to lower the flow of tourists even further.

Therefore the results given by the model seem to be realistic and very useful for predictions. Nevertheless they suggest that an environmental policy aiming at increasing at the same time both the tourism and the quality of the environmental attractions is certainly possible and desirable, but its accomplishment is not easy because the allowed margin of errors is very narrow when one takes into account the stability of the environment. These margins of errors could be immediately estimated for Salina and the other Eolian islands by introducing in the model shown in figure 1 the correspondent numerical parameters of every island.

Indeed these estimates are exactly the final aim of the model since they are necessary for the decision-makers, for the politicians and for all the people directing the development of these small environments. But the practical use of the model in a political-predictable way is difficult on small islands because of the lack of structures and personnel able to control all the time some key variables like, for example, the pollution and the quality of the environmental attractions; these controls are in fact necessary to manage the development process which is indicated by the model itself, keeping the stability at the highest possible level. With this aspect in mind it is highly desirable that what is already being done, like the establishment of a web of services in these small environments (computer networks, centres of researches and documentations, etc.), which is necessary for their rational development, is carried on.

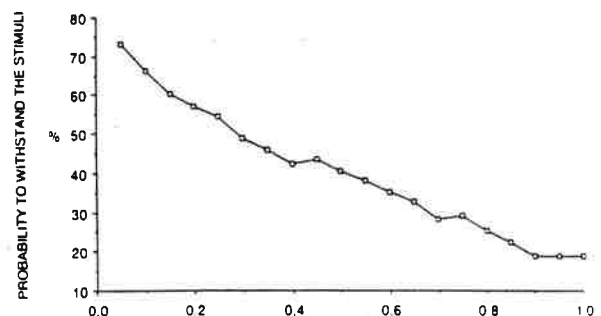


fig. 3 - Relationship between the intensity of the control and the probability to withstand the stimuli which hit the Salina ecosystem.

REFERENCES

BELLER S. (editor) 1987 - Proceedings of the Interoceanic Workshop in Sustainable Development and Environmental Management of Small Islands. Humacao, Puerto Rico, November 1986

GIARELLI G., ROSSI O., SIRI E. 1985 - Loop analysis e simulazione stocastica al computer nell'analisi della stabilità delle comunità naturali. *Ateneo Parmense*, n° 21, p. 11-21

GIARELLI G., ROSSI O., SIRI E. 1987 - The stability of Natural Communities: Loop Analysis and Computer Simulation Approach. *Intern. Journal Ecological Modelling*, n° 40, p. 131-143

LEVINS R. 1975 - Evolution of Communities near Equilibrium. In: Cody M., Diamond eds., *Ecology and Evolution of Communities*, Harvard University Press., Boston.

PUCCIA C.J., CAVALLARO C., GIARELLI G. 1987 - Modelli di Impatto del Turismo sull'ambiente e sull'economia delle Isole Eolie. *Rassegna di Studi Turistici*, n° 3, p. 218-250

PUCCIA C.J., LEVINS R. 1985 - *Qualitative Modelling of Complex Systems*. Harvard University Press, Boston

TOURISME ET ESPACES INSULAIRES : REFLEXIONS METHODOLOGIQUES ET TYPOLOGIQUES APPLIQUEES AUX ILES MINEURES

Jean-Pierre LOZATO-GIOTART

Magistere Action Internationale, Université de Paris I ; U.F.R. Espaces et Cultures,
Université de Nice Sophia-Antipolis (France)

RESUME

Au sein des grands foyers touristiques mondiaux, les îles mineures jouent un rôle important et occupent une place originale. Le tourisme y représente l'une des ressources essentielles voire l'unique source de développement. C'est dire combien l'espace microinsulaire peut être dépendant de l'impact géographique du tourisme tant au point de vue écologique, qu'économique et sociologique. Il apparaît judicieux de mesurer le poids du tourisme dans les îles mineures à partir des paramètres de base que sont les indices de fréquentation touristique dans l'espace, le taux de fréquentation touristique, la capacité de charge, le ratio et les niveaux d'intégration. Les aspects géographiques de la fréquentation touristique dans les îles mineures sont très intimement liés aux contraintes nées d'un espace limité et atomisé à travers tous les océans et mers de la planète. Il en résulte une typologie originale des flux émetteurs, extérieurs et intérieurs et des espaces touristiques essentiellement annulaires et balnéaires. La multiplicité des situations est illustrée ici par l'analyse de quelques cas représentatifs. Enfin, on peut éventuellement s'interroger sur l'opportunité de considérer les îles mineures comme de véritables modèles d'espaces touristiques.

MOTS-CLES : îles mineures - tourisme

ABSTRACT

Among the most highly developed tourist sectors world-wide, minor islands play an important role and have certain peculiarities. For them, tourism represents an essential resource, or even the only source, of development. This explains how micro-insular territories can be dependent on the geographical impact of tourism from the ecological, economic and sociological points of view. It appears judicious for any assessment of the importance of tourism in minor islands to be drawn from basic parameters, which are indices of tourist traffic, or frequentation, the «loading capacity», and the ratio and levels of integration. The geographical aspects of tourist traffic in minor islands are strongly linked to the constraints imposed by limited space, scattered across the planet's oceans and seas. This leads to the elaboration of an original typology of inward and outward flows with tourist sites being mainly annular and on the coast. The multiplicity of situations is illustrated here by the analysis of some representative cases. Finally, the question is posed as to whether minor islands represent actual miniature models of tourist centers.

KEY-WORDS : minor islands - tourism

UNE PROBLEMATIQUE A LA FOIS SPECIFIQUE ET GENERALE

Les aspects géographiques de la fréquentation touristique dans les îles mineures sont très intimement liés aux contraintes nées d'un espace limité et atomisé à travers les océans et les mers de la planète. Il apparaît comme particulièrement utile, d'analyser le poids du tourisme dans les îles mineures à partir d'une méthode à la fois *déductive et quantitative*, afin d'esquisser une *typologie spatiale* offrant les principaux *modèles géographiques* propres à cette catégorie d'espaces insulaires.

MESURES DE L'IMPACT ET DE LA POTENTIALITE TOURISTIQUE

1 - L'impact touristique :

L'évolution de l'impact du tourisme sur les îles mineures passe par l'utilisation de *méthodes indiciaires* propres au phénomène touristique. Comme toute activité économique et sociale, le tourisme

possède aujourd'hui ses propres méthodes d'investigation. Cependant, il semble nécessaire de distinguer les *mesures socio-économiques* et les *mesures proprement spatiales*.

1.1 - Exemple de ratios socio-économiques :

Le taux de fonction touristique (DEFERT, 1967) :

(hôtellerie + para-hôtellerie) $\frac{\text{nombre de lits} \times 100}{\text{nombre d'habitants}}$

On constate que les îles peuplées ont un taux de fonction touristique assez bas, tandis que les plus petites îles à faible peuplement atteignent des ratios beaucoup plus élevés (tab. 1).

Une île de faible capacité d'accueil absolue peut avoir un taux de fonction touristique très élevé dans la mesure où elle a autant de lits touristiques que d'habitants (Ustica : 560 lits touristiques pour 1 150 habitants). A l'inverse, les îles peuplées à capacité d'accueil absolue bien supérieure ont

souvent un taux de fonction touristique peu élevé (La Réunion : un millier de lits touristiques pour 500 000 habitants). Toutefois, dans le cas d'une baléarisation marquée, c'est-à-dire d'une quasi activité mono-touristique, le taux de fonction touristique peut être élevé avec une importante population autochtone (Baléares : environ 50 000 lits pour 700 000 habitants).

USTICA	63
BALEARES	47
MYKONOS	25
ILE MAURICE	0,5
LA REUNION	0,2

tab. 1 - Taux de fonction touristique (1987).

On peut considérer que le taux de fonction touristique comme un indicateur de l'impact socio-économique du tourisme, plus ou moins important selon le poids de la population insulaire :

la capacité de charge (MURPHY, 1985)

$$\Rightarrow \frac{\text{nombre de touristes}}{\text{nombre d'habitants}}$$

Ce type de ratio a été, et est encore, surtout utilisé en géographie sociale. L'intérêt de la capacité de charge est, a priori, de déterminer le seuil de tolérance de la population d'accueil par rapport au nombre de touristes. Le rejet du tourisme par les sociétés autochtones a été quelquefois imputé au trop grand nombre de touristes, notamment en milieu insulaire (Corse, Grèce). Il semble aujourd'hui bien délicat d'évoquer un seuil quantitatif précis pour justifier le rejet du tourisme. Ainsi, la Corse et la Sardaigne, avec des capacités de charge respectives de 4,3 et de 0,72 en 1985, semblent plus «sensibles» à la pression touristique que les Baléares avec une capacité de charge égale à 10 !

Il apparaît comme plus judicieux d'évaluer l'emprise du tourisme à partir d'indices d'intégration plus spécifiquement géographiques et socio-économiques :

indice foncier

$$\Rightarrow \frac{\text{Patrimoine foncier touristique (hectares)}}{\text{réserve foncière autochtone (en hectares)}} \times 100$$

indice d'emploi

$$\Rightarrow \frac{\text{emplois touristiques}}{\text{emplois totaux}} \times 100$$

C'est dans les îles mineures que les indices d'intégration sont particulièrement révélateurs de l'impact spatial du tourisme. Ainsi dans les îles comme Saint Martin et Sainte Lucie, dans les Antilles, ou encore à Mykonos, en Mer Egée, et à Rab, en Dalmatie, l'indice d'emploi est compris entre 30 et 50, tandis que l'indice foncier varie de 10 à 50 en fonction du type de tourisme et des règlements fonciers (SERVOIN, 1981). Ces approches indiciaires peuvent être complétées par l'analyse plus fine des relations entre résidences secondaires et origine géographique des propriétaires. Parmi les techniques utilisées, on peut signaler celles de Toni BREUER (1987), fondées sur des corrélations de fonctions et sur la carte de la répartition géographique des types de résidences à Ténérife (fig. 1 et 2).

On peut y ajouter l'étude du coefficient d'occupation résidentiel :

$$\left(\frac{\text{nombre de résidences secondaires}}{\text{nombre de résidences principales}} \right) \times 100$$

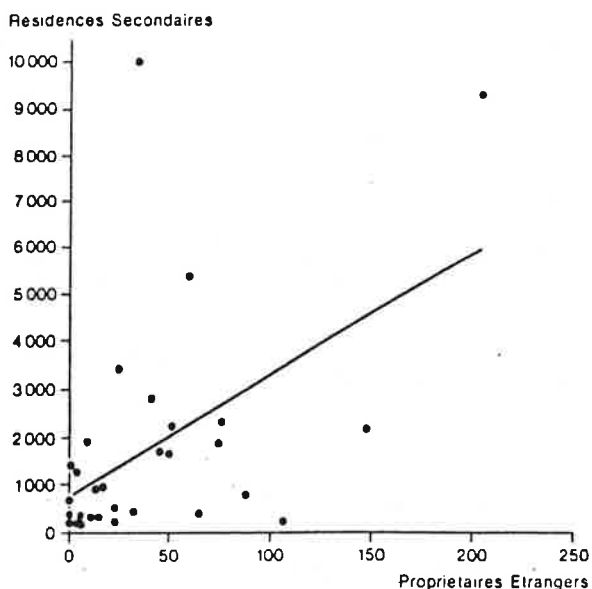


fig. 1 - Relation entre résidences secondaires et propriétaires étrangers.
($y = 25,591x + 761,285$; $R = 0,502$; $n = 31$) ;
Source : I.N.E. : Censo de Viviendas, 1981, recherche personnelle.

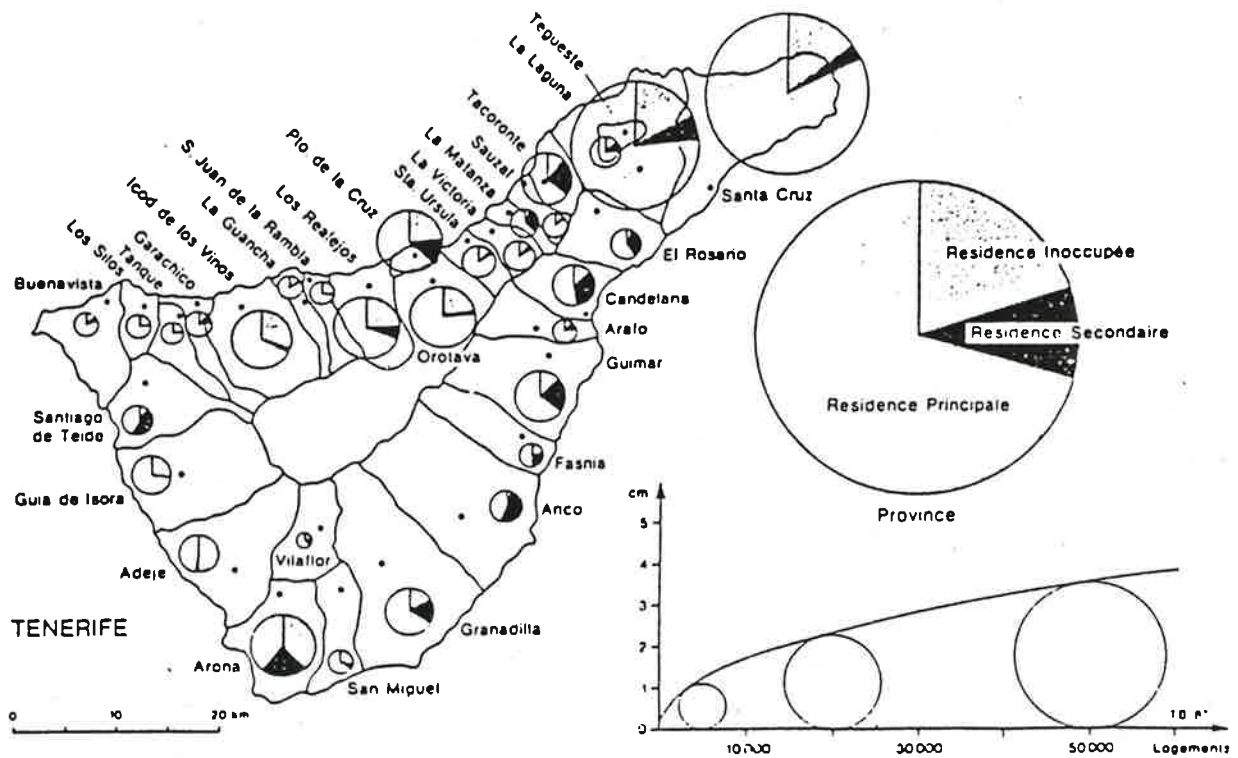


fig. 2 - La distribution locale des résidences de vacances en tenerife (1981).
(Source : I.N.E. : Censo de Viviendas, 1981).

qui indique à lui seul, le degré de spécialisation touristique des communes insulaires comme par exemple, aux Baléares et aux Bahamas (GALVANI, 1987).

Enfin l'impact géographique du tourisme dépend, en tout premier lieu, du niveau quantitatif de la fréquentation touristique. D'où l'intérêt de l'*indice spatial de fréquentation touristique* \Rightarrow nombre de touristes à l'hectare par an.

La Corse a un indice de 15, les Baléares de 250 et la Réunion a un indice inférieur à 2. Cet indice est assez révélateur du niveau de pression touristique sur une île.

2 - Potentialité touristique :

La variabilité des modes et des goûts touristiques rend assez précaire une mesure scientifique du potentiel touristique d'un foyer d'accueil insulaire. Toutefois, on peut approcher la réalité du marché touristique en recourant à des mesures de différentes natures.

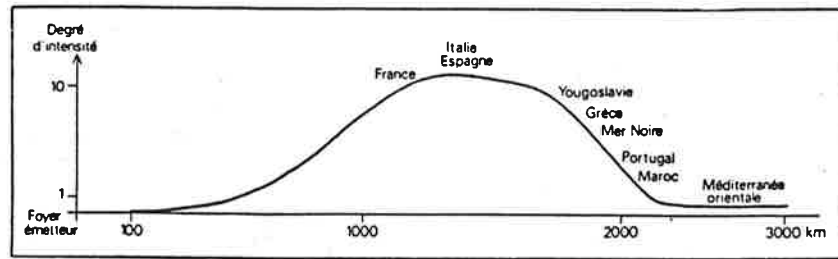
- Dès 1978, F. FERRARIO (1978) a proposé un *indice sociologique*, fondé sur l'appréciation graduée d'un foyer touristique établi sur des enquêtes menées auprès de clients et de professionnels :

$$I = \frac{A + B}{2} \quad \begin{array}{l} A = \text{clientèle} \\ B = \text{professionnels} \end{array}$$

L'application de l'indice de F. Ferrario a surtout un intérêt indicatif, mais, dans le cas des îles mineures, le climat et le site demeurent les principaux facteurs d'attrait.

- La mise en calcul des potentialités naturelles et culturelles est possible, mais les résultats ne sont pas forcément opérationnels au niveau d'une politique touristique. Ainsi, le succès des Bahamas, des Baléares, et à un moindre degré des îles Anglo-Normandes, semble plus lié à la proximité géographique des grands flux émetteurs qu'à une très forte potentialité naturelle ou culturelle. Leur capacité d'accueil (taux de fonction touristique) et leurs

fig. 3 - Portée-limite d'un flux émetteur majeur à partir d'une grande métropole.



moyens de transports influencent plus directement l'Indice Spatial de Fréquentation touristique. Les micro-îles, moins de 100 km², ont un potentiel d'accueil limité par leur petite taille. Dans ce cas, soit elles sont marginalisées, soit elles bénéficient d'un tourisme de visite lorsqu'elles sont proches de grands foyers touristiques (île d'Elbe, Murano, Rab, Key largo, Key West...). En somme, la portée-limite des flux-émetteurs touristiques régule assez bien la fréquentation touristique des îles mineures (fig. 3).

- Si le taux de fonction touristique et la portée-limite ont été les éléments privilégiés de la potentialité du tourisme, les îles mineures méritent une attention plus fine au niveau de leurs limites naturelles. Plus particulièrement, le *coefficient linéaire*, c'est-à-dire le nombre de touristes par mètre linéaire de côte sur riviéra (Corse occidentale) ou sur lido (Corse orientale) sous-tend la capacité d'accueil côtière. Par ailleurs, le *potentiel d'eau potable* est un élément capital, la rareté de l'eau est un frein au tourisme (îles mineures grecques inhabitées). Cela d'autant plus qu'en moyenne un touriste consomme deux à trois fois plus d'eau qu'un résident ordinaire (jusqu'à 5 m³ par jour et par touriste dans les complexes hôteliers intégrés de Jerba).

Enfin, l'indice de confort balnéo-thermique

$$\left(\frac{T^{\circ} \text{ celsius de l'air sous abri}}{T^{\circ} \text{ celsius de la mer en surface}} \right)$$

peut se révéler intéressant dans le cas du tourisme balnéaire, car lorsqu'on s'écarte trop de la valeur 1, les vacanciers ressentent un certain inconfort. De ce point de vue, les lidos sableux insulaires sont souvent plus appréciés des baigneurs que les côtes rocheuses. Si l'indice d'un confort climatique se révèle médiocre, à cause d'un courant marin froid, par exemple, les piscines peuvent alors se substituer aux plages comme aux îles Canaries.

TPOLOGIE DES ESPACES TOURISTIQUES INSULAIRES

1 - Les types côtiers :

La mer, la plage et le soleil sont les attraits essentiels qui poussent les touristes à se concentrer sur les côtes insulaires. Globalement, la répartition géographique des flux-émetteurs, des voies de communication et des foyers d'accueil donne un caractère *annulaire* au tourisme côtier des îles mineures (fig. 4) :

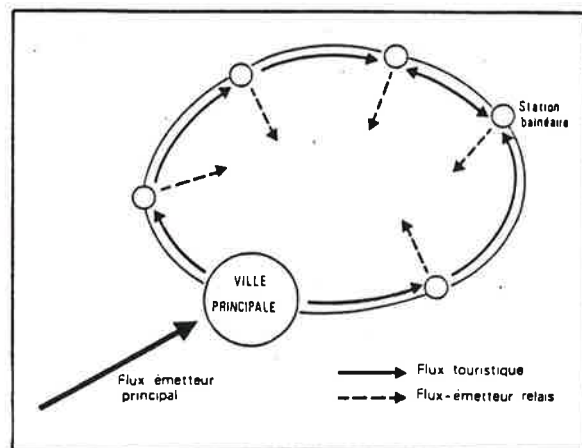


fig. 4 - Schéma de la structure annulaire des flux et foyers touristiques insulaires.

- soit sous la forme d'*isolats* à structure ludique *unipolaire* (la mer et sa plage) correspondant à des marinas, des complexes hôteliers, des villages de vacances comme à Skiatos (Cyclades) ou Jerba (où deux villages du Club Méditerranée totalisaient 9 000 lits en 1989). Peu habitées ou non, le modèle annulaire caractérise la majorité des îles mineures (fig. 5) ;

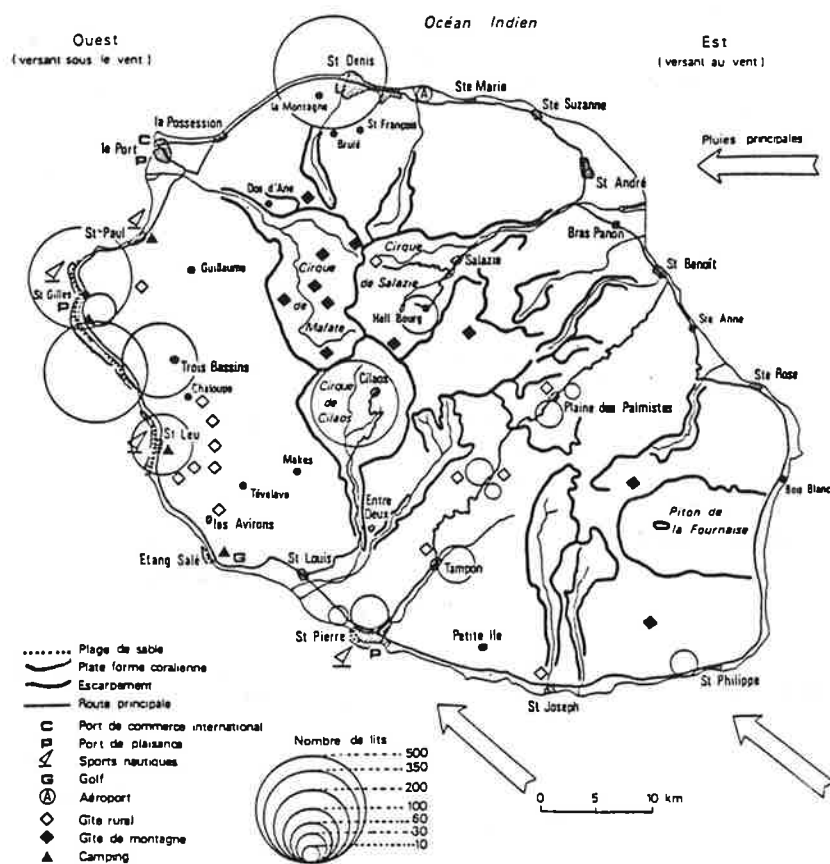


fig. 5 - Ile de la Réunion : exemple de répartition géographique des types de foyers touristiques côtiers et intérieurs.

- soit sous une forme *multipolaire* et *linéaire* pouvant aller jusqu'au «mur de béton» comme aux Bahamas, à Chypre ou au Sud de Majorque quand on a affaire à une très forte présence touristique. Toutefois, pour les plus vastes des îles mineures, on peut trouver à la fois des *isolats* et des *conurbations touristiques linéaires* comme à Majorque, en Corse, à Chypre, à Corfou ou en Martinique.

Le transport, maritime et aérien, que ce soit sur longue distance ou par cabotage, tend à renforcer le caractère annulaire du tourisme insulaire.

2 - Les types intérieurs :

Le tourisme intérieur des îles mineures est souvent diffus et peu dense. De nos jours, les touristes préfèrent majoritairement séjourner sur les côtes :

- on distingue, d'abord, le tourisme de visite qui, par l'intermédiaire d'un *flux-relais pendulaire* amène les cars de touristes sur les volcans intérieurs (La Réunion, les Canaries) ou sur des vestiges historiques (Crète). Ce type de visite touristique ne crée guère d'emplois sur place, et la nuit venue la soli-

tude de l'espace insulaire intérieur redevient impressionnante.

- Ensuite, le *tourisme vert* est un complément notable quand il existe des parcs et réserves naturels comme en Corse. Au plus, les villages intérieurs bénéficient-ils d'un petit flux commercial élémentaire lors d'éventuelles étapes des visiteurs. Très rares sont les touristes qui séjournent plus d'un jour ou deux hors des foyers côtiers. On constate plutôt que l'espace intérieur est menacé par le *mitage* immobilier du *front touristique* côtier, notamment dans les îles très fréquentées et petites (Majorque, Rab, Capri).

CONCLUSION : LE POIDS DE L'ESPACE

Dire que l'espace des îles mineures apparaît comme très mesuré semble, a priori, être un évident pléonasmisme. Cependant, la rapidité du développement et l'ampleur de la fréquentation touristique, depuis un quart de siècle, n'ont pas toujours donné le temps nécessaire à la réflexion avant toute forme d'aménagement ou de politique touristique. Au-

jourd'hui, on peut observer les divers résultats économiques, sociaux et spatiaux du tourisme dans les îles mineures. Il n'a été question, ici, que de poser les principes essentiels, permettant de dégager une logique systémique de l'analyse de l'impact et des modèles touristiques propres aux petites îles. Le poids de l'espace demeure la donnée fondamentale de tout choix touristique dans les îles mineures, du tout tourisme (Seychelles) au tourisme marginal (micro-îles).

Les indices à caractère spatial (eau, climat, côte, patrimoine foncier) et les modèles d'aménagement (isolats ou conurbations) ne sont pas propres aux seules îles mineures. Pourtant, sans négliger l'apport des analyses socio-économiques, l'analyse géographique semble indispensable à la compréhension du tourisme dans les îles mineures du monde entier.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BARCELO PONS B. 1989 - Agua y turismo en las islas Baleares. U.G.I., Symposium de Malte, décembre 1989

BESANCENOT J.P. 1989 - *Climat et Tourisme*. Ed. Masson, Paris

BREUER T. 1987 - Villages de Vacances dans l'île de Ténérife. In Actes du Colloque de l'U.G.I., Sousse, juin 1987, p. 85-104

CIACCIO C. 1984 - *Turismo e Microinsularita, le isole minore della Sicilia*. Ed. Patron, Bologna, 195 p.

DEFERT P. 1967 - Le taux de fonction touristique: mise au point et critique. Centre des Hautes Etudes Touristiques, In Collection *Etudes et Mémoires*, sér. C, 43 p.

FERRARIO F. 1978 - The tourist potential: a new method of evaluation and its application to the Southern Africa Region. University of Cape Town

GALVANI A. 1987 - Déséquilibre dans l'édification d'une zone à développement touristique récent: les lidos de Comacchio. In Actes du Colloque de l'U.G.I., Sousse, juin 1987, p. 132-152

LOZATO-GIOTART J.P. - Les types d'espaces touristiques insulaires méditerranéens: spécificités et modèles. 4^e journée d'Etudes de l'I.D.I.M., septembre 1988, Université de Corte (Actes à paraître)

LOZATO-GIOTART J.P. 1989 - *Géographie du Tourisme*. Ed. Masson, Paris, 3^e édition, 237 p.

LOZATO-GIOTART J.P. 1989 - *Méditerranée et Tourisme*. Ed. Masson, Paris, 1^{ère} édition, 215 p.

MURPHY P.E. 1985 - *Carrying capacity in tourism, a community approach*. Methuen Ed., New York, p. 134-139

PEARCE D. 1987 - Mediterranean charters, a comparative geographic perspective. *Tourism Management*, vol. 8, n° 4, p. 291-305

RENUCCI J. 1987 - La Corse. In Collection *Que sais-je ?*, n° 1981, PUF, Paris

ROZENBERG D. 1981 - Tourisme de masse et culture locale aux Baléares. *Problèmes juridiques et sociaux*, n° 423

SEGUI M. 1987 - Transformations d'un village intérieur de Majorque. In Actes du Colloque de l'U.G.I., Sousse, juin 1987, p. 253-261

SERVOIN F. 1981 - *Institutions touristiques et Droit du Tourisme*. Ed. Masson, Paris, 312 p.

SESSA A. 1987 - *Megatrends in international tourism*. Scuola Internazionale di Scienze Turistiche, Roma, 405 p.

THOMALE E. 1986 - Hotels und hoteliers der Insel Rab. *Geographische Rundschau*, n° 4, p. 196-203

Sources statistiques: de l'O.C.D.E., Year Book, I.N.S.E.E., I.D.I.M., I.S.T.A.T.

THE KOSTER ISLANDS AND THE KOSTER HEALTH PROJECT

Guy HEYDEN

Faculté d'Odontologie, Université de Göteborg (Suède)

ABSTRACT

The Koster islands are the westernmost populated islands of Sweden. The quality of life of the inhabitants is threatened by pollution from the air, from the sea and from their own, underdimensioned sewage systems. The changes in the environment affect, among others, the quality of the drinking water and the life-styles of the underemployed islanders. The development of the general health of the inhabitants - and of the oral health as a mirror image of their general health - is studied in a 10 years longitudinal, interdisciplinary project called Koster Health.

KEY-WORDS : environmental stressors - water qualities - human and oral health - interdisciplinary research - longitudinal model

RESUME

Les Iles Koster sont les îles peuplées les plus occidentales de Suède. La qualité de vie de la population locale y est menacée par la pollution de l'air, de la mer et même par le système déficient de tout-à-l'égout. Les changements dans l'environnement affectent, entre autres, la qualité de l'eau potable et la vie des îliens sous-employés. La santé des habitants, et plus particulièrement la santé dentaire, bon indicateur de la santé générale, est étudiée dans le cadre d'un projet interdisciplinaire d'une durée de 10 ans: le Koster Health.

MOTS-CLES : environnement - qualité de l'eau - santé - recherches interdisciplinaires

GEOGRAPHY AND TOPOGRAPHY

The Koster islands are the westernmost populated islands of Sweden, located in the North Sea about 8 kilometres west of the mainland and near the Norwegian border (fig. 1). The Koster Fjord separating the islands from the mainland is 250 metres deep. It consists of a geological fault which is in reality more than 500 metres deep but has been filled by a 250 metres thick sediment from the bed of the fjord. The geological fault is connected to similar faults in the Atlantic. This explains why this area of the sea has a marine environment and type of species usually found in the great oceans.

Koster consists of two islands - North Koster and South Koster, with a narrow strait separating them. They are surrounded by a large number of islets and rocks. North Koster has an area of approximately 310 hectares of barren heathland with flat rocks, juniper trees and stunted pines in crevices and hollows. The highest point of the island is 58 metres above the sea level. South Koster has an area of approximately 450 hectares and is greener with some meadows and deciduous woods. The highest point of South Koster is 60 metres above the sea level. From this summit you have a magnificent view over the whole of the Koster archipelago.

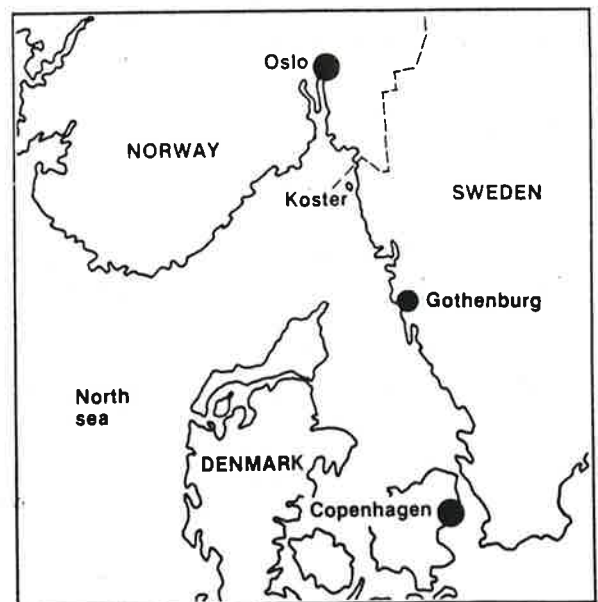


fig. 1 - Map of location

GEOLOGY

The islands are remarkable in many ways. The bedrock is completely different from that of the mainland to the East. It consists mainly of easily erodable, coarse grained foliated metamorphic rock which has many cracks, and is interspersed by striking blackish igneous strata of diabase. These strata form a diagonal stripy pattern over the islands. The inhabitants of Koster usually call these stripes «the Devil's furrows».

Another distinguishing feature of the islands is the areas of rounded rocks and boulders which were formed when the inland ice receded. Other interesting geological finds are glacial rock formations, marine sand deposits and substantial shell banks consisting mainly of old oyster shells. With the exception of the summits Koster was submerged for a considerable period after the latest ice age.

FLORA

The favourable climate of the islands, with comparably mild winters and sunny warm summers, a widely varying landscape, and the calcium rich soil has encouraged the evolution of a flora with the greatest number of species in Sweden. Many rare plants can be studied on the islands.

HISTORY

The first reliable documents regarding permanent settlement on Koster goes back to the end of the 14th century. From the beginning there were seven farms on the islands. It is very probable that the new settlers had fled from the epidemics that raged on the mainland. The farms were answerable to a Norwegian monastery to which they had to pay tax in the form of farm products. At this time there were a total of approximately 50 inhabitants on the islands. This number of inhabitants divided between the seven farms stayed more or less unchanged for more than 400 years.

The islanders learnt very early on to take advantage of the bounties of the sea. The fishing lobsters for selling to the towns on the mainland started as early as the 17th and 18th centuries. At a later date they even exported lobsters to Holland, Belgium, and other European countries. Oysters taken from the seabeds were another much sought after merchandise. Buyers always paid in cash. This is how

the inhabitants of Koster attained for those days a reasonably good material prosperity.

From the middle of the 18th century there were pilot and customs officers among the registered inhabitants. The custom officers received a fixed wage from the state. The pilots received fees from arriving and departing vessels on their way mainly to and from Norwegian ports. It was advisable to pay the pilots well - otherwise you could find yourself in trouble!

During the latter part of the 18th century there were great quantities of herring in the sea along the coast. The herring period brought with it a marked increase in population. The boats and equipment that were used for fishing during the 19th century were relatively basic. During the first few decades of the 20th century they started using motorboats and purse seines. Paradoxically enough this improvement in effectivity led to a greater dependency on fishing.

The inhabitants of Koster had now increased tenfold to a total of 500 persons. Prawn fishing eventually took over and in 1930 there were 30 large prawn trawlers stationed on the islands. The men did the fishing and the women and children looked after the small farms with their scattered lands.

During the 1980s they concentrated more and more on fishing for sea crayfish. This «poor man's lobster» had become very popular on the mainland.

The Koster's Local Arts and Crafts Society has built up a unique museum for the islands. This museum shows the development of the area from the 14th century till the late 1900s.

THE KOSTER OF TODAY

All there is left of the original seven farms are two minor sheep farms and a very limited cultivation of vegetables. The small-scale farming has become unprofitable. Fishing for herring ended long time ago, and prawn fishing is deteriorating. Of the 30 proud fishing vessels there are now only four left. Lobster fishing, tourism, and coastal fishing for local needs are the islanders' most important means of survival. Practically all working males fish for lobster as well as doing their ordinary jobs. If lobster fishing for one reason or another should fail there is a great risk that the inhabitants would be forced to leave the islands.

At present about 350 people live all the year on Koster. The population has the same demographic development as that on the mainland. Population growth is good and intermarriages do not occur. In other words Koster has a very vital and youthful population profile. Even the young generations want to remain on the islands. The question is only what one can live on in the changing living environments.

THE THREATS

There are a considerable numbers of threats to a viable archipelago and the genuine cultural traditions it represents. Sea pollution comes mainly from paper pulp industries north of Koster. Poisonous flowering algae has already incurred catastrophic effects on the quantity of fish. Even the large seal colony in the area has been drastically decimated -partly due to virus infections after a reduction in their immune defense, possibly associated with environmental changes.

There has been a tendency for lobsters to change shells too often - probably due to the increase of certain petroleum products in the sea which are similar to the hormones regulating the life circle of the lobster. A lobster which changes shells too often is easy prey for its enemies.

Thus the sea is showing signs of biological cramp attacks. This worries even the summer tourists who might choose other holiday resorts in the future. The islanders who live beside, on, and from the sea, and also from a short intensive tourist season have every reason to be worried about the future. This anxiety can lead to negative psycho-social effects which in turn can lead to an increased risk for bodily ailments.

But the threats to man and his lifestyle do not only come from the sea. Even airborne pollutants cause great problems. The prevailing westerly winds bring industrial pollution from across the sea in over the islands. The rain that falls over Koster has an acidity of approximately pH 3.0. It contains high amounts of, a.o, nitrite, aluminium and copper. The acid rain causes environmental damage, impoverishes the earth and threatens the limited ground water of the islands. The oil enriched soot that falls over Koster also comes from abroad and speeds up these destructive processes. Heavy minerals have been found to accumulate in the roots of the plants growing in the small brooks of Koster.

After a dry summer with a large consumption of drinking water the sea water with its impurities leaks into the drinking water system through the cracked bedrock.

The threats are therefore to some extent «global» - but there are also many negative self-induced changes in the islanders' immediate environment. The fresh water and sewage systems on Koster are partly defective and are certainly underdimensioned for the 350 people that live there all the year. The bacterial content of the brooks and the drinking water consistently increases during the summer months when the population is 3,500 people. The price the islanders have to pay for their tourism is their health.

THE KOSTER HEALTH PROJECT

It may be noted that there are many aspects of life and ageing on the Koster islands that are of interest to interdisciplinary research. This makes it possible to use Koster for the development of a unique set of follow-up studies on the interaction between man and his environment. Three generations of the same families may be investigated, as the geographic mobility is very low.

The changes in the environment affect the inhabitants occupationally, psychologically and physically. Therefore, scientists representing medicine, odontology, behavioral sciences, history, human ecology, marine biology and technology have designed a joint study model containing three different «mirror images».

- How changes in the quality of water may mirror the changes in the environment ?
- How changes in the general health of the individuals may mirror the changes in the drinking water ?
- How changes in the oral health may mirror the changes in the general health ?

A total of 15 scientists are now involved in our development project with a focus on human ecology. In this presentation, I would like to emphasize the health investigations being performed yearly.

The medical and odontological parts of the project are the basic ones in the Koster Health Project and they are conducted by six chief physicians,

specialized in geriatrics and two dentists, specialized in oral pathology and oral medicine.

The project was initiated four years ago and will continue for, at least, another seven years. The general and oral health of 200 adult inhabitants is followed-up year by year. The project is not a population study. Each individual is his own control over the years.

The medical and odontological aspects of the project include detailed interviews concerning hereditary, sociological, psychological, nutritional and habitual characteristics, clinical examinations, macrophotography of the oral tissues and the existing skin lesions and, finally, overview discussions with each inhabitant, based on the results of the investigations. One physician and one dentist always co-operate at all these health monitoring measures. Approximately one and a half hour per islander and year has been allocated.

The medical and odontological objects of the Koster Health Project are to answer the following questions.

- What is regarded to be health and wellbeing by the individual, living and ageing in an area subjected to environmental damage ?
- How simple may a health-monitoring procedure be formulated and yet be comparably effective ?
- How may physicians and dentists assist in the identification of habitual and environmental health threatening factors and co-operate with other scientific disciplines to eliminate these factors before they induce illness ?

The macrophotographic documentations play a central role in the project. Each participant is given a thorough, personal report on the photographs taken each year, with comments from the supervising physician and dentist.

At the Congress a few examples will be shown of the 13 000 colour slides, accumulated so far in our project and illustrating how the oral tissues in a more or less unspecific way may mirror individual, sociopsychological, behavioral, and physical variations.

The clinical photographs have been found to be important media to stimulate the islanders to take an active part in their own, health-promoting measures. The photographic methods also facili-

tate the co-operation between the physicians and dentists at the identification of «risk-patients» and the planning of interventions. The photographs have turned out to be valuable tools for the longitudinal evaluations of different kinds of medical, sociopsychological and environmental interventions. The oral tissues have indeed come into the focus of human ecology !

CONCLUSIONS

The results of our interdisciplinary research performed so far give support to the view that the changes in the environment may be mirrored in changes in the quality of water. The sea water, the rain water, the water in the brooks, and the limited ground water may all influence the quality of the drinking water on the islands. The quality of the drinking water seems, in turn, to affect the development of the general health of the inhabitants - even though most of them are still comparably healthy. Finally, the changes in the general health may be individually mirrored in changes in the oral health of the islanders. Thus the three mirrors are now «working nicely in our project - hopefully without any further polishing !

Our conclusions suggest that a relatively uncomplicated medical and dental patient care with a personal commitment and emphaty can have a beneficial effect on people living in a relatively isolated and environmentally threatened archipelago. Interdisciplinary research, work on development, environmental health, and human care can be integrated into a system such as the Koster Health Project with big advantages for all groups involved. Those who have most to gain by such a system are naturally the islanders and the community they represent. Even though the work of the researchers can be regarded as temporary they can still have a great importance by making the islanders conscious of the health traps which might threaten them and what action they can take themselves to avoid these traps. This self-help can bridge the gap whilst waiting for more comprehensive national and international efforts for a long lasting improvement in the islanders' lifestyle and viability.

RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE INSULAIRE EN BRETAGNE

Marie-Yvane DAIRE

CNRS UPR 403, Laboratoire d'Anthropologie - Préhistoire, Université de Rennes I (France)

RESUME

Dans le cadre de recherches archéologiques orientées vers les îles et le littoral de Bretagne, une opération de prospection a débuté en 1989. Les méthodes utilisées et les premiers résultats obtenus sont ici présentés en détail.

MOTS-CLES : archéologie - prospection - île - littoral - Bretagne

ABSTRACT

Integrated in the archaeological researches turned to islands and coast of Brittany, a survey working started in 1989. Methods and first results are shown here.

KEY-WORDS : archaeology - survey - island - coast - Brittany

Un groupe de recherche archéologique en milieu insulaire s'est constitué, dans l'Ouest de la France, en 1988, année de la création de l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles). L'intérêt scientifique présenté par les multiples îles des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique avait été reconnu par plusieurs chercheurs ; cet intérêt réside à la fois dans la densité importante des sites archéologiques insulaires et littoraux (les populations semblant, de tous temps, avoir recherché à la fois les ressources alimentaires, économiques et climatiques du littoral au sens large) ainsi que dans le bon état de conservation des sites en milieu insulaire, notamment sur les petits îlots côtiers (relativement aux zones d'intenses constructions ou mises en cultures).

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Dans le cadre de cette étude du patrimoine archéologique insulaire, la première tâche à entreprendre, avant même toute opération de terrain, était une évaluation des connaissances de ces sites à partir des données déjà acquises et disponibles. Cette évaluation a consisté en un dépouillement systématique des fichiers archéologiques, aimablement mis à notre disposition (par la direction des Antiquités de Bretagne, par les Laboratoires d'Anthropologie-Préhistoire et d'Archéométrie de l'Université de Rennes I, etc...), mais aussi par des chercheurs et bénévoles). Cette première phase de dépouillement a donné lieu à la création d'un fichier-inventaire des sites archéologiques insulaires de Bretagne, fichier réalisé avec l'aide de l'Institut Culturel de Bretagne. A la fin de l'année 1988, ce fichier comportait 440 sites archéologiques

insulaires, toutes périodes confondues (de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age) pour les départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et du Morbihan. Mais la réalisation de ce fichier-inventaire fut en outre l'occasion de faire un bilan sur la qualité des renseignements disponibles concernant ces sites ; il apparut alors que seuls 10 à 20 % d'entre eux (selon les départements concernés) apparaissaient à la Carte Archéologique de la France (fichier central informatisé). Pour tous les autres sites ou gisements, soit les informations étaient trop vagues (sur la nature et/ou la datation des vestiges), soit il manquait la localisation précise (pas de relevé de cadastre, de cartographie ni de coordonnées précises), ou bien les données étaient anciennes et devaient être soumises à vérification du terrain, ou encore la description des sites était trop générale (association de gisements d'époques et de natures différentes, sans distinction). La réalisation de ce fichier a donc constitué une base de travail et un point de départ pour orienter les recherches de terrain. Outre son actualisation systématique, il continue à être alimenté pour la poursuite des dépouillements bibliographiques et archivistiques.

Nous ne développerons pas ici l'un des aspects de la recherche de terrain qui est la fouille de certains sites, comme celui de l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère), concernant un établissement artisanal du 1er siècle avant J.-C. et qui a fait l'objet d'une présentation ultérieure (DAIRE, 1988, 1989 a et b).

L'aspect nouveau de cette recherche est la mise en place, depuis 1989, d'un programme pluri-annuel de prospection-inventaire des îles de Bretagne, programme financé pour partie par le Ministère de

la Culture, par les Conseils Généraux des Départements et par certaines communes. Le travail de terrain est réalisé par une équipe de chercheurs et de bénévoles et met en oeuvre différentes techniques : prospection aérienne, prospection au sol des îles avec systématiquement pour les plus grandes, analyses complémentaires.

TRAVAUX REALISES EN 1989 ET RESULTATS DES RECHERCHES

Il est un fait connu que le travail sur les îles, notamment les petites, pose un certain nombre de problèmes : accessibilité matérielle de certains îlots, moyens nautiques aléatoires dans certains secteurs, etc. sur lesquels nous ne nous attarderons pas. Les recherches réalisées en 1989 ont donc été adaptées aux moyens matériels et aux disponibilités humaines dont nous disposions et se sont donc orientées dans plusieurs directions.

1 - La prospection aérienne :

C'est principalement au cours des mois de juillet et août 1989 que les survols aériens des îles et du littoral ont pu être effectués. Une couverture photographique aérienne, à basse altitude, a été réalisée pour la côte nord de la Bretagne, depuis la Baie du Mont Saint-Michel à l'Est, jusqu'à l'archipel de Molène à l'Ouest (fig. 1). Ces survols aériens

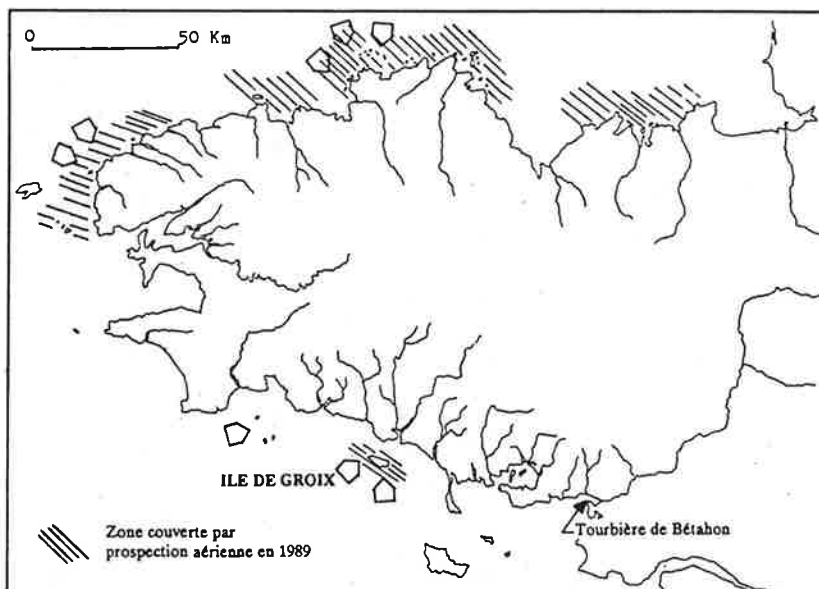
se sont révélés fructueux dans la découverte de structures inédites sur les estrans, en zone immergeable, essentiellement lors des survols à marée basse : pêcheries, digues et chaussées, dont la datation reste à vérifier par des prospections au sol et sous-marines. Cependant, des structures archéologiques sont apparues également sur le territoire même des îles, lors de ces survols, car là comme dans d'autres types de terroirs, la sécheresse de 1989 a été très révélatrice.

2 - La prospection systématique :

L'organisation de campagnes de prospection systématique se justifie sur des îles de grandes dimensions relatives, à la fois pour des questions de cohérence de la recherche et pour des raisons d'organisation pratique du travail des équipes. Une opération de ce type avait été réalisée par le passé à Belle-Ile (Morbihan) qui avait porté ses fruits.

Une première campagne de prospection systématique a donc été mise en oeuvre par l'A.M.A.R.A.I., sur l'île de Groix (Morbihan) et dirigée par F. Goupil; le choix s'est porté sur cette île qui recelait un grand potentiel archéologique (35 gisements et sites environ, notamment mégalithiques, y étaient mentionnés) pour un territoire qui pouvait être circonscrit globalement dans des délais raisonnables (deux campagnes).

fig. 1 - Zone littorales et insulaires prospectées en 1989.



3 - La prospection des îlots côtiers et du littoral :

Parallèlement aux survols aériens de la côte nord de la Bretagne, des îlots situés essentiellement dans le Trégor (ouest des Côtes-du-Nord) et dans le Léon (nord du Finistère) ont fait l'objet de prospections au sol. Il s'agit très souvent de mettre à profit les érosions naturelles, marine et éolienne, par l'examen des coupes fraîches des micro-falaises notamment. Les gisements archéologiques détectés apparaissent la plupart du temps sous forme de niveaux archéologiques interstratifiés (dans le loess ou le sable) et la collecte du matériel archéologique est effectuée dans les résidus d'éboulement et sur les estrans. De telles conditions de prospection (de tels îlots n'étant, par ailleurs presque jamais cultivés) obligent à plusieurs passages sur un même site avant de pouvoir en déterminer précisément la nature (habitat, sépulture, site artisanal, ...) voire la datation.

A travers des prospections suivies, il s'agit en outre d'exercer une surveillance des sites et de pouvoir intervenir lorsque la menace se fait trop pressante; ainsi, un important gisement archéologique repéré en 1989 sur un îlot-rocher de l'archipel des Ebihens en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côte-du-Nord) s'est trouvé fortement attaqué par les tempêtes du mois de janvier 1990 et était menacé de destruction totale. Une fouille de sauvetage, dirigée par C. Bizien a ainsi été co-organisée par l'A.M.A.R.A.I. et le Ce.R.A.A. (Centre Régional d'Archéologie d'Alet) dès le mois de février 1990 permettant une étude fine de ce qui subsistait de ce site gallo-romain.

4 - La localisation précise des sites :

Nous avons pu souligner que la localisation précise des gisements archéologiques insulaires signalés plus ou moins anciennement faisait souvent défaut et que c'était l'une des causes de l'absence de ces sites dans le fichier informatisé national. Le travail de (re)localisation des sites consiste à la fois en une enquête de terrain, une acquisition de relevés de cadastre (avec pointage précis des gisements) lorsqu'ils existent et, dans le cas contraire, pointage sur cartes marines ou I.G.N., restituées à une échelle satisfaisante. Ce type de travail a été commencé au mois de décembre 1989, de manière systématique pour les sites des départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

5 - Les analyses :

La pluridisciplinarité de l'équipe de base permet notamment d'assurer le suivi des prospections de

terrain, en particulier l'analyse du matériel archéologique collecté au cours des prospections (dessin, identification, analyses fines des matériaux, etc.). Par ailleurs, et simultanément aux prospections de terrain, des études des paléoenvironnements littoraux, en liaison avec des sites archéologiques insulaires ou côtiers, sont entreprises et réalisées au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I, par D. Marguerie plus particulièrement. Ces analyses sont effectuées à partir d'études de tourbières littorales qui, après datation par le C14, font l'objet d'analyses palynologiques. Ainsi, en 1989, une tourbière protohistorique de l'embouchure de la Vilaine, située à Bétahon, commune d'Ambon (Morbihan) a donné matière à de telles analyses (MARGUERIE, 1989).

6 - Résultats des recherches de 1989 :

Les résultats de la campagne de prospection-inventaire des sites archéologiques insulaires de 1989 sont ici présentés sous forme de tableau (tab. 1). Ce tableau synthétise les données à la fois par département et par grande période chronologique, en prenant en compte tous les sites traités durant cette année.

Il ne s'agit pas ici de tirer des conclusions d'ordre général à partir de telles données statistiques, qui ne correspondent qu'à un état provisoire de la recherche, ni de développer tous les thèmes d'analyse et de synthèse qui constituent le prolongement de la prospection de terrain. On peut néanmoins faire quelques remarques et livrer des précisions sur ces résultats de la campagne de 1989.

Sur le plan de la répartition géographique, il apparaît nettement dans le tableau 1, que les recherches de terrain ont été assez ciblées en 1989, en particulier sur le département du Morbihan; en cela, la campagne de prospection systématique sur l'île de Groix a été d'un apport prépondérant. Dans les autres départements, il s'agissait d'opérations d'une part plus ponctuelles en ce qui concerne les îlots côtiers, d'autre part de reconnaissances aériennes à une plus large échelle.

Sur le plan chronologique, les époques Paléolithique, Mésolithique et Néolithique sont assez équitablement représentées (tab. 1) dans l'ensemble; mais, dans le détail, il faut noter que l'île de Groix présente assez peu d'indices d'occupation pour le Paléolithique. Pour la Protohistoire (Age du Bronze et Age du Fer), l'essentiel des informations recueillies concerne l'Age du Fer et plus particulièrement l'activité artisanale de production de sel (éléments de briquetages). Pour l'époque gallo-

romaine, les éléments caractéristiques (tuiles de toiture, céramiques d'importation) sont rares ; on ne peut cependant en tirer des conclusions sur l'occupation ou l'absence d'occupation des îles à cette époque, les modes de vie et pratiques architecturales pré-romaines traditionnels ayant fort bien pu perdurer, au moins pendant une partie de l'époque gallo-romaine, ce qui expliquerait ces apparentes lacunes. Les occupations humaines d'époques médiévale et post-médiévale se manifestent sous différentes formes : établissements monastiques et religieux, sépultures, activités artisanales, parcellaires, ...

Dans la rubrique des vestiges «non datés pour le moment» (tab. 1), il s'agit essentiellement de structures repérées par prospection aérienne qui, pour la plupart, se trouvent sur les estrans et qui sont mentionnées sous le terme de «pêcheries». Par cette désignation, nous entendons les ouvrages construits pour capturer les poissons, sortes de barrages, ouvrages que l'on rencontre sur le littoral (continental ou insulaire), dans les chenaux maritimes ou dans les rivières (MEURY, 1975). Ces constructions ne peuvent être datées par un seul repérage aérien. En effet, de telles installations, permettant la «cueillette» du poisson, peuvent remonter très haut dans les époques préhistoriques. L'important développement de ces pêcheries, pendant tout le Moyen-Age, est connu grâce à des textes (récits hagiographiques, cartulaires des abbayes, ...) (BERNIER, 1982). Une étude

fine de ces pêcheries paraît possible, notamment en vue de distinguer les installations préhistoriques et protohistoriques des autres. En effet, d'après les données d'ensemble, il devrait être possible d'établir (à relativement court terme) une typologie de ces structures, ce qui fournirait déjà des éléments d'appréciation de leur chronologie relative. En outre, des recherches comparatives entre l'implantation de ces barrages, par rapport au zéro des cartes marines d'une part, et par rapport à ce qui est déjà connu de la variation du niveau marin au cours des âges d'autre part, fourniront certainement des possibilités pour affiner la chronologie de ces pêcheries.

Lors de cette première campagne de prospection-inventaire 1989 archéologique insulaire en Bretagne, ce sont donc au total 110 sites ou gisements qui ont été traités. Dès le début de l'année 1990, les opérations de terrain reprennent selon plusieurs axes : la poursuite (et la fin) de la prospection systématique de l'île de Groix, avec une publication monographique sur les résultats des recherches prévue pour 1991 ; le lancement d'une opération de prospection systématique sur l'île d'Ouesant (Finistère) et d'une autre sur les îles du Golfe du Morbihan, à commencer par l'île aux Moines et l'île d'Arz. Par ailleurs, il y a beaucoup à attendre de la couverture photographique aérienne de la côte sud de la Bretagne, qui sera effectuée pendant l'été 1990.

	Morbihan	Ile-et-Vilaine	Côtes-du-Nord	Finistère	TOTAL
Préhistoire	27	-	4	-	31
Protohistoire et époque gallo-romaine	15	1	6	3	25
Moyen-Age	41	1	5	-	47
Non daté pour le moment	-	-	3	4	7
TOTAL	83	2	18	7	110

tab. 1 - Répartition géographique et chronologique des sites archéologiques traités en 1989 dans le cadre de la prospection-inventaire.

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER G. 1982 - Les pêcheries bretonnes dans les documents anciens. *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 10, p. 65-72

DAIRE M.Y. 1988 - L'île d'Yoc'h en Landunvez : les fouilles archéologiques de 1987 et 1988. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXVII, p. 47-60

DAIRE M.Y. 1989a - Quelques aspects de l'Archéologie des îles Françaises de la Manche et de l'Atlantique. In : *Approches comparatives des méthodologies d'étude et d'expression des résultats de recherche relatifs aux micro-systèmes insulaires en Méditerranée et en Europe du Nord*, Rapport final de l'atelier MAB d'Ouessant, 12-15 avril 1988, p. 26-28

DAIRE M.Y. 1989b - Prospection-inventaire des îles et du littoral de Bretagne. *Bulletin d'information archéologique*, Circonscription de Bretagne - Direction des Antiquités, n° 2, p. 90-91

MARGUERIE D. 1989 - Etude palynologique de la tourbière de Bétahon à Ambon (Morbihan) : nouvelles données paléoenvironnementales protohistoriques sur le Morbihan littoral. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 2, p. 3-10

MEURY L. 1975 - Les pêcheries de la Rance. *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, p. 189-196

SPECIAL ECONOMIC ZONES ON THE TERRITORIES OF ISLANDS : ADVANTAGE OR DISADVANTAGE ?

Ivo MARGAN

Organisation Mondiale de la Santé, Conseil Exécutif, Zagreb (Yougoslavie)

ABSTRACT

Quite a number of developing countries decided to create special economic zones on their territories in order to instigate economic improvement. Out of the total number of established special economic zones in the last decade a significant number was created just on the territories of islands. An explanation on the functioning of special economic zones is being given by the author in order for the interested parties to understand better the possible impact of the activities within the zone on the expected harmonious development of the island in question. Since the specificities of the islands are manifold (economical, political, cultural, geographical, climatic, ecological and other), it's a question whether the activities within such a zone may present themselves as a blessing or a damage. The paper doesn't give an answer. It only emphasizes the need for study the problem and the necessity to help the islanders in making their choice.

KEY-WORDS: special economic zone - development of the islands

RESUME

En quelques dizaines d'années, de nombreux pays en cours de développement ont utilisé les zones économiques spéciales sur leur territoire afin d'accélérer leur croissance. Certaines de ces zones ont été établies sur les îles. A la base d'un rapport de l'Organisation Mondiale du Travail, cette contribution a pour objectif de décrire ces zones afin de mieux comprendre leur influence sur le développement des îles. Etant donné la spécificité insulaire, ces zones constituent-elles un atout? Sans apporter de réponse catégorique à cette question, l'auteur insiste sur la nécessité d'étudier le problème afin d'aider les îliens à choisir.

MOTS-CLES: zones économiques spéciales - développement des îles

I prepared such a paper because it seemed to me that it may be a challenge for those participants who are interested in the development of islands. Since I do not consider myself competent enough in this matter I used the report from International Labor Office and United Nations on Transnational Corporations and a paper written by Professor Nikolas JEQUIER (1988) from the Institut for Advanced Studies in Public Administration, University of Lausanne, which is based on the same report. These reports in fact are the synthesized country case studies.

Rapid growth of the special economic zones worldwide and increasing interest of developing countries in establishing such zones on their territories to promote exports and employment, prompted these U.N. agencies to commission mentioned studies, aimed at learning more about recent development of export-processing zones. First of all it is necessary to say what in fact the special economic zones are. And this should be said in such a way which at the same time would help to understand what might their meaning be for the development of the islands in case they are formed on island territory.

In the last two decades on the world industrial scene, among many developmental trends, the most important one is, no doubt, quick expansion of export-processing zones. In 1970 there were 20 of them in developing countries, with about 50.000

employed workers. Sixteen years later the number of zones increased to 175 with 1,300.000 employed, while 110 new ones are in construction or planned to be made. In the period between 1975 and 1986, employment in export-processing zones was increasing by 9% per year, while the export from these zones was increasing by 15% yearly. It is necessary to say that it happened in the period which was economically much less dynamic than that of the 60-ties or early 70-ties.

The export-processing zone which could be described as a clearly defined industry which forms an enclave of free trade in a customs and commercial regime of a country, is usually specifically aimed at attracting foreign producers oriented to export markets. These zones, which are also called investment promotion zones, tax-free trade zones, free production zones or special economic zones, give special fiscal or financial privileges or stimuli to foreign investors. But they are attractive first of all for the low-price working power and free action permitted to the companies in the zone. An unexpected expansion of such zones in developing countries happened mostly by promoting role of United Nations Industrial Development Organization (UNIDO). The studies made by ILO and UNCTC implicitly suggest that these zones are more than an appropriate instrument for export development and opening of new employment possibilities. They could represent the most important central mechanism for passing from an

industrialization strategy based on import-substitution to an export-leading strategy and more open type of economy. Their originality lies in the fact that this transition can, owing to the enclave nature of the zone, be «controlled» or «modulated» in a much less destroying way for local industries than sudden opening of frontiers of certain country to outside investors. As many other important institutional or technological innovations, export-processing zones have also turned into something different than initially conceived.

The report of the mentioned U.N. agencies tries to give answer to a question: to what extent do the zones contribute to the development of a certain country? After analyzing several cases, they think that in small countries or on small territories (such as, for example, Mauritius, Macau or Sri-Lanka), one zone or several of them can contribute to transforming of a primarily agricultural or trade-oriented economy into an industrial or semi-industrial economy within the period of about 15 years. In bigger countries with divers economy, the zones themselves cannot initiate radical restructuring of industrial sector. But if certain industrial infra-structure already exist and if economy is in the course of re-structuring and development, existence of a zone can directly contribute to transforming of a country into an important exporter of manufactured goods. They give examples of Mexico and China. By help of many experts, UNIDO has contributed to planning and establishing of dozens of export-processing zones in many developing countries, as well as to forming of the World Export Processing Zone Association (WEPZA). This promoting role important in distributing any innovation has later been endorsed and supported by activities and technical support of UNCTAD (United Conference on Trade and Development).

Zones established in developing countries during the 60-ties managed to attract investors from a number of relatively big and well-known Transnational companies in the field of electronics and industry of instruments. This first wave of direct foreign investment was succeeded by a number of much smaller foreign companies which were just in the course of becoming transnational and for many of which these were the first foreign investments. It happened that, as a result of a very favourable or even «protected» milieu offered to foreign investors, the zones generated new waves of direct foreign investment.

With regard to unplanned and unexpected changes in the evolution of export-processing zones

during the last two decades, it would be difficult to try to anticipate some form of things to come. However, it might be said that there are two or three important trends that can already be clearly discerned. One of them is turning of the export-processing zones in export-processing countries. First successful zone almost inevitably results in forming other zones and extending of privileges that companies in the zone are having to the companies in other parts of the country. As this evolution proceeds, the whole country becomes, in fact, a big export-processing zone or country, respectively. This has already happened in Hong-Kong, Macau and Singapore, while Mauritius and Sri-Lanka seem to be quite close to becoming a fully qualified export-processing countries.

Another important trend is the evolution from export-processing zone into import-processing one, or better to say a combination of export and import processing zone. This parallel evolution - from an export-processing zone into an export-processing country and from an export-processing zone into an import-processing zone - indirectly suggests that such zones are most probably much more important than an export development or providing of new employment possibilities. Export-processing zones could serve as an important and quite painless instrument for making an easier transition from an import-substitution oriented economy to a more open export-oriented economy and for gradual adapting to a competitive pressure of transnational companies.

By forcing foreign investors in the export-processing zone to work for export, a country can avoid disruptive effects which usually follow sudden intruding of foreign companies with modern and more up-to-date technology, while at the same time it enables gradual acclimatization of foreign companies to the local ones, and the other way round (particularly by means of joint ventures within an export-processing zone). As the time passes, foreign companies in the zone can get permission to sell a part of their production locally, so that a sound and not superior competition is made for domestic firms out of zone. As the number of zones is increasing the number of local companies in the zones is also enlarging and initial electronic, textile or garment monocultures give place to more differentiated industrial structures, so the usefulness for a domestic industry can be more widely felt through a progressive extension of competition.

Finally, the whole country is becoming an export-processing country, i.e. an open and internationally competitive economy.

Such understanding of the real function of export-processing zone indicate that these zones are the main instrument of industrial policy and not just an institutional means for export development. Actually, certain number of policy makers in this field strongly believe that such zones can really have still much wider role and that is, most probably, the reason why so many countries nowadays plan to go into creating export-processing zones.

Considering the islands as a specific ecosystem burdened by human processing activities, mass consumption and traffic activities and as rather isolated geographical, economical, social and cultural entity, then it is obvious that all approaches to the islands' development planning have to rely on interdisciplinary studies. Because of life on the edge of continental economic and social currents islanders are left to selforganizing and the use of their own resources. It often results in great oscillations between developmental successes and deeper crises.

The causes of islanders' life endangerment are different. From the application of continental methods and models of planning, insufficient professionalism of local authorities, lack of any developmental concept, to withering away of traditional economic activities or, what may seem a paradox, rapid uncontrolled development of tourism.

From these cursory remarks considerable sensitivity of developmental problems is obvious, what is in a certain measure known and what results in frequent emphasizing by experts at various meetings of their specificity and of the need for a scrupulous working out of the methodology of the islands' development planning. It is for this that specialized institutions, universities in the mediterranean region, experimental stations, centres for the islands' development and experts from various fields of developmental problems of islands as well as the corresponding U.N. agencies are called up for initiation of research, educational, informational, technical, technological and other activities in order to help the islands in planning their development. On account of the same reasons, it was proposed at several international expert's meetings the creation of a special NGO - International Scientific Council on Development of Islands.

It is supposed that such an NGO is the best solution for the gathering of experts and people motivated for this matter who will certainly by their own activities and by their presence in the activi-

ties of corresponding international institutions and agencies surely contribute a lot to the future development of islands.

Considering the present day trends of establishing new special economic zones in developing countries and further functioning of those zones which already exist on the islands, a selfimposed question appears: How to reconcile scrupulous planning of islands' development with developmental trends initiated and defined by the activities inside special economic zones ?

The right answer to that question is not a simple one. Having in mind the complexity and numerousness of both groups of factors which should be coordinated, it is obvious that without fundamental studies of the phenomenon of the zones and consequences of their application it would be very difficult to get an answer.

Besides it is necessary to differentiate the effects of special economic zones on the territories of big islands which represent a state and on the territories of medium size or smaller inhabited islands which may be covered entirely by the zone. A zone may cover only a part of an island or an island may happen to be close to an other islands or coastal area with a special economic zone on its territory.

According to the existing literature, without scientific evaluation, special zones contributed considerably to the rapid economical and other development of islands. On the other hand there are islands which didn't benefit from these zones. Any discussion about the impact of the special economic zones on the development of islands without a sound scientific analysis can be taken only as a speculation.

My intention was to draw your attention by this paper to an additional phenomenon, the appearance of special economic zones, in the developmental processes of islands which are the subject of our attention and to emphasize the need of its studying, in order to ensure those developmental processes which are the most favourable for the islands.

In doing so we need to be better organized, we need engagement of specialized institutions and the engagement of the new International Scientific Council on Development of Islands, which will be of considerable importance in these and all other activities which are expected to be undertaken for the benefit of islands.

REFERENCES

BASILEY A., GERMIDIS D. 1984 - Investing in Free Export Processing Zones. The Organization for Economic Cooperation and Development

EIU 1979 - The growing role of Export Processing Zones. Special report

ILO/UNCTC 1988 - The Economic and Social Effects of Multinational Enterprises in Export Processing Zones. Genève

JEQUIER N. 1988 - Export Processing Zones and the role of TNCs. *The CTC Reporter*, n° 25

KELLCHER T. 1976 - Handbook on Export Free Zones. UNIDO

KREYE O. *et al.* 1987 - Export Processing Zones in developing countries: results of a new survey. ILO, Genève

	1970	1975	1986
Number of EPZ workers	50 000	548 000	1 300 200
Number of countries and areas with EPZs in activity	10	20	53
Number of EPZs in activity	20	50	175
Number of EPZs under construction or planned			110
Estimated value of EPZ exports (in millions of current U.S. dollars)	150	2 000	10 000

tab. 1 - The growth of export processing zones, 1970-1986.

Source : ILO/UNCTC (1988)

Country/territory	Number employed
Mexico	250 000
Singapore	217 000
Republic of Korea	140 000
Hong Kong	89 000
Malaysia	81 700
Taiwan Province	80 500
Brazil	63 000
Macau	62 500
Mauritius	61 700
Tunisia	40 000
Philippines	39 000
Dominican Republic	36 000
Sri Lanka	35 000
Egypt	25 000
Subtotal	1 220 400
Other developing countries	79 800
Total	1 300 200

tab. 2 - Employment in export processing zones in 1986.

Source: KREYE *et al.* (1987). * China is not included in the totals.

APPROCHE COMPARATIVE DES ILES : INDICES ET BANQUE DE DONNEES

Anne CODACCIONI-MEISTERSHEIM

Institut de Développement des Iles Méditerranéennes (IDIM), Université de Corse (France)

RESUME

Dans la perspective d'une approche comparative des îles, des géographes ont proposé des indices comme l'indice côtier ou l'indice d'isolement océanique. Nous vous proposons ici, à partir des premières données de la «Banque de données des îles méditerranéennes» (BADIM) de tenter de construire quelques indices qui pourraient être: l'indice du «poids spécifique» de l'île dans l'ensemble national; l'indice d'occupation spatiale et d'urbanisation; l'indice de potentiel de développement; l'indice de dépendance économique... qui devraient permettre de classer les îles et de situer plus précisément leurs points forts, leurs points faibles et leurs potentiels dans différents domaines.

MOTS-CLES: étude comparative - indices - banque de données

ABSTRACT

In the perspective of a comparative approach to islands, geographers have proposed indices such as the coastal index or the oceanic isolation index. Using the first data from the «Data Bank for Mediterranean islands» (BADIM) we propose to attempt a definition of indices which could be: the index of the «specific weight» of the island within the national context; the index for territorial occupation and urbanisation; the index for potential development; the index for economic dependence... all of which should enable us to classify the islands and then pinpoint their strengths, weaknesses and potential in various fields.

KEY-WORDS: comparative study - index - data bank

Si l'étude des îles peut constituer aujourd'hui le thème d'un colloque non seulement international mais surtout interdisciplinaire débordant le domaine des seuls géographes, c'est que l'on peut constater une évolution de la recherche vers l'interdisciplinaire, mais aussi une demande sociale et politique des sociétés insulaires. Il s'agit en effet, pour elles de réagir contre la logique sectorielle dominant l'organisation économique et sociale et l'intégration de l'économie, contre la marginalisation des îles. La réflexion autour de la recherche d'un autre modèle de développement, l'échec du modèle dominant en dépit de l'internationalisation des échanges, placent les îles dans des situations particulières. Si elles sont souvent marginalisées, on leur a cependant reconnu assez largement une situation qui mérite un traitement spécifique de l'Etat central auquel elles appartiennent, situation qui se traduit par des institutions particulières (1). La C.E.E. elle-même, en dépit de son organisation sectorielle, commence à prendre en compte cette spécificité insulaire. C'est ainsi que Jacques Delors, Président de la Communauté Européenne, au cours du Colloque sur le développement économique et l'identité culturelle des îles de l'Europe (2) vient de confirmer cet intérêt. Reste à mettre en pratique, au plan de la politique européenne, des mesures concrètes en faveur des sociétés ou des économies insulaires. Les chercheurs ont ici à côté des politiques, un rôle à jouer; limité,

peut être, mais qui peut dépendre de la qualité et de l'efficacité des outils qu'ils auront sû mettre à la disposition des sociétés insulaires et de leurs interlocuteurs.

C'est ainsi que l'IDIM (3) s'est attaché, peu de temps après sa création à l'Université de Corse, à construire un tel outil, en collaboration avec le Service Régional de l'INSEE. Il s'agit d'une banque de données informatisées qui porte, à l'heure actuelle, sur les îles ou archipels de la Méditerranée: Baléares, Corse, Sardaigne et Sicile. 115 variables ont été retenues et la BADIM comporte actuellement plus de 300 données. Si elle est complète sur la Corse, elle comporte encore des lacunes pour les autres îles et il convient de l'alimenter encore. Nous poursuivons ensuite l'étude sur Malte et Chypre, puis les autres îles des pays méditerranéens de la C.E.E.

Si des géographes comme François DOUMENGE (4) ont bien sûr ouvert la voie en créant des indices pour l'étude du domaine insulaire et nous pensons par exemple à l'indice côtier ou l'indice d'isolement océanique, il faut aussi mentionner les propositions des représentants d'autres disciplines, comme l'économie, qui utilisent depuis fort longtemps des indices économiques comme le PIB ou le PIB/hab, etc... Mais il faut aussi mentionner la psychologie et A. MOLES qui propose dans son

«Labyrinthe du vécu» (5) de construire une échelle de l'«iléité», comme grandeur topopsychologique. F. Doumenge parlera aussi, à propos de phénomènes géopolitiques - ou plutôt du comportement politique de certains insulaires - des dérives de l'«insularisme».

On aura remarqué que l'étude de ces phénomènes semble relever de domaines divers, qu'elle fait appel à des disciplines différentes et qu'il risque aussi de régner une certaine confusion quant au contenu des termes «insularité», «insularisme» ou «iléité». Puisque le domaine insulaire constitue le champ de recherche interdisciplinaire de l'IDIM, nous avons été amenés à distinguer les définitions suivantes des phénomènes et de proposer :

- insularité: tout ce qui relève du domaine de la géographie et/ou de l'économie, c'est à dire ce qui peut se saisir à partir de données quantifiables.

- insularisme: l'ensemble des phénomènes qui relèvent du domaine politique, qu'il s'agisse du comportement politique des insulaires ou de la situation géopolitique des îles, des interactions entre Etat Central et îles, relations des îles en situation d'archipel etc...

- iléité: ce qui relève du domaine de la perception et de l'imaginaire ; la topopsychologie de l'espace et de la société insulaire.

Au delà de ces catégories proposées dans une communication précédente (5), les indices devraient relever de la seule insularité. Et c'est bien à ce domaine que nous nous limitons ici. La tentative à laquelle nous nous livrons, consiste à rapprocher et à combiner des éléments très hétérogènes de la réalité insulaire qui nous semblent «fonctionner» ensemble. Ces indices composés et composites tentent de rendre compte du caractère nécessairement global des phénomènes insulaires : la proximité définie par la limite de l'espace et de la société, les rapproche encore. Et si l'on songe qu'il nous semble devoir privilégier les relations entre ces éléments - l'approche «système» de la réalité insulaire - plutôt que l'approfondissement ou la comparaison secteur par secteur, on comprendra le sens de cette tentative. Nous tentons, très imparfaitement encore, une formalisation du caractère complexe et composite des sociétés et des économies insulaires. Ou plus exactement de la nécessité plus impérieuse que dans des espaces plus vastes, de prendre en compte simultanément des éléments que l'approche sectorielle largement dominante continue de séparer.

Mais il ne s'agit ici que d'indiquer des pistes de recherche qui restent encore à préciser et à explorer avant de pouvoir être proposées comme de véritables «indices».

INDICE DU POIDS SPECIFIQUE DE L'ILE DANS L'ENSEMBLE NATIONAL

Une première indication du rôle qu'une île peut jouer dans l'ensemble national peut nous être donnée par le pourcentage de la population insulaire dans la population nationale. La BADIM nous indique les chiffres suivants : Baléares 1,9 %, Corse 0,4 %, Sardaigne 2,9 %, Sicile 8,8 %.

Ce chiffre peut être corrigé ou renforcé par celui du pourcentage de la surface de l'île dans l'ensemble national. Ce dernier est en effet: Baléares 1 %, Corse 1,6 %, Sardaigne 8,0 %, Sicile 8,5.

La moyenne des deux chiffres (6) nous donnera ainsi une image de ce que l'île peut «peser» dans son ensemble national : Baléares 1,5, Corse 1, Sardaigne 5, Sicile 9.

Ces chiffres, s'ils ne constituent qu'une approche à peine indicative, permettent cependant déjà de mettre en évidence, si l'on compare les Baléares et la Corse d'une part, la Sardaigne et la Sicile d'autre part, l'importance de la ressource humaine potentielle. Mais c'est une notion qu'il faudra encore affiner avec le niveau de formation et surtout l'âge (cf supra n° 3).

Si la population d'une île est sujette à des fluctuations importantes et parfois rapides, la surface totale de l'île, à l'échelle de l'histoire, ne change pratiquement pas. Ce qui varie cependant beaucoup, c'est la manière dont les activités humaines occupent l'espace insulaire. Cette occupation de l'espace, cette indication sur la manière dont la société insulaire gère son espace, en fonction de ce que la géographie de l'île lui aura permis de constituer en surface agricole, fera l'objet d'un autre indice : celui d'indice d'occupation spatiale.

INDICE D'OCCUPATION SPATIALE

Nous avons initialement voulu construire cet indice comme «indice d'occupation spatiale et d'urbanisation» car la progression de l'urbanisation, en particulier l'urbanisation de la côte, dans le cas des îles méditerranéennes, nous semblait une évolution importante à prendre en compte quanti-

tativement. Mais il n'existe pas encore de chiffres homogènes de la surface urbanisée. Nous nous contenterons donc de comparer dans un premier temps, pour nos quatre îles, la surface agricole totale et la surface agricole utilisée. Nous ajouterons, pour trois d'entre elle la surface moyenne d'exploitation qui nous donnera une indication précieuse sur la forme d'exploitation et de gestion ou de non gestion, ou de gestion relative de l'espace. Voici les chiffres de base à partir desquels notre indice va pouvoir se construire.

SURFACE :	BALEARES	CORSE	SARDAIGNE	SICILE
Totale (Km ²)	5014	8681	24089	25706
Agricole - (totale en ha)	460	640	2079	7046
- (utilisée en ha)	267	120	1457	1739
Moyenne (par exploitation)	?	20	12	4

Si l'on définit l'indice d'occupation spatiale comme le rapport entre la surface agricole totale et la surface agricole utilisée on obtient les chiffres suivants : Baléares 58 , Corse 19 , Sardaigne 70 , Sicile : 25.

En quoi ces chiffres peuvent-ils nous étonner ? En quoi peuvent-ils remettre en question les préjugés, idées reçues et autres slogans qui tiennent souvent lieu d'argumentation lorsque l'on tente des comparaisons qui ne s'appuient pas sur des données homogènes ?

Une première remarque s'impose : l'agriculture des Baléares, comparée à celle de la Corse semble se porter beaucoup mieux que la Corse, en dépit de l'image de «tout-tourisme» qui lui est en général associée, tandis que la Corse passe pour beaucoup plus mesurée. Mais la comparaison Sicile Sardaigne (et/ou la comparaison Sicile Baléares ?) est peut être plus étonnante encore. La Sicile présente en effet une différence très importante avec sa soeur sarde. Remarquons aussi, qu'avec une superficie totale à peu près semblable la surface agricole totale de la Sicile est plus du triple de celle de la Sardaigne.

Elle présente cependant une surface agricole utilisée à peine supérieure à celle de la Sardaigne. Si l'on examine la surface moyenne par exploitation - chiffre que nous ne connaissons malheureusement

pas pour les Baléares, mais il faut faire remarquer en passant que c'est un archipel et nous, comme les trois autres, une seule île, ce qui complique évidemment le recueil de l'information - on a immédiatement une image frappante du type d'exploitation dominante : en Corse, c'est l'élevage extensif qui domine, élevage fortement présent en Sardaigne, mais selon un mode moins extensif et donc avec une meilleure gestion de l'espace. Quant à la Sicile, c'est apparemment une agriculture bien différente que ces seuls chiffres laissent deviner. Si l'arboriculture reste importante, on voit également que cette agriculture diversifiée, est en crise puisqu'elle n'utilise que le quart de son potentiel avec une démographie qui, contrairement à la situation, par exemple, de la Corse, devrait pouvoir lui permettre une meilleure exploitation de son terroir. Mais des chiffres aussi globaux ne peuvent que livrer de grandes masses qui sont cependant intéressantes à comparer, si l'on ne cherche pas à leur faire dire plus qu'elles ne le peuvent. C'est leur combinaison et leurs relations - dans une approche système ? - qui seront peut être intéressantes à souligner. Poursuivons en attendant, la description sommaire des autres indices. Reprenant le thème de la ressource humaine, nous allons tenter de préciser la démographie insulaire à travers l'âge et le niveau de formation.

INDICE DE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

Reprenant le thème de la ressource humaine, nous allons tenter de préciser la démographie insulaire à travers l'âge et le niveau de formation. En effet, si l'on considère la densité seule, on a déjà une idée assez claire de la situation respective des quatre îles qui est très contrastée : Baléares 140 habitants au km², Corse 28, Sardaigne 67, Sicile 194. Et si l'on regarde de plus près la structure de la population, en considérant trois groupes d'âge et leur pourcentage respectif dans la population totale, c'est à dire les moins de 25 ans, les 25-65 ans et les plus de 65 ans, les différences s'accroissent encore. Il est certain qu'il est beaucoup plus difficile de développer une région dont la population est peu nombreuse - encore que la notion de seuil démographique en dessous duquel aucun développement n'est possible soit assez contestée - qu'une région peuplée. Mais surtout, comment susciter un développement lorsque la population de plus de 65 ans qui n'est plus en activité pèse un poids important, comme c'est le cas en Corse ? Reste un autre facteur à considérer pour évaluer un poten-

tiel de développement : le niveau de formation de la population qui devra se combiner à l'âge pour favoriser le développement. Nous proposons donc d'introduire dans un calcul d'indice de potentiel de développement, la proportion et le niveau de scolarisation de la population insulaire. Les chiffres dont nous disposons sont encore insuffisants pour construire une approche et pour mettre l'accent sur une stratégie qui devrait être incontournable pour les responsables politiques insulaires.

Population insulaire	BALEARES	CORSE	SARDAIGNE	SICILE
%-25 ans	45,5	31,5	43,2	41,4
25-65 ans	41,2	51,9	45,7	46,3
%+65 ans	12,3	16,6	11,1	12,3

On voit heureusement, ces dernières années, se multiplier les ouvertures des universités insulaires qui sont d'indispensables relais au développement insulaire. Le potentiel de développement des îles est, en effet, essentiellement fonction de la qualité de sa ressource humaine : une bonne proportion de population jeune mais aussi de population jeune formée. On pourrait dire sans doute que cette population doit être d'autant mieux formée qu'elle est peu nombreuse.

INDICE DE DEPENDANCE ECONOMIQUE

Si les observateurs économiques et politiques de la vie insulaire savent bien qu'en dépit de l'insularisme (7) qui poussent les îles vers l'indépendance, la logique de l'intégration économique, en sens inverse accentue leur dépendance économique qui est plus ou moins accentuée en fonction de la taille, des ressources, de l'histoire... Cette dépendance économique, qui est à la fois le résultat d'un développement plus ou moins réussi mais constitue aussi - comme nous pouvons l'observer très clairement dans le cas de la Corse - un frein à une évolution vers un développement plus autonome, nous proposons de tenter de la mesurer à partir d'un « indice de dépendance économique » qui serait construit à partir du pourcentage d'importations par rapport aux exportations ce qui constitue un premier aspect, assez évident, de l'image de l'économie insulaire dans le domaine de sa « dépendance » - ou de sa relative indépendance ? Mais l'équilibre, dans le cas extrême où il y aurait très

peu d'exportations et très peu d'importations, signifierait une sorte d'autarcie qu'on ne pourrait sans doute pas assimiler à un développement harmonieux.

A ce premier aspect il faut ajouter une autre dimension de la dépendance économique, c'est celui du pourcentage des emplois publics. Ceux-ci, en effet, ne sont pas des emplois productifs. Et s'ils permettent, par l'apport de l'argent public qu'ils injectent dans l'économie insulaire, un certain niveau de consommation, ils ne génèrent pas forcément le développement et, dépendent directement de l'espace politique. La longue grève des fonctionnaires qui a paralysé toute la vie insulaire pendant plusieurs mois, en Corse, au Printemps 1989, en a fait la démonstration éclatante.

Ce pourcentage d'emplois publics, pour être tout à fait pertinent, doit être situé par rapport à la moyenne nationale ou par rapport à un seuil. Sans doute serait-il aussi pertinent, pour la construction de cet indice de dépendance économique, de prendre en compte la distance de l'île au continent qui varie très notablement d'une île à l'autre (cf. données de base et atlas).

On aurait donc un indice de dépendance économique calculé à partir des données suivantes :

- la balance des importations/exportations,
- la proportion d'emplois publics/moyenne nationale,

que l'on pourrait « corriger » par la distance au continent. On voit que ce ne sont, pour le moment, que propositions de recherche. Il faut, en particulier, connaître la proportion des emplois publics dans l'ensemble des emplois tertiaires. L'approche de l'importance du tertiaire dans les quatre îles considérées ici, a déjà été ouverte par l'article de J. ARTIGUEBIEILLE « Des îles du troisième secteur » (8).

CONCLUSION

Peut-on raisonnablement conclure sur ce qui n'est qu'ébauche de réflexion, balisage élémentaire pour un cheminement à construire ? Notre propos était seulement de tenter de montrer ce qu'une approche comparative et synthétique pourrait sans doute apporter à l'étude des îles. En effet, la plus grande partie des études et des recherches portant sur le domaine insulaire sont de caractère monographique. Ou bien si elles sont nettement sectorielles et

portent parfois sur une comparaison sectorielle d'une île à l'autre, il est très difficile cependant d'avoir une idée de l'ensemble et de pouvoir évaluer et comparer différentes situations insulaires et surtout - et c'est sans doute là que devrait pouvoir aboutir notre réflexion - de pouvoir construire une sorte de modèle de développement insulaire ou de voir si quelques modèles contrastés se dégagent des différentes situations insulaires. S'il existe des tentatives d'évaluations du niveau de développement, tel que «l'indice synthétique» de la C.E.E., les autorités économiques européennes elles-mêmes s'accordent à reconnaître qu'il n'est pas satisfaisant. Il a cependant le mérite d'exister et constitue une étape qu'il convient peut être maintenant de dépasser.

On sait que l'approche de l'espace insulaire doit être nécessairement interdisciplinaire et globale. Et c'est toute la difficulté, si on veut disposer de la nécessaire approche monographique d'une part; et des comparaisons sectorielles - comparaisons sectorielles qui sont difficiles à établir compte tenu des différentes méthodes pour établir les données de base - d'autre part. C'est cette perspective que devrait ouvrir la confection d'une banque de données comme la BADIM. Mais il faut aussi arriver à utiliser «transversalement» et synthétiquement les données de base qu'elle propose, pour arriver à une image synthétique de chaque île.

Notes

1 - cf. notamment «Les institutions insulaires». *Cahiers de l'IDIM*, 1985

2 - «Colloque sur le développement économique et l'identité culturelle des îles de l'Europe» sous la présidence de Pierre JOXE, organisé en collaboration avec l'Université de Corse (IDIM), les 18, 19 et 20 octobre 1989. Les actes du colloque seront publiés dans les *Cahiers de l'IDIM* en automne 1990.

3 - Institut du Développement des Îles Méditerranéennes, Centre de Recherche de l'Université de Corse créée en 1984

4 - F. DOUMENGE cf particulièrement «La viabilité des petits états insulaires». CNUCED et «Les îles et micro-états insulaires». *Revue Hérodote*, n° 37-38, p. 297

5 - Abraham MOLES «Labyrinthe du vécu» - Librairie des Méridiens, 1982, p. 52

6 - cf «Insularité, insularisme, iléité : quelques concepts pour l'étude des systèmes insulaires» - ATELIER MAB: Approches comparatives des méthodologies d'étude et d'expression des résultats de recherches relatives aux systèmes insulaires en Méditerranée et en Europe du Nord, 12-15 avril 1988 et cf aussi dans le même rapport, la communication de Michel BIGGI «Présentation de la banque de données sur les îles méditerranéennes».

7 - Nous avons tout à fait conscience du caractère arbitraire d'un tel chiffre, composé d'éléments de nature différente. Il nous permet cependant de «figurer» une situation.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ARTIGUEBIEILLE J. 1987 - Des Îles du troisième secteur. *Les Dossiers d'Economie Corse*, n° 14

BIGGI M. 1990 - Présentation de la banque de données sur les îles méditerranéennes. In MAB-ATELIER : *Approches comparatives des méthodologies d'étude et d'expression des résultats de recherche relatifs aux systèmes micro-insulaires en Méditerranée et en Europe du Nord*, Ouessant 12-15 avril 1988

de CASABIANCA F. 1987 - Agricultures en mutation ou en dérives. *Les Dossiers de l'Economie Corse*, n° 14

CODACCIONI - MEISTERSHEIM A. 1987 - La Corse, l'envie, la mort: de la communauté à la modernité, un frein au développement dans l'imaginaire insulaire. *Peuples Méditerranéens*, n°38-39

CODACCIONI - MEISTERSHEIM A. 1988 - Insularité, insularisme, iléité. *Cahiers de l'IDIM*, n° 1

CODACCIONI - MEISTERSHEIM A. 1990 - Insularité, insularisme, iléité: quelques concepts pour l'étude des systèmes insulaires. In MAB-ATELIER, Ouessant, 12-15 avril 1988

DOUMENGE F. 1985 - Les îles et les micro-Etats insulaires. *Hérodote*, n° 37-38

MOLES A. 1982 - *Labyrinthe du vécu*. Librairie des Méridiens

THE EASTERN SCHELDT STORM SURGE BARRIER : THE IMPACT OF A LARGE SCALE CONSTRUCTION PROCESS ON THE ISLAND ECONOMY AND SOCIETY OF SCHOUWEN-DUIVELAND

Jeanet KULLBERG, Marlies NIJS, Reinier SCHEELE
Université d'Utrecht (Pays-Bas)

ABSTRACT

The termination of the construction process of the Eastern Scheldt Storm Surge Barrier, unprecedented by volume and complexity, would inevitably have an impact on the rather vulnerable socio-economic performance of the island of Schouwen-Duiveland (pop. 30 000) from which the works were undertaken. Research efforts, firstly, focussed on the socio-economic structure of the island in the construction period and on issues such as related to regional migratory figures and labour market developments. Secondly, the building process was closely examined in order to assess personnel capacity involved and actual money spent. Data originated from statistics, a 100 % questionnaire and from interviews being held with the contributing firms.

KEY-WORDS : storm surge barrier - large scale construction - impact - economy - society - migration - labour market - personnel - expenditure

RESUME

La digue de protection contre les ondes de tempête de l'Escaut orientale fut la dernière construction du système de protection de la région sud-ouest des Pays-Bas. L'impact des travaux de construction à cette grande échelle sur l'économie et sur la société insulaire de Schouwen-Duiveland (une île de faible population - 30 000 habitants) a fait l'objet d'une étude approfondie. Cette dernière comportait deux tranches de recherche, dont la première étudia trois éléments, la structure socio-économique pendant la construction, le développement des migrations régionales et le marché du travail. La seconde tranche étudia le processus des travaux de construction en ce qui concerne la création des emplois et les dépenses.

MOTS-CLES : construction à grande échelle - impact - économie - société - migrations - travail - employés - dépenses

The Netherlands Delta region was largely flooded in 1953 and for safety reasons the openings towards the sea of most of the coastal waters were closed by way of solid or mechanical dams (tab. 1). This is, with an exception of the Western Scheldt and the Nieuwe Waterweg due to navigational demands ; the Western Scheldt has heightened dykes in the Netherlands section and a storm surge barrier planned by Belgium for the upstream part; research resulted in two floating doors for the Nieuwe Waterweg.

1958	Storm Surge Barrier Hollandse IJssel
1960	Zandkreek Dam with Shipping Lock
1961	Veerse Gat Dam
1965	Grevelingen Dam with Shipping Lock and Sluices (1983)
1970	Volkerak Dam with Shipping Lock and Inlet-Sluices
1971	Haringvliet Dam with Discharging Sluices
1972	Brouwers Dam with Sluice (1978)
1985	Sluice Bordering Lake
1986	Eastern Scheldt Dam with Storm Surge Barrier Philips Dam with Shipping Locks Oyster Dam with Shipping Lock

tab. 1 - The Major Delta Construction.

The Eastern Scheldt Dam was by far the most difficult and laborious to construct of all the projects. The original plan of building a solid dam was rejected from an ecological point of view. Instead, an open dam was preferred and research resulted in the choice for a storm surge barrier with rows of lifting doors in the main three flow channels. The Eastern Scheldt Dam connects Schouwen-Duiveland and Noord-Beveland in the South (fig. 1, ligne 8). An artificial island in the middle of the dam served as a construction site. It was connected to Schouwen-Duiveland by a temporary bridge to facilitate the flow of workers to and fro the construction pits and hangars.

The island of Schouwen-Duiveland is part of the province of Zeeland. The province inhabits 300 000, the island of Schouwen-Duiveland only 10 % of that figure : 30 000. Most of the population is living on Walcheren and Zuid-Beveland.

At the start of the construction of the Eastern Scheldt Dam one was confronted with tensions on the labour market sector of construction in the central and southern parts of Zeeland. So, it was decided to direct the temporary bridge to the North. i.e. the island of Schouwen-Duiveland,

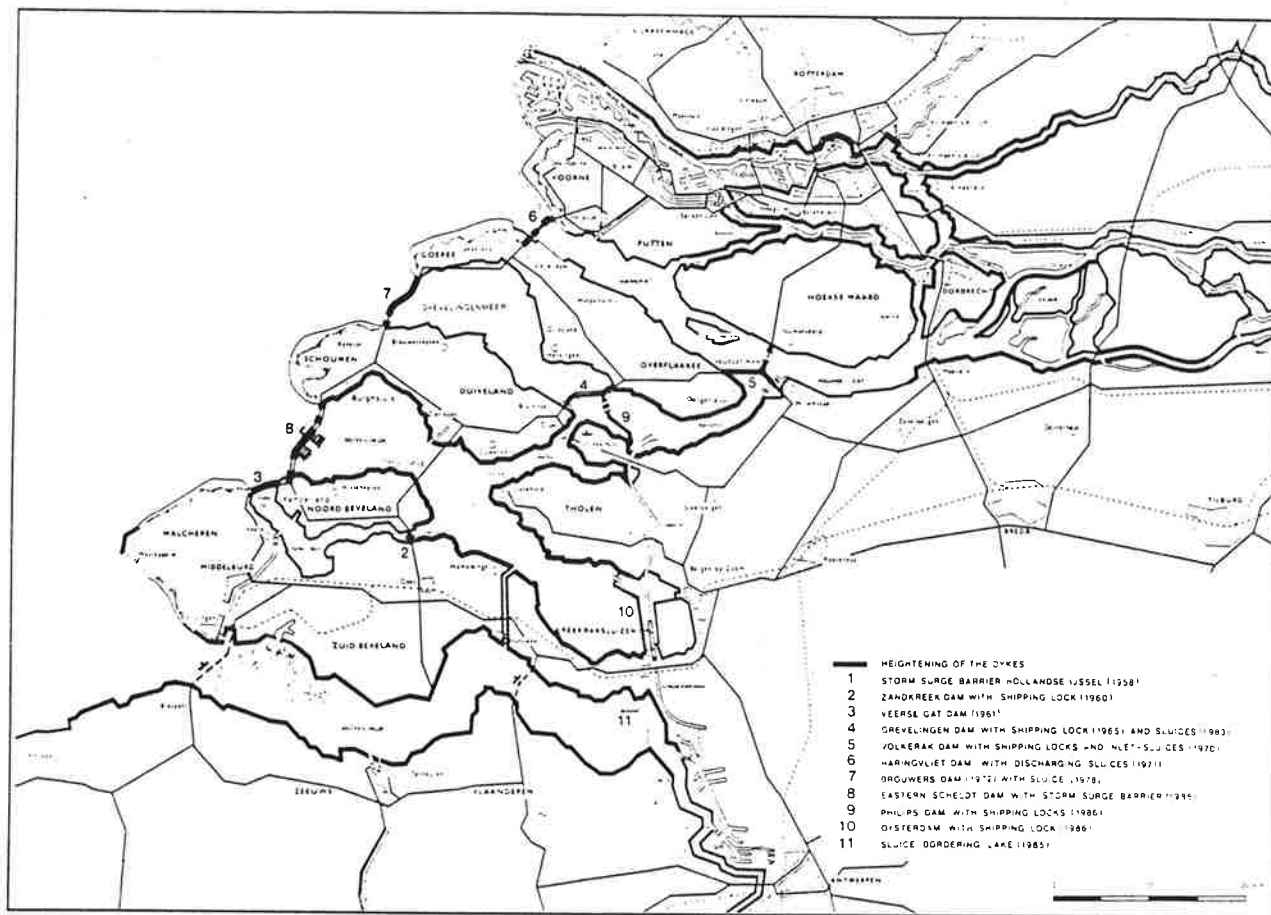


fig. 1 - The Delta Region in the Southwestern part of the Netherlands.

with access to the further-away but far larger labour markets of Holland and Brabant. This also implied that offices and staff personnel were established on Schouwen-Duiveland. The termination of the construction process of the Eastern Scheldt Storm Surge Barrier, unprecedented by volume and complexity, would inevitably have an impact on the rather vulnerable socio-economic performance of the island of Schouwen-Duiveland from which the works were undertaken. The concern grew as works reached the final stage - what would the impact be of leaving the region after the works were ended, especially in terms of unemployment.

The issue was nonconclusively discussed in parliament. We were asked by the Junior Chamber of the island, of which the financial manager of the entire project was a member, to study the matter. Two junior female researchers joined the Schouwen-Duiveland Head Office at Zierikzee for a year,

gathering and processing data. They were coached from Utrecht University and greatly helped by the Financial Manager (civil engineer and economist in one). Research efforts, firstly, focused on the socio-economic structure of the island in the construction period and on issues such as related to regional migratory figures and labour market developments. This part depended on published and nonpublished statistics. Secondly, the building process was closely examined in order to assess personnel capacity involved and actual money spent. Data originated from the Board of Directors, the financial administration of the Construction firms, Rijkswaterstaat Administration, Public Planning bodies, the Schouwen-Duiveland communities, the Chamber of Commerce, and the Labour Exchange offices, while also an all-workers questionnaire was organised and structured interviews were held at the most important of the Schouwen-Duiveland delivery firms.

The economy of Schouwen-Duiveland shows good employment figures as 1 600 jobs were added to the employment figure of approx. 7 500. At the same time, the economy in general stagnated, showing a loss of employment. Estimations have been made to separate the «intrinsic» Schouwen-Duiveland employment development from the Storm Surge Barrier employment impact (fig. 2). The work force involved in the construction largely depends on the actual projects at hand. The work force rises sharply to 1 600 in the early eighties when the 65 huge piers, each of which has the size of an apartment building, are being built in large pits on the construction site island of Neeltje Jans. An even higher peak occurs in 1984 when building the upper and lower beams and the traffic girders, while at the same time the piers are being put in position on the prepared sea bottom foundation (fig. 3). The noticeable fluctuations in employment figures are caused by the Dosbouw combination. The Rijkswater-staat work force gradually grows to 400 employees in 1984. Then, figures do not drop as fast as might be expected, because of cost saving reasons. Private Consulting Agencies are being replaced in later stages of the project by public officers. Also, the staff personnel of Dosbouw demonstrates a gradual pattern of growth due to the ongoing preparation work. The operational personnel consists of those working in the dry sector (merely construction) and the wet sector (dredging, etc...). The wet personnel also shows a rather stable pattern of employment figures.



fig. 2 - The Additional Employment.

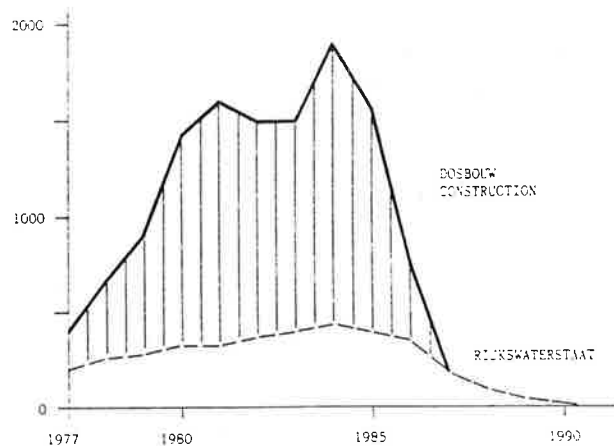


fig. 3 - Developments of the Work Force.

Where did those workers live during the period of construction ? Three-quarter of the Rijkswaterstaat personnel were living on Schouwen-Duiveland. Only a little more than one-quarter of the Dosbouw people also lived on Schouwen-Duiveland. Contrary to expectations, the other Dosbouw personnel is stemming from the rest of the Zeeland province in the first place, South Holland being a good second. Clearly, much more people originated from the province of Zeeland (two-third), than foreseen on the basis of the labour market characteristics at the start ; the economic recession produced ample manpower in the neighbourhood. The project generated substantial commuting flows, on a daily basis as well as on a weekly one. Temporary living quarters were built near a small castle on Schouwen-Duiveland for the week-commuters. In peak periods other accommodations have been used, even outside Schouwen-Duiveland. 622 of the project work force live on Schouwen-Duiveland. As their future would especially have an impact on the island economy and society they have been asked to fill in a questionnaire. The response amounted to 74 %, the Dosbouw workers doing somewhat less, and Rijkswaterstaat responding better. A non-response test has been performed by way of sampling the actual response and compare the sample with some known characteristics of the entire population ; the test confirmed the representation qualities of the response in relation to the entire population.

Surprisingly, only one quarter of the interviewees have settled on the island because of the Storm Surge Barrier Project. Many of them happened to be born and raised on the island, while others

already lived there because of former Delta Projects or because of reasons not related to the Delta Projects. The average age of the interviewees is 38 and most of them are employed by Rijkswaterstaat. Half of them are educated at a higher or university level. The families average two children and amount to 540 inhabitants in total, i.e. less than 2 % of the Schouwen-Duiveland population. Settling in the island took ten years and will hardly have been noted, also because of the rather even spatial distribution (some 55 families related to the Delta Projects will have left in this period). One half of the settlers did hire a dwelling, the other half did purchase one, i.e. close to the usual ratio in the Netherlands. Most of those who hired did settle in Zierikzee in lower rent houses. Opposed to this, purchasing directed at higher level categories. In 1985, the settlers generated 112 pupils at primary school level and 61 at higher levels. Schouwen-Duiveland totalling 2 500 pupils, this will have had a marginal effect on most of the schools only, with an exception of one school teaching 61 of the 112. The extra 540 inhabitants will have generated a buying power of 25 million guilders, but being spread over 400 distribution points this will not have been enough to trigger any extra employment.

Checking the impact on neighbourhood shops, it shows that the turnover effect will never have exceeded a mere couple of percents. Socially, things look worse. The impact on social activities will have been more than the modest proportional share suggests ; a quarter of those who settled took an active role in local society, thus far more than proportionally taking part in activities.

How much money was spent on Schouwen-Duiveland ? In general, massive amounts of money have been spent, especially by Dosbouw (tab. 2). The eventual costs of the Storm Surge Barrier exceeded 7 000 million guilders (approx. \$ 3 500 million). However, a closer look at the bills demonstrates that in general less than 2 % of the total amount of

money spent would hit Schouwen-Duiveland ; i.e. in the relevant sectors of construction, trade, transport, hotel ca, and maintenance. In these sectors the peak year of 1984 amounts to an exceptional 7 mln guilders (mainly due to «construction») on an estimated share of the Gross Regional Product of 205 mln, resulting in 3,4 % of the GRP share. Those firms who have received orders mentioned a turnover raise of 20 % but did not show substantially higher employment figures ; this is with the exception of a divers firm adding 25 jobs and a construction company adding 18 jobs ; evidently, these are minor figures in relation to the total employment.

THE FINAL IMPACT

Of those who lived on the island at the end of the construction period, more than half were going to have a job outside of Schouwen-Duiveland. Most of them would go to the neighbouring provinces, although keeping their dwelling on the island. Only, 20 % of this category said (more or less definitely) to go and move elsewhere. Clearly, the tendency towards moving is not apparent. Eventually, however, it may be expected that double the amount will move (40 %), for apparent reasons of distance.

In 1986, the entire Dosbouw work force is released, and only 200 Rijkswaterstaat people, gradually diminishing, are left to handle organisational and financial matters. All of them will have left in 1991. Those who did have definite prospects mostly were employed by Rijkswaterstaat and replaced elsewhere.

The unemployment effect on Schouwen-Duiveland could be estimated by calculating the percentage of those who lived there and stated that they had no other employment prospect afterwards -they amounted to 40 %. In general these people are released by Dosbouw -half of them being blue collar, one third being white collar personnel. The

tab. 2 - Rough Cost Items of the Barrier Construction.

Expenditure Dosbouw	75 %
Expenditure Ostem (gates and mechanical equipment)	10 %
Extra materials	6 %
Research	5 %
Other costs	4 %
Total	100 %

impact on the unemployment figure of Schouwen-Duiveland was a rise of 22 %.

Before the investigation started a newspaper, quoting a governor, suggested a rise in unemployment from 1 150 to 2 250 on Schouwen-Duiveland. Our findings amounted to 258 extra unemployed. Surprisingly, when these results were published, comments especially concerned this figure, as they did not fit recent lower calculations. An evaluation by a newspaper after one year explained the difference in findings -the externally predicted unemployment calculations did overlook the dredging sector. The impact of the Schouwen-Duiveland economy generated by personnel departure and unemployment income effects could be estimated at 3 million and 1.2 million guilders, respectively. Because of the rather equal spatial distribution, no substantial effects had to be expected. Other effects also were supposed to be small, in education as well as elsewhere. Only one primary school might have felt some problem, loosing 40 pupils ; churches may have lost, not only the support of 100 members, but in particular the active support they demonstrated in social life.

FINAL REMARKS

In this short paper, only some general results of the study have been presented. The full study contains 130 pages presenting in detail the consequences in facts and figures of finishing the large project.

In order to be able to forecast the consequences in detail, it actually turned out to be necessary to closely study the entire construction process. Without, it would have been impossible to arrive at proper conclusions.

Emerging from the study, in general, is a high technology approach, which entails minimising labour involved. It might have been the main cause of reducing the impact on the island of Schouwen-Duiveland to such a large extent ; what actually happened unintentionally, was a compensation of the economic recession effects on employment.

REFERENCE

KULLBERG J., NIJS M., SCHEELE R. 1985-1986 - Storm in de luwte van de kering? Geografisch Instituut, Vakgroep Toegepaste Geografie en Ruimtelijke Planning, Rijksuniversiteit Utrecht

L'ILE D'YEU : UN EXEMPLE DE DEVELOPPEMENT INSULAIRE

Jean CHAUSSADE

URA 904 CNRS, Institut de Géographie et d'Aménagement régional,
Université de Nantes (France)

RESUME

Bien qu'isolée à quelques 18 km de la côte vendéenne et mal reliée au continent, l'Ile d'Yeu n'a pas succombé au fatalisme du déclin. Au contraire, son dynamisme socio-économique et sa capacité à retenir les jeunes lui confèrent une incontestable originalité parmi les autres îles du Ponant. La pêche et les activités qui y sont liées constituent le moteur économique et social de ce dynamisme ; la force des « ilais », c'est d'en avoir pris conscience et d'avoir fait de leur « système-pêche » une activité performante, de haut niveau. Le tourisme et ses diverses composantes (tourisme résidentiel, tourisme à la journée, nautisme...) représente l'autre fondement de cette vitalité « ilaise ». Mais, parce qu'elle est source de nuisances et de dérangements divers, cette activité semble autant subie que voulue. Ainsi, c'est parce qu'elle est restée ouverte sur l'extérieur que l'Ile d'Yeu a su éviter la marginalisation en tant qu'espace isolé, enchâssé à l'intérieur d'un milieu inhospitalier et par définition périphérique.

MOT-CLES : île - Yeu - pêche - tourisme - développement

ABSTRACT

Although the Island of Yeu occupies a somewhat isolated position 18 km off the Vendée coast, it has not given into the fatalism of decline. On the contrary, its socio-economic vitality and its capacity to retain its young population render it outstanding among the other West coast islands of France. Fishing and its associated activities are the driving force behind this vitality; the strength of its islanders reposes on the fact that they realised the importance of the « fishing industry » and have developed it immensely. Tourism and its components (residential tourism, day-trips, sea-sports...) constitute a second basis for the island's economy. Nevertheless, tourism brings with it various problems and seems to be tolerated as a « necessary evil ». This is how Yeu has been able to remain open to the outside world and has managed to avoid the usual « marginalization » suffered by other territories which are geographically isolated, or, by definition, peripheral.

KEY-WORDS: island - Yeu - fishing - tourism - development

En considérant les îles du Ponant et la crise très grave qu'elles traversent, on pourrait croire que ces petits morceaux de territoires situés à l'écart du continent sont voués à la décadence, destinés tout au plus à servir de lieux de récréation aux citadins en quête de dépaysement et de repos. La situation actuelle de l'Ile d'Yeu montre qu'il n'en est rien.

Bien qu'isolée à quelques 18 km de la côte vendéenne et de surcroît mal reliée au continent, l'Ile d'Yeu n'a pas succombé au fatalisme du déclin. Contrairement aux autres îles du Ponant, elle affiche une relative bonne santé : ses 23 km² regroupent une population élevée (près de 5 000 habitants) et jeune (34 % a moins de 20 ans) ; son économie, basée essentiellement sur les activités touristique et halieutique, fait preuve d'un incontestable dynamisme ; le nombre élevé de résidents secondaires et d'estivants (plusieurs milliers durant cet été 1989) montre bien l'attrait qu'exerce l'île sur les continentaux ; la présence d'une flotte de pêche forte de 160 unités, dotées pour la plupart d'entre elles, des derniers perfectionnements de la science halieutique, témoigne de l'importance stratégique de ce secteur d'activités. Centre de gravité de l'île et point de regroupement de la majorité de la population, Port-Joinville illustre bien le dynamisme et la capacité d'adaptation de cette communauté ilaise. La ville ne cesse de s'agran-

dir, d'investir dans l'aménagement de nouveaux bassins et de nouveaux quais, étend ses quartiers périphériques jusqu'à rejoindre ceux du bourg historique de Saint-Sauveur situé à l'intérieur des terres. C'est pour étudier cette singularité mais aussi pour essayer d'en dégager des concepts ou principes plus généraux, que notre laboratoire, l'URA 904 du CNRS (« Dynamique et Gestion des Espaces Littoraux »), a décidé en 1985 de faire de l'Ile d'Yeu, sa zone d'observation privilégiée. Nombre d'études ont été réalisées dans le cadre de mémoires de maîtrise ou de DEA dirigés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Nantes et en collaboration étroite, il faut le souligner, avec les autorités locales de l'île. Au total, une production d'environ 1 400 pages dactylographiées. Les résultats de cette vaste enquête ont fait l'objet de plusieurs séminaires dont l'un s'est tenu en juin 1988 à Port-Joinville avec les élus et les divers responsables de l'île ; il est prévu également de consacrer un numéro spécial de la revue des Cahiers Nantais à ce sujet. Enfin, il est envisagé, de réaliser, avec l'aide du CNRS audio-visuel, un montage vidéo sur le thème du développement de l'Ile d'Yeu.

Quelles sont les idées-forces qui se dégagent de cette succession de travaux ?

LA PECHE EST A LA BASE DE CE DYNAMISME «ILAIS»

La pêche et les activités qui y sont liées constituent le fondement de ce dynamisme, le moteur économique et social de cette vitalité insulaire. Sans la pêche et les activités annexes qui concentrent la moitié des actifs, il est certain que l'île d'Yeu vivrait des jours difficiles comme les autres îles du Ponant.

La force des «Ilais», c'est d'avoir pris conscience de l'importance vitale de ce secteur pêche et de s'être battu avec acharnement au cours de ces dernières décennies pour le maintenir et le développer, pour en faire une activité performante, de haut niveau, capable d'intégrer les innovations techniques et technologiques, de rivaliser avec les pêches des autres ports continentaux au point même de les dépasser.

De telle sorte qu'aujourd'hui, en 1989, la pêche artisanale «ilaise» assure non seulement un nombre important d'emplois (environ 600) mais aussi des revenus intéressants (en 1988, un matelot gagnait en moyenne 10 000 à 12 000 F/mois ce qui est nettement supérieur non seulement au salaire d'un ouvrier à terre mais aussi au revenu moyen mensuel de beaucoup de marins d'autres ports).

Cette efficacité du système pêche «ilais» s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

La présence d'une flottille de bateaux de petite pêche et de pêche côtière (116 unités au total) qui a toujours su, quand on considère son évolution depuis 40 ans, trouver le juste équilibre entre les contraintes du marché et celles résultant des fluctuations de la ressource. Eric DENIS (1987), dans un mémoire de grande qualité, a montré le foisonnement de ces petits métiers côtiers qui, en fonction du moment de l'année, de la nature des fonds, de l'espèce que l'on veut capturer, utilisent tel engin de capture plutôt que tel autre. Autrement dit, à la polyvalence des activités, à la multiplicité des pratiques qui est souvent la règle dans ce genre de petite pêche, s'ajoute ici une très grande spécialisation ; elle se caractérise par la recherche de l'engin le plus approprié à la capture de telle espèce cible et, d'une façon plus générale, par la préférence accordée aux engins dormants sélectifs (type filets, casier ou palangre) sur les engins traînants (type chalut) jugés trop destructeurs. C'est tout le thème des «pêches douces» dont les «Ilais» se sont faits les ardents défenseurs en particulier vis-à-vis des Sablais...

La présence d'une flottille hauturière forte d'une trentaine d'unités (en 1988, on comptait 33 unités de 16 à 24 m). Cette pêche au large est une tradition à l'île d'Yeu. Elle fut pendant longtemps associée à la pêche du thon germon à la ligne traînante puis à celle du requin-taupe ou «muzeraille» à la palangre et enfin aujourd'hui à celle du merlu au filet maillant. Si les Ilais y restent très attachés, c'est parce qu'ils se rendent compte qu'elle constitue la force stimulante et en même temps régulatrice de leur système-pêche :

- d'abord, parce que ses apports massifs et réguliers contribuent au bon approvisionnement de la criée de Port-Joinville. Ce faisant, elle permet aux différents petits métiers de la pêche de se maintenir tout en diversifiant à l'extrême leurs activités;

- ensuite, parce que c'est une activité largement rémunératrice qui a toujours exercé une forte attraction sur les jeunes;

- enfin parce qu'elle contribue par les escales dans les ports continentaux auxquelles elle est soumise (les Ilais vendent traditionnellement leurs prises, ou tout au moins une partie d'entre elles, aux Sables d'Olonne, à La Rochelle, au Guilvinec, à Saint-Jean de Luz...), à placer les Ilais au centre d'un dispositif de communications, d'échanges d'informations et de renseignements divers englobant l'ensemble des pêcheurs du Golfe de Gascogne. Elle concourt à faire des pêcheurs «ilais», des gens extrêmement bien avertis des dernières innovations techniques, des dernières trouvailles en matière de pêche et de gestion du bateau. Elle est un des éléments qui favorise l'ouverture de l'île sur l'extérieur;

La bonne image de marque dont bénéficient les produits de la flotte «ilaise». En 1988, les 2 276 tonnes débarquées à Port-Joinville ont bénéficié d'un prix moyen à la première vente de 29,80 F/kg, nettement supérieur à celui enregistré dans les autres ports artisanaux de la façade atlantique tels que Les Sables d'Olonne (20,65 F), Saint-Gilles-Croix-de-Vie (15,03 F), Saint-Guénolé (15,69 F), Le Guilvinec (17,46 F), Port en Bessin (11,29 F) ou encore Arcachon (25 F) ou La Cotinière (24,11 F)...

A quoi attribuer ces prix élevés ? Sans doute à des raisons objectives : la part importante des espèces fines dans les captures ilaises (merlu, sole, lotte, congre, etc.), la préférence (comme nous l'avons déjà dit), accordée aux engins sélectifs sur les engins traînants tels que les chaluts qui, comme on le sait,

endommagent les prises à cause des pressions qui s'exercent à l'intérieur de la poche ; mais aussi à des raisons plus subjectives, mal expliquées qui font dire à certains que le poisson « ilais » bénéficie d'une surcote, d'une surévaluation, d'une sorte de label de qualité. Cette réputation, qu'elle soit fondée ou pas, a conduit les marins et les autorités de l'île à revendiquer et à obtenir en 1984, malgré la perplexité d'un certain nombre d'experts continentaux, l'installation d'une criée à Port-Joinville, laquelle aujourd'hui, en raison de son bon fonctionnement, contribue à la bonne valorisation des produits pêchés.

L'expérience et le savoir-faire des marins et des patrons ilais. Ils résultent d'une longue histoire, d'une longue tradition, de connaissances apprises sur le tas, de la présence d'une école de pêche depuis longtemps implantée et à laquelle les ilais sont fortement attachés, des échanges et des relations établies avec les pêcheurs basques, espagnols, bretons, vendéens... Cette expérience se traduit par une capacité à s'adapter aux contraintes qu'imposent le marché et les conditions changeantes de la ressource, à intégrer les innovations technologiques, à modifier voire même à changer de stratégie de pêche si le besoin s'en fait sentir, à tirer parti d'un environnement vendéen où les structures coopératives sont nombreuses et puissantes... Cette volonté et ce savoir-faire s'expriment aussi par une capacité à se faire entendre auprès des autorités départementales et régionales, à faire valoir leur point de vue comme en 1984 lorsqu'il s'est agi d'implanter une criée à Port-Joinville puis de prouver, contre toute attente, qu'elle pouvait fonctionner.

LE TOURISME ET SES DIVERSES COMPOSANTES CONSTITUENT LE DEUXIEME VOLET DE CE DYNAMISME ILAIS

Si la pêche et les activités annexes représentent 70 % de l'économie ilaise, le tourisme et ses diverses composantes se partagent les 30 % qui restent. C'est donc une activité non négligeable, indispensable même à l'équilibre socio-économique de l'île. Mais contrairement à la pêche qui est contrôlée, animée, dirigée, voulue par les Ilais, le tourisme ne fait pas l'unanimité parmi les habitants de l'île ; c'est une activité qui semble plus subie que voulue. Il faut bien l'accepter parce qu'elle est nécessaire à la bonne santé économique de l'île (tout au moins on le croit) mais parce qu'elle est source de nuisances et de dérangements divers (qui pourrait le nier !), parce qu'elle entraîne des aménagements

et des bouleversements de l'espace insulaire, elle est source de conflits divers ; elle suscite des polémiques au sein de la population et des organismes responsables de la gestion municipale. C'est une activité multiforme :

1 - Le tourisme résidentiel :

C'est un phénomène d'une grande ampleur puisqu'on compte près de 1 600 résidences secondaires. François SCHRICKE (1987) qui l'a bien étudié montre que :

- c'est un phénomène ancien qui a débuté dès le début du siècle mais qui s'est surtout développé au cours de ces trois dernières décennies, en particulier durant les vingt dernières années (1968-1988);

- les aménagements auxquels il a donné lieu se sont juxtaposés ou même surimposés à l'habitat traditionnel. C'est une occupation distincte du tissu autochtone ; c'est lui qui a le plus contribué à modifier et à recomposer le paysage insulaire (dans ses aménagements y compris sur le plan de l'architecture des maisons). Mais alors que l'essor de la pêche et l'affaiblissement de l'agriculture avaient pour effet de concentrer les activités économiques et la population sur Port-Joinville et sa périphérie immédiate, le développement du tourisme résidentiel s'est fait au contraire en se déployant et en rayonnant autour de ce pôle soit par la colonisation des terres vierges de l'intérieur de l'île soit par l'investissement des bourgs anciens comme Saint-Sauveur et la Meule, la Croix, etc.;

- ces aménagements reflètent le caractère sélectif ou élitiste du phénomène résidence secondaire. Les résidents appartiennent à des catégories socio-professionnelles privilégiées : médecins, commerçants, enseignants, ingénieurs, artisans, chefs d'entreprise, militaires, etc. ; ils forment une société relativement homogène mais à part (on a pu parler de « caste » des résidents secondaires) qui ne se mêle guère à la population sédentaire;

- ce que les résidents secondaires ont apporté à l'île ? Beaucoup de choses sans doute mais difficile à cerner ; l'impact économique est évident : les résidents secondaires ont fait vivre et continuent de faire vivre nombre d'entreprises du bâtiment et de l'artisanat (maçonnerie, plomberie, menuiserie etc.). En 1986, 63 % des permis de construire délivrés sur l'île étaient destinés à des résidents secondaires, ce qui prouve que le phénomène d'implantation de nouveaux résidents est loin d'être achevé

même si chacun ici est bien persuadé qu'il devrait atteindre bientôt son seuil de saturation.

Quand ils sont absents, l'entretien et le gardiennage de ces maisons secondaires, sans parler de la flottille de bateaux de plaisance, alimentent bien des «petits boulots» ; quand ils sont là, pendant les vacances scolaires et la saison estivale, ils contribuent avec leur famille et leurs amis à alimenter tout un petit commerce (épicerie, garagiste, coiffeur, boulangerie, etc.).

L'impact culturel de ces habitants temporaires n'est pas moins important. Bien qu'appartenant à un autre milieu social et peut-être à cause de cela, les résidents secondaires constituent une sorte de modèle pour les autochtones ; les sentiments qu'ils inspirent sont contradictoires ; on les envie souvent, on les rejette parfois, on essaie le plus souvent de les imiter ; en tout état de cause, ils ne laissent personne indifférent ; tout comme les pêcheurs de la pêche au large, mais pour des raisons radicalement différentes, ils constituent un facteur d'ouverture de la société îlaise et c'est cela qu'il est important de retenir.

2 - Le tourisme de passage :

Cette activité, qui a fait l'objet de plusieurs travaux de terrain (notamment ceux de Khalid OUKACHE (1988) et de Ghizlane BENAYAD (1988)), demeure difficile à cerner sur le plan économique par le fait qu'elle laisse peu de traces dans le paysage (en dehors des papiers gras !) et aussi parce qu'il est difficile d'avoir accès aux livres de compte de ceux qui en bénéficient le plus : les commerçants. Ce manque d'informations explique les divergences d'appréciations qu'on porte sur cette activité : une manne providentielle pour certains, un fléau pour d'autres. Mais n'est-elle pas un peu les deux à la fois ?

- c'est un tourisme «inévitabile», qui va de soi, compte tenu des atouts naturels dont dispose l'île : des plages nombreuses et bien orientées, une faune et une flore particulièrement riches, un climat caractérisé par un ensoleillement exceptionnel. Il faudrait y ajouter, l'attrait né de ce sentiment d'aventure et de dépaysement que suscite un voyage hors du continent, sur une île animée et pittoresque, située à près d'heure et quart du port d'embarquement...

- c'est un tourisme familial, populaire, essentiellement saisonnier, guère différent dans ses caractéristiques sociales de celui que l'on observe sur les

plages vendéennes. Il s'agit d'un tourisme de masse qui prend ici, compte tenu de l'espace restreint à l'intérieur duquel il se déploie et du manque de structures d'accueil, l'aspect d'une véritable ruée, d'une succession de vagues déferlantes rythmées par les arrivées et les départs de bateaux qui depuis Port-Joinville assurent les liaisons avec le continent ;

- c'est un tourisme fortement perturbateur de la vie îlaise en termes d'emplois, de variations des prix, de vie récréative et culturelle mais faiblement structurant ; tout au plus, il pérennise un petit commerce et un artisanat qui sans cet apport de clientèle disparaîtrait ; il rapporte quelques revenus à nombre de familles qui louent une partie de leur maison et la commune en tire le produit de la taxe de séjour (taxe payée par jour et par personne) ; il fait vivre, juste le temps de la «saison», nombre de petites entreprises de locations de vélos, etc. ;

- c'est un tourisme récent dont on n'a pas su encore tirer pleinement parti, un tourisme qui reste à aménager par des équipements hôteliers, une voirie plus adéquate, par la mise en place de centres de loisirs et de divertissements. Mais la population îlaise si perspicace pour tout ce qui concerne la pêche, toujours prête à se serrer les coudes pour maintenir ce secteur d'activités à un haut niveau de compétitivité, semble se satisfaire de l'anarchie qui préside à cet afflux de vacanciers ; elle ne donne pas l'impression de vouloir véritablement l'organiser. Sans doute parce qu'elle manque de références et aussi d'informations. C'est pourtant un tourisme riche de promesses si l'on considère l'éventail des activités auxquelles il pourrait donner lieu : tourisme de santé, activités sportives, séminaires et congrès, tourisme culturel etc.

La plaisance n'a encore pas été étudiée et c'est dommage car c'est une activité qui, par nombre d'aspects, relève à la fois du tourisme de masse et du phénomène résidence secondaire. A l'île d'Yeu, la plaisance, activité récente comme partout ailleurs, est en plein essor. Dans son bassin récemment aménagé mais déjà trop petit, Port-Joinville a reçu 4300 bateaux durant la saison 1987, une saison qui s'échelonne d'avril à septembre, sur une période plus longue que le tourisme de passage. D'après les quelques informations recueillies, la clientèle de plaisanciers serait plus huppée que celle rencontrée dans les autres ports vendéens. L'éloignement de l'île tient lieu ici de sélection : ce sont principalement les bateaux de croisière de 8,50 m à 9 m de long qui la fréquentent. C'est une activité qui doit se structurer dans les années à venir autour d'un grand complexe comprenant un nouveau port

de plaisance de 700 places, des ateliers artisanaux, une plage artificielle et un habitat regroupé...

CONCLUSION

Qu'est qu'une île ? Est-ce un espace particulier ? Son développement obéit-il à des lois socio-économiques différentes de celles en vigueur sur le continent ? Des îles aussi petites et aussi proches d'un pays développé sont-elles vouées en cette fin du 20ème siècle à la marginalisation, à la mise à l'écart économique et sociale ? Voilà quelques unes des interrogations qui étaient sous-jacentes à nos travaux. Sans doute, le bras d'eau plus ou moins important qui sépare l'île du continent impose bien des contraintes, amplifie les difficultés de communications, crée une rupture dans les relations économiques et culturelles. L'île d'Yeu n'échappe pas à ces contraintes. De la même façon que les autres îles du Ponant, elle se présente comme un bout du monde, un espace géographiquement périphérique.

Si elle a échappé jusqu'à présent à l'effet simultané d'isolement et de décadence, c'est grâce aux hommes qui l'habitent, aux «Ilais», à la volonté qu'ils ont toujours manifestée de ne pas subir leur insularité mais au contraire de tout faire pour en tirer le meilleur parti possible. Comment cela ?

- en exploitant pour leur propre compte les richesses halieutiques des eaux limitrophes, les Ilais ont progressivement réussi à faire de leur petit territoire insulaire le lieu stratégique d'un vaste champ d'intervention s'étendant grâce à l'existence d'une flottille hauturière à l'ensemble du golfe de Gascogne. Port-Joinville est l'expression de ce rayonnement, il joue à la fois le rôle de base de départ et de repli nécessaires des bateaux et des hommes, c'est aussi et surtout, depuis la mise en place d'une criée, un lieu de valorisation des produits pêchés, enfin, c'est un pôle d'information et de formation des hommes, un centre de prises de décisions, de lancement de nouvelles initiatives...

- en faisant de leur île un pôle d'attraction pour les touristes et les résidents secondaires, les Ilais, sans parfois qu'ils s'en rendent bien compte, ont réussi à tirer parti de cette quête de dépaysement, d'aspiration à plus de tranquillité et de solitude de nos sociétés urbanisées et stressées. Grâce à ses beautés naturelles, à son port animé et pittoresque, l'île d'Yeu devient, le temps des vacances, un des lieux privilégiés de festivités et d'activités ludiques, un petit paradis où chacun peut donner libre cours à ses passions voire à ses défoulements...

Ainsi, si l'île d'Yeu a réussi à se développer et à demeurer un pôle attractif pour ses jeunes, c'est parce qu'elle ne s'est jamais repliée sur elle-même et que les Ilais (une partie tout au moins), loin de limiter leurs champs d'actions à leur petit territoire insulaire forcément limité et borné ont toujours, au contraire, essayé de l'étendre au vaste domaine maritime qui les ceinturerait. L'île d'Yeu est restée ouverte sur l'extérieur, attentive aux évolutions extérieures, c'est bien là le secret de son dynamisme et de sa réussite.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BENAYAD G. 1988 - Le tourisme à l'île d'Yeu. Mémoire de DEA en Géographie, Nantes, 1987-1988, 135 p.

BENAYAD G. 1988 - La société des produits alimentaires de l'île d'Yeu. Mémoire secondaire de DEA en Géographie, Nantes, 1987-1988, 51 p.

BOUARD B. 1987 - Mobilité démographique à l'île d'Yeu : Saint-Sauveur. Mémoire de Maîtrise en Géographie, Nantes, 1986-1987, 140 p.

CADET C. 1987 - Scolarisation et formation de la population oïgienne. Mémoire en Géographie, Nantes, 1986-1987, 114 p.

GAUBERT Y. 1989 - Yeu : l'île des novateurs. *Le Marin*, n° 2, 3 février 1989

Goallo Chef du Quartier de l'île d'Yeu 1987 - Monographie du port de pêche de l'île d'Yeu. Port-Joinville, 33 p.

DENIS E. 1987 - La dynamique de la pêche à l'île d'Yeu. Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Caen, 1986-1987, 181 p.

GERMAIN O. 1987 - Les mouvements de la population à l'île d'Yeu. Mémoire de Maîtrise en Géographie, Nantes, 1986-1987, 111 p.

OUKACHE K. 1988 - Le tourisme à l'île d'Yeu (zone de Port-Joinville). Mémoire de DEA en Géographie, Nantes, 1987-1988, 117 p.

OUKACHE K. 1988 - Le mareyage à l'île d'Yeu. Mémoire secondaire de DEA en Géographie, Nantes, 1987-1988, 50 p.

SCHRICKE F. 1987 - Caractéristiques et géographie du phénomène résidence secondaire sur l'île d'Yeu. Mémoire de Maîtrise en Géographie, Nantes, 1986-1987, 229 p.

GEOPOLITIQUE, DEVELOPPEMENT ET EXERCICE DE SOUVERAINETE : REFERENCES A UN CAS NON INSULAIRE (GAMBIE) ET A DEUX CAS INSULAIRES (FIDJI ET MALTE)

Ebrima SALL

Orstom et Institut d'Etudes du Développement Economique et
Social de l'Université de Paris I - Pantheon-Sorbonne (France)

RESUME

La plupart des Etats exigus sont insulaires, cependant il est permis de douter de la pertinence du concept d'«insularité» lorsque l'on se réfère à un Etat continental tel que la Gambie, dont l'espace social ne se limite pas à ses frontières juridiques. En tant que formations sociales, les Etats exigus sont affectés par des facteurs géopolitiques, mais ils ne se réduisent pas à de simples objets ou pions dans les stratégies des grandes et petites puissances ou puissances régionales ; ils ont leurs propres logiques et leurs vies sociales. Les références à la Gambie, Fidji et Malte montrent le rôle des facteurs géopolitiques dans ce qui détermine les «marges de manoeuvre» dont peut disposer un Etat exigu. Elles permettent également de voir les façons dont ces Etats tentent de surmonter les contraintes d'une démographie et d'une superficie réduites, y compris par la mise à profit de ces facteurs géopolitiques.

MOTS-CLES : CNUCED - Commonwealth - coopération - développement - Fidji - Gambie - géopolitique - insularité - Malte - ONU - souveraineté

ABSTRACT

Most of the small states of today were born in the processes of colonization and decolonization. Discussions about them at the United Nations are no longer centred over the issue of their admission or not as full members, but on the practical ways of assisting them. Some of the main trends of modern social thought concerning small states are examined here. Most small states are island states, but the scientific value, and use to policy makers, of the concepts of «islandness» and «insularity», seem to be questionable when applied to the small continental state of Gambia, whose social space is not strictly limited to its legal boundaries. As social formations, small states are affected by geopolitical factors, but they cannot be reduced simply to objects and pawns in the strategies of great, small or regional powers ; they have their own logics and social lives. References to Gambia, Malta and Fiji show the role of geopolitical factors in determining the «room for manoeuvre» that small and island states have ; as well as the ways these states are trying to overcome the constraints of small land areas and populations, including by the use of these very geopolitical, and geostrategic, factors.

KEY-WORDS : Commonwealth - cooperation - development - Fiji - Gambia - geopolitics - insularity - Malta - sovereignty - United Nations - UNCTAD

La Gambie partage au moins une chose avec les îles mineures, qui constituent, pour l'essentiel, l'objet de ce colloque : l'exiguïté territoriale et la faiblesse démographique. Ses 11 295 km² la placent un peu au-dessus des dix mille km² retenus pour définir ces îles, mais ils font de la Gambie l'Etat d'Afrique continentale dont la superficie est la plus réduite. Sa population de 820 000 habitants la place également sous la barre du million d'habitants de plus en plus généralement retenu pour définir ce qu'on appelle les «petits Etats». Or, à l'exiguïté du territoire gambien s'ajoute sa situation géographique de quasi-enclave, et l'on se demande parfois s'il ne se produit pas sinon une «insularité» (LOWENTHAL, 1987, p. 31-32), tout au moins des comportements «insulaires» dans les Etats et territoires qui cumulent l'exiguïté avec l'enclavement.

Le cumul de l'exiguïté avec l'insularité ou l'enclavement produit des situations extrêmement complexes. Néanmoins, si la plupart des Etats insulaires sont exigus, on peut se demander si la notion d'«insularité sociale» est pertinente ou «utile» (au

sens où Percy Selwyn employait cette notion à propos des concepts d'exiguïté et d'insularité, c'est-à-dire, d'un point de vue analytique, prospectif ou normatif ; SELWYN, 1980, p. 945), lorsqu'on se réfère à des Etats continentaux exigus et/ou enclavés.

Ce sont les problématiques du développement et de l'exercice de souveraineté dans les Etats exigus nés avec les décolonisations que nous nous proposons d'aborder ici. D'abord telles qu'elles se sont posées aux niveaux des instances internationales, notamment au sein de la Société des Nations (SDN) et du système des Nations Unies, ainsi que dans le Commonwealth. Ensuite, telles qu'elles ont été abordées dans la pensée sociale. Enfin, les Etats exigus eux-mêmes, qui sont confrontés à ces problématiques, tentent de les résoudre à leurs manières et en fonction des contextes géopolitiques. Ces Etats ne sont pas réductibles à des objets ou des pions dans les stratégies des grandes puissances, ni aux rôles de simples «Etats tampons» («buffer states»; CHAY, ROSS, 1988), ou encore à des simples «Etats périphériques» («rim states»), n'ayant

de l'existence qu'en tant qu'appendices à d'autres Etats, «grands» ceux-là, parce que «centraux». L'identité se transformant en centralité, les dirigeants des Etats exigus et leurs citoyens abordent leurs problèmes, se les représentent et s'auto-perçoivent comme sujets, et non pas comme des objets de l'Histoire et ne vivent que rarement l'exiguïté territoriale comme une fatalité... Nous nous référerons essentiellement au cas de la Gambie (qui nous est plus familier), ainsi qu'à ceux des Fidji et Malte.

L'EXIGUITE, L'INSULARITE ET L'ENCLAVEMENT DANS CERTAINS ORGANISMES INTERNATIONAUX ET OBJETS D'ETUDES SCIENTIFIQUES

Les approches des organismes internationaux et régionaux à la question de l'exiguïté des Etats tendent quelquefois à rejoindre celles de certains courants de la pensée sociale. Mais la démarche scientifique ne se confond pas toujours avec la démarche politique et pratique qui est celle des premiers.

1 - Les exemples de quelques organismes internationaux et régionaux :

La question de l'exiguïté des Etats est le plus souvent posée, dans les organismes internationaux, soit en termes de constitution de «clubs politiques» (l'expression est d'Edward Dommen, entretien le 12/10/89), soit en termes d'«efficacité», notamment dans la définition des programmes d'aide et de coopération. Les premiers des «clubs politiques» ont cependant été, pourrait-on dire, la SDN et, plus tard, l'ONU. Les débats concernant les Etats exigus à la SDN étaient posés essentiellement en termes de leur admission ou non au sein de cet organisme. La SDN n'avaient pas de prétentions à l'universalité. Mais ses arguments n'étaient pas uniquement liés à la taille de ces Etats.

Ainsi, là où la SDN rejettera, entre autres, les candidatures de l'Islande et du Lichtenstein, elle acceptera celle du Luxembourg, considéré par elle, comme un «Etat ancien qui se gouverne librement et dont les frontières sont clairement définies. Il est reconnu par tous les Etats civilisés et a toujours scrupuleusement exécuté ses obligations internationales» (UNITAR, 1971, p. 115-116).

Quant à l'ONU, c'est la multiplication des candidatures à l'admission à l'ONU (qui est presque devenu un attribut de la souveraineté étatique), qui provoquera une espèce de sursaut chez certaines

puissances membres de l'ONU. M. Uthant, le Secrétaire Général de l'époque, ne cachera d'ailleurs pas son souhait de voir l'ONU revenir au caractère non universel, qui était celui de la SDN. Sans s'opposer au principe de l'autodétermination, même pour les «micro-Etats», M. Uthant se fera le défenseur de l'idée, déjà avancée par la SDN, de création d'un statut particulier pour les Etats exigus (ex : celui des «Membres Associés») au sein de l'ONU.

Autrement dit, il faudrait introduire une certaine fermeture du «club». L'une des principales raisons était les craintes exprimées par certaines puissances de se voir souvent mises en minorité dans les votes, alors qu'elles contribuent à une bonne partie des finances de l'ONU. D'ailleurs, on trouve encore aujourd'hui des thèses affirmant que c'est «sous l'inflation des micro-Etats» que l'ONU s'est affaiblie !!! (LACOSTE, 1988, p. 158-159). D'autres états, tel que l'Irak, s'opposeront à l'admission des Etats comme le Kuwait, souvent parce qu'ils ont des revendications territoriales sur eux, ce qui les amène à nier jusqu'à la réalité même de l'Etat exigu concerné...

On comprend alors pourquoi la démarche des dirigeants des Etats exigus ait consisté, pour la grande majorité d'entre eux, à refuser de voir leurs Etats considérés comme des Etats, en quelque sorte, de second ordre, par leur non admission au sein de l'ONU, en tant que membre à part entière. Ils réfutent l'argument du coût de la participation non pas en le niant, mais par l'affirmation de leur existence et un appel à la «communauté internationale» à s'adapter (entre autres, en baissant les montants des cotisations pour les Etats exigus), aux réalités actuelles du monde, au lieu de vouloir adapter celles-ci à elle-même. Ce fut, en tout cas, la position des dirigeants Gambiens, de ceux de Lésoto et bien d'autres Etats. Le premier Ministre du Lésoto, par exemple, se proposant de parler «au nom de tous les Petits Pays, y compris ceux que l'on a récemment classés, d'un air quelque peu moqueur, dans la catégorie des «mini-Etats» «, rappellera que son «peuple n'a pas lutté pendant plus de cent ans pour obtenir l'anonymat et l'oubli» (UNITAR, 1971, p. 15).

Ce sera cependant, dans le système des Nations Unies que certains des programmes d'aide multilatérale les plus importants en direction des Etats exigus seront définis. La CNUCED est de ce point de vue, l'organisme qui concentrera au sein des Nations Unies à la fois l'essentiel des études (après celle de l'UNITAR) sur les Etats exigus, notam-

ment insulaires, et des programmes d'aides. Mais étant arrivée à la problématique de l'exiguïté par le biais de celle de l'insularité, la CNUCED ne fera pas de place à part pour les Etats exigus en tant que tels. Arguant du fait que ceux de ces Etats qui ne sont pas insulaires sont soit enclavés, soit des «PMA» (les Pays dits les «Moins Avancés», comme la Gambie); c'est-à-dire des catégories pour lesquelles elle a déjà défini des programmes (entretiens avec P. Pant, E. Dommen, et G. Fischer, à la CNUCED, le 12/10/89).

Or on pourrait penser que si un certain nombre d'Etats insulaires exigus, tels que Kiribati, Cap Vert ou les Maldives, ont entrepris des démarches pour obtenir le «label» de PMA; c'est parce qu'il ne leur suffisait pas d'être déjà répertoriés parmi les «Etats insulaires en développement». La reconnaissance de l'existence spécifique que crée la «petitesse» spatiale et/ou démographique n'a pas conduit à la définition de programmes spécifiques pour les Etats exigus... En fait, il y a dans une certaine mesure, à la fois une juxtaposition et des interférences entre ces catégories d'analyses différentes. Les catégories d'«Etats insulaires» et d'Etats enclavés sont construites à partir des critères géographiques, et traitées de façons quelque peu symétriques, l'une étant le pendant de l'autre.

Mais si l'enclavement pose des problèmes tels que le droit de passage et l'accès à un littoral, que n'ont pas les Etats insulaires, les uns et les autres partagent quelquefois les mêmes types de problèmes, notamment lorsqu'il y a isolement géographique par rapport à des marchés ou des sources d'approvisionnement; ou encore des routes de communications (coût des transports, etc), mais aussi lorsqu'une démographie réduite est dispersée sur des espaces terrestres (le Botswana) ou maritimes (Kiribati), très vastes, par exemple en matière d'aménagement, c'est-à-dire de production d'un espace social autour d'un Etat central. La catégorie de «PMA» semble à première vue, avoir un caractère plus économique-social, voire politique lorsque l'on se réfère à la structuration globale du système-monde en centres et périphéries, ces dernières étant là où l'on trouve les dits PMA. En fait, l'isolement, même «géographique», des uns ou la «marginalité» des autres ont l'un et l'autre une bonne dose de social.

Posées en termes d'identité, les notions de marginalité et d'isolement perdent leurs sens lorsque l'identité se transforme en centralité, sans forcément exclure l'altérité. Les Etats du Tiers-Monde n'hésitent d'ailleurs pas à jouer leurs propres iden-

tités contre ces «labels» qui leur sont collés. Même le rejet des notions de «mini» ou «micro-Etat» n'est pas systématique. L'attitude des dirigeants de ces Etats est bien plus pragmatique -et ambivalente- que cela. Ces «labels» sont portés tant bien que mal à chaque fois qu'ils permettent à un Etat d'obtenir des ressources de la part d'un «donneur» ou lorsqu'ils permettent aux dirigeants de répondre à des critiques politiques ou à des revendications sociales. C'est pourquoi l'admission du Kiribati dans la catégorie des PMA s'explique certes par des «circonstances économiques de pauvreté» comme l'explique le Président Iérémia Tabai, dans un article au titre fort explicite: «le droit au développement» (Pacific Islands Monthly, juillet 1988), mais aussi en termes des possibilités d'existence qu'offre l'international même s'il reste, par ailleurs, dominé par des acteurs dont les stratégies sont, pour le moins, contraignantes pour les Etats exigus...

En dehors du système des Nations Unies, c'est au Commonwealth que l'on trouve une autre grande concentration d'Etats exigus. En effet, environ plus de la moitié (31 en 1985) des Etats-membres du Commonwealth ont moins d'un million d'habitants. La question de l'exiguïté des Etats en tant que tels l'intéresse donc à plusieurs titres. Il a, de ce fait, commandité beaucoup d'études et de rapports sur le sujet, tel que celui de son Groupe Consultatif sur la «vulnérabilité» des Etats exigus (COMMONWEALTH SECRETARIAT, 1985). Produit après l'invasion américaine de la Grenade, ce rapport fait une distinction entre un «Etat faible» et une «puissance faible», l'Etat exigu étant nécessairement une puissance faible du fait de la faiblesse de ses ressources et/ou de sa population, mais pouvant être un Etat fort «à cause des valeurs largement partagées au sein de sa population, des institutions fermement établies et de frontières reconnues depuis longtemps» (COMMONWEALTH SECRETARIAT, 1985, p. 14). Enfin, le rapport insiste sur la nécessité, pour la «communauté internationale» de veiller à la sécurité, à la survie et au développement des Etats exigus dont la «durabilité» a, jusqu'à présent, résidé principalement dans leurs «cohésion et force internes».

Enfin, l'idée de se constituer en «clubs politiques» pour élargir les espaces, les possibilités de développement et renforcer les capacités d'intervention des Etats faibles ou exigus, a souvent été avancée par ces Etats eux-mêmes. C'est ainsi que le mouvement des non alignés, dont l'existence même postule la faiblesse individuelle de chacun de ses Etats membres, viendra à s'intéresser à la question de l'exiguïté des Etats, notamment insulaires, et

prendra souvent la défense de ceux d'entre eux qui sont victimes d'agressions de la part des puissances plus grandes.

Les organisations inter-étatiques des régions à fortes concentrations d'Etats exigus ou insulaires sont, elles aussi, des lieux de concertation privilégiés, mais rarement constitués exclusivement d'Etats exigus. Il va de soi que, dans ces organismes (Forum du Pacifique Sud (F.P.S.), Organization of East Caribbean States (O.E.C.S.), Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.,...)), la démarche ne peut être discriminatoire vis-à-vis des Etats exigus. Au contraire, l'OUA, par exemple, soutiendra (à l'image de ce que fera l'ONU depuis l'adoption de la «déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux» (résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960), les revendications indépendantistes des territoires et archipels exigus, tels que les Seychelles, le Cap Vert, etc. Son «fonds de libération» contribuera au financement des mouvements de libération de l'Afrique australe. L'utilisation de certaines îles africaines telles que Ste Hélène et l'Ascension dans des aventures impérialistes telle que celle de la Grande Bretagne aux Malloines sera condamnée. L'OUA condamnera également la déportation des Illois de Diégo Garcia pour faire de cette île une base américaine dans l'Océan Indien, tout en demandant la restitution de cette île à Maurice (KHAN, 1983, p. 181). Cette position n'est pas sans rappeler celle du F.P.S. vis-à-vis des revendications indépendantistes de certaines populations de cette région (par exemple la réinscription de la Nouvelle Calédonie sur la liste des Nations Unies de territoires encore à décoloniser). L'idée semble être celle de vouloir assurer l'autodétermination pour l'ensemble des peuples des régions où ces organismes ont aussi des volets de coopération économique importante. Enfin, mis à part les organismes régionaux, certains états font également figure de puissances régionales qui adoptent, toutefois, des attitudes assez ambivalentes à l'égard des Etats exigus. Nous y reviendrons.

2 - Les Etats exigus en tant qu'objet d'études scientifiques :

Passé le temps des penseurs utopistes qui, pour la plupart, idéalisaient les petites cités-Etats, il faudra attendre le colloque de Lisbonne (1957) de l'International Economic Association (IEA) pour voir inaugurée la série de rencontres et séminaires marquant les débuts de la construction des Etats Exigus en tant qu'objet d'études scientifiques. Les

actes de ces colloques et séminaires sont d'ailleurs des références obligées, comme le sont aussi certaines études réalisées pour le compte des Nations Unies (notamment celle de l'UNITAR, 1971), du Commonwealth (COMMONWEALTH SECRETARIAT, 1985) et d'autres organismes internationaux.

Les sciences sociales ont abordé la problématique de l'exiguïté des Etats en ordre dispersé. C'est cependant dans l'étude de cette problématique que l'on trouve aussi de plus en plus d'approches interdisciplinaires. Quelques textes de base marqueront, toutefois, les temps forts de la réflexion scientifique sur les Etats exigus depuis le Colloque de Lisbonne. Citons-en trois seulement : ceux de Simon KUZNETS (1959), Burton BENEDICT (1967) et Percy SELWYN (1975).

C'est au colloque de l'IEA que Simon Kuznets avancera ses thèses sur les «petites nations» qui seront largement reprises plus tard. Kuznets définit la «petite nation» comme un «Etat souverain indépendant, dont la population est égale ou inférieure à dix millions d'habitants» (KUZNETS, 1959, p. 143-144), un chiffre qui correspondrait à «la distribution des nations par taille, telle qu'elle existe aujourd'hui...», et qui serait plus bas en 1800 et plus élevé cent ans plus tard. Il dépendrait également des «potentiels économiques et sociaux» des nations, et même pour une même époque, le chiffre peut varier selon les industries... La «petite nation» de son époque se caractérise par l'importance que le commerce extérieur y occupe, la faiblesse du nombre à la fois des produits exportés et des pays destinataires, la faible diversification de l'économie, la difficulté d'y réaliser des économies d'échelles, l'étroitesse du marché, etc... Les thèses de Kuznets inspirent encore bien des analyses.. Cependant, il ne sera pas toujours suivi dans sa volonté d'historiciser son modèle de «petite nation».

Deux aspects se dégageront en fait dans les approches de la problématique de l'exiguïté : l'un nettement normatif et l'autre plus analytique. Est normative la démarche qui consiste à partir des seuils dits de «viabilité» (que le secrétariat de la CNUCED définit comme les «conditions nécessaires pour exister, durer et se développer» (DOUMENGE, 1983, Avant-propos), ou des notions telles que celle de «masse critique» (dont on peut retrouver les origines dans la micro-économie), pour traiter des phénomènes qui ont leurs logiques propres pas forcément celles du marché. Dans cette perspective normative, l'on pourrait se demander si les

catégories de «petit-», «mini-» et «micro-Etats» ne correspondent pas, plus ou moins, à des degrés de «viabilité». Or le risque serait alors de passer tout simplement à côté de ce qui est peut-être l'essentiel en ce qui concerne les Etats exigus : c'est-à-dire les logiques sociales et politiques qui les sous-tendent. En outre, la viabilité ne peut dépendre d'un seul facteur, fut-il démographique (DOUMENGE, 1983).

Dans une démarche analytique, les catégories de «petits-», «mini-» et «micro-Etats» correspondraient tout au plus à ce que l'on peut observer de façon empirique (TAYLOR, 1971). Ainsi, une vision photographique de la distribution des Etats par la démographie autoriserait, en effet, à distinguer plusieurs groupes d'Etats ayant des populations comparables : des «petits-Etats» (ceux qui ont un million d'habitants et moins), des «mini-Etats» (qui n'en ont pas plus de 200 000) et des «micro-Etats» (100 000 habitants et moins) (JALAN, 1982; HEIN, 1985 ; COMMONWEALTH SECRETARIAT, 1985, p. 9). Une vision photographique est néanmoins nécessairement fixiste, arbitraire et incapable de rendre compte de certaines évolutions ; un Etat pourrait ainsi sortir de la catégorie des «petits-Etats» par la simple croissance démographique sans pour autant que ses problèmes ou l'autoperception de ses citoyens changent fondamentalement.

La démarche de Percy SELWYN (1975), comme celle de Dudley SEERS (1983) s'inscrivant dans la tradition de l'économie politique, a une vision plus globale et plus dynamique de la question. L'analyse est en termes de champs et de «marges de manoeuvre» dont disposent les Etats. Le critère déterminant de la taille d'un Etat, c'est sa «largeur» («breath» - SELWYN, 1975); et cette largeur est à évaluer en fonction de ses interlocuteurs (DOMMEN, 1985).

Parmi les disciplines scientifiques, c'est en sociologie qu'il y a le moins d'approches de types holistes de l'étude des Etats exigus. Burton Benedict avait, de ce point de vue, fait oeuvre de pionnier: séminaires sur les «problèmes des petits territoires» (entre 1962 et 1964, cinq ans après le colloque de Lisbonne), analyse de «quelques aspects sociologiques de la petitesse» (BENEDICT, 1967). Il faudrait, selon lui, distinguer le «petit territoire» de la «société à petite échelle». «Le critère de la taille des territoires est la superficie et la population ; le critère de l'échelle pour une société sont le nombre et la qualité des relations de rôle». Ainsi, «une société à petite échelle pourrait exister dans

un grand territoire (par exemple, les esquimaux ou les bédouins). Il est également possible d'avoir une partie d'une société à grande échelle dans un petit territoire (par exemple le Luxembourg ou Monaco)». A partir de là, Benedict examine, à l'aide des concepts de particularisme et d'universalisme, les façons dont l'échelle de la société influence les relations de rôles, les systèmes de valeurs, les pratiques magico-religieuses, le système juridique, les structures politiques et, enfin, le développement économique... Après Benedict, David PITT (1980), avance le concept de «social Islands» (îlots sociaux), à partir d'une réflexion sur les «frontières sociales». Il distinguera aussi deux types de «petitesse», celle imposée du dehors, et celle engendrée du dedans (PITT, 1985). Enfin Pitt appelle à la compilation d'une espèce d'Atlas des «Îlots Sociaux».

Davis LOWENTHAL (1987), lui, ira encore plus loin que Pitt en affirmant que l'insularité est le sort commun aux Etats exigus ; il parle même de la presque-universalité de l'insularité des Etats exigus. Car, en fait, il assimile l'enclavement (pris dans le sens de l'encerclement géographique, total ou partiel) des Etats continentaux, tels que la Gambie et le Lesotho à une situation d'insularité.

3 - L'exemple de la Gambie : Etat enclavé, exigu ou insulaire ?

La Gambie est entourée par le Sénégal qui a une superficie dix-neuf fois plus grande que la sienne, et une population dix fois plus nombreuse. Cette situation, à première vue «surréaliste», a des explications historiques et géopolitiques. L'exiguïté et l'enclavement du territoire gambien lui viennent des processus de colonisation-décolonisation ; autrement dit, les frontières de la Gambie ne sont pas «naturelles» mais historiques.

L'Etat gambien post-colonial a dû s'accommoder des frontières héritées de la colonisation. Or, en naturalisant ces frontières, l'Etat accepte et intériorise la petitesse spatiale et démographique qui allait avec ces frontières. De la même façon, l'élite politique et les dirigeants gambiens n'évoqueront, dans un premier temps, la «petitesse» du pays que pour répondre aux discours, forcément «étranges», parce que tenus «par des gens étrangers» à la Gambie (selon les propos d'un homme politique gambien en 1962) concernant la «petitesse» du pays, sa prétendue «non-viabilité», et par là même la «quasi-inéluclabilité» de l'intégration de la Gambie au Sénégal. Les années 1958-65 furent des

années de crise de décolonisation pour la Gambie, l'une des dernières colonies de l'Afrique de l'Ouest à devenir indépendante, qui voyait les autres devenir indépendantes tandis qu'on lui cherchait des alternatives (qu'elle rejettera d'ailleurs sans exception) à l'indépendance pour cause d'exiguïté.

Cependant, de là, on est passé au stade où l'idée de la «petitesse» de la Gambie est presque intériorisée. On parle facilement de la petitesse, soit pour expliquer les difficultés économiques et mettre en valeur les réalisations qu'a faites ce «petit pays» malgré, précisément, sa petitesse; soit pour reprocher au gouvernement son incapacité à développer «un si petit pays», alors que les moyens existent (le fleuve Gambie pour développer une agriculture irriguée, l'océan rempli de poissons laissés aux «poachers»...); soit, enfin, pour s'indigner face aux tendances tutélaires de l'Etat sénégalais. Telle cette phrase relevée dans une lettre publiée par le bi-mensuel *The Nation* (de Banjul) : «small countries don't always breed people with small minds». C'était en 1985, à un moment où la Confédération Sénégal-Gambie vivait l'un des hoquets qui finiront par la tuer (l'Ambassadeur du Sénégal en Gambie avait ordonné aux troupes sénégalaises stationnées en Gambie depuis la tentative de coup d'état de 1981 d'encercler le stade de football où les joueurs sénégalais se faisaient siffler un peu trop fortement...)

Autrement dit, les deux types d'exiguïté dont parlait David Pitt existent et le cas de la Gambie montre comment l'on peut également passer de l'exiguïté imposée à l'exiguïté «assumée», en quelque sorte. Est-ce que l'on assiste alors à des comportements «insulaires»? Qu'est-ce qui différencierait ceux-ci des comportements que l'on a l'habitude d'appeler «nationalistes»? L'hypothèse qui nous semble la plus probable est que l'exiguïté du territoire, l'existence d'un Etat central et la situation d'enclavement de la Gambie ont facilité la production d'une nouvelle identité collective, gambienne; autrement dit, d'une totalité sociale, malgré le caractère historique récent des frontières du pays.

En fait, il existe fort peu de frontières d'Etat qualifiables de «naturelles» (FOUCHER, 1988). Si celles d'une île le sont, et sont donc facilement identifiables car correspondant au littoral, celles d'un Etat insulaire sont forcément historiques, étant entendu qu'un Etat «naturel» est quelque chose qui n'a jamais existé; d'autant plus que rares sont les Etats insulaires qui, comme Chypre, ne sont pas des archipels. L'on peut donc dire que l'exiguïté des

Etats (au sens de «pays»; l'exiguïté de l'Etat en tant qu'institution ou rapport social étant une notion politique et relative, tout comme celle de son «insularité»), a toujours des origines historiques. C'est pourquoi la notion d'insularité, surtout sociale, en dehors de la micro-sociologie, peut être d'une application un peu difficile, notamment en ce qui concerne les Etats continentaux.

Pour notre part, nous préférons le concept de formation sociale à la notion de «social islands» pour parler des «petits pays». Les concepts d'identité et de totalité sociale ou formation sociale, et de formes du politique seront, en effet, ceux qui nous guideront dans nos références à la Gambie et à Fidji. Dans les deux cas, on semble être en présence d'une problématique de constitution d'une totalité sociale et de production d'une nouvelle identité collective, nationale. La nature de cette identité est l'objet de lutte, et sa production se fait, entre autres, par la lutte également.

De plus, l'indépendance met l'Etat désormais au centre de la vie sociale et il est partie prenante de cette lutte. Or cette lutte sociale, et identitaire, voire existentielle, se déroule dans un contexte géopolitique particulier et dans un contexte mondial à la fois favorable et pervers. L'Etat et les groupes sociaux sont d'une part confrontés à des acteurs mondiaux puissants, et d'autre part, pris dans des réseaux (VERLET, 1989), et ils poursuivent des logiques, qui sont les unes et les autres quelquefois complémentaires, mais souvent contradictoires.

La question de la marge de manoeuvre («room for manoeuvre») que posait Percy SELWYN (1975) se repose aujourd'hui avec une plus grande acuité autant pour l'Etat, que pour les groupes sociaux, notamment pour les pays situés à des endroits stratégiques. Le problème de la stratégie (de développement) devient alors celui de savoir, comment devenir «de bons matelots» (good sailors), pour reprendre la terminologie de DOMMEN & HEIN (1985) s'agissant des Etats insulaires ou, pourrait-on dire, des «bons chauffeurs» (good drivers) pour ce qui est des Etats continentaux tels que la Gambie...

Enfin, poser la question de l'identité c'est poser la question de l'espace social, dont on sait, depuis Henri LEFEBVRE (1974) qu'il est à la fois un espace physique, un espace de production, de reproduction et d'échanges, et un espace mental, c'est-à-dire, un espace de représentations (dont les représentations de l'espace lui-même). On com-

prend alors que l'espace social (des Etats exigus) puisse dépasser les limites des frontières juridiques de ces Etats.

DEVELOPPEMENT, EXERCICE DE SOUVERAINETE ET GEOPOLITIQUE

Ce qu'un Etat est capable de réaliser en matière de développement et d'exercice de souveraineté dépend de «ses caractéristiques particulières ; non seulement de sa structure de classe et de son histoire et culture, mais également de sa taille et de la composition de sa population, de ses ressources, sa situation géographique, etc.» (SEERS, 1983, p. 12).

Nous partons ici de quelques hypothèses simples :

- Tous les Etats disposent des marges de manoeuvre (SEERS, 1983, p. 13). C'est l'étendue des marges qui peut varier d'un Etat à l'autre.

- Dans la détermination des marges de manoeuvre dont disposent les Etats exigus, les facteurs géopolitiques sont pour beaucoup. Ils doivent être systématiquement pris en compte dans l'étude des Etats exigus, parce qu'ils ont affecté et ils affectent encore :

. les définitions mêmes et les représentations de l'exiguïté des Etats ; ainsi à population et superficie comparables à celles de la Gambie, Fidji paraît grand au milieu des Etats insulaires du Pacifique sud qui sont beaucoup plus exigus. Tandis que la Gambie voit l'exiguïté de son territoire mis en relief, vu son enclavement ; tout comme le Népal, avec ses quelques dix sept millions d'habitants (en 1986), se sent «petit» entre ses voisins indiens et chinois. En fait, c'est la notion même de taille qui change en fonction des contextes géopolitiques : «Le pays en développement non insulaire qui possède la plus petite superficie (Gambie : 11 295 km²) est en fait 10 fois plus grand que 35 des pays en développement (PED) insulaires (...), tandis que 12 seulement (sur 55) de ces pays possèdent une superficie plus grande que la Gambie» (ONU, 1988). Sur d'autres plans, c'est le Bangladesh avec ses plus de 100 millions d'habitants qui paraît «petit» ;

. leur création ou leur naissance, notamment au cours des processus de décolonisation (AUSTIN, 1980 ; GALLISSOT, 1986). Les colonies dites de «forteresse» tels que Malte, Gibraltar et Chypre servant les intérêts militaro-stratégiques des puissances coloniales, comme les colonies

maintenues pour des raisons de prestige, étaient décolonisées soit parce que leurs valeurs stratégiques avaient baissé aux yeux de la puissance dominante, soit parce que le contexte de décolonisations généralisées rendait cela inévitable ; ou parce qu'un transfert de pouvoir qui permettait de maintenir une présence était possible ; etc, etc. La décolonisation de certaines de ces colonies reste plus ou moins «inévitable» aux yeux des colonisateurs, y compris la Grande-Bretagne, malgré le fait que l'idée d'«une Angleterre d'Outre-mer» caressée pendant un temps, par exemple, pour Malte (AUSTIN, 1971) et pour la Gambie (GALLEY, 1964), sera vite et définitivement abandonnée (AUSTIN, 1980). Par contre, d'autres colonies seront décolonisées sous la pression de puissances et organismes régionaux et de l'ONU ; tandis qu'ailleurs des Etats qui ont des revendications sur un territoire exigu voisin poseront des obstacles à la naissance d'un Etat (l'Indonésie, vis-à-vis du Timore Oriental, le Maroc face à la République Saharaoui, l'Ethiopie vis-à-vis de l'Erythrée...). D'autres Etats exigus naissent par scissions dont les explications sont pour certaines d'ordre géopolitique ;

. leurs places et rôles dans les relations inter-étatiques et, plus généralement, dans le système monde (Etats tampons ou Etats périphériques situés à des endroits stratégiques ou dans «l'angle mort» des grands axes économiques, militaires, de communication, etc...). Donc du «développement» ? Etats «neutres», «neutralisés», «finlandisés», ou «non alignés» ?...

. les potentialités, les contraintes, les processus et les perspectives de leur développement.

- Ces facteurs n'ont pas seulement des incidences sur la vie sociale dans les Etats exigus et sur leurs interventions régionales et internationales. On tente aussi quelquefois de les mettre à profit. Les concepts de développement et d'exercice de souveraineté permettent d'historiciser et de rendre compte des problèmes d'identité et des luttes sociales autour des questions de géopolitique et de définition des marges de manoeuvre.

1 - Géopolitique et développement : Gambie et Malte.

Les contraintes au développement d'un Etat peuvent être d'ordre politique, social et économique ou physique et naturel. L'exiguïté d'un territoire ou une population réduite posent un problème de

ressources humaines ou naturelles, qui sont généralement les unes ou les autres limitées. Cependant ces contraintes ne sont pas toujours absolues; elles peuvent être modifiées par des innovations technologiques ou sociales dans des horizons temporels variables. L'extension des EEZ a, par exemple, augmenté de beaucoup l'éventail des opportunités de développement pour de nombreux Etats insulaires (DOLMAN, 1986).

La Gambie est un PMA (ce que Malte n'est pas). Elle ne dispose pas de ressources minières, et elle est quelquefois frappée par la sécheresse, comme la plupart des pays du Sahel. Cependant, il reste des possibilités pour le développement d'une agriculture qui répondrait aux besoins de la population en céréales et en d'autres produits agricoles tels que le riz, aliment de base dont l'Etat encourage pourtant l'importation en grandes quantités. Mais la question du développement n'est pas simplement une question technique.

Le choix fait par les dirigeants gambiens semble être de s'inscrire pleinement dans la logique d'accumulation des groupes sociaux dominants et du bloc du pouvoir, en s'appuyant pour cela sur des facteurs géopolitiques, d'une part, et sur des facteurs sociaux et historiques, d'autre part. L'Etat gambien se trouve dans une situation où il peut jouer sur le fait que la Gambie soit, à la fois, un pays enclavé et un pays «côtier», disposant d'un littoral. Il a donc maintenu le libéralisme commercial qu'avait instauré la Grande Bretagne, l'ancien colonisateur afin de faciliter l'importation massive des biens de consommation courante, notamment le riz, le concentré de tomate, le sucre, la farine de blé et les textiles, ... non pas pour le seul marché intérieur gambien, mais pour que l'essentiel soit ré-exporté vers le Sénégal, plus protectionniste, vers le Mali, totalement enclavé, etc. Mais, compte tenu de l'enclavement presque total de la Gambie, l'essentiel des ré-exportations passent obligatoirement par le Sénégal. Cette stratégie commerciale est rendue possible d'une part par les liens étroits qui existent entre les milieux d'affaires et l'appareil d'Etat, donnant naissance à ce que l'on appelle «la mafia du Banjul» (dont la constitution a vraisemblablement été facilitée par l'exiguïté). D'autre part, les frontières issues de la colonisation n'ont entamé les réseaux d'échanges sociaux anté-coloniaux que très peu, et ici comme ailleurs en Afrique, les frontières ne jouissent pas d'une grande légitimité aux yeux des populations.

C'est ainsi que de véritables réseaux marchands ont pu également se constituer dans cette sous-

région de l'Afrique de l'Ouest, dont les acteurs sont non seulement des Gambiens, notamment ceux de la «mafia de Banjul», mais aussi les grossistes et les demi-grossistes libano-syriens, mauritaniens et sénégalais, les transporteurs... Kaokack, capitale régionale et deuxième ville du Sénégal, ainsi que les villes «saintes» telles que Touba, Prokhane et Madina Gounasse, qui sont les sièges des grandes confréries musulmanes du Sénégal (dont on connaît les rapports ambivalents avec l'Etat sénégalais), ressemblent à des villes franches. On parle d'ailleurs de l'existence d'une intégration économique de fait, à défaut d'être de droit, en Afrique de l'Ouest (EGG, LAMBERT, 1989). L'Etat gambien, avec l'aval du Fonds Monétaire International, revendique la promotion de ce commerce comme une stratégie de développement qui permet de suppléer au prétendu manque de ressources subséquent à l'exiguïté du territoire. Or, l'Etat sénégalais, sous la pression d'une fraction de sa bourgeoisie, tels que les grands importateurs et certains industriels du Sénégal comme M. Mimram, principal actionnaire de la Compagnie Sucrière du Sénégal, redouble ses efforts pour mettre fin à ce qui, vu du Sénégal, est un commerce de contrebande. L'un des objectifs de la confédération sénégalienne (février 1982-septembre 1989) était précisément de mettre fin à ce commerce; l'autre étant de désenclaver la région sud du Sénégal, la Casamance, où le spectre du séparatisme se fait voir de temps à autres. Il a échoué. L'Etat sénégalais s'y emploie autrement depuis, notamment par le renforcement sans précédent des contrôles le long des frontières gambiennes; ce qui est difficile pour lui étant donné la nature des frontières de la Gambie et la force des réseaux sociaux trans-frontaliers, et des logiques d'accumulation de certains groupes sociaux du Sénégal même.

Néanmoins, on peut dire que cette stratégie de promotion des ré-exportations bute en partie sur l'état des relations que la Gambie entretient avec le Sénégal. Elle a, par ailleurs, conduit à des situations où la Gambie importe de grandes quantités de céréales même quand le pays est excédentaire en céréales locales. L'autre source importante de devises (la première étant désormais les ré-exportations) pour l'Etat gambien, c'est le tourisme qui a devancé l'arachide dans ses rentrées de devises (20 % au total). Enfin, dans cette même dérive rentière, l'Etat gambien est actuellement en train d'étudier les possibilités de créer des zones franches pour des compagnies offshores et pour des activités bancaires offshores. Les symptômes de la «dutch disease» que produit de telles dérives rentières, notamment la «désindustrialisation» et en

ce qui concerne la Gambie, la « désagriculturalisation », ont d'ailleurs commencé à se faire sentir.

La valeur stratégique de l'archipel maltais dans la région méditerranéenne est assez connue. C'est ce qui explique que la Grande Bretagne ait tenu pendant longtemps à y maintenir une base militaire. Malte était déjà une « colonie de forteresse ». Les possibilités d'y développer une agriculture importante étant limitées par l'exiguïté du territoire (316 km² dont une partie n'est pas utilisable à des fins agricoles), il fallait trouver d'autres sources de revenus. L'idée de sortir de la colonisation par une association avec la Grande Bretagne avait entre autres comme but de régler ce problème, au moins en partie, notamment en entraînant des hausses de salaires importantes pour les ouvriers des chantiers navals, base sociale du parti travailliste, partisan de cette idée. Ce projet échouant, et Malte devenue indépendante, le maintien de la présence militaire britannique sera payé au prix fort, et l'argent ainsi obtenu servira au développement ; tandis que les chantiers navals seront petit-à-petit reconvertis à des activités de réparation... Ce sera cependant le tourisme qui remplacera la rente de la dépendance sur la base militaire britannique (et de l'OTAN) comme source principale de revenus. Les chiffres dans ce domaine sont impressionnants : 746 000 arrivées en 1987 ; l'objectif du gouvernement étant d'atteindre le million de visiteurs par an (c'est-à-dire presque trois fois la population du pays) avant la fin de cette année (1989). La proximité du pays du marché touristique européen a facilité ce développement.

2 - Géopolitique et exercice de souveraineté : Gambie et Fidji.

La problématique de l'exercice de souveraineté se pose aujourd'hui dans des termes de plus en plus relatifs pour tous les pays, non seulement au sens juridique du terme, mais aussi dans le sens de la capacité, pour un peuple, de maîtriser et sa liberté d'intervenir dans son propre devenir. Les problèmes de la guerre et de la paix, comme ceux du développement, se posent autrement. Néanmoins, les grands problèmes d'environnement n'ont pas encore amené à faire dépendre la décision de se développer de telle ou telle façon de la « communauté internationale ». Le développement de la mondialisation et celui des réseaux transnationaux de toutes sortes n'ont fait disparaître ni le fait national, ni le fait étatique ; l'« interdépendance » demeure asymétrique. La guerre froide est finie, mais aux puissances à fortes prétentions planétai-

res s'ajoutent les Etats qui font figure de puissances régionales, dont les rapports avec les Etats exigus sont pour le moins ambivalents : dans l'Océan Indien, l'Inde intervient non seulement pour soutenir les communautés d'origine indienne dans d'autres Etats (Fidji, Sri Lanka, Maurice, ...) mais aussi pour les besoins de sa propre sécurité, assimilée à celle de la région (condamnation de la mise en place d'une base américaine à Diégo Garcia) ; l'Australie et la Nouvelle Zélande ont des démarques comparables : condamnation des essais nucléaires en Polynésie, soutien aux indépendantistes Kanaks, financement de l'Office of Small Countries à New York, ... ; la Tanzanie stationnera ses troupes aux Seychelles pour soutenir le gouvernement « progressiste » contre les menaces de subversion téléguidée de loin, tandis que la République sud-africaine soutient un régime autoritaire aux Comores et agresse ses voisins immédiats, ... La liste est longue. Les puissances régionales interviennent non seulement pour leur propre compte, mais aussi parfois, pour le compte de tous les partisans de l'ordre subverti : par exemple, les Etats Unis étaient prêts à intervenir en Gambie, en 1981 si le Sénégal ne l'avait pas fait ; et les S.A.S. britanniques ont aidé à la libération des Otages détenus par des rebels gambiens (ADAMS, 1988) : l'enjeu était important, car les putchistes gambiens de 1981 se voulaient anti-néocolonialistes, suivant en cela l'exemple de Rawlings au Ghana et Samuel Doe au Libéria (du moins à ses débuts).

Autant de raisons pour les insulaires de « savoir nager » et les ressortissants des Etats continentaux exigus de « savoir conduire » et pour cela, il faut connaître les domaines de l'international, comme celui du national, surtout pour pouvoir identifier les contraintes possibles au plein exercice de souveraineté...

De nombreuses études ont montré les mécanismes qui contribuent à assurer la « survie » économique et politique des Etats exigus. Les cas de la Gambie et des Fidji illustrent aussi combien l'exercice de souveraineté, peut, lui aussi, être tributaire des modes d'exercice de souveraineté et des facteurs géopolitiques.

En effet, la crise politique et sociale qui a ébranlé l'Etat et la société gambiens en 1981 a été révélatrice de plusieurs choses. Fin juillet-début août 1981, un groupe de putchistes renverse le Président conservateur et libéral, Sir Dawda Jawara et annonce, dans des termes très confus, sa décision d'instituer un régime marxiste qui abolirait le néocolonialisme et toutes les formes d'exploita-

tion. Le gouvernement sénégalais intervient à la demande du Président déchu pour rétablir l'ordre, et une résistance spontanée de la part des jeunes sans emploi se développe pour s'y opposer ; et ce qui devait être une révolution prend des allures d'une « rébellion punk », qui sera durement réprimée avec l'intervention sénégalaise. Les troupes sénégalaises restent en Gambie et un processus d'intégration plus ou moins forcée débute entre les Etats gambien et sénégalais. Or les « Punks » qui se sont soulevés contre le « cartel d'élites » qui domine la société gambienne, sont, en fait, les laissés pour compte de la démocratie dite « consociationnelle » (HUGHES, 1983) dont le développement du tourisme, par exemple, a augmenté l'exclusion (COHEN, 1983, introduction); la révolte, que les putschistes n'incarnaient pas totalement, était dirigée contre cette exclusion sociale et politique. Dans leurs propos, les organisateurs du putsch se prononcent pour un changement complet des alliances régionales et internationales nouées par le régime de Sir Jawara. D'où le caractère musclé de la réaction que cette révolte a provoqué, de la part de l'Etat sénégalais, qui avait aussi, comme nous l'avons vu, d'autres raisons d'intervenir.

Aux Fidji, un aspect racial vient s'ajouter aux contradictions de types ethniques et de classe, pour rendre la situation encore plus complexe. Au XIX^{ème} siècle déjà, par un « Deed of Cession », les chefs mélanésiens cèdent la souveraineté de ces îles à la Grande Bretagne afin de se voir protégé contre les exactions des aventuriers européens. Cependant, le colonisateur anglais pousse la protection au point d'importer de la main d'oeuvre indienne (« indentured labour ») pour travailler les plantations de sucre, sur des terres qui appartiennent toujours à l'aristocratie mélanésienne à qui l'on versera une rente de ce fait. Les descendants de ces travailleurs indiens sans droits, vivront aussi une discrimination pendant longtemps. La constitution du pays gardera après l'indépendance, les marques de cette situation complexe où problèmes d'intégration se mêlent à des problèmes raciaux et des problèmes de classe. Le gouvernement de Ratu Sir Kamisese Mara, qui dirige le pays après l'indépendance fut conservateur et passera d'un « non alignement » dit « positif », c'est-à-dire pro-occidental, à un alignement ouvert ou presque sur l'occident libéral et capitaliste.

Or par une croissance démographique rapide, les indofidjéens arrivent à dépasser en nombre, les mélanésiens-fidjéens, ce qui provoque les réflexes classiques de repli sur soi. En 1987, un parti travailliste, le Fijian Labour Party s'allie avec d'autres et arrive à remporter les élections législatives,

avec un Manifeste dans lequel non seulement la volonté de construire une nation fidjéenne transraciale, et sur des bases populaires, donc menaçant les intérêts de l'aristocratie, sera exprimée très clairement, mais aussi la volonté de pratiquer une politique de non alignement assez ferme, la réforme de l'armée composée presque exclusivement des mélanésiens et très bien entraînée et équipée grâce à sa participation dans la FINUL et la Force des Nations Unies dans le Sinai ; le soutien aux indépendantistes Kanaks de la Nouvelle Calédonie, la volonté de voir le Pacifique sud dénucléarisé... Or peu de temps après la victoire de la coalition dirigée par le FLP, le nouveau gouvernement formé par Bavadra est renversé par un coup d'Etat militaire...

CONCLUSION

Les Etats exigus semblent être une forme d'expression du politique. Les logiques qui les soutiennent, sont multiples et les mécanismes par lesquels ils se maintiennent sont tout aussi variés. En fait, il semble que leur principale difficulté ne soit pas d'exister mais d'exercer leur souveraineté pleinement. Les stratégies de développement sont indissociables de cette problématique d'exercice de cette souveraineté, à la fois pour l'Etat et pour les groupes sociaux. Etats insulaires et Etats continentaux exigus ont, de ce point de vue, beaucoup de points communs.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS J. 1988 - *Secret Armies*, Pan Books, Londres

ANTHEAUME B., BONNEMAISON J. 1988 - *Atlas des Iles et Etats du Pacifique Sud*. Ed. GIP Reclus/Publisud, Paris

AUSTIN D. 1971 - *Malta and the End of Empire*. Cass Ed., Londres

AUSTIN D. 1980 - The transfer of power: why and how. In Fischer & Morris-Jones eds. : *Décolonisation and After. The British and French Experience*, Cass Ed., Londres

BENEDICT B. 1967 - Problems of smaller territories. Séminaires de l'Institute of Commonwealth Studies, Londres, Athlone Press

- CHAY J., ROSS T.E. 1988 - *Buffer States in World Politics*. Westview Press, Londres
- CLARK C., PAYNET. (eds.) 1987 - *Politics security and development in small states*. Londres
- COHEN R. 1983 - *African Islands and Enclaves*. Sage Publications, Londres
- COMMONWEALTH SECRETARIAT 1985 - Vulnerability, small states in a global society. Report of a Commonwealth Consultative Group, Londres
- DOLMANN A. 1986 - Small island developing countries and the development potential of EEZ. UNCTAD/ST/LDC/7, 27 mars 1986
- DOMMEN E. 1985 - What is a Micro-state. In Dommen & Hein eds.
- DOMMEN E. (ed.) 1980 - *Islands, world development*, vol. 8, n° 12, Pergamon Press
- DOMMEN E., HEIN P. 1985 - *States, Microstates and Islands*. Croom Helm Ed., Londres
- DOUMENGE F. 1983 - Aspect de la viabilité des petites îles inter-tropicales; Etudes descriptives. CNUCED (TD/B/950), Genève
- EGG J., LAMBERT A. 1989 - L'intégration régionale par les échanges: le cas du sous-ensemble Sénégal-Mali-Gambie-Mauritanie-Guinée-Bissau. Communication au Séminaire de Lomé (TOGO), «Les Espaces Céréalières Régionaux en Afrique de l'Ouest», novembre 1989, CILSS-Club du Sahel - OCDE
- FOUCHER M. 1988 - *Front et frontières, un tour du monde géopolitique*. Ed. Fayard, Paris
- GAILEY H.A. 1964 - *A history of the Gambia*. Routledge & Kegan eds., Londres
- GALLISSOT R. 1986 - Les nouveaux états : essai de typologie. In Coquery-Vidrovitch & Forest eds.: *Décolonisation et Nouvelles dépendances, modèles et contre-modèles idéologiques et culturels dans le Tiers-Monde*, Press Univ. de Lille
- HEIN P. 1985 - The study of Micro-States. In Dommen & Hein eds.
- HUGHES A. 1983 - From colonisation to Confederation : the Gambian Experience of Independancy. In Cohen ed.
- JALAN B. 1982 - *Problems and policies in Small Economies*. Croom Helm Ed., Londres
- KHAN J. 1983 - Diego Garcia : the Militarisation of an Indian Ocean Island. In Cohen ed., p. 145-165
- KUZNETS S. 1959 - La croissance économique des petites nations. *Economie Appliquée*, T. XII, n° 1-2, janv-juin 1959, p. 143-166
- LACOSTE Y. 1988 - *Questions de Géopolitique, l'Islam, la Mer, l'Afrique*. La Découverte, Paris
- LAL B. 1986 (ed.) - *Politics in Fidji : studies in contemporary history*. Londres
- LEFEBVRE H. 1974 - *La Production de l'Espace*. Anthropos Ed., Paris
- LOWENTHAL D. 1987 - Social Features. In Clark & Payne eds.
- ONU 1988 - Problèmes spécifiques et besoins particuliers des PED Insulaires. Rapport du Secrétaire Général à la 43ème Session de l'Assemblée Générale, New York, A/43/513, 25 août 1988
- PITT D. 1980 - Sociology, Islands and Boudaries. In Dommen ed., 1980
- PITT D. 1985 - Anthropological and Sociological Theories and Microstates. In Dommen & Hein eds.
- SEERS D. 1983 - *The political economy of nationalism*. Oxford University Press, Oxford
- SELWYN P. 1975 - Development policy in small countries. Croom Heldn Ed., Londres
- SELWYN P. 1980 - Smallness and Islandness. In Dommen ed.
- TAYLOR C. 1971 - Statistical Typology of Micro-states and Territories-Towards a definition of a Micro-state. In UNITAR
- UNITAR 1971 - *Small States and Territories, Status and Problems*. Arno Press, New York
- VERLET M. 1989 - Le local, le Mondial et l'Etatique. Interconnexions et Interactions, problématique et Etude de cas. Colloque du Centre d'Etudes Comparatives sur le Développement (CECOD), (IEDES), 18 et 19 octobre 1989

Remerciements

Les recherches qui ont servi à la rédaction de ce document ont été effectuées dans le cadre d'une thèse de Doctorat en sociologie du Tiers-Monde à l'IEDES: « Le Développement socio-économique des Etats de petites dimensions: le cas de la Gambie », et lors d'un stage à l'ORSTOM. Je voudrais exprimer ici, ma reconnaissance au Professeur Yves Gaussault de l'IEDES et à Martin Verlet, responsable d'Unité de Recherche à l'ORSTOM, pour leurs commentaires sur une première ébauche de ce papier. Je reste toutefois seul responsable des insuffisances ou inexactitudes qui pourraient éventuellement y être décelées.

TOWARDS AN INTEGRAL PLANNING OF DEVELOPMENT OF ADRIATIC ISLANDS

Nenad STARC, Arlen ABRAMIC

Institute of Economics, Zagreb ; Island Development Center, Mali Losinj (Yugoslavia)

ABSTRACT

Specific features of Adriatic islands are fragile ecosystem, limited natural resources, simple production structure, recognizable comparative advantages, and sensitivity towards changes in spatial division of labor on the continent. The notion of the island system is introduced as the general object of planning. Island production structure has to be defined according to economic comparative advantages of the island. Once decided upon, initial production of goods and services determines the work force which in turn, under the assumption of full employment, determines warranted island population and infrastructure capacities. The general planning aim is sustained island development.

KEY-WORDS: Adriatic Islands - development planning

RESUME

Les îles de l'Adriatique sont caractérisées, entre autres, par un écosystème fragile, des ressources naturelles limitées, une grande sensibilité envers les changements qui peuvent affecter la division du travail sur le continent... La planification porte globalement sur le système insulaire; son action est de soutenir le développement de l'île.

MOTS-CLES: îles de l'Adriatique - plan de développement

SPECIFIC DEVELOPMENT CHARACTERISTICS OF THE ADRIATIC ISLANDS

Yugoslav development policy makers often view Adriatic islands as parts of the mainland differing from other parts only by the fact that one has to cross the sea in order to reach them. They however, differ and have always differed from the mainland. Their economy and the natural environment that determines it, long ago constituted a system that still can be found on some of the small islands, and which is generally seen as an ecosystem of small and medium size islands, encumbered by man's production, consumption and transportation activities. Such systems are also to be found on the mainland, but the islands present a specific problem. Experience, specially recent experience, has shown that the island system is much more liable to be affected and that the relationship between its economy and the surrounding ecosystem is much stronger than on the mainland.

The Adriatic island economy generally has a simple and rather poor structure. Even today on the islands we find that important economic activities are lacking, and some business firms, often the sole representatives in their field, have as few as ten employees. The islands also have a specific economic history. Their integration into a broader spatial division of labor began with the Renaissance, and it was not until the Industrial Revolution that in some parts it gained a certain momentum. The Adriatic islands, however, differ so much among themselves that it becomes very difficult to try to pinpoint common characteristics at

various points in time. After many centuries of self-reliance and negligible exports and imports, the island economies developed a trade and transportation network, enabling them to offer for sale everything that had been produced over and above their immediate needs. Since that time, increasing attention began to be paid to the comparative advantages : some products were produced in greater quantities than before, while others were neglected, and goods not produced on the islands were now increasingly consumed there. The history of Adriatic islands abounds in examples of the narrowing of the production structure of small and medium size islands ; at times it was reduced to one single product, selling well on the mainland and bringing immediate prosperity to the island. Occasionally, even the acid island soil proved advantageous. At a time when the phylloxera was laying waste to European vineyards the island of Susak in the northern Adriatic and some other small islands were able to continue to grow vine on their anti-phylloxeric soil and thus benefit from one of the greatest comparative advantages that Adriatic islands ever had in their history. The advantages that were noted and used, depended, however, on the situation on the mainland, and thus did not last long. Once they disappeared it became necessary to turn to other products and, if necessary, to other activities. In this respect, the history of the Adriatic islands is full of examples of failures. The inability to bring in rapid changes in the economic structures has always characterised island economies and distinguished them from those on the mainland.

DEVELOPMENT PROCESSES

With the exception of the Tremiti, all other Adriatic islands are located on the Yugoslav side of the Adriatic. There are 1 240 of them and all are rocky, sometimes overgrown with mediterranean vegetation, and sometimes totally bare due to erosion. They are usually divided into the northern and the southern, or Dalmatian islands. The largest has 410 km while the smallest do not exceed 100 m. Most of them do not have water and enough soil so that only 67 are inhabited, and have been for the most part since prehistoric times. Some 2 500 years ago, ancient Greeks founded their colonies on the Adriatic so that islands for long time were integral but largely independent parts of the Magna Graecia. After that, they were to fall under the Romans and remained on the political and economic margin of the great empire. After a rather short rule of Croatian kings, the Venetians took over and the island took their marginal role again. The beginning of the Renaissance saw the expansion of trade and some Dalmatian islands developed into important trade points and ports of call similar to Venice, Genoa and Dubrovnik. French, Austrians and Italians that followed one another on the Adriatic in the 19th and 20th centuries marginalised the islands again.

The post-war development of the Adriatic islands differed from that on other Mediterranean islands. Since they were the only ones to continue their development under a socialist administration and economy, they were the only to experience what half a century ago was named primary socialist accumulation. Stepped up industrialization, accompanied by the assessment of the rural population in several urban centers, the crude, wide-ranging economic policy measures, aid to underdeveloped regions limited to the allocation of funds etc., all this proved beneficial for some regions and detrimental to others. Once again it was the islands that were more liable to be affected than the mainland. Economic development on the Adriatic islands stagnated, and the mainland economy attracted people more than ever before. The first migration began already in the 50's and has continued until the present day. Right after the war, there were about 152 000 people living on the islands, by the time of the 1961 census 12 000 had left, while in the 60's there was only one island whose population had not decreased. In 1971, there were 127 000 inhabitants, and in 1981, only 112 000. The first to leave the islands were the young and more resourceful men. This disrupted the islanders' sex structure and, subsequently, their

age structure. The ratio of population over 60 and under 20 (which if over 0,4 is considered to be alarming) is presently the most infavourable in Yugoslavia. On some of the islands, it has reached the figure of 10, on others 20 and even 50, while on some it is impossible to give an estimate, since there are simply no more people under the age of 20. Besides, four fifths of such diminishing population lives on the coasts of islands. The geographic center of the island became the development periphery, and the geographic fringe became the development zone.

When they left the islands, the islanders took along with them the sense of cohesion and togetherness, which they had developed over the centuries. This strong sense of togetherness, which had enabled them to survive within the fragile island ecosystem, now even outside that system, has proved to be more stable than that developed on the mainland. Islands continue to reproduce themselves even today in Split, Zagreb or somewhere in Australia or California. In spite of this, it became clear already in the 70's that the islanders would not return. It was also clear that the abandoned islands could not become repopulated unless substantial changes in living conditions were introduced on the islands.

The improved transport connections with the mainland, made possible by modern technology, were now used for leaving the islands. It is only on a small number of islands that in the 70's and 80's these connection served to bring people back to the island and to promote economic and social reconstruction. The mainland development mentality was also brought to the islands and was soon reflected in the economic investments, housing construction, the development of the infrastructure and in many other respects. The historically most recent comparative advantage of the islands, the tourist resources, are used in the same way as on the mainland, leading to the growth of mass tourism. After having operated from a distance for centuries by opening and closing the islands' comparative advantages the mainland economy has now physically been carried over to the islands. The near future will show how much this will have cost the Adriatic islands and whether some chances for shaping the islands' modern development mentality and modern economy have been missed already.

Anyone who wishes to carry out development planning and development studies for the Adriatic islands will encounter considerable difficulties. The usual

methods have proved to be too robust for drawing up generalized statements on island development fluctuations, too sensitive for dealing with studies of the simple production structure of the island, and too narrow to deal with the island system. Furthermore, they rely too much on the immediate atypical island history and cannot, therefore, be used for making any kinds of forecasts. Where ecology is concerned, the measuring instruments should be very finely adjusted and stricter criteria applied, and where demography is concerned, many of the usual coefficients cannot be calculated. On the islands, even short-term population projections have a negative marker. When dealing with the economy, the available methods for studying economic growth are inadequate to deal with the nature of island development. To this should be added the inability of economic methodology to forecast events which cannot be deduced from past developments and the general inability of any sort of methodology in Yugoslavia today to make any sort of forecasts at a time of crisis. Analysts and planners are confronted with a phenomenon which is quite rare on the mainland. Under normal circumstances, development planning means channeling the existing, often turbulent social and economic processes. Many islands, however, are practically dead, the economic process has been reduced to consumption, so that the first step to be taken involves revitalization and this is extremely significant. A new hotel in Zagreb is but a new economic facility which will not significantly affect the further development either of the city's economy or its social structure. A new hotel on the island of Cres will significantly affect employment and many indicators of the efficiency of the island's economy, and on Susak it would not only basically affect the economy, but also the fate of the island.

The islanders, who during the Second World War, suffered famine, although even their fathers knew how to survive without the mainland, will agree that the island's economy needs to be largely self-reliant. Many will agree that this is also true of the island community. On the other hand, it is obvious that the island cannot be excluded from the spacial division of labor, that it must depend to some extent on the mainland, and that this implies an openness to new settlers and to substantial economic and social changes. In any case, these processes have already begun and the further development planning of the Adriatic islands has become a social necessity both for the mainland and the islands.

The question which needs to be answered is how can we direct the island's development without disrupting the fundamental precondition of its very survival - the harmony between nature and human activities on the island. In other words, how can the island's interrupted continuity be recovered? The question does not pertain solely to economy, physical planning or sociology. If this project is based on microeconomic studies alone, then the above-mentioned hotel on Susak will, even if it proved to be profitable, seriously threaten the integrity of the island. In making an assessment, all the other investments on the island must be considered, as well as all the changes that are expected to occur within the island system. In applying this method, advantage should be taken of an interdisciplinary team. Thus an integrated approach is required already at the level of the capital construction project. Such an approach is also required during the planning of the entire island economy and during the planning of the infrastructure and social activities. At this stage the planning procedure applied on the mainland should be simply reversed. To rely, in fact, on population growth as the exogenous variable that remains unaffected by social and economic policies, or on the usual implicit assumption that the environment can receive unlimited quantities of waste, would in this case mean to plan for non-existent future islanders or to plan for widespread pollution of the island ecosystem. On the other hand, the island's optimal population figure should be established, i.e. the optimal population growth rate, and this can be estimated by assessing the needs of the economic and social infrastructure, the possibilities of its development, the number of activities, the volume of the production of goods and services and the number and size of the production units. The limitations to be imposed are ecological ones, because the highly sensitive nature on the islands cannot be preserved by cleaning up the waste of technological pollutants but rather by selecting technologies which fit well into the island ecosystem. In view of the fact that, on the small number of Adriatic islands which have recorded positive economic trends and population growth, almost 50 % of the population is active, it can be justly assumed that there will be full employment.

In determining the size of the industries of the island, one should consider the envisaged capacity of the island ecosystem, and in selecting the production structure the island's comparative advantages should be taken into consideration. Thus the main lines of development are not difficult

to determine, at least in principle. Tourism, agriculture, transportation and services should be encouraged on the Adriatic islands. The same applies, of course, to almost all the small and medium-size islands in the Mediterranean and other seas and oceans. Mass tourism should not be encouraged, nor should it be geared to the sort of tourists who have been visiting the Adriatic in the past twenty years. Agricultural products should be pesticide free and the tourist offer should be enriched, while transportation and services should become more varied and organized in small production units. There is also place for industry, but it must be retained within ecologically set limits, and should be carried out in small plants. The inclusion of a wider range of industries can be accounted for by the need for a varied economic structure because of the past problems with the growing of monocultures on the islands.

Determining the minimum infrastructure capacity, let alone the optimal one, is the most difficult island development task. The transport infrastructure presents a particularly difficult problem. Post-war Mediterranean experience has shown that production and particularly consumption on the islands began to grow only after a ferry connection with the mainland had been established. All the key energy supply and goods needed to intensify economic development on the island are produced on the mainland, and since both are needed daily and everywhere on the islands, liners become too slow and the loading and unloading too slow and too costly. Combined with ferry boats, vehicles have proved to be more economical and logistically acceptable. All over the Mediterranean car ferries are replacing liners, even for islands that have only a kilometer or two of roads. Airports and regular plane connections will be introduced at a later stage, once the growing island economy has created the need for rapid delivery from great distances and when the well-off tourists begin to come. After many centuries of navigation, connections between the islands and the mainland are not being reinforced through the addition of new shipping lines, but by including the islands in the mainland road network. Post-war Mediterranean experience has shown, however, that such connections imply development according to mainland standards and that the number of road vehicles on small and medium-size islands is determined by the ferry's rather than the island's capacity. By becoming part of the road network the islands have become overcrowded with delivery trucks and passenger cars, the former proving to be useful and the latter mostly unnecessary. There is quite an easy solution to

this problem : small ferries should be set up between the mainland and the small islands carrying no more than five to six delivery vehicles and delivering everything the island needs by means of the Ro-Ro system.

On those Adriatic islands where tourism has been developing rapidly in the past ten years there is a noticeable discrepancy between the personal and the social standard of living. The rent mainly coming in to individuals in the small island communities is invested in the individual households, while investments in the infrastructure are left to the local administration, to various funds and to some of the larger socially-owned companies. Islanders who are becoming richer and richer are thus living on islands which are becoming increasingly impoverished and are heading towards infrastructure thresholds which, once they appear, cannot be easily overstepped. The need to identify what is known as tourist rent and those who live on it and to propose mechanisms to regulate it is not a requirement applying to the islands alone. But it is particularly on the islands that the matter needs to be urgently resolved. The infrastructure thresholds on the islands are different from those on the mainland. On the large islands with a highly developed tourist trade, the transport infrastructure will reach its threshold at the very beginning of the summer season, while in the winter it will be too large. On the small, less developed islands there are no such fluctuations, and the technologically established lower limits of transport infrastructure capacities are as a rule too high. Owing to requirements which are socially rather than economically motivated (in a country which has both mainland and islands, the islands simply have to be connected with the mainland), boat or ferry connections must be maintained, although it has been clear from the very start that even the smallest boats would often go half empty. In cases when small islands are connected with the larger ones or with the mainland, these thresholds are never even attained. If all parts of the island are required to have a road, a telephone, waterworks and other amenities, and if because of the need for substantial investments this requirement cannot be fully met, it may occur that there will be relatively more infrastructure on the island than on the mainland, and yet it will still be insufficient.

In the past twenty years this problem has been partly resolved by telecommunications, but it has nevertheless remained rather acute. As regards planning, there is no doubt that the infrastructure needs to be built up in accordance with the pre-

sent-day requirements and needs of the seasonal users, regardless of the fact that the substantial investments needed for this may slow down economic growth on the island.

Island development planning should set out the infrastructure, the economic structure and the number of inhabitants in the island system. The economic structure will depend on the comparative economic advantages of the island and the need for a clean natural environment, and the initial volume of the production of goods and services will depend on the available fixed assets, on expected investments and the expected number of seasonal visitors. The initial volume of production and its structure will indicate the number of workers required, assuming there will be full employment, and this will determine the number of inhabitants required. The number of inhabitants and seasonal users will furthermore determine the required infrastructure and thus set out all the required ratios of the main planning factors. These figures will, of course, vary, and it is through economic policies that funds from rent must be secured and directed to the development of the infrastructure, and by constantly encouraging one type of activities and suppressing the other, a constant relationship will be maintained.

In no way does this brief sketch give an exhaustive picture of island planning. The work that remains to be done and the problem arising on the Yugoslav side of the the Adriatic become particularly difficult when general planning is brought down to the level of a capital construction project.

ILES ÉOLIENNES : CRITERES POUR LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ALTERNATIF ET APPROCHE MODELISTIQUE DE LA PLANIFICATION

Carmelo CAVALLARO⁽¹⁾, Giovanni GIAVELLI⁽²⁾, Charles J. PUCCIA⁽³⁾, Orazio ROSSI⁽²⁾

⁽¹⁾ Laboratoire de Géographie économique, Université de Messine (Italie);

⁽²⁾ Institut d'Ecologie, Université de Parme (Italie);

⁽³⁾ Département of Population Sciences, Harvard School of Public Health, Boston (USA)

RESUME

Depuis plusieurs décennies, les îles éoliennes ont fait l'objet d'investigations scientifiques et économiques pour leur caractère presque unique de laboratoire naturel d'études sur la capacité de charge humaine dans un milieu extrêmement fragile. En ces années de pression touristique toujours croissante, le besoin d'une planification précise et équilibrée du territoire est urgent. Les stratégies politiques visant à augmenter ou à diminuer le tourisme, doivent tenir compte des nombreuses exigences, souvent opposées, de l'environnement naturel et de la population insulaire. Les îles éoliennes sont intrinsèquement instables en tout ce qui concerne leurs composantes abiotiques, biologiques, anthropologiques, culturelles et par conséquent, elles ont peu de défenses face aux perturbations extérieures qui menacent leur équilibre précaire : des organismes exotiques aux complexes «feedbacks» socio-économiques dus aux nouvelles activités émergentes. Cet article montre, à travers des exemples, deux approches pour la recherche intégrée sur des petits territoires insulaires méditerranéens : une analyse à critères multiples pour évaluer l'impact de facteurs composés sur des plans de développement alternatif pour les îles ; l'utilisation de modèles qualitatifs, afin de pallier le manque d'information quantitative sur les facteurs biotiques, économiques et sociaux affectant la dynamique écologique des îles.

MOTS-CLES : Îles Eoliennes - économie - tourisme - analyses qualitatives et quantitatives

ABSTRACT

For decades the Aeolian archipelago has been under scientific and economic investigation because of its characteristics as a natural laboratory for studies on human carrying capacity in a highly fragile environment. In these years of ever growing tourism, the need for balanced, accurate planning of the territory is urgent. The political strategies aimed to increase or decrease tourism often have to take into account many requirements frequently in opposition, of the natural environment and the islanders. The Aeolian Islands are intrinsically unstable in all their abiotic, biological, anthropological, cultural components, and thus have little defense against external perturbations that threaten their precarious equilibria : from exotic organisms, to complex socio-economical feedbacks due to emerging new activities, to other phenomena. This paper reports through examples, two approaches for integrated research on small, insular mediterranean territories : a multiple criteria analysis to evaluating the impact of composite factors on alternative developmental plans for the islands ; the use of qualitative models, to overcome the lack of quantitative information about the biotic, economic and social factors affecting the ecological dynamics of the islands.

KEY-WORDS : Aeolian archipelago - economy - tourism - quantitative and qualitative analyses

INTRODUCTION

Parmi les lignes de recherche qui émergent de l'ensemble des études menées au cours des dernières décennies sur les petites îles, celles basées sur la «carrying capacity» (charge) du milieu, occupent une place importante. Les petites îles sont idéales pour évaluer l'incidence des facteurs démo-socio-culturels sur le volume de la population et sur la quantité et la qualité des ressources présentes dans l'île. FOSBERG (1963), pionnier de ces recherches sur les petites îles du Pacifique, a contribué avec des études très intéressantes, menées avec BROOKFIELD (1972, 1975) et BAYLISS-SMITH (1977, 1980), à mettre en évidence les limites de l'analyse de la «carrying capacity» rapportée aux écosystèmes humains.

En 1971, l'UNESCO prend une initiative remarquable avec le fameux projet «Man et Biosphère» (M.A.B.), en commençant une véritable expérimentation des politiques de développement com-

patibles avec la sauvegarde du milieu (UNESCO, 1973). Ensuite, grâce à l'organisation de séminaires internationaux, la comparaison des méthodes et des résultats obtenus par les différents groupes de travail opérants dans les petites îles du monde entier a été sollicitée (BELLER, 1986).

Même les îles éoliennes font l'objet d'études scientifiques dont les résultats revêtent une importance particulière pour le développement d'une programmation territoriale capable de calibrer les différentes exigences de ces lieux et des populations qui y vivent. C'est le cas des politiques visant à la stimulation, à la stagnation, ou encore au rechauffement de l'offre touristique ; politiques qui doivent tenir compte de complexes exigences, telles que : (I) la gestion intégrée et coordonnée des ressources, pour favoriser la promotion d'un développement socio-économique rapide, mais harmonieux ; (II) la planification à long terme puisque le développement est durable seulement s'il respecte le milieu et ses caractéristiques naturelles

et culturelles ; (III) la participation interactive des scientifiques, des administrateurs publics, des insulaires, puisque le procès de mise au point d'un plan de développement optimal est toujours caractérisé par des conflits du fait d'intérêts divergents.

Comme on comprend, dans des contextes territoriaux riches d'analogies (de la conformation géologique aux biomes, du paysage à l'architecture des établissements), les politiques de sauvegarde du patrimoine collectif et de développement de la composante sociale sont inévitablement difficiles à orienter (ROMERIL, 1984), étant donné que les perspectives d'évaluation des possibles avantages et désavantages, liés à chaque choix, peuvent être en antithèse parmi elles.

Cette recherche se propose de montrer, à la lumière des récentes transformations du territoire et du style de vie des éoliens, à quel point l'approche intégrée, peut faciliter, dans ce cas précis et dans d'autres milieux à haute fragilité, la mise en valeur de toutes les caractéristiques ambiantes, sans porter préjudice à une évolution socio-économique adéquate aux attentes des éoliens.

TRANSFORMATIONS DU TERRITOIRE EOLIEN ET DE SA STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE

Jusqu'au début de ce siècle, les activités économiques des îles éoliennes (fig. 1) étaient surtout la pêche, le commerce et une seule activité industrielle : l'exploitation des gisements de ponce dans l'île de Lipari.

Surtout dans les îles caractérisées par une morphologie accidentée, les populations avaient utilisé les pentes grâce à des étagements qu'elles destinaient à la culture des oliviers, des vignes et des câpres, qui constituaient les principaux produits agricoles. Les maisons éparpillées témoignent de ce type d'exploitation du territoire. A cause de l'accroissement démographique, la propriété foncière se brisait graduellement et ne donnait plus un revenu suffisant aux familles des cultivateurs.

La crise déterminée, à la fin du siècle dernier, par l'exclusion des escales insulaires des services maritimes entre Palermo et Napoli, la propriété rurale fortement brisée, le phylloxera, qui en quelques années détruit presque tous les vignobles, et la pauvreté, ont été les causes prédominantes d'un flux migratoire. Le phénomène migratoire, commencé vers 1880, augmenta sensiblement après 1900, toutefois avec des phases alternatives: en 1915, il subit un coup d'arrêt qui se prolongea jusqu'à 1919 ; ensuite il recommença avec des rythmes croissants et atteignit les plus hauts indices durant les périodes de plus grande crise agricole. La population des îles éoliennes s'est réduite de 36 % durant la période 1861-1971 et de 17 % de 1951 à 1971. Les effets de ce phénomène, qui a intéressé les îles d'une manière différenciée, trouvent une vérification dans la récente assiette territoriale (tab. 1).

Stromboli, Filicudi, Panarea et Alicudi se dépeuplèrent de 1911 à 1971. A partir de 1972, on enregistre une inversion de tendance, pourtant modeste, avec un accroissement presque constant déterminé par les meilleures conditions sociales de la population, dues à l'activité touristique et à la pêche.

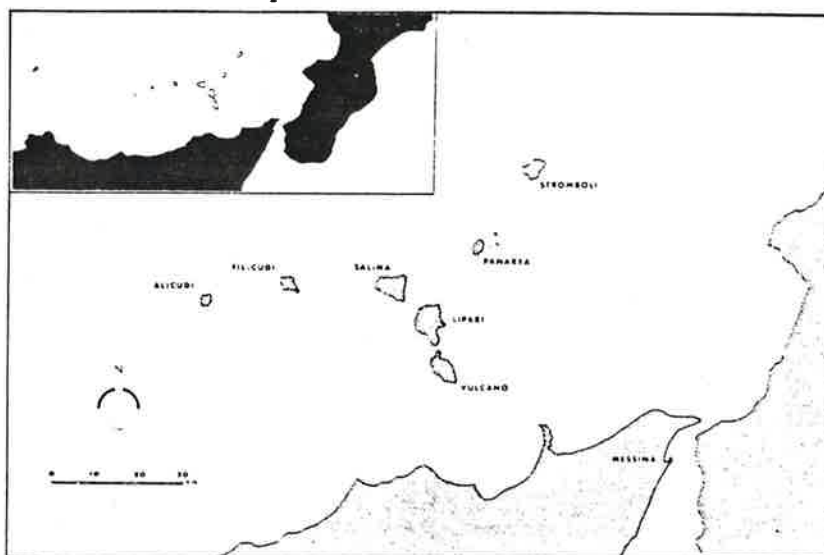


fig. 1 - Les îles Eoliennes, situées au Nord-Est de la Sicile.

Ile	Population	P ₆₅₊ + P ₀₋₁₅ (**)
Lipari	8 952	57,1
Salina	2 203	72,4
Vulcano	461	28,2
Stromboli	402	54,0
Panarea	275	83,3
Filicudi	222	64,5
Alicudi	137	96,6
EOLIENNES	12 652	63,4
Sicile	4 906 878	48,0
Sardegna	1 594 175	43,3

tab. 1 - Rapport en pourcentage entre les éoliens âgés de plus de 65 ans et les jeunes jusqu'à 15 ans (1981).

Les activités économiques, jusqu'aux années 50, étaient très limitées : la population vivait de l'agriculture, de la pêche traditionnelle et des mises de fonds provenant de l'étranger. Mais c'est à cette époque que se présenta une nouvelle opportunité pour les îles : le tourisme, destiné à transformer, en peu de temps, la structure du système économique et social (CAVALLARO, 1976).

ORIGINES ET CONSEQUENCES DU «BOOM» TOURISTIQUE EOLIEN

Les îles sont caractérisées par la morphologie, la couleur de la mer, le manteau végétal et la typologie des résidences humaines. Cônes volcaniques morphologiquement parfaits, laves foncées et rougeâtres escarpées sur la mer, côtes découpées, grottes et manifestations volcaniques, installations typiques, flore et faune riches d'espèces endémiques et histoire antique, sont des éléments de tout respect qui doivent s'imposer à notre attention comme un patrimoine à sauvegarder et à valoriser. L'intérêt pour les îles éoliennes et les perspectives de mise en valeur touristique, sont donc déterminés par une riche problématique scientifique dans les domaines vulcanologique, géologique et pétrographique. En 1949, le vulcanologue H. Tazieff projeta une série de prises de vue de Stromboli et de Vulcano dans quelques milieux culturels français et belges ; les films poussèrent l'association parisienne «Connaissance du monde» à prendre l'initiative d'organiser une série de voyages sur les volcans siciliens (CAVALLARO, 1984).

Naît, alors, le problème des équipements réceptifs, absolument inexistant, lors de la subite ex-

pansion touristique. En peu d'années, à Lipari, Vulcano et Stromboli, on structura les édifices existants, en les transformant en établissements touristiques, et ensuite, on édifia de nouveaux bâtiments. Comme il n'existait aucun cadre urbanistique, les constructions augmentèrent d'une manière désordonnée et les localisations des hôtels eurent lieu sans aucune analyse territoriale. Commença dès lors un intense marché de maisons inhabitées et de ruines, pour être transformées en résidence secondaire, à Panarea, à Stromboli et à Lipari ; on lotit des zones à Vulcano, entre Porto Levante et Porto Ponente et sur les pentes du Mont Vulcanello.

Il apparaît que, tant que les activités économiques furent représentées fondamentalement par l'agriculture, les transformations apportées au milieu n'eurent pas d'incidence majeure sur le territoire ; au contraire de l'activité touristique. Dans l'île de Vulcano, entre Porto Levante et Porto Ponente, ont surgi des constructions dont l'élément dominant, c'est-à-dire l'importante hétérogénéité des styles architecturaux et la déraisonnable urbanisation, a comme résultat la dégradation du milieu, autrefois caractérisé par des vastes jonchères et par des vignobles. La récente urbanisation par des résidences secondaires du Mont Lentia complète le contraste avec les préexistences naturelles. Le cas de Vulcanello, milieu naturel d'une grande valeur, est symptomatique : bâtiments éparpillés, réseau dense de routes carrossables, un hôtel imposant d'une typologie architecturale non précisée, une myriade de maisons, à l'Ouest et au levant qui essaient de défier la nature.

A Lipari, les signes de dégradation du centre historique consistent en des constructions bâties sur la zone archéologique du Vescovado et par le nouveau bureau de poste ; ou encore, à Punta Castagna, où la descente d'obsidienne des Roches Rouges est désormais presque couverte par les déchets du travail de la ponce, des carcasses d'automobiles.... A Ficogrande et à Piscita, dans l'île de Stromboli, la petite route piétonnière qui se déroule le long de la côte, tout contre les maisons, est bordée par une haute muraille qui empêche l'accès à la mer et ne donne pas la possibilité d'admirer le paysage.

A Panarée et à Salina, (CAVALLARO, MACCARRONE, 1982), les installations récentes sont relativement moindres, mais le problème existe : le dépeuplement rural a rendu libres plusieurs demeures villageoises et a permis leur transformation, mais les «modernisations» incontrôlées se sont révélées en marge du contexte local, très souvent

en contraste avec ces éléments qui donnent vitalité au paysage.

Le phénomène touristique, basé surtout sur l'utilisation des maisons privées et des résidences secondaires, soumet les infrastructures de toutes les îles à une charge humaine trop lourde, en particulier dans la période de plus grande affluence. En résulte une organisation désarticulée du territoire qui exige une rationalisation des structures et des services dans un contexte de sage politique d'urbanisme.

Le développement de l'industrie touristique a produit un «boom» qu'on ne rencontre pas dans les autres secteurs économiques: un nouvel essor à l'économie des îles par le renforcement du commerce, stimulation du marché foncier et du bâtiment, création de nouveaux emplois dans les services (hôtels, restaurants, agences immobilières, etc...). Le tourisme, a donc entraîné une certaine amélioration des conditions économiques, non seulement dans les îles les mieux organisées et plus fréquentées, mais même dans ces îles (Alicudi et Filicudi) où son incidence s'est maintenue, jusqu'à présent, à des niveaux modestes. En 1985, le revenu par individu place les quatre communes des îles éoliennes (REGIONE SICILIANA, 1985) dans les premières quarante communes «plus riches» de la Sicile (tab. 2).

Presque toutes les îles ont connu une amélioration du niveau de vie : éclairage électrique, téléphone, liaisons plus fréquentes, amélioration du réseau routier. Mais, parallèlement, s'est produite une dégradation du milieu qui a trouvé dans le manque

de ressources «clef» (énergie, eau douce, etc), des facteurs de déséquilibre désastreux si l'expansion de cette activité n'est pas soutenue par de soigneux instruments de planification.

Le modèle de développement touristique qui s'est affirmé jusqu'à présent, a trouvé des communautés locales incapables de soutenir l'inattendu impact avec le monde extérieur. Il est donc nécessaire de préparer un modèle de gestion qui favorise la croissance touristique, source de bénéfices économiques pour les habitants de l'archipel et qui préserve, en même temps, la qualité du milieu et les conditions de vie.

ANALYSES INTERDISCIPLINAIRES MULTI-CRITERES

Dans la recherche en cours, le choix de la méthode d'évaluation de l'information, a une grande importance au moins pour deux séries de considérations : (I) les connexions entre le milieu naturel et la réalité humaine se traduisent en besoins (généralement conflictuels) à satisfaire au moyen d'interventions de transformation territoriale (coûts/profits) et d'opportunités de gestion (compromis) et la solution présentée pour «décongestionner» ces aspects d'interdépendance est souvent de type politique et pas totalement rationnelle comme il serait souhaitable ; (II) la documentation de référence n'est pas toujours consistante, c'est-à-dire, qu'elle est rarement basée sur des mesures quantitatives rigoureuses (ROOME, 1984), elle n'est pas toujours complète (beaucoup d'évaluations sont faites par voie indirecte), ou cohérente (aspects

tab. 2 - Les communes les plus «riches» de la Sicile.

(*) - la Commune Lipari administrative-ment comprend toutes les îles de l'archipel éolien, exception faite pour Salina qui est divisée en trois communes (S. Marina Salina, Malfa et Leni).

Commune	Revenu par tête (millions de liras)	Ordre de liste en Sicile
S. Marina Salina	11,01	4°
Malfa	10,92	7°
Leni	9,37	40°
Lipari (*)	10,07	19°
Messina	10,85	8°
Taormina	10,85	8°
Messina (moyenne de la province)	9,71	
Sicile (moyenne de la région)	8,16	

multi-dimensionnels) ou bien directement utilisable. Le choix des instruments est donc gouverné par la nécessité de minimiser le risque de formulations ambiguës (GROVES, 1984).

Dans la littérature, sont décrites plusieurs méthodes d'analyses multi-critères et chacune d'elles est testée dans des situations expérimentales particulières (NIJKAMP *et al.*, 1985). Toutefois, on peut penser à un procédé «type» qui fait fonction de noyau pour presque toutes les méthodes développées. Le procédé pour conduire une analyse à critères multiples (Multiple Criteria Analysis, MCA), peut être considéré comme structuré en cinq phases (NIJKAMP & VAN DELFT, 1977).

(I) construction de deux séries d'ensembles complémentaires de concordance C_{ij} et de discordance D_{ij} . Ces deux sets sont définis par tous les critères K pour lesquels l' i -ème plan présente une valeur qui le rend préférable (pas pire) au j -ème plan de comparaison :

$$C_{ij} = \{k \mid P_{ki} \Leftrightarrow P_{kj}\} \text{ et } D_{ij} = \{k \mid P_{ki} \leftrightarrow P_{kj}\}$$

où le symbole \Leftrightarrow équivaut à \geq si K est un critère «bénéfit» ou bien à \leq s'il s'agit du critère «cost». De la même manière, le symbole \leftrightarrow équivaut à $>$ ou bien à $<$ selon le type de critère.

(II) Calcul des séries des indices de concordance c_{ij} et de discordance k_{ij} . Les premiers expriment, sur la base des poids associés aux critères, la dominance du plan i -ème par rapport au j -ème plan alternatif, tandis que les deuxièmes expriment le maximum des différences entre les critères des ensembles de discordance relatifs au i -ème et au j -ème plan.

(III) Préparation des deux matrices carrées de concordance C et de discordance D dont les éléments sont fournis par les deux séries d'indices calculés en (II). Les éléments de la matrice C expriment des différences entre les poids W_i , tandis que les éléments de la matrice D sont obtenus par les différences entre les éléments de la matrice d'impact P .

(IV) Construction de matrices binaires de dominance de la concordance A et dominance de la discordance B . Le principe sélectif se base sur deux conditions :

$$c_{ij} \geq c^* \text{ et } d_{ij} \leq d^*$$

où c^* et d^* sont les valeurs «seuils» définies comme des indices moyens des matrices respectives C et D . Les éléments de A sont définis comme :

$$a_{ij} = 1 \text{ si } c_{ij} \geq c^* \text{ et } a_{ij} = 0 \text{ si } c_{ij} < c^*$$

tandis que les éléments de B , sont définis comme :

$$b_{ij} = 1 \text{ si } d_{ij} \leq d^* \text{ et } b_{ij} = 0 \text{ si } d_{ij} > d^*$$

(V) Construction de la matrice binaire d'agrégation E dont les éléments sont définis comme :

$$e_{ij} = 1 \text{ si } a_{ij} = b_{ij} = 1 \text{ et } e_{ij} = 0 \text{ dans les autres cas.}$$

Il s'agit de la matrice d'intersection entre A et B et on peut l'utiliser pour identifier l'ensemble des plans préférentiels exprimés par les éléments de la matrice P et du vecteur W assigné aux critères choisis. Le plan préférentiel (soit en termes de plus grande concordance que de plus petite discordance) sera celui qui, dans la matrice E , réunit la plus grande quantité de valeurs «1».

PLANS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT ET ANALYSE DE LA DISCORDANCE

Une orientation spécifique de l'enquête s'est fondée sur l'application de méthodes numériques combinées, dont l'efficacité dans l'évaluation des informations disponibles, pour favoriser ainsi le pouvoir de décision qui mène à un pouvoir de croissance bien défini, est désormais bien documentée.

Les analyses de la concordance et de la discordance ont été appliquées à plusieurs plans de développement alternatifs pour les îles et à plusieurs critères capables de quantifier les aspects descriptifs des réalités socio-démo-territoriales typiques de plusieurs archipels de la Méditerranée. Les chercheurs afférents au Projet National Eoliennes (ROSSI, 1984), sur la base d'informations déduites des recherches précédentes, des connaissances acquises et des confrontations lors de réunions interdisciplinaires, ont énucléé les aspects considérés les plus aptes à caractériser des directives spécifiques de développement. On a formulé une liste de 18 aspects quantifiés, afin de caractériser trois plans alternatifs.

Plan vert : sauvegarder les ressources naturelles, caractéristiques de l'archipel et intensifier les efforts pour récupérer tout ce qui a été compromis durant ces années de développement incontrôlé ;

viser à l'optimisation du rapport structures/habitants, favoriser le repeuplement animal et végétal avec des espèces autochtones, freiner, avec décision, l'actuelle exploitation touristique en empêchant l'expansion des secteurs qui lui sont directement liés.

Plan homme : privilégier une amélioration de la qualité de la vie en développant dans le tissu social tout ce qui peut assurer un plus grand revenu par individu, cependant, sous le signe de la sauvegarde des valeurs collectives et protéger, en même temps, le niveau de bien-être des éoliens par des interventions dirigées vers les secteurs «clef» de l'économie, capables d'assurer aux insulaires un travail durable et satisfaisant.

Plan tourisme : mettre l'accent sur un essor sensible de la productivité dans tous les secteurs de l'économie avec une ouverture aux innovations technologiques et aux exigences du marché. Favoriser toutes les particularités que l'archipel peut offrir pour attirer des fonds et des investissements de l'extérieur et mettre l'accent sur la protection du milieu, la conservation de ses caractéristiques les plus typiques, la mise en valeur des services sociaux et le bien-être des résidents en fonction de l'exigence d'assurer de nouvelles opportunités de travail pour tout le monde et de développement d'activités qui présentent un haut rapport prix/services.

La complexe réalité ambiante de chaque île est comme «décrite» au moyen d'une double clef : la clef objective, basée sur une série de paramètres à l'échelle semi-quantitative, mène à une évaluation des effets de chaque critère de nature écologique, démographique et économique qui caractérisent les plans alternatifs. La clef subjective enrichit l'analyse des éléments de décision additionnels (très importants dans le domaine du milieu) capables de refléter les priorités accordées aux critères sur la base des résultats d'interviews, de questionnaires ou d'autres enquêtes spécifiques adressées aux insulaires et tendant à faire émerger des opinions pas nécessairement basées sur des considérations de type rationnel (VOODG, 1982).

Le tableau 3 est la liste des critères réputés les plus représentatifs et des quantifications appréciées pour les trois plans, ainsi que les quatre séries de poids relatifs à autant de profils préférentiels supposés. Les valeurs attribuées aux critères constituent les éléments de la matrice d'impact, sur laquelle on a effectué les analyses multi-critères. Il faut préciser que la matrice et les profils préférentiels sont en voie de consolidation, dans l'attente des résultats

du questionnaire proposé à un échantillon représentatif de la population de Salina.

Sur la matrice d'impact standardisée, on été mené des analyses de la discordance simple (non pesée, DA) et pesée (WDA). Les poids agissent directement sur ces préférences en amplifiant l'effet d'incidence relative. Les deux analyses DA et WDA, respectivement avec ou sans l'aide des profils préférentiels exprimés par les poids, provoquent la section du plan qui minimise les conflits des points assignés dans chaque critère. Les résultats des deux types d'analyse sont rapportés dans le tableau 4.

Pour une interprétation correcte des tableaux, il faut rappeler que : (I) les critères sont choisis comme des représentations significatives et non pas redondantes des possibles aspects descriptifs de chaque plan de développement ; (II) les quantifications des critères dérivent d'études spécifiques conduites par des équipes de spécialistes des différents secteurs ; (III) Les unités de mesure utilisées sont conventionnelles, puisque cet aspect n'est pas influent pour les finalités de l'analyse (NIJKAMP, 1981) ; (IV) les résultats ont été réalisées avec des données provisoires. En effet, le projet de recherche prévoit une augmentation du nombre des critères, une définition plus univoque et le redressement des poids sur la base des sondages actuellement en cours à Salina. Les résultats démontrent que les deux analyses sont concordantes puisqu'elles privilégient le «plan homme» qui présente les meilleurs scores (plus négatifs). Dans l'hypothèse du profil préférentiel «revenu» prévaut sur le «plan tourisme» tandis que le «plan vert» ne totalise jamais de scores préférentiels.

Toutefois, ces résultats restent à tester au moyen d'une enquête statistique, afin d'accroître leur crédibilité. Pour atteindre ce but, on prévoit l'utilisation de simulations stochastiques appliquées à des matrices d'impact dont les éléments oscillent sur la base d'un ou plusieurs coefficients de variation préétablis par rapport aux valeurs originales.

ANALYSES QUALITATIVES ET DE PREDICTION

La préparation d'un ou de plusieurs modèles favorise la compréhension des conséquences engendrées par les décisions gestionnaires sur les différentes composantes du système ambiant (ressources naturelles et paysagères, économie intérieure, processus culturels). Les modèles traditionnelle-

CRITERES	PLANS			VECTEURS DES POIDS			
	vert	homme	tourisme	neutre	nature	travail	revenu
1. Variétés de végétation	0	-5	-10	100	200	100	100
2. Variétés fauniques	0	2,5	7,5	100	200	100	100
3. Espèces condamnées à l'extinction	0	42	99	100	200	100	100
4. Maquis méditerranéen	10	2	0	100	200	100	100
5. Risque territorial	41	66	100	100	200	100	100
6. Eau	0	25	200	100	200	100	100
7. Densité des habitants	1	2	3	100	100	100	200
8. Dépendance sociale	0,8	0,5	0,4	100	100	100	100
9. Vieillesse	0,25	0,15	0,10	100	100	100	200
10. Structure du travail	1,0	1,8	2,5	100	100	200	200
11. Demande de travail féminin	0,13	0,28	0,28	100	100	200	200
12. Demande de travail masculin	0,7	1,4	1,2	100	100	200	200
13. Agriculture	1000	5000	500	100	100	200	200
14. Réceptivité	1800	2385	3611	100	100	100	200
15. Présences touristiques	9	130	262	100	100	100	200
16. Viabilité intérieure	25	40	95	100	100	100	200
17. Liaisons extérieures	1	2	2	100	100	100	200
18. Maisons abandonnées	10	2	0	100	100	100	200

1 variation pour-cent	10 indice (20-39 ans/40-59ans)
2 variation pour-cent	11 indice (femmes 15-19 ans/60 ans)
3 nombre	12 indice (hommes 15-19 ans/60-64 ans)
4 accroissement en hectares	13 Vin Malvasia (hectolitres à l'année)
5 score conventionnel	14 nombre de lits pour touristes et visiteurs
6 besoins (en unités conventionnelles)	15 nombre des présences annuelles des visiteurs
7 rang (négatif=décroissance; positif=accroissement)	16 réseau routier (kilomètres)
8 indice (0-14 ans) + (65 ans et autres)/(15-64 ans)	17 rang
9 indice (65 ans et autres/total)	18 pourcentage, référé aux habitations privées

tab. 3 - Matrice d'impact des plans et des profils préférentiels (poids).

(DA)	Plan	Score			
	VERT	9 993			
	HOMME	- 5 539			
	TOURISME	- 4 454			
(WDA)	profils	neutre	nature	travail	revenu
	plan VERT	0,453	0,108	0,609	0,687
	plan HOMME	- 0,245	- 0,191	- 0,390	- 0,210
	plan TOURISME	- 0,208	0,083	- 0,219	- 0,477

tab. 4 - Analyse de la discordance non pesée (DA) et pesée (WDA).

ment utilisés, réalisés avec des éléments rigoureusement quantifiables, ne sont pas à même de reproduire les systèmes naturels et sociaux dans toute leur complexité. Afin de ne pas sous-estimer les imprécisions engendrées par des données non disponibles ou peu fiables, nous avons jugé opportun de recourir à des méthodes de «modélisation» qualitative.

Les propriétés d'un système, composé d'entités de différentes natures (variables du système) diversement reliées, sont déterminées par les propriétés de chaque composante. L'analyse de la solidité structurelle et fonctionnelle et de l'évolution d'un système est difficile puisqu'il faut connaître non seulement les composantes et les liens (aspects statiques) mais aussi les densités (aspects dynamiques) par lesquelles ces liens s'expriment.

Une méthode comme «l'analyse de Loop», bien qu'elle étudie les modèles en termes qualitatifs, représente l'approche idéale pour tous les cas (fréquents) où le chercheur ignore (ou ne connaît pas suffisamment) la nature de plusieurs de ces liens. L'analyse de Loop, reproposée par LEVINS (1975), comme une approche optimale pour l'étude des systèmes biologiques de moyenne complexité, s'est rapidement répandue comme un instrument analytique efficace non seulement dans le domaine de la biologie mais aussi dans le domaine de l'économie et des sciences de l'environnement. On renvoie à PUCCIA, LEVINS (1985) pour une description complète de la méthode.

Les propriétés qualitatives d'un système peuvent être schématisées par un diagramme qui illustre graphiquement les liaisons fonctionnelles entre les composantes, comme elles émergent de la recherche analytique. Deux composantes génériques A et B peuvent agir de différentes manières : A favorise, interdit ou n'a pas d'effet sur B et, au contraire, B sur A. Conventionnellement, les liens «→» expriment des relations de faveur, tandis que les liens «↔» expriment des relations de contraste. Chaque lien représente soit un avantage, soit un désavantage pour la composante en question (indiquée par le premier des deux déponents qui caractérisent chaque lien du modèle), est associé au signe algébrique positif (+) ou négatif (-).

L'analyse de Loop examine tous les circuits possibles (ou parcours) déterminés par les liens qui relient les composantes et, sans utiliser les intensités de ces liens, fournit des données sur la stabilité du modèle. Le terme «stabilité» est ici utilisé au sens large, comme indication de la capacité du

système de se maintenir dans le temps sans interventions spécifiques de soutien externe.

Les circuits utilisés par cette méthode d'analyse sont composés des différentes combinaisons de parcours univoques qui, en partant d'une donnée composante, lui reviennent sans traverser les autres plus d'une fois ; ces anneaux fermés (loop), de différentes longueurs, sont caractérisés par les noyaux traversés. Lorsqu'il augmente, le nombre des composantes impliquées et des liens intercurrents (complexité) augmente aussi le nombre des circuits possibles, tandis que le nombre et les conditions nécessaires pour assurer une stabilité au système.

Si on indique par F_k la somme de tous les produits d'interaction a_{ij} possibles, relatifs à 1, 2, ..., K sommets insérés en M circuits qui n'ont pas de sommets en commun, on a l'expression :

$$F_k = \sum (-1)^{m+1} \cdot L(M, K)$$

connue comme «feedback de niveau k». $L(M, K)$ est le produit de N interactions a_{ij} qui forment M circuits disjoints avec K sommets impliqués, tandis que le coefficient $(-1)^{m+1}$ détermine le signe algébrique de tous ces produits. Par exemple, pour $K = 3$, on a :

$$\begin{aligned} F_1 &= \sum a_{ii} \\ F_2 &= \sum a_{ii} \cdot a_{jj} - \sum a_{ii} \cdot a_{jj} \\ F_3 &= \sum a_{ii} \cdot a_{jj} \cdot a_{kk} - \sum a_{ii} \cdot a_{jk} \cdot a_{kj} + \sum a_{ij} \cdot a_{jk} \cdot a_{ki} \end{aligned}$$

où les signes algébriques devant les sommes sont déterminés par le nombre des circuits disjoints impliqués dans la composition des nombres à additionner dans la même somme.

Les conditions (que l'on peut évaluer sur la base de la connaissance des signes algébriques des interactions a_{ij}) pour la stabilité du système, imposent que : (I) tous les feedback F_k , quel que soit le niveau auquel ils appartiennent, soient inférieurs à zéro ; (II) les feedback des circuits plus grands ne dépassent pas ceux des circuits plus petits (dans le cas de $K = 3$, ont doit être : $(F_1 \cdot F_2) + F_3 > 0$).

En utilisant la technique succinctement exposée ci-dessus, il est possible de procéder à l'analyse qualitative d'un système pour prévoir son comportement en fonction de la variation d'une ou plusieurs composantes. Dans chaque modèle/système, existent autant de «points d'altération» que de variables qui le composent ; pourtant, on peut réaliser une «table de prédiction» qui révèle le

comportement de chaque composante à la suite d'altération dans le niveau d'une ou de plusieurs entités.

Pour réaliser la table, il faut évaluer tous les parcours qui se créent dans la composante, dont le paramètre est ici altéré, et qui sont dirigés vers la composante dont on veut calculer la direction de changement. Le changement dans la valeur d'équilibre de la composante j -ème (∂X_j^* ; l'astérisque indique la valeur d'équilibre), produit par l'altération dans le paramètre c (∂c) d'une ou plusieurs composantes du système d'appartenance, est représenté par la formule suivante :

$$\frac{\partial X_i^*}{\partial c} = \frac{\sum_{i,k} \left(\frac{\partial f_i}{\partial c} \right) \cdot P_{ji}^{[k]} \cdot F_{n-k}^{[comp]}}{F_n}$$

f_i est une fonction générique pour le taux de croissance de la composante i -ème (X_i), c'est pourquoi on tient compte des variations de ces fonctions qui incluent le paramètre soumis à des altérations ($\partial i / \partial c$); $p_{ij}(k)$ est chaque parcours ouvert possible qui de X_i va vers la composante X_j dont on calcule la valeur d'équilibre; (par «parcours ouvert», on entend un circuit de longueur égale au nombre de composantes traversées moins une ($k-1$), qui part de X_i et rejoint X_j sans traverser aucune autre composante plus d'une fois); $F_{(n-k)}$ est le feedback complémentaire correspondant (dans l'évaluation du feedback complémentaire d'un parcours ouvert donné, on se réfère au sous-système formé par $n-k$ composantes et aux relatives corrélations non comprises dans le parcours p); F_n est le feedback global du système.

MODELES EOLIENS INTEGRES

12 modèles pour l'Archipel éolien ont été réalisés et étudiés (PUCCIA *et al.*, 1987). Vu que les îles éoliennes sont liées administrativement (et donc, politiquement), elles partagent les mêmes services de liaison maritime et intéressent, plus ou moins, les mêmes catégories de visiteurs, nous avons jugé plausible, dans cette phase de recherche, de considérer l'archipel comme une entité unique.

Les variables d'intérêt principal qui ont constitué le noyau des modèles, ont été : tourisme, attraits ambiants, économie insulaire. Les autres variables concernaient : accessibilité, réceptivité hôtelière, coût de la vie, investissements. Le tourisme est, dans ce cas, identifié par le nombre des visiteurs qui arrivent dans l'archipel, au cours d'une année, pour y séjourner plus ou moins longue-

ment. L'économie est considérée du point de vue du revenu annuel moyen par individu; les attraits ambiants individualisent des quantités réelles, mais pas toujours mesurables, capables de refléter la beauté du milieu naturel, son degré d'attraction, etc... Par accessibilité, on entend la fréquence, le coût et le type de transport des îles et vers les îles; par activités de promotion, on entend une combinaison d'initiatives finalisées pour la mise en valeur touristique (préparation d'excursion, organisation de festivals, expositions, etc.). Les structures réceptives sont le nombre de lits disponibles dans les hôtels et dans les maisons privées; le coût de la vie exprime le coût des biens et des services dont peut jouir la population; les investissements sont mesurés par le rapport entre les fonds provenant de l'extérieur et les fonds intérieurs placés dans l'archipel. Dans le tableau 5, sont insérées ces différentes variables et leur définition.

Cette méthode décrit et analyse brièvement un modèle de six composantes (fig. 2) qui rassemble beaucoup de caractéristiques propres à d'autres modèles plus complexes. Par exemple, la composante «accessibilité» n'a pas été insérée ici, mais on l'a considérée dans les «activités de promotion». Les variables de ce schéma à six composantes présentent des liens différents de «structures réceptives» vers «attraits ambiants» ($H \rightarrow Q$) et vers «coût de la vie» ($H \rightarrow C$).

La table des prédictions associée au modèle proposé, est basée, comme on l'a dit, sur les changements de chaque variable dans la dynamique des taux de croissance et sur la manière avec laquelle chaque variable influence les valeurs d'équilibre de toutes les variables. Il est opportun de souligner que l'accroissement d'une variable est différent de l'accroissement dans sa dynamique. En effet, il peut se passer qu'un paramètre qui augmente la dynamique d'une variable provoque la baisse de sa valeur d'équilibre. Par exemple, si l'un des paramètres qui exerce positivement son influence sur le tourisme est lié à l'efficacité du message publicitaire, alors l'initiative de propagande tendant à attirer les touristes est considérée comme un paramètre d'accroissement (ou «input»). Il est possible que le tourisme augmente à cause de cet «input», même si cela n'est pas inévitable : en effet, le message publicitaire pourrait attirer de nouveaux investissements de l'extérieur, compromettre la beauté et la tranquillité du milieu et agir, ainsi, négativement sur le tourisme.

Les symboles dans les cases qui forment les tables de prédictions, expriment la direction de changement dans la valeur d'équilibre pour toutes les

VARIABLE	Symbole	DESCRIPTION
TOURISME	T	Nombre de visiteurs, à l'exception des personnes qui ont des propriétés dans l'archipel et celles qui y résident.
MILIEU	Q	Tous les aspects liés à la qualité du milieu, tels que la faune sauvage, les aspects botaniques, les formations géologiques, les littoraux, les parcs et les réserves naturelles et, en outre, les activités culturelles qui constituent une « attraction » pour le touriste : patrimoine historique-artistique, oeuvres d'art et encore folklore, festivals, excursions, spectacles, manifestations culturelles en général.
PROMOTION (activités de)	P	Montant des frais, ou bien le nombre des initiatives prises par les organismes publics chargés et par les privés, afin de favoriser le tourisme : mise en valeur paysagiste, excursions, foires et fêtes, publicité d'image, relations publiques.
ACCESSIBILITE	A	Distance de la Sicile et des ports italiens les plus proches, temps de transit, fréquence des services, coût pour les usagers.
ECONOMIE	E	Une évaluation de la condition économique des insulaires : revenu par tête, possession d'automobiles, de télévisions de téléphones, nombre moyen de chambres pour chaque famille, taux de chômage, revenu annuel dénoncé au fisc et autres types d'indicateurs économiques.
INVESTISSEMENTS	I	Rapport entre les fonds placés par les non-résidents (fonds extérieurs) et les fonds placés par les résidents (fonds intérieurs). Un investissement peut être l'achat ou la gestion de structures réceptives hôtelières, les achats et les ventes immobilières, les services de transport intérieur, les restaurants, les magasins de souvenirs et les autres formes de commerce liées au tourisme.
COÛT DE LA VIE	C	Dépense moyenne journalière des résidents pour les achats de genres essentiels (aliments, locations, services domestiques) et des non-résidents pour l'achat de biens et de services complémentaires (souvenirs, taxis, déjeuners et dîners, excursions touristiques guidées, logement).
STRUCTURES RECEPTIVES	H	Nombre des lits disponibles dans les hôtels, dans les pensions et dans les maisons privées.

tab. 5 - Liste et description des variables utilisées pour la préparation des modèles éoliens.

variables du système placées en tête des colonnes correspondantes : le signe (+) indique un accroissement, le signe (-) exprime une diminution, le zéro (0) indique le manque de changements, le point d'interrogation (?) indique un résultat indéterminé.

L'analyse des prédictions relatives au modèle de la figure 2 révèle comment le tourisme serait favorisé par un « input » positif sur les structures réceptives; pareillement, l'économie insulaire serait favorisée par un changement positif sur les attraits ambiants et sur la même économie.

La même table révèle, en outre, une baisse en attraits naturels dans le cas où le tourisme, les activités de promotion, le coût de la vie et les structures réceptives, augmentent (la colonne Q présente le plus grand nombre de signes négatifs). Ceci ne veut pas dire que le tourisme dégrade d'une manière directe les attraits naturels des îles. L'une des causes réside dans l'impact négatif du coût de la vie sur le tourisme ; une autre cause réside dans les effets négatifs des structures réceptives sur les mêmes attraits, à signifier que les attraits naturels sont «dominés» par quelques composantes du tourisme, telles que les aspects du paysage, les excursions, les manifestations, etc.

La plupart des effets indéterminés, présents en grandes quantités (23 sur 36) sont difficiles à interpréter et sont liés au nombre et à la nature des circuits qui relient les couples de composantes par voie indirecte. Les tables de prédiction, obtenues avec des modèles analogues à celui qui est présenté ici, montrent des colonnes (effets) indéterminées pour les composantes T et Q, tandis que les activités de promotion (P) présentent toutes les incertitudes.

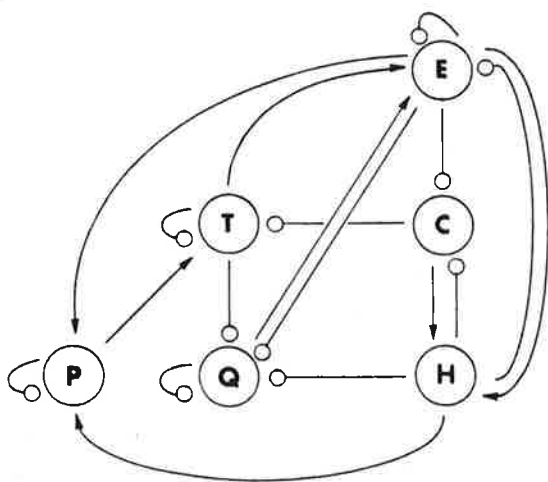
CONCLUSIONS

Des recherches-échantillons menées dans le passé (Cavallaro, données non publiées) ont mis en évidence, d'une manière irréfutable, que l'attrait touristique des îles éoliennes est fondé essentiellement sur les beautés naturelles et paysagères. Si le

«développement» compromet ces attraits, le tourisme perd toute perspective de perdurer. Cela peut impliquer la réduction des activités liées au tourisme qui, aujourd'hui, sont considérées par les insulaires comme les seules occupations vraiment rentables.

Les deux procédés d'analyse territoriale présentés ici, peuvent aider le processus de développement économique et, surtout, social. Ils peuvent favoriser l'amélioration de la qualité de la vie d'une manière globale, harmonieuse et durable. Les composantes du «système archipel» sont étroitement mises en relation. Quantifier ces relations est presque toujours problématique; connaître leur nature nous aide rarement à prévoir les effets induits «à distance» par une intervention sur les différentes composantes. L'enquête «modélistique» sur les «loop» causals et l'analyse des tables de prédiction qui en dérivent peuvent favoriser la compréhension des mécanismes qui règlent (ou altèrent) les processus dynamiques du fonctionnement de l'écosystème «île» et éviter des choix erronés.

De la même façon, il ne faut pas négliger le facteur humain, représenté par les habitants et leurs attentes. La programmation du futur éolien peut devenir réelle seulement si elle est comprise et acceptée par ceux qui vivent et travaillent dans l'archipel. Les procédés d'analyse à critères multiples peuvent favoriser la rencontre des experts avec les représentants locaux.



Effet sur le niveau d'équilibre de la variable

Changement paramétrique ("INPUT") sur :

	T	Q	P	E	C	H
T	+	.	?	?	?	?
Q	?	?	?	+	-	-
P	+	.	?	?	?	?
E	?	?	?	+	-	-
C	?	.	?	?	?	?
H	+	.	?	?	?	?

Fig. 2 - Exemple de modèle éolien réduit, comprenant les variables : tourisme (T), activités de promotion (P), coût de la vie (C), économie insulaire (E), attraits ambiants (Q), structures réceptives (H). A côté on rapporte la table de prédiction.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLISS-SMITH T.P. 1977 - Energy use and economic development in Pacific Communities. In Bayliss-Smith & Feachem eds: *Subsistence and Survival; rural ecology in the Pacific*. Academic Press, London
- BAYLISS-SMITH T.P. 1980 - Population pressure, resources and Welfare : towards a more realistic measure of carrying capacity. In MAB Technical Notes, n° 13: *Population environment Relations in Tropical Islands; the case of Eastern Fiji*, UNESCO, Paris
- BELLER W.S. 1986 - Proceedings of the Inter-oceanic Workshop on Sustainable Development and Environmental Management of Small Islands. U.S. Man and Biosphere Program, U.S. Department of State, Washington D.C., p. 116
- BROOKFIELD H.C. 1972 - *Colonialism, Development and Independence : the case of the Malanesian Islands in the South Pacific*. University Press, Cambridge
- BROOKFIELD H.C. 1975 - *Interdependent Development*. Methuen Ed., London
- CAVALLARO C. 1976 - Evolution e prospettive della regione delle isole Eolie. *Rassegna di studi turistici*, n° 1/2, p. 3-16
- CAVALLARO C. 1984 - L'impact du tourisme dans quelques îles mineures de la Méditerranée. Le tourisme dans les petites îles. Colloque de la Commission U.G.I. de Géographie du Tourisme et des Loisirs, Lipari, 20-25 septembre 1982, T. II, p. 485-509
- CAVALLARO C., MACCARRONE E. 1982 - *Isola di Salina. Ambiente, struttura economica, prospettive di sviluppo*. UNESCO-MAB Project 7, SAGEP ed., Genova, p. 93
- FOSBERG F.R. 1963 - Man's Effect on Island ecosystems. In Farvar & Milton eds.: *The careless technology; ecology and international development*, Garden City, New York, Natural History Press
- GROVES D.L. 1984 - A Model of Conflict Resolution. *Int. J. Envir. Studies*, n° 22, p. 173-181
- LEVINS R. 1975 - Evolution in communities near equilibrium. In Cody & Diamond eds.: *Ecology and evolution of communities*, Harvard University Press, Cambridge, MA, p. 16-50
- NIJKAMP P. 1981 - Qualitative Evaluation Models with conflicting Priorities. Conferenza dalla «Regional Science Association», p. 3-14
- NIJKAMP P., LEITNER H., WRIGLEY N. 1985 - *Measuring the Unmeasurable*. Martinus Nijhoff Ed., Dordrecht
- NIJKAMP P., Van DELFT A. 1977 - *Multi-criteria Analysis and Regional Decision-making*. Martinus Nijhoff Ed., Social Science Division, Leiden, 135 p.
- PUCCIA C.J., CAVALLARO C., GIAVELLI G. 1987 - Tourist Impacts on Environment and Economy of Aeolian Islands Models / Modelli di impatto del turismo sull'economia delle isole Eolie. *Rassegna di studi turistici*, n° 3-4, p. 219-276
- PUCCIA C.J., LEVINS R. 1985 - *Qualitative Modeling of Complex Systems*. Harvard University Press, Boston, 259 p.
- Regione Siciliana 1985 - La Sicilia e i suoi Comuni. *Quaderni della Regione Siciliana*, p. 27
- ROMERIL M. 1984 - Tourism and the environment, Towards a symbiotic relationship. *Int. J. Environmental Studies*, n° 25, p. 215-218
- ROOME N.J. 1984 - Evaluation in Nature Conservation Decision-making. *Environmental conservation*, n° 11, p. 247-252
- ROSSI O. 1984 - Il Progetto Nazionale Eolie : obiettivi generali et metodologia della ricerca. In: *La Biografia delle Isole Eolie*, Atti dei Convegni Linnei, 62. Accademia Naz.le dei Linnei, Roma
- UNESCO 1973 - Ecology and Rational Use of Island Ecosystems. Expert Panel on Project 7: Final Report, UNESCO, Paris
- VOOGD H. 1982 - Multicriteria evaluation with mixed qualitative and quantitative data. *Environment and Planning*, n° 9, p. 221-236

Remerciements

Cette étude a été financée, en partie, par le Ministère de l'Instruction Publique, à la concurrence de 40 % en 1986 et de 40 % en 1987 dans le cadre du Projet National «Biogéographie des îles Eoliennes» (coordination centrale : Orazio Rossi) et, en partie avec des fonds du FORMEZ 1987.

LES ILES-DE-LA-MADELEINE : FRAGILES

Hélène CHEVRIER

Centre local des services communautaires des Iles-de-la-Madeleine (Québec)

RESUME

Sises en plein golfe St-Laurent, les Iles-de-la-Madeleine sont un archipel d'une douzaine d'îles étendues sur environ 360 km² (incluant lagunes et dunes). Aujourd'hui les Iles sont habitées par une population, à majorité acadienne, de 14 600 personnes. La pêche demeure l'activité première des Iles. La diversité des habitats (milieux marins, lagunaires et terrestre) en fait un archipel riche et fragile. Avec l'amélioration des communications (maritimes, aériennes et médias) les Iles-de-la-Madeleine semblent perdre leur contours insulaires au profit d'un mode de vie urbain. Les limites du développement sont apparentes. L'eau potable est menacée en quantité et en qualité, les sols agricoles sont victimes de spéculation foncière. Des tentatives sont faites pour protéger les ressources. Saura-t-on être nord-américain en territoire insulaire ?

MOTS-CLES: Iles-de-la-Madeleine - histoire - aménagement - protection

ABSTRACT

Located in the middle of the Gulf of St-Lawrence, the Iles-de-la-Madeleine form an archipelago of twelve islands spreaded out on roughly 360 square km (including dunes and lagoons). The islands are inhabited by a population of 14 600 persons, mainly acadian descendants. Fishing is still the main activity. The variety of habitats makes these islands a wealth and fragile archipelago. With the improvement of means of communications (maritime, aerial, medias) the Iles-de-la-Madeleine seem to be trading their insular character for a urban way of life. Limits to the development are obvious : soft water reserves are threatened in quantity and in quality, agricultural soil is the object of land speculation. Attempts are made to protect these resources. But can one be North-American on an island territory ?

KEY-WORDS : Iles-de-la-Madeleine - history - planning - protection

Organisatrice communautaire au Centre Local des Services Communautaires (CLSC) des Iles-de-la-Madeleine depuis près de quinze ans, c'est par mon travail que j'ai eu à collaborer à l'amorce d'une prise de conscience collective des limites du développement en milieu insulaire.

«Le principal objectif du CLSC des Iles est de contribuer à la restauration, au maintien et à l'amélioration de l'état de santé de la population et de ses conditions sociales en privilégiant une approche globale de la santé, multidisciplinaire et communautaire...» (CLSC, 1989).

Etant dans l'action, il n'est pas toujours facile de prendre le recul nécessaire à l'analyse scientifique. Vous excuserez donc le manque de rigueur pour ne retenir que les efforts faits pour exprimer une problématique insulaire particulière, celle d'une société projetée rapidement dans l'univers nord-américain, qui tente d'ajuster un mode de vie moderne à un territoire insulaire exigü et à un écosystème fragile.

Ainsi, je souhaite vous livrer quelques bribes des enjeux de la communauté vivant aux Iles-de-la-Madeleine, au Québec, en 1989.

D'abord, voyons les caractéristiques insulaires de l'archipel et de ses habitants. Ensuite nous discuterons du présent récent des Iles-de-la-Madeleine.

CARACTERE INSULAIRE : L'ESPACE

L'archipel des Iles-de-la-Madeleine, territoire québécois, est situé au centre du golfe St-Laurent. Les terres les plus proches sont le Cap-Breton (N. Ecosse) à 95 km, l'Ile-du-Prince-Edouard à 105 km et la péninsule gaspésienne (Québec) à 215 km.

L'archipel comprend une douzaine d'îles dont sept sont reliées entre elles par d'étroits cordons de sable qui emprisonnent 3 lagunes. La superficie terrestre de l'archipel est de 202 km². Si on ajoute l'espace occupé par les dunes et lagunes, on obtient une surface d'environ 363 km². L'archipel s'intègre à un environnement sous-marin important, la plate-forme des Iles-de-la-Madeleine, et si l'on retient la côte de 54 m de profondeur (zone limite de la pêche journalière) nous pouvons considérer un espace madelinien de 160 km de longueur par 95 km de largeur. Cet ensemble orienté du S-O au N-E, se rattache à la structure appalachienne.

Le canevas de base du paysage madelinien rassemble trois éléments principaux : les noyaux rocheux, les flèches de sable et les lagunes. La base de la topographie est constituée par des collines aux formes arrondies au pied desquelles les Madelinots se sont fixés. Le plus haut sommet, à l'île d'Entrée, atteint 174 m. Les noyaux, généralement de grès (rouge, gris ou verdâtre), sont facilement

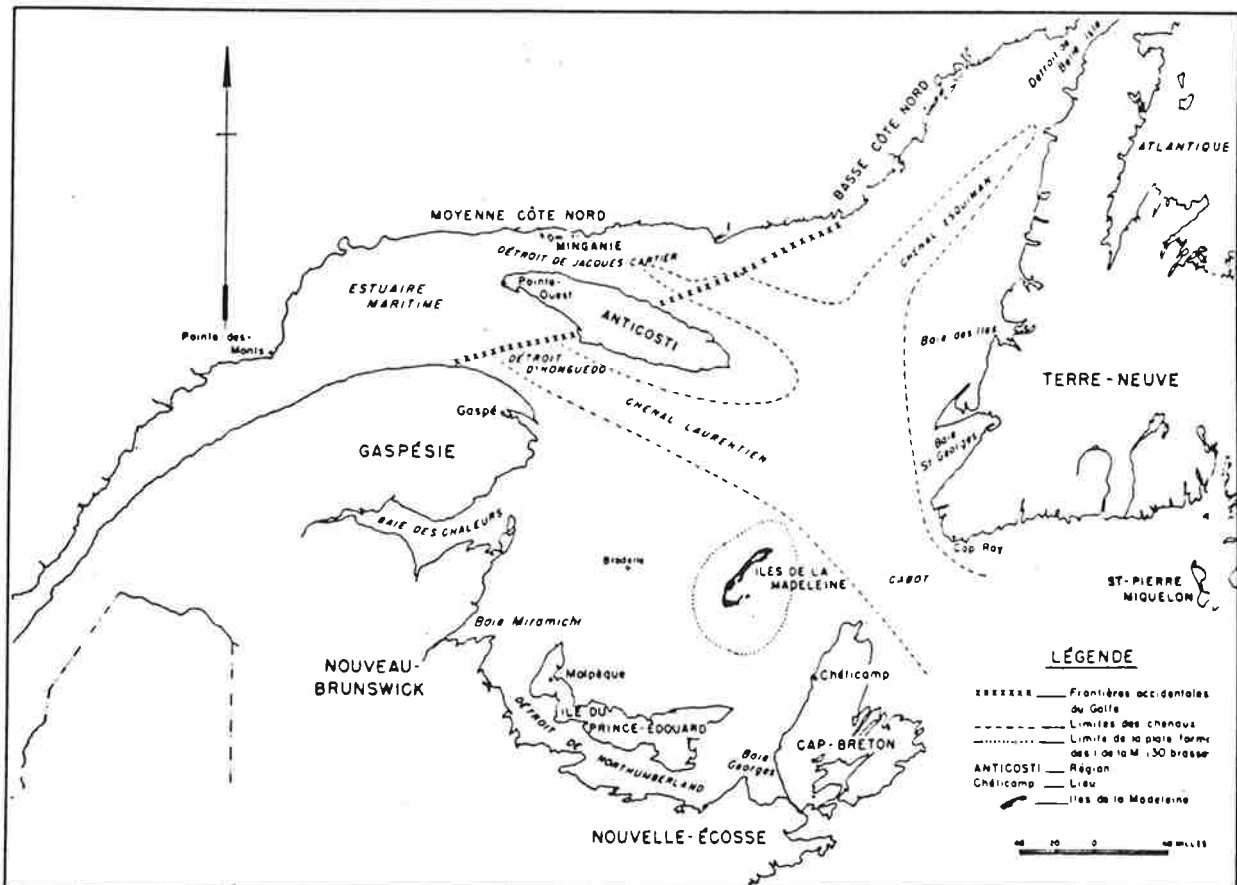


fig. 1 - Situation des Îles-de-la-Madeleine dans le Golfe Saint-Laurent (HAMELIN, 1959).

attaqués par les processus d'érosion littorale de sorte que le contact entre la mer et la terre se fait très souvent au moyen de falaises vives.

Les lagunes communiquent avec la mer par le moyen d'un chenal. Ainsi les lagunes participent généreusement à la richesse marine de l'archipel, - Mollusques, crustacés et poissons sont variés et abondants (DOYON *et al.*, 1975). Les flèches de sable s'étendent sur une longueur totale de 230 km.

Les noyaux ou îles représentent 42 % de la superficie du territoire, les cordons de sable 30 % et les lagunes 27 %.

Les Îles-de-la-Madeleine ont le climat le plus tempéré du Québec et se démarquent aussi par la force et la régularité des vents.

Le paysage madelinien supporte une flore très variée: la végétation du littoral surtout la caractérise (BEAUMONT, CHAMBERLAND, 1976).

Les oiseaux de rivage envahissent l'archipel en été. Ce sont seize espèces d'oiseaux coloniaux qui y nidifient et de nombreux oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent pour refaire leurs réserves énergétiques avant l'envolée vers les Petites Antilles et l'Amérique du Sud (MOUSSEAU *et al.*, 1976).

Du côté de la protection du territoire, il y a dans l'archipel une petite Réserve faunique, une île inhabitée (Brion) a le statut de Réserve écologique et le Rocher aux Oiseaux ainsi que 2 enclaves (lagune du Havre-aux-Basques et Grosse-Île) sont déclarées respectivement Refuge et aires de repos pour les oiseaux. C'est peu de protection pour un milieu aussi hétérogène et dynamique, disent les naturalistes (BEAUMONT, CHAMBERLAND, 1976) qui recommandent le statut de Réserve de la Biosphère, ou arrondissement naturel pour l'ensemble de l'archipel.

L'écologie de l'archipel ne peut être dissociée de la mer. En plus des poissons et crustacés (homard, crabe, morue, pétoncle, maquereau, etc.) les

mammifères marins font partie de l'environnement immédiat des Iles. Les loups-marins (phoques) y sont très abondants.

C'est d'abord pour la mer et ses ressources que les Madelinots se sont ancrés aux Iles-de-la-Madeleine. Le homard est aujourd'hui quasi l'emblème local et le loup-marin, le symbole des problèmes de communication avec le monde continental.

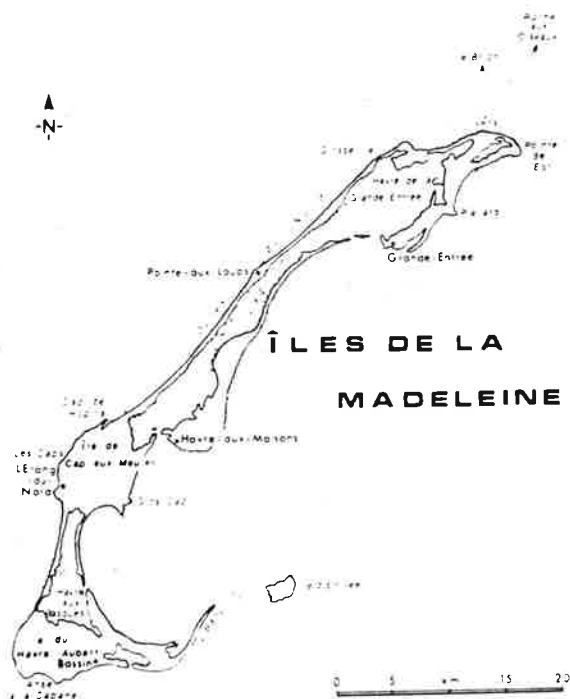


Fig. 2 - Iles de la Madeleine (CHIASSON, 1981)

CARACTERE INSULAIRE : LE TEMPS

Un inventaire des sites archéologiques dans l'archipel vient de confirmer une présence amérindienne importante aux Iles-de-la-Madeleine bien avant la venue des pêcheurs européens aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. La période historique documentée commence avec le passage de Jacques Cartier en 1534. Ce n'est qu'en 1744 qu'un effort de colonisation est fait : il est alors souhaité que des pêcheurs-chasseurs s'établissent dans l'archipel pour faciliter et rentabiliser les entreprises de pêche et de chasse. La déportation des Acadiens en 1755 d'abord, puis un contingent d'Acadiens venus des

Iles St-Pierre et Miquelon et fuyant les persécutions religieuses de la révolution française donnent les bases de la société madelinienne. En 1824, la population se chiffre à 840 personnes. Durant le XIX^{ème} siècle, l'augmentation de la population est provoquée tant par le dynamisme interne que par l'arrivée successive d'Acadiens et de réfugiés, naufragés ou émigrants d'origine diverse. Au tournant du siècle, la population est de 6 000 personnes.

Le XIX^{ème} siècle est aussi le théâtre d'un va et vient constant des habitants. La tenure des terres (seigneuries), les disettes, les aléas de la pêche provoquent le départ de nombreuses familles vers la Côte-Nord ou les Maritimes. La vie n'étant pas meilleure ailleurs, plusieurs reviennent. Au tournant du siècle, les Madelinots commencent à s'approprier les activités de pêche : des goélettes sont construites dans les Iles et vont pêcher partout dans le golfe jusqu'au Labrador. Sur les Iles, les gens sont enfin devenus propriétaires de leurs terres au milieu du XX^e siècle.

Effectivement les Madelinots ont, au cours de ces deux siècles, développé une appartenance ferme à leurs îles. Ils ont construit leur monde en dispersant leurs territoires familiaux, s'autosuffisant en produits de la ferme, subdivisant les terres pour leurs enfants, s'entraidant pour se conserver en vie et réclamant des liens avec le continent.

Sortir du joug des marchands, sortir de l'emprise d'un propriétaire terrien, sortir de la misère, c'est ce qu'ont fait les Madelinots depuis deux siècles. Mais pour aller où ?

«Etre Madelinot, c'était appartenir à une famille des Iles, à une paroisse, c'était aussi être pêcheur de morue, pêcheur aux cages et chasseur de phoques (...). Etre pêcheur, c'était être exploité par les marchands et par les pêcheurs étrangers. Cette exploitation, passée, transmise par la tradition orale, va constituer le canal idéologique par lequel une nouvelle identité madelinote -canadienne peut s'imposer aux îliens (...). Il ne s'agit donc pas d'une communauté cherchant à défendre des activités et un mode de vie traditionnels, madelinots et acadiens, mais une communauté devant accepter ce que l'on peut appeler le mode de vie nord-américain (...). Ils ont acquis (...) un statut de pêcheur québécois ou de Québécois (les terriens), vivant dans des conditions «normales», c'est-à-dire dans celles des continentaux, ou presque, dans celles d'une grande partie des habitants nord-américains» (GEISTDOERFER, 1987, p. 432-33).

Aujourd'hui la population est constituée à 93 % de descendants d'Acadiens francophones et de 7 % d'anglophones majoritairement descendants d'Écossais et se chiffre à 14 600 personnes avec une concentration forte sur l'île centrale (Cap-aux-Meules).

Du point de vue de l'activité économique, la pêche demeure la plus importante occupation des habitants des Îles. A elle seule, elle accapare presque toute la main-d'oeuvre des secteurs primaire et secondaire, soit 45 %. En 1985, les débarquements aux Îles représentaient 20 % du volume total des débarquements au Québec.

Les usines ont été modernisées récemment et «en autant que soient assurées, par les intervenants concernés, la protection des habitats et la saine gestion des ressources, l'avenir de ce secteur peut donc être envisagé avec confiance» (MRC, 1987).

L'agriculture est marginale mais son potentiel est grand. Les terres sont fertiles mais subissent les assauts de l'urbanisation et de la spéculation foncière. L'activité agricole est dévalorisée au profit d'une importation massive de denrées alimentaires venant du continent.

Depuis 1983, une mine de sel est en opération à Grosse-Île. La production annuelle dépasse 1 000 000 de tonnes et à ce rythme on évalue à 30 ans la durée du gisement actuel.

Le tourisme s'est développé dans les 15 dernières années. À l'été 1989, l'archipel a reçu près de 27 500 visiteurs. Cette activité saisonnière a été en quelque sorte apprivoisée par les Madelinots qui ont ajusté graduellement les infrastructures aux besoins. L'activité touristique s'appuie fortement sur les attraits naturels du milieu et y est donc intimement liée (ZINS *et al.*, 1988).

La chasse au loup-marin, devenue activité marginale par le boycottage international de la fourrure, tente de se restructurer.

Dans l'ensemble, même avec la diversification de l'activité économique et l'utilisation de ressources naturelles renouvelables il s'avère que cette économie connaît des difficultés dans l'exploitation de certaines ressources (Ex : agriculture) et pour l'ensemble des secteurs les potentiels de développement sont limités. L'emploi à plein temps est rare et le chômage élevé, particulièrement chez les jeunes. Des disparités économiques sont notables entre les diverses collectivités (GAGNON, 1987).

LE PRESENT

Un mode de vie nord-américain, qui tend à faire fi des limites naturelles que crée l'insularité, une volonté d'aménager le territoire et des initiatives de protection de l'environnement, tels sont, selon moi, quelques-uns des éléments du présent Made-

Municipalité	1951	1961	1971	1981	1986	Evo. % 1961-86	Superficie km	Habitants km
Ile d'Entrée (1)			247	167	196	-21 %	4,19	47
Havre-Aubert (1) (2)	2837	3268	2930	2874	2792	-15 %	58,06	48
L'Etang-du-Nord (3)	3686	2379	2640	2844	3062	+29 %	25,97	118
Fatima (3)		2599	2768	3037	3216	+24 %	26,15	123
Cap-aux-Meules	669	761	1099	1507	1571	+106 %	3,13	502
Havre-aux-Maisons (4)	1684	2025	2012	2302	2348	+16 %	38,25	61
Grosse-Île	373	451	475	532	560	+24 %	38,92	14
Grande-Entrée (4)	750	996	1132	867	787	-21 %	7,45	106
Iles-de-la-Madeleine	9999	12479	13303	14130	14532	+16 %	202,12	72

tab. 1 - Evolution et densité de la population /Iles-de-la-Madeleine, 1951-1986 (MRC,1987).

1. Erection Ile d'Entrée (15-12-64), après détachement de Havre-Aubert.
2. Fusion Havre-Aubert-Bassin (18-12-71), création mun. Ile du Havre-Aubert.
3. Erection Fatima (01-01-59), après détachement mun. Etang-du-Nord.
4. Annexion Pointe-au-Loup à Havre-aux-Maisons (01-01-77), après détachement de Grande-Entrée.

Source : Statistique Canada.

ESPECES	1984		1985		1986*	
	QTE	VAL	QTE	VAL	QTE	VAL
Morue	1 190	384	1 308	489	2 572	1 328
Aiglefin	1	1	1		39	30
Sébaste	12 655	2 820	8 655	1 900	8 940	1 979
Flétan d'atlantique	10	33	23	96	20	58
Plie canadienne	622	211	830	294	1 042	615
Merluche blanche	67	11	60	9	94	15
Plie grise					3	2
Plie rouge					118	66
Loup de mer					2	
Autres sortes					33	9
Total poissons de fond	14 545	3 460	10 877	2 788	12 863	4 101
Hareng	135	30	151	47	325	107
Maquereau	1 731	548	1 665	510	2 291	650
Anguille	1	3	1	2		
Eperlan	4	15	6	14		
Total espèces pélagiques et de l'Estuaire	1 823	596	1 823	573	2 617	757
Mye	28	31	9	16	22	29
Palourde	27	28	15	15	64	45
Moule	1	2	2	2	14	26
Pétoncle	562	800	547	809	232	356
Buccin	1	1			11	2
Homard	1 193	5 857	1 458	7 718	1 581	9 365
Crabe des neiges	2 303	3 045	2 833	3 428	1 496	2 646
Total mollusques et crustacés	4 115	9 764	4 864	11 988	3 420	12 469
TOTAL	20 531	13 820	17 564	15 349	18 900	17 327

tab. 2 - Débarquements aux Iles-de-la-Madeleine, 1984, 1985 et 1986 (MRC, 1987). QUANTITE (tonnes métriques, poids vif); VALEUR (en milliers de dollars).

* Résultat partiel au 30 novembre 1986.

Source : Pêches et Océans Canada

linot qui s'entrechoquent et qui devront s'harmoniser pour que les Madelinots aient une emprise réelle sur le devenir de leur archipel et de leur culture insulaire.

NORD-AMERICAIN

Nord-Américains, les Madelinots le sont devenus : l'automobile est omniprésente. En 1960, il y avait 250 permis de conduire. En 1988 avec 8 059 permis divers, ce sont 5 715 véhicules de prome-

nade qui circulent aux Iles. En été, avec l'affluence touristique, le parc-auto est très important. Voiture oblige : les Iles ont développé un réseau routier très dense. Trois cents kilomètres de routes (provinciales, municipales et secondaires) sur un archipel étroit, allongé sur 65 km seulement. Chemin oblige : 173 carrières ou sablières exploitées pour leurs agrégats laissent des cicatrices parfois gigantesques dans le paysage.

L'individualisme, manifeste dans la voiture, l'est aussi pareillement dans le logement. De 1971 à

1986 on est passé de 2 435 à 4 301 unités de logement, alors que la population n'augmentait que de 827 personnes (MRC, 1987). Pour construire, les Madelinots n'hésitent pas à «se faire du terrain» aux dépens des milieux humides, marécageux.

Nord-Américains nous le sommes aussi par la consommation d'énergie électrique et par la consommation massive de biens en général ; par le loisir aussi qui nous amène à faire des milieux dunaires un terrain de jeux pour véhicules tout terrain.

Nord-Américains enfin parce que les distances n'ont plus d'importance : 4 à 5 vols aériens par jour à destination de Montréal, Québec, Halifax et autres villes régionales, un traversier quotidien avec l'Ile du Prince Edouard dix mois par an et depuis l'année dernière une liaison maritime hivernale une fois la semaine avec Matane (Québec).

Les Iles-de-la-Madeleine subissent les contrecoups de cette quête du mode de vie nord-américain et le sentiment d'insularité s'effrite.

Pourtant les contraintes insulaires transparaissent.

L'AMENAGEMENT INSULAIRE

Alors que sur le continent, on remet en question la qualité des eaux de consommation, aux Iles-de-la-Madeleine, c'est la disponibilité même de la ressource, sa quantité qu'il faut gérer adéquatement.

Alors que sur la grande terre on prônait l'enfouissement sanitaire des ordures ménagères, aux Iles-de-la-Madeleine, les Madelinots mettaient à jour la nécessité d'avoir un système intégré de gestion - récupération des déchets- et réclamaient la mise en place d'une usine de compostage.

Alors qu'ailleurs on développe la forêt comme ressource économique, aux Iles-de-la-Madeleine on doit intervenir et protéger la forêt pour sa valeur écologique. La liste pourrait s'allonger.

C'est entre autres raisons, ce perpétuel tiraillement entre les particularités de l'archipel et les besoins des Madelinots, qui a amené le gouvernement du Québec, en 1978, à proposer à la Municipalité Régionale de Comté (MRC) d'être l'une des trois premières municipalités régionale de comté au Québec à confectionner un schéma d'aménagement.

Trois grandes orientations guideront les choix de la MRC et des municipalités en matière d'aménagement du territoire :

- protéger le milieu naturel, garantie d'un milieu de vie de qualité et base sur laquelle s'appuient les différents secteurs de notre économie (pêche, aquaculture, agriculture et tourisme).

- Promouvoir un développement socio-économique reposant sur un équilibre entre les différentes collectivités dispersées sur le territoire, tout en leur reconnaissant des fonctions et des vocations complémentaires.

- Favoriser la rentabilisation des infrastructures et des équipements publics (MRC, 1987).

Ces orientations doivent s'inscrire sur le territoire. A partir de là, la partie est plus difficile. Les débats de la MRC se terminent souvent sur «le plus petit dénominateur commun». Ainsi le premier consensus s'est établi autour des périmètres d'urbanisation et des zones d'habitat semi-intensif ou rural. C'est en premier lieu le droit de construire une maison, un commerce, etc. pour soi ou pour ses enfants que les Madelinots ont inscrit au schéma, reléguant le «reste» du territoire à l'agro-forestier ou à la conservation. C'est ainsi que, par exemple, aucun territoire agricole n'a été protégé, malgré qu'au Québec une loi sur le zonage agricole sévisait.

L'exercice d'aménagement se poursuivra encore 2 ans, le temps de réaliser des plans et règlements d'urbanisme dans chacune des municipalités.

Avec l'élaboration du schéma, a été réalisée une première prise de conscience de la pression urbaine sur les Iles-de-la-Madeleine et un premier travail de concertation régionale. Il est maintenant acquis que l'archipel est une entité où les divers éléments sont interreliés : une régie intermunicipale de l'eau est en voie de formation pour les municipalités centrales.

A cette décennie a aussi correspondu une certaine mainmise locale sur l'activité économique : une association touristique régionale contrôle et planifie le développement touristique, les usines de pêche sont rachetées par des Madelinots, des promoteurs locaux investissent dans l'aquaculture, les services et le commerce connaissent un essor considérable. Le fait est que les Madelinots dans cette dernière décennie se sont préoccupés de leurs propres affaires.

Fait à remarquer, ce n'est que depuis 1976 que les Iles élisent un député madelinot à l'Assemblée Nationale du Québec. L'implantation d'une radio communautaire et la mise sur pied de divers groupes environnementaux sont aussi des nouveaux moyens que se sont donnés les Madelinots pour consolider leur emprise sur le développement. La pérennité des ressources sera-t-elle assurée (ex : terres agricoles, milieux humides, etc.) et le développement sera-t-il durable ?

INITIATIVES POUR PROTEGER L'AVENIR DES ILES

Toutefois quelques secteurs élaborent déjà des solutions adaptées aux problèmes des Iles.

1 - L'eau potable :

La concentration de l'habitat avait nécessité dans les années 60, dans la plupart des municipalités, l'implantation de réseaux d'aqueduc alimentés par un nombre restreint de puits commandant des débits de pompage très élevés. Un tel mode d'exploitation crée un danger de contamination de l'eau douce par l'eau salée. A Cap-aux-Meules, on a enregistré entre 1964 et 1976 une remontée de l'interface de 121.9 mètres, signe précurseur d'un déséquilibre éventuel. Divers travaux de recherche menés entre 1970 et 1977 ont permis d'établir le potentiel réel des ressources en eau potable et de déterminer un programme d'exploitation sécuritaire.

En plus du gaspillage et de la surexploitation qui affectent la quantité d'eau disponible, la ressource est aussi devenue menacée dans sa qualité par les rejets divers dans l'environnement (eaux usées, déchets divers).

Ainsi à l'été 89, Hydro-Québec opérant la centrale électrique de l'archipel a décelé dans le sous-sol et à la surface de la nappe phréatique des quantités importantes d'huile diesel.

En 1985, un comité tri-partite (affaires municipales, environnement et MRC) a procédé à la recherche de solutions. Forage de puits additionnels, installation de compteurs chez tous les usagers, intermunicipalisation des réseaux sur l'île de Cap-aux-Meules, aires de protection autour des puits et installation de réseaux collecteurs d'eaux usées sont les recommandations que les élus municipaux font siennes et qu'ils cherchent à financer actuelle-

ment. Hydro-Québec essaie de son côté de relever le défi de la décontamination des sols et de la nappe phréatique à son site de Cap-aux-Meules.

2 - La forêt :

Alors que la quasi totalité de l'archipel était sous couvert forestier (sapins, épinettes et bouleaux) à l'arrivée des Européens, en 1967, la forêt couvrait 26 % du territoire et en 1983 il n'en restait plus que 18 %. D'abord utilisée pour le chauffage et la construction navale, la forêt est maintenant agressive par l'urbanisation. La situation de la forêt est telle que des mesures de redressement ont été élaborées de concert avec le milieu afin de stopper le pillage et d'augmenter le couvert forestier. D'abord un réseau de brise-vents totalisant 170 km pour l'ensemble des Iles s'érige tranquillement, conjuguant les efforts d'une équipe du Ministère de l'Energie et des Ressources et ceux de la population. Des éclaircies modérées dans les jeunes peuplements denses permettra d'améliorer l'état sanitaire et la qualité des tiges résiduelles. Des plantations dans des secteurs abrités devraient favoriser l'augmentation lente du couvert forestier (QUIRION, 1988).

La participation des Madelinots est nécessaire pour que cet effort soit un réel succès : éducation à la plantation, changement d'habitude à l'endroit du sapin de Noël traditionnel et surtout arrêt de la déforestation pour l'urbanisation.

3 - La lagune du Havre-aux-Basques :

En 1956, les deux principales ouvertures permettant la circulation entre les eaux de la lagune et la Baie de Plaisance furent obstruées par l'aménagement routier. La lagune du Havre-aux-Basques a perdu graduellement ses caractéristiques lagunaires. Pêches et Océans Canada, à la demande des Madelinots, depuis quelques années mène les études nécessaires qui devraient conduire à la réouverture de la lagune. Première tentative de restauration d'un habitat halieutique important.

CONCLUSION

En moins de 30 ans, les Iles-de-la-Madeleine sont passées d'une société traditionnelle de pêcheurs à une société moderne nord-américaine, vivant toujours de la pêche mais sur un territoire qui paraît aux Madelinots de plus en plus réduit. Le

défi d'aujourd'hui reste bien celui de se donner un régime de vie socio-économique qui assure la santé tant des Madelinots que de l'archipel des Iles-de-la-Madeleine.

J'espère que cette présentation des Iles-de-la-Madeleine pourra servir à alimenter la connaissance de la dynamique des milieux insulaires et si comme le disait le géographe L.E. Hamelin: «les Iles-de-la-Madeleine sont situées au centre de cette vraie méditerranée canadienne qu'est le golfe St-Laurent» (HAMELIN, 1959) il serait à souhaiter que nous puissions en Amérique du Nord tenir une semblable rencontre sur les Iles. L'insularité n'y est pas plus facile là qu'ailleurs et la richesse écologique de ces milieux y est tout aussi, mais différemment, menacée.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUMONT J.P., CHAMBERLAND M. 1976 - *Les I.M. : Contribution à l'étude des groupements végétaux*. Centre de recherches écologiques de Montréal, 109 p.

C.L.S.C. 1989 - Plan d'organisation du CLSC des Iles-Cap-aux-Meules, 56 p.

DOYON D., METHOT G., McNEIL R. 1975 - *Les I.M. : La faune d'invertébrés benthiques des lagunes et leur importance pour les oiseaux de rivage*. Centre de Recherches écologiques de Montréal, 181 p.

GAGNON J. 1987 - *Portrait socio-économique et plan préliminaire de développement économique, MRC des Iles*. Cap-aux-Meules, Comité d'aide au développement des collectivités, 69 p.

GEISTDOERFER A. 1987 - *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*. Presses de l'Université Laval/CNRS, 496 p.

HAMELIN L.E. 1959 - *Sables et mer aux Iles-de-la-Madeleine*. Ministère de l'industrie et du Commerce, 58 p.

MOUSSEAU D., Mc NEIL R., BURTON J. 1976 - *Les I.M. : Sites de nidification et d'alimentation des oiseaux aquatiques*. Centre de Recherches écologiques de Montréal, 204 p.

MRC. 1987 - *Schéma d'aménagement de la MRC des Iles-de-la-Madeleine*. Cap-aux-Meules, 91 p., annexes et cartes

QUIRION F. 1988 - *Plan quinquennal d'aménagement forestier des I.M.* Ministère de l'Energie et des Ressources, 76 p., photos et cartes

RASTOUL P., ROUSSEAU G. 1979 - *Les Iles-de-la-Madeleine, itinéraire culturel*. Editions France-Amérique/Editeur officiel du Québec, 240 p.

ZINS et al. 1988 - *Plan de développement touristique des I.M.* Cap-aux-Meules, Association touristique régionale, 271 p.

L'ETUDE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE CONSACREE AUX ILES PEUT-ELLE CONSTITUER UNE APPROCHE DE L'INSULARITE ? LE CAS DE L'ILE DE SEIN

Corinne BENAND

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris (France)

RESUME

La multiplicité d'images, visuelles et mentales, dont l'île fait l'objet laisse supposer que pour étudier la représentation insulaire, plusieurs niveaux d'analyse peuvent - ou doivent - être confrontés. La démarche proposée ci-dessous consiste à observer, avec un regard ethnologique, la production cinématographique consacrée à une île choisie, l'île de Sein. Cette observation est menée parallèlement à une étude de terrain, appuyée elle-même sur un large travail bibliographique. La conclusion de cette analyse audiovisuelle propose l'hypothèse suivante: l'identité insulaire évolue en permanence à partir des interrelations que l'île de Sein entretient plus ou moins activement avec l'extérieur, en l'occurrence via l'univers audiovisuel et l'aller et retour d'images, de sons et d'idées véhiculées par les films.

MOTS-CLES: insularité - production audiovisuelle, cinématographique

ABSTRACT

The multiplicity of images, both visual and mental, focusing on the island implies that any study of insular representation can, and even should, be regarded on several analytical levels. The method proposed below consists in ethnological consideration of the cinematographic production of one particular island - in this case, Sein - conducted alongside a land study resulting from extensive bibliographical preparation. The conclusion of this audiovisual analysis suggests the following hypothesis: the insular identity is in permanent evolution stemming from the inter-relation which the island of Sein maintains, more or less actively with the outside world; in this case, via audiovisual means, sending images, sounds and ideas back and forth in films.

KEY-WORDS: insularity - audiovisual, film production

INTRODUCTION

La démarche consiste à étudier à partir de la production audiovisuelle consacrée à l'île de Sein, les rapports et représentations que l'homme continental et insulaire entretient avec l'île. La problématique se place dans un champ anthropologique même si la source d'observation et de discussion est le cinéma.

Au préalable, et en guise d'introduction, il me semble nécessaire de préciser ici la connotation que les mots prennent dans la formulation de la question et dans le contexte de l'étude :

- Par exemple, si j'emploie le terme *production audiovisuelle* c'est qu'il s'agit à la fois des films produits mais aussi du phénomène télévisuel qui les restitue aux habitants de l'île.

- Dans la question initiale, le terme île se rapporte au territoire géographique, circonscrit, qu'il soit lieu de tournage ou lieu reconstitué, mais nommé comme tel. L'île, ici, est un lieu défini dans l'espace : c'est l'île de Sein et ses habitants.

- Il en est tout autre pour ce qui concerne le mot *insularité* qui recouvre dans le cadre de l'étude le domaine des images, images-clichés ou représen-

tations plus ou moins fidèles que constituent les films, et les relations que le cinéma entretient avec l'identité de l'île.

Dès lors, à peine certains mots sont-ils prononcés qu'ils soulèvent ambiguïté : *insularité*, ... *îles*, ... *images*... C'est l'univers des langages, à la fois moyens de communiquer, jeux discursifs, masques, écrans, limites et stéréotypes. Le chercheur n'accède jamais à la représentation de l'homme, de l'île, mais à leur représentation mise en langage, mise en images (METZ, 1971). C'est pourquoi dans l'exposé qui va suivre, j'ai pris le parti de développer les questions relatives à la méthode, à ses limites aussi, en envisageant les questions d'ordre épistémologique, que pose l'usage particulier, de la matière cinématographique.

DECOUVRIR L'ILE A LA LUMIERE DES PRODUCTIONS CINEMATOGRAPHIQUES: POURQUOI ? COMMENT ?

1 - Les «pensées-images» :

Pour entrer dans le vif du sujet, je citerais une phrase de J. Epstein, cinéaste, qui dans ses «Ecrits

sur le cinéma» nous dit ceci: «Et l'importance capitale du cinéma fut d'apporter enfin aux hommes un moyen de s'entre-communiquer des pensées-images.» (EPSTEIN, 1974). Cette phrase éloquente me permet d'introduire deux dimensions qui constituent les ressorts de mon propos sur les représentations insulaires :

1.1 - La dimension fabuleuse, merveilleuse :

Les îles par excellence sont merveilleuses. La littérature à ce sujet est abondante et dans le cadre de ce colloque l'aspect à été évoqué plus d'une fois.

Le cinéma lui aussi est un univers fabuleux, ne parle-t-on pas de la magie du 7ème art... Le cinéma qui peut aussi bien transmettre de génération en génération «l'histoire en train de se faire» (FERRO, 1989), ou «la mémoire d'un territoire et de ses habitants» (MORIN, 1984) et dans un autre genre, nous dire que «les rêves sont possibles et qu'on peut se soulever de la banalité quotidienne» (SCOLA, 1989).

1.2 - Une autre dimension capitale: la complexité.

Les îles sont des symboles. Elles débordent de leur territoire pour devenir métaphores. On sait (AMENGAL, 1979) que les îles incarnent à la fois la sagesse, la nature préservée, l'art de vivre, la solitude, l'exotisme, le voyage, la liberté, l'utopie... mais aussi les contraintes, les dangers, l'enfer, la mort... L'île est un espace de projection de toutes les peurs et de tous les désirs... y compris chez les chercheurs. Telle est la complexité de l'île.

La complexité est aussi présente au cinéma ; car le cinéma est une écriture, plus ou moins figurative, d'une réalité mouvante ; c'est aussi une lecture, dans un langage qui reste à déchiffrer. Déchiffrer la complexité de l'île et de ses représentations cinématographiques, tel est l'objectif.

2 - Quelques réserves et réflexions épistémologiques :

Un certain nombre de controverses préoccupent les anthropologues en ce qui concerne la matière filmique et l'audiovisuel en général. Ce cadre théorique peut être balisé par deux questions préliminaires qui évoqueront les difficultés d'appréciation d'un film, difficultés de perception de la «vérité», de la réalité en général, de l'insularité en l'occurrence.

2.1 - Dans quelle mesure le document audiovisuel relève-t-il du champ de l'anthropologie ?

Dans le cadre des festivals, colloques et manifestations publiques, on assiste au développement d'un discours et d'un vocabulaire à vocation anthropologique. Par exemple, il y a «le cinéma vérité» (dont J. Rouch est reconnu comme le précurseur), «le cinéma pur» (pour lequel J. Epstein a longtemps oeuvré) ; on remarque aussi «le cinéma du réel» (auquel le Centre G. Pompidou consacre un festival annuel) ; bien sûr il y a «le cinéma documentaire» et «le cinéma sociologique»... et c'est un peu comme si à travers ces diverses locutions, le cinéma nous signifiait qu'il aspire désespérément à des critères d'authenticité, de réalisme et d'objectivité.

Pendant, il ne suffit pas de prendre le temps de parler avec les gens filmés, de refuser la voix off en adoptant le style interview, et de vouloir à tout prix montrer la vraie réalité, la vraie île, pour qu'un film soit ethnographique. J.D. Lajoux, ethnologue et cinéaste, traduit au mieux les énormes possibilités de l'usage du cinéma pour l'anthropologie : «La supériorité manifeste du film dans la description des gestes et des mouvements doit le promouvoir au rang de publication scientifique». Il nous met en garde, aussi, lorsqu'il dit qu'«il en sera ainsi quand les ethnologues cesseront de considérer exclusivement comme un spectacle à voir ou à présenter en public dans une salle obscure, et quand d'autre part, il sera possible de visionner et d'étudier n'importe quel film dans les futures vidéothèques consacrées aux sciences humaines» (LAJOUX, 1970). C'est une formulation à laquelle je ne peux qu'adhérer.

2.2 - Les productions cinématographiques classiques (pas seulement ethnographiques) sont-elles susceptibles d'être objet d'étude ?

Le cinéma peut-il révéler autre chose que des images d'Epinal? Car ce que l'on connaît couramment des films, sur la Bretagne par exemple, entretient le préjugé selon lequel les meilleures réussites cinématographiques ne font souvent qu'exploiter clichés et archétypes à 24 images/secondes. Ce que l'on appelle le tropisme armoricain est bien identifié dans l'histoire du cinéma régional et les Bretons sont quelques peu méfiants vis à vis des «binouseries» du cinéma parisien d'inspiration bretonne.

Et les films consacrés à l'île de Sein sont l'oeuvre de réalisateurs qui ne sont ni insulaires, ni ethnolo-

gues. Ces films seront-ils susceptibles de traduire les réalités quotidiennes et profondes d'une communauté insulaire ? Ne risque-t-on pas de voir que des coiffes pseudo-traditionnelles, des lieux pittoresques, des gestes et des coutumes reconstituées de manière plus ou moins anachronique ou exotique ?

La complexité de l'île et la complexité du cinéma nous réservent d'autres surprises.

LE CHOIX DU TERRAIN D'ETUDE

1 - L'île de Sein «une île plus île que île» :

L'île de Sein possède des caractéristiques géographiques d'insularité (BRIGAND, 1983) extrêmes: toute petite taille (moins d'un km²) et isolement double (île isolée une première fois parce que séparée du continent par plus de deux heures de trajet en bateau dont le service est assuré une fois par jour dans le meilleur des cas, et isolée une seconde fois par une mer des plus dangereuses qui soit).

Aussi, en ce qui concerne l'imagerie insulaire, l'île de Sein est affublée d'un certain nombre de clichés aussi surprenants que répandus dont la saveur de quelques uns mérite d'être partagée :

«On y côtoie des êtres étonnants, d'une sensibilité encore naturelle, d'un instinct conservé, indiens magnifiques d'une Atlantide émergée de la Celte abyssale...»

«Fait curieux, il n'y a pas de moutons, alors qu'ils seraient mieux adaptés ici que les vaches. Cela est surtout dû à la cruauté des enfants...»

«Un deuil éternel semble vraiment peser sur ces femmes qui font leur bouche si amère et les yeux graves sous les extraordinaires cils noirs dont ils sont ombragés. Cette noblesse, cette gravité tiennent, sans doute pour beaucoup, aux mariages consanguins qui sont presque de loi ici...»

«Sein, c'est tout ce qu'il reste de l'Atlantide...»

Dans un autre registre, les réflexions d'A. Moles sur les dimensions psychologiques de l'île corroborent la subjectivité du concept d'insularité (MOLES, 1983). Ses critères «d'îléité» m'autorisent à dire que l'île de Sein est l'île par excellence. «Une île ne peut être trop grande faute de perdre son caractère insulaire, quand le sentiment de la fermeture de son contour échappe à la continuité

du champ de conscience de ses habitants... «En fait, l'île idéale renforce son unité par ses fonctions : une seule montagne, un seul village ou une seule ville, un seul marché, un seul port, un gendarme, un prêtre et un guichet postal, une église et une plage, l'unicité agit ici comme renforçateur de «l'îléité».

2 - La qualité de la «matière» audiovisuelle :

Le second critère de choix repose sur la qualité du contenu anthropologique latent des films et l'originalité des contextes de tournage sur l'île de Sein. Les principaux critères de «qualité» se répartissent de la manière suivante : la quantité (plus de 13 films d'inspiration différente); la diversité des réalisateurs tels Jean Epstein, Jean Delannoy, Peter Angers, René Vautier, Arsène Floquet, Jeanne Labrunne, Raymond Vogel; la répartition dans le temps (de 1930 à 1986, date de l'étude) et la réputation partagée (sur l'île, certains films sont vénérés depuis 30 ans, alors que d'autres sont reniés violemment.)

LE CHOIX DES FILMS

Les 5 films suivants, tournés entre 1930 et 1986 sont retenus pour l'investigation :

- 1930 : MORVRAN de Jean Epstein. C'est un court métrage à la fois documentaire et lyrique sur l'île. Il fut tourné il y a près de 60 ans, époque de prospérité de l'île et de forte densité démographique. J. Epstein est reconnu comme le premier cinéaste avec Flaherty, à avoir adopté une démarche dite ethnographique, et ses écrits sur son approche cinématographique dans les îles bretonnes constituent des archives précieuses pour une interrogation sur l'insularité.

- 1948 : DIEU A BESOIN DES HOMMES de Jean Delannoy. C'est ce qu'on peut appeler un succès cinématographique sur le continent. Le film est une fiction traitant du drame psychologique d'une population isolée et sans prêtre. Le scénario est directement tiré du roman de H. Quéffelec, Le recteur de l'île de Sein dont l'histoire évoque les «démons de la mer», pilleurs d'épaves du XVIII^{ème} siècle. Mais à l'exception de quelques images des génériques, ce film n'a pas été réalisé à Sein. Il fut tourné sur la côte nord du Finistère et à Paris, en studio et décors de plein air.

- 1958 : LA MER ET LES JOURS de Raymond Vogel et Alain Kaminker. Ce film très connu en

Bretagne est souvent cité comme exemple en ce qui concerne les liens que des cinéastes peuvent tisser avec le milieu filmé. C'est un court métrage consacré à la vie quotidienne des îliens, elle-même calquée sur le rythme de la mer. Aussi, comme pour démultiplier les qualités et l'intérêt du film, il est toujours rappelé lors de sa projection que l'un des cinéastes a trouvé la mort au cours du tournage, et qu'il est enterré au cimetière de Sein et que sa logeuse a tenu à être enterrée dans la même tombe en 1979.

- 1979 : L'ILE A MA DERIVE de Jeanne Labrunne. Ce film fut quelque peu rejeté tant par la critique que par les îliens. C'est une image radicalement différente de l'île, un film considéré souvent comme impudique. En réalité, le regard de la cinéaste a choisi de ne pas s'attarder sur les courageux marins et les récifs dangereux, mais avant tout sur une expérience de la solitude et de l'isolement, dans une île qui semble déperir.

- 1986 : ACCORDS PARFAITS d'Arsène Floquet. Il s'agit d'une fiction sur le thème de la relation amoureuse entre un enfant de Sein et une femme de passage sur l'île. L'histoire se déroule après-guerre dans un climat étrangement exacerbé : amour, conflits, alcool. Cependant, c'est le seul film qui montre une réalité sensuelle, voluptueuse et ensoleillée de l'île de Sein.

1 - Le cadre théorique de l'étude des films :

L'objectif n'est absolument pas de juger la qualité intrinsèque des films mais d'observer avec un « oeil documentaire » le contenu à caractère anthropologique et l'imagerie de l'île de Sein. Aussi, la méthode consiste d'abord en une analyse du document filmique en lui-même, certes, mais aussi de la démarche cinématographique, intellectuelle et affective du réalisateur. Ensuite, il est nécessaire de quitter les salles obscures (de projection) pour confronter les observations et hypothèses au terrain, à partir d'une enquête auprès des îliens. Soit, il me semble impossible de tirer des observations pertinentes de ces films, sans se doter de certaines clés de lecture, élaborées à partir d'un travail bibliographique et au contact du terrain.

L'ANALYSE DES 5 FILMS CHOISIS: OBSERVATIONS ET DISCUSSIONS

Pour pallier les carences de la transcription de l'audiovisuel en langage écrit, quelques observa-

tions sont présentées sous la forme de tableaux récapitulatifs (tab. 1-5).

L'importance de la représentation des observations est traduite par des bâtonnets. Le nombre de ces bâtonnets prend en compte la fréquence d'apparitions à l'écran des différentes observations, ainsi que la durée de ces apparitions.

1 - Organisation des observations à l'échelle de l'île de Sein :

La plupart des films exploitent l'archétype de l'île difficile, peuplée de marins et sauveteurs en mer, rudes, courageux et énigmatiques.

Les phares, la mer tumultueuse, la côte déchiquetée et l'écume meublent trop souvent les images. Les commentaires tels que « l'île des naufragés » ou bien « qui voit Sein voit sa fin » introduisent ou concluent presque systématiquement les films. Cependant, au delà des similitudes et des répétitions de certains poncifs, cet échantillonnage de films constitue un ensemble de connaissances et d'informations neuves sur l'île de Sein. Par exemple, le film d'Arsène Floquet montre des plages paisibles, un paysage littoral de rochers arrondis à marée basse, et évoque le contact étroit entre la terre et la mer sur l'estran ; images voluptueuses pour dire, d'après le réalisateur, l'importance des relations amoureuses dans les rapports sociaux de l'île de Sein.

Aussi, dans l'évolution de la production, le thème de la mort-en-mer, évoquée très souvent dans les films anciens, semble se transformer à travers les derniers films en thème de la mort-de-l'île, en déperissement de la communauté. Cette dernière remarque mérite quelques explications : à travers les informations cinématographiques comme dans l'enquête de terrain, les images collectées recourent une prépondérance donnée à la mer, la mer nourricière, la mer en laquelle s'échafaudent les échelles de valeur, la mer qui fait délaisser la terre. La mort, aussi, vient de la mer et semble cohabiter en permanence avec les préoccupations quotidiennes. Ainsi, la lutte ou la fuite face au désordre entropique de la mort font l'objet de reconstitutions de scènes nombreuses dans les films (sépultures et processions, prières, fêtes religieuses, rituels divers envers les défunts) et révèlent sur le terrain une pratique apparemment importante dans le quotidien de Sein. La terminologie de la mort est fréquente - aussi bien à l'écran qu'au cours d'entretiens - et suggère à l'analyse deux niveaux d'évocation de la mort.

D'une part il y aurait la menace de la mort individuelle, l'angoisse existentielle, la faiblesse humaine face à l'emprise de la mer. Alors, les gardes fous face aux dangers permanents se manifestent par une fatalité résignée, des légendes voire des superstitions, et un culte du marin, de celui qui ose affronter cette mer. D'autre part, la mort serait aussi collective à travers l'exode des jeunes, la quasi absence de mariages sur l'île, la nostalgie de l'âge d'or (époque révolue où les langoustes, paraît-il, couraient sur les quais et où les jardins étaient cultivés), soit la menace de mort de la communauté à travers l'île qui se dépeuple.

2 - Quelques éléments d'analyse à l'échelle de la «société sémiologique» :

A un autre niveau d'analyse, ces productions audiovisuelles participent à une symbolique sociale (BAUDRILLARD, 1970) et reflètent les préoccupations, la vision du monde des réalisateurs. Ces représentations cinématographiques viennent donc de l'extérieur de l'île.

Si l'on observe l'appréciation des îliens face à ces productions cinématographiques, il apparaît que certains films sont très mal acceptés ou quasiment refusés, et qu'en revanche, d'autres sont vénérés.

Les films relevant de l'archétype de l'île de Sein ont beaucoup de succès auprès des îliens. C'est une constatation qui n'a rien de surprenant dans la mesure où ces films dramatiques célèbrent la rude existence des marins et exalte la vie difficile de cette population à qui l'on prête courage et dignité.

A l'opposé, les films qui provoquent, choquent ou blessent les îliens, sont ceux qui offrent des images inhabituelles de l'île de Sein soit parce qu'elles ne sont pas conformes à la morale religieuse et aux codes sexuels, soit parce qu'elles révèlent aussi l'inactivité de nombreux îliens, l'ennui, l'incommunication liés aux multiples conflits quotidiens et familiaux, avec lesquels chacun doit cohabiter dans cet univers circonscrit.

Dans l'échantillonnage, quelques films se démarquent totalement de l'archétype de l'île, au risque de déplaire, puisqu'ils ne sont plus des spectacles. Ces films sont précieux pour l'analyse, ils permettent de se dégager d'une vision qui aurait pu rester très distante de l'intimité Sénane.

REFLEXIONS ET HYPOTHESES A PROPOS DE LA PLACE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR UNE ILE TELLE QUE L'ILE DE SEIN ET SES RELATIONS A L'IMAGERIE GENERALE DE L'ILE

Il apparaît que les images audiovisuelles arrivent et agissent sur l'île et ses habitants comme par effet de miroir, un miroir accepté avec complaisance si le film, selon les îliens, «montre bien l'île», un miroir dit déformant, un miroir refusé quand disent-ils, «le film n'a rien compris à l'île de Sein».

Au terme de ces développements, il semble que les représentations de l'île de Sein véhiculées par les productions audiovisuelles chevauchent fortement les idées que se font les Sénans de leur île. Et vice versa, le vécu quotidien des Sénans apparaît très imprégné de l'imagerie générale liée à l'île de Sein.

Ce miroir quelque peu idéalisé ainsi offert aux îliens ne les induit-il pas à s'y conformer ? Car, puisque l'image est valorisante, pourquoi ne pas l'adopter, pourquoi ne pas l'entretenir, pourquoi ne pas s'y complaire ?

Ce ne sont là que des hypothèses à l'échelle de l'île de Sein, hypothèses inséparables du contexte historique culturel et socio-économique de cette île qui connaît aujourd'hui des difficultés majeures, hypothèses que j'entreprends d'élargir et d'approfondir dans le cadre d'une recherche en «Sociologie et Cinéma» à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), sous la direction de M. Ferro.

CONCLUSION

Ces films sont autant de regards différents sur les réalités de l'île de Sein. Les «poncifs» ne deviennent-ils pas peu à peu des réalités puisqu'ils sont progressivement intégrés à l'île, par les habitants eux mêmes ?

L'abondance de la production audiovisuelle consacrée à ce territoire insulaire agit sur l'île comme un apport permanent d'images et d'informations. Et au delà d'une projection de clichés extérieurs, étrangers, continentaux, les films n'agissent-ils pas sur l'île comme un échange de «pensées-images», comme un aller-retour d'informations, comme une relation du continent à l'île, de l'île au continent, de l'île à elle-même ?

La notion d'identité insulaire sénégalaise n'est-elle pas culturelle, et alimentée de l'extérieur, avant d'être «naturelle» et inhérente à la communauté de l'île ?

Aussi, ces films mettent en évidence les multiples facettes de ce petit territoire insulaire à tel point qu'on a parfois l'impression d'étudier plusieurs îles en une. Là encore, l'étude des films réfute l'idée d'une île monolithique. La production audiovisuelle consacrée à l'île de Sein, en tant qu'objet d'étude anthropologique, permet d'élargir le champ d'observation et tend à supposer qu'il y a autant de réalités insulaires que de réalisateurs, ou d'observateurs.

BIBLIOGRAPHIE

AMENGAL B. 1979 - L'archipel cinéma. *Silex*, n° 14, p. 113-117

BAUDRILLARD J. 1970 - *La société de consommation*. Ed. Denoel, Paris

BRIGAND L. 1983 - *Les îles bretonnes, aspects géographiques de l'insularité*. Thèse de Géographie, 2 t., Université de Bretagne Occidentale

EPSTEIN J., 1974 - 1921-1953. *Ecrits sur le cinéma*. In *Collection cinéma club*, t. 1, Ed. Seghers, Paris

FERRO M. 1989 - Révoltes, Révolutions, Cinéma. In *Collection cinéma/Pluriel*, Ed. du Centre Pompidou, Paris

METZ C. 1971 - Langage et cinéma. In *Collection Langue et Langage*, Ed. Larousse, Paris

MOLES A. 1983 - *Labyrinthes du vécu*. Ed. Klincksieck, Paris

MORIN E. 1984 - *Sociologie*. Ed. Fayard, Paris

SCOLA E. 1989 - Dossier de presse de «Splendor»

	MORVRAN 1930 J. Epstein	DIEU A BESOIN DES HOMMES 1950 J. Delannoy	LA MER ET LES JOURS 1958 R. Vogel	L'ILE A MA DERIVE 1981 J. Labrune	ACCORDS PARFAITS 1986 A. Floquet
Ruelles					
Quai					
Parcelles, champs					
A bord du bateau de sauvetage					
A bord du bateau de transport (le "Courrier")					
Lieux-dit de Kiliaourou (extrémité de l'île)					
En pleine mer					
En mer, le long du rivage, aux abords paisibles de l'île					
Dans le port					

tab. 1 - Représentation des lieux de l'île.

Certains lieux de l'île sont beaucoup plus souvent représentés que d'autres. Il s'agit d'observer lesquels.

	MORVRAN 1930 J. Epstein	DIEU A BESOIN DES HOMMES 1950 J. Delannoy	LA MER ET LES JOURS 1958 R. Vogel	L'ILE A MA DERIVE 1981 J. Labrune	ACCORDS PARFAITS 1986 A. Floquet
mer tumultueuse					
phare de l'île					
vieille femme dans ruelle					
coiffe noire					
tertre«Causeurs»					
autres mégalithes Sphinx, Men-Moan, Nifran					
Monument aux morts					
référence à C. de Gaulle					
référence aux devoirs des îliens					
îliens sauveteurs					
naufragés, détails de corps noyés sur la grève					
«l'une des mers les plus dangereuses du globe»					
les cimetières de l'île, les tombes					
références à «l'Atlantide» à la «ville d'Ys», à l'engloutissement					

tab. 2 - Présence et répétition des «poncifs» dans les prises de vue et dans le texte.

Il faut entendre ici par poncifs ce qui est mentionné à titre décoratif ou anecdotique pour entretenir le pittoresque et l'émotion (dramatique souvent). Plus que le sujet lui-même c'est la manière dont il est évoqué qui lui donne le caractère de poncif.

	MORVRAN 1930 J. Epstein	DIEU A BESOIN DES HOMMES 1950 J. Delannoy	LA MER ET LES JOURS 1958 R. Vogel	L'ILE A MA DERIVE 1981 J. Labruno	ACCORDS PARFAITS 1986 A. Floquet
Relève du phare (Armen ou la Vieille)					
Sauvetage en mer (réel, ou reconstitué)					
Arrivée du «Courrier» (bateau) : déchargement des provisions					
Expédition du courrier (lettres)					
Personne malade ayant besoin d'aller au continent d'urgence					
Scènes amoureuses : discussion galante, fiançaille (dote), scène suggérant couple faisant l'amour					
Expressions employées : «Soizic», «Joa d'an Anaon»...					
Pêche					
Entretien des filets					
Scène agricole					
Scène avec goëmons					
Femme portant un panier ou un sac sur sa tête					
Jeux entre hommes					
Occupations entre femmes : tricots, loto					
Réunion (entre hommes pour une prise de décision)					
Chants, fêtes, repas collectifs					
Messe, procession, Prières					
Café, buvette					

tab. 3 - Scènes ou reconstitution de scènes à caractère ethnographique.

Ces scènes (qui sont parfois reconstituées de manière plus ou moins fidèle, pour les besoins du film) nous informent après comparaisons et recoupements sur des techniques et des pratiques sociales.

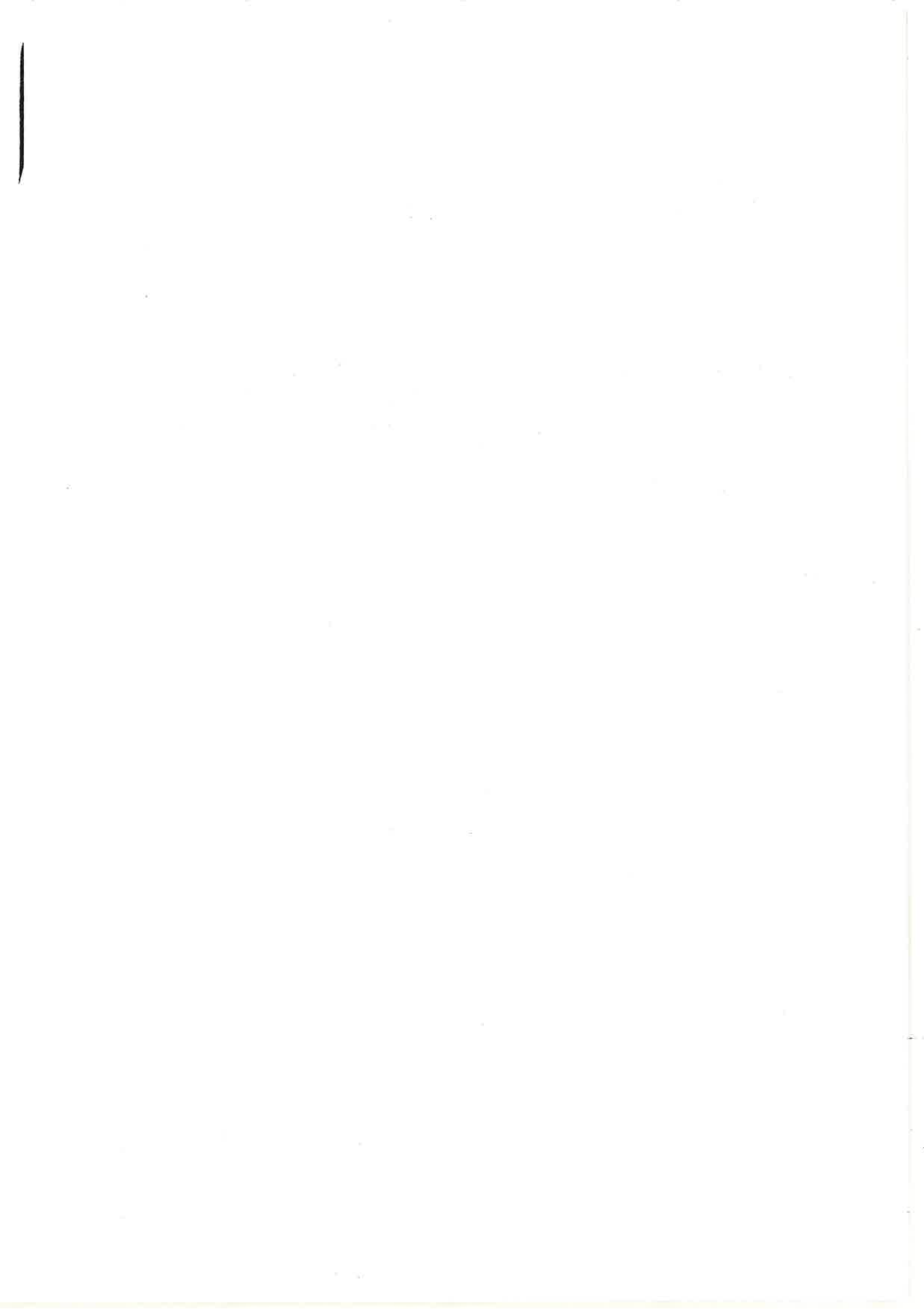
	MORVRAN 1930 J. Epstein	DIEU A BESOIN DES HOMMES 1950 J. Delannoy	LA MER ET LES JOURS 1958 R. Vogel	L'ILE A MA DERIVE 1981 J. Labrune	ACCORDS PARFAITS 1986 A. Floquet
horloges, temps qui passe					
temps gris					
soleil					
tempête					
drame					
recueillement religieux					
chants					
sensualité					
silences					
fierté manifestée					
dos tournés, volets clots, refus					
attente, solitude, silences pesants, angoisse					
conflits latents, petites insultes					
bagarre, dispute violente					
sourires					
blagues, plaisanteries, rires, humour					
superstition, ambiance mystique					
thème de la mort					

tab. 4 - Ambiances entretenues aux divers moments des films.

	MORVRAN 1930 J. Epstein	DIEU A BESOIN DES HOMMES 1950 J. Delannoy	LA MER ET LES JOURS 1958 R. Vogel	L'ILE A MA DERIVE 1981 J. Labrune	ACCORDS PARFAITS 1986 A. Floquet
Figuration des îliens					
îliens acteurs					
Parole directe donnée aux îliens (interviews)					
Rôles dévoilant les personnalités îliennes					
Evaluation du temps que le réalisateur a passé seul sur l'île (repérages)					

tab. 5 - Présence des îliens à l'écran.

Dans ce cas particulier le nombre de signes (« | ») varie de 0 à 5 selon l'importance.



Thème 2
LES HOMMES ET L'ESPACE INSULAIRE

Présidents

N. VERNICOS, Professeur (Université d'Athènes, Grèce)
A. GOMEZ-SAL, Chercheur (CSIC, Espagne)

Rapporteurs

J.M. BECET, Professeur (UBO, France)
G. MAINET, Professeur (UBO, France)

LE PHENOMENE MARIEHAMN

Jacques CHARLIER

F.N.R.S., U.C.L., Louvain-la-Neuve (Belgique)

RESUME

En position intermédiaire entre la région métropolitaine de Stockholm et le Sud-Ouest de la Finlande, l'archipel d'Åland est le théâtre d'un intense ballet de transbordeurs, dont certains comptent au rang des plus grosses unités à flot. Principal point d'entrée du système, le port de Mariehamn connaît un trafic sans commune mesure avec la satisfaction des besoins de transport de la population insulaire. Son activité est très fortement gonflée par la fonction touristique que les compagnies maritimes ont exacerbée en promouvant la formule populaire des mini-croisières de 24 heures. Cependant, une certaine saturation apparaît et l'archipel devient aussi un espace simplement traversé pour la valeur de ses paysages marins, sans retombées directes pour l'économie insulaire.

MOTS-CLES : tourisme - croisières - Mariehamn - Åland - Baltique

ABSTRACT

Because of its intermediate location between Stockholm's metropolitan region and South-Western Finland, the Åland archipelago is heavily trafficked by ferries, some of which are among the largest afloat. The main entry point to the system, the port of Mariehamn performs a traffic well above the sole satisfaction of the transport needs of the insular population. Its activity is inflated by the touristic function, exacerbated by the ferry companies themselves in respect with the popular 24-hour minicruises. However there are clear signs of saturation and the archipelago is also becoming transited just because of the high emotional value of its seascapes, without sizeable profit for the islands' economy.

KEY-WORDS : tourism - cruises - Mariehamn - Åland - Baltic

Situé à la jointure de la Baltique centrale et du Golfe de Botnie, l'archipel d'Åland compte quelque 6 500 îles et îlots qui forment un dédale insulaire, un puzzle dont, pour reprendre une jolie formule du Guide Bleu consacré à la Finlande, «la généreuse anarchie égare la raison». Quoique plus proche géographiquement et culturellement de la Suède que de la Finlande, l'archipel fut rattaché à cette dernière en 1921 et constitue depuis lors une province démilitarisée, dotée d'une large autonomie de gestion et membre, depuis 1970, du Conseil Nordique. Unique langue officielle de ce territoire très particulier, le Suédois est pratiqué par 94,5 % des 23 761 habitants dénombrés au 31 décembre 1987. Administrativement, cette entité s'étend sur 6 784,4 km², dont 77,5 %, soit 5 257,7 km², correspondent à des plans d'eau marins ou, très subsidiairement, lacustres. L'archipel d'Åland offre donc un exemple extrême de différence entre les notions de densité brute et de densité nette, qui s'élevaient respectivement à 3,5 hab/km² et 15,6 hab/km² (ce qui, de toute façon, demeure faible).

Les 1 526,7 km² émergés sont très inégalement peuplés, l'essentiel de la population étant concentré sur le bloc formé par l'île principale et par celles qui lui sont reliées par des digues ou des ponts ; 21 397 personnes y étaient domiciliées, dont 9 966 dans la capitale provinciale, Mariehamn, «la ville aux mille tilleuls», qui est le seul pôle urbain de l'archipel et en est le port principal. Seuls 50 des îles et îlots sont encore habités en permanence, par une population de plus en plus clairsemée, les

districts insulaires orientaux ne comptant plus que 2 364 habitants à fin 1987, contre 4 531 en 1950 ; dans le même temps, le noyau central a gagné 4 238 unités, ce qui masque cependant le jeu opposé d'un gain de 5 331 nouveaux citoyens pour Mariehamn et d'un repli de 1 093 habitants pour les districts ruraux. Place centrale de l'archipel, Mariehamn en est aussi la principale porte d'accès au travers de laquelle s'exercent des trafics impressionnants sans commune mesure avec la satisfaction des besoins locaux. Dans la suite, il sera essentiellement question de ce port, que fréquentent des transbordeurs géants dont les opérations doivent toutefois être interprétées dans le contexte plus large des trafics en Baltique septentrionale qui, en 1988, ont dépassé le cap des 9 millions de passagers.

UN PORT AU COEUR D'INTENSES ECHANGES TOURISTIQUES ET COMMERCIAUX

D'après l'Office statistique alandais, près de 1 300 000 voyageurs provenant de l'extérieur ont été dénombrés en 1988, soit un nouveau record absolu de fréquentation que la forte mobilité traditionnelle des insulaires ne peut bien évidemment suffire à expliquer. En double compte, cela donne un trafic maritime et aérien total de l'ordre de 2,6 millions de passagers, dont près de 2 millions d'unités via le seul port de Mariehamn. Le tableau 1 présente le détail du trafic des principaux services réguliers vers et depuis l'archipel, en s'ap-

puyant sur des chiffres repris du mensuel spécialisé suédois *Car-Ferry Info*. Aux 1 996 705 usagers recensés à Mariehamn, il faut encore ajouter 388 243 personnes ayant transité par le port secondaire d'Eckerö, entre lequel et son vis-à-vis suédois de Grisselhamn opère l'armement local Eckerö Line. Par contre, cinq compagnies sont présentes sur la scène portuaire de Mariehamn, soit les consortia Viking Line et Silja Line, ainsi que trois exploitants indépendants, la Birka Line, l'Anedin Line et l'AW-Line.

Réunissant la SF Line alandaise et l'armement suédois Slite, la Viking Line fait transiter par Mariehamn ses services réguliers Stockholm-Turku et Naantali-Kappelskär (fig. 1) ; formée par l'Effoa finlandaise et la Johnson Line suédoise, la Silja Line opère selon un schéma identique entre Stockholm et Turku. Pour la seconde, qui n'a pas d'implications armatoriales locales, la desserte d'Åland n'a qu'un caractère relativement marginal, alors que la première assure une desserte renforcée entre les deux têtes de ligne suédoises et Mariehamn, ce qui augmente encore le déséquilibre des rapports de force entre les deux consortia. Deux des opérateurs indépendants, la Birka Line et l'Anedin Line, les concurrencent entre Stockholm et Mariehamn, alors que le troisième de ceux mentionnés plus haut, l'AW-Line, n'eut qu'une

éphémère existence durant l'été 1988, son service rapide de catamarans assuré entre Norrtälje et Mariehamn n'ayant pas connu le succès que ses promoteurs espéraient rencontrer face aux ferries des autres exploitants.

Au total, 2 384 948 passagers, 268 684 voitures et caravanes ou remorques, ainsi que 5 229 autocars et 17 178 véhicules commerciaux ont débarqué ou embarqué en 1988 aux ports de Mariehamn et d'Eckerö. De façon à évaluer la demande dans sa globalité, il sera question ci-après d'unités de trafic (UT) calculées en fonction des recettes moyennes obtenues par les compagnies pour les différents segments du marché ; en posant qu'un passager équivaut à une UT, une voiture en vaudra 4, un autocar 10 et un véhicule commercial 20. Sur base de ces équivalences, la demande totale de trafic peut être estimée à 3 855 534 UT, dont 3 075 421 UT via Mariehamn, soit une quote-part de 80 %. Exclusif à Eckerö et dominant pour le port de la capitale d'Åland, l'avant-pays suédois a suscité un flux de 3 075 421 UT, contre seulement 827 675 UT pour la Finlande continentale, ce qui correspond à des proportions respectives de 78,5 % et de 21,5 %. Cette disparité des échanges traduit bien les liens préférentiels de l'archipel avec la Suède, mais cette observation doit être nuancée en fonction des types de demande. En effet, ce pays domine

	Code fig. 2	Passagers piétons	Passagers motorisés	Total des passagers	Voitures	Autocars	Véhicules commerciaux	Unités de trafic
<i>Mariehamn-Suède</i>	-	1 340 390	359 958	1 700 348	120 787	1 933	2 246	2 247 746
Viking Line (Kappelskär)	1	199 744	287 540	487 284	95 432	1 632	1 783	920 992
Viking Line (Stockholm)	2	288 330	29 528	317 858	10 527	107	194	364 916
Silja Line (Stockholm)	3	108 428	9 660	118 088	3 516	29	46	133 362
Birka Line (Stockholm)	4	536 111	33 230	569 341	11 312	165	223	620 699
Anedin Line (Stockholm)	5	164 079	-	164 079	-	-	-	164 079
AW-Line (Norrtälje)	6	43 698	-	43 698	-	-	-	43 698
<i>Mariehamn-Finlande</i>	-	84 887	211 470	296 357	57 312	2 273	13 967	827 675
Viking Line (Naantali)	7	21 308	124 325	145 633	38 810	910	7 123	452 433
Viking Line (Turku)	8	40 137	57 325	97 462	12 154	898	6 665	288 358
Silja Line (Turku)	9	23 442	29 820	53 262	6 348	465	179	86 884
Sous-total Marieham	-	1 425 277	571 428	1 996 705	178 099	4 206	16 213	3 075 421
Eckerö Line (Eckerö-Grisselhamn)	10	131 091	257 152	388 243	90 585	1 023	965	780 113
Total Général Åland	-	1 556 368	828 580	2 384 948	268 684	5 229	17 178	3 855 534

tab. 1 - Structure du trafic des transbordeurs vers et depuis l'archipel d'Åland.

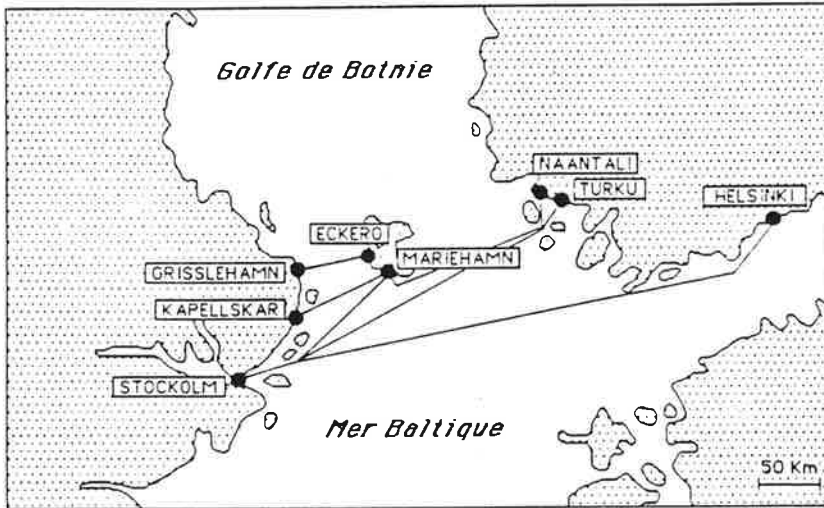


fig. 1 - Situation de l'archipel d'Åland par rapport aux principales lignes régulières finno-suédoises.

pour les passagers (87,5 %), pour les voitures (78,5 %) et pour les autocars (56,5 %), mais les véhicules commerciaux relèvent essentiellement du cabotage national (81,5 %) ; on observe donc une dichotomie tout à fait fondamentale entre, d'une part, les flux touristiques et, d'autre part, les échanges commerciaux.

Il convient d'introduire aussi une nuance en ce qui concerne les passagers, dont certains sont motorisés et d'autres pas. De façon à estimer le nombre des premiers, il a été tenu compte d'une moyenne de 2,5 usagers par voiture et de 30 voyageurs par autocar, ce qui donne 828 580 personnes, dont 74,5 % depuis et vers les ports suédois. Par soustraction, la fréquentation des passagers piétons peut alors être évaluée à 1 556 368 unités, dont 94,5 % suscités par l'avant-pays suédois. Dans la mesure où le nombre des passagers motorisés est, par construction, corrélé à celui des véhicules de tourisme, la structure de la demande sur les différentes lignes peut être appréciée en fonction des trois moyennes suivantes :

- 40,5 % pour les passagers-piétons ;
- 50,5 % pour les touristes motorisés et leurs véhicules ;
- 9,0 % pour le trafic commercial (limité ici aux seuls ferries, car le port de Mariehamn a par ailleurs un trafic de 171 195 t à bord d'autres navires, s'ajoutant aux 105 633 t en transroulage).

Le diagramme triangulaire de la figure 2 permet d'établir une typologie des lignes alandaises en fonction des particularités structurelles des trafics. Dans neuf cas sur dix, un type de demande domine :

- les passagers piétons dans le secteur I, correspondant aux services Stockholm-Mariehamn de la Viking Line, de la Silja Line, de la Birka Line et de l'Anedin Line, ainsi qu'à la liaison Norrtälje-Mariehamn de l'AW Line ;

- le trafic touristique motorisé dans le secteur II, réunissant les routes Kappelskär-Mariehamn de la Viking Line, Grisselhamn-Eckerö de l'Eckerö Line et Mariehamn-Turku de la Silja Line ;

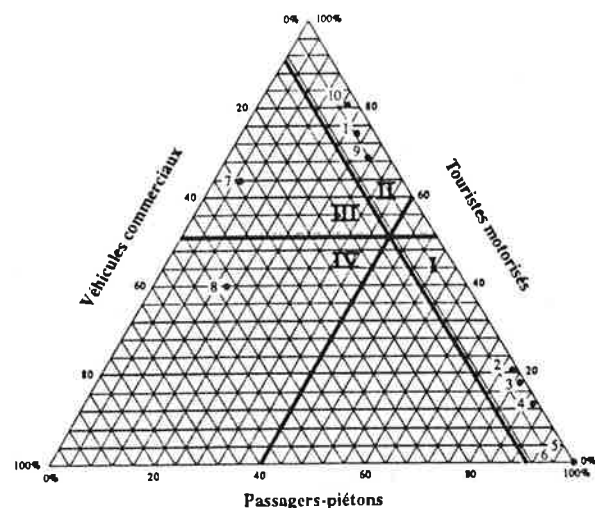


fig. 2 - Typologie des lignes régulières alandaises. Codification : cf. l'ordre du tableau 1.

- le trafic commercial dans le secteur IV, qui ne renferme que le service Turku-Mariehamn de la Silja Line.

Défini par la liaison Naantali-Mariehamn de la Viking Line, le secteur III correspond par contre à un type mixte, avec une sur-représentation des deux formes de demande motorisée.

SUPERFERRIES ET MINICROISIERES

Le nombre extrêmement élevé des passagers piétons relevés entre la Suède et l'archipel ne manquera pas de surprendre. En effet, la proportion des touristes motorisés issus de Suède et de Finlande continentale est, en gros, en rapport avec la proportion de ces deux types de clients dans la fréquentation touristique globale des îles, telle qu'elle peut être appréciée par les chiffres relatifs aux nuitées en hôtels, motels, pensions ou campings, qui font état de 55 % de Suédois et de 38 % de Finlandais, le solde revenant aux autres nationalités, dont les Norvégiens forment plus de la moitié du contingent. Pour retrouver un équilibre identique au niveau des passagers piétons, il faut exclure du calcul la clientèle de la Birka Line et de l'Anedin Line, essentiellement formée de minicroisiéristes de 24 heures qui, durant l'escale de Mariehamn, ne quittent le bord que pour une brève descente à terre. Il s'agit surtout d'habitants de la région métropolitaine de Stockholm, voire de villes parfois éloignées, pour qui Mariehamn est le port étranger le plus proche ; pour un coût modique et outre l'agrément du périple, ils peuvent ainsi bénéficier des larges franchises douanières liées au caractère international du voyage, alors que les Finlandais continentaux ne peuvent se prévaloir d'un privilège similaire, puisqu'il s'agirait dans leur cas d'un déplacement intérieur.

De façon à s'assurer une position dominante sur ce créneau, la Birka Line a engagé en 1986 un véritable paquebot taillé sur mesure, le Birka Princess, de 21 484 tjb, doté toutefois d'un petit pont-garage pour satisfaire à des besoins locaux. Une unité d'une taille encore supérieure (32 000 tjb) lui succédera bientôt, creusant ainsi encore davantage l'écart avec le petit Baltic Star (3 236 tjb) de l'Anedin Line concurrente. Depuis le printemps 1989, la Birka Line a cependant perdu près de 20 % de sa clientèle au profit de la Viking Line qui a déployé entre Stockholm et Mariehamn le nouveau ferry de croisières géant Athena, de quelque 40 012 tjb contre à peine 4 898 tjb pour son prédécesseur,

l'Apollo III qui avait accueilli plus de la moitié des passagers piétons acheminés en 1988 par ce consortium sur l'axe Stockholm-Mariehamn. Le récent rachat de l'Anedin Line par la Sally Line pourrait à son tour conduire à l'injection de sang nouveau sur ce faisceau très concurrentiel, non sans risques de surcapacité cependant.

Ainsi qu'il apparaît au tableau 2, l'Athena précité n'est qu'un des superferries de la Viking Line, qui engagera par ailleurs au printemps 1990 son jumeau, le Kalypto, sur la liaison régulière Stockholm-Mariehamn-Turku sur laquelle opère déjà une autre grosse unité, l'Amorella, donnée pour 34 384 tjb. Pour sa part, le consortium concurrent Silja Line déploie sur la même ligne deux bâtiments d'une «pointure» équivalente, les Svea et Wellamo, de 33 830 tjb chacun. Ces cinq navires ont en commun une forte capacité d'emport pour les passagers comme pour les véhicules, avec dans le premier cas une proportion élevée de places couchées de différents niveaux de confort. Par rapport à la génération précédente, encore représentée par les Diana II et Rosella du service Kappelskär-Mariehamn-Naantali de la Viking Line, ils se distinguent aussi par les vastes centres de conférences qui y sont installés, ce qui est également le cas à bord du Birka Princess évoqué plus haut.

Les centres de conférences des deux paires de ferries de croisières reliant Stockholm et Turku via l'archipel alandais ne correspondent pas à une forte demande concernant la desserte intermédiaire de Mariehamn, mais répondent plutôt à celle s'inscrivant dans le cadre d'allers-retours de 24 heures au départ de Stockholm ou de Turku. Comme indiqué au tableau 3, la desserte de Mariehamn ne vient qu'au second rang par rapport au trafic de bout en bout s'exerçant au travers de l'archipel. Dans le cas de la Silja Line, la proportion du trafic de bout en bout s'élevait à 91,5 %, avec un minimum de 85 % pour les passagers piétons et un maximum de 99,5 % pour les véhicules commerciaux; pour le service parallèle de la Viking Line, le chiffre moyen correspondant s'établissait à 71 %, mais il faudrait tenir compte, dans ce calcul, du biais introduit par l'affectation du prédécesseur de l'Athena à des minicroisières limitées à Mariehamn. De même, pour l'axe Kappelskär-Naantali de la Viking Line sur lequel la proportion du trafic de bout en bout s'abaissait à 60,5 %, il faudrait rectifier le calcul en excluant la clientèle des navettes Kappelskär-Mariehamn assurées par le petit Alandsfärjan déployé pour écrier les pointes du trafic touristique motorisé.

	Pavillon	Relation desservie	Année de construction	Jauge brute (1) / (2)	Total des passagers	Places couchées	Voitures
<i>Viking Line</i>							
Ålandsfärjan	Suédois	KAP-MAR	1972	4 048 / -	1 500	63	220
Diana II	Suédois	KAP-MAR-NAA	1979	11 537 / -	1 900	874	480
Rosella	Finlandais	KAP-MAR-NAA	1980	10 757 / -	1 700	746	555
Viking Sally (3)	Finlandais	STO-MAR-TUR	1980	15 567 / -	2 000	1 186	460
Kalypso (4)	Suédois	STO-MAR-TUR	1990	- / 40 012	2 200	2 090	550
Amorella	Finlandais	STO-MAR-TUR	1988	- / 34 384	2 200	2 112	640
Athens	Suédois	STO-MAR	1989	- / 40 012	2 200	2 090	90
<i>Silja Line</i>							
Svea	Suédois	STO-MAR-TUR	1985	- / 33 830	2 000	1 803	400
Wellamo	Finlandais	STO-MAR-TUR	1986	- / 33 810	2 000	1 803	400
<i>Birka Line</i>							
Birka Princess	Finlandais	STO-MAR	1986	- / 21 484	1 500	1 100	70
<i>Anedin Line</i>							
Baltic Star	Panaméen	STO-MAR	1953	3 236 / -	920	nd	-
<i>Eckerö Line</i>							
Eckero	Finlandais	GRI-ECK	1971	2 967 / -	1 000	-	180
Roslagen	Finlandais	GRI-ECK	1972	4 299 / -	1 200	328	225

tab. 2 - Caractéristiques comparées des transbordeurs desservant l'archipel d'Åland.

(1) Anciennes règles de jaugeage, (2) Nouvelles normes UMS, (3) Affrété jusqu'en avril 1990, (4) Livrable en avril 1990.

	Passagers piétons	Passagers motorisés	Total des passagers	Voitures	Autocars	Véhicules commerciaux	Unités de trafic
<i>Viking Line KAP-MAR-NAA</i>							
Kappelskär-Naantali	334 921	1 017 680	1 352 601	332 528	6 212	37 097	3 486 773
Desserte de Mariehamn	113 869	605 815	719 684	198 286	3 670	28 191	2 113 348
<i>Viking Line STO-MAR-TUR</i>							
Stockholm-Turku	221 052	411 865	632 917	134 242	2 542	8 906	1 373 425
Desserte de Mariehamn	918 821	399 852	1 318 673	95 561	5 365	39 182	2 538 207
Stockholm-Turku	547 250	302 103	849 353	66 937	4 492	32 323	1 808 481
Desserte de Mariehamn	371 571	97 749	469 320	28 624	873	6 859	729 726
<i>Silja Line STO-MAR-TUR</i>							
Stockholm-Turku	896 515	395 423	1 291 938	98 205	4 997	42 455	2 583 828
Desserte de Mariehamn	764 645	355 943	1 120 588	88 341	4 503	42 230	2 363 582
Stockholm-Turku	131 870	39 480	171 350	9 864	494	225	220 246
STOCKHOLM-HELSINKI							
Viking Line	922 729	179 613	1 102 342	42 013	2 486	31 293	1 921 114
Silja Line	700 548	151 619	852 167	42 132	1 543	35 583	1 747 785

tab. 3 - Structure des trafics directs et via Mariehamn de la Viking Line et de la Silja Line en 1988.

Quoique les chiffres de fréquentation des ports de Mariehamn et, subsidiairement, d'Eckerö soient des plus impressionnants en regard de la population insulaire, l'archipel est donc avant tout un espace de navigation traversé, dont les paysages marins constituent un puissant facteur d'attraction auprès de la clientèle effectuant des passages entre les deux ports terminaux. Fait peu connu, le faisceau dédoublé Stockholm/Kappelskär-Turku/Naantali connaît un trafic direct supérieur à celui relevé sur l'axe Stockholm-Helsinki, avec un total, Viking Line et Silja Line confondues, de 6 285 411 UT contre 3 668 899 UT. Pour les seuls passagers piétons, la route unissant les deux capitales affiche cependant des résultats supérieurs, avec 1 623 277 usagers contre 1 425 764, mais il s'agit dans ce cas d'un type différent de demande, correspondant à des minicroisières de 36 heures durant lesquelles la navigation diurne est limitée et n'a de véritable attrait paysager que dans l'archipel de Stockholm.

Depuis l'été 1989, une formule identique est proposée par la Viking Line entre Stockholm et Naantali à bord du nouvel Isabella, unité jumelle de l'Amorella précité, qui effectue des allers-retours en 24 ou 36 heures. Il s'agit cette fois d'un service court-circuitant totalement Mariehamn et les responsables touristiques insulaires y ont trouvé quelque matière à s'inquiéter dans la mesure où cette stratégie opérationnelle pourrait faire tache d'huile et aboutir à une ségrégation généralisée des deux types de trafic. Il faut toutefois convenir que cette évolution a été précipitée par l'impossibilité de faire escaler l'Isabella à Kappelskär, ainsi que la Viking Line le prévoyait initialement, en raison du refus de l'autorité portuaire locale d'effectuer les travaux d'amélioration de l'accessibilité nautique requise pour accueillir les transbordeurs de cette nouvelle génération. Une nouvelle contrainte s'est ainsi ajoutée à celle qu'imposaient déjà la sinuosité de certains chenaux dans l'archipel et le franchissement du seuil d'Askörändan, limitant l'enfoncement des ferries à 6 m. Pour remplacer le Diana II et le Rosella, les partenaires de la Viking Line, qui tiennent beaucoup à leur tête de pont avancée de Kappelskär, vont donc devoir se doter d'une paire de nouvelles unités d'une capacité en rapport avec les possibilités d'accueil de ce port, qui s'inscrivent en retrait de celles des ports de Mariehamn et de Naantali.

DES COEFFICIENTS DE POINTE CONTRASTES

Comme tous les services de transbordeurs, ceux de la Baltique septentrionale sont affectés d'impor-

tantes pointes de trafic. Ainsi qu'il apparaît à la figure 3, juillet est le mois le plus chargé de l'année et janvier est le mois le plus calme, qu'il s'agisse des relations Stockholm-Mariehamn-Turku et Kappelskär-Mariehamn-Naantali de la Viking Line, de la liaison Stockholm-Mariehamn-Turku de la Silja Line ou de la ligne Stockholm-Mariehamn de la Birka Line. Exprimant le rapport entre les extrêmes de trafic, les coefficients de pointe respectifs s'établissent à 3,1, 2,4 et 2,1. C'est pour écrêter la pointe estivale que la Viking Line, qui est la plus affectée par ce phénomène, engage alors, comme indiqué plus haut, du tonnage supplémentaire entre Kappelskär et Mariehamn, à raison de deux rotations quotidiennes de l'Alandsfärjan qui n'est autre que l'ex car-ferry Tiger du service Boulogne-Douvres des P & O Ferries.

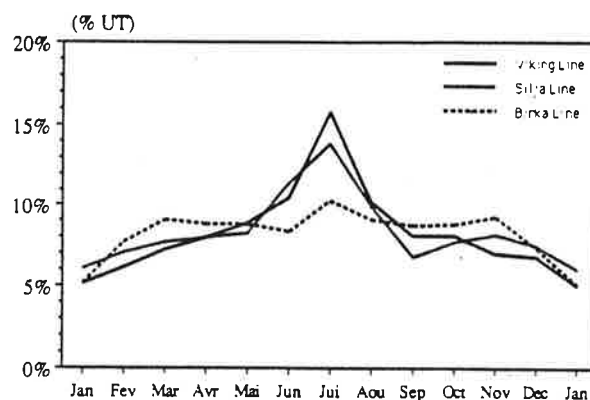


fig. 3 - Structure mensuelle du trafic des trois principaux opérateurs réguliers sur le faisceau central.

Il convient toutefois de distinguer entre les différentes formes de demande de transport, le trafic des véhicules commerciaux présentant un fléchissement estival prononcé, au moment même où l'espace va jusqu'à faire défaut pour les véhicules de tourisme dans les ponts-garages des transbordeurs. L'exemple du faisceau des deux lignes précitées de la Viking Line, présenté à la figure 4, met ainsi en évidence des coefficients de pointe de 3,6 pour les passagers-piétons et de 4,8 pour le trafic touristique motorisé, mais d'à peine 1,8 pour le fret roulant. Une observation identique vaut pour le service Stockholm-Mariehamn-Turku de la Silja Line, mais avec des dosages différents pour le trafic touristique, ainsi qu'en attestent les coefficients respectifs de 1,7, 7,1 et 2,1. La faible valeur du premier de ces taux met bien en évidence les excellents taux de remplissage du Svea et du Wella-mo en basse et moyenne saisons, grâce notam-

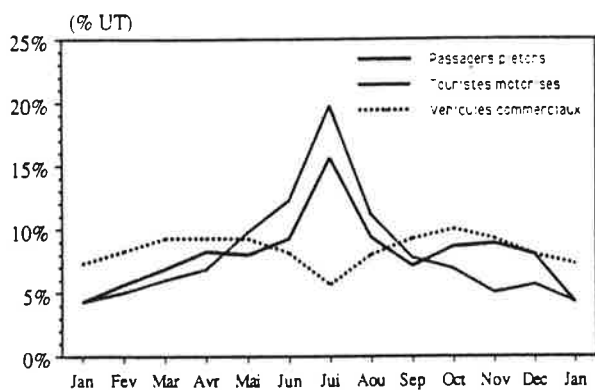


fig. 4 - Structure mensuelle du trafic des lignes Turku-Mariehamn - Stockholm et Naantali - Mariehamn - Kappelskär de la Viking Line.

ment à la clientèle des participants aux conférences de bord qui échappait alors encore largement à la Viking Line ; depuis lors, celle-ci a reçu du sang nouveau, suscitant une forte fréquentation supplémentaire, à la fois induite et acquise au détriment de ses concurrents.

PHENOMENE UNIQUE OU EXEMPLE TRANSPOSABLE ?

En conclusion, il convient d'insister sur le caractère exceptionnel de l'activité des ferries en Baltique septentrionale en général et tout spécialement au niveau de l'archipel d'Aland, qui est à la fois une destination et un espace de navigation fréquenté pour sa valeur paysagère, sans compter ici l'effet amplificateur des possibilités d'achat d'articles en franchise et des délassements à bord, y compris la surconsommation de boissons alcoolisées, dont il ne faut toutefois pas exagérer l'ampleur. D'une manière générale, on observe une évolution de l'offre vers un niveau qualitatif supérieur, ce dont témoignent notamment les parties hôtelières des navires, à bord desquels sont prévus de moins en moins de couchettes et de plus en plus de suites, de sorte qu'un transbordeur ne se distingue plus sur ce point d'un navire de croisières classique.

En égard à sa position géographique particulière, Mariehamn continuera très certainement à susciter un important trafic depuis et vers la Suède ou la Finlande continentale, en rapport les besoins de déplacement des insulaires, avec le tourisme dans l'archipel et avec les courtes croisières depuis Stockholm. En ce qui concerne ce dernier cré-

neau, la concurrence interne opposant la Birka Line et la Viking Line ne doit cependant pas masquer la menace externe que font peser d'autres formules, de 24 ou de 36 heures, reliant directement les rivages suédois et finlandais. Il faut y ajouter la spectaculaire ouverture des républiques baltes sur l'Occident, qui pourrait bouleverser complètement la géographie des flux en Baltique septentrionale.

UNE GUIRLANDE INSULAIRE, POINT D'APPUI POUR UNE ROUTE MARITIME : LA NORD VEI

Jacques GUILLAUME

URA 904 CNRS, Centre de Géographie Humaine et Sociale, Université de Poitiers (France)

RESUME

En général, on se représente les îles sublittorales sous le signe de la marginalité. Néanmoins, dans des conditions très particulières de «saturation» du front de côte principal par un complexe insulaire d'avant-côte, il se peut que l'équilibre ait basculé aux dépens du continent. Dès lors, peut s'organiser un ensemble territorial épousant la configuration de la guirlande insulaire, dans un schéma fréquemment «anisotropique». La Norvège en est un exemple parfait. Organisé autour d'une route maritime reliant des points puis des pôles insulaires les uns aux autres, le pays doit sa disposition territoriale - ainsi qu'une bonne partie de sa projection océanique - au foisonnement de la vie insulaire. Toutefois, l'émiettement des collectivités insulaires, l'étroitesse de leurs appuis économiques ont gêné leur développement. Beaucoup d'îles ont alors basculé dans la marginalité quand s'affirmèrent des modes de vie et de production nettement plus continentalisés et banalisés.

MOTS-CLES : circulation maritime - espace insulaire - ports - Norvège

ABSTRACT

As a general rule, we conceive the subcoastal islands as remote areas, in comparison with the surfaces belonging to the mainland. However, in special conditions of insular «saturation» in front of the main coast, the balance may topple over for the benefit of islands. Then, the territory gets settled according to the disposition of the archipelago, in an «anisotropic» sketch. Norway is a perfect example of this fact. Organized around a sea-way connecting places and poles, the state owes its territorial frame - and also a part of its oceanic projection - to the richness of its insular life. Nevertheless, the littleness of the collectivities, the human implantation on no-diversified activities, have prevented the economic development. So, many islands become marginal in a country where the economy is more and more continental and common.

KEY-WORDS : sea transport - insular space - ports - Norway

L'idée première qui s'impose à l'esprit lorsqu'on réfléchit sur les îles serait d'y retrouver des milieux fermés, propices à toutes les évolutions endémiques ou régressives. Cette idée s'était d'ailleurs glissée dans les premiers pas de la géographie humaine puisque Jean Brunhes, la considérant comme un fait acquis, cherchait à l'étendre aux espaces terrestres, où d'oasis en vals de montagne, il se plaisait à identifier des «îles de terre» dont l'unité, l'homogénéité par rapport à leur environnement extérieur, ne souffraient, selon lui, aucune contestation (FEBVRE, 1922, p. 222). L'affirmation mérite pourtant d'être nuancée car nous savons bien qu'il existe de multiples exemples d'îles qui furent au contraire des lieux idéaux d'ouverture au monde, des points d'appui pour l'épanouissement d'une vie de relation de grande ampleur. A cet égard, la guirlande insulaire norvégienne nous paraît très significative. Ses charges d'humanisation ne peuvent en effet résulter que de la densité des relations qui l'ont animée. Mieux, ces relations ont progressivement façonné un territoire autour d'une route maritime, devenue Nord Vei, devenue Etat, devenue Norvège, de sorte que le chapelet insulaire disposé sur la trajectoire de cet axe fit office de zone centrale par rapport à la

masse continentale, longtemps confinée dans une position périphérique. De fait, nous serions donc en face d'un véritable espace anisotropique, unidirectionnel, dont l'étirement latitudinal s'accorde avec son organisation fonctionnelle (DAUPHINE, 1979), même si le support maritime initial est aujourd'hui largement débordé par des modes de circulation plus conventionnels.

LES BASES DE FONCTIONNEMENT D'UNE GUIRLANDE INSULAIRE

Pour que se développe ce type de construction territoriale, trois conditions méritent d'être remplies. Naturellement, il faut que la forme préexiste à la fonction, qu'il y ait une saturation suffisante du littoral par des îles derrière lesquelles puisse s'élaborer une route de cabotage (*Indreleia*) dans des eaux suffisamment abritées. Sur les îles, doit pouvoir s'enraciner un peuplement continu, attiré par des ressources abondantes. Des agents d'animation enfin, de réalisation des potentiels doivent être en mesure d'intégrer l'espace archipélagique dans un projet général de mise en valeur, en lui conférant une certaine stabilité.

La complexité du littoral norvégien est bien connue. Environ 150 000 îles ou îlots composent l'essentiel de l'avant-côte, depuis les simples cailloux découvrants du *skjaergaard* jusqu'à la plus grande des îles, Hinnøy, dans l'archipel des Vesteraalen, avec une surface de près de 2 200 km². Au total, les îles couvrent dans ce pays plus de 22 000 km², soit 6,9 % du territoire, en particulier sur les côtes occidentale et septentrionale, depuis le Boknafjord au sud jusqu'à l'île de Magerøy au nord, du 59° au 71° N. (fig. 1). De toutes les provinces norvégiennes (*fylke*) ce sont le Nordland (19,3 %) et le Troms (22 %) qui ont le pourcentage le plus élevé de surface insulaire par rapport à la totalité de leur territoire. Il est vrai que Nordland et Troms recou-

vrent non seulement une grande extension des jardins d'écueils au large du Helgeland mais aussi les archipels des Vesteraalen et Lofoten qui font à eux deux près du quart de la surface insulaire du pays. De plus, à cette extension des masses s'ajoute une articulation remarquable du trait de côte puisque 60 % des 57 000 km de la côte norvégienne correspondent au littoral de ses îles. Autrement dit, sans vouloir forcer la réalité, c'est-à-dire donner à la forme physique des prédispositions qu'elle n'a pas, on ne peut s'empêcher de constater que les ouvertures de la guirlande insulaire furent autant d'obstacles au bon fonctionnement d'*Indreleia* et de fait, autant de frontières ou coupures imposées à la structure générale du pays.

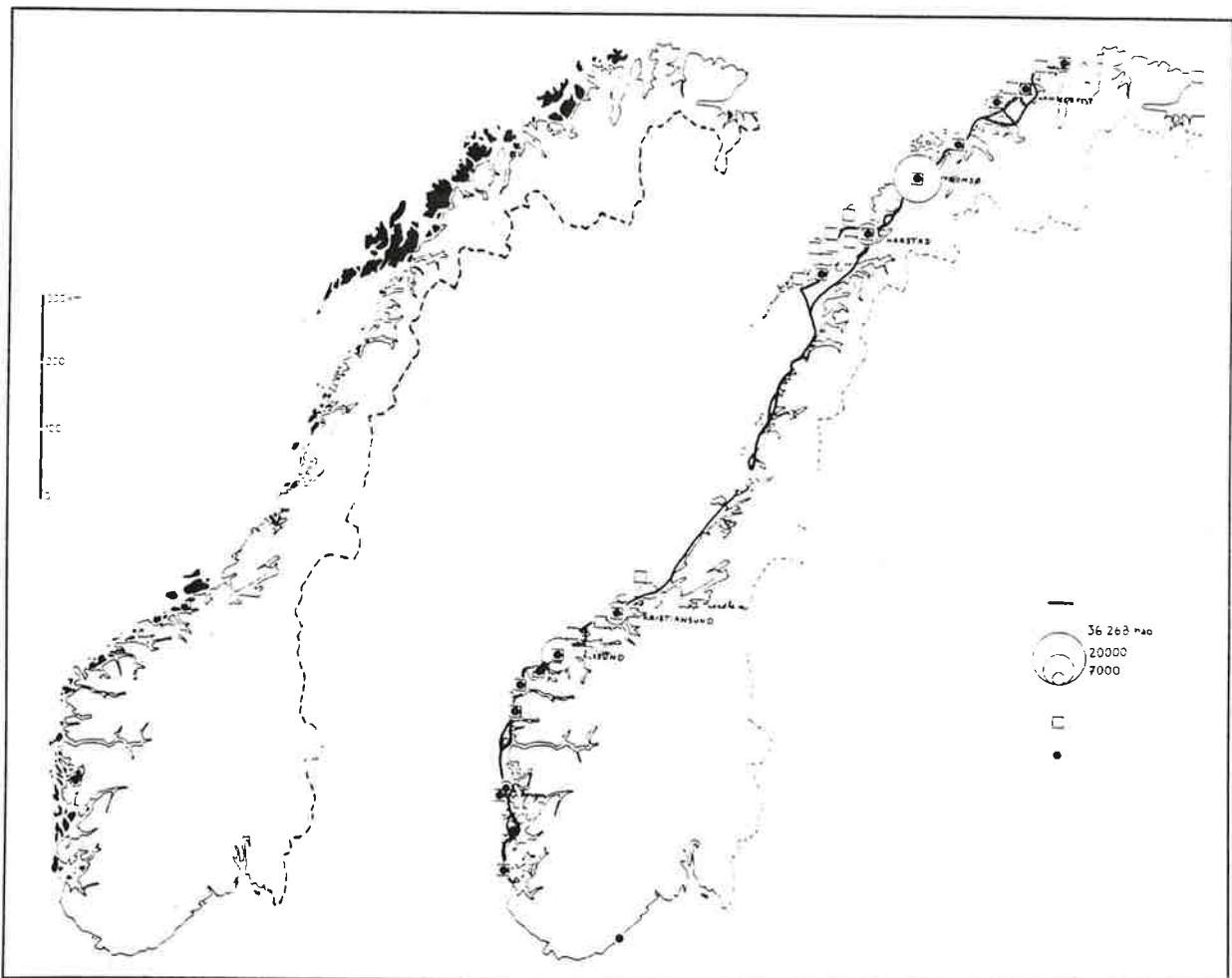


fig. 1 - La guirlande insulaire de la côte norvégienne.

fig. 2 - Les points d'appui insulaires du cabotage intérieur.
 1 : route maritime intérieure. 2 : principales agglomérations insulaires (plus de 7 000 h. en 1980). 3 : principales communes insulaires pour le débarquement du poisson (plus de 10 000 t. en 1980). 4 : principales communes insulaires pour le commerce extérieur par voie maritime (plus de 10 000 t. en 1980).

Type de commune	Nombre	Superficie (en milliers de km ²)	Population (en milliers)	Densité
Communes "insulares"	85	25	493	20
Communes du littoral extérieur	85	48	991	21
Communes du littoral intérieur	127	100	1 633	16
Communes continentales	157	151	974	6,5
TOTAL	454	324	4 091	13

tab. 1 - Classement des communes norvégiennes selon leur position géographique en 1980.
Source : N.O.S., Folke og Boligtelling.

Mais ce guide physique eût été peu de choses sans la générosité de son peuplement. Le chevauchement des communes sur les îles et le continent rend malaisé l'examen des populations strictement insulaires lorsqu'on ne dispose que des données des recensements à l'échelle communale (Statistik Sentralbyrå, 2). En ne retenant que les communes dont le chef-lieu se trouve effectivement sur une île, nous pouvons cependant approcher la réalité du peuplement insulaire norvégien. Certes, la méthode est assez grossière puisqu'elle incorpore dans les 85 communes concernées en 1980, des communes presque péninsulaires (Flora ou Ålesund par exemple), d'autres qui disposent de vastes surfaces continentales (comme Fosnes dans le Nord Trøndelag), d'autres enfin dont l'importance démographique ne résulte que du débordement des populations des villes du continent (comme Askøy devant Bergen). À l'inverse, de nombreuses communes continentales du littoral extérieurs s'étendent sur des îles dont les populations échappent de ce fait à notre dénombrement. Toutefois, les 85 communes « insulaires » retenues avaient une surface à peu près équivalente à la surface réelle des îles norvégiennes (24 900 km²). Elles rassemblaient près de 500 000 habitants, soit plus de 12 % de toute la population norvégienne (tab. 1), offrant donc des densités nettement plus élevées que pour l'ensemble du pays. La moitié de la population insulaire résidait dans l'ouest, participant du même coup au quart du peuplement du Vestland. Le Nord-Norge disposait seulement de 40 % des insulaires mais de tels effectifs pesaient beaucoup plus lourdement sur la population des provinces septentrionales (40 % environ). De plus, même si quatre personnes sur dix résidaient encore en dehors des agglomérations dans les îles (contre trois sur dix pour l'ensemble du pays), de nombreuses villes s'égrenaient tout le long du cheminement insulaire : Tromsø, Ålesund, Kristiansund, Harstad ou Hammerfest, pour ne citer que les plus connues (fig. 2).

Cette accumulation d'exceptionnelles densités révèle à l'évidence la présence d'activités économiques très dépendantes du contact avec l'avant-côte. C'est en effet aux pêcheries que nous devons l'essentiel du peuplement insulaire. Les pêches se caractérisaient autrefois par une forte mobilisation des hommes (jusqu'à 124 600 personnes en 1938, dont il est vrai 30 % seulement en occupation unique : Statistik Sentralbyrå, 3), par une pulvérisation des moyens de production et une grande dispersion des points de débarquement. Le rythme saisonnier des prélèvements sur les espèces majeures qu'on pouvait rencontrer temporairement sur ces côtes (hareng d'hiver du Vestland, puisé sur le stock atlanto-norvégien, morue *skrei* des Lofoten) entravait la diffusion des progrès techniques et permettait de s'accommoder d'un retour à la vie agricole, voire d'une conversion temporaire à d'autres métiers maritimes (marins de commerce notamment). Les îles, au contact immédiat des zones de pêche, étaient donc les bases idéales de l'exploitation des ressources halieutiques. D'ailleurs, plus de 60 % des débarquements étaient encore dirigés en 1980 vers des communes insulaires. C'est parmi elles qu'on rencontrait le plus grand nombre de *fiskerikommuner*, caractérisées par leur grande sensibilité structurelle aux métiers des pêcheries. En écho à ces dépendances maritimes, plus du quart des marins de la flotte marchande résidait également dans ces communes insulaires. De même ce fut par les îles, par l'extension des pêcheries vers les eaux septentrionales que les *nordmenn* colonisèrent progressivement le Grand Nord, imposant leur souveraineté aux *kveener* (finnois) et *samer* (lapons) parce qu'ils étaient les seuls à jalonner l'avant-côte d'installations d'où pouvait facilement s'échanger le poisson avec des produits alimentaires et matériels de toutes sortes. D'où l'étirement exceptionnel du pays, organisé autour d'une route maritime, figée par des frontières continentales définitivement stabilisées en 1751 avec la Suède et en 1826 avec la Russie (LLOYD, 1956).

Car la stabilisation de ce cheminement côtier ne pouvait se concevoir que par le biais d'une véritable économie marchande. A cet égard, jusqu'à la fin du XVIIIème, la route maritime ne fut qu'un axe de rabattement des produits sur quelques places privilégiées du sud, Trondheim et surtout Bergen. La présence dans cette dernière d'une forte colonie étrangère depuis le XIIIème siècle puis les facilités accordées à la bourgeoisie locale à partir du XVIème siècle firent de Bergen une véritable plaque tournante par laquelle passait par obligation, puis par nécessité l'essentiel des produits puisés dans les îles. Ainsi, une longue route de cabotage permettait aux pêcheurs du Vestland et du Nord de vendre leurs poissons séchés et salés et de ramener de l'aventure produits alimentaires, alcools, sels et cordages. La convergence de ces flottilles qui retrouvaient à Bergen leurs fournisseurs et leurs créanciers permit d'assurer la suprématie de la ville. Elle exportait encore les deux-tiers du poisson norvégien au début du XIXème siècle et demeurait à la même date deux fois plus importante qu'Oslo sur le plan démographique. En un sens, l'immense étirement littoral et insulaire fut d'abord la traduction, non d'une anisotropie fonctionnelle mais plutôt d'une extension d'un arrière-pays marin totalement démesuré.

Puis le système s'est compliqué au XIXème siècle. De nouveaux centres urbains reçurent leurs privilèges commerciaux (Kristiansund dès 1742, Vardø, Hammerfest, Tromsø à la fin du XVIIIème siècle, Bodø au début du XIXème...). Naturellement, «la région dont chacune de ces villes est le centre et l'expression, c'est du côté de la mer qu'il faut la chercher...» (ALLEFRESDE, 1960, p. 301). Ce sont donc des villes insulaires ou péninsulaires, dont la fonction fut d'assurer des exportations directes aux dépens des grandes villes du sud. Certes, le mouvement fut lent à se dessiner, ne serait-ce que par la position dominante de la bourgeoisie marchande sur la propriété des établissements de pêche (*fiskevaer*). Toutefois, Bergen n'assurait déjà plus que la moitié des exportations des pêcheries norvégiennes au début des années 1870, puis le tiers dans les années 1885-1900 et même moins du quart en 1914. Ainsi peut-on s'expliquer le ralentissement de la croissance démographique de Bergen au XIXème siècle - dépassée sur ce point par Oslo dès 1840 - au moment où progressaient rapidement de nouveaux centres urbains. Mais, ces nouveaux pôles n'ont pas contesté l'existence de l'axe maritime sur lequel ils étaient disposés. Les relations interurbaines, les liaisons desservant les arrière-pays insulaires ou continentaux (HJELLE, 1966) ont au contraire épaissi les flux de la route maritime. De même, les anciens pôles initiateurs (Ber-

gen notamment) ont tenté de réagir à leur relative marginalisation en injectant dans le système des innovations décisives dont ils étaient les seuls - du moins au départ - à détenir le contrôle. Tel fut le cas du *steamer* au XIXème siècle et des lignes régulières qui lui furent associées, en particulier l'Express côtier (*Hurtigrute*) dont l'initiative revint - certes à un armateur des Vesteraalen - mais dont le point de départ fut tout de suite Trondheim en 1893 puis Bergen dès 1914. Ainsi, ce service, quotidien depuis 1936, a joué «un rôle irremplaçable dans la vie des collectivités locales dispersées le long du littoral par sa régularité, sa précision et sa continuité» (PINARD, 1979, p. 20-24), desservant une bonne trentaine d'escales, dont une dizaine d'escales insulaires. Plus largement, l'engagement de la bourgeoisie de Bergen dans l'armement moderne a redonné sa vocation maritime au vieux comptoir. Les grands capitaines d'armement se substituèrent simplement à la bourgeoisie marchande traditionnelle. Dès lors, put se développer un véritable espace anisotropique, dynamisé par des pôles dominants et innovants mais relayés par des pôles secondaires, disposés en série sur l'axe initial et rayonnant sur des sous-ensembles régionaux polarisés.

LES ILES ET L'EVOLUTION DE L'AXE MARITIME

Pendant longtemps, la route maritime conserva sa prééminence. Il est vrai que les réseaux terrestres sont restés très insuffisants, du moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. En effet, si on prend une carte de la Norvège en 1936, la question des communications, dans le Nord en particulier, se posait en termes extrêmement simples. Il y avait la mer, rien que la mer. La route s'arrêtait à Mosjøen et ne franchissait pas le Saltfjell. Au-delà, quelques tronçons de routes : un réseau embryonnaire dans le Troms, entre Narvik et Lyngen, mais qui ne desservait même pas Tromsø, toujours isolée sur son île ; une piste Hammerfest-Karasjok ; une route le long du Varangerfjord, entre Vardø et la rivière Tana mais délaissant Kirkenes (BERNARD, 1960, p. 318). Quant au réseau ferroviaire, il ne dépassait pas Namsos, à la seule exception de l'*Osofbane*, partie norvégienne de la ligne minière débouchant sur Narvik. Plus au sud, le réseau souffrait de multiples lacunes. Le manque de ligne littorale en particulier était caractéristique. De Stavanger à Trondheim, il avait été impossible d'établir une voie ferrée malgré la densité du peuplement. Le chemin de fer n'atteignait que fort difficilement ce littoral à Bergen et Åndalsnes, «assurant à travers le *fjell* l'indispensable liaison

avec la capitale, en rompant l'isolement continental des pays de la mer» (GARREAU, 1967, p. 589). Quant au projet de *Nordlandsbane*, désenclavant le nord du pays, il fallut attendre l'après guerre pour qu'il débouchât sur un début de réalisation. Le chemin de fer s'est frayé un chemin jusqu'à Bodø en 1961. Il ne semble pas d'ailleurs qu'on le poursuive plus au nord, laissant ainsi le port de Narvik à l'écart du reste du réseau national.

Ainsi s'explique-t-on le poids écrasant de la mer dans le système de transport intérieur au sortir de la Seconde Guerre mondiale (65,5 % des tonnes kilomètres et 10 % des passagers kilomètres en 1946). A cela, s'ajoutait la place quasi-exclusive de la mer dans le convoiage du commerce extérieur norvégien. L'effort de transport maritime s'est ensuite considérablement développé. Il fut multiplié par six en tonnes et par 3,5 en tonnes kilomètres entre 1946 et 1980.

Malgré une croissance plus rapide de son rôle exprimé en tonnes, la mer détenait toujours une place éminente pour les transports sur longue distance (21,5 % du tonnage marchandises et 57,5 % du tonnage kilométrique en 1980). Elle récupérait en 1975 à peine 2 % des marchandises sur moins de 30 km, mais 40 % entre 30 et 150 km, voire 75 % sur plus de 400 km. La mer se nourrissait donc de la longueur des mouvements qu'elle avait, en son temps, largement contribué à créer. Ajoutons qu'en 1980, près de neuf tonnes sur dix des échanges extérieurs continuaient à emprunter la voie maritime (conduites du plateau continental exclues : Statistik Sentralbyraa, 4). Nous voyons dans cette économie du mouvement de nombreux avantages pour le domaine insulaire. Il ne se démarquait pas en effet de la masse continentale par sa dépendance maritime. Du reste, dix-sept des cinquante-neuf ports à la tête d'un district portuaire en Norvège (*havnedistrikt*) sont des ports insulaires et ils participaient à 16 % du trafic des divers des *havnedistrikt* en 1985.

Pourtant, de nombreuses îles ont aujourd'hui basculé dans les domaines périphériques de l'espace norvégien. Double marginalisation en vérité. L'une tient au caractère même du tissu productif insulaire. La grande dépendance envers les pêcheries l'a enraciné sur un secteur dont le poids s'est très sensiblement allégé dans l'économie norvégienne (moins de 1 % du PNB en 1985). De plus, il a subi de profondes transformations, traduites par une destructuration des genres de vie traditionnels (il n'y avait plus que 35 100 pêcheurs en 1975), une spécialisation des professionnels (48 % des pêcheurs n'avaient pas d'autre activité en

1975, contre moins de 30 % en 1938), une modernisation corrélative des outils de production, ainsi qu'une surexploitation de certaines espèces de base (hareng notamment), provoquant une profonde mutation des complexes biogéographiques de pêche (CARRE, 1982). Malgré l'allongement des circuits de transformation et de commercialisation et un meilleur encadrement de la profession, entraînant tout à la fois une plus grande complexité des rouages économiques de la filière et une meilleure protection contre les effets perturbateurs du libre marché, beaucoup d'îles en ressortent plus fragiles et ne trouvent d'issue à leur maigre diversification que l'émigration de leurs actifs (HANSEN, 1985).

L'autre tendance se nourrit de la perception globale des espaces insulaires dans un pays où la production, les modes de vie, les moyens de circulation s'identifient de plus en plus aux caractères universels qu'on peut rencontrer dans n'importe quel Etat de même niveau de développement. Les réseaux de circulation furent en effet largement modifiés depuis la guerre sous la pression de la circulation automobile et l'essor du transport aérien. L'une comme l'autre ont élagué de nombreuses fonctions qui étaient autrefois assumées par les transports maritimes : circulation des hommes, déplacements des marchandises sur courte distance, diffusion des marchandises diverses. Ainsi, l'*Hurtigrute*, pourtant figure emblématique de la *Nord Vei* (BENT, 1987; JOHNSON, 1978) recule rapidement dans ses fonctions long-courrières, au profit des avions à atterrissage court qui desservent les aéroports de l'avant-côte (Transport Ökonomisk Institutt, 1981). Il est même question qu'il disparaisse à terme, du moins sous sa forme actuelle. Or, cette évolution inéluctable du système de transport intérieur pèse lourdement sur les îles, dans la mesure où elles sont les moins adaptées aux modes de circulation les plus banals. D'où le recours systématique à des liens fixes considérés comme la seule garantie d'accessibilité aux pôles ou de rayonnement des pôles insulaires sur leur environnement. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule grande ville insulaire qui ne soit pas reliée au continent : Kristiansund. De grands travaux s'emploient à combler ce handicap pour le début des années quatre-vingt-dix. De fait, les véritables communes insulaires, celles qui ne disposent d'aucun lien fixe, ne sont plus qu'une quarantaine et ne pèsent plus guère sur le plan démographique - moins de 4 % de la population norvégienne.

Au total, la contestation de la route maritime ne remet pas en cause la validité de l'espace anisotrope qui s'était constitué en Norvège depuis les

premières incursions vikings dans le Grand Nord. Au même titre qu'une grande vallée dont l'organisation initiale s'était d'abord structurée autour de son fleuve pour ensuite le délaissier pour des faisceaux multiples de circulation, la Norvège s'est d'abord constituée autour d'une voie maritime dont les guides de protection et les points d'appui furent une guirlande insulaire d'une grande complexité. Puis de nouvelles voies, banales mais efficaces, se mirent en place. Les pôles urbains y trouvèrent les moyens de mieux équilibrer leur rayonnement local et les périphéries de se rapprocher de leurs régions-coeurs. Mais pour les îles d'avant-côte, la banalité des modes de circulation les a réintroduites dans la banalité universelle de leur condition, celle d'une marge d'un continent.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEGRES M. 1960 - Villes arctiques de la Norvège. *Revue de Géographie de Lyon*, p. 295-316
- ALLEGRES M. 1962 - Données nouvelles sur les villes arctiques norvégiennes. *Revue de Géographie de Lyon*, p. 75-103
- BARBE M. 1966 - La pêche aux îles Lofoten. *Revue de Géographie de Lyon*, p. 29-60
- BENT M. 1987 - *Coastal Express : the ferry to the top of the world*. Conway Ed., Londres, 233 p.
- BERNARD C. 1960 - Problèmes de communication en Norvège du Nord. *Revue de Géographie de Lyon*, p. 317-333
- BJÖRNLAND D. 1977 - *Innenlands samferdsel i Norge siden 1800*. t. 1, 1800-1850, Grondahl Ed., Oslo, 140 p.
- BRÆKHUS K.J. 1977 - Fiske og fangst. In Gjessing ed.: *Norges Geografi*, Oslo, Universitetsforlaget, 439 p.
- CARRE F. 1982 - Les pêches maritimes dans l'Atlantique du Nord-Est. *Annales de Géographie*, p. 273-304
- CARRE F. 1987 - Les pêches en mer de Norvège. Colloque l'Europe du Nord et la Mer, Paris VII, *Cahiers du C.I.R.E.N.*, n° 4, p. 39-66
- CRUICKSHANK A.B. 1985 - The Lofoten spawning cod fishery. *Norois*, n° 127, p. 413-428
- DAUPHINE A. 1979 - *Espace, Région et Système*. Ed. Economica, 167 p.
- FEBVRE L. 1922 (édition 1970) - *La Terre et l'évolution humaine*. Ed. Albin Michel, Paris, 444 p.
- FJÆRO. 1983 - Kystlandskap i forandring. *Norsk Geografisk Tidsskrift*, t. 37, n° 1, p. 33-54
- GARREAU J. 1967 - Les chemins de fer en Norvège. *Norois*, n° 56, p. 585-600
- GARREAU J. 1971 - Les ports norvégiens. *Norois*, n° 71, p. 491-506
- GRUDE N., ØUREN T. 1981 - Kart over gods i norsk kystfart. Ad Novas, *Norwegian geographical studies*, n° 16, Universitetsforlaget, 16 p., 1 carte hors texte
- HANSEN J. C. 1985 - Regional disparities in present day. *Norsk Geografisk Tidsskrift*, t. 39, p. 109-124
- HJELLE A. 1965-1966 - Ålesund omland, et forsok paa aa avgrense byensomland ved trafikk Ceriterier. *Norsk Geografisk Tidsskrift*, p. 106-124
- JOHNSON P.E. 1978 - *Hurtigruta*. Cappelen Forlag Ed., Oslo, 121 p.
- JONES M. 1984 - Landskap i forandring. In Gjessing, Myklebost & Solerød ed., Oslo, Norge, 5 vol.
- LLOYD T. 1956 - The Norwegian-Soviet Boundary. *Norsk Geografisk Tidsskrift*, p. 187-242
- N.O.U. 1977 - *Norsk Samferdselsplan*. n° 30A, Oslo, Universitetsforlaget, 530 p.
- PINARD J. 1976 - Les industries dérivées de la pêche en Norvège. *Norois*, n° 90, p. 177-198
- PINARD J. 1979 - L'Express côtier, moyen de transport régional et de croisière touristique. *Norois*, n° 101, p. 5-28
- STATISTIK SENTRALBYRÅ, Oslo, N.O.S.
1 - *Fiskeristatistikk*, annuel ; 2 - *Folke og Boligtelling*, 1980 ; 3 - *Historisk Statistikk*, décennal ; 4 - *Samferdselsstatistikk*, annuel ; 5 - *Sjøfart*, annuel ; 6 - *Statistik Årbok*, annuel
- TRANSPORT ØKONOMISK INSTITUTT 1981-
Transport i vaart aarhundre, 2 vol., Oslo, 148 p. et 164 p.

TRANSPORTS MARITIMES ET ESPACES INSULAIRES EN EUROPE

Jacques MARCADON

URA 904 CNRS, Institut de Géographie, Université de Nantes (France)

RESUME

Les transports maritimes entre les îles et le continent relèvent de la politique européenne en matière de cabotage où tout reste à faire. Ils sont une nécessité permanente en dépit de la structure déséquilibrée des flux de marchandises. Grâce à ces liaisons, les îles peuvent développer une activité touristique. La fin du monopole du pavillon national dans les années à venir entraînera des changements notables sur ces liaisons.

MOTS-CLES : îles européennes - marché unique européen - continuité territoriale - armements maritimes - flux de passagers et de marchandises - cabotage européen

ABSTRACT

The maritime transport between islands and the continent is part of the European policy dealing with coasting trade which is still at its beginning. The maritime transport is a continuous necessity in spite of the unbalanced structure of trade flows. Thanks to these maritime links, islands can develop tourism. The end of the monopoly of the national flag in the next future will involve important changes.

KEY-WORDS : European islands - European single market - territorial continuity - maritime carriers - passengers and cargo flows - European coastal traffic

La politique européenne des transports maritimes desservant les îles n'en est qu'à ses débuts et le dossier est complexe. Or les liaisons maritimes avec les îles sont une nécessité permanente, un facteur de développement du fait de la forte dépendance des micro-systèmes insulaires à l'égard des macro-systèmes nationaux et communautaires.

LA POLITIQUE EUROPEENNE DES TRANSPORTS MARITIMES ET LA DESSERTE DES ILES

1 - Le problème du cabotage national au sein de la CEE :

Le problème de la desserte des îles européennes entre dans le dossier du cabotage européen : c'est là un point délicat qui a déjà fait l'objet de longues discussions entre les ministres européens des transports et au sein de la Commission.

Quatre règlements, adoptés en décembre 1986, ont jeté les bases de l'Europe maritime : ils visent, pour l'essentiel, à protéger les flottes européennes (qui, en contre-partie ne doivent pas s'infliger entre elles des pratiques déloyales) de la concurrence extérieure. Mais le cinquième règlement sur le cabotage national n'a pas été adopté à cause de la pression des pays du Sud de l'Europe (France, Grèce, Italie, Espagne, Portugal) qui veulent protéger quelques années encore leurs monopoles vers leurs îles. Or les pays du Nord aimeraient bien s'implanter sur ce marché intérieur maritime.

Le marché unique de 1992 n'est pas encore en place et actuellement les «chasses gardées» demeurent, les exemples sont nombreux. Plusieurs

compagnies desservent la Corse, deux d'entre elles se font particulièrement concurrence : les ferries français de la Société Nationale Corse Méditerranée (SNCM), relie les ports nationaux du continent et de l'île, et les ferries des Corsica Ferries (filiale d'un groupe international installé en Suisse) partent des ports italiens de Savone, Livourne, La Spezia, San Stefano, Porto Torres (Sardaigne). La compagnie Corsica Ferries offre des tarifs inférieurs à ceux de la SNCM, (compagnie subventionnée qui va recevoir 491 millions de francs en 1989), et maintient un navire en hiver, mais au prix d'un pavillon de complaisance panaméen.

On constate une alliance objective des Français, patrons du secteur maritime et para-marin, dockers de la CGT, marins, face à la concurrence générée par les Corsica Ferries. Ainsi, un arrêt de la Cour de Cassation du 17 janvier 1989 casse une décision de la cour d'Appel de Bastia laquelle donnait raison à la Direction des Douanes en matière de taxes à passagers à Bastia : elles étaient doubles pour les Corsica Ferries par rapport à celles de la SNCM. S'appuyant sur le Traité de Rome et les principes du Droit Communautaire, la Cour de Cassation écrit : «la réglementation française incriminée pénalise donc les liaisons maritimes intracommunautaires en faveur des liaisons maritimes internes, ce qui constitue un obstacle indirect mais certain à la libre circulation des personnes à l'intérieur de la communauté». Voilà posé le problème de la desserte des îles de la CEE qui vit ses toutes dernières années de monopoles nationaux.

Dans tous les domaines, l'Europe maritime, donc la desserte des îles, se heurte actuellement à des discriminations entre les Etats, notamment au niveau des législations internes fiscales, sociales et

financières. L'unification des tarifs douaniers et fiscaux à l'horizon 1992 aura ses conséquences directes sur le transport maritime. La Commission réfléchit sur le projet de soumettre tous les transports aériens et maritimes de passagers à l'intérieur de la Communauté (donc entre les îles et le continent) à la TVA, ce qui aboutirait à une hausse de 4 % à 9 % des coûts du transport. C'est là une question qui intéresse tous les espaces insulaires quelque soit leur statut, ou leur type d'économie.

2 - La diversité géographique, mais aussi statutaire des îles européennes qui se retrouvent au sein de la CRPM :

Des Shetlands aux Canaries en passant par le Dodécanèse, les Açores, les îles frisonnes ou les îles françaises du Ponant, les différences abondent. Les différences de statut sont nombreuses entre les îles qui jouissent d'une large autonomie telles que les Açores ou Madère, et les îles françaises par exemple. Même parmi ces dernières, les statuts ne sont pas les mêmes : Glénans et Chausey, territoires insulaires, sont rattachés aux communes de Fouesnant et Granville ; d'autres îles s'identifient à la commune comme Batz, Bréhat ou Aix. Des îles regroupent plusieurs communes (Belle-île en compte 4). Certaines, comme Ouessant, Groix ou Yeu, sont à la fois commune et canton. Selon le statut, les possibilités d'organiser ou d'améliorer les liaisons maritimes ne sont évidemment pas les mêmes.

A cela s'ajoutent des différences de niveau de vie et une approche variable des problèmes économiques entre, par exemple, les Baléares entièrement vouées au tourisme et les îlots de l'Ouest de l'Irlande habités par quelques dizaines de familles. A côté des îles en déclin démographique et économique, il en existe d'autres où l'activité est dynamique.

- Ainsi, pour les responsables insulaires de Rhodes il n'y a pas d'autres richesses ni d'autre avenir que le tourisme : un million de touristes viennent chaque année pour une population résidente de 95 000 habitants. Cela explique que les Rhodiens aient un des plus hauts revenus de la Grèce, grâce à ce beau capital touristique ce qui n'est pas donné à toutes les îles.

- Même sans capital touristique majeur, le succès économique peut être au rendez-vous. C'est le cas de l'île de Man où la trilogie classique agriculture-pêche-villégiature a été remplacé par le triptyque

finance-industrie-services. Avec ses banques, ses compagnies d'assurances, ses PME spécialisées dans la haute technologie, le siège d'un pavillon-bis, l'île est un paradis fiscal.

- Helgoland, (1 km²) à 70 km environ de l'embouchure de l'Elbe est un autre exemple de réussite dépendant des transports maritimes. Outre les beaux paysages littoraux des falaises de grès rouge, c'est la fonction de zone détaxée qui attire chaque année environ 500 000 touristes. Les ports francs de la basse Weser et surtout de l'Elbe (Hambourg) sont proches et approvisionnent les commerces de l'île en vestes de cuir, en matériel hi-fi, ou autres. Helgoland, avec ses 1 800 habitants permanents, en compte 3 000 en été avec l'ouverture des restaurants et des commerces. Des circuits économiques ont été tissés entre cette sorte d'entrepôt off shore et les terminaux portuaires du continent.

Dans l'ensemble toutefois, l'insularité, de par sa spécificité, apparaît comme un handicap que traduisent la cherté des transports et un niveau de vie plus faible que sur le continent : le revenu moyen des 250 000 habitants des Açores est inférieur de 30 % à celui des Portugais sur le continent.

C'est pourquoi, pour mieux se faire entendre auprès des instances européennes, pour mieux faire valoir les handicaps géographiques et économiques, les espaces insulaires se sont rassemblés au sein de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), créée en 1973. A la demande de la commission de Bruxelles, la CRPM réfléchit actuellement sur le problème des liaisons insulaires : faut-il, pour améliorer les transports et abaisser leurs coûts, supprimer progressivement le monopole aérien et maritime entre chaque île et «son» continent national ?

3 - La question de la rentabilité des dessertes maritimes :

Du fait des normes européennes, du régime social du marin, en fonction de la qualité du service offert (service saisonnier qui écrème le trafic lucratif, service continu qui absorbe la morte saison) les liaisons maritimes entre les îles et le continent ne sont pas toujours une entreprise rentable.

En France, c'est la puissance publique qui a la charge de cette mission de continuité territoriale. Ce service public de transport coûte cher aux départements du Finistère et du Morbihan. Dans ce dernier cas, existent trois services, les liaisons

Quiberon-Belle île, Lorient-Groix, Quiberon-Houat-Hoëdic. Le déficit annuel, y compris le coût des assurances et des annuités d'emprunt s'élève environ à 7 millions de francs. C'est la Compagnie Morbihannaise de Navigation, filiale du groupe Worms, qui gère le service, le département étant propriétaire des navires et chargé de couvrir les déficits. La stratégie de la Morbihannaise qui assure les liaisons toute l'année, est de ne pas laisser échapper, au bénéfice de la concurrence saisonnière privée, une trop grosse part de la clientèle estivale, celle qui permet d'équilibrer les comptes au mieux. Il se pose toujours le problème du seuil critique, du volume minimum en dessous duquel le meilleur équipement naval possible en matière de coût de fonctionnement ne pourra pas être rentable. Sur Belle-Ile, où passent bon an mal an 600 000 personnes et 60 000 véhicules, l'équilibre est atteint, mais pas sur Groix ni sur Houat et Hoëdic. Alors, au nom de la rentabilité, devrait-on abandonner les dessertes maritimes régulières sur les petites îles à l'économie médiocre ? Sur le continent, en matière de liaisons ferroviaires, au nom d'un principe similaire n'a-t-on pas fermé les lignes desservant de nombreuses campagnes reculées ? Sinon, doit-on continuer à demander au contribuable de subventionner la liaison ?

Il faut savoir rentabiliser l'investissement que l'armement, qu'il soit public ou privé, fait dans l'achat d'un navire sur une ligne qui n'est guère rentable souvent toute l'année. Par exemple, le coût du navire que les Services Maritimes Départementaux du Finistère vont acheter pour remplacer «l'Enez Eussa» et le «Fromveur» est de 25 millions de francs. Différentes compagnies privées ont échoué lorsqu'elles ont voulu ouvrir des dessertes maritimes. Ainsi pour la desserte des îles du Finistère, l'armement Le Bris s'est replié sur la rade de Brest après avoir essayé l'hydroglisseur «Cometa» sur la ligne Molène-Ouessant. Echecs similaires que ceux de la compagnie Breiz Izel entre Audierne et Sein, de l'Armement Service Maritime qui a créé en 1987 une liaison entre Lanildut et Ouessant. Le SMD (Service Maritime Départemental) se maintient donc, mais le coût de la liaison est de 20 millions de francs, le trafic passagers rapporte 7 millions de francs et le fret 2 millions, le reste, 11 millions, doit être pris en charge par le Conseil Général. Le cas français n'est pas le seul exemple, ainsi la Transmediterranea, compagnie publique espagnole, doit son rang de troisième compagnie de transport de passagers en Europe à la desserte des îles : 22 navires assurent ces liaisons toujours très protégées, mais comme en France, l'armement doit être subventionné (2,68 milliards de pesetas en 1988).

Une part notable de ces subventions, essentiellement de l'argent du contribuable continental revient en fait rapidement sur le continent. Prenons l'exemple de la Corse. Les subventions de la continuité territoriale maritime en 1989 sont partagées entre la SNCM (491 millions de francs), la Someca (Société Méditerranéenne de cabotage, 10 millions), et la CMN (Compagnie Méridionale de Navigation, 138 millions).

Selon une étude de la chambre de commerce d'Ajaccio, la plus grande part de l'argent de la SNCM est redistribuée de la façon suivante :

- 135 millions ont été consacrés à la manutention dont 64 % dans les ports continentaux et 36 % dans les ports corses ;
- 72 millions pour l'outillage et les droits de ports dont 61 % sur le continent et 49 % en Corse ;
- 15 millions pour le pilotage dont 70 % sur le continent et 30 % en Corse.

Autrement dit, cet exemple montre que l'essentiel de la subvention des pouvoirs publics profite avant tout à l'économie littorale du continent plus qu'à l'économie insulaire elle-même.

L'économie insulaire n'a pas la puissance suffisante pour investir dans les infrastructures portuaires adéquates. C'est, là encore, l'économie continentale qui subventionne les équipements portuaires. Cet aspect mériterait d'être développé car il est indispensable que des installations portuaires minimales existent pour qu'une liaison soit permanente, mais le cadre nécessairement limité de cet article ne le permet pas.

LES CARACTERISTIQUES DES TRANSPORTS MARITIMES

1 - L'importance des flux de passagers :

Prenons l'exemple français. Du fait des doubles comptages (c'est-à-dire l'aller et le retour), c'est environ 6,5 millions de personnes (chiffres de la DPNM, Direction des Ports et de la Navigation Maritime) qui vont dans les îles, et ce en excluant les promenades le long du littoral ainsi que la desserte de la Corse pour une raison de taille. Naturellement, l'évolution en cours depuis des années montre que la solution au problème de la desserte de l'île, quand celle-ci est peu éloignée du littoral continental, est de construire un pont. Ainsi, le pont de l'île de Ré étant en service depuis le début de la saison 1988, les chiffres des années

précédentes montrent qu'environ 3,4 millions de personnes (aller + retour) empruntaient les bacs auparavant. Le flux était tel que les attentes de quatre heures à l'embarcadère étaient devenues usuelles à la Pallice en saison.

Ces milliers, voire ces millions de personnes qui envahissent les îles chaque été surtout sont des consommateurs qui enrichissent l'économie locale (bien qu'une partie des sommes en jeu repart vers des centres plus lointains), même si le touriste à la journée, qui constitue une grande part des flux de passagers, notamment vers les petites îles aux faibles possibilités d'hébergement, dépense peu sur l'île. Ainsi, sur les 500 000 touristes qui visitent chaque année l'île de Santorin, dans les Cyclades, 250 000 n'y restent que quelques heures (AGRIANTONIS, 1986, Villes en parallèle, n° 9, p. 251).

Les flux de passagers, d'une année à l'autre, montrent une croissance assez régulière en général. Dans la mesure où l'image de l'île dans le public est bonne, elle attire de plus en plus en période estivale, l'insularité est un produit touristique qui se vend bien.

Ainsi, le nombre total de passagers (comptage dans un seul sens selon les chiffres de la DPNM) sur les liaisons entre les îles de Chausey à Aix d'une part et le continent d'autre part, est passé de 2,7 millions en 1978, à près de 3 millions en 1981, à 3,1 millions en 1984, à 3,3 millions en 1987.

2 - Le déséquilibre structurel des flux de marchandises :

C'est là l'indice d'une économie dépendante. Si nous prenons l'exemple des marchandises classées selon les trois grands types de manutention, vrac liquides, vrac solides et autres, débarquées et embarquées dans les ports de Corse en 1987, nous obtenons les chiffres suivants :

- vrac liquides : 417 922 T débarquées et 13 618 T embarquées ;

- vrac solides : 139 462 T débarquées et aucun trafic embarqué ;

- autres : 1 144 192 T débarquées et 669 625 T embarquées.

Les chiffres montrent assez la dépendance de l'île vis-à-vis du continent en matière de produits éner-

gétiques, de productions industrielles, et de l'industrie du bâtiment (ciment). Les îles sont donc un marché captif pour les ports continentaux fournisseurs, notamment tant que durera le monopole du pavillon national. Mais d'ici quelques années, lorsque le marché sera bien plus ouvert, sans «chasses gardées», le ciment nécessaire à la Corse, par exemple, au lieu de venir de Nice passera par un port italien ou espagnol... à moins que l'île ne s'équipe en cimenterie.

Le cas de la Corse n'est pas unique. Le transport maritime du fret entre les îles de Chausey à Aix et le continent est très déséquilibré ; les îles reçoivent plus qu'elles n'expédient. Ainsi, en 1978, les flux débarqués de ces îles sur le continent ne représentent que 12,7 % du total des marchandises échangées, en 1981, 15,4 %, en 1984, 19,9 % et en 1987, 13,8 %. Le trafic est de l'ordre de 70 000 T débarquées sur les îles en provenance du continent et seulement de 11 000 T dans l'autre sens.

Ces flux de marchandises, d'une année à l'autre, subissent des variations au gré notamment de tel ou tel programme de construction ou de rénovation d'infrastructures ou du patrimoine bâti, lequel nécessite l'apport sur l'île de matériaux de construction ou de produits divers pour le bâtiment. Ces variations sont d'autant plus marquées que la ligne de navigation est uniquement réservée au fret.

3 - Les liaisons avec les îles génèrent des activités maritimes et para-maritimes non négligeables :

Il est des ports continentaux dont la fonction de desserte maritime des îles est vitale pour l'économie locale. Il en est ainsi à Saint-Malo, où, très régulièrement depuis le début de l'actuelle décennie, sur un nombre total de passagers variant de 700 000 à 800 000 par an, la part des flux générés par les liaisons avec les îles anglo-normandes varie de 50 à 55 %. Pour ces liaisons, une gare maritime a été construite dans l'anse de la Bourse, s'étendant sur 3 400 m² et offrant 4 postes aux positions de mouillage. La gare maritime car-ferry sur l'Angleterre est même plus petite, (même si avec l'espace réservé au parking et à l'entreposage on atteint 30 000 m²). De Saint-Malo, 5 compagnies desservent les îles anglo-normandes ; 2 sont britanniques (Commodore Shipping et Condor Line), les 3 autres françaises : Société des Bateaux de la Côte d'Émeraude, Émeraude Ferries, Vedettes Armoricaines).

Si nous faisons un rapide tour de France des armements spécialisés dans la desserte des îles (Corse exclue), nous avons une assez longue liste comportant une bonne vingtaine de noms de sociétés. Ces compagnies arment une flottille de vedettes, catamarans ou hydroglisseurs qui représente en 1988 un tonnage de près de 11 000 tjb et emploie 200 navigants environ.

Ces armements, qui subissent, pour certains, la concurrence de l'avion voire de l'hélicoptère, et qui voient augmenter la clientèle potentielle, essaient d'adapter le matériel naval en conséquence. Ce faisant, ce sont naturellement les petits chantiers navals qui bénéficient là d'un créneau de vente.

Ainsi la structure type catamaran qui apporte une meilleure stabilité donc un meilleur confort pour les passagers, se développe-t-elle depuis quelques années. La desserte des îles, lorsqu'il s'agit des passagers doit, en effet, tenir compte des souhaits d'une clientèle qui sait faire jouer la concurrence. Cet aspect a été très bien compris en Grèce, où, dans les deux dernières décennies, le transport aérien s'est développé de façon spectaculaire, le bateau étant affecté par sa vitesse réduite, des fréquences peu élevées dans l'ensemble et une qualité relativement modeste des services offerts. Tout le monde connaît ces retours de fin de journée, l'été, sur des bateaux bondés où il est impossible de faire un pas.

C'est pourquoi, plusieurs armements utilisent des hydroglisseurs qui peuvent fournir des liaisons rapides (40 % de temps gagné en moyenne sur une liaison classique) et fréquentes. Citons à cet égard, l'exemple du «Baraka II», un catamaran à propulsion sur coussin d'air par moteur jet, qui, durant l'été 1989, a assuré des liaisons entre Fromentine et l'île d'Yeu. Construit par les chantiers Alfanaval de la Seyne-sur-mer, il transporte 230 passagers à 37 noeuds. Son tirant d'eau est de 1,1 m à l'arrêt et de 0,4 m en sustentation. Il fonctionne indépendamment des marées et permet naturellement un trafic plus régulier que le principal transbordeur actuel «Insula Oya II» : celui-ci ne peut utiliser l'embarcadère de Fromentine par mortes eaux d'où l'irrégularité horaire de la liaison actuelle.

Le transporteur maritime n'a pas que cette seule fonction, et certains n'hésitent pas à se faire organisateurs d'un produit touristique offrant par exemple un prix forfaitaire au touriste, prix incluant non seulement le passage maritime, mais aussi le tour de l'île en autocar, le ou les repas, ou bien la

location d'une voiture. C'est là la preuve qu'il devient parfois difficile de distinguer la liaison maritime du développement touristique îlien.

Ainsi les transports maritimes vers les îles, de par l'activité intrinsèque qu'ils font naître dans les ports d'escale, petits ou grands, de par l'apport touristique dont ils sont le vecteur, du fait des activités maritimes ou para-maritimes (construction et réparation navales) qu'ils supposent sont un des fondements, non seulement de l'économie îlienne, mais aussi de l'économie du littoral continental.

CONCLUSION

Avec la disparition du monopole de pavillon dans les années à venir, il faudra s'attendre à certains bouleversements sur les liaisons entre les îles et le continent. A la notion de service public, risque d'être substituée celle de rentabilité. Mais en revanche, la loi de la concurrence poussera certains armements à offrir une qualité de service supérieure (en rapidité, en fréquence...). Le marché unique va provoquer le passage du bilatéralisme île-Etat au multilatéralisme avec entre autres, le rôle croissant de Bruxelles. Les îles, comme les régions d'outre-mer bénéficient depuis la réforme des fonds européens en 1988 (Fonds Européen de Développement, Fonds Social Européen, Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole), de crédits en forte augmentation. Aux responsables insulaires de savoir défendre le dossier des liaisons maritimes pour pouvoir créer les infrastructures portuaires adéquates.

UN PROJET POUR L'ETUDE BIODEMOGRAPHIQUE ET GENEALOGIQUE DE LA POPULATION DE L'ILE NUEVA TABARCA (ALICANTE, ESPAGNE)

Arturo VALLS

Département de Biologie animale, section Anthropologie, Faculté des Sciences biologiques, Université Complutense de Madrid (Espagne)

RESUME

On commente les bases d'un projet pour l'analyse de l'évolution biodémographique de l'île selon les registres paroissiaux. Les premières données montrent une haute consanguinité et endogamie de la population qui est en train de disparaître.

MOTS-CLES : Nueva Tabarca - généalogie - évolution de la population

ABSTRACT

The grounds of a scheme to analyse the biodemographic evolution of Nueva Tabarca are explained from the parish record. The first results show the high inbreeding and endogamy of the lingering population.

KEY-WORDS : Nueva Tabarca - genealogy - population evolution

L'île de Nueva Tabarca est située à trois milles du cap de Santa Pola (province d'Alicante) à $39^{\circ}10' N$ et $28^{\circ} E$ (fig. 1 et 2). Sa forme est allongée en direction NO-SE avec un fort étranglement à un tiers de sa longueur (à peu près 1 800 m) qui la divise en deux sections inégales (fig. 3).

Dans la plus petite se trouve le village de San Pedro y San Pablo. La largeur maximale de l'île est de 400 m environ et l'altitude moyenne est de 6 mètres avec un sommet de 17 mètres. Sans arbres et fortement fouettée par le vent et les tempêtes, son climat est du type semi-aride avec de très faibles précipitations, des hivers doux et étés très chauds (MULET, LILLO, 1989).

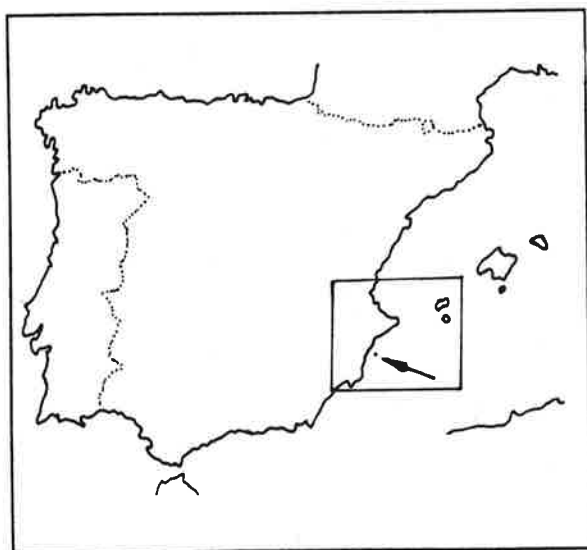


fig. 1 - Situation géographique de l'île Nueva Tabarca.



fig. 2 - Situation géographique de l'île Nueva Tabarca.

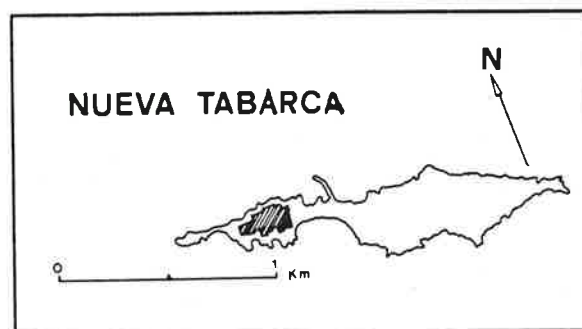


fig. 3 - L'île Nueva Tabarca.

Sa population stable est aujourd'hui d'environ une centaine de personnes vivant de la pêche artisanale et, pendant la saison d'été, aussi du tourisme. Nueva Tabarca a été inhabitée jusqu'à 1768 lorsqu'elle fut occupée par une population originaire de l'île de Tabarka, en Tunisie, d'où notre île a pris son nom.

La souche de cette population était génoise. 304 personnes constituent cette population fondatrice dont nous connaissons la filiation. Les livres paroissiaux ont enregistré les mariages, les baptêmes et les décès de leurs descendants. En conséquence, il devient possible :

- de reconstituer la généalogie depuis la fondation de la population insulaire,
- d'analyser son évolution biodémographique, et
- de comprendre jusqu'à quel point son isolement géographique a constitué une barrière génétique (endogamie, consanguinité, immigrations).

Pour plusieurs raisons, il vaut la peine de compléter l'évolution biodémographique de Nueva Tabarca. En premier lieu, en effet, les données matrimoniales prises jusqu'à présent (années 1883 à 1989) jettent une certaine lumière sur cette évolution. Bien que pour certaines années il nous manque encore des informations de grand intérêt (comme le degré de parenté des époux), quelques résultats préalables sont encourageants. 349 mariages ont eu lieu pendant les dernières 94 années, avec une moyenne de 3,7 mariages par an, mais avec une dispersion très poussée ; ainsi dans deux années consécutives on passe de 11 mariages à 3, ou de 7 à 0. Néanmoins, on peut *grosso modo* distinguer deux époques dans les fréquences de mariages : la première de 1885 jusqu'à la dernière guerre civile avec une moyenne d'environ 25 mariages tous les cinq ans, et la deuxième, de 1936 jusqu'à présent, avec 10 seulement. Dans les 15 dernières années, il y a eu 3 mariages... La figure 4 montre cette variation.

La deuxième caractéristique de la population de Nueva Tabarca est sa forte endogamie. Pendant les 94 dernières années, il y a eu dans l'île 10 mariages dont les deux conjoints n'étaient pas natifs de Nueva Tabarca (dans cinq cas tous les deux étaient de la province d'Alicante) ; dans 16 mariages, le mari était né à Nueva Tabarca mais pas sa femme (dans 6 cas parmi eux, elle était de Santa Pola, le village de terre ferme le plus proche (fig. 2), et dans 7 autres cas, elle était née dans

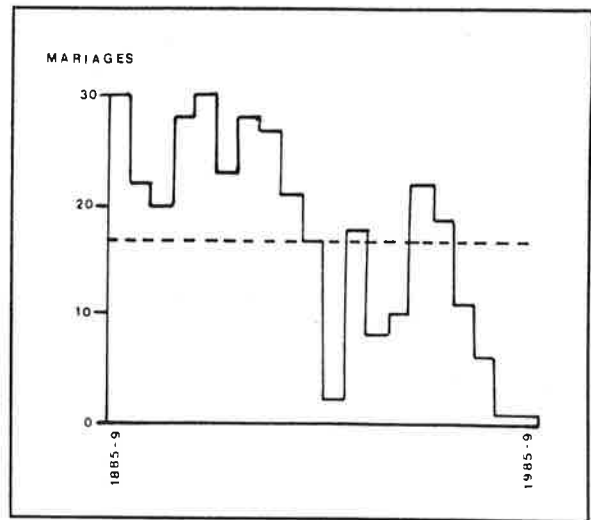


fig. 4 - Evolution du nombre de mariages dans l'île Nueva Tabarca depuis 1885-1889 jusqu'à 1985-1989 par période de cinq ans. La moyenne est 17,6.

d'autres villages de la province d'Alicante ; dans trois cas, elle était née ailleurs). Inversement, dans 46 cas l'épouse était native de Nueva Tabarca tandis que le mari était né à Santa Pola (13 cas), dans d'autres villages de la province d'Alicante (23 cas) ou d'ailleurs (10 cas). Ainsi, si nous excluons les dix premiers mariages signalés, nous trouvons à Nueva Tabarca 62 mariages exogames sur le total de 349, ce qui nous donne un très remarquable pourcentage d'endogamie (82,2 %) pour le dernier siècle (tab. 1).

La troisième caractéristique que suggère l'isolement génétique des habitants de l'île est son taux élevé de consanguinité. Pour les données dont nous disposons on trouve 32,3 % de mariages entre proches parents (1883-1889), 23,5 % de 1910 à 1929 et 23,3 % de 1908 à 1925.

Les livres paroissiaux des mariages, baptêmes et décès seront employés pour la reconstitution généalogique. Les premiers apportent comme information nécessaire à notre étude :

- les prénoms et noms de chaque époux,
- les prénoms et noms des parents des époux,
- la date du mariage,
- les lieux de naissance de chaque époux, et
- leur état civil.

Les livres des baptêmes apportent :

- les prénoms et noms du baptisé,
- les prénoms et noms de ses parents et de ses grands-parents paternel et maternel, et
- la date et l'heure de la naissance.

A. Mariages exogames :

1. Epoux de Tabarca et épouse de :

Santa Pola	:	6 cas
Autres villages de la province	:	7 "
Autres provinces	:	3 "

2. Epouse de Tabarca et époux de :

Santa Pola	:	13 cas
Autres villages de la province	:	23 "
Autres provinces	:	10 "

3. Tous les deux nés ailleurs :

Tous les deux dans la province	:	5 cas
Un d'eux de la province	:	4 "
Tous les deux d'autres provinces	:	1 "

B. Mariages endogames : 349 (total) - 62 exogames : 287 cas.

tab.1 - Nueva Tabarca ; mariages exogames et endogames.

Ceux des décès apportent :

- les prénoms et noms du défunt,
- son lieu et date de naissance,
- les prénoms et noms de ses parents, et
- l'heure et la cause du décès.

Le traitement informatisé de toutes ces données pour chaque habitant de Nueva Tabarca pendant 240 ans (depuis 1768 jusqu'à nos jours) nous permettra la reconstitution généalogique indiquée.

Finalement, l'isonymie (chaque habitant est identifié par son prénom et ses huit noms) nous servira comme contraste pour l'analyse de la consanguinité enregistrée et de celle obtenue dans les généalogies familiales.

Ce projet est subventionné par le Comité MAB d'Espagne (UNESCO).

BIBLIOGRAPHIE

MULET J., LILLO H. 1989 - Isla de Tabarca. *In: Monografías alicantinas*, Ed. Ayuntamiento de Alicante, p. 265-288

CHYPRE ET LES CHYPRIOTES : VERS UNE DOUBLE INSULARITE

Pierre-Yves PECHOUX

Institut de Géographie D. Faucher, Université de Toulouse Le Mirail (France)

RESUME

Depuis son indépendance et sa division de facto consécutive au coup d'Etat de juillet 1974 et à l'invasion turque subséquente, l'équipement de chaque partie de l'île révèle une différence des rythmes de leur développement et leur connexion progressive, avec des conséquences très sensibles sur les niveaux de vie. Le Nord paraît de plus en plus lié à la Turquie elle-même. Le Sud tire un bon parti commercial de sa position en Méditerranée orientale tout en cultivant ses affinités culturelles avec la Grèce.

MOTS-CLES : Chypre - Méditerranée orientale - géopolitique - conflit - frontière - géographie culturelle - aménagement régional - urbanisation

ABSTRACT

Since independence and the de facto partition which followed the July 1974 military coup and subsequent Turkish invasion, the disparate rhythms of development in the two regions of the island have induced a progressive region disconnection consequentially affecting standards of living, the links between the North and Turkey apparently becoming stronger, while the South profitably exploits its good trading position with the Middle East and maintains its historical cultural affinities with Greece.

KEY-WORDS : Cyprus - Middle East - political geography - conflict - border - cultural geography - regional development - urbanization

L'insularité de Chypre n'est pas douteuse. Terre écartée en Méditerranée orientale, à plusieurs heures de navigation des côtes les plus proches, son étendue, 9 251 km², est sans commune mesure avec les proportions des masses continentales voisines : Asie antérieure et Afrique du Nord. Plus terriens que marins, les Chypriotes utilisent d'ailleurs peu la mer qui les entoure, même si un tonnage important de la flotte marchande mondiale est aujourd'hui enregistré sous leur pavillon. A cet isolement régional s'ajoutent deux traits qui font aussi découvrir ses limites. D'abord, la population chypriote se réclame en majorité et depuis longtemps du christianisme, alors que tout le voisinage est passé sous la domination de l'islam ; ensuite, elle assume l'héritage de sa tradition grecque et byzantine en entretenant des liens matériels et affectifs privilégiés avec l'Etat grec moderne et l'ensemble de la société grecque contemporaine.

Mais l'originalité de Chypre parmi les autres îles de la Méditerranée réside aujourd'hui dans le fait qu'après sa constitution en état indépendant (1959-1960), son territoire se trouve partagé depuis 1974-1975 entre les deux groupes séparés de ses habitants, Grecs et Turcs, que distinguent leurs appartenances ethnolinguistiques, leurs pratiques culturelles, leurs alliances préférentielles et les aspirations ou les projets de leurs dirigeants. L'armée turque occupe depuis l'été 1974 le tiers nord de l'île, jusqu'au tiers nord de Nicosie, la capitale ; son intervention a permis, entre autres, d'y mettre en place une administration complète - exemple supplémentaire de victoire du continent sur les îles

(1). De ce fait, le gouvernement de la République de Chypre n'exerce les responsabilités découlant de sa souveraineté que dans la partie méridionale du territoire. La ligne de démarcation entre les antagonistes est surveillée par les observateurs d'un contingent de troupes des Nations unies dont la première mission est d'éviter une violation du cessez-le-feu (2). Le temps et l'usage qui prolongent cette situation font que les deux secteurs de l'île sont conduits séparément à des évolutions distinctes et opposées qui déterminent progressivement une double insularité.

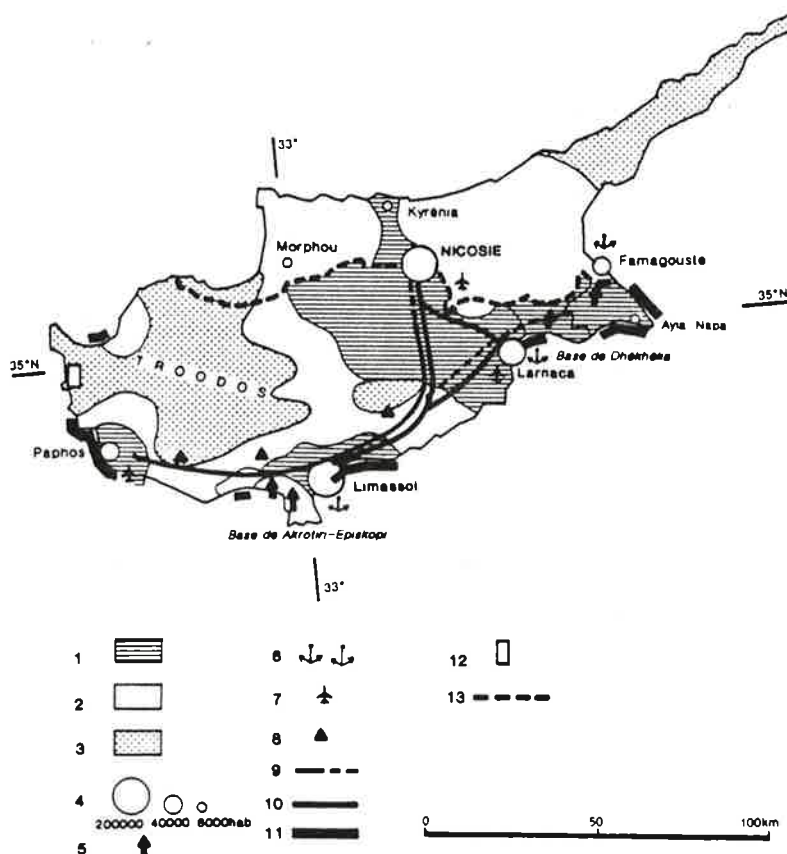
PREMIERES CONSEQUENCES DE LA SEGREGATION DES POPULATIONS

La première conséquence de la guerre de l'été 1974 fut donc d'achever en peu de mois et systématiquement la séparation de la population de l'île, aboutissement dramatique d'une tendance séculaire dont le rythme avait été accéléré par la crise intercommunautaire développée avant l'indépendance et devenue assez aiguë à la fin de 1963 pour justifier l'interposition de troupes des Nations unies (3).

Les Chypriotes grecs se sont enfuis du nord et réfugiés vers le sud en juillet-août 1974 dans un délai de quelques heures à quelques semaines pour échapper au contact ou au contrôle des troupes turques ; les Chypriotes turcs du sud ont presque aussitôt tenté de parcourir l'itinéraire inverse et ils y sont parvenus dans un délai de quelques jours à quelques mois. La soudaineté de ces transferts, mobi-

fig. 1 - Les principaux éléments des mutations spatiales à Chypre depuis 1974.

1. Augmentation de la population entre 1960 et 1989.
2. Stagnation de la population entre 1960 et 1989 ou diminution inférieure à 50 %.
3. Diminution de la population de 50 à 75 % entre 1960 et 1989.
4. Principales agglomérations urbaines.
5. Bases militaires britanniques.
6. Installations portuaires.
7. Aéroports en usage.
8. Principaux barrages réservoirs.
9. Canalisations de transport d'eau en voie d'achèvement en 1989.
10. Réseau autoroutier en voie d'achèvement (en 1990).
11. Principaux développements touristiques depuis 1976.
12. Projet de réserve naturelle de la forêt d'Akamas.
13. Ligne de démarcation méridionale de la zone occupée par des troupes turques.



lisant près du tiers de la population de l'île à un moment où elle était de l'ordre de 634 000 habitants, et leurs circonstances expliquent que presque toutes ces personnes déplacées aient abandonné tous leurs biens.

Prévus ou non, concertés ou non, ces brusques mouvements ont immédiatement orienté certains partis d'aménagement du territoire. Du côté turc, la redistribution des 45 000 réfugiés du sud fut organisée selon deux principes. L'un consistait à préserver une certaine cohésion régionale, fondée notamment sur les réseaux de parenté, en réinstallant les transplantés par villages entiers et groupes de villages (4). Le second principe consistait à utiliser à l'occasion de cette opération le plus grand nombre de localités rurales abandonnées par les Chypriotes grecs, en particulier dans les zones où les systèmes d'utilisation du sol réclamaient le plus de main-d'oeuvre. Au terme de cette opération, les vides apparus entre les villages turcs anciens du nord se trouvaient à peu près colmatés mais la densité moyenne, tombée à 38 hab./km², avait diminué de moitié et on n'avait pas altéré les rap-

ports entre population urbaine et population rurale : 60 % de la population du nord continuent de vivre dans des villages et 40 % de l'agriculture. Pour simples qu'elles soient, ces dispositions paraissent inspirées par l'hypothèse que la fracture de l'île serait durable. Le réemménagement des gens venus du sud dans des terres qui leur étaient étrangères s'accompagnait d'ailleurs de l'imposition de nouveaux noms turcs aux localités occupées : on turquisait la toponymie avant de rechercher pour ces lieux une organisation régionale différente ; on signifiait aussi de la sorte que l'évènement avait permis de concentrer l'autorité dans la communauté turcochypriote et de mettre fin à l'atomisation des responsabilités née de son émiettement territorial et de l'isolement de ses fractions après la courte guerre civile de l'hiver 1963-1964.

Les circonstances étaient un peu différentes du côté grec. Le déménagement des Chypriotes grecs vers le sud coïncida à peu près avec les opérations de guerre. L'accumulation des personnes déplacées s'y fit surtout près de leurs points d'arrivée dans les zones tenues par la Garde nationale chy-

priote ou couvertes par la base britannique de Dhekelia (5) ; une partie fut vite redistribuée dans des camps d'accueil proches des villes de Larnaca, Limassol et Nicosie ; peu s'éparpillèrent en direction de villages éloignés. Car aucun Chypriote grec ne pouvait imaginer une fracture durable de l'île ni en prendre son parti : les réfugiés eux-mêmes refusaient donc de s'éloigner de leurs itinéraires de retour et de paraître y renoncer en acceptant une autre réinstallation que provisoire. On ne pouvait, de plus, envisager de réutiliser les villages turcs du sud : plusieurs mois après le cessez-le-feu, beaucoup demeuraient habités bien que de nombreux Chypriotes turcs se fussent déjà mis à l'abri de la base britannique d'Akrotiri. Quant aux dirigeants, refusant de reconnaître le fait accompli, ils utilisaient les camps pour témoigner de l'injustice subie et leur atmosphère pour entretenir l'esprit de résistance. Quelques entrepreneurs voyaient dans ces rassemblements, par delà la crise économique provoquée par la guerre, des réserves de main-d'œuvre utilisables sur place pour de petits projets industriels ou, à l'étranger, pour de grands travaux. Mais cet afflux entraînait une élévation de la densité de plus de quinze points, à 82 hab./km². La fracture de l'île a donc eu pour conséquence au sud une concentration de la population en zone urbaine et suburbaine (6). Les quartiers turcs des villes ont été les premiers réutilisés pour loger les originaires du nord et une bonne partie des programmes de construction de logements destinés aux réfugiés en a fixé beaucoup dans les banlieues soudain élargies et densifiées de Larnaca, Nicosie et Limassol, ce qui fut à peu près accompli en 1977-1978. Les villages turcs abandonnés n'ont guère été réutilisés qu'en banlieue, sur les axes facilement desservis et dans les bons terroirs agricoles mais peu en montagne ou dans les zones d'arboriculture pluviale à complant céréalière. De ce côté de l'île, la guerre a donc accéléré une tendance à la différenciation des densités de population et contribué à la systématiser. La ligne de démarcation a donc commencé très tôt de représenter, plus qu'une simple séparation entre des adversaires, une limite entre deux modes de rapports entre peuplement urbain et peuplement rural.

A une autre échelle, le délai qui a séparé au sud le moment de l'accueil des réfugiés de celui de leur recasement a laissé plus de marge aux initiatives individuelles. Beaucoup ont choisi leur domicile en fonction de critères personnels : proximité des lieux de travail, alliances familiales, liens amicaux ou agrément. Les groupes villageois sont donc largement émiettés et dispersés et s'ils continuent de manifester une certaine cohésion, c'est moins

en fonction d'intérêts matériels partagés que dans l'entretien d'une mémoire collective (7). La rupture provoquée par la guerre contribue à faire passer la conscience d'une identité villageoise au second plan (8). Là aussi, l'événement a accentué une tendance : les Chypriotes avaient, sous la conduite des coopératives, des syndicats, des partis appris à se reconnaître dans des mots d'ordre politiques ou des objectifs de classe sociale qui dépassaient les réalités locales ; ils ont découvert à travers les épreuves partagées d'un déracinement durable les dimensions d'une citoyenneté plus abstraite que l'appartenance à la société villageoise.

VERS DES ORGANISATIONS REGIONALES DIFFERENTES

Les grands partis retenus pour l'aménagement de l'île témoignent d'efforts de développement séparés.

Au début des années 1970, l'axe Nicosie-Famagouste avait acquis une importance primordiale. Famagouste était alors en dépit d'un faible tirant d'eau le port le plus actif et le mieux équipé : accostage à quai, engins de levage, parc de stockage et dessertes routières ; c'était aussi le noyau d'un ensemble hôtelier et balnéaire dont on augmentait la capacité (9). Nicosie, qui disposait du seul aéroport chypriote, était alors et le siège de l'ensemble des administrations publiques, des banques, de la plupart des entreprises de commerce et de services et le foyer industriel le plus important, à l'exception des usines de vinification établies à Limassol et plus récemment à Paphos au pied des plus grands vignobles (10). La guerre de l'été 1974 interrompit le fonctionnement de cet axe par l'occupation de Famagouste et la coupure de l'itinéraire routier le plus fréquenté de l'île : le port de Famagouste n'assure plus désormais qu'une grosse partie de la desserte de la zone sous occupation turque. Mais on avait, avant cela, résolu de transférer une partie de ses activités au nouveau port de Limassol dont l'équipement, qui fut alors accéléré, devait être d'une capacité telle qu'elle lui permet de recueillir une partie des trafics de marchandises naguère assurés par Beyrouth. La guerre eut donc pour effet de substituer l'axe Nicosie-Limassol à celui de Nicosie-Famagouste et accessoirement de relancer l'activité de Larnaca comme port secondaire et comme site de l'aéroport littoral destiné à remplacer celui de Nicosie devenu inutilisable.

Nicosie demeure dans ce contexte le premier foyer industriel de Chypre, non seulement par le nombre des emplois et le taux de leur croissance mais aussi par la variété des activités représentées ; mais l'appareil industriel est aussi devenu beaucoup plus divers à Limassol et surtout à Larnaca où la fixation de nombreux réfugiés du nord appelait l'installation de plusieurs établissements dont les premiers se consacraient à la confection et étaient souvent créés par d'anciens émigrés en Angleterre.

Dans le même temps, les ensembles hôteliers de la côte de Kyrénia, au nord, et de la baie de Famagouste, à l'est, étant passés sous contrôle turc, les investissements dans les activités touristiques furent orientés vers la côte sud de l'île : voisinage de Limassol, de Larnaca et Ayia Napa ainsi que Kato Paphos, où fut ouvert un aéroport secondaire. En seize ans, la fréquentation touristique a dépassé là 1 300 000 entrées par an, soit onze fois ce qu'elle était dans l'île avant la guerre.

La structuration des activités distribuées dans le sud de l'île repose désormais sur un réseau routier dont les lignes maîtresses dessinent un triangle entre Limassol, Nicosie et Larnaca : le trafic y est accéléré par la mise en service de voies rapides de type autoroutier rapprochant ces trois agglomérations qui comptent ensemble plus de 350 000 habitants - soit les deux tiers de la population du sud - et entre lesquelles les échanges de main-d'oeuvre sont notables. Cette évolution rappelle, toutes proportions gardées, celle que l'on observe à Malte où l'urbanisation de la population et la coalescence des villes sont déjà bien plus poussées.

On n'observe point un élan comparable au nord, qui est le siège d'ajustements plutôt que de transformations. L'aéroport de Ercan, à Tymbou, sur d'anciennes installations militaires, reçoit les liaisons avec la Turquie et quelques charters d'Europe. Les installations hôtelières existantes sont souvent réutilisées et leur fréquentation peu à peu revenue à son ancien niveau : elle atteignait 275 000 entrées, dont 215 000 Turcs, ce qui en donne la mesure, en 1989. Le réseau routier a été retouché et complété pour tenir compte des discontinuités provoquées par la fracture de l'île. La dépendance où se trouve ce territoire périphérique et ce petit marché vis-à-vis de la Turquie fait que les investissements dans les activités de transformation y sont peu de chose en comparaison de ceux qui assurent notamment un équipement hospitalier et scolaire pour la population locale estimée à environ 170 000 habitants, soit 54 000 de plus qu'en 1973. On dénombrait ainsi, en 1987, 517 établissements

industriels employant ensemble 8 890 personnes et 25 millions de kwh d'électricité (11). Dans le domaine agricole, où les systèmes de culture pluviale continuent d'intéresser les surfaces les plus étendues, la question de la salure d'une partie des aquifères surexploités de Morphou, c'est-à-dire celle du dépérissement d'une partie des plantations d'agrumes locales, reste en suspens (12) : sa solution est en effet hors des casiers irrigués eux-mêmes.

Car en faisant ajourner la réalisation de divers grands travaux, la guerre de 1974 a brisé des projets qui auraient pu contribuer à l'intégration de divers complexes locaux ou régionaux. Ainsi du réseau unifié d'égouts de Nicosie : la station d'épuration était prévue dans une partie de l'agglomération contrôlée par les Turcs... Mais la coopération a repris entre les deux maires intéressés depuis près de dix ans. Ainsi des adductions qui allaient régulariser et étendre l'irrigation des vergers et des jardins de Morphou grâce à l'eau de plusieurs vallées du Troodos : si les Grecs ont perdu le contrôle des terres de la plaine, ils conservent celui des eaux de l'impluvium montagnard...

On a dans chaque partie de l'île apporté à de tels problèmes des solutions d'esprit différent. Au nord, on a créé de petites retenues et des lacs collinaires, dans la tradition des périodes antérieures. Au sud, on s'est lancé dans la réalisation de projets hydrauliques dont l'urgence était moindre avant la guerre et on a résolument introduit de nouveaux types de culture, par crainte peut-être de voir les marchés des agrumes de Morphou rester aux Turcs dès lors qu'ils tenaient les vergers, ou simplement pour tenir compte de la réalité de la concurrence méditerranéenne. Les plaines de Paphos sont désormais irriguées grâce à la retenue d'Asprokremmos sur la basse vallée du Dhiarizos : l'extension de l'irrigation à ces casiers potentiellement très productifs, certainement plus nécessaire après la perte des campagnes du nord, était aussi rendue plus facile par le départ des Chypriotes turcs dès lors que l'Etat chypriote assure, en leur absence, la curatelle de leurs biens. Plus à l'est, entre des retenues faites sur d'autres vallées du versant sud du Troodos, l'établissement d'une grosse canalisation pour la collecte et la distribution coordonnée de l'eau permet d'irriguer plusieurs compartiments selon un réseau qui s'étendra jusqu'à la zone horticole comprise entre Larnaca et Famagouste mais aussi de donner de l'eau à Nicosie. Or le «Water Board» de Nicosie gère encore l'eau prélevée, avec l'accord des Turcs et en échange de fourniture d'électricité du sud à la zone nord, dans des aquifères de Morphou : l'arrivée d'eau du sud

dans la ville l'affranchit donc d'une dépendance sans que celle du nord pour l'électricité soit diminuée tant que les projets récurrents d'une centrale indépendante ne seront pas accomplis.

Il ne s'agit pas que d'augmenter la production agricole dans les zones où les investissements sont les plus rentables. Les autorités chypriotes se préoccupent aussi de la maintenir dans l'ensemble du territoire et notamment dans la montagne qui commence d'évoluer comme un arrière-pays défavorisé : mécanisation difficile, dispersion des terres, lenteur des transports, déclin des revenus associés à la viticulture ; le remembrement foncier, la petite hydraulique, des opérations d'aménagement intégré (13), qui transforment les conditions de travail et de production, sont autant de réponses et de freins à l'exode et au vieillissement de la population. Dans une conjoncture comparable, le côté turc fait l'expérience contradictoire de l'exode rural et de l'émigration des îliens et de l'introduction d'allochtones en provenance de Turquie (14).

La mise en place des équipements révèle donc à la fois une différence des rythmes de développement entre les deux parties de l'île mais aussi leur déconnexion progressive. La réalité de la division de Chypre est aussi bien dans le choix de ces aménagements séparés que dans l'impossibilité pour ses habitants de passer indifféremment d'une partie à l'autre de l'île. Il en résulte que ce sont les organisations des deux parties de l'île qui deviennent profondément différentes alors que naguère c'étaient les habitants qui vivaient la différence de leurs appartenances dans un territoire relativement homogène. La part de la population employée dans l'agriculture est maintenant tombée dans le nord au voisinage de 20 %, moitié moins que dans le sud, celle de la population dans les industries de transformation n'est que de 10 % au nord, moitié moins qu'au sud, et étant données les différences de productivité et de rémunération, la ligne de démarcation sépare la pauvreté du nord de l'opulence du sud.

D'ORIENTATIONS DIVERGENTES A UNE DOUBLE INSULARITE ?

Une chose est d'observer comment l'aménagement du microcosme insulaire retentit sur les niveaux de vie, une autre de reconnaître comment l'insularité est assumée par les habitants de l'île partagée.

«Partition», réclamaient les représentants des Chypriotes turcs alors 105 000, soit 17 % de la population totale - quand les Chypriotes grecs qui étaient alors 442 000, soit 77 %, voulaient pour mettre fin à l'administration coloniale britannique leur «réunion» à la Grèce.

Dans le nord de l'île, la présence de l'armée turque, le regroupement des Chypriotes turcs, l'institution d'une administration séparée sur un territoire continu, ont conduit à la proclamation d'une République qui se déclare indépendante mais dont le fonctionnement et les relations extérieures dépendent de la Turquie : 83 % des échanges téléphoniques vers la Turquie en 1987, 44 % du budget ordinaire financé par l'aide étrangère dont la moitié par l'Etat turc directement, alignement monétaire sur la Turquie et sur son économie inflationniste. L'île, en un mot, paraît s'agréger au continent turc et plus d'un observateur en vient à suggérer que la partition a conduit à une annexion déguisée qui passe par la lente pénétration de l'espace local et de la société insulaire par une population importée : «Sept sur dix des gens que nous croisons dans nos rues ne sont pas Chypriotes», affirmait un journal local (15) au moment où l'on projette d'installer aussi des réfugiés turcs de Bulgarie. Plus d'un Chypriote turc paraît donc surpris d'une expérience qui revient à dissoudre l'insularité dans l'ensemble turc, ce qui est d'autant plus singulier que cette partie de l'île qui conserve, sans modification décisive, des traits largement effacés plus au sud : stabilité des systèmes de culture, préservation de techniques anciennes, rareté des échanges avec l'extérieur, et où se maintient une équipe dirigeante apparemment inamovible, paraît courir un risque d'involution économique et politique.

Cependant, du côté chypriote grec, s'est affirmée une évolution créative et extravertie. La réclamation de la «réunion» ne doit être entendue là au sens littéral que jusque vers 1950 ; depuis 1967, elle n'est plus qu'un mot d'ordre de l'extrême droite grecque et n'évoque plus pour la majorité, après 1974, qu'une communion culturelle (16). Trente ans après l'indépendance, quinze ans après la fracture, il est clair que les Chypriotes ont manifesté leur attachement à l'île en ne réagissant pas à la crise comme ils l'avaient fait autrefois dans des circonstances comparables par l'émigration soit en Grèce, soit en Angleterre, au Canada ou en Australie (17). Ils paraissent au contraire avoir tiré le meilleur parti possible de la position géographique de l'île, de la disponibilité et des savoir-faire d'une partie de ses habitants et du réseau de relations tissé dans

le tiers-monde par leur diplomatie. En faisant pénétrer leurs produits agricoles, leur main-d'oeuvre, leurs services sur les marchés de la péninsule arabique, en particulier, ils ont paré aux concurrences dont ils souffraient en Angleterre. L'accueil des trafics, des activités de service et des réfugiés du Liban et du Proche-Orient, quelles que soient les difficultés de gestion qui les accompagnent, a créé des occasions de travail et renouvelé ces rôles régionaux de l'île dont la présence maintenue des bases souveraines britanniques rappelle l'ancienne valorisation. L'île est désormais, beaucoup plus qu'une escale, un rouage actif entre l'Europe industrielle et le Proche-Orient et, plus largement, entre les économies développées et le tiers-monde. Mais intégrée de la sorte dans un ensemble beaucoup plus vaste, Chypre y préserve cependant sa spécificité, en jouant notamment de sa position dans le Commonwealth britannique et de son rôle dans le «mouvement des non alignés» et en s'engageant dans le Marché commun (18).

Cela ne va pas sans contradictions secondaires. Ainsi du projet d'une université à Chypre. Il était constamment remis par égard pour la primauté des universités grecques. Mais la décision finalement prise en 1989 ne vise qu'à créer une autre université grecque. Le développement d'une université internationale, à l'instar de l'American University of Beirut ou de l'Orta Dogu Teknik Universite d'Ankara, servirait pourtant mieux les intérêts régionaux de l'île et diminuerait le risque pour la culture locale d'être submergée par la culture grecque dominante. Mais à vivre dans une île, à y cultiver de façon originale bien des emprunts faits à l'extérieur, les Chypriotes ont sans doute appris que leur marge de manoeuvre est étroite et l'exemple de la partie turquifiée de l'île doit sans doute leur rappeler, après d'autres épisodes, qu'il faut savoir ménager ses alliés proches ou puissants si l'on souhaite se conserver à soi-même. En témoigne le changement d'attitude des dirigeants Chypriotes grecs au terme d'une décennie marquée par le doublement de la fréquentation d'un tourisme banalisateur (19).

Pour les Chypriotes grecs, l'expérience de la solitude au lendemain du coup d'état des militaires grecs contre Makarios et de l'invasion turque qui s'ensuivit a sans doute, en dépit de la solidarité charitable des nations, consolidé leur sentiment d'appartenance insulaire avant que la croissance économique ne leur en fasse découvrir l'intérêt. C'est peut-être une évolution que les Chypriotes turcs enfermés dans leur tête à tête avec la Turquie n'ont pas encore perçue.

Notes

1 - PECHOUX P.Y. 1976 - Les dimensions géographiques d'une guerre localisée : Chypre, 1974-1976. *Hérodote*, n° 3, Paris, p. 11-45. *Idem* 1988 - Chypre : géopolitique d'une île fracturée. *Hérodote*, n° 48, p. 127-142. DAVIE M. 1989 - Chypre : une position géostratégique régionale pour les années 1990. *Plus*, 3, Beyrouth, Ceroc.

2 - PECHOUX P.Y. 1978 - Chypre : une frontière dans l'île ? Du cessez-le feu de 1974 à l'état de fait de 1976. Actes 101e Congrès nat. des soc. savantes, Paris, CTHS, BN, p. 171-186

3 - PATRICK R.A. 1976 - *Political geography and the Cyprus conflict. 1963-1971*. Waterloo, University, Dpt of geogr. Publ. 4. PECHOUX P.Y. 1976 - Guerre civile et mutation du paysage urbain à Chypre. *Rev. fr. d'ét. politiques méditerranéennes*, n° 18/19, Paris, p. 44-62

4 - Voir fig. 4, p. 26, *Hérodote*, n° 3, *op. cit.*

5 - Voir fig. 3, p. 20 et fig. 4, p. 26, *Hérodote*, n° 3, *op. cit.*

6 - KOLODNY E. 1986 - Données récentes sur la répartition de la population chypriote grecque. Le recensement de 1982. *Méditerranée*, n° 58, p. 19-29

7 - LOIZOS P. 1981 - *The heart grown bitter. A chronicle of Cypriot war refugees*. Cambridge, University Press

8 - PECHOUX P.Y. 1985 - Identité villageoise à Chypre. In : *Chypre. La vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Musée de l'Homme, p. 187-202. *Idem* 1979 - Une situation conflictuelle. La guerre et l'espace vécu à Chypre. In : *L'espace vécu*, Caen, Universités..., p. 135-160

9 - PECHOUX P.Y. 1975 - Quelques effets de la croissance récente du tourisme à Chypre. In : *Tourisme et vie régionale dans les pays méditerranéens*, Actes coll. géo. du tourisme, Taormina, 1973, Aix et Rimini, CEGERM et Università di Bologna, p. 251-255

10 - PECHOUX P.Y. 1985 - Limassol et le vignoble de Chypre, évolution des rôles d'une ville du vin. Actes 108e Congrès nat. des soc. savantes, Paris, CTHS, p. 305-319

11 - TRNC, State Planning Organisation 1988 - *Statistical Yearbook 1987*, Nicosie

12 - PECHOUX P.Y. 1977 - La grande sécheresse de 1973 à Chypre. *Rev. géogr. Lyon*, p. 197-212.

13 - PECHOUX P.Y. 1984 - Production et mobilisation de l'eau à Chypre. Actes 106e Congrès nat. soc. savantes, Paris, CHTS, p. 9-20. ANDRE F. et ROBERT. A 1985 - Maîtrise de l'eau et développement agricole dans le sud chypriote. *Méditerranée*, n° 56, Aix, p. 3-11. PECHOUX P.Y. 1989 - Le problème de l'eau à Chypre : aménagement hydraulique intégré ou concurrence entre tourisme et agriculture. In: *Les ressources en eau dans le domaine insulaire méditerranéen*, La Valette, Malte, Centre européen de coord. et de doc. en sc. soc. de Vienne. *Idem* 1988 - Réflexions sur le remembrement à Chypre. In: *Le monde rural dans l'aire méditerranéenne*, Athènes, EKKE-KNE-EIE, p. 607-618. *Idem* 1987 - Aménagement rural intégré dans le secteur de Pitsilia, montagne du Troodos, Chypre. *Bull. soc. languedoc. de géogr.*, n° 21, Montpellier, p. 312-320

14 - Le sujet est au centre de polémiques dans la partie nord de Chypre : le nombre de 30 000 chypriotes turcs émigrés depuis 1974 a été avancé dans *Yenidüsen*, Nicosie, 13 septembre 1989 (ce quotidien d'opposition est l'organe du Parti républicain).

15 - *Yenidüsen*, Nicosie, 17 octobre 1989

16 - L'*énôsis*, la réunion des Grecs, mythe conducteur de la nation grecque au XIXème siècle (1821-1922), a rassemblé entre 1950 et 1960 une partie des Chypriotes opposés au colonialisme britannique et aux prétentions turques, mais la gauche communiste s'en est détachée quand il apparut que l'église de Chypre y avait trouvé l'occasion de restaurer son autorité politique. Le tournant de 1967 s'explique, entre autres, par l'opposition du président chypriote élu, l'archevêque Makarios, et celle de la majorité de la population à la dictature militaire grecque.

17 - PECHOUX. P.Y. 1977 - L'émigration des Chypriotes. *Tiers-Monde*, n° 18, Paris, p. 163-167

18 - LYCOURGOS C. 1989 - *L'association de Chypre à la CEE*. Paris, PUF (coll. Trav. et rech. de l'Université de Paris I)

19 - «The growth of the tourist industry must not and should not be allowed to follow demand forces alone», déclarait le Ministre de l'Intérieur de Chypre à un séminaire du Conseil de l'Europe à Limassol, le 2 septembre 1989.

LA STRATEGIE AGRICOLE DE GUERRE DE KINMEN ET MATSU (TAIWAN, REPUBLIQUE DE CHINE)

Pierre SIGWALT

URA 904 CNRS, Département de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

RESUME

Kinmen et Matsu sont des archipels précontinentaux ne couvrant que 180 km², mais qui assurent la profondeur stratégique indispensable à la défense de l'île de Taiwan. Le maintien de la menace d'une intervention militaire de la République Populaire de Chine sur le territoire de Taiwan depuis 1949 a forcé la République de Chine à développer une stratégie agricole d'état de guerre sur ces îles baignées par les eaux côtières de la province du Fujian. Cette stratégie agricole a d'abord visé à assurer l'autosuffisance alimentaire de ces archipels, afin de répondre aux besoins de la veille militaire. Grâce à l'aide des Etats-Unis et aux travaux des civils, comme des militaires, des résultats assez remarquables ont été obtenus après plusieurs décennies. La mise en oeuvre de divers programmes de développement (concernant les cultures, la mécanisation, la reforestation, la protection des sols, la pêche et l'élevage, la conservation de l'eau et le remembrement, la construction portuaire et la gestion du littoral, l'industrie du bâtiment et les achats subventionnés...) explique le succès de ce que l'on peut appeler «la stratégie agricole de guerre de Kinmen et Matsu», impulsée par le Conseil de l'Agriculture de la République de Chine. En 1989, les bastions nationalistes de Kinmen et Matsu ont même atteint des niveaux de production leur permettant d'alimenter l'île surpeuplée de Taiwan avec certains de leurs produits agricoles excédentaires.

MOTS-CLES : Taiwan - République de Chine - Kinmen - Matsu - île - agriculture

Avertissement : Les toponymes chinois sont transcrits selon le système Wade-Giles modifié en usage au Service de la voirie du Ministère de l'Intérieur de la République de Chine, qui est par conséquent le seul moyen de se repérer sur le territoire de Taiwan. Par commodité, nous indiquons la transcription *pinyin* en usage sur le continent chinois.

ABSTRACT

Kinmen (Quemoy) and Matsu island groups represent a strategic precontinental complex of only 180 sq. km, on which relies the Republic of China (ROC) to ensure its security, freedom and prosperity. Because Mainland China has maintained the threat of a military attack on Taiwan's territory since 1949, a war agricultural strategy has been promoted by the ROC on these islands lying in the coastal waters of Fukien province. This agricultural strategy first aimed to achieve agricultural self-sufficiency on these scattered islands to meet the needs of military preparedness. Thanks to US aid, military forces and local civilians work, outstanding agricultural achievements have been carried out after several decades. The implementation of various development programs (related to crops, mechanization, afforestation and soil conservation, fishery and animal breeding, water conservancy and land consolidation, harbour construction and coastal management, housing and government support-price purchasing) explains the success of what can be called the «war agricultural strategy of Kinmen and Matsu» enforced by the Council of Agriculture of the ROC. By 1989, the nationalist bastions of Kinmen and Matsu have even reached production levels that allow them to export some of their agricultural products in excess to the overcrowded Taiwan island.

KEY-WORDS : Taiwan - Republic of China - Kinmen - Matsu - island - agriculture

DEUX ARCHIPELS EN ETAT DE GUERRE DEPUIS QUARANTE ANS

Kinmen et Matsu sont deux archipels précontinentaux de seulement 180 km², situés à portée de canons de la province du Fujian, qui assurent la profondeur stratégique indispensable à la mise en alerte et à la défense du territoire de Taiwan, depuis la prise du pouvoir par les communistes sur le continent en 1949 (fig. 1). La menace d'une intervention militaire de la Chine Populaire sur le territoire de Taiwan a forcé la République de Chine à maintenir sur ces îles une veille militaire ininterrompue, le temps d'y développer une stratégie agricole d'état de guerre, dans le but d'y assurer l'autosuffisance alimentaire des civils et des militaires.

Ces archipels font partie intégrante de la stratégie insulaire de défense de la République de Chine. La

faible profondeur du détroit de Formose et la pente douce de la côte occidentale de l'île de Taiwan, bordée de plages facilement accessibles, favorisent un éventuel débarquement. L'île de Taiwan est donc protégée par les petites îles qui l'entourent, sur lesquelles sont stationnées des forces navales.

Le «repli temporaire», au terme duquel les nationalistes espèrent reprendre le pouvoir à Pékin, dure, en fait, depuis plus de quarante ans et durera encore longtemps, puisque, depuis 1960, la possession par la Chine populaire de la bombe atomique a bouleversé les rapports de force. Malgré tout, conformément à la ligne du Parti nationaliste, le Kuomintang (*Guomintang*) et au voeu de son père Chiang Kai-Shek, feu le Président Chiang Ching-Kuo considérait la reconquête du continent chinois comme le «but suprême» des Chinois de Taiwan. Cette conception est celle de l'actuel

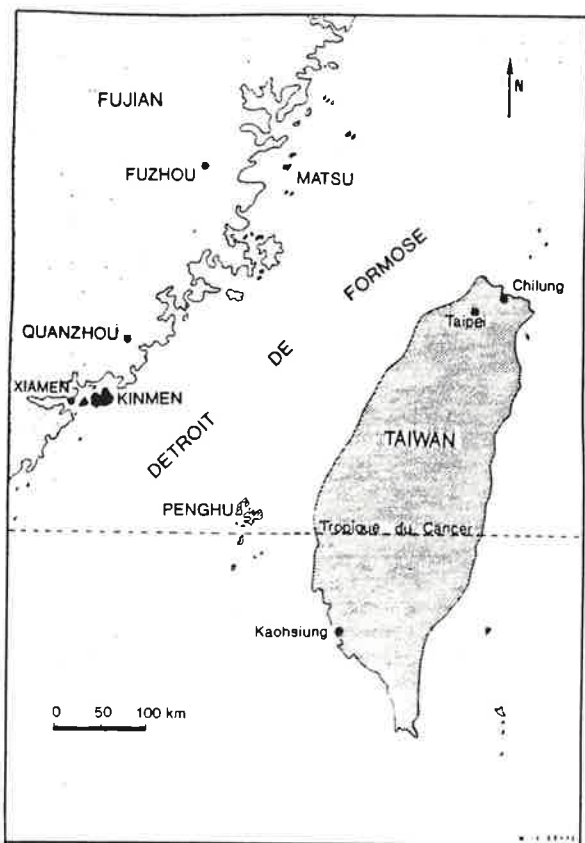


fig. 1 - Carte de localisation.

Président de la République, M. Lee Teng-Hui, qui dirige également le Kuomintang. Si la Chine continentale réduit ses dépenses militaires liées au nucléaire et modernise ses forces conventionnelles, tout en intensifiant ses démarches diplomatiques pacifiantes depuis le milieu des années 1980, elle n'exclue cependant pas l'emploi de la force pour reconquérir Taiwan. Chaque partie veut réunifier la Chine, mais en revendique le gouvernement. La stabilité de ces positions politiques tranche avec la multiplication des échanges.

Les activités militaires à Kinmen et Matsu sont donc pacifiques, mais stratégiques, et consistent principalement en l'intensification de l'agriculture marginale de Kinmen et au soutien des activités maritimes de Matsu.

UNE SITUATION STRATEGIQUE QUI IMPOSE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'insularité, qui impose l'autosuffisance alimentaire, est un atout bien mince pour la sécurité de la zone, puisqu'elle se caractérise à la fois par l'éloi-

gnement de ces deux archipels, la petitesse des îles qui les composent, leur éparpillement (surtout dans le cas de Matsu) et leurs inégales dimensions (l'île de Kinmen représentant 82 % de la superficie de ces archipels), la proximité du continent chinois et l'éloignement des bases arrière de Taiwan. En effet, Kinmen et Matsu sont respectivement éloignés de 82 et de 160 milles nautiques de l'archipel de Penghu (ou, Pescadores) et de Kaohsiung. A cause des distances et procédures militaires, il faut de longues heures, voire un jour et demi, à un visiteur civil en visite officielle pour atteindre Kinmen en partant de Taiwan.

L'archipel de Kinmen (ou « Quemoy », dans le dialecte de Xiamen, le *Xiamenhua*) est composé d'une douzaine d'îles (totalisant 150,45 km²), dont les plus grandes sont Kinmen et Lieh Yu (aussi appelée Hsiaokinmen (*Xiaojinmen*), « la petite Kinmen »). L'île de Kinmen (131,7 km²) mesure 20 kilomètres de long et 15 kilomètres de large, sauf au centre, où sa largeur n'est que de 3,5 kilomètres (fig. 2). Le 25 octobre 1949, les nationalistes gagnèrent la bataille de Kuningtou, grâce à laquelle Taiwan pu conserver ce bastion précontinental, situé à seulement 2,3 kilomètres des îles contrôlées par les communistes. La position de Kinmen (« la porte d'or ») pourrait lui permettre de bloquer le trafic maritime de la baie d'Amoy (ou *Xiamen*, une des « Zones économiques spéciales » de Chine populaire vouées à l'exportation), en revanche, le rétrécissement du centre de l'île augmente sa vulnérabilité.

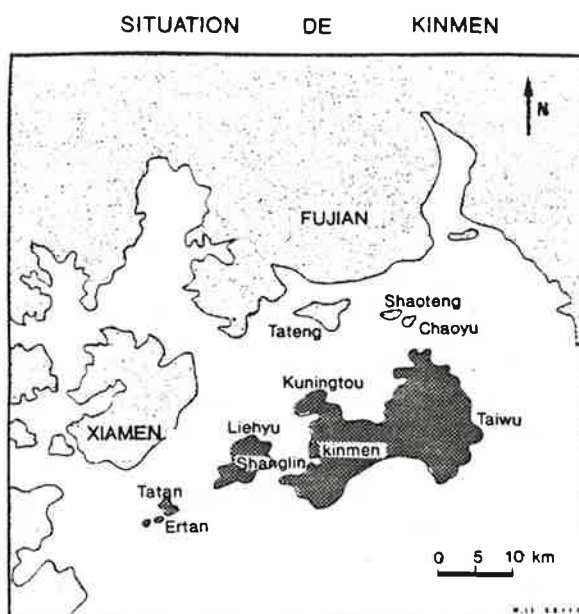


fig. 2 - Situation de Kinmen.

SITUATION DE MATSU

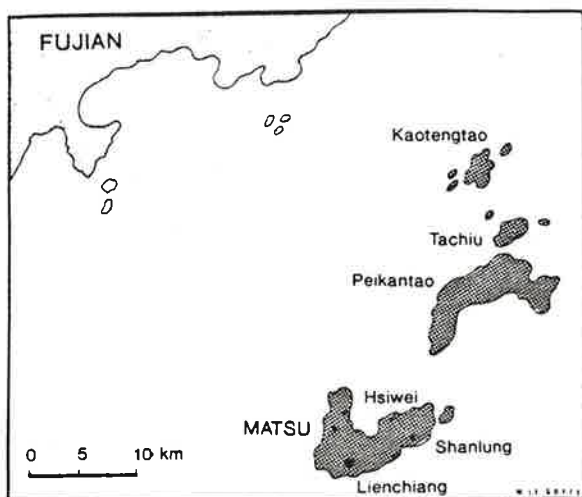


fig. 3 - Situation de Matsu.

L'archipel de Matsu est composé de 19 îles (28,8 km²), dont la plus grande, Nankan, est appelée communément «Matsu» (*Mazu*, du nom de la déesse des pêcheurs) (fig. 3). L'île de Kaoteng, au nord, située à moins d'un kilomètre du continent, a longtemps été bombardée. Toutefois, après la victoire des nationalistes d'août à octobre 1958, ces attaques n'ont été qu'occasionnelles pendant vingt ans. Les bombardements ont complètement cessé après l'établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis d'Amérique et la Chine continentale, le 15 décembre 1978. Mais Kinmen et Matsu restent administrés par une Commission administrative militaire. Cette situation stratégique impose l'autosuffisance en aliments et en eau potable et pour l'irrigation.

UN MILIEU NATUREL CONTRAIGNANT POUR L'HOMME ET L'AGRICULTURE

La Chine du Sud est généralement assez arrosée, avec des totaux pluviométriques variant entre 1 500 mm et 2 500 mm par an, mais les montagnes qui encadrent le détroit de Formose provoquent un effet d'abri, réduisant les pluies de la mousson en été, ce qui explique qu'il tombe moins de 1 000 mm de pluie par an sur le paysage collinaire de Matsu et de Kinmen (culminant à 253 mètres, à l'Est, au Mt Taiwu), alors qu'il en faudrait deux fois plus pour répondre aux besoins. De plus, les pluies des prunes (*meiyu*), en juin, et celles des typhons, d'avril à novembre, sont trop irrégulières. Le manque d'eau se fait cruellement sentir et l'arrosage ou l'irrigation des cultures est indispen-

sable. En effet, si les cultures de Kinmen et de Matsu souffrent surtout des vents desséchants (en particulier, de l'«effet de foehn» que provoquent les typhons en traversant les montagnes centrales de Taiwan), elles bénéficient utilement des pluies des dépressions tropicales. Si bien que, paradoxalement, la venue des typhons «légers» est, comme à Taiwan, souhaitée et attendue, car elle permet de réduire le déficit hydrique. Une des priorités a donc été de faire des aménagements hydrauliques pour améliorer la gestion des ressources en eau, notamment en pompant la nappe phréatique et en conservant l'eau des pluies dans des réservoirs. Parler d'agriculture sur ces îles granitiques, qui oscillent perpétuellement entre sécheresse et pluies diluviennes, avec des terres arables si rares et appauvries qu'à Matsu les terres cultivables se réduisent à l'équivalent d'un stade, est donc tout à fait paradoxal.

L'INTENSIFICATION DE CULTURES MARGINALES POUR UNE ARMÉE INVISIBLE

Mais la réalité est encore plus paradoxale, puisque cette armée omniprésente est pratiquement indécélable par satellite : grâce à leur acharnement, les militaires ont creusé le roc jusqu'à enterrer 80 % de leurs installations (casernes, hôpital, infirmerie, radio, salle de spectacles, etc) sous d'énormes masses granitiques les protégeant efficacement des bombes. Tout étant souterrain, cette armée vigilante est devenue invisible. Le développement agricole a réussi à préserver les traditions villageoises et structures civiles, comme en témoignent l'architecture traditionnelle et l'équilibre de la répartition par sexe de la population des deux archipels depuis plusieurs décennies.

La stratégie agricole de guerre de Kinmen et Matsu, initiée au début des années 1950 par les Etats-Unis, grâce au support technique de la Commission Sino-Américaine pour la Reconstruction Rurale (J.C.R.R., en américain), a ensuite nécessité la collaboration des civils et des militaires, lors de la mise en oeuvre de divers programmes de développement (concernant les cultures, la mécanisation, la reforestation, la protection des sols, la pêche et l'élevage, la conservation de l'eau et le remembrement, la construction portuaire et la gestion du littoral, l'industrie du bâtiment et les achats subventionnés...), successivement lancés par la J.C.R.R., le Conseil (chinois) pour la planification et le développement agricole, puis le Conseil de l'Agriculture de Chine, placés sous l'autorité du Yuan (Conseil) Exécutif.

Le développement a reposé sur la même structure socio-professionnelle qu'à Taiwan, avec diverses associations agricoles, relais de la planification quinquennale au niveau des districts, bourgs et cantons ruraux. Dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, deux axes de développement ont été privilégiés, d'une part, la relance de la pêche traditionnelle à Matsu, grâce aux aménagements littoraux réalisés par l'armée ; et, d'autre part, l'intensification agricole à Kinmen, avec une politique de prix garantis pour l'alcool de sorgho, la création d'une ferme gérée par des militaires retraités et l'organisation de l'élevage intensif du porc. Kinmen alimente ainsi Matsu avec ses produits agricoles et d'élevage.

LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE KINMEN

En 1985, avec 7 500 unités, les deux archipels concentraient 2,5 % de l'ensemble du parc des machines agricoles du territoire de Taiwan, mais l'effort de développement agricole a surtout concerné Kinmen. Il a commencé par le rachat des terres arables par l'Etat en 1965 et la redistribution aux exploitants (comme à Taiwan, en 1953). Le programme de mécanisation à long terme, lancé à Taiwan au début des années 1970, ne s'est surtout fait sentir à Kinmen et Matsu qu'après le lancement en 1979 des « douze grands travaux d'aménagement ».

Kinmen compte un peu plus de 50 000 habitants civils. Le 25 octobre 1949, juste après les plus fortes marées - ce qui permit aux nationalistes de prévoir l'attaque et de préparer leur riposte, vit la victoire des nationalistes lors de la bataille de Kuningtou, grâce à laquelle Taiwan pu conserver ce bastion insulaire. L'agriculture y est la principale activité de Kinmen. Mais 53 % du territoire est collinaire et 3 300 hectares seulement sont cultivables. Les forêts, autrefois exploitées par les pirates comme Koxinga pour fabriquer des bateaux et contrer les troupes continentales, ont été replantées, à partir de 1956, avec plus de 90 millions d'arbres de diverses espèces élevés dans des fermes spécialisées, servant de brises-vent et de protection contre l'érosion. En 1989, les forêts s'étendaient sur environ 6 000 hectares.

En 1980, Kinmen était encore sommairement équipée. Les conditions d'hygiène y étaient précaires. Plus de la moitié des habitations (56 %) ne disposaient pas de toilettes et plus d'un millier d'habitations (soit 10 %) n'avaient pas de cuisine.

63 % avaient une salle de bain (contre seulement 15 % à Matsu). Le taux des logements vacants (15,4 %) et le taux d'occupation des logements non vacants étaient les plus élevés dans la zone de Kinmen (6,3 personnes par habitation). Le régime de propriété des habitations favorisait la pleine propriété (81 %), au détriment du louage (13 %), et d'autres formes de propriété (5 %) et d'attribution (1 %). Les types d'utilisation des constructions favorisaient la résidence (79 %) et le commerce (20 %), alors que l'industrie et les autres usages étaient négligeables (1 %). La grande majorité des habitations (88 %) n'abritaient qu'une seule famille, mais une part non négligeable des habitations (12 %) étaient partagées par deux (voire, exceptionnellement, trois) familles. La superficie moyenne des habitations de Kinmen était la plus vaste (110 m²) du territoire de Taiwan. Par contre, près du quart des habitations (22 %) n'avaient pas l'eau courante, et seulement 70 % des habitants de Kinmen en disposaient sans partage. Ce sous-équipement tenait à la vétusté des constructions, dont environ 200 d'entre-elles ont été réhabilitées.

A la fin des années 1980, les principales cultures sont : la patate douce, l'arachide, le sorgho rouge, le blé, l'orge, le soja, les légumes et le riz. Les cultures traditionnelles sont : la patate douce, dont on nourrit les porcs, et le sorgho, dont on a introduit trois variétés hâtives à haut rendement sur plus de 2 000 hectares, produisant 6 000 tonnes de sorgho par an. Une production annuelle d'environ trois millions de litres d'alcool de sorgho rouge (*gaoliang*) par an, assure la majeure partie des revenus de Kinmen. L'Etat, en position de monopole, achète en effet les 3/4 de cette production d'alcool. L'effort d'intensification a surtout porté sur les légumes, grâce à l'irrigation et la création de 37 aires de production spécialisées. Les terres autrefois laissées en jachère en automne et en hiver portent des pommes de terre et des melons (24 aires de production spécialisées dans les cultures sèches).

Les travaux d'irrigation ont commencé en 1952. L'alimentation en eau potable est assurée par toutes sortes de réservoirs et d'étangs d'irrigation. Le réservoir de Tienpu permet également d'irriguer 150 hectares. Les réseaux d'irrigation et de drainage ont été respectivement améliorés sur 11 ha et 400 ha et récemment prolongés par une dizaine de mini-barrages de ravines. Afin de pomper les eaux de pluie stockées dans les nappes phréatiques, les militaires ont creusé des milliers de puits et 14 réservoirs, qui alimentent la moitié des surfaces cultivées. Les besoins en eau étaient tels, qu'il a

fallu creuser plus d'une centaine d'étangs, soit un par village ; ce qui a embelli le paysage et permis de fournir 9 millions de m³ d'eau par an, à partir de 1989. Le paddy a été adapté aux sols sableux, grâce à l'usage de bâches en plastique qui retiennent le sol et l'eau durant l'irrigation. Les rendements du riz sont satisfaisants, compte-tenu du climat. Les porcs, élevés dans les fermes coopératives automatisées de Shakang et Tientun, sont expédiés à Matsu et à Penghu.

Kinmen comptait environ 100 000 militaires, vers le milieu des années 1970. En 1986, la ferme des retraités de l'armée à Kinmen occupait au total 35,6 ha (dont 16,6 % inutilisables ; 9,3 % non encore utilisés et 74,1 % principalement mis en valeur par des terrasses de cultures sèches). 36 % des terrains utilisés (9,5 ha) étaient aménagés ou construits ; les pâturages étaient inexistantes, mais 1/2 ha était consacré à la pisciculture. L'aquaculture (poissons, crevettes, ...), avec près de 200 personnes concernées, connaît une forte croissance. Sept fermes piscicoles, d'une centaine d'hectares chacune, ont été créées pour donner du travail aux jeunes, en plus de la mariculture des huîtres, palourdes, algues, etc. La pêche côtière, qui fournit 4 000 tonnes de poisson par an, est encouragée par des subventions gouvernementales finançant la construction de bateaux et des stages de perfectionnement technique à Taiwan et Penghu. Mais le nombre des pêcheurs est passé de 2 074 en 1985, à moins de 600 en 1989 (c'est-à-dire, leur nombre à Matsu, en 1985), malgré la présence de nombreux ports, dont le plus grand (Tzukan, situé au Sud, dans la baie de Liaolo) peut recevoir des navires de plusieurs milliers de tonnes.

L'AIDE AU MAINTIEN DES ACTIVITES DE MATSU

Le chef-lieu de Matsu, Lienkiang (*Lianjiang*), détenait de très loin le plus fort taux de logements vacants du territoire de Taiwan (37,7 %) en 1980, puisqu'il équivalait à plus du double du plus fort taux des logements vacants sur l'île de Taiwan. L'habitat traditionnel existe encore à Kinmen et plus encore à Matsu, où les habitations à étages sont rares (on ne trouvait aucun immeuble de cinq étages et seulement 25 immeubles d'au maximum quatre étages). On comptait 46 maisons traditionnelles à cour fermée en 1980 (soit moins de 2 % du total) et 1/4 des habitations formaient des villages-rues. Matsu a surtout bénéficié du soutien des militaires pour le maintien de la pêche côtière. En 1985, l'archipel comptait moins de 600 pêcheurs, représentant 9 % de sa population totale.

En 1980, 61 % des habitations de Matsu (1 030 sur 1 686) étaient inoccupées (taux record en milieu rural), contre 18 % seulement à Kinmen. Matsu apparaissait donc, à la fois, comme un district rural, arriéré économiquement, car reposant sur la structure économique agricole du territoire d'avant 1960 et, de plus, comme un district en voie de dépeuplement rural, à cause du vieillissement de sa population (phénomène que l'on retrouve à Kinmen). En effet, l'inoccupation concernait bien des logements ruraux à dominante privative, puisque l'Etat ne détenait qu'environ 6 % des constructions à Kinmen et le double à Matsu. Le rôle des militaires et des agences gouvernementales dans le développement agricole a donc été important et dirigiste, en incitant la population locale à coopérer à la stratégie agricole de guerre de ces archipels, mais la cohésion de la société civile a été respectée.

Le recensement de 1980 ne nous renseigne cependant pas sur les catégories socio-professionnelles des habitants de Kinmen et Matsu. Toutefois, ce recensement donne quelques chiffres de population totale pour la zone de Kinmen et Matsu entre 1956 et 1980. Grâce aux statistiques du gouvernement local, on peut ainsi avoir une idée de l'évolution du nombre d'habitants de ces archipels : de 1956 à 1980, alors que la population totale de Taiwan a augmenté de 85 % (passant de 9,3 millions à 17,2 millions), celle de Kinmen et Matsu n'a augmenté que de 3,2 %. Entre 1956 et 1985, le solde migratoire de Kinmen a été négatif. Selon les statistiques du gouvernement local, 74 083 personnes ont immigré, alors que 111 813 personnes ont émigré vers les pays de l'Asie du Sud-Est (en majorité, à Singapour) et les îles océaniques, mais continuent de soutenir leurs familles.

A la fin des années 1980, Le confort de la population a sensiblement augmenté. Les migrations civiles vers Taiwan et le faible niveau des revenus poussent le gouvernement à y développer le tourisme et le commerce. Matsu a 8 000 habitants civils. Cependant, l'archipel a atteint un rendement de 45 t/ha pour la patate douce et de 20 t/ha pour la pomme de terre, et produit des légumes et des fruits, grâce au creusement de 113 étangs, 26 réservoirs, dont deux grands (Shengli et Chinsha) et environ 500 puits. Les eaux usées sont même retraitées et la construction d'une usine pour la fourniture d'eau potable est à l'étude dans la zone de Nankan. Dans l'île de Tungyin, les étangs ont été étendus. Neuf digues littorales ont été construites. Le niveau d'autosuffisance pour les légumes et l'eau a été atteint et la troupe n'a donc pas besoin d'être ravitaillée en eau potable.

CONCLUSION

Les réfugiés du Kuomintang pensaient que leur exil ne serait que temporaire. Cela explique le développement plus progressif de ces archipels, par rapport à l'île de Taiwan. Si le développement de ces archipels a été tardif, les deux bastions nationalistes de Kinmen et Matsu ont cependant atteint, en 1989, des niveaux de production leur permettant, soit de ne pas importer de légumes (Matsu), soit d'alimenter l'île surpeuplée de Taiwan avec des excédents de certains de leurs produits agricoles (Kinmen). Toutefois, le riz manquant continue d'être acheminé dans ces archipels depuis l'île de Taiwan, où la production est largement excédentaire. Les activités agricoles de Kinmen et Matsu ne se contentent pas d'être intégrées à la stratégie globale du territoire de Taiwan. Il y a une réelle complémentarité des activités régionales. La mise en oeuvre de divers programmes de développement explique le succès de ce que l'on peut appeler «la stratégie agricole de guerre de Kinmen et Matsu», impulsée par le Conseil de l'Agriculture de la République de Chine.

Si Taiwan s'enorgueillit d'être «la Chine libre», c'est toujours par rapport à une Chine continentale engluée dans ses contradictions, qui a collectivisé, puis décollectivisé son agriculture. L'anti-communisme de Taiwan est symbolisé par Kinmen et Matsu, qui ne bénéficièrent pas de la levée des Décrets d'urgence du 15 juillet 1987, mais dont les habitants furent autorisés à se rendre librement à Taiwan, à partir de septembre 1988. Les jeunes appelés font généralement un stage à Kinmen durant leur service militaire, dont ils retirent une certaine fierté. Bien que la propagande idéologique dans les médias soit moins agressive que depuis mon premier séjour dans l'île en 1979, l'hymne national retentit avant chaque spectacle pour rappeler solennellement à tous que la vigilance doit rester de rigueur. Au printemps 1988, le ministre de la Défense, M. Cheng Wei-Yuan, a rappelé que le gouvernement de la République de Chine n'accepterait jamais le retrait des forces militaires de Kinmen et Matsu. Le 20 mai 1990, à l'occasion de son discours d'investiture, le Président Lee Teng-hui a dit qu'il avait l'espoir d'annoncer au plus tôt l'abrogation des «Dispositions temporaires valables pendant la période de rébellion communiste», ce qui signifierait la fin de l'état de guerre entre les deux rives du détroit de Formose. Il a également entériné les changements sociaux, et notamment les contacts intervenus, en annonçant le remplacement de la politique des «Trois non» (pas de contacts, d'échanges et de compromis avec les communistes) par la politique assouplie des «Trois conditions» (qui concernent, globalement, la légi-

limité de la République de Chine comme gouvernement d'une Chine unique), qui favoriserait la normalisation des échanges entre Taiwan et le continent. Mais ces «Trois conditions» sont bien évidemment jugées inacceptables par Pékin, qui n'abandonne pas l'option d'une reprise de Taiwan par la force ; ce qui justifie, du même coup, la poursuite de la stratégie agricole de guerre de Kinmen et Matsu, malgré l'intensification des échanges entre Taiwan et le continent.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

COUNCIL OF AGRICULTURE 1987 - *Second General Report of the Council of Agriculture*. Taipei, p. 136-137

COUNCIL FOR AGRICULTURAL PLANNING AND DEVELOPMENT 1984 - *CAPD and Agricultural Development in the Republic of China on Taiwan*, p. 132-135

EXECUTIVE YUAN 1982 - *An Extract Report on the 1980 Census of Population and Housing. Taiwan-Fukien Area, Republic of China, Census Office of the Executive Yuan*, 567 p. (notamment, p. 29-30 et 194)

EXECUTIVE YUAN 1986 - *An Introduction to Operations in Veterans Agriculture, Forestry, Fishery and Animal Husbandry*. Vocational Assistance Commission for Retired Servicemen, Executive Yuan, The Republic of China, 153 p.

GOVERNMENT INFORMATION OFFICE 1983 - *Republic of China, A Reference Book*. Hilit Publishing Company, Taipei, p. 151-154

GOVERNMENT INFORMATION OFFICE 1984 - *Perspectives, Selected Statements of President Chiang Ching-kuo, 1978-1983*. Government Information Office, Taipei, ROC, p. 275

GOVERNMENT INFORMATION OFFICE 1987 - *Republic of China, A Reference Book*. Hilit Publishing Company, Taipei, p. 215-219

JOYAUX F. 1986 - "La politique militaire de la Chine", *Problèmes politiques et sociaux* 541, La Documentation Française, 40 p.

LIU P. 1974 - Kinmen : Isle of Courage and Trees. *Free China Review*, vol. III, p. 159-181

WANG C.H. 1988 - Bombardment of Quemoy. *Free China Review*, p. 33-41

L'ILE D'ELBE ET SES MUTATIONS ECONOMIQUES RECENTES : DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE AU TOURISME DE MASSE ; CONSEQUENCES

Georges REYNE
Université de Nice (France)

RESUME

Connue dès l'Antiquité pour ses ressources en fer et son industrie, l'île d'Elbe a vu disparaître ces activités au profit du tourisme de masse, à dominante hôtelière et à fréquentation surtout nationale. Mais à la saturation estivale de l'espace s'ajoutent les agressions sur le milieu marin proche et le risque de manque d'eau, comme en 1989.

MOTS-CLES : économie - tourisme - île d'Elbe

ABSTRACT

Known since very old times for its mineral resources and metallurgic industry, the Elba island has lost them a few years ago, to become a touristic country, with more hotels than camping places. Italians (60 %) are the most numerous. But the number of tourists (1,5 million/year), the destruction of marine environment and water deficiencies are nowadays the major problems of the island.

KEY-WORDS : economy - tourism - Elba island

Parmi tant d'îles méditerranéennes, l'île d'Elbe a connu l'originalité sur le plan historique, c'est bien sûr la première chose qui vient à l'esprit. Mais cette île présente au moins deux autres caractéristiques qui permettent de la distinguer de ses voisines :

- plus d'un millénaire avant notre ère, elle a sans doute connu les premiers balbutiements de la métallurgie du fer ;

- l'activité industrielle, métallurgique, puis uniquement extractive, devait y demeurer primordiale jusqu'au tout début des années 1980.

Si cette île vit comme beaucoup d'autres surtout du tourisme, c'est à la suite d'un processus d'évolution assez particulier par conséquent. On pourrait ajouter qu'à l'instar d'un petit nombre d'entre elles, le phénomène y a atteint une ampleur telle que chaque été y voit désormais, pendant quelques semaines, plus de vingt touristes cohabiter avec chacun de ses habitants permanents, ce qui engendre, on s'en doute, quelques problèmes.

UNE ILE AUX ACTIVITES LONGTEMPS DIVERSIFIEES

L'île d'Elbe est d'abord une petite île : ses 223 km², 27 km dans sa plus grande longueur, de 5 à 18 en largeur lui confèrent des dimensions limitées ; mais son développement côtier (147 km), le caractère accidenté de son relief (elle culmine à 1 019 m), lui assurent une grande variété de panoramas. Sa grande

proximité par rapport aux côtes toscanes (10 km) la rend de surcroît facilement accessible.

Très largement minéralisée, l'île apparaît comme un véritable musée sur le plan géologique et ceci en dépit de son appartenance au même socle que la Corse sa voisine ; elle est toutefois plus riche que cette dernière en matériaux sédimentaires et éruptifs. Parmi eux, la partie orientale recèle sur près de 15 km divers affleurements de magnétites, hématites ou limonites, aux côtés de silicates à belles cristallisations dénommés «Ilvaites». C'est sans doute ce qui faisait dire à Virgile : «Ilva insula inexhaustis Chalybum generosa metallis» (Enéide, X - 173).

Habitée depuis le néolithique au moins, l'Elbe a connu dès avant la fin de la préhistoire des activités métallurgiques, lesquelles étaient alors pratiquées simultanément par deux populations : les Ligures et les Etrusques, présentes dans l'île, usant du cuivre et du bronze, puis du fer. C'est donc des tout débuts de l'Antiquité que datent les premières agressions dont furent victimes les forêts de l'île ; telle fut sans doute l'origine du transfert de la métallurgie sur le continent de la part des Etrusques (les fouilles de Populonia, près de Piombino, apportent la preuve de sa présence, aux alentours du VIII^e siècle avant notre ère).

Mais parallèlement à ces activités industrielles, l'île d'Elbe a de tout temps connu l'activité agricole ; celle-ci, il est vrai, a dû composer avec un climat et des terrains pas toujours favorables. Bien que relativement humide par rapport à d'autres

archipels, comme les Canaries, l'Elbe recevant de 700 à 1 060 mm de pluies, celle-ci ne s'est guère avérée favorable à d'autres cultures que celle de la vigne (tant les possibilités d'irrigation sont presque totalement exclues), grâce à une considérable accumulation de travail humain, pour aménager des pentes fort raides, afin d'y acclimater certains cépages qui ont depuis lors fait la renommée des productions locales ; parmi eux, l'aleatico blanc est demeuré longtemps une spécificité locale. Les vins produits ont eu droit à l'appellation contrôlée et connaissent aujourd'hui, grâce au tourisme, une large diffusion ; un bon tiers de la production est le fait d'un établissement oenologique moderne, implanté à Portoferraio.

Les autres caractéristiques du monde rural elban demeurent très proches du constat d'ensemble affectant le monde méditerranéen : des exploitations passablement fractionnées, une réduction récente mais notoire de leur nombre (conversion en activités touristiques oblige) : les exploitants pratiquant un faire valoir direct ne sont plus guère que 2 000, contre un peu plus du double au début des années 1950. Le micro-domaine tend véritablement à disparaître.

Le maintien d'une activité industrielle faisant vivre près de la moitié des actifs, ceci jusqu'à la dernière guerre, constitue donc la grande originalité. De quoi s'agit-il ? D'une implantation sidérurgique moderne, laquelle voit le jour au milieu du XIX^{ème} siècle (elle donnera naissance à la société ILVA, dont on retrouve aujourd'hui le nom), qui à partir du minerai local développe à Portoferraio un haut fourneau faisant appel à du charbon britannique. Après diverses vicissitudes, ce haut fourneau subsistera grâce au contexte protectionniste de l'Italie unifiée, et atteindra son effectif maximum au cours de la dernière guerre, en 1942, date à laquelle il fournissait du travail à près de 2 000 ouvriers. Las, les bombardements américains réduisirent à néant cette activité sidérurgique, qui ne fut pas reconstituée après le conflit.

L'exploitation du minerai de fer continue seule de se poursuivre, fournissant en année moyenne de 7 à 800 000 tonnes de minerai à 55 %. En 1971, le nombre d'ouvriers employés à l'extraction dans l'Est de l'île (Rio Marina et Capoliveri) est encore de 400 (tout comme en 1939). En 1968, l'ouverture d'une mine de terres rares n'engendre que quelques dizaines d'emplois. Le déclin de l'industrie minière est dès lors inéluctable, tant le coût de l'extraction n'est plus en adéquation avec les cours mondiaux : et d'ailleurs, les mines s'épuisent, en

dépît des campagnes de presse entretenues par le parti communiste, et des multiples tentatives pour en prolonger l'existence : en 1981, les 124 ouvriers recensés dans les activités extractives de l'île ne travaillent plus dans des mines de fer. Celles-ci représentent sans doute le plus bel exemple de longévité extractive de notre planète (bien que l'extraction ait été interrompue au Moyen Age à partir de la conquête lombarde).

Mis à la retraite ou en Caisse d'Intégration, les derniers mineurs n'avaient guère de possibilités de reconversion, l'autre activité de type traditionnel, à savoir la réparation navale, se trouvant elle aussi en pleine déconfiture à Portoferraio. De nos jours, l'industrie elbane n'est véritablement représentée que par le bâtiment (750 emplois dispersés entre une myriade de micro-entreprises), et diverses activités réclamées par une population permanente de 30 000 âmes, qui peut décupler en saison estivale : fabriques de boissons, conditionnement des produits de la pêche, artisanat des plus diversifié, au total 1 600 emplois (BTP inclus).

Rien d'étonnant donc au fait que l'île d'Elbe ait manifesté au cours des deux décennies marquées, dans le reste de la Toscane, par une formidable croissance des emplois et activités industrielles, une réelle stagnation démographique, tant il est vrai que ses enfants ont été alors attirés par l'éventail des activités « continentales » ; ici, le parallèle avec la Corse vient immédiatement à l'esprit.

Le secteur tertiaire s'avère en effet longtemps incapable de sécréter des emplois nouveaux en nombre suffisant : les activités commerciales, en particulier celles qui sont liées au tourisme, ne s'étoffent réellement qu'au cours des années 1970 ; au recensement de 1981, la part du secondaire est tombée à moins de 20 %, celle du seul commerce avoisine les 50 %, avec un total de 8 000 emplois, dont 45 % au sein du seul chef lieu. Toute comparaison avec les données de 1971 s'avère impossible, les activités de réparation automobile ayant changé de classification et n'étant ventilées que dans les localités de plus de 10 000 habitants.

UN TOURISME DESORMAIS ENVAHISSANT

Le phénomène n'est nouveau dans l'île que par son ampleur. La fréquentation, en effet, remonte au XIX^{ème} siècle : Alexandre Dumas et Victor Hugo, entre autres, visitèrent l'île, plus connue alors pour son charme discret que pour ses « mondanités ». Mais son accès plus ou moins malaisé (les desser-

tes maritimes sont réputées courtes, mais inconfortables), le nombre limité de bonnes routes et d'infrastructures d'accueil réduisent d'autant l'importance du phénomène.

Au début des années 1970, Portoferraio voit bien transiter quelques 800 000 passagers (2 fois plus qu'en 1960), mais près de la moitié sont des italiens allant travailler (ou séjourner) sur le continent. A cette époque, tourisme de fin de semaine et villégiature estivale se partagent à peu près équitablement la fréquentation de l'île. Mais les choses vont rapidement changer. Quels sont donc les facteurs d'un tel bouleversement ?

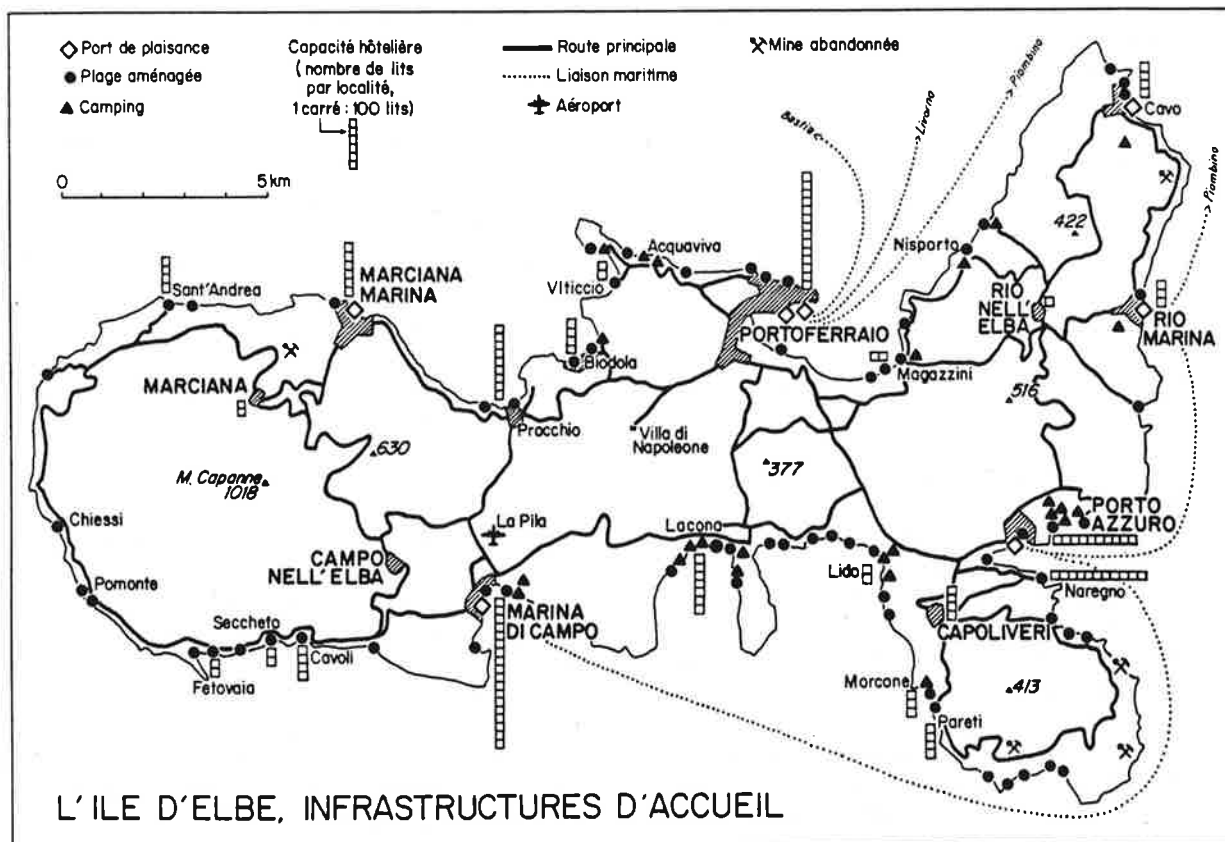
- L'amélioration des liaisons y est pour beaucoup; les deux sociétés de transport maritime, Tirrenia et Navarma, se dotent de ferries de plus grandes dimensions, accélèrent les rotations, puis ajoutent aux navires classiques les très rapides «alisacafi» (hydroglisseurs) effectuant la liaison, pour des passagers seulement, en un quart d'heure.

- L'engouement subit des touristes étrangers, et surtout allemands constitue un deuxième phénomène : pour eux, l'île est de plus en plus facile

d'accès, avec l'autoroute du Brenner et les nouvelles percées alpines (Mont Blanc, Grand St Bernard, San Bernardino), et l'achèvement de l'A 12 de Gênes à Livourne. Elle représente aussi, à l'instar de la Corse voisine, de vastes potentialités au niveau de la plaisance «occasionnelle».

- Troisième atout : l'île se lance délibérément dans l'aventure : les premiers campings ont vu le jour en 1959 ; en vingt ans, ils vont véritablement proliférer : l'ample façade côtière de Capoliveri, au Sud-Est, en attire rapidement une dizaine ; au total, ce sont près de 3 500 places qui sont disponibles, soit une capacité d'accueil de près de 15 000 personnes en période de pointe. Quelques villages de vacances s'y sont ajoutés (dont le Club Méditerranée). L'île offre donc un large complément à l'équipement pourtant conséquent du littoral labronique (10 000 places entre Cecina et Follonica).

Bien entendu, l'hôtellerie et les pensions ont suivi une croissance non moins rapide : sur une base 100 en 1970, la capacité d'accueil s'est accrue de 294 % à Campo nell'Elba, de 292 % à Rio Marino (Innocenti). La densité actuelle, exprimée en lits/km², dépasse partout 20, et peut atteindre 60 ! 11 000 lits



sont ainsi disponibles, auxquels s'ajoutent encore les locations (2 600) et la bagatelle de quelques 7 000 résidences secondaires. Bref, l'île dispose aisément d'un potentiel d'accueil équivalent à 55 000 hôtes.

L'amélioration de la qualité de l'accueil est allée de pair avec celle des autres infrastructures : les hôtels/pensions de 2 étoiles et au dessus représentent en 1986 plus de 51 % de la capacité totale, contre 40 % en 1970, et de nouveaux complexes hyper-standardisés ont vu le jour (deux d'entre eux, à Capoliveri, offrent 914 lits !). Beaucoup de ces infrastructures ne fonctionnent que durant trois ou quatre mois : de fait, 55 % de la fréquentation se situe au cours des seuls mois de juillet-août ; avec juin et septembre, on arrive à 85 % du total annuel.

La fréquentation a bien entendu suivi ce rythme de croissance : en 1985/86, on peut ainsi dénombrer 2,2 millions de «nuitées», soit 41 % des présences de la province de Livourne. Depuis 1970, l'effectif des touristes a pratiquement triplé, mais les présences n'ont, en fait, que doublé : en effet, plus nombreux sont les visiteurs, mais la durée de leur séjour tend à se restreindre : de 11 à 12 jours voici une vingtaine d'années, celui-ci se situe désormais aux alentours d'une semaine (sauf peut-être dans les campings proches de Capoliveri) ; depuis 1982 d'ailleurs, l'effectif des «présences» tend à stagner aux alentours de 300/310 000 unités.

Où vont ces touristes ? Pour 50 % d'entre eux, fait important, l'hôtel reste le choix privilégié, ce qui introduit une nuance de plus dans la fréquentation de l'île : les visiteurs, beaucoup plus que sur les Côtes de la Maremma toute proche, sont surtout gens aisés.

Qui sont-ils ? Jadis fief des Milanais ou des Florentins, l'île d'Elbe s'internationalise de plus en plus. Les années 1980 ont vu l'affirmation de la présence germanique, qui se situe en 1986 à 15 % du total des visiteurs, et le renforcement du flux helvétique (7 % du total). Ces touristes en provenance de «pays riches» recherchent de moins en moins l'hébergement en camping : ils étaient 54 % du total en 1970, à peine le tiers à l'heure actuelle. A l'inverse, leur nombre a été multiplié par 2,5 dans les autres infrastructures d'accueil.

Le «grand tourisme» a donc acquis droit de cité dans l'île d'Elbe : que peut-on en conclure ? L'île vit-elle cette mutation sans problème ? C'est à ce type de question qu'il va falloir répondre : assiste-t-on, à l'instar d'autres îles méditerranéennes, à

une poussée des investissements étrangers, à une pression foncière vertigineuse, à des agressions multiples contre l'environnement, à des mutations sociales délicates ?

A toutes ces questions, on ne peut répondre en bloc, d'autant plus que l'île d'Elbe tend à s'individualiser, ici encore.

- Il semble qu'à l'inverse des Baléares, les intérêts étrangers soient assez modestement représentés, tant au niveau de l'accueil que des acquisitions de villas, logements en appartements ou terrains. Difficile à chiffrer, leur participation n'excéderait guère 10 %. On ne négocie pas facilement avec un étranger, ici comme en Corse : les méfiances perdurent !

- La pression foncière, il est vrai, connaît ici depuis bientôt deux décennies, une certaine modération, liée à la relative intransigeance dont ont fait part les responsables de l'établissement des «piani regolatori» : cet équivalent italien de nos P.O.S. a dès le départ adopté une série de dispositions assez contraignantes, en particulier quant à l'urbanisation d'anciens terrains agricoles ou d'espaces situés à l'écart des zones d'habitat préexistantes. De ce côté-là un frein -assez relatif- existe donc.

- Un autre frein apparaît dans l'île, qui ne peut que limiter la croissance urbaine, et surtout celle qui pourrait se réaliser sous la forme de lotissements isolés : c'est l'insuffisance des ressources hydriques : depuis une dizaine d'années déjà, il a fallu assurer l'alimentation estivale de l'île par le biais d'un «aqueduc» véhiculant des eaux en provenance des collines pisanes. Or, ces ressources se sont avérées elles-mêmes fort insuffisantes au cours de l'été de 1989 ; par voie de conséquence, l'île a connu le rationnement, avec encore plus d'acuité que la Toscane maritime, et ce risque ne peut que contribuer à limiter la croissance future de la fréquentation touristique.

- Un autre enjeu est celui des équilibres biologiques marins ; tout comme les autres îles de l'archipel toscan, l'Elbe est de plus en plus fréquentée par la navigation de plaisance ; celle-ci tend à multiplier les agressions sur les biotopes, que dénoncent de multiples études, tant italiennes que françaises. L'idée se fait jour de la création possible, et surtout souhaitable, d'un parc naturel insulaire, étendant à l'ensemble de l'archipel certaines mesures de sauvegarde dont ne bénéficie guère, jusqu'à présent, que la célèbre île de Montecristo.

Passée en moins de deux décennies de l'industrie extractive au tourisme de masse, en schématisant quelque peu, l'île d'Elbe symbolise plus que nulle autre les dangers d'une expansion trop rapide, les aléas d'une croissance ne prenant pas suffisamment en compte la pauvreté de certaines ressources locales, notamment de l'eau, et les risques d'agression d'une fréquentation peu soucieuse d'une véritable sauvegarde de milieux qui demeurent fragiles.

Notes

- L'île est aujourd'hui desservie aussi par la voie aérienne : l'aéroport de La Pila (Marina di Campo), reçoit en été 3 vols/jour, et près de 80 000 passagers (hommes d'affaires surtout) depuis Pisa-Galileo principalement, per Fokker ou ATR 42. De même, entre 1970 et 1986, le nombre d'agences de locations de voitures est passé de 1 à 13. Les actifs, 8 940 en 1951 (37 % dans le 2^e), ne sont plus que 8 400 en 1981 (moins de 20 % dans le 2^e). Les touristes, 110 000 en 1970, sont 252 000 en 1980, 320 000 en 1986.

- L'Ente per la valorizzazione dell'isola d'Elba diffuse gracieusement divers documents (en italien) sur l'île. Parmi eux signalons, outre les classiques dépliants fort bien illustrés de photos et cartes, l'existence d'un opuscule de 191 pages, datant de 1972 pour la première édition, illustré, et qui constitue une véritable encyclopédie de l'île : « Questa é l'Elba » (voici l'île d'Elbe). On peut y découvrir, outre les moyens d'atteindre l'Elbe, plus de 20 pages de géographie, autant consacrées à l'histoire, et une centaine à la description des localités, d'une série d'itinéraires de découverte, tant terrestres que marins, et des spécificités locales.

- La société I.A.C. de Florence commercialise une carte au 1/30.000^eme des plus précises.

L'ILE MAURICE : DE L'ILE SUCRIERE A L'ILE INDUSTRIELLE

Claude CABANNE

URA 904 CNRS, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (France)

RESUME

L'économie de l'île Maurice a été pendant plus de deux siècles consacrée à la monoculture sucrière. Aujourd'hui encore la canne à sucre occupe la majeure partie des terres cultivées mais les activités se sont diversifiées. Le tourisme a fait irruption puis l'industrie. La création d'usines avec statut de zone franche a connu à partir du milieu des années 1980, un prodigieux essor dans le textile, surtout la confection. Les exportations de sucre, de vêtements et le tourisme donnent à l'île Maurice une économie extravertie, très liée à l'évolution de la conjoncture internationale.

MOTS-CLES : canne à sucre - tourisme - industrie textile - exportations

ABSTRACT

The sugar sector has played a key role in the mauritian economy for two hundred years. Sugar cane cultivation covers still a big part of arable area. But two others activities raised. The tourism industry has quickly grown then the manufacturing sector. On and after the middle of eighties the Export Processing Zone (EPZ) grew rapidly, particularly the knitwear sector of the textile industry. Sugar and textile exports and the tourism industry connect firmly mauritian economy with the international economic situation.

KEY-WORDS : sugar cane - tourism - textile industry - exports

Au coeur d'une immense zone économique exclusive de 1,6 millions de km² promulguée en 1977 par le Maritime Zone Act qui l'étendait dans l'Océan Indien à 200 milles autour de chacune de ses îles, l'état mauricien n'occupe que 2040 km² dont 1 865 pour Maurice, l'île principale (1). Avec 1 057 000 habitants en 1988, la densité moyenne (518 h/km²) est la plus élevée du monde en dehors de Taïwan et des villes états comme Singapour ou Hong-Kong. Comme les îlots épars sont presque vides (7 h/km²) et que Rodrigues n'a que 350 h/km², l'île Maurice concentre l'essentiel de la population et la densité y monte à 550 h/km².

L'économie du pays, pendant plusieurs siècles, a été fondée sur le sucre. 52 % de la surface, soit la quasi-totalité de l'espace agricole qui occupe 57 % de l'île, sont classés terre à sucre soit plus de 102 000 ha. Une partie seulement est réellement occupée par la canne. Même si celle-ci recule lentement, 84 591 ha en 1984 et 82 752 ha en 1987, elle continue à marquer le paysage. Les sols de Maurice sont caillouteux et quand on renouvelle la plantation, on ramasse les pierres qu'on accumule en tas au milieu des champs. Introduite par les Hollandais au XVIIe siècle, la canne a été développée par la colonisation française : La Bourdonnais établit dans l'île de France, 25 000 colons venant de Bourbon (2). Après leur conquête en 1810, les Anglais en favorisent aussi la culture. Avec l'abolition totale de l'esclavage en 1835, on manque de main d'oeuvre. En 30 ans, 450 000 travailleurs indiens sont engagés par les planteurs de Maurice. Dès le milieu du XIXe siècle, l'île

produit 10 000 tonnes de sucre et 225 000 tonnes en 1925. Jusqu'aux années soixante, elle dépend exclusivement de la monoculture sucrière. Ce sont les bénéficiaires de ce secteur qui, investis au début des années soixante-dix dans le tourisme et l'industrie, ont amorcé la diversification de l'économie mauricienne. C'est seulement au milieu des années quatre-vingt que la valeur de la production industrielle dépassera celle du sucre qui se maintient au second rang devant le tourisme jusqu'en 1988 avant de céder une nouvelle place. Parmi les produits agricoles, seuls le thé et le tabac méritent aussi d'être mentionnés. Mais en 1987, le premier n'occupe que 4,4 % des surfaces en canne et le second 0,8 %. Comme l'élevage est peu actif - quelques poulets, porcs et moutons -, la majeure partie de la nourriture est importée, surtout d'Union Sud Africaine. La pêche apporte, certes, un complément local, mais à côté de la pêche hauturière sur les bancs, les efforts engagés depuis quelques années en faveur des progrès de la pêche artisanale doivent encore être poursuivis.

L'activité sucrière, y compris le travail des sucreries, occupait 44 300 personnes sur 260 000 actifs en septembre 1987. Elle assure 88 % des emplois primaires. Pourtant c'est un secteur en recul puisqu'on y comptait 51 150 travailleurs en septembre 1980 (3). La canne est cultivée par de petits ou moyens planteurs et par les sucreries. Les premiers occupaient 38 150 ha en 1987 pour environ 33 000 emplois. Les champs de canne des établissements sucriers se rétrécissent lentement (41 500 ha en 1984, 39 200 ha en 1987). Malgré tout on manque

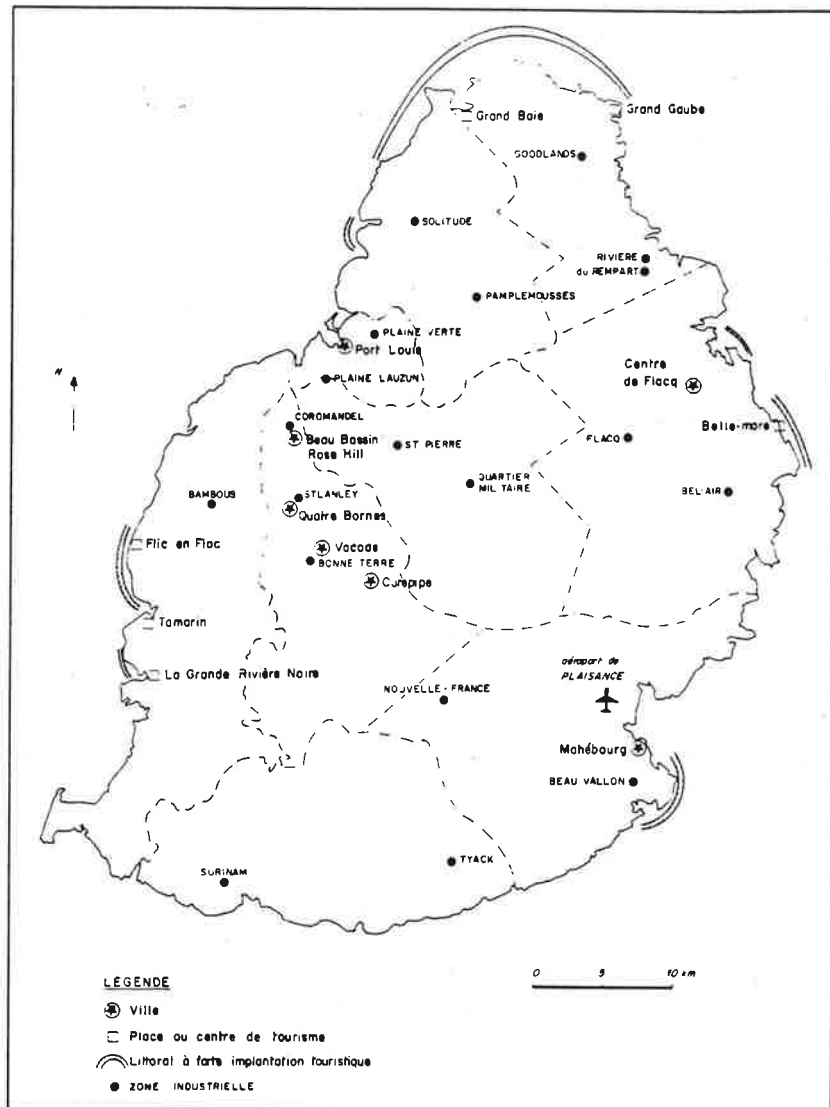


fig.1 - Maurice : tourisme et localisations industrielles.

de terres à Maurice pour les candidats à l'installation comme planteurs. Les exploitations des sucreries sont plus productives que les autres. Pour une production totale de canne de 6,231 millions de tonnes en 1987, leur part a été de 3,479 millions de tonnes contre 2,752 millions de tonnes seulement par les planteurs. La moindre productivité de ceux-ci a des causes multiples : une formation médiocre, une exploitation moins intensive faute d'investissements suffisants en matériel, en engrais, etc..., un suivi scientifique du travail insuffisant.

Le sucre est surtout destiné à l'exportation. La production varie selon les aléas climatiques. Après une récolte de 687 940 tonnes en 1982, les deux années suivantes furent médiocres en raison de la

sécheresse en 1983 (604 741 tonnes) et des cyclones en 1984 (575 617 tonnes). Depuis on a connu à nouveau de bonnes années (645 797 tonnes en 1985, 706 839 tonnes en 1981 et 691 134 tonnes en 1987). Progressivement, on a fermé les sucreries les moins rentables. Ce mouvement continue : 21 usines en 1984 et 19 seulement à partir de 1985. La principale est F.U.E.L. à l'est de l'île (4). Elles produisent surtout du sucre roux (655 000 tonnes en 1987 contre 36 000 tonnes de sucre blanc). Les exportations se font par mer. Port-Louis dispose d'un terminal sucrier moderne pour le chargement en vrac. Une partie modeste des expéditions se fait aussi par conteneurs (5). Les ventes extérieures portent sur le sucre roux. Le marché local absorbe à peine 40 000 tonnes de sucre par an, plus des quatre-cinquièmes en sucre blanc. En raison de son

appartenance aux états A.C.P., Maurice bénéficie du protocole sucrier de la Convention de Lomé. L'île dispose d'un quota de 506 000 tonnes à prix préférentiel vers la Communauté Economique Européenne. Elle vend surtout au Royaume-Uni. Le reste est écoulé sur le marché mondial, notamment au Canada et aux Etats-Unis. Ce dernier marché est recherché en raison des prix rémunérateurs. Maurice vend aussi quelques centaines de tonnes de sucre à ses voisins de l'Océan Indien, Seychelles et Comores.

Si le sucre continue à jouer un grand rôle dans l'économie mauricienne (13,5 % du produit intérieur brut), celle-ci s'est diversifiée en se tournant vers le tourisme et l'industrie. La fréquentation touristique a progressé régulièrement de 1965 à 1979 passant de 10 000 à 128 000 visiteurs. Après un palier de quatre ans (123 000 touristes en 1983), l'accélération a été brutale : 165 300 entrées en 1986, 207 560 en 1987 et 240 000 en 1988 soit un accroissement de 26 % entre 1986 et 1987 et de 15 % de 1987 à 1988.

La France a fourni, en 1988, 43 % des touristes. Les plus nombreux viennent de l'île voisine de la Réunion (54 700) mais plus de 50 000 Français sont arrivés d'Europe, les uns directement, les autres après escale à la Réunion. L'Union Sud Africaine vient ensuite (36 900) avec d'importants contingents d'origine indienne qui retrouvent à Maurice, leurs frères de souche dans un état multiracial. Puis on dénombre les Allemands (15 600), les Italiens (15 000), les Anglais (13 900) et les Suisses (9 720). De Madagascar, on a compté 7 500 visiteurs en 1988 : parmi eux de nombreux étrangers en poste dans les ambassades ou en coopération. Par comparaison, l'apport de l'Union indienne est modeste (4 000) si on songe que plus de la moitié de la population mauricienne est d'origine indienne. Les arrivées des Etats-Unis stagnent à moins de 2 000. Pour les Américains, Maurice est une île lointaine et coûteuse tandis que les Caraïbes leur offrent, à leur porte, des plaisirs comparables.

Les types d'hébergement varient selon l'origine des touristes. Les Réunionnais viennent en voisin et logent volontiers chez l'habitant ou dans des hôtels et pensions de famille assez modestes. Les Européens, les Américains arrivent avec des tour-opérateurs qui utilisent les grands hôtels. Le taux d'occupation de ces derniers est d'ailleurs plus élevé que celui des petits hôtels : 72 à 74 % pour les grands établissements contre 58 % pour l'ensemble de l'hôtellerie de l'île avec le plein pour les

jours de fêtes de fin d'année et un creux relatif au deuxième trimestre. On voit se développer la construction de meublés : cela va de l'imitation de la paillote à la villa luxueuse. Les capitaux ont souvent une origine locale même si des groupes internationaux investissent de plus en plus dans l'hôtellerie de luxe. L'essor de la fréquentation a entraîné une fièvre de la construction. Au printemps 1987, l'île Maurice comptait 73 hôtels et pensions de famille, tous sur la côte ou à proximité. Si la côte sud est délaissée en raison de l'absence d'une barrière corallienne continue (2 hôtels seulement entre le Morne et Blue Bay), le littoral au nord de Port-Louis est tapissé d'une quarantaine d'établissements hôteliers de la Baie du Tombeau à Grand Gaube. Deux autres fronts de mer sont bien occupés, à l'ouest, au nord de la Petite Rivière Noire Bay (6) et surtout de la Baie de Tamarin à Flic en Flac, à l'est de Trou d'eau douce à la Pointe Lafayette et au sud de Mahebourg.

La croissance du tourisme n'a pas que des avantages. Aux infrastructures d'accueil pour visiteurs étrangers, il faut ajouter, sur les côtes les plus attractives, l'afflux des Mauriciens qui construisent pour leur plaisir ou pour profiter de la manne touristique : loueurs de meublés, commerçants, restaurateurs, etc... : des constructions souvent hâtives, banales et parfois laides. Déjà l'accès à l'Océan est privatisé sur de longues distances autour de Grand Baie ou entre Flic en Flac et Tamarin. Au problème de l'aménagement de l'espace littoral, s'ajoutent des perturbations sociales et économiques. Le secteur de Grand Baie, par exemple, a été bouleversé depuis le début des années 1980. Avec les touristes, les prix montent : légumes, fruits, poissons deviennent trop chers pour les habitants des villages. Les pêcheurs et les ouvriers agricoles s'entassent dans des taudis sur les terrains marécageux délaissés par les promoteurs, tout près des hôtels luxueux comme le Royal Palm ou le Merville, des discothèques, des restaurants, des salons de coiffure modernes, etc... Les intermédiaires s'enrichissent. Autrefois, les villageois achetaient le poisson directement sur la plage, au pêcheur ou au mareyeur, le banian, qui, s'il le fallait, faisait crédit. Aujourd'hui, le banian paie un peu mieux le poisson au pêcheur pour le vendre avec un multiplicateur de 3 ou 4 aux hôtels. Les villageois ne peuvent plus suivre les prix et le poisson devient rare sur les tables populaires locales. Devant ces difficultés, certains conseils de villages s'inquiètent, d'autant que le tourisme véhicule aussi d'autres désordres comme la drogue et la prostitution.

De plus en plus se pose la question de l'accès au littoral. Depuis 1940, il existe, à Maurice, des plages publiques de dimensions variables, de moins de 50 mètres de long près de Trou aux Biches à près de 1 500 mètres pour Mon Choisy. Par des mesures successives prises en 1963 (plage de Merville), 1964 (Belle Mare), 1982 (Mon Choisy), 1984 (Flic en Flac Wolmar), ce sont 24 plages publiques qui ont été créées sur 11 km de linéaire côtier. Elles ne peuvent être privatisées. A côté, il existe 29 plages dites «populaires» dont le statut est moins protecteur. Elles aussi sont libres d'accès et représentent 8 km de sable. Mais à la différence des premières, elles peuvent être réquisitionnées, par exemple à la demande d'un investisseur, pour construire un hôtel. Et les demandes ne manquent pas ! On voit que ces plages libres sont limitées par rapport à l'ensemble des côtes de Maurice (250 km) et devant la fréquentation croissante du littoral par les Mauriciens, certains souhaiteraient la transformation des plages populaires en plages publiques pour éviter les convoitises privées. C'est l'inverse qui risque de prévaloir avec la fièvre du bâtiment. Depuis 1987, une quarantaine de projets importants ont pris forme et déjà abouti pour certains. La moitié se situe sur la côte nord entre Balaclava et le Cap Malheureux, c'est-à-dire sur la zone la plus urbanisée déjà. Six complexes sont prévus ou en cours à l'ouest, entre Wolmar et Flic en Flac et six autres à l'est, à proximité de Belle Mare. La côte sud reste la plus délaissée avec deux nouveaux hôtels seulement. A ces infrastructures de grande taille, il faut ajouter bon nombre d'implantations plus modestes, tant pour l'hébergement des touristes que pour les commerces et services d'accompagnement.

Cet essor de la construction pose le problème de l'origine des investissements. Les Mauriciens ont cherché très tôt à maîtriser l'accueil. Dès 1976, une association, l'ATATOM, a été créée pour regrouper les sociétés locales de tour-operators et faciliter leur représentation auprès des grands groupes internationaux. De même, les hôteliers ont leur association, l'HRIM. Pendant longtemps les capitaux investis ont été principalement locaux (groupe Beachcomber) même si certains investisseurs étrangers ont été appelés à participer comme Sun Resorts, filiale du groupe sud africain BL (Blyth, Greene et Jourdain). D'autres participations conjointes se sont établies comme Pullman/Leal, Accor/Espitalier Noël, etc... Depuis 1985, les étrangers sont de plus en plus présents : capitaux flottants de l'Asie du Sud-Est attirés par le tourisme et l'industrie, capitaux suisses pour les complexes hôteliers de Balaclava et de Pointe aux

Canonniers, capitaux français avec le Club Méditerranée, le Méridien, Novotel, Pullman International Hôtel qui a ouvert, en 1986, un PLM Azur à Mon Choisy et un second à Grand Baie en 1987. Pour les décideurs mauriciens, la vigilance s'impose. Ils souhaitent éviter que leur île ne devienne, comme d'autres rivages tropicaux ou méditerranéens, une source de bénéfices pour les capitaux étrangers qui, en les rapatriant chez eux, ne laisseraient à Maurice que les miettes de l'emploi et la dégradation du milieu naturel. C'est pourquoi, certains préconisent de limiter l'afflux des touristes à un maximum de 400 000 d'ici une dizaine d'années. La sagesse prévaudra-t-elle ? Des voix s'élèvent aussi pour tenter de réorienter partiellement le tourisme vers l'intérieur. Même si l'île y dispose de quelques sites remarquables, comme le jardin de Pamplemousses, il sera difficile de détourner le touriste de ce qu'il vient chercher ici : le soleil, le sable et la mer tiède. Une prise de conscience commence à se faire. En 1990, le gouvernement a décidé de suspendre jusqu'à fin 1991 l'autorisation de commencer à construire de nouveaux hôtels.

Déjà les recettes du tourisme sont considérables. Elles croissent rapidement. De 450 millions de roupies en 1982, on est passé à 1,175 milliards en 1986, 1,786 milliards en 1987 et 2,374 milliards en 1988. Quant à l'emploi, on l'estimait à 6 800 en septembre 1988 pour les établissements de plus de 10 salariés. On prévoit 4 000 emplois supplémentaires d'ici 1999 (7). Pourtant, la contribution du tourisme au PIB de Maurice est limitée par l'insuffisance du développement de l'artisanat local. En dehors de maquettes de navires, une des spécialités de l'île, qui fournit des souvenirs de qualité mais encombrant pour des voyageurs par avion, les touristes trouvent surtout à acheter comme souvenirs locaux... des produits importés de l'Asie du Sud-Est. Néanmoins, en 1988, l'apport du tourisme est très proche de celui du sucre (2,848 milliards de roupies en ajoutant à la production de la canne, la valeur ajoutée du travail des sucreries). On peut penser que dès la fin des années 1980, le tourisme va reléguer le sucre à la troisième place de l'économie mauricienne, la première étant solidement tenue par l'industrie.

Plus encore que le tourisme, l'industrie a connu ces dernières années un prodigieux essor. Avec 1,678 milliards de roupies en valeur ajoutée, elle vient encore en 1983 après le secteur sucrier qu'elle dépasse l'année suivante. Ce développement ne repose pas sur les ressources naturelles de l'île qui n'a pas de richesses minérales. La pêche indus-

truelle thonière alimente la conserverie de la MTC (Mauritius Tuna Fishing and Canning Entreprise Ltd) qui occupe 450 personnes (8) et l'agriculture locale nourrit les dix-neuf sucreries. Dès le début des années soixante, l'économie mauricienne, fondée sur la mono-activité sucrière s'essouffle. Comme la population ne cesse de croître, le chômage progresse et avoisine 20 % des actifs. Une première stratégie d'industrialisation est fondée sur la création d'industries de substitution aux importations, mais le marché local se révèle trop étroit : il faut exporter. C'est ainsi qu'est créée en 1970, la zone franche de Maurice, l'Export Processing Zone (EPZ). A l'époque, l'industrie n'occupe que 6 % de la population active de l'île et assure 8 % du PIB.

La zone franche n'est pas définie spatialement. C'est un statut et dans la même zone industrielle voire dans le même immeuble, peuvent coexister une entreprise traditionnelle et une autre en zone franche. Celle-ci se caractérise par des avantages fiscaux : exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans, réduction de cet impôt au taux de 15 % pour les années suivantes, suppression des taxes à l'importation pour les biens d'équipement et les matières premières. En outre, les firmes de la zone franche sont prioritaires en matière de crédit et d'achat de devises. Elles bénéficient de subventions pour construire les usines. L'état facilite la promotion de leurs produits à l'étranger et a pris des dispositions souples en matière de rapatriement des bénéficiaires.

Malgré ces avantages, la zone franche a démarré lentement : 4 entreprises seulement en 1970 et 62 en 1980. Au cours de cette première décennie, il se crée moins de 10 établissements par an en zone franche (9). L'économie mauricienne connaît d'ailleurs des difficultés à cette époque. Après une euphorie en 1972/74 liée aux cours élevés du sucre, ce qui permet des investissements dans le tourisme, elle est touchée par la baisse de ces mêmes cours et la hausse du prix de l'énergie : la dette extérieure quadruple de 1976 à 1979. Le gouvernement local s'appuie alors sur le FMI pour mener une politique de stabilisation qui donne confiance aux investisseurs. La zone franche grandit brusquement : 71 usines en 1981, 252 en 1985, 382 fin 1986, 587 en octobre 1988. Chaque année, les nouveaux établissements se comptent par dizaines : 45 en 1984 ; 89 en 1985, 130 en 1986 et 139 en 1987 (10). Le nombre des salariés suit la même courbe ascendante : 644 fin 1971, 20 742 début 1980, 37 532 au 1er janvier 1985 et 90 590 au 1er avril 1988. La zone franche représente la majeure partie

des emplois industriels en Maurice : 87 900 sur 100 000 fin 1987. L'essor a été prodigieux de 1984 à 1987 : 47 % de salariés de plus en zone franche en 1984, 42 % en 1985, 38,5 % en 1986. Le rythme s'est ralenti normalement depuis, mais il reste élevé (19 % en 1987). La zone franche industrielle est devenue le premier employeur du pays : fin mars 1988, la fonction publique n'avait que 55 151 employés, le secteur sucrier 39 603 contre 90 590 pour l'EPZ.

Le textile est l'activité dominante, surtout la confection : 80 636 emplois au 1er avril 1988 soit plus des 9/10. Il en résulte que la zone occupe 54 830 femmes pour 32 160 hommes au total. Dans l'industrie textile, la féminisation est encore plus forte : 26 470 femmes pour 8 605 hommes dans la bonneterie, 25 687 pour 17 152 dans la confection, 929 pour 267 dans la ganterie. Seuls la filature et le tissage utilisent plus volontiers les hommes. Mais avec 3 526 emplois dont 2 371 hommes en mars 1988, c'est une activité bien moins développée que la confection. Loin derrière le textile, la création de bijoux emploie 1 324 personnes. Les autres secteurs sont encore plus faibles (840 emplois dans l'horlogerie, 809 dans le cuir et les chaussures, 742 pour les jouets, etc...).

Cette prédominance du textile qui assure 85 % des exportations de la zone franche incite les autorités mauriciennes à rechercher la diversification car la mono-industrie est toujours fragile et le succès actuel repose sur des atouts qui peuvent disparaître. Certains n'existent d'ailleurs plus, comme le libre accès, autrefois, des produits mauriciens aux marchés canadien et américain. La carte maîtresse de l'île est la libre entrée dans la CEE, en vertu des conventions ACP-CEE de Lomé, des produits fabriqués localement. La 4^e convention négociée à l'automne 1989 maintient ces avantages mais ne peut-on craindre des changements lors de la réalisation du marché unique européen de 1992 ? Maurice a bénéficié aussi, ces dernières années, d'une conjoncture favorable liée à la situation en Asie du Sud-Est : la hausse régulière du dollar taïwanais nuit aux textiles «made in Taiwan» tandis que la décision du Royaume-Uni de vendre Hong-Kong à la Chine en 1997 a fait peur à certains industriels de Victoria ou Kowloon. Du coup, des industriels taïwanais et hongkongais ont délocalisé des unités de production à Maurice ces dernières années d'autant que la main d'oeuvre y était abondante et réputée bon marché (11). Enfin, l'état a mené une politique de développement très volontariste pour attirer des capitaux tandis que les infrastructures locales de transport et de services sont souvent de

meilleure qualité que celles qu'on trouve habituellement dans le tiers monde.

Cependant, ces facteurs favorables ne sauraient cacher certaines difficultés. Si la population est accueillante et culturellement ouverte, elle est médiocrement formée aux technologies nouvelles. Ainsi, une diversification vers l'électronique nécessiterait un effort préalable de plusieurs années pour former des personnels. La main d'oeuvre, d'autre part, commence à se raréfier. Avec un taux de chômage réduit à 4 %, taux quasi-structurel, Maurice est en situation de plein emploi. Il en résulte une pression lente mais régulière sur les salaires qui restent bas mais plus élevés que dans les pays voisins comme Madagascar ou les Comores. Pour continuer et surtout diversifier l'effort industriel sans des hausses de salaire brutales qui chasseraient l'investisseur, il faut trouver de nouvelles réserves de la force de travail, par exemple en accélérant la mécanisation du secteur sucrier. Deux autres axes de développement peuvent être suivis. Dans le textile, il faudrait diminuer la part des produits bas de gamme au profit de productions de meilleure qualité intégrant plus de valeur ajoutée. Certains industriels songent aussi à délocaliser leurs unités de production banales vers Madagascar ou les Comores afin de profiter de nouveaux gisements de main d'oeuvre bon marché (12).

Cette industrie est dispersée dans les agglomérations urbaines, principalement à Port-Louis. Elle se concentre aussi, de plus en plus, en de véritables zones industrielles qui ont trois origines. Les unes sont implantées par la Banque de Maurice : ce sont la zone de Plaine Lauzun, celle de Coromandel et celle de Vacoas-Phoenix. Les secondes sont gérées par MEDIA (Mauritius Export Development and Investment Authority). Cet organisme a été créé dans un souci de décentralisation industrielle afin de désengorger la région de Port-Louis et, plus généralement, l'axe Port-Louis - Curepipe. Il s'agit de promouvoir les espaces ruraux en créant de petites zones. Sept d'entre elles, d'un peu moins de 5 000 m² en moyenne étaient installées jusqu'en 1985 à Flack, Rivière du Rempart, Pamplemousses, Nouvelle France, Tyack, Surinam et Beau Vallon. Six autres ont suivi, de dimensions comparables à Bambous, Goodlands, Bel Air, Quartier Militaire en 1986, Rivière du Rempart (2^e zone) et Plaine Verte en 1987. MEDIA a aussi entrepris d'établir une ZI plus importante à Vacoas-Phoenix sur l'axe majeur routier du pays entre le port maritime de Port-Louis et l'aéroport de Plaisance. Enfin des zones industrielles privées, d'abord de petite dimension, ont été installées. Leur succès a

conduit à créer des infrastructures plus importantes, comme à Terre Rouge, où le groupe Kurjibhai Ramji a d'importants projets de développement.

Au total Maurice n'a plus seulement le visage de l'île à sucre qui fut le sien si longtemps. La définir désormais n'est pas aisé. Ses grands hôtels en font un paradis pour touristes mais ses usines en zone franche la rapprochent des pays ateliers de l'Asie du Sud-Est. C'est dire l'intérêt d'analyser son économie et ses problèmes. Avec la diversité de ses orientations, on pourrait espérer qu'elle atteigne un équilibre réel. Il n'en est rien. Le développement, si impressionnant soit-il, reste fragile en raison de son caractère extraverti. Qu'il s'agisse du sucre, du tourisme ou du textile, l'île Maurice dépend des marchés internationaux ce qui nécessite, de la part de ses dirigeants, une grande habileté de pilotage. Il est vrai que les Mauriciens ne manquent ni d'ingéniosité ni d'imagination. Certains ne proposent-ils pas de faire de leur pays un paradis fiscal pour capitaux internationaux, si le rythme de progression de la zone franche venait à fléchir !

Notes

1 - La seconde île en importance, Rodrigues, couvre 104 km² et les autres îlots 71.

2 - Au XVIII^e siècle, l'île Maurice, s'appelle l'île de France et la Réunion, l'île Bourbon.

3 - En raison des emplois temporaires, selon le cycle de la canne, il est indispensable de comparer les mêmes mois d'année en année. Ainsi, en mars 1988, le sucre ne fournissait que 39 700 emplois contre 47 270 en mars 1981. Parmi eux, environ 10 000 ouvriers et cadres sont occupés à la production du sucre dans les usines.

4 - Sa capacité de traitement de la canne est de 260 tonnes/heure contre 90 pour les petits établissements et sa production record a été de 92 000 tonnes en 1974.

5 - Le terminal sucrier a été mis en service en juillet 1980; sa capacité de chargement est de 1,4 tonnes de sucre par heure; il est accessible à des bateaux de 11 mètres de tirant d'eau et est alimenté par deux silos d'une capacité de stockage de 175 000 tonnes).

6 - Au sud de ce secteur, le tourisme est principale-

ment animé par la pêche au gros avec le Centre de pêche de la Rivière Noire, de réputation mondiale.

7 - En 1990 on estime que le tourisme occupe environ 20 000 Mauriciens.

8 - La MTC possède deux thoniers, le Lady Sushill I, depuis 1979, le Lady Sushill II acheté en 1986. C'est une joint-venture nippo-mauricienne : 44 % à deux groupes japonais dont Mitsubishi, 56 % aux Mauriciens Taylor Smith, Ireland Blyth et Happy World

9 - sauf en 1974 où il s'en ouvre 20.

10 - Ce calcul ne prend pas en compte les établissements qui existent encore fin 1988.

11 - Ainsi des industriels prévoyaient une équipe supplémentaire pour pallier l'absentéisme. C'est impossible désormais et en 1990 il n'y a plus de réservoir potentiel de main d'oeuvre à Maurice en dehors de dégagements modestes de la main d'oeuvre agricole.

12 - Ainsi le Groupe Floreal qui avait déjà créé une première usine à Tananarive en ouvre une seconde en 1991 sur une zone franche malgache.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Annual Digest of Statistics - Ministry of economic planning and development

BENOIT J. 1967 - L'Economie de l'île Maurice à la veille de l'indépendance. *L'information Géographique*, n° 3, p 118-128

LEFEVRE D. 1986 - *L'organisation de l'espace à Maurice et à la Réunion. Etude de géographie comparée*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Nice

LEFEVRE D. 1987 - L'organisation de l'espace Mauricien. *Annales de Géographie*, n° 533, p. 52-57

National Development Plan 1988-1990, novembre 1988 - Ministry of economic planning and development

LA POPULATION D'UN ESPACE MICRONESIQUE EGEEEN : LES CYCLADES

Emile KOLODNY

CNRS - CEGETREM, GDR Nord-Méditerranée, Institut de Géographie d'Aix en Provence (France)

RESUME

L'insularité cycladienne se caractérise par une poussière d'îles de dimensions modestes : 24 «unités insulaires» rassemblent 88 458 habitants (1981) sur un espace de 2 572 km². Traditionnellement partagées entre «îles de navigateurs» et «îles de terriens», elles sont submergées depuis les années soixante par le tourisme estival, grec et international. Les Cyclades offrent l'apparence d'un espace géographique cohérent. Pourtant, la fondation en 1822-1823 de la ville nouvelle d'Hermoupolis - qui fut pour un temps le principal concurrent économique d'Athènes-Le Pirée - n'a pas réussi à structurer durablement l'Archipel. Aujourd'hui, les Cyclades sont dominées intégralement par Athènes, qui fait également office de ville principale de la Grèce insulaire.

MOTS-CLES : archipel - Egée (mer) - Cyclades - Grèce - démographie - habitat - insularité mineure - marins - migrations - minorités - population - tourisme - villes

ABSTRACT

The characteristic feature of the Cyclades is a thin scattering of small-sized islands. It consists of 24 «insular units» comprehending 88 458 inhabitants (1981 census) on 2 572 square kilometers. Traditionally, one could distinguish between the «seamen's islands», mainly dedicated to shipping activities, and the «landsmen's islands», involved in mediterranean polyculture. Both kind of islands have been invaded during the summer season by swarms of Greek and foreign tourists since the sixties. The Cyclades are apparently a coherent geographical area. The foundation of the new city of Hermoupolis in 1822-1823 - which, for a while, was the main economic concurrent of Athens-Piraeus - was unable however to provide the Archipelago with a lasting urban structure. Today the Cyclades are totally dominated by Athens, which also acts as the main city of insular Greece.

KEY-WORDS : Aegean Sea - Archipelago - Cyclades - Greece - demography - migrations - minor insularity - pattern of settlements - seamen - tourism - towns - urbanization

UN AGREGAT D'ILES MINEURES

Les Cyclades, avec 88 458 habitants dispersés sur 2 572 km², forment un agrégat d'îles à dominante micronésique, qui occupe, au-delà de l'Eubée et de l'Attique, le quadrant Sud-Ouest de la mer Egée. C'est, de tous les groupements intra-égéens, l'ensemble le mieux individualisé, cerné au Nord-Est, au midi et au Sud-Ouest par des étendues marines vides, l'île la plus lointaine de la terre ferme étant Santorin, à cent milles marins du cap Sounion. C'est aussi le groupe le plus dense, avec 24 «unités insulaires» parmi les 80 que compte la Grèce (1). En un mot, les Cyclades, que les Anciens imaginaient comme faisant un cercle (*Kyklos*) autour de Délos, c'est l'archipel de l'*Archipel par excellence*.

Mais l'Egée est un archipel assez particulier. Situé dans un bassin secondaire d'une mer interne et avec 11,5 % de l'espace total occupé par les îles, Crète comprise (Méditerranée : 4 %), il se distingue par une répartition périphérique prononcée. Les unités majeures (Crète, Eubée, Lesbos, Chios, Samos et Rhodes) sont toutes placées sur le pourtour du bassin dont le centre géométrique, entre l'Eubée et Chios, se trouve dans une mer vide.

SPECIFICITE DES CYCLADES

A l'opposé de la plupart des autres ensembles micronésiques méditerranéens, qui sont soit des

groupes de dimensions plus menues encore (Iles Eoliennes, de la Toscane, Sporades Septentrionales) soit des formations composées de deux-trois unités pouvant difficilement prétendre au qualificatif d'archipel (Malte et Gozo, les Kerkennah, îles Egades), ou encore des guirlandes côtières, comme les îles Dalmates, du golfe de Naples, de l'Argosaronique - rattachées administrativement au continent - les Cyclades offrent l'apparence d'une entité géographique et administrative cohérente.

Cette cohésion est due en partie à l'agencement en chapelets de ces maillons brisés de l'arc égéen, escales rapprochées et «repositoires» des marins de l'Antiquité en direction de Samos, du Dodécannèse et des côtes d'Asie Mineure. Fragments d'un massif ancien, émaillé dans sa bordure méridionale par des volcans plio-quadernaires (Milos et Santorin), les Cyclades sont pour la plupart des îles montagneuses, avec des reliefs dépassant 700 m à Paros, Ios, Tinos, Milos et Amorgos, pour atteindre le millier à Andros et à Naxos (*Mt Zeus*, 1 001 m). Aux contraintes propres à un espace étrié et rocaillieux s'ajoutent les rigueurs d'un climat semi-aride caractérisé par des précipitations médiocres, soumises à de fortes variations d'une année à l'autre, avec pour constante l'ampleur de la sécheresse estivale. On a mesuré à Naxos-ville des moyennes annuelles de 294 mm pendant la décennie 1951-60, 351 mm pour 1961-70 et 411 mm entre 1971 et 1980. Avec un maximum de 656 mm en 1981

et un minimum de 178 mm en 1977. La semi-aridité explique en partie la faible extension de l'espace cultivable, jachère de un à cinq ans comprise : 18,2 % en 1980, comparé à 29,9 % pour l'ensemble de la Grèce. La couverture forestière est pratiquement inexistante (1,3 %), tandis que les pâturages s'étendent sur 57,9 % du terroir. Ces conditions ingrates sont une des raisons de la faible densité générale : 54 hab./km² en 1856 et 34 en 1981.

La cohésion de l'espace cycladien, au-delà d'une ressemblance physique et climatique de la plupart des îles, d'une longue expérience historique commune, de types d'habitat, de modes de mise en valeur des ressources du sol et de la mer spécifiques, c'est aussi l'appartenance, durant plus d'un siècle et demi à la même entité administrative. Depuis l'accession de la Grèce à l'Indépendance en 1830, les Cyclades constituent un *nome* (département) qui a conservé les mêmes limites. C'était à l'époque, avec l'Eubée, les seuls départements insulaires d'un pays qui en compte aujourd'hui quatorze et dont 19 % de sa superficie est composée d'îles.

UN ESPACE DESARTICULE

Le *nome* des Cyclades se subdivise en huit *éparchies* (arrondissements) et 120 communes. Son chef-lieu, Hermoupolis, est une ville fondée en 1821-22 sur l'île de Syra par des réfugiés grecs issus de l'Archipel et ses bordures, principalement de Chios et Psara. Elle fut la principale concurrente commerciale et industrielle d'Athènes-Le Pirée au siècle dernier et la deuxième ville de la Grèce jusqu'en 1861. Elle forme aujourd'hui une agglomération de quatrième degré, avec environ seize mille habitants, tandis que la région urbaine d'Athènes en rassemble plus de trois millions et demi. La décadence de cet *emporium* du XIX^e siècle a de multiples causes. Sur le plan du recrutement, la ville nouvelle n'a pas pu poursuivre son élan initial de prélèvement égéen au niveau des populations locales, et en premier lieu parmi les *Latins* de Syra. Les Cycladiens, comme ensuite les autres originaires des îles, ont préféré grossir les rangs de la population de la capitale d'un Etat hypercentralisé. Et la grande ville de l'Hellade insulaire n'est pas Heraklion en Crète (111 000 hab. en 1981) mais l'agglomération d'Athènes : elle rassemble plus de Cycladiens que de Corses à Marseille.

Certes, on ne peut réduire le quasi-rejet du greffon hermoupolite à une question de rivalité insulaire, ni seulement à l'inaptitude d'assimilation d'élé-

ments allogènes. Dans le cas d'un agglomérat d'unités peu liées entre elles parce que non complémentaires, les îles ont très épisodiquement reconnu à l'une ou à l'autre une certaine centralité : Délos (du VIII^e siècle à 88 avant J.C.) ; Naxos sous l'occupation vénitienne (1207-1357) ; Tinos où la découverte en 1823 de l'icône miraculeuse transforme l'île en sanctuaire de la Grèce libérée. Mais la fondation d'un organisme économique central à Syra ne répondait pas à une nécessité urbaine archipélagique. Après avoir tenté d'assumer cette fonction, Hermoupolis l'a cédée à Athènes. La capture au profit du Pirée du réseau des transports maritimes centré autrefois sur Syra l'illustre fort bien. Aujourd'hui, la desserte des paquebots transbordeurs et des lignes aériennes est exclusivement commandée d'Attique, d'où partent et aboutissent l'essentiel des flux. Hermoupolis n'est plus qu'une escale parmi d'autres en direction des Cyclades orientales. La centralité à l'intérieur du groupe n'est pas évidente et l'examen de la carte le confirme : l'agencement idéal de type radial n'était qu'une vue de l'esprit des Anciens.

MICRO-INSULARITE ET HABITAT

Les Cyclades comptent 24 «unités insulaires» dotées d'un habitat permanent. La plus vaste est Naxos (430 km² et 14 037 hab. en 1981) et la plus peuplée Syra (102 km² et 19 669 hab.). A l'autre extrémité de la série, on trouve Kouphonissia (26 km² et 237 hab.), Schinoussa (9 km² et 140 hab.), Donoussa (14 km² et 116 hab.) et Heraklia (18 km² et 95 hab.). Elles ont été peuplées durablement au XIX^e siècle par des paysans et bergers d'Amorgos et accèdent à l'autonomie municipale entre 1927 et 1963.

Deux unités dépassent le palier des dix mille habitants, seuil minimal des îles moyennes à l'échelle hellénique. Si les 4/5^e des effectifs sont concentrés dans sept îles de plus de 5 000 âmes (Syra, Naxos, Andros, Paros, Tinos, Santorin et Mykonos), la moitié des unités ont une superficie inférieure à 100 km² ou réunissent chacune moins de 1 500 habitants. Sept unités alignent une population inférieure à 500 personnes, effectif théorique de survie d'un isolat démographique. En fait, l'isolement a rarement été intégral, et des contacts et échanges mineurs entre îles voisines et le continent ont pallié la minceur des populations.

L'insularité cycladienne se caractérise par une poussière d'îles dotées souvent d'une cellule originale unique de l'habitat. Pas moins de onze unités

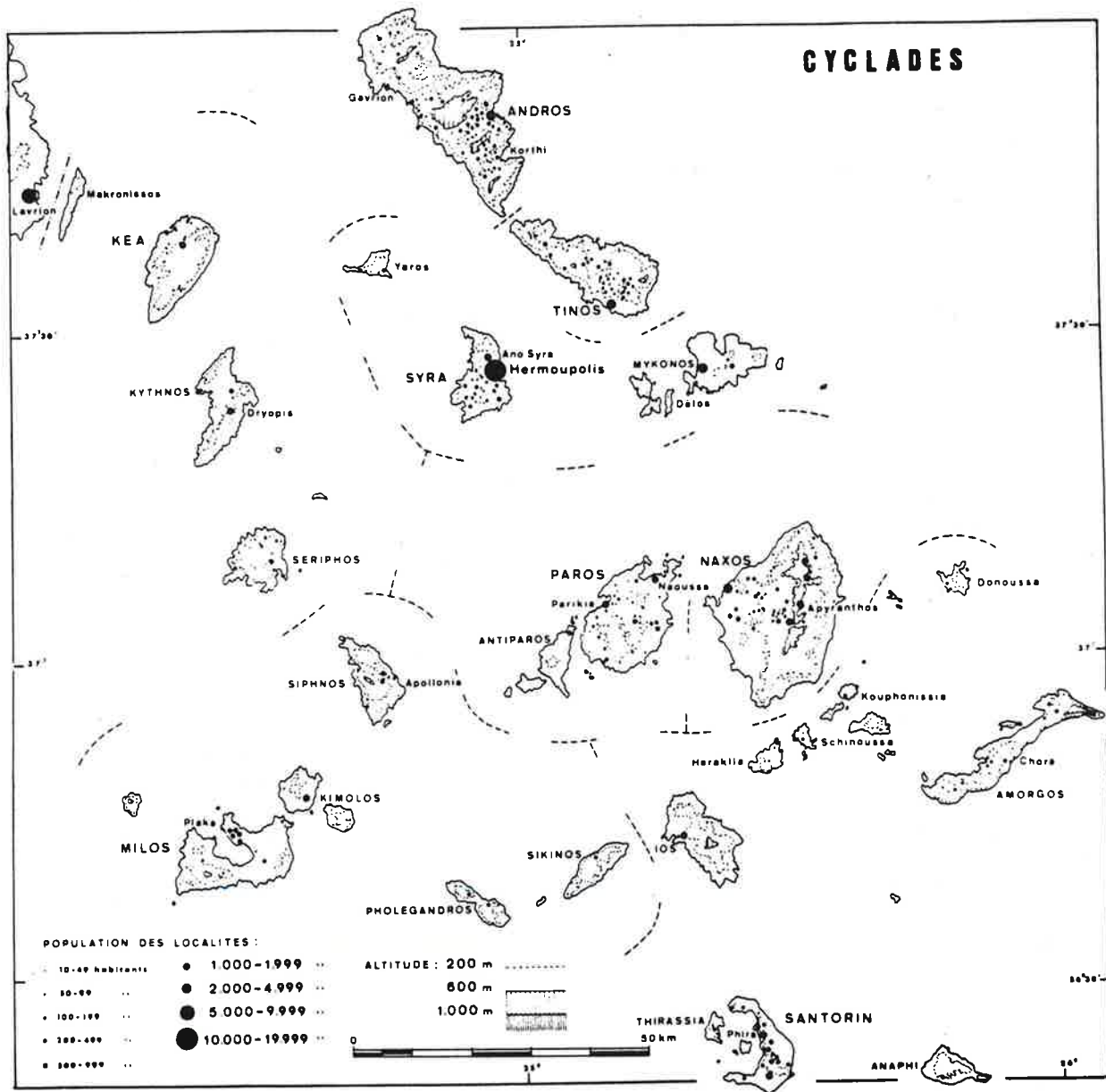


fig. 1 - Répartition de l'habitat.

sont constituées aujourd'hui d'une seule commune. C'est le cas d'Anaphi, où la population est concentrée au chef-lieu perché de *Chora* (La « Contrée », avec 285 hab.), tandis qu'on en dénombre sept à l'échelle d'Aghios Nikolaos. C'est également celui de Sériphos, où les 1 133 habitants se partagent entre *Chora* (409 hab.), la marine de Livadi (247) et une demi-douzaine de hameaux. Dans cinq autres unités la cellule unique s'est fractionnée en deux communes opposant, comme à Kéa, le bourg perché et sa marine de Korissia. Ou, comme à Mykonos, une agglomération compacte ancrée sur la côte

avec un arrière-pays à dispersion intégrale. Dans d'autres îles on a assisté, comme à Amorgos, à l'éclatement d'une structure bipolaire. A Syra, l'incrustation d'Hermoupolis s'est réalisée parallèlement à la dissémination d'un groupe de hameaux issus du bourg perché d'Ano Syra.

Seules les plus vastes unités, dotées d'un habitat multicellulaire, ont vu se développer et se différencier de minuscules organismes urbains côtiers, dont l'emprise ne dépasse pas le cadre de leur propre île et parfois des îlots voisins. C'est le cas de

Phirá à Santorin (1 718 hab.), de *Chora* d'Andros (1 920), de Parikia à Paros (3 312), de Tinos-ville (4 049) et de *Chora* de Naxos (3 844 hab.) dont l'influence a été renforcée par le rattachement à l'*éparchie* du groupe d'Amorgos en 1986. Hormis le chef-lieu d'Andros, à position excentrique depuis que les *cars-ferries* accostent à Gavrión, ces villes enregistrent une croissance décennale intéressante : 15 % à Tinos, 22 % à Parikia et 26 % à Naxos entre 1971 et 1981. Seule Mykonos, dont la population a évolué de 3 234 à 4 850 hab. (+ 50 %), connaît une progression encore plus rapide. En dépit de cette poussée des petites villes, la « population urbaine » des Cyclades (le chef-lieu départemental et les bourgades précitées) ne dépasse pas le seuil de 40 % en 1981.

LA POPULATION, SON EVOLUTION, SES STRUCTURES ET SES COMPOSANTES

Les recensements organisés depuis le XIX^{ème} siècle concerne la *population de fait*, énumérée sur place le jour du dénombrement. Cette caractéristique explique certaines des variantes enregistrées. Présence de réfugiés d'Asie Mineure dans les années 1920 (18 850 en 1923 et 4 498 en 1928) ; d'exilés politiques lors de la dictature de Metaxas (1936-1941), d'internés pendant et après la guerre civile (1946-49) dans les camps de Makronissos (4 484 en 1951) et de Yaros (7 139 en 1951 et 244 en 1961) et lors du coup d'Etat de 1967. Sans oublier un certain nombre d'Athéniens et de touristes étrangers en 1981, le dernier dénombrement ayant été retardé au 5 avril (au lieu de début mars) à cause du séisme qui a touché l'Attique les 24 février et 4 mars 1981.

Ces restrictions établies, on remarque que la population atteint son acmé au milieu du siècle dernier, pour se maintenir autour de 130 000 habitants jusqu'au début du XX^{ème} siècle. A la veille de la faillite de « l'Hellenic Shipping Company » (1893) qui, depuis 1856 lançait les premiers vapeurs grecs, Hermoupolis se hausse à son effectif maximal (22 104 hab. en 1889).

L'installation éphémère des réfugiés micrasiatiques masque les pertes dues à l'émigration vers l'Egypte et l'Amérique, et surtout vers la capitale. En 1928 on énumère, parmi les 66 042 natifs des Cyclades recensés hors du *nome*, 55 345 (84 %) personnes établies dans l'*éparchie* d'Attique. Les Cycladiens constituent, après les réfugiés de Turquie et les gens du Péloponnèse, le troisième contingent de nouveaux citoyens de la capitale, réunissant à eux seuls 9,4 % des migrants provinciaux. Cet afflux se poursuit après-guerre, avant de s'atténuer à partir des années 1970. Pour la première fois depuis un demi-siècle, on enregistre entre 1971 et 1981 une modeste variation positive (+ 2,5 %). Tandis que le solde migratoire intercensitaire, très déficitaire de 1961 à 1971 (- 19,4 %) se rapproche de l'équilibre (- 0,4 % pendant la dernière décennie).

Hormis les facteurs déjà énoncés qui provoquent un gonflement artificiel des effectifs, les nouvelles activités touristiques suscitent un certain regain de la population. Il se matérialise par le retour de migrants, l'implantation d'éléments continentaux et l'accroissement du nombre des étrangers qui résident à demeure dans les Cyclades. Toutefois, la stagnation puis la déperdition pendant plus d'un siècle se traduisent par un vieillissement graduel :

Année	Population	Densité	Année	Population	Densité	Remarques
1839	110 153	42,8	1928	129 702	50,4	dont 4 498 réfugiés (3,5%)
1856	138 379	53,8	1940	129 015	50,2	dont 2 à 3 000 exilés politiques
1879	132 020	51,3	1951	125 959	49,0	dont 11 623 détenus politiques (9,2%)
1896	134 747	52,4	1961	99 959	38,9	dont 384 étrangers (0,4%)
1907	130 378	50,9	1971	86 337	33,6	dont 509 étrangers (0,6%)
1920	122 347	47,6	1981	88 458	34,4	dont 2 403 étrangers (2,7%)

tab.1 - Evolution de la population des Cyclades, 1839 - 1981 (population présente).

Source : Office National de Statistique (Athènes) ; recensements de la population.

Année	Groupes d'âge, en %					Indice de Vieillesse
	0-14 ans	15-44	45-64	65ans et +	ND	
1870	37,8	42,8	14,7	4,7	-	12,3
1907	39,4	38,6	15,4	6,5	0,1	16,5
1928	35,6	39,1	17,1	7,9	0,3	22,3
1961	29,0	37,1	22,1	11,8	-	40,7
1981	22,7	36,9	23,9	16,5	0	73,1
Grèce 1981	23,7	40,7	22,9	12,7	0	53,6

tab.2 - Population des Cyclades par groupes d'âge principaux, 1870 - 1981 (en %).

L'indice de vieillesse, ou nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour cent jeunes de moins de quinze ans, s'établissait à 12 en 1870. Passé à 41 en 1961, il s'élève, vingt ans après, à 73. Les Cyclades présentent aujourd'hui, par rapport à l'indice moyen grec (54) une disparité notable. Par ailleurs l'excédent naturel domicilié est désormais neutralisé, avec un taux de natalité tombé à 11,7 ‰ (1980-82) et une mortalité maintenue à 10,5 ‰.

La population cycladienne est l'aboutissement d'un brassage séculaire, qui a fait intervenir des éléments de diverses origines, des feudataires italiens aux Grecs d'Asie Mineure en passant par des Albanais, implantés notamment dans le Nord d'Andros, à Kéa et Ios, et par une communauté juive à Naxos au début de l'occupation ottomane. Dans ce creuset, les Latins occupent une place particulière. Hellénophones de rite catholique, ils tirent leur origine des colons vénitiens, auxquels se sont ajoutés des réfugiés et beaucoup d'éléments indigènes convertis. Les dernières données censitaires datent de 1951 : 11 366 Catholiques forment le dixième de la population résidante, les autres Cycladiens étant de confession grecque-orthodoxe. Notre estimation pour 1961 (environ 9 700) montre deux concentrations principales, à Syra et Tinos, ainsi que des communautés mineures à Naxos et Santorin. Ces Latins constituent un élément rural et paysan par excellence.

LES ACTIVITES : DE L'OPPOSITION ENTRE «TERRIENS» ET «NAVIGATEURS» A LA RECONVERSION TOURISTIQUE

Si la majorité de la population a longtemps tiré une part substantielle de ses ressources de la petite polyculture et de l'élevage, les Cycladiens ont également cherché à vivre de la mer. On notera la faible proportion des pêcheurs (2,7 % des actifs en 1981) ; sauf exception, comme à Kouphonissia, les

gens de la mer sont ici d'abord des navigants. Le recensement de 1879 en comptabilisait déjà plus de six mille, formant 14 % de la population active du *nome*. Hermoupolis qui concentrait 2 500 marins, occupait la première place, loin devant le Pirée (1 400). On distingue nettement à l'époque les «îles de navigateurs» avec des taux d'actifs maritimes supérieurs à 10 % : Andros, Milos et Kimolos, Santorin, Syra et Mykonos (27 %), face aux «îles de terriens» comme Anaphi, Amorgos, Ios et Naxos (4 %). Il s'agit d'une marine où la voile supplante toujours largement la vapeur (12 % du tonnage grec en 1887).

L'abandon de la voile, l'inscription au Pirée des navires et des armateurs (36 sur 69 en 1907) transforment graduellement les îles de places commerciales en simples réservoirs de main-d'oeuvre navigante. Lors du recensement des marins grecs en 1959, les natifs des Cyclades sont encore très nombreux : 9 274 individus, dont 1 353 officiers. Toutefois, un tiers du contingent réside hors du département et 59 % des gradés sont déjà installés dans la capitale. A l'époque, le recrutement se généralise aux îles de «terriens».

Les dernières données disponibles (20/11/82) se placent dans le contexte de la crise économique et d'une réduction brutale des effectifs navigants grecs. On ne compte plus parmi les marins en activité que 2 873 natifs des Cyclades, dont moins de la moitié résident dans le *nome*. Cette désaffection, sensible également dans les autres régions insulaires, est assortie d'une extension du prélèvement aux provinces septentrionales de l'Hellade continentale et par le recrutement de marins issus des pays du tiers-monde.

Parmi les activités qui connaissent aujourd'hui une certaine relance, on note l'extraction de minerais (baryte, bentonite, perlite et kaolin à Milos et Kimolos) et la réparation navale (5,5 % des actifs),

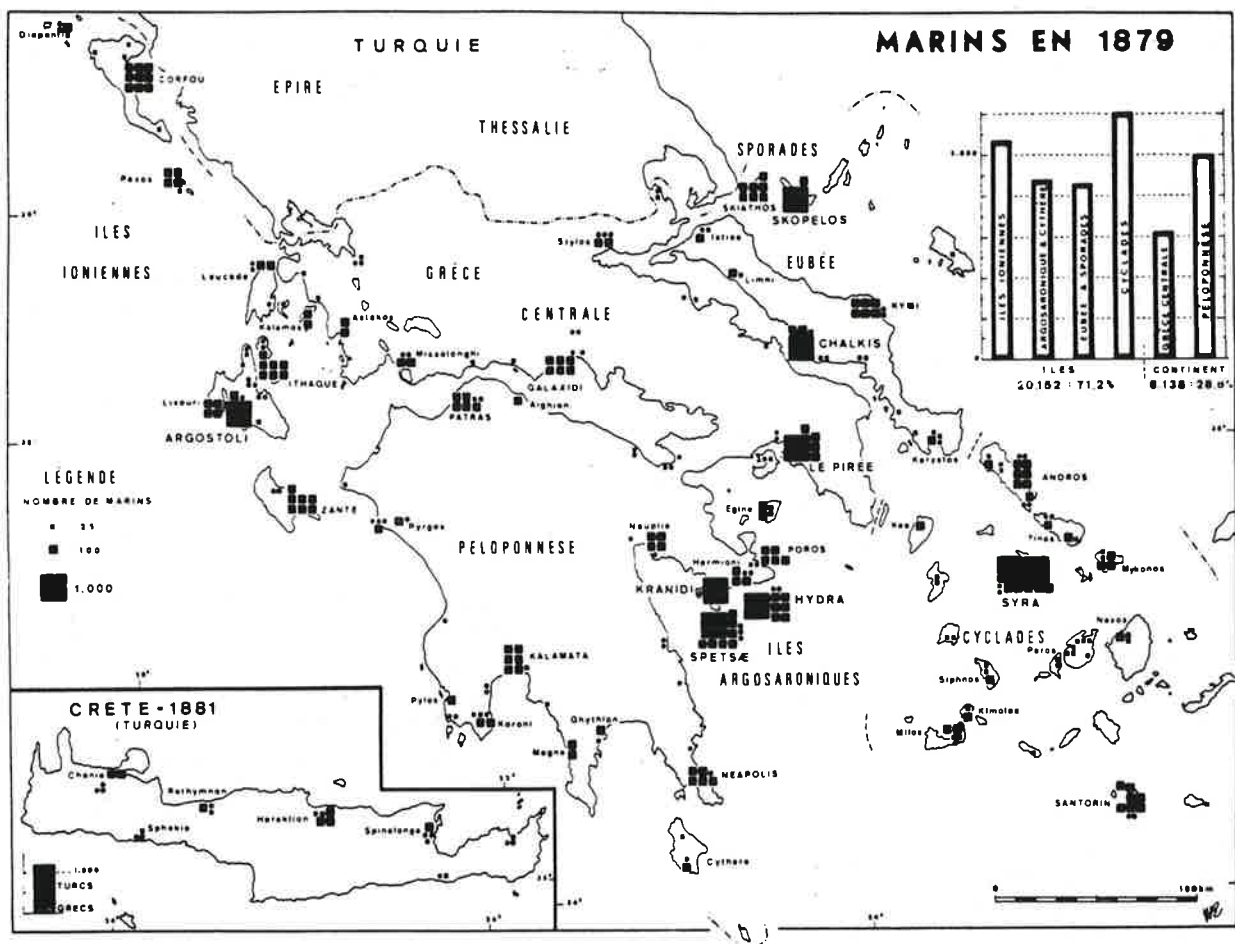


fig.2 - Recrutement des marins en Grèce en 1879.

concentrée surtout sur le chantier de Neorion à Hermoupolis (1 400 actifs en 1984). Quant aux activités touristiques, elles s'appliquent à un parc hôtelier de 433 établissements en 1985 (15 551 lits) auxquels s'ajoutent les chambres louées chez l'habitant (16 083 lits déclarés) et 11 campings. En réalité, ces derniers chiffres sont incomplets, comme d'ailleurs les statistiques des nuitées.

Une approche globale de la fréquentation des Cyclades est fournie par la somme des entrées et sorties des passagers aux ports et aéroports insulaires au cours de l'année 1982 (2 773 400). Ce qui représente seize voyageurs (entrée + sortie) par habitant recensé en 1981. Les taux de fréquentation les plus élevés sont enregistrés à Santorin (21), Paros et Antiparos (22), Kéa (24), Mykonos (33) et Tinos (36), le maximum étant atteint à Ios (47 voyageurs par habitant). Même si les données ne concernent pas exclusivement des touristes et il-

lustrent une mobilité accrue des populations locales, elles se traduisent par une énorme surcharge estivale subie par des îles aux capacités réduites, qui voient leur population quintupler -voire décupler- en juillet-août.

CONCLUSIONS

Le tourisme constitue aujourd'hui, comme activité principale ou comme appoint aux ressources traditionnelles fournies par l'agriculture et l'élevage, l'emploi dans la marine marchande, les remises migratoires et les pensions, un élément primordial dans la vie économique des Cyclades. Désormais, aucune île du groupe n'échappe à l'invasion estivale des Athéniens, de souche insulaire ou non, et des touristes étrangers. Cette vague assure, sinon une présence continue, du moins un peuplement saisonnier d'importance dans des îles qui,

Branche d'activité	Actifs %
Total	30 495
(dont 83,2 % d'hommes)	100%
Secteur primaire	30,5
Agriculture et élevage	27,8
Pêche	2,7
Secteur secondaire	29,8
Industries extractives	3,2
Artisanat et industrie	12,3
Electricité	0,8
Bâtiment et Travaux Publics	13,5
Secteur tertiaire	35,8
Commerce	4,6
Restaurants et hôtels	4,9
Transports et communications	11,6
Banques, assurances	1,9
Services publics	9,2
Autres services	1,6
Non déclaré	3,9

tab. 3 - Cyclades : Population active totale, par branche d'activité en 1981 (%).

Source : O.N.S.G. : « Résultats du recensement... 1981 ». Vol III, A. Athènes (1985).

pour la plupart, sont à bout de souffle sur le plan démographique. Le tourisme a aussi incité certains à rester, ou à se réinstaller durablement dans leur île d'origine, et à investir sur place dans l'immobilier, revalorisé par les revenus locatifs. On trouve dorénavant du travail sur place, notamment dans le bâtiment. Les départs vers Athènes, l'embauche dans la marine marchande et l'émigration outre-mer ne sont plus les seules alternatives ouvertes au jeune Cycladien.

Toutefois, cette situation n'est pas sans poser des problèmes. Le tourisme demeure une activité éminemment saisonnière. Même dans une station fréquentée comme Mykonos, Athéniens et nombre d'autochtones pratiquent l'« hivernage », assorti d'un repli quasi-généralisé vers le continent entre novembre et fin mars. Aux multiples nuisances de la surcharge estivale succède le vide de la saison fraîche et la raréfaction des communications. Avec, au cours des deux périodes, une dépendance accrue envers la capitale qui ordonne les réseaux de transports, l'approvisionnement en marchandises, le collectage de la production agricole et de la pêche, et assure l'essentiel des services haut de gamme, comme la santé et l'enseignement

supérieur. Les Cyclades, avec leur armature urbaine déficiente et un chef-lieu sans emprise économique sur le département, offrent l'exemple même de la province insulaire grecque, désarticulée et intégralement dominée par Athènes.

Note

J'ai défini comme « unité insulaire » toute île seule, ou émaillée d'îlots satellites, constituant pour le moins une entité administrative de base : la commune. Ainsi les îlots de Rinia (Rhénée, 13,7 km² et 11 hab.) et Délos (3,4 km², 16 hab.) rattachés à la municipalité de Mykonos, font partie de l'« unité insulaire » du même nom, qui englobe également la commune d'Ano Mera. De même, Yaros (17,3 km²), aujourd'hui vide, et Makronissos (11,3 km², 4 hab.) sont parties intégrantes des communes d'Ano Syra et de Korissia (Kéa). Ces deux îlots, autrefois terres de pacage de Syra et de Kéa ont été utilisés comme camps d'internement pendant la guerre civile. Les 80 « unités insulaires » rassemblent 1 374 889 hab. en 1981 ; soit 14,1 % de la population du pays (24,4 % en 1920).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

DAELS L., ANTROP M., DE DAPPER M. 1971 - Geographische survey van de Cycladeneilanden... *Natuurwetenschappelijk Tijdschrift* (Gand), n° 53, p. 3-56

KOLODNY E. 1969 - Hermoupolis-Syra : naissance et évolution d'une ville insulaire grecque. *Méditerranée*, n° 2, p. 189-219

KOLODNY E. 1973 - Un îlot en Egée : Donoussa. *Méditerranée*, n° 2, p. 19-25

KOLODNY E. 1974 - *La population des îles de la Grèce...* Aix en Provence, 2 tomes + atlas, 829 p.

KOLODNY E. 1983 - Les types d'habitat contemporains et leur évolution dans les îles mineures de l'Egée. In: *Les Cyclades - Matériaux pour une étude de géographie historique*, Paris, CNRS, p. 149-167 et 240-241

PHILIPPIDES D. 1983 - Greek traditional architecture, vol. 2: *Aegean : Cyclades*, Athènes, 313 p.

TRAVLOS J., KOKKOU A. 1984 - *Hermoupolis. The creation of a new city on Syros at the beginning of the 19th century*. Athènes, 223 p.

DYNAMIQUE DE POPULATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ILES DE TRINIDAD ET TOBAGO

Hervé DOMENACH
ORSTOM - La Martinique (France)

RESUME

A l'image du bassin Caraïbe, dont ils sont un des pays les plus favorisés, Trinidad et Tobago constituent un cas intéressant de transition socio-économique particulièrement rapide. Les mutations considérables enregistrées au plan de la production, de la distribution des richesses et des infrastructures collectives, ont été le fait de quelques décennies à peine. On observe parallèlement que les cycles d'évolution démographique dans le temps ont été proches de ceux des principaux indicateurs du développement économique, mettant ainsi en exergue les étroites corrélations entre ressources et milieux humains et provoquant de fait la recherche constante de nouveaux équilibres.

MOTS-CLES : transition démographique - croissance économique - environnement

ABSTRACT

To the picture of the Caribbean basin, of which it is one of the most well favored countries, Trinidad and Tobago constitute an interesting case of particularly rapid socio-economic transition. The considerable changes recorded in the systems of production, distribution of wealths and collective infrastructures, have taken place within the last few decades at most. It may be observed that the cycles of demographic development during this period have followed, closely those of the principal indicators of economic development, indicating a close correlation between resources and human conditions, and inviting a constant search for new equilibriums.

KEY-WORDS : demographic transition - economic growth - environment

Bien qu'étant la plus grande des petites Antilles, Trinidad n'a qu'une superficie relativement modeste avec 4 827 kilomètres carrés, auxquels il faut ajouter les 301 kilomètres carrés de la petite île soeur de Tobago, dont elle est séparée par un chenal de 33 kilomètres de largeur sur sa côte Nord, pour avoir la mesure totale du territoire, soit 5 126 kilomètres carrés.

Située au large de la côte orientale du Vénézuéla, à l'Est du golfe de Paria et au Nord du delta de l'Orénoque, soit à l'extrémité Sud de l'arc Antillais, l'île de Trinidad est séparée du Vénézuéla et donc du continent sud-américain, par les Bouches du Dragon au Nord-Ouest et celles du Serpent au Sud-Ouest dont la largeur n'est que d'une quinzaine de kilomètres environ. Le relief se caractérise par trois chaînes parallèles de petites montagnes, orientées Est-Ouest et qui sont le prolongement de la cordillère côtière du Vénézuéla. Sise par 10° de latitude Nord seulement, Trinidad connaît un climat équatorial, accusé par un courant marin Sud-Est à Nord-Ouest chaud, que tempère parfois l'alizé de Nord-Est.

LE PEUPELEMENT ET LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La colonisation de Trinidad et Tobago n'a réellement été entreprise que dans le dernier tiers du

XVIIIème siècle, après le traité de Paris de 1763 pour Tobago et la Cédule de colonisation de 1783 pour Trinidad.

C'est donc un pays de courte histoire : deux siècles à peine ; jusque-là, Trinidad qui avait été découverte par Christophe Colomb, était restée sous tutelle espagnole depuis leur implantation définitive dans l'île en 1584. Les populations amérindiennes de l'époque dont on ne connaît pas l'importance exacte furent décimées soit par les maladies et particulièrement la variole, soit par les affrontements successifs avec les colonisateurs espagnols, soit encore par la traite de main d'oeuvre vers le Vénézuéla notamment. Au premier dénombrement officiel en 1783, on en comptait à peine 2 032, auxquels il faut ajouter 728 individus blancs ou de couleur, dont environ 300 esclaves, pour avoir la population totale de l'île, inférieure à 3 000 personnes. C'était là un effectif très faible, surtout si on le rapporte à la population des autres îles à la même époque, en commençant par la petite île voisine de Tobago : 13 000 personnes environ dont 10 500 esclaves ; à la Jamaïque 210 000 dont 193 000 esclaves ; à la Barbade, 87 000 dont 68 500 esclaves... Face aux convoitises étrangères, et particulièrement britanniques, les espagnols ne pouvaient plus laisser Trinidad vide et abandonnée ; aussi se préoccupèrent-ils d'attirer des colons étrangers dont ils garderaient le contrôle, car ils n'avaient plus eux-mêmes ni les moyens,

ni les hommes pour assurer la mise en valeur du pays ; tel fut le sens de la Cédule de colonisation de 1783. Dès lors, de nombreux immigrants commencèrent à affluer, Français en majorité, venus de Grenade où le retour des Anglais après le traité de Versailles était mal supporté, ainsi que de Martinique, Guadeloupe, Haïti, Sainte Lucie et Tobago qui étaient agitées par les troubles révolutionnaires.

Lorsqu'elle devint anglaise en 1789, Trinidad comptait 17 718 habitants ; en quatorze ans la population avait plus que sextuplé ! Les deux îles ne furent rattachées administrativement en une seule colonie qu'en 1888.

Le premier dénombrement de la population date de 1844, suivi d'un autre en 1851, puis à intervalles de dix ans jusqu'à nos jours, à l'exception de la seconde guerre mondiale.

Avec HAREWOOD (1975), on peut distinguer 4 périodes successives de croissance démographique :

- de 1844 à 1881, la population croît très rapidement en raison notamment de l'immigration post-esclavagiste des travailleurs sous contrat. Les taux de croissance annuelle sont considérables : de l'ordre de 2 % jusqu'en 1860 environ, atteignant même 3 % pendant la décennie 1870-80 ;

- de 1881 à 1921, on enregistre une chute importante de ce taux, qui n'est plus que de 1 % à la fin de

cette période ; la part de l'accroissement naturel qui était restée mineure jusque-là, devint évidemment plus importante au fur et à mesure du ralentissement de l'immigration, bien que la mortalité restât à cette époque à des niveaux très élevés (jusqu'à 30 ‰ certaines années) ;

- de 1921 à 1960, on observe une nouvelle hausse du taux de croissance annuelle, qui atteint 2 % pour la période 1931-46 et presque 3 % pour la période 1946-1960, ce qui est considérable ; la population ayant plus que doublé pendant ces quarante années atteint 828 000 habitants à la fin de la période, dont 53 % de moins de vingt ans et 5,6 % de plus de 65 ans ;

- de 1960 à nos jours, la tendance s'est renversée à nouveau et le taux de croissance annuelle a connu une baisse continue pour atteindre 1,3 % en 1980. Si la mortalité générale indique une courbe décroissante constante, il en va un peu différemment pour la natalité qui après avoir brutalement chuté de 1960 à 1970, de 38 ‰ à 25 ‰, enregistre une légère hausse depuis lors. Par ailleurs, et pour la première fois de son histoire, le pays connaît un solde migratoire net négatif (qui a varié selon les années de 2 000 à 12 000 personnes) et semble devoir continuer ainsi. Le prochain recensement aura lieu en 1990, et en 1988 la population était estimée à 1 240 000 habitants dont environ 350 000 à Port of Spain ; cette proportion de 28 % de la population pour la seule capitale est importante et constitue pour le pays un déséquilibre grave en matière d'environnement.

tab. 1 - Evaluation de la population de Trinidad et Tobago selon les recensements.

(*) Population comptée à part non ajustée.

Recensement	TRINIDAD	TOBAGO	Ensemble
1861	84 438	15 410	99 848
1871	109 638	17 054	126 692
1881	153 128	18 051	171 179
1891	200 028	18 353	218 381
1901	255 148	18 751	273 899
1911	312 790	20 762	333 552
1921	342 523	23 390	365 913
1931	387 418	25 365	412 783
1946	530 762	27 208	563 222
1960	794 624	33 333	834 350
1970(*)	892 317	38 754	931 071
1980	1 020 295	39 630	1 059 825
1988 (estimation)			1 240 000

Concernant les perspectives de population, on obtient selon la Division de la Population des Nations Unies, en hypothèse moyenne :

Année	Population globale (en milliers)
1995	1 379
2000	1 473
2010	1 652
2020	1 823

De même pour l'espérance de vie à la naissance, on obtient :

1980-84	68,7 ans
1985-89	70,2 ans
1990-94	71,4 ans
1995-99	72,4 ans

soit des résultats s'approchant sensiblement de ceux des pays occidentaux, avec un décalage d'une quinzaine d'années à peine.

Après avoir été redoutable au XIX^{ème} siècle, la mortalité infantile atteint au recensement de 1901, pour les hommes: 181 ‰ et pour les femmes : 155 ‰. Ces taux évolueront peu jusqu'au milieu des années trente, où ils avoisinent encore 120 ‰. Après la Seconde Guerre Mondiale, ces taux vont chuter rapidement à 80 ‰ en 1946, puis 44 ‰ en 1960 et enfin 35 ‰ en 1970. Puis, pendant toute la décennie 1970, la mortalité infantile régressa de manière constante (à l'exception curieuse de l'année 1973) pour atteindre un peu moins de 20 ‰ au début des années 1980. C'est donc presque au niveau des pays industrialisés modernes que se situe actuellement la mortalité infantile à Trinidad et Tobago ; aux fins de comparaison, on notera que cela représente l'un des meilleurs résultats de tout le bassin Caraïbe, soit une situation meilleure qu'en Yougoslavie ou au Portugal (données du département de Commerce US).

DE L'ECONOMIE DE PLANTATION A L'ECONOMIE INDUSTRIALISEE

Après avoir été dominée jusqu'au vingtième siècle par trois monocultures d'exportation : le cacaoyer, la canne à sucre et les cocoteraies par ordre d'importance, l'économie du pays commença à se diversifier avec la production des hydrocarbures

qui n'étaient guère utilisés jusque-là que pour calfater les navires et préserver les bois. Vers les années 20, les cours mondiaux du cacao s'effondrèrent et de surcroît survint dans le pays, en 1928, la fameuse maladie du balai de sorcière (Witchbroom) qui contamina rapidement toutes les plantations du pays et marqua la fin du cycle cacaoyer.

Au cycle de l'agriculture de plantation qui s'était accompagné de la mise en valeur de l'espace utilisable, allait alors succéder le développement des activités minières industrielles et de services. Pays pétrolier, Trinidad apparaissait ainsi au début des années trente, largement privilégié par rapport aux autres colonies britanniques antillaises que frappait la crise sucrière ; à cette époque, l'organisation économique du pays était en pleine effervescence produisant des biens de consommation de toutes sortes, en large part pour l'exportation.

Dans le même temps, la crise économique mondiale provoqua l'abandon du système libre-échangiste par la Grande-Bretagne et vit l'établissement d'un statut douanier protectionniste, instauré officiellement en 1931 sous le nom des préférences impériales ; les interventions du Colonial Office et du gouvernement de la colonie devinrent plus marquées et grâce aux «royalties» pétrolières permirent la réalisation de quelques grands travaux d'équipement : le port de Port of Spain, le développement des villes de Port of Spain, San Fernando et Arima, la lutte contre les zones d'habitat insalubre, les chantiers du bâtiment et de la construction... Trinidad était alors la seule colonie britannique où le pétrole était connu et exploité ; avec l'instauration du protectionnisme, ses hydrocarbures bénéficièrent d'un marché réservé sans concurrence. Il s'ensuivit des modifications rapides et considérables pour le pays : urbanisation, industrialisation, création d'emplois, programmes de formation économique... Tout cela contribua à modifier l'organisation de l'espace agricole en pleine restructuration, à la veille de la seconde guerre mondiale, et qui voyait un recul considérable du cacaoyer au profit d'une extension sensible de la canne à sucre, mais aussi une relative extension des cocoteraies et des cultures vivrières, tandis qu'apparaissaient de nouvelles productions telles que les agrumes et les bananes ; cependant, bien que diversifiée, l'agriculture était surtout tournée vers l'exportation et ne satisfaisait guère les besoins locaux en viande, produits laitiers, céréales... d'autant que les habitudes alimentaires changeaient avec l'urbanisation mais aussi en raison de l'installation des bases américaines en 1941 favorisant la consommation des conserves et pro-

duits alimentaires conditionnés, importés des USA et de Grande Bretagne.

Après la guerre, les surfaces en culture ne retrouvèrent pas leur étendue antérieure, et à l'exception de celles plantées en canne à sucre qui augmentèrent, les autres virent leur surface passablement réduite. La population agricole diminua, ainsi que les revenus, créant un écart de plus en plus marqué avec les autres catégories socio-professionnelles. En 1945, devant l'effondrement de la production cacaoyère tombée à 3 000 tonnes (contre 34 000 en 1920), le gouvernement trinitadien mit en place un programme de relance (*Cocoa Rehabilitation Scheme*), qui consistait à subventionner les acres replantés.

Par ailleurs, l'évolution des cultures vivrières et de l'élevage depuis la seconde guerre mondiale, montre l'importance des mutations enregistrées dans la vie économique Trinidadienne. Depuis les années 50, avec la mise en pratique des politiques d'industrialisation « par invitation », ouvrant l'économie vers l'extérieur et négligeant l'agriculture locale, les importations de produits alimentaires se substituèrent à la production locale, et les cultures vivrières dépérirent rapidement. Au début des années 60, le gouvernement chercha à renverser la situation et encouragea les petites fermes polyvalentes par le crédit, l'aide technique et les subventions diverses ; si les résultats furent médiocres en ce qui concerne les productions agricoles, ils furent en revanche beaucoup plus satisfaisants en ce qui concerne l'élevage.

Avec les années 60, le pays connut une mutation brutale ; ce fut le « boom » des hydrocarbures : pétrole cher et capacités mondiales de raffinage limitées, Trinidad connut une croissance économique exponentielle basée sur l'industrie pétrolière : le Produit Intérieur Brut de Trinidad et Tobago passa ainsi de 918 millions de dollars en 1960 à 1 735 millions en 1970, puis à 14 185 millions en 1981. L'accroissement annuel moyen qui était de 2,8 % pour la période 1966-70 atteignit 3,4 % pour la période 1970-77. Le pays s'engagea dans de vastes programmes d'équipement et d'infrastructures ; l'agriculture fut délaissée en conséquence et la main d'oeuvre employée dans ce secteur diminua de moitié en dix ans (1969-1979).

Le taux de couverture des importations et exportations en produits alimentaires avait toujours été déficitaire, variant entre 65 % et 90 % jusqu'en 1972 ; mais depuis, il est tombé à 25,8 % en 1978, en

proportion inverse de la croissance industrielle, puis autour de 10 % au début des années 80.

Mais à partir de 1982, le pays a subi le plein effet du reflux du « boom » pétrolier et a connu une récession économique particulièrement dure ; le marché du pétrole et des produits raffinés souffre d'une offre excessive et de surcroît la production baisse en volume. Dans le même temps, les dettes contractées pendant la décennie de croissance précédente arrivent à échéance. Le secteur agricole ne pouvant se remettre à produire que progressivement, le pays connaît donc une conjoncture très difficile, à la croisée des chemins et à la recherche d'un développement intersectoriel plus équilibré. Cette phase incertaine amorce ainsi une transition vers un nouveau cycle qui permettra peut-être de voir la population stabilisée et la croissance économique plus polyvalente et donc moins soumise aux variations conjoncturelles que le pays a toujours connu jusqu'ici.

CONCLUSION

Tracées à grands traits, ces approches parallèles des évolutions démographiques et économiques du pays mettent bien en exergue les cycles de croissance et de récession qu'a connus Trinidad et Tobago à travers sa courte histoire. Les diverses formes d'utilisation des ressources naturelles par les milieux humains successifs font ressortir les risques des choix de production économique monovalents, source de déséquilibres successifs. Néanmoins, d'un cycle à l'autre, le pays a toujours réussi à progresser et profiter plus ou moins bien de sa croissance jusqu'au début des années 1980.

En revanche, la grave crise économique apparue depuis 1982 permet d'insister sur la fragilité d'un état insulaire micro-économique qui n'a pu connaître un développement inter-sectoriel équilibré. Par delà les variations conjoncturelles, la relative déstabilisation économique observée depuis quelques années conduit à s'interroger sur les fondements économiques structurels indispensables au développement des micro-économies insulaires.

BIBLIOGRAPHIE

CENTRAL STATISTICAL OFFICE, Trinidad
1968-1977 - Population and vital statistics reports

CENTRAL STATISTICAL OFFICE, Trinidad
1978-1987 - Annual statistical Digests

CENTRAL STATISTICAL OFFICE, Trinidad -
Quarterly agricultural reports

CENTRAL STATISTICAL REPORTS, Trinidad -
Trinidad et Tobago, Fertility survey, country re-
port WFS

DEMOGRAPHIC AND HEALTH SURVEY 1987-
Trinidad and Tobago. Resource Development/
Westinghouse

DOMENACH H., GUENGANT 1984 - Mortali-
té infantile et fécondité dans le bassin Caraïbe.
Cahiers de l'ORSTOM, ser. Sciences Humaines,
vol. XX, n° 2, p. 265-272

GIACOTTINO J.C. 1977 - Trinidad et Tobago,
étude géographique. Université de Bordeaux

HAREWOOD J. 1975 - The population of Trini-
dad and Tobago. CICRED Series

KHANNA S. 1972 - Trinidad et Tobago; profils
démographiques. Population council, New York

Mc PHERSON J. 1983 - *Carribean Lands*. LONG-
MAN ed.

ONU ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN
AMERICA 1981-1986 - Economic activity in carri-
bean countries

UN DES EFFETS DE L'INSULARITE : LES MIGRATIONS AUX ILES TONGA, POLYNESIE OCCIDENTALE

Marle-Claire BATAILLE BENGUIGUI

Museum National d'Histoire Naturelle de Paris (France)

RESUME

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des vagues de migrations ont affecté la plupart des archipels de Polynésie. Aux îles Tonga ce phénomène croissant se manifeste sous deux formes :

- des migrations internes des petites îles vers la grande ;
- des migrations externes vers les métropoles avoisinantes de Nouvelle-Zélande, Australie et les Etats-Unis.

Cette émigration a des effets positifs mais aussi pervers : la société tongienne reçoit des devises des émigrés et voit son niveau de vie augmenter mais elle accroît sa dépendance économique et le déséquilibre de ses structures familiales.

MOTS-CLES : insularité - émigration - Polynésie

ABSTRACT

Since the end of the second world war, waves of migrations have affected most of the polynesian islands. In the Kingdom of Tonga, the phenomenon presents a double process :

- internal migrations from small islands to the big one ;
- external migrations towards neighbouring metropolis like New Zealand, Australia and the United States.

This emigration have positive effects but also perverse ones : remittances raise life level and is a source of currency for Tonga but it set up growth of the economic dependance of the society and unbalance the family structure.

KEY-WORDS : insularity - emigration - Polynesia

INTRODUCTION

L'objet de cette communication est d'expliquer les raisons des mouvements de population internes et externes qui transforment la vie socio-économique dans l'archipel des Tonga depuis une trentaine d'années et d'en évaluer les conséquences. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une brève description du contexte socio-historique qui a conduit de l'ordre de 35 000 personnes à émigrer.

Le royaume de Tonga est doté d'un relativement fort indice d'insularité (1). Il comprend 169 îles réparties sur 800 km du nord au sud dans l'hémisphère sud au NW de la Nouvelle-Zélande. L'ensemble représente 670 km² de terres émergées avec une ZEE (zone économique exclusive) de 360 000 km². Trente six îles seulement sont habitées. Les archipels principaux sont du nord au sud : Vava'u (143 km² - 71 îles coralliennes dont 13 habitées), Ha'apai (119 km² - 55 îles dont 16 habitées) et l'île principale de Tongatapu (256 km²) entourée d'un certain nombre de petits îlots et sur laquelle se trouve la capitale de Nuku'alofa (fig. 1). Cet éclatement géographique de l'archipel a, de tout temps, rendu difficiles les communications inter-îles et la gestion politique et économique du Royaume avec pour conséquences de fréquents désordres politiques et des conflits de pouvoir historiques entre les leaders des différents archipels.

Tonga est la dernière royauté du Pacifique et se présente comme une monarchie constitutionnelle d'apparence britannique. La tradition orale situe

l'origine du premier roi vers l'an +950 et jusqu'à début du XX^{ème} siècle, la société a fonctionné sur un système féodal avec une royauté complexe, des vassaux (les chefs coutumiers et les nobles) et des «serfs» (les gens du commun). Entre ces deux dernières catégories se situaient les *matapule*, porte-parole des chefs et les *tufunga*, les artisans spécialisés. Les chefs régnaient sur la terre et les lieux de pêche (BATAILLE BENGUIGUI, 1989 b) et les gens du commun en obtenaient le droit d'usage en payant tribut en nature et en travail et en étant disponibles en cas de guerre. L'organisation sociale fortement hiérarchisée reste aujourd'hui relativement identique mais l'apparition d'une nouvelle classe bourgeoise qui fonde son idéologie sur des valeurs occidentales bouscule quelque peu les systèmes de valeurs et de pouvoir en syncrétisant les concepts de tradition et de modernité.

Le système de tenure foncière adopté par Tonga est unique. Le premier roi de Tonga étant considéré d'origine divine, toute la terre lui appartenait. La Constitution de 1875 confirma cette appartenance à la Couronne et sa répartition sous forme de fiefs héréditaires entre le Roi, les Nobles et le Gouvernement. Des parcelles de «jardin» de 3,3 ha et de 0,125 ha pour l'habitation devaient être ensuite attribuées à tous les hommes âgés de plus de 16 ans. Cette disposition qui interdisait toute vente de terre aux Tongiens mais surtout aux étrangers a protégé le pays du démantèlement et de l'aliénation de ses terres par des intérêts étrangers, phénomène qui a eu lieu à Tahiti et dans d'autres archipels. Tonga ayant échappé à la colonisation n'a du

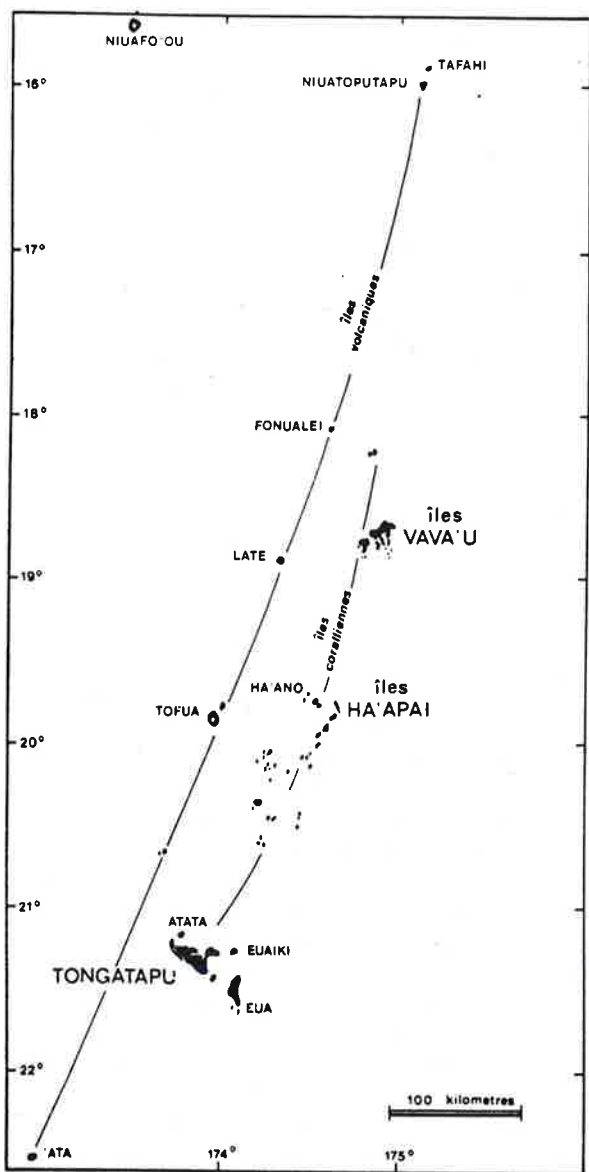


Fig. 1 - Carte de localisation.

supporter qu'un protectorat britannique de 1900 à 1970. L'économie reste fondée sur l'agriculture avec l'exportation du copra (transformé sur place en huile depuis 1979), de bananes, de tubercules et plus récemment de vanille (en 1986, 67 % des habitants étaient agriculteurs) ressources auxquelles viennent s'ajouter les revenus du développement du tourisme, les envois de fonds des émigrés et l'aide reçue des pays voisins industrialisés. Les ressources minières sont absentes et la croissance industrielle reste faible.

Les Tongiens au cours de l'histoire se sont montrés la population la plus mobile du Pacifique. Redoutables guerriers, ils n'hésitèrent pas à entrepren-

dre, avant 1250, des expéditions lointaines jusqu'à Niue, Samo'a, Uvea, Fidji voire jusqu'aux Gilbert et les Ellice et à Tikopia. Souvent ils y installèrent des comptoirs. Rotuma a payé tribut au roi de Tonga jusqu'en 1824 (GIFFORD, 1929, p. 14). L'émigration n'est donc pas un fait nouveau pour eux puisqu'ils la pratiquaient largement dans le passé au titre de « colonisateurs ». Ce phénomène d'expatriation temporaire ou permanente qui leur a conféré pendant des années l'indépendance et la souveraineté dans le Pacifique les place aujourd'hui dans un état de dépendance par rapport aux métropoles avoisinantes de Nouvelle-Zélande, d'Australie et des Etats-Unis qui reçoivent les émigrés polynésiens.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il existe dans le royaume deux types de migrations.

- Des migrations internes des petites îles périphériques vers Tongatapu qui ont débuté dès 1930 liées à un processus d'urbanisation.

- Des migrations internationales, plus récentes qui se sont accentuées en 1970.

Les premières ont concentré la population sur la grande « île-capitale » (2), provoquant de profonds déséquilibres socio-économiques auxquels les secondes fournissent une forme de remède. Tonga n'a pas échappé aux phénomènes d'émigration qui, dès les années 1950, ont atteint les petites îles qui ressentirent leurs capacités de viabilité mises en question. Ceci s'exprima par « des tendances de plus en plus affirmées à avoir recours à l'émigration comme soupape de sécurité pour faire baisser une pression démographique incompatible avec le maintien du niveau de vie, compte tenu des capacités économiques locales » (DOUMENGE, 1983, p. 16).

LES MIGRATIONS INTERNES : MOTIVATIONS ET CONSEQUENCES

Le tableau 1 illustre l'évolution et la distribution de la population tongienne. Il met en évidence la désertion des petites îles au profit de la grande puisque de 1939 à 1986, le pourcentage de population est passé de 46,1 % à 67,3 % sur Tongatapu. L'urbanisation est flagrante avec 11,5 % de la population installée à Nuku'alofa en 1939 contre 32,6 % en 1986.

Les motivations de ces déplacements sont classiques et complémentaires et peuvent se résumer ainsi :

	1913	1921	1939	1956	1966	1976	1986
Tongatapu	6 675	(+Etua) 10 127	15 754 (46 %)	31 264 (55%)	47 920 (62 %)	57 416 (63 %)	63 614 (67 %)
Eua	359		480 (2 %)	1 925 (4 %)	3 391 (4 %)	4 486 (5 %)	4 393 (5%)
Hapai'i	5 414	5 976	7 483 (22%)	9 918 (17 %)	10 792 (14 %)	8 979 (12 %)	(9 %)
Vava'u	5 084	5 787	8 199 (24 %)	12 477 (22 %)	13 533 (17 %)	15 068 (17 %)	15 170 (16 %)
Niuatoputapu	667	761	836 (2 %)	1 254 (2 %)	1 395 (2 %)	1 650 (2 %)	1 616 (2 %)
Niuafu'ou	997	1 108	1 378 (4 %)	-	599 (1%)	678 (1 %)	763 (1 %)
TOTAL	19 196	23 759	34 130	56 838	77 429	90 085	94 535

tab. 1 - Evolution et distribution géographique de la population.

- Le sous-développement socio-économique des petites îles : pénurie d'emplois salariés ; écoles jugées insuffisantes en nombre et en qualité; carence des services sanitaires et des transports inter-insulaires, prix élevés des vols intérieurs et mauvais réseau routier, d'où une nuisance dans l'exploitation du copra; tourisme peu développé ne favorisant pas la vente de l'artisanat local ni la création d'emplois; nombre de distractions et de magasins limité.

A ceci s'ajoutent des facteurs culturels et géographiques : la pression morale et économique permanente de la famille étendue, des chefs de village et des représentants des églises; des désastres naturels plus fréquents et violents dans le nord de l'archipel (3).

- L'attraction de la grande «île-capitale» qui offre : des emplois dans le privé et les services du Gouvernement (attraction du «col blanc»), en 1985 on comptait plus de 3400 fonctionnaires dont 70,8 % à Tongatapu (FFYDP, 1987, p. 80); un grand nombre d'écoles avec un cursus allant jusqu'à la préparation aux universités étrangères; un grand hôpital bien équipé; un bon réseau routier; des restaurants, des hôtels, des cinémas, des magasins; un tourisme bien développé, générateur d'emplois et de commerce, avec une capacité d'hébergement de 425 lits en 1985 (*ibid.* : 227); des secours plus immédiats en cas de catastrophe naturelle ; une diminution de l'emprise des relations hiérarchiques et familiales; la sensation d'acquiescer un

statut social et d'accroître son pouvoir d'achat et son individualisme.

Ces migrations internes sont, de fait, le résultat d'un déséquilibre du développement socio-économique régional (SEVELE, 1973), ressenti comme une injustice alors que les petites îles ne peuvent espérer être dotées des mêmes équipements que Tongatapu. Elles sont dues à l'attraction de la modernité et à la généralisation de la monétisation (BOLLARD, 1974).

Leurs conséquences sont aussi classiques que les motivations :

- la population concentrée sur la grande île manque de terres à cultiver car il s'est produit un déséquilibre entre le mode d'occupation des sols et des accès aux lieux de pêche et les ressources offertes par la terre et la zone côtière adjacente ; dès 1976, 73 % des hommes de Nuku'alofa ne pouvaient disposer de jardin à cultiver ;

- les emplois deviennent insuffisants et donnent naissance au chômage générant un début de petite délinquance et favorisant l'alcoolisme; les écarts grandissent entre riches et pauvres ; les villages des petites îles se vident de leur force de travail, de leurs leaders et la terre reste en friches.

Ces aspects négatifs vont conduire les Tongiens à émigrer encore plus loin.

L'EMIGRATION INTERNATIONALE : MOTIVATIONS ET ETAT DES LIEUX

Les mouvements de migrations externes débutent après la seconde guerre mondiale vers la Nouvelle-Zélande et demeurent restreints jusqu'en 1974. Ils s'accroissent ensuite et s'étendent aux USA et en Australie (tab. 3). Les raisons de ces départs essentiellement masculins, au début, sont diverses :

- la pression démographique sur l'île-capitale génératrice du manque de terres et d'emplois ;
- l'attraction vers des modes de vie et de consommation occidentaux et des salaires plus élevés ;
- une demande de main d'oeuvre temporaire et non qualifiée par l'industrie néo-zélandaise (4) ;
- l'encouragement des églises qui vont jusqu'à organiser les premiers départs pour pallier à la pression démographique mais aussi dans l'espoir que les émigrés pourront se constituer un petit capital qui au retour leur permettra de rompre avec un système resté féodal qui les étouffe (de BRES, 1974, p. 18) ;
- la politique du gouvernement et le Roi qui favorisent l'émigration contrairement à celle menée de 1918 à 1966 par la Reine Salote Tupou III, très attentive à la conservation de l'identité tongienne et soucieuse d'une économie équilibrée ;
- les aspirations généralisées des familles souhaitant pour leurs enfants une éducation occidentale plus poussée. Pour comprendre ce fait, il faut rappeler l'ancienneté du système éducatif ; la première école wesleyenne date de 1828, arrivée des missionnaires et depuis 1868 l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. L'enseignement est très académique au détriment d'une formation manuelle et technique. Les étudiants en fin de cursus aspirent à devenir fonctionnaire, enseignant, commerçant, infirmière et sont peu enclins à se retrouver agriculteur comme une bonne partie de leur famille. Les parents qui ont investi dans les études de leurs enfants les poussent également vers la mobilité

sociale (5). G. HABERKORN (1981) a montré que ce système d'éducation ne pouvait que conduire les jeunes à émigrer.

L'émigration est telle qu'aujourd'hui, pour une population de 94 535 personnes recensée à Tonga en 1986, certains estiment la population émigrée à 65 000 personnes dont 8 000 en Australie, 12 000 en Nouvelle-Zélande et 45 000 aux Etats Unis (W. Cowling in *Matangi Tonga*, mars-mai 1989)(6). D'autres sources d'information fournissent des chiffres inférieurs qui ne sont pas plus fondés : le FFYDP (1987, p. 75) donne une estimation de 20 et 40 000 personnes, imputant l'imprécision des chiffres aux statistiques des pays d'accueil - un rapport de la RAND Corporation (1988) estime le nombre des émigrés à 40 ou 50 000. De fait, aucun chiffre n'est fiable et le Royaume n'enregistre pas les mouvements de ses ressortissants pour des raisons tactiques semble-t-il, en relation avec l'aide internationale. Toutefois la population tongienne reste supérieure au nombre d'émigrés, alors qu'aux îles Cook, on compte 19 500 résidents et 25 000 émigrés en Nouvelle-Zélande, en toute légalité puisqu'ils sont assimilés à des citoyens néo-zélandais (LOOMIS, 1985). On peut raisonnablement estimer actuellement que 1/3 des Tongiens ont émigré, c'est à dire 35 000 personnes pour 95 000 restées à Tonga (Communic. pers. Rev. Père Callet vivant à Tonga depuis 1937 et Atlas Eco 1989).

Cette population émigrée envoie des fonds de plus en plus importants à Tonga, qui constitue la principale source de devises du Royaume. Paradoxalement nous verrons que cet apport contribue aussi à augmenter le déficit de la balance commerciale (tab. 4).

1 - L'illusion des effets positifs de l'émigration et l'utilisation des devises :

L'émigration internationale agit en premier lieu comme une soupape de sécurité à la pression démographique et au chômage naissant. Elle permet l'augmentation du niveau de vie de la famille restée dans les îles et favorise la formation de

tab. 3 - Estimation de l'évolution du nombre des émigrés (toutes directions confondues : NZ, USA, Australie, Fidji... sauf précisions).

1969	1 700	1974	8 000 (NZ seulement)
1970	2 220	1980	30 000
1971	3 252	1986	9 225 (NZ seulement)
1972	5 840		(NZ official yearbook 1989 ; 189)
1973	6 870	1989	35 000 (estimation).

	1970	1979	1980	1981	1982	1985	1988
1 Exportations	2,3	6,5	6,6	7,2	5,4	7,2	5
2 Importations	4,6	24,3	32,0	34,8	33,4	58,9	
Déficit (1-2)	-2,9	-17,8	-25,4	-27,6	-28,0	-51,7	
Transfert des émigrés		9,4	10,8	12,7	15,2	32,0	50,0
Aide extérieure		8,4		13,1			15,0

tab. 4 - Déficit de la balance commerciale et revenus fournis par les émigrés de 1970 à 1985 (en millions de dollars tongiens : le dollar tongien (\$T) est le paanga. Il est aligné sur le dollars australien qui cote environ 5 FF).

techniciens et d'universitaires qui ne peut être faite localement en espérant leur retour !

Les devises reçues sous forme de chèques sont utilisées à des fins diverses relevant en majorité du domaine de la consommation :

- les rentrées des premières années d'expatriation ont été en général consacrées à la construction d'une maison familiale en «dur» mais qui peut rester sans toit ou ne jamais être terminée ;

- l'argent est surtout dépensé en biens de consommation importés : nourriture, tabac, alcool, électro-ménager, etc... ;

- ensuite viennent les dons aux églises ;

- le règlement des frais de scolarité des jeunes de la famille (seul l'enseignement primaire est gratuit) ;

- les dons à l'occasion des cérémonies familiales (anniversaires, mariages et deuils), les prestations au roi et aux nobles, les offrandes ostentatoires dans les divers «found raising» (fêtes de charité dans lesquelles celui qui donne le plus est remercié publiquement et acquiert du prestige), les centaines des institutions ;

- parfois, des envois groupés d'argent sont faits dans un objectif collectif : aider une équipe de foot-ball de Vava'u, construire un chateau d'eau dans un village (AFOLANI FUKA, 1985, p. 80).

Des biens de consommation arrivent aussi sous des formes matérielles : nourriture ; vêtements ; pièces de rechange de voiture (ou voiture) ; magnétoscope ; matériau de construction...etc.. Des coupures sont reçues dans le courrier. Cet ensemble de valeurs n'est pas chiffrable et illustre un commentaire du rapport 1986 de la Banque de Tonga qualifiant de «volatile» la nature des fonds transférés.

2 - Les effets pervers de l'émigration :

«Une population insulaire appauvrie par l'émigration ne souffre pas forcément du point de vue matériel, car les envois en numéraire des émigrants dépassent souvent leurs gains acquis auparavant sur place. Mais si l'émigration permet de voir augmenter le niveau de vie des insulaires, elle sape l'économie locale en lui enlevant ses meilleurs bras» (LOWENTHAL, 1987, *Iles tropicales, Insularité, Insularisme*, p. 196).

Cette citation concernant le développement insulaire illustre un aspect des revers de l'émigration tongienne. De fait, les devises transférées sont utilisées à des fins consommables et rarement investies dans la création d'entreprises ou le développement de la production locale ; cet argent n'a aucune fonction productive au sens économique du terme, ce qui conduit à des conséquences économiques domestiques et nationales négatives sans compter les effets psychologiques et culturels destructeurs :

- Bien que favorisant le pouvoir d'achat, ces rentrées, investies dans des produits de consommation accroissent les importations et augmentent le déficit de la balance commerciale négatif depuis 1970 (tab. 4).

- L'émigration attire les tranches d'âge laborieuses et plus précisément les jeunes éduqués et ambitieux vidant l'archipel d'une partie de sa force de travail, de ses leaders potentiels et de ses élites. Les jeunes partent avec l'objectif d'acquérir une formation technique ou universitaire et reviennent rarement la mettre au service de Tonga où ils ne trouvent pas les responsabilités et le salaire correspondants aux compétences acquises, d'où l'obligation d'avoir recours à des occidentaux pour encadrer certains services du royaume. Dès 1974, Tonga se plaignait de ne plus avoir de main d'oeuvre qualifiée dans divers domaines (Tonga Chroni-

cle du 12.12.74) car les meilleurs ouvriers avaient émigré à la recherche de salaires supérieurs (7).

- L'augmentation du niveau de vie se fait au détriment de la cohésion des familles - ceux qui veulent le conserver ont deux alternatives : prolonger la séparation en risquant d'arriver au divorce, aller rejoindre l'expatrié en risquant de perdre une partie de son identité. Le retour au pays est le choix difficile car il tarit la source de devises, contraint à diminuer le niveau de vie car l'expatrié ne peut retrouver le même salaire (voire «un» salaire) et qu'il a perdu le goût de l'agriculture et risque de devenir chômeur.

- L'émigration favorise les comportements individualistes qui vont à l'encontre de la tradition d'échanges et de réciprocité, caractéristique de la société tongienne et lorsque l'émigré revient, il se trouve en porte à faux avec sa propre société.

CONCLUSIONS

Le Royaume de Tonga fait partie des pays au poids économique très faible (en 1987 Tonga était classé 183ème sur les 204 pays recensés par AtlasEco en 1989) et les Tongiens, comme tous les habitants des pays dits du tiers-monde sont attirés par la différence de niveau de vie avec les métropoles qui les entourent au poids économique fort, voire très fort. Cet écart de niveau de vie est aussi une conséquence de l'insularité qui situe l'archipel à l'écart de toute route commerciale.

L'émigration et l'aide internationale ont sournoisement enfermé la société tongienne dans un état de dépendance qu'elle n'avait pas connu jusqu'alors puisque le royaume était un des rares pays du Pacifique à avoir échappé à la colonisation et à avoir joué un rôle de colonisateur. Ce processus d'émigration s'auto-reproduit et ne peut que croître si le Gouvernement de Tonga ne prend pas un certain nombre de mesures destinées à stabiliser la population rurale et à contrôler ces mouvements de population.

Aujourd'hui, Tonga n'est pas loin de fonctionner conformément au «MIRAB System» décrit par BERTRAM, WATTERS (1985, 1986) pour les îles Cook, Niue, Tokelau, Kiribati et Tuvalu, selon lequel la survie de ces pays dépend de 4 facteurs : MI (migrations), R (remittances / envois de fonds de la communauté migrante), A (aide étrangère), B (bureaucratie) dans un cadre régional dominé par l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Cette évolution économique, conséquence post-coloniale, surprend pour le Royaume de Tonga, qui de manière générale avait su «se protéger des influences du monde extérieur plus qu'à profiter de celles-ci» (ANTHEAUME, BONNEMAISON, 1988, p. 87) jusqu'à la fin du règne de la Reine Salote Tupou III.

Le système MIRAB peut ne pas être irréversible si le Gouvernement tongien favorise le développement régional, si les îles périphériques retrouvent droit de cité, si l'argent des transferts est investi dans des activités de production et si la politique de l'éducation s'oriente vers des objectifs plus pratiques correspondants aux besoins de l'archipel. «Si» tous ces objectifs étaient atteints, Tonga retrouverait une autonomie économique que le Royaume pourrait associer à une autonomie politique soigneusement entretenue et conservée depuis des siècles.

L'évolution des processus de transformation socio-économiques et politiques est à suivre dans ce micro-état insulaire en voie de transformation qui a su, jusqu'à maintenant, conserver son identité.

Notes

1 - Tonga est doté d'un indice 1001 qui correspond déjà à un grand isolement ; Pitcairn et Tuvalu atteignent 160 000 et 290 000.

2 - J'emprunte le terme d'«île-capitale» à J.P. Doumenge (*ibid.* 358) qui l'applique à la ville de Victoria dans l'île de Mahé aux Seychelles.

3 - De 1875 à 1975 on compte 62 désastres naturels (cyclones, secousses sismiques, éruptions volcaniques, raz de marée, sécheresse), soit une moyenne de 1 tout les 18 mois (LEWIS, 1981).

4 - Un grand nombre d'auteurs rendent responsables les grandes métropoles du Pacifique du débordement de l'émigration des insulaires et de la dépendance économique et culturelle irréversible dans laquelle ils se trouvent.

5 - En 1986, sur une population de 94 535 personnes on recensait 65% de moins de 24 ans (tab. 2) et 34 950 enfants et adolescents scolarisés (FFYDP, 1987, p. 386).

6 - Dans cette même source de référence, G. Aho, ex High Commissioner à Londres précise qu'il y a une centaine d'émigrés tongiens à Londres et une autre centaine en Europe.

	1956		1966		1976	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
moins de 15 ans	24 964	43,9	35 745	46,2	40 038	44,5
15 - 24 ans	11 013	19,4	14 044	18,1	18 061	20
25 - 34 ans	7 953	14	9 983	12,9	10 296	11,4
35 - 44 ans	5 152	9,1	7 475	9,7	8 519	9,5
45 - 54	3 388	6	4 775	6,2	6 336	7
55 - 64 ans	2 244	3,9	2 826	3,6	3 845	4,3
65 et plus	2 124	3,7	2 581	3,3	2 990	3,3

tab. 2 - Répartition de la population par classes d'âge.

7 - En 1987, le PNB par hb. était de 1 200 \$T/an avec un salaire hebdomadaire de 25 \$T.. En s'expatriant on pouvait gagner vingt fois plus puisque la moyenne hebdomadaire des salaires néo-zélandais en 1986 s'élevait à 383 \$ NZ (NZ official yearbook, 1987-88, p. 344) ; à la faiblesse des salaires s'est ajouté en 1985 une inflation galopante de 34,5 %, la plus élevée du Pacifique qui a été une nouvelle incitation à émigrer.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AFOLANI FUKA H.L. 1985 - *The Auckland Tongan community and overseas remittances*. MA Thesis in Geography, Auckland Univ., 100 p.

ANTHEAUME B., BONNEMAISON J. 1988 - *Atlas des îles et états du Pacifique sud*. Montpellier/paris, GIP Reclus Publisud, 128 p.

ATLAS ECO 1985 et 1989 - Ed. SGB, Paris

BATAILLE BENGUIGUI M.C. 1986 - *Les Polynésiens des Îles Tonga et leur représentation du milieu marin*. Doctorat de 3ème cycle en ethnologie, Université Paris X, Nanterre, 500 p.

BATAILLE BENGUIGUI M.C. 1989 a - La pêche artisanale aux îles Tonga : antagonisme entre projets de développement et traditions. *Aquat. Living Resour.*, n° 2, p. 31-43

BATAILLE BENGUIGUI M.C. 1989 b - La pêche traditionnelle aux îles Tonga: tenure maritime et gestion des ressources. In Pré-actes du Colloque : *La recherche face à la pêche artisanale*, ORSTOM/IFREMER, Perpignan juillet 89, p. 103-118

BERTRAM I.G., WATTERS R.F. 1985 - The MIRAB economy in South Pacific microstates. *Pacific Viewpoint*, vol. 26, n° 3, p. 497-519

BERTRAM I.G., WATTERS R.F. 1986 - The MIRAB process: earlier analyses in context. *Pacific Viewpoint*, vol. 26, n° 1, p. 47-59

de BRES J. 1974 - *How Tonga aids New Zealand: a report on migration and education*. South Pacific Action Network, Wellington, Citizens Assoc. for Racial Equality (CARE), 42 p.

de BRES J., CAMPBELL R.J. 1975 - Les migrations temporaires de la main d'oeuvre entre les Tonga et la Nouvelle-Zélande. *Revue internationale du travail*, vol. 112, n° 6, p. 489-503

BOLLARDA.E. 1974 - *The impact of monetization in Tonga*. MA Thesis in economics, Auckland University, New Zealand, 275 p.

CRANE E.A. 1978 - *The Tongan Way*. Heinemann Educational Books, Auckland, 48 p.

CRANE E.A. 1979 - *The geography of Tonga*. *Ibid.*, 76 p.

DOUMENGE F. 1983 - Aspect de la viabilité des petits pays insulaires. Conf. des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. TD/B/950, 38 p.

The EBBING TIDE 1982 - The Impact of Migration on Pacific Island Society, 1982. N.Z. Coalition for Trade and Development, Wellington, 109 p.

GIFFORDE.W. 1929 - *Tongan society*. Bernice P. Bishop Museum, Hawaii, B. Publ., 16 p.

HABERKORN G. 1981 (non publié) - Education and migration in the kingdom of Tonga ; views from the younger generation. Tonga, 30 p.

HELU F. 1985 - Tonga in the 1990s. Communication présentée à l'Institut des Affaires Internationales de Nouvelle-Zélande, 14 p., dactyl.

ILES TROPICALES, INSULARITE, INSULARISME 1987 - Actes du Colloque Bordeaux-Talence octobre 1986. In Collection *Iles et Archipels*, n° 8, CRET, Université de Bordeaux III

LEWIS J. 1981 - Some perspectives on naturel disaster vulnerability in Tonga. *Pacific Viewpoint*, vol. 22, n° 2, p. 145-162

LOOMIS T. 1985 - Cook islands remittances. Auckland, Manuscrit 39 p.

MAYNOT C. 1988 - Les migrations à Tonga. Nouméa, Commission du Pacifique sud, notice 19, 10 p., dactyl.

NEW ZELAND OFFICIAL YEARBOOK 1988-89 - Dept. of statistics. Wellington

PIETIESI F.N. 1985 - *Aspects of internal migrations in Tonga: a survey of outer islands migrants in three settlements in Nuku'alofa*. MA Thesis in Geography, Auckland University, 140 p.

ROGERS G. 1969 - Some comments on the «Report on the results of the 1966 Census», Kingdom of Tonga, 1968. *JPS*, vol. 78, n° 2, p. 212-222

SEVELE F.V. 1973 - *Regional Inequalities in Socio-Economic Development in Tonga*. PhD Thesis, University of Canterbury, Christchurch, New Zeland

TANHAM G.K. 1988 - The Kingdom of Tonga. USA, RAND Corporation, Rapport N. 2779-OSD, 11 p.

WALSH A.C. 1970 - Population changes in Tonga: an historical overview and modern commentary. *Pacific viewpoint*, vol. 11, n° 1, p. 27-46

Publications Gouvernementales tongiennes et presse du Pacifique :

BANK OF TONGA : Annual report 1985 et 1986

FFYDP 1980-85. 1981. (Fourth Five-Year Development Plan) Kingdom of Tonga. Central Planning Department, Nuku'alofa. 346 p.

FFYDP 1986-90. 1987. (Fifth Five-Year Development Plan) Kingdom of Tonga. Central Planning Department, Nuku'alofa. 430 p.

ISLANDS BUSINESS (mensuel), Suva, Fidji

MATANGI TONGA (bimestriel depuis 1986), Nuku'alofa, Tonga

TONGA CHRONICLE (hebdomadaire gouvernemental), Nuku'alofa, Tonga

LES ILES DU PONANT DU MOYEN-AGE AU XIX^e SIECLE : ELEMENTS D'HISTOIRE COMPARATIVE

Domlnique GUILLEMET
Université de Poitiers (France)

RESUME

Pour les seize îles du Ponant, de Bréhat à Oléron, les années 1870 marquent le terme d'une phase de croissance de longue durée commencée avec la colonisation médiévale. La population insulaire a d'abord été composée d'une paysannerie importante attirée par les privilèges donnés jusqu'en 1789. Elle s'est ensuite diversifiée car se sont développés, selon les cas et au gré des grandes périodes de guerre maritime et des conjonctures commerciales, l'exploitation et le commerce du sel et de la vigne, la pêche ou le cabotage, les facteurs de différenciation entre les îles étant essentiellement géographiques.

MOTS-CLES : îles atlantiques - Moyen-Age - XIX^e siècle

ABSTRACT

For the Ponant islands (W. France), the 1870s were marked by the end of a long period of economic development which began with the medieval colonization. The insular population was at first constituted of a large peasantry, attracted by the privileges granted until 1789. Then, as maritime wars took place, this population became diversified thanks to salt and wine trade as well as fishing and coast to coast trade.

KEY-WORDS : Atlantic islands - Middle-Age - XIXth century

Le long du littoral français de la Manche et de l'Atlantique, seize îles ont été occupées depuis le Moyen-Age par des communautés humaines permanentes qui connaissent pour la plupart leur maximum démographique vers 1870 (cf carte jointe à l'article de F. Péron et fig. 1). Nous voudrions brièvement présenter ici, à l'aide d'une histoire comparative, les fondements d'une possible «conjoncture insulaire» entre le Moyen-Age et le XIX^e, c'est à dire dégager les permanences, les facteurs de croissance de longue durée et ceux de changements et de crise, enfin analyser à chaque fois comment ont joué les facteurs de différenciation entre les îles, en particulier géographiques comme la taille, l'éloignement, la morphologie et l'ensoleillement.

L'INSTALLATION DES COMMUNAUTES INSULAIRES A PARTIR DU XI^e

1 - Pirates et ermites : III^e-IX^e.

A partir de la seconde moitié du III^e siècle commence une longue période d'instabilité pour tout le littoral qui est soumis aux attaques des pirates frisons, saxons ou bretons. Nos rares sources ne nous parlent alors jusqu'au VII^e siècle que de moines se retirant pour mener une vie d'ermite en ces lieux délaissés. La liste est ainsi longue de saints dont le nom est lié à une ou plusieurs îles : Budoc à Bréhat, Pol à Batz et Ouessant, Guénolé à Sein, Tudy, Guénael et Gunthiern à Groix, Goustan à Hoedic, Gildas à Houat, Filibert à Noirmoutier, Amand à Yeu et Ré, Macout à Aix... Ensuite les attaques des Normands, au IX^e et au

début du Xe siècle, achevèrent de repousser les populations des rivages et ruinèrent les établissements religieux. On connaît ainsi le célèbre exode des moines de Noirmoutier qui ne se termina qu'en 875 à Tournus en Bourgogne. Le Xe siècle et sa paix revenue marque alors sans doute le point zéro pour l'installation et le développement de véritables communautés littorales et en particulier insulaires.

2 - L'importance des seigneuries ecclésiastiques dans le peuplement :

La reconquête des terres du littoral aux Xe-XII^e siècles s'est faite dans un double cadre, féodal et religieux. Pour assurer le peuplement d'îles sur lesquelles ils voulaient marquer leur souveraineté, et pour leur mise en valeur, les grands féodaux les ont concédées, comme d'autres vastes portions littorales, à des abbayes (fig. 2). Certaines sont fort éloignées mais, excepté Cluny, ce cercle extérieur ne fait que marquer les limites des aires d'influence des comtes de Cornouailles-ducs de Bretagne et comtes de Poitou-ducs d'Aquitaine. Au-delà de cette différence Nord-Sud, il faut souligner également la dépendance des îles vis à vis d'abbayes littorales proches, bénédictines le plus souvent, qui se créent alors parfois de véritables domaines insulaires : Sainte-Croix de Quimperlé, Saint-Gildas de Rhuys, Saint-Michel-en-l'Herm qui regroupe au XIII^e les trois seigneuries d'Ars, Loix et Ré. Dans quelques cas enfin une abbaye est créée dans l'île, réduisant fortement alors les terres des seigneurs laïques qui les dotent, comme les Mauléon à Ré. Souvent ces abbayes n'ont pu

conserver au fil des siècles que des dîmes ou parts de droits seigneuriaux. A Noirmoutier et Yeu dépendant de la seigneurie de la Garnache ou à Oléron, les seigneuries laïques ont alors gardé leur prééminence, sans pouvoir éviter toujours une parcellisation en de nombreux fiefs, liée sans doute à la proximité du continent et à la taille des îles. Nous savons très peu de choses sur les différentes modalités de colonisation et de repeuplement, seule la colonisation bénédictine de Belle-Ile à partir du XIe pouvant être en partie reconstituée. Jusqu'en 1766, l'île est toute entière divisée en 123 finages, avec leur village, qui se partagent systématiquement et très équitablement les différents terroirs. Une telle colonisation, de grande ampleur, sans doute accompagnée de migrations de populations comme semble le prouver la linguistique, a peut-être été également utilisée à Groix, voire Ouessant, mais elle n'était bien sûr pas forcément de mise avec des îles plus petites ou plus proches du continent, aux populations plus concentrées.

SEIGNEURIES INSULAIRES ET PRIVILEGES : XIe-XVIIIe

1 - Les seigneurs : des abbayes à la monarchie.

Seules les petites îles du Vannetais sont restées sous la dépendance de leur abbaye jusqu'à la

Révolution. Pour les autres il y a plusieurs tendances, parfois inverses. D'une part pour les îles bretonnes, une laïcisation des seigneuries, surtout au XVIe, qui va souvent s'accompagner d'un absentéisme seigneurial. Groix a été réunifiée par Rohan après 1384, Ouessant passe à la famille de Rieux en 1595, Belle-Ile aux Gondi en 1572, avant d'être la propriété des Fouquet de 1658 à 1719. Outre la crise intérieure que certaines abbayes connaissent à cause des guerres de religion, elles sont incapables d'assumer la défense des îles en ces temps troublés, alors que celles-ci deviennent les frontières de l'état-nation en formation. Cette laïcisation marque donc la fin du rôle historique des abbayes, de leur mission de colonisation. A l'inverse, alors que l'île d'Oléron, relevant des Sires de Pons, a connu des démembrements successifs multipliant les fiefs, les seigneuries ecclésiastiques sont demeurées importantes dans l'île de Ré jusqu'en 1789.

Le XVIIIe voit s'unifier le pouvoir sur les îles, puisqu'elles passent pour la plupart dans le domaine royal au terme d'échanges en général très favorables aux vendeurs : Belle-Ile en 1719, Ouessant en 1764, Noirmoutier en 1767, Yeu et la baronnie de Ré en 1785. Dans le contexte des guerres maritimes du XVIIIe la monarchie tenait à maîtriser ses frontières avancées, mais elle était aussi poussée par les Fermiers Généraux soucieux de pénétrer dans des îles jusqu'à présent privilégiées.

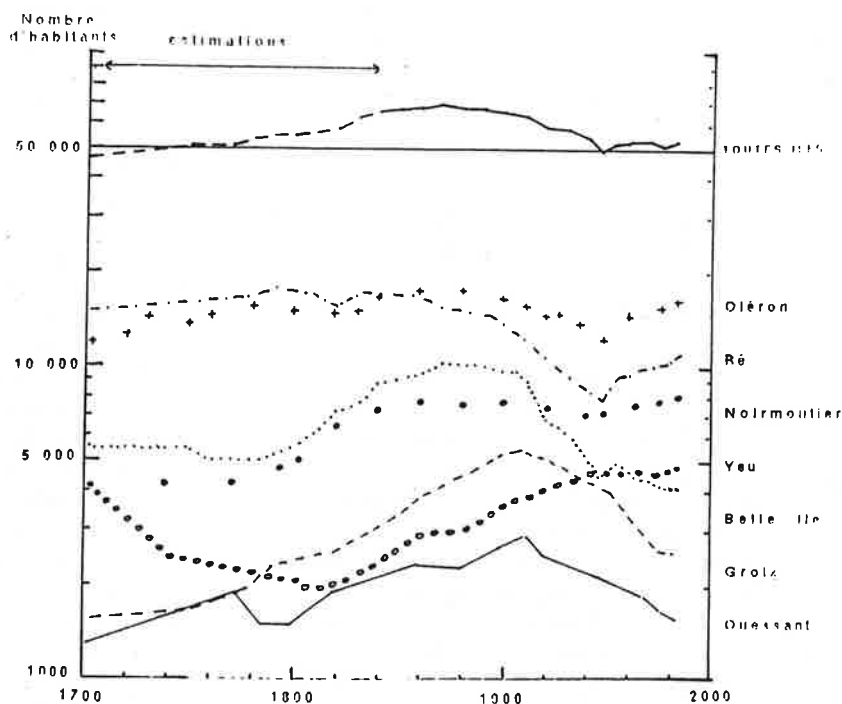


fig. 1 - L'évolution démographique des îles du Ponant : 1700-1985.

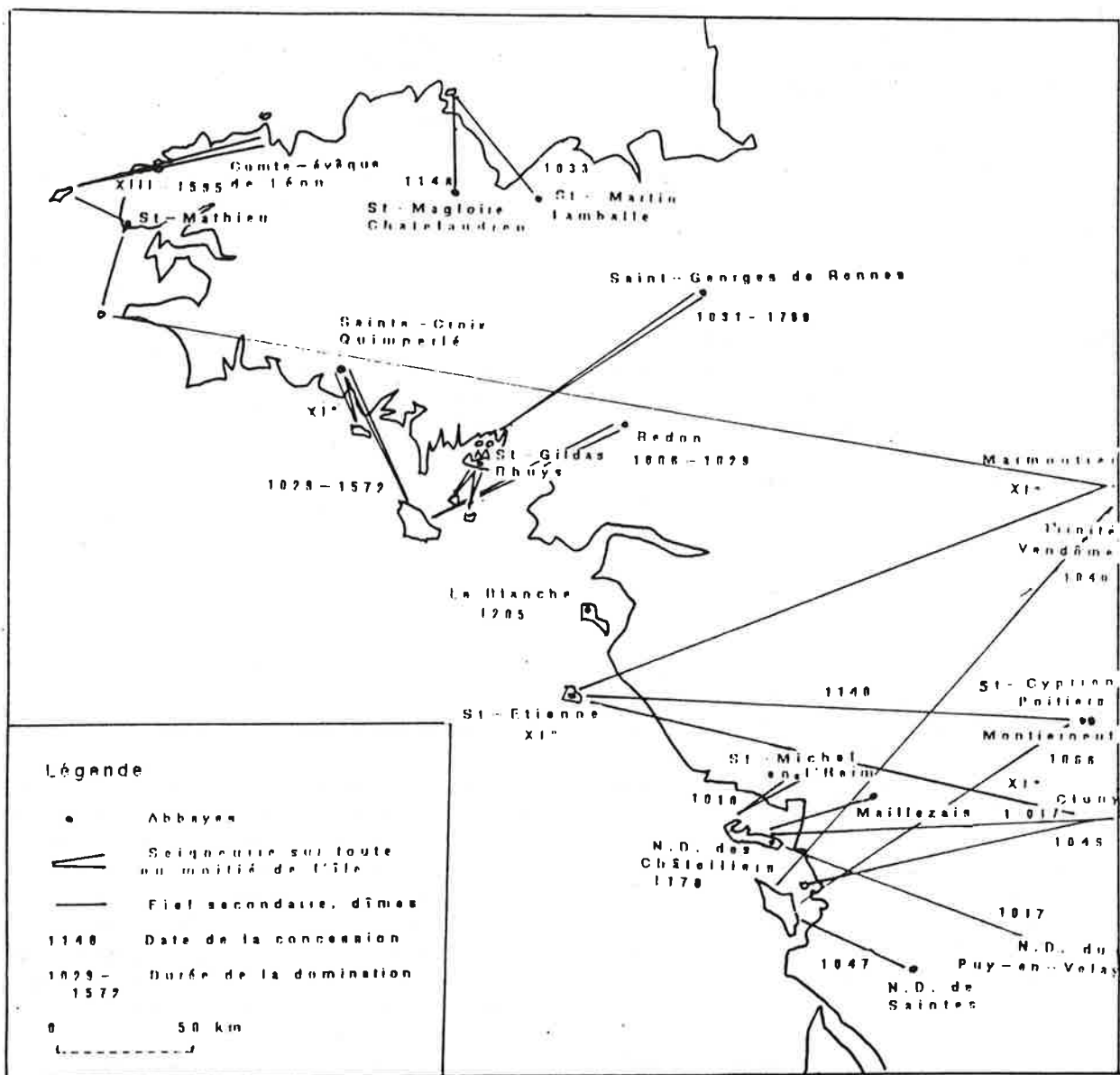


fig. 2 - Iles et abbayes au Moyen-Âge.

2 - Exemptions seigneuriales et privilèges royaux :

Le repeuplement des îles aux Xe-XIIe nécessitait des transferts de population, qu'il a donc fallu attirer. L'abbaye de La Blanche propose la liberté à tous ceux qui viendront s'installer sur ses terres, et, à Ré, les chartes du XIIe ne mentionnent ni serfs ni colliberts. Au début du XIIIe, Savary de Mauléon accorde la première charte de privilèges aux Rétais : droit de justice, de chasse, concession des terres contre une redevance fixe, exemptions de droits sur les récoltes et les importations. Ces privilèges seigneuriaux ont été par la suite confir-

més régulièrement par une monarchie soucieuse de maintenir une population importante dans des îles stratégiques. Ils prirent alors la forme d'exemptions de tailles, fouages, puis plus tard, le cas échéant et selon les îles, de capitation, vingtième, droits d'enregistrement et contrôle, droits sur le sel, le tabac et le vin. La contrepartie en était parfois précisément fixée pour les habitants : « à charge de travailler aux fortifications, ... de faire la garde le long des côtes » (Belle-Ile). Ces privilèges ont été accordés lorsque guerre et/ou calamités naturelles risquaient d'entraîner l'exode des populations (par Charles VI pour Noirmoutier en 1392),

et lors de la laïcisation des seigneuries au XVIe en échange de l'obligation de fortifier pour le seigneur et de défendre pour les habitants (Ouessant, Belle-Ile). Ils devaient être confirmés en permanence parce qu'ils étaient régulièrement remis en cause dans la pratique (neuf confirmations au moins à Noirmoutier entre 1392 et 1646). La nature des privilèges dépendait aussi de la puissance du seigneur : Ouessant et Molène, dispensées par les Etats de Bretagne des devoirs sur le commerce des vins, payent des fouages, mais pas Belle-Ile (protection des Gondi puis des Fouquet?) ! Les îles poitevines et charentaises tiraient par ailleurs profit de leur situation fiscale. Elles bénéficiaient de privilèges commerciaux, d'exemptions de droits de douane, car considérées comme «pays étrangers», important sans taxes les produits étrangers mais devant en payer sur les produits de première nécessité importés du continent. L'ensemble de ces privilèges insulaires fut cependant en permanence menacé, en particulier aux XVIIe-XVIIIe, par les demandes des Fermiers-Généraux. Progressivement, non sans mal (cf. forte vie communautaire rétaise et émeutes du XVIIe, protection de seigneurs puissants), inégalement selon les îles, et surtout à la faveur de l'entrée dans le domaine royal, furent introduits les nouveaux impôts (capitation, vingtième, droits de timbre, d'enregistrement...), surtout les impôts indirects : le sel de Ré est taxé sous Louis XIII, Belle-Ile perd son exemption sur le commerce des vins en 1695, sur le tabac en 1718 comme Noirmoutier en 1721, Yeu en 1785. Notons cependant que le commerce insulaire s'était développé à l'abri des privilèges, sans que ses bénéficiaires aient eu à en subir les contreparties (travaux de fortifications, guet...).

3 - Le régime seigneurial: des seigneuries maritimes ?

L'insularité et l'éloignement du continent ont pu freiner voire bloquer certaines évolutions des seigneuries. Ainsi Belle-île est restée jusqu'en 1766 une vaste réserve, sans aucune propriété paysanne, la transformation des terres en censives n'ayant pas eu lieu. A Groix, les Rohan, même s'ils ne sont plus propriétaires dans l'île à partir de 1771, marquent leur suzeraineté jusqu'en 1830. L'insularité pouvait aussi créer des dysfonctionnements. Absence fréquente de notaire seigneurial, même à Groix, le curé servant alors souvent à officialiser les actes privés, réglant même parfois, comme à Houat au XIXe, toute la vie économique et sociale. Moulins seigneuriaux en nombre insuffisant et pas toujours réparés en temps voulu après les tempêtes, obligeant ainsi les insulaires à envoyer

le grain sur le continent. Les droits seigneuriaux amènent quant à eux à différencier les îles. Partout on trouve des droits traditionnels dont la nature varie seulement en fonction des productions des îles (sur les céréales, la vigne ou le sel), mais à Belle-Ile et Groix cela s'arrête là, avec seulement le cas échéant quelques droits sur le commerce local. On a affaire là à des seigneuries rurales. Par contre les «pancartes» de Yeu connues à partir de 1678, comportent, à côté des terrages, des «taillées de pescheries», des droits sur la pêche, sur les congrès séchés, sur les barques et le commerce (droits d'ancrage, pour le garde-hâvre, congés, droits sur les importations), sans oublier les droits de bris et naufrage. On retrouve des droits équivalents à Noirmoutier, Ré et Oléron (+ droits sur les écluses par exemple) qui témoignent d'activités maritimes et commerciales beaucoup plus anciennes que dans les îles bretonnes, leur mise en valeur ayant été très vite intégrée dans une économie de marché.

ECONOMIES ET SOCIÉTÉS INSULAIRES : PAYSANS ET/OU MARINS

1 - Avantages et contraintes du milieu :

La contrainte majeure pour toutes les îles c'est bien sûr et d'abord la menace conjointe de la mer et du vent, surtout lors des tempêtes qui ruinent les récoltes trop exposées par leurs embruns, empêchent la pêche et le commerce, coulent les bateaux, isolent les îles, quand elles ne menacent pas directement leur existence même en provoquant des inondations (1638, 1645... à Noirmoutier conquise pour un tiers par assèchement) ou en faisant avancer les dunes qui submergent alors certains villages (à Barbâtre en 1673, à Oléron...). Les autres contraintes tiennent à l'exiguïté des terroirs qui induit pratiques communautaires et manque de bois, ce dernier obligeant les insulaires à utiliser comme combustibles tourbe (Ouessant) ou «bouzes de vaches», puis, faute de fumier, à se tourner vers les engrais marins. Ces populations insulaires ont cependant toutes eu la chance de bénéficier de la douceur du climat et des ressources nutritives complémentaires apportées par la mer. Ceci explique la quasi-absence de crises de sous-production agricole (ce qui ne veut pas dire que les îles peuvent toujours nourrir les non-paysans qui y vivent !).

2 - La spécialisation des îles :

Les îles charentaises et Noirmoutier, depuis le

Moyen-Age, vivent essentiellement de la production de céréales et du commerce du sel, ainsi que du vin, la crise de ces productions spéculatives au XIXe expliquant alors, malgré le développement de l'ostréiculture, la stagnation voire le déclin de ces îles à la fin du siècle. Belle-Ile et Groix s'en rapprochent par l'importance de la paysannerie et les exportations de céréales, mais elles ont vu se développer depuis la fin du XVIe une importante pêche à la sardine, sur laquelle se fonde l'essor de Belle-Ile au XIXe, alors que Groix, après le congrès, devient le centre de la pêche au thon à partir de 1850, au détriment de l'agriculture. Yeu a déjà la moitié de ses terres en friches au XVIIIe, les hommes pratiquant une petite pêche vivrière mais surtout participant, depuis au moins le XVIIe, au cabotage dont l'île est alors le principal centre, avant là aussi que la pêche au thon ne prenne le relai au XIXe après plus d'un siècle de crise. Ouessant, Batz, Arz et l'île aux Moines, Houat et Hoedic, sont « bien cultivées » au XVIIIe, mais presque aucun homme n'y est cultivateur. A Ouessant, à côté de quelques pêcheurs, la quasi totalité des hommes voguent sur les vaisseaux de la Marine Royale, avant celle du commerce au XIXe. Dans les autres îles ils sont presque tous « marins » ou « marins-pêcheurs », comme tous les hommes de Bréhat, (« excellents marins », jadis corsaires, pratiquant depuis le XVIe la pêche lointaine jusqu'à Terre Neuve puis marins pour l'Etat au XIXe), de Batz, de Molène (« tous gens de mer et pêcheurs » avant l'exploitation industrielle du goémon), de Sein (où « les hommes sont uniquement à la pêche » du lieu et du congrès avant celle des crustacés puis la navigation), d'Houat et Hoedic, comme ceux de Arz et l'île aux Moines (embarqués sur les bateaux de commerce).

3 - Les facteurs de différenciation économique et sociale :

Toutes les îles ont eu autrefois des activités agricoles, mais seules les plus grandes, de Belle-Ile à Oléron, ont pu les maintenir du Moyen-Age au XXe. Pour Noirmoutier, Ré et Oléron, celles-ci ont été prédéterminées par la morphologie - les côtes basses -, et l'ensoleillement - qui valorise aujourd'hui leur capital touristique -, car cela a permis très tôt marais salants et viticulture, les intégrant dès le milieu du Moyen-âge dans les grands courants commerciaux, et diversifiant ainsi la société par le développement d'une bourgeoisie et d'un artisanat lié à ce commerce. Les privilèges de position liés à la situation des îles ont cependant favorisé progressivement l'éclosion de vocations maritimes, l'insularité pouvant être alors un fac-

teur positif par rapport à la plus grande partie des paroisses du littoral. A moins que la nature de l'île ne joue en sens contraire (abords d'Ouessant rendant la pêche impossible), les îles ont bénéficié de leur position en avant du continent, plus proche des lieux de pêche ou de ramassage du goémon (Sein, Molène, Belle-Ile, Groix) et sur les grandes voies maritimes (cabotage de l'île d'Yeu). Les structures agraires et seigneuriales ont cependant pu freiner ou accélérer l'utilisation de ces avantages de position. A Belle-Ile des exploitations suffisamment grandes, indivises jusqu'en 1766, font que les paysans restent à la terre, complétant leurs revenus par une participation saisonnière à la pêche à la sardine. Celle-ci n'existe en fait que depuis le XVIe, et, favorisée par les seigneurs, en particulier Fouquet (pas de droits sur les prises, constructions de presses seigneuriales...), elle entraîne alors le développement d'une population liée aux activités maritimes qui se met en place par immigration entre la fin du XVIe et les années 1660 et reste en proportion égale à la population paysanne jusqu'à la Révolution. A Yeu, au contraire, la tentative d'imposition de droits seigneuriaux sur la pêche à la sardine à la fin du XVIIe empêcha son essor ultérieur.

Pour un certain nombre de communautés paysannes insulaires, celles des îles bretonnes en particulier, la rupture - le passage de la terre à la mer - est paradoxalement venue de l'action de l'Etat. F. Péron a ainsi montré à Ouessant comment les hommes quittent l'île à partir de la fin du XVIIe pour les vaisseaux du Roi puis de commerce au XIXe, le mouvement étant enclenché par l'instauration par Colbert de l'Inscription maritime. L'attrait de Lorient et des bateaux de la Compagnie des Indes sur les Groisillons qui abandonnent la culture est du même ordre. Cet essor des populations maritimes insulaires a abouti parfois aux XVIIIe-XIXe, si ce n'est à la disparition complète des activités agricoles, du moins à leur féminisation totale, et explique les fortes densités (fig. 3), en particulier celles des petites îles (Molène, Sein...), bien incompatibles avec la capacité d'autosubsistance des îles.

CRISES ET FACTEURS DE CROISSANCE : XIVE-XIXe

1 - Menaces perpétuelles et crises conjoncturelles (fig. 4) :

Frontières avancées des principautés territoriales au Moyen-Age puis de l'état français, les îles ont toujours été des objectifs stratégiques pour les

fig. 3 - Densités insulaires (mi-XVIIIe, 1870).

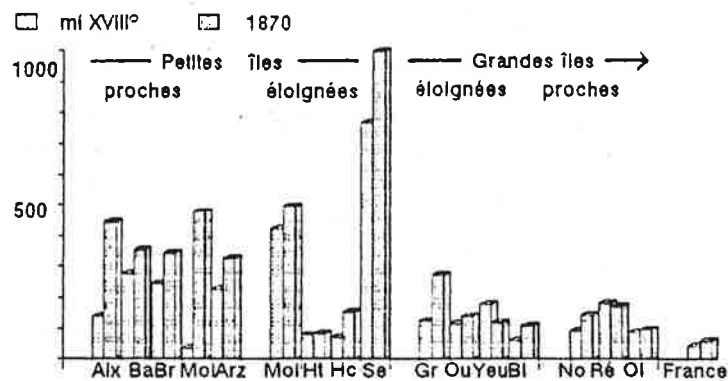
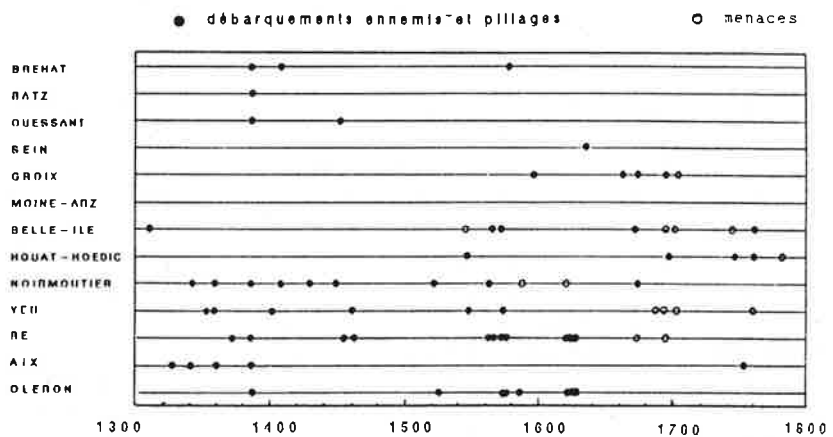


fig. 4 - Des îles frontières 1300-1800.



armées étrangères, pendant la guerre de Cent Ans, pendant les guerres de Religion qui touchent surtout les îles charentaises au XVIe et début XVIIe, puis enfin pendant cette «seconde guerre de Cent Ans» (J. Delumeau) qui voit, après les Espagnols et les Hollandais, les Anglais menacer en permanence nos côtes de 1688 à 1815. On constate cependant que la fréquence des pillages (près de 60 connus en cinq siècles) varie beaucoup selon les îles, de même que leurs conséquences. Ainsi Belle-Ile souffrit moins que Noirmoutier du débarquement de l'Amiral Tromp en 1674. Ouessant est peu pillée, difficultés de navigation obligent comme pour Sein. Groix l'est beaucoup parce que sans défense fortifiée, comme Houat et Hoedic. A partir du milieu du XVIIe, Ré et Oléron ne sont plus pillées, Noirmoutier et Yeu une fois en deux siècles, Belle-Ile une fois par siècle. Cette évolution est le résultat des campagnes de fortification, mais elle montre aussi leurs limites.

La défense a toujours été assurée par les insulaires, souvent en contrepartie des privilèges, sous la forme du guet, des corvées, voire des réquisitions, et surtout par leur participation, même avant qu'elles soient organisées à partir de 1681, à des milices

garde-côtes. Jusqu'au XVIe, les fortifications furent toujours initiatives privées : châteaux-forts des XIIe-XIIIe construits par les seigneurs laïcs, relèvement en 1590 du château de Bréhat par le duc de Mercoeur, ou citadelle que Gondi construit à la fin du XVIe à Belle-Ile et que complète Fouquet, par ailleurs à l'origine des ouvrages réalisés à Yeu. La véritable fortification des îles menée par l'Etat commence avec les citadelles et forts de Richelieu à Oléron et Ré en 1625-28 face à un littoral protestant, puis surtout avec la construction du premier «mur de l'Atlantique» par Vauban et ses successeurs à partir de 1674, en particulier dans les îles charentaises pour défendre le nouvel arsenal de Rochefort. Avec la campagne générale du début de la guerre de Sept ans et les progrès de l'artillerie cet effort fut payant, dissuadant l'ennemi d'attaquer les grandes îles, sauf Belle-Ile en 1761. Houat, Hoedic et Aix en firent cependant les frais.

2 - Conjonctures de croissance et de crise :

Incontestablement les îles ont beaucoup souffert de la guerre de Cent Ans et des guerres suivantes, mais il ne faut pas toujours en exagérer les consé-

quences. En 1429 on voit ainsi Noirmoutier continuer vaille que vaille ses exportations de sel, vin et blé, parfois sur des caboteurs de Ouessant ou Groix. Par ailleurs certaines crises conjoncturelles (débarquement hollandais à Belle-Ile en 1674) n'ont pas eu de conséquences économiques à long terme. Aussi, avant l'essor rapide du XIXe, dans un long trend de croissance lente qui irait du XIVE au début du XIXe, peut-on sans doute proposer, en négatif des périodes de guerres définies plus haut, deux périodes de croissance assez générale : des années 1460 aux années 1540, puis des années 1600-1640 à 1740, bien sûr avec des nuances selon les îles. Ensuite le XVIIIe est un siècle contrasté. A partir surtout de 1740, la présence anglaise désorganise complètement les activités maritimes, rendant difficiles, voire ruinant, pêche, commerce et cabotage. Le sel de Ré ne se vend plus et les rades sont désertes, mais la croissance, démographique en particulier, de Ré, Oléron et Noirmoutier, n'en est que ralentie. La pêche à la sardine régresse à Belle-Ile dès avant l'occupation de 1761-63, la population d'Ouessant diminue, rongée par les morts de ses hommes dans les lointains conflits, Yeu perd son cabotage et connaît la crise insulaire la plus grave. Cependant l'extrême fin du XVIIIe marque presque partout des signes de reprise malheureusement enrayée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. La paix revenue, essors économique et démographique peuvent aller de pair, les îles du sel, du vin et du blé atteignant vite leur optimum. La croissance des autres se fonde alors sur le développement d'activités maritimes variées, elles-mêmes liées, en dehors des progrès techniques (nouveaux bateaux, conserverie), à des facteurs exogènes de croissance : essor de la population nationale et de la demande en poissons, chemins de fer désenclavant le littoral (et même l'intérieur de Ré et Oléron), étendant les limites de l'économie de marché... Mais cette nouvelle croissance a aussi ses facteurs de fragilité qui deviendront, début XXe, facteurs de crise : éloignement du continent avec coût prohibitif du transport, perte de certains privilèges de position, voire insuffisance des capitaux locaux.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Faute de place, nous nous permettons de renvoyer à la bibliographie insulaire présentée dans la base de données documentaire Bibîle (Institut de Géoarchitecture, UBO Brest).

GUILLEMET D. 1987 - *Insularité et archaïsmes. Paysans et seigneurs à Belle-Ile-en-Mer ; 1660-1760*. Thèse d'Histoire, Université de Poitiers

Cette bibliographie sera complétée par des études récentes :

MOLLAT M. 1987 - *Histoire des pêches maritimes en France*. Privat

Collectif 1989 - *Forts du littoral*. Musée des Plans-reliefs et Centre d'ethnologie atlantique.

Collectif 1989 - *Ré, d'île en presqu'île*. U.P.C.P.

Collectif 1990 - *Noirmoutier, une île sous la mer*. U.P.C.P.

DEVELOPPEMENT HALIEUTIQUE ET INSULARITE EN MILIEU TROPICAL : L'EXEMPLE DU VANUATU, ARCHIPEL MELANESIEN

Gilbert DAVID

URA 904 CNRS - ORSTOM, Mission ORSTOM, Vanuatu

RESUME

Après 7 ans d'activité, le programme de développement de la pêche villageoise au Vanuatu est un échec. De 1983 à 1987, la productivité des associations de pêche est tombée de 4,5 à 1,6 tonnes par an en moyenne et faute de viabilité de nombreuses associations cessent toute activité au bout de quelques mois. Les causes de cet échec sont largement imputables aux contraintes qu'impose l'insularité. Quatre types de contraintes ont été identifiées : les contraintes économiques et socio-culturelles d'origine coutumière, les contraintes physico-techniques liées à la fréquentation des lieux de pêche, les difficultés d'approvisionnement en intrants et les coûts de production élevés, les problèmes d'écoulement de la production et la rémunération des pêcheurs.

MOTS-CLES : pêche artisanale - développement - insularité - Vanuatu

ABSTRACT

After 7 years, the Village Fisheries Development Programme in Vanuatu is not successful. Due to a general lack of viability the fishermen's productivity has declined from 4.5 to 1.6 t/year in average between 1983 and 1987. This paper deals with constraints relating to the island effect and affecting fishing development. These include : economical and socio-cultural constraints on people, constraints on outings to the fishing grounds, constraints on input supply and cost of production, constraints on marketing of sea produce and general income of fishermen.

KEY-WORDS : small scale fishing - development - islands - Vanuatu

INTRODUCTION

Depuis la mise en place des Zones Economiques Exclusives, le développement d'une pêche nationale est souvent présenté par les petits pays insulaires du monde intertropical comme une de leurs priorités en matière économique. Ne disposant que rarement des ressources financières, techniques et humaines suffisantes pour développer une pêcherie industrielle, un grand nombre d'entre eux ont mis l'accent sur le développement d'une flottille artisanale, la pêche devant à terme contribuer à asseoir la viabilité du pays et à réduire sa vulnérabilité vis à vis des pays tiers, vulnérabilité largement alimentée par les contraintes qu'imposent à l'économie l'insularité et ses deux corollaires : la petitesse et l'isolement géographique. Toutefois, la pêche elle-même n'est pas exempte des contraintes générées par l'insularité et finalement le développement halieutique se solde par un bilan mitigé voire négatif, comme l'illustre l'exemple du Vanuatu qui est largement représentatif de la situation prévalant dans les petits pays insulaires du Pacifique Sud.

LE DEVELOPPEMENT HALIEUTIQUE DANS SON CONTEXTE PHYSIQUE ET HUMAIN

Anciennement dénommé «Nouvelles Hébrides», l'archipel du Vanuatu a accédé à l'indépendance

en Juillet 1980. Mesurant approximativement 900 km du nord au sud, le pays couvre une superficie totale de 12 200 km². Il se compose d'environ 80 îles au relief élevé, couvertes de forêts tropicales sempervirentes que borde une étroite bande de récifs frangeants qui, en l'absence de lagon, concentre l'essentiel des activités halieutiques traditionnelles. D'après les résultats préliminaires du recensement de mai 1989, la population du pays s'élève à 142 830 personnes, 30 % d'entre elles vivent dans les deux agglomérations urbaines du pays, Port-Vila, la capitale (19 400 habitants) et Luganville (6 900 habitants). Environ 70 % de la population rurale habite le littoral, à moins de 2 km du trait de côte. L'activité économique est dominée par l'agriculture. A côté des jardins vivriers qui assurent la base de l'alimentation traditionnelle, principalement composée de tubercules, les villageois exploitent à des fins commerciales de petites plantations de cocotiers. La production de coprah est la principale richesse du pays et sa première source de devises.

D'une manière générale, la pêche reste encore largement l'héritaire des formes d'exploitation traditionnelles. Elle se pratique exclusivement en zone côtière où un large éventail de petits métiers est déployé, parmi lesquels les pêches à la ligne à main ou à la sagaie et la plongée sous-marine sont les plus représentées. Les filets maillants et les éperviers sont encore peu nombreux (5 % du maté-

riel de capture recensé en 1983) mais leur emploi est en expansion rapide (DAVID, 1985). De 60 à 70 % des sorties de pêche s'effectuent à pied ou en plongée sous-marine ; l'utilisation d'embarcations à moteur pour la pêche reste encore marginale. La majorité des sorties embarquées se font à l'aide de pirogues monoxyles, munies d'un unique balancier et propulsées à la pagaie. L'autoconsommation est la principale forme d'utilisation des produits de la pêche. La pêche commerciale, marquée par la volonté de pêcher pour vendre, ne concerne qu'une minorité de familles et les circuits de distribution du poisson, encore peu développés, se cantonnent au littoral. Ainsi à l'intérieur des terres, la consommation des produits de la mer est pratiquement inexistante et des carences protéiques peuvent apparaître localement (HUNG, 1983).

Depuis 1982, un programme de développement de la pêche artisanale au niveau des villages, le V.F.D.P (Village Fisheries Development Programme) est en vigueur. Ses principaux objectifs sont :

- l'amélioration du régime alimentaire des populations urbaines et rurales,
- la réduction des importations de poisson en conserve,
- le développement de l'économie monétaire dans les communautés villageoises,
- la création en zone littorale d'activités susceptibles de freiner l'exode rural vers Port-Vila.

L'accent est mis sur l'exploitation de nouvelles zones de pêche situées sur le tombant récifal à des profondeurs de 100 à 400 m, hors du rayon d'action des pirogues traditionnelles propulsées à la pagaie. Composées de poissons exempts d'ichtyosarcotoxisme, principalement des étéolidés (vivaneaux), des lutjanidés (perches), des serranidés (loches), des lethrinidés et des Pentapodidés (brêmes et bossus), les ressources de ces nouvelles zones sont encore vierges de toute pêche (BROUARD, GRANDPERRIN, 1984).

D'une durée initiale de 3 ans, le V.F.D.P. prévoyait la mise en place de 25 associations ou groupements commerciaux de pêcheurs auxquels une assistance financière était assurée pour l'acquisition d'une embarcation motorisée, d'engins de capture performants (moulinets à main et lignes de fond et éventuellement d'un équipement frigorifique permettant la conservation des prises). L'équi-

pement complet d'une association de pêcheurs coûtait en 1984 de 850 000 à 1 million de vatu (de 74 000 à 87 000 FF). Le Fond Européen de Développement, principal bailleur de fond du V.F.D.P., en prenait 51 % à sa charge sous la forme de dons, tandis que la Banque de Développement du Vanuatu en assurait 42 % sous la forme de prêts remboursables en 3 ans au taux annuel de 4 %. Seul 7 % du montant total de l'équipement devait donc être payé comptant par les pêcheurs, soit une moyenne de 5 200 à 6 100 francs par groupement. Ce soutien financier s'accompagnait d'une assistance technique pour l'apprentissage et l'entretien de ce matériel. Ainsi était-il prévu que chacun des 25 groupements soit épaulé dans ses premières années d'existence par un marin pêcheur européen ou canadien membre d'une O.N.G.

La formule a connu un succès retentissant. Dès 1983, 11 associations sont en activité. Elles produisent 49 t de poissons, soit près de 4,5 t chacune qui génèrent de 450 000 à 500 000 Vatu de chiffre d'affaire, somme tout à fait considérable en zone rurale où cette même année le budget annuel moyen d'une famille s'élevait à 78 540 vatus (DAVID, 1987). La pêche apparaît alors comme une activité particulièrement rentable et cette image, véhiculée par l'opinion publique, va conduire les responsables politiques de chaque île du Vanuatu à faire pression sur le Service des Pêches pour qu'il accorde à leurs administrés et électeurs l'assistance du V.F.D.P. Ainsi dès 1984, le cap des 25 projets est largement dépassé. Depuis, plus de 200 groupements de pêcheurs ont été créés à ce jour. Ce nombre ne doit cependant faire illusion, il n'est nullement la preuve du succès du V.F.D.P. Au contraire, si le nombre de groupements a plus que quintuplé en six ans, il n'en est malheureusement pas de même de la production halieutique. Dans le tableau I, une brève évolution des débarquements de la pêche villageoise commerciale a été tracée. Elle montre un déclin constant de la productivité des associations. En 1983, au nombre de 11, elles assuraient une production moyenne de 4,46 t chacune pour un total de 49,1 t. En 1988, 75 associations débarquaient 79,3 t, soit une production moyenne de 1,06 t par association. En 1983, les pêcheurs étaient donc près de cinq fois plus productifs qu'en 1988. En fait, le V.F.D.P. a très vite été victime de sa popularité ; les jeunes pêcheurs professionnels envoyés par les O.N.G. n'ont jamais dépassé la dizaine de personnes et faute d'assistance technique et de conseils avisés, la majorité des groupements de pêcheurs ont disparu après quelques mois d'activité.

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Nombre d'associations	11	23	50	72	59	75
Production totale (t)	49,1	87,9	97,5	128,8	93,5	79,3
Production moyenne par association (t)	4,5	3,8	1,9	1,8	1,6	1,1

tab. 1 - Evolution de la production halieutique supportée par le V.F.D.P.

Les raisons de cet échec sont multiples. Hormis les disfonctionnements observés dans la mise en application du programme de développement, la plupart d'entre elles sont à rechercher dans le décalage existant entre le caractère technocratique du plan tel qu'il était initialement conçu et les réalités physiques et humaines de l'archipel du Vanuatu, notamment les contraintes qu'impose l'insularité. Ce décalage se traduit par une rentabilité tout à fait insuffisante des projets pour assurer leur viabilité. Dans la figure 1, sont identifiés quatre facteurs grevant cette rentabilité. Il s'agit de l'irrégularité et de l'insuffisance de la production halieutique par rapport aux besoins protéiques de la population, des coûts de production élevés, des prix d'achats à la production souvent trop faibles, des problèmes d'écoulement de la pêche. Chaque point va maintenant être précisé ; l'accent sera mis sur la recherche des causes, les contraintes relevant de l'insularité étant particulièrement soulignées.

UNE PRODUCTION IRRÉGULIÈRE ET INSUFFISANTE

L'irrégularité et l'insuffisance de la production mesurée sur l'ensemble du pays, tant au niveau collectif qu'individuel, résultent d'une présence insuffisante et irrégulière des pêcheurs sur les lieux de pêche. Ce comportement s'explique par la conjonction de quatre types de contraintes majeure :

des contraintes économiques et socio-culturelles induites par le contexte coutumier dans lequel s'exerce toute activité villageoise, des contraintes d'ordre technique liées aux embarcations utilisées, des contraintes d'ordre physique qu'imposent la météorologie et l'état de la mer, enfin des contraintes écologiques et technico-économiques associées au mode de capture pratiqué et à l'approvisionnement des pêcheurs en intrants.

1 - Les contraintes économiques et socio-culturelles d'origine «coutumière» :

La constitution et le fonctionnement des associations supportées par le V.F.D.P. s'inscrivent dans le cadre socio-culturel des communautés villageoises qui est encore largement dominé par la coutume, terme générique que nous assimilerons à un réseau de comportements culturels en interrelations visant à maintenir la structure communautaire des villages et à en assurer la reproduction. Au cours des siècles, la structure villageoise a dû faire face à trois menaces principales : la famine, la guerre et la déstructuration sociale, chacune d'entre elles agissant seule ou en conjonction avec les autres. Quelles sont les adaptations socio-économiques et culturelles qu'ont générées ces menaces ? Et de quelle manière celles-ci influencent-elles le développement de la pêche artisanale au niveau des villages ? Telles sont les deux questions que nous allons maintenant aborder.

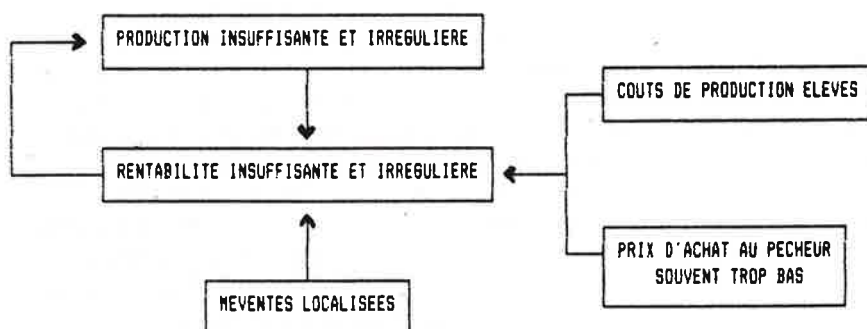


fig. 1 - Principaux facteurs déterminant la rentabilité insuffisante de la pêche artisanale au Vanuatu.

1.1 - Nature de l'héritage coutumier :

1.1.1 - La Prévention de la famine :

La terre du Vanuatu étant particulièrement féconde, les risques de famines chroniques étaient insignifiants. En revanche des disettes occasionnelles survenant à la suite de catastrophes climatiques comme le passage d'un cyclone ou une sécheresse étaient toujours possibles, le caractère insulaire et la petite taille des îles du Vanuatu aggravant la vulnérabilité des populations. L'adaptation des communautés villageoises à ces menaces s'est concrétisée par la recherche systématique de la pluralité tant dans la production vivrière que dans l'alimentation. Ce souci s'exprime pleinement dans la composition des jardins vivriers et dans l'extrême variété du régime alimentaire traditionnel où, à côté des tubercules habituellement cultivés, figurent les produits de la pêche et de la chasse ainsi que de nombreuses noix, amandes, baies, fruits, racines et feuilles poussant en forêt et pouvant à l'occasion suppléer au manque temporaire de tubercules. Dans ce contexte, le platier récifal et les zones de pêches attenantes formaient un «réservoir alimentaire», peu exploité en temps normal mais qui en période de pénurie était largement sollicité. La pêche pouvait alors être très intensive, mais ensuite les stocks avaient tout le temps de se reconstituer, des interdictions temporaires de pêche étant d'ailleurs fréquemment mises en oeuvre pour faciliter le processus.

1.1.2 - Les parades aux menaces de guerre :

Par les pertes en vies humaines et les perturbations qu'elles pouvaient occasionner, notamment des famines, les guerres constituaient une menace extrêmement grave pour la survie des communautés villageoises. Une première parade à ces menaces a été de ritualiser la guerre. Une seconde parade a été l'instauration d'une division sexuelle du travail, les hommes portant la charge de défendre par les armes la communauté tandis que les femmes étaient assignées à des tâches domestiques, notamment l'agriculture vivrière (BONNEMAISSON, 1986). Cette division entre hommes et femmes persiste toujours dans les tâches quotidiennes ; les hommes ont troqué leur activité guerrière contre du temps de loisir et des productions commerciales, notamment les cultures du cacaoyer, du cacao et du café ainsi que la pêche artisanale dont les femmes sont généralement exclues.

1.1.3 - L'adaptation aux risques de déstructuration sociale :

Les risques climatiques et les guerres tribales étaient des menaces extérieures et à ce titre pouvaient être combattus en faisant appel à l'esprit de corps de la communauté villageoise. En revanche, la déstructuration sociale menaçait directement la communauté villageoise de l'intérieur. Lorsque le processus est enclenché, il est difficilement réversible puisque aucune force interne collective ne peut lui être opposée, auquel cas il aboutit inévitablement à la segmentation ou à l'éclatement de la communauté, processus qui peut conduire à l'anéantissement physique de la population concernée comme l'illustre l'exemple des mutins du Bounty réfugiés sur l'île Pitcairn. La prévention de cette menace très grave ne peut résider que dans une cohésion sociale très forte qui s'appuie soit sur l'autorité non contestable d'un chef absolu, telle est grossièrement caricaturée la situation qui prévalait en Polynésie, soit au contraire sur un système «égalitaire», constitué d'un réseau de «grands hommes» entre lesquels le pouvoir est dilué, telle est la situation qui prévalait en Mélanésie.

Ce système mélanésien est un extraordinaire outil de résolution des conflits. Toute menace potentielle, avant qu'elle ne se transforme en action, s'exprime d'abord sous forme orale. Elle est soumise à la sagesse des «grands hommes» qui vont longuement en discuter. Circulant de l'un à l'autre en un incessant réseau de discours, la menace orale va perdre peu à peu de son caractère émotionnel et violent. Elle va être lentement lissée au contact de ces discours jusqu'à ce qu'elle puisse déboucher sur un consensus et une action, ou une absence d'action, non préjudiciable à la survie de la communauté.

1.2 - Incidences de l'héritage coutumier sur les associations de pêcheurs :

1.2.1 - La propriété et la gestion collective des moyens de production :

Il est rare que les associations de pêcheurs se constituent autour d'un entrepreneur. Il s'agit généralement d'une décision collective émanant soit d'une famille et de ses alliés, soit de l'ensemble de la communauté. L'ensemble de ces personnes apportent les 7 % du prix d'achat des équipements nécessaires au lancement d'un projet de pêche dans le cadre du V.F.D.P. et choisissent parmi elles ou en dehors les pêcheurs et le «capitaine de pêche» qui armeront leur bateau. Il est fréquent que deux équipages soit opérationnels sur la même embarcation, où ils se relaient périodiquement, alternant une activité agricole et une activité ha-

lieutique. Cette propriété collective des moyens de production s'accompagne d'une gestion collective, au service de la collectivité et donc de sa survie, dont la recherche de la pluriactivité et de la cohésion sociale sont les meilleures garantes. Cette gestion collective se caractérise généralement par trois attitudes spécifiques.

- La première d'entre elles est une grande dilution des responsabilités ; toute décision est longuement discutée entre les différents partenaires de l'association jusqu'à ce qu'elle perde tout contenu «agissant» et ne devienne que de simples paroles lénifiantes.

- La seconde attitude est une défiance générale devant toute initiative, qui d'emblée est suspectée de menacer à terme la stabilité de la communauté. Toute innovation ne sera suivie que si elle a déjà été expérimentée avec succès au Vanuatu. Auquel cas, le processus de diffusion peut être très rapide. Ainsi s'explique l'engouement dont a bénéficié le V.F.D.P. dans ses premières années d'existence.

- La troisième attitude est un refus de la communauté d'accepter la réussite sociale individuelle, cette réussite étant vécue comme une menace pour la cohésion sociale. Cette attitude s'exprime parfois au sein d'une association par un sentiment de méfiance vis à vis d'un capitaine de pêche trop entreprenant. Toutefois la «jalousie» des personnes qui n'y sont pas associées à l'égard d'un groupement de pêcheurs couronné de succès est beaucoup plus fréquente.

1.2.2 - Une rationalité économique au service de la collectivité :

La motivation affichée pour la création d'une association de pêcheurs est généralement la recherche de revenus monétaires. Mais cet objectif ne doit pas être compris au sens occidental du terme comme la maximisation des profits de l'entreprise. Il s'agit essentiellement de fournir de l'argent à l'ensemble de la communauté pour accroître sa viabilité et d'ajouter un nouveau volet à sa pluriactivité de manière à diminuer sa vulnérabilité. De fait, à travers les maintiens d'une polyactivité et d'une forte cohésion sociale, les communautés villageoises ont développé leur propre logique économique qui est fort éloignée de la rationalité économique que les développeurs voudraient voir adopter par les associations soutenues par le V.F.D.P. Ainsi pour remédier à une production insuffisante, la rationalité économique voudrait que les pêcheurs passent plus de temps sur les lieux

de pêche, de manière à accroître leur effort de pêche et à rentabiliser leurs moyens de production en réduisant les coûts horaires d'exploitation. L'attitude des pêcheurs est tout à fait différente. Elle tend à privilégier la maximisation du temps de travail au détriment de la rentabilité des moyens de production. Déçus par la pêche qu'ils pensaient pouvoir leur rapporter une rémunération horaire supérieure à l'agriculture, les pêcheurs préfèrent retourner à l'agriculture, désormais jugée plus rémunératrice, que d'accroître leur effort de pêche qui leur procurerait certes un surcroît de production par sortie mais également un surcroît de travail, le premier, à leur avis, ne compensant pas le second.

2 - Contraintes physico-techniques liées à la fréquentation des lieux de pêche :

Deux types de contraintes physiques peuvent être identifiées, il s'agit de la météorologie, notamment la direction et la vitesse du vent, et de l'état de la mer. D'une manière générale, les vents dominants soufflent du sud-est, direction qui est également celle des houles les plus fréquentes ; les côtes occidentales des îles sont donc beaucoup plus propices à la pêche que les côtes orientales. Hormis les cyclones et les dépressions tropicales qui sévissent de décembre à mars, les vents violents sont rares dans l'archipel. Toutefois, en raison des turbulences qu'engendre la diffraction de la houle au voisinage des îles, la mer est fréquemment agitée. Or, les embarcations utilisées par les pêcheurs sont de petite taille (de 4 à 8 m, le modèle le plus fréquent étant de 5,5 m) ; elles constituent une plateforme de travail peu stable et n'offrent que peu ou pas de protection contre les intempéries. Ces contraintes physiques et techniques liées à la navigation et aux embarcations utilisées se conjuguent pour engendrer des conditions de travail souvent très pénibles. Il n'est donc pas étonnant que les pêcheurs limitent leurs sorties aux périodes de beau temps et quittent les lieux de pêche dès que le vent forcé.

DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET COÛTS DE PRODUCTION ÉLEVÉS

Trois types d'intrants sont couramment utilisés par les pêcheurs au cours de leurs sorties : de l'appât, de la glace pour conserver les prises, du carburant pour le fonctionnement du ou des deux moteurs hors-bords équipant chaque embarca-

tion. Ces intrants sont sujets à des difficultés d'approvisionnement qui, contraignant les pêcheurs à une cessation momentanée de leur activité, sont de puissants facteurs limitant l'effort de pêche. Par ailleurs, leur prix élevé et leur consommation souvent importante, du moins en ce qui concerne le carburant, contribuent à renchérir de manière significative les coûts de production, déjà lourdement grevés par le remboursement des investissements consentis aux pêcheurs par la Banque de Développement.

1 - La glace :

Le froid est le système de conservation préconisé par la Commission du Pacifique Sud dans l'ensemble de la région. C'est à ce titre qu'il a été adopté par le V.F.D.P. Afin de préserver la qualité des produits de la pêche, il est conseillé au pêcheur de placer le poisson dès sa capture dans une glacière remplie d'un mélange de glace et d'eau de mer. La glace est livrée sous forme de pains de 10 kg fabriqués dans une des onze unités de production fonctionnant dans le pays. Aucune association ne disposant de congélateurs, le stockage de pains de glace s'avère impossible et les achats de glace se font au jour le jour, au gré des sorties. Il n'existe aucun réseau de diffusion de cette glace. Avant chaque pêche, les pêcheurs doivent donc se rendre individuellement à l'unité de production où ils achètent généralement deux pains qui leur coûtent 400 vatus. Ce système limite la consommation de glace aux associations dont le siège se situe à proximité de l'unité de production.

2 - Le carburant :

Toute association soutenue par le V.F.D.P. à la possibilité de bénéficier de carburant détaxé, au prix de 58,5 à 61 vatu le litre, dont 7,5 vatu de coût de transport, au lieu de 80 à 100 vatu. Les fûts de 200 litres sont envoyés de Port-Vila ou de Luganville à bord de petits caboteurs qui effectuent des rotations bi-mensuelles ou mensuelles et les déposent sur les plages à proximité du siège des associations. Quelle que soit la destination, les frais de transport sont fixes et s'élèvent à 1 500 vatus par fût. Sur les côtes exposées aux houles et aux vents dominants, il est courant que les navires ne puissent effectuer de rotation, aussi les pénuries sont-elles fréquentes. Toutefois, les facteurs physiques n'en sont pas les uniques responsables. Le manque de prévoyance des pêcheurs est également à incriminer. Souvent, ils oublient de commander à temps

des fûts de carburant à Port-Vila ou ne commandent les fûts que un à un alors qu'en période favorable la consommation mensuelle d'une association peut dépasser les deux fûts, le contenu d'un fût assurant de 8 à 10 sorties. Enfin, il n'est pas rare qu'en raison de ventes insuffisantes, les associations n'aient plus d'argent et qu'elles doivent attendre la vente de la récolte de coprah pour acheter de nouveau du carburant. Si les pénuries occasionnelles de carburant sont un grave facteur limitant l'effort de pêche, son prix en est un autre.

Lors des trajets vers les lieux de pêche, la vitesse moyenne des embarcations est d'environ 7 noeuds et la consommation horaire s'élève à 12,5 l par heure, pour un coût d'environ 750 vatu. A ce prix, les pêcheurs veillent à limiter leur consommation à un réservoir, soit de 20 à 24 l selon les modèles de moteur, capacité qui leur assure de 5,5 à 7 milles d'autonomie. Les associations dépensent donc en moyenne de 1170 à 1460 vatu de carburant par sortie. Selon les îles et le prix de vente du poisson qui y est pratiqué, cette somme correspond au produit de la vente de 6 à 14,5 kg de poissons ; à titre de comparaison, la production moyenne par sortie est d'environ 30 kg (SCHAAN *et al*, 1987). Dans les régions les moins favorisées, comme les îles Banks ou Torrès, où le poisson est vendu 100 vatu le kilo, les dépenses en carburant et en glace, d'un total de 1 860 vatu, peuvent donc dépasser 60 % de la valeur de la pêche. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les pêcheurs manquent de motivation dans leur activité.

Le souci qu'ont les pêcheurs d'économiser leur carburant les contraint à limiter leur espace de pêche à un demi-cercle d'un rayon de 5,5 à 7 milles centré sur le siège de leur association. Compte tenu de l'éloignement de la côte de la zone des 200-400 m de profondeur où se capturent les poissons de fond, l'espace effectif de la pêche démersale profonde se restreint selon la localisation des associations à une fourchette de quelques km² à quelques dizaines de km². La concentration de l'effort de pêche sur d'aussi faibles superficies n'est pas sans risque pour l'avenir. Les stocks de poissons de fond sont en effet fragiles à toute exploitation intensive. BROUARD et GRANDPERRIN (1984) ont estimé la prise maximale équilibrée, c'est à dire le maximum de poissons qui puisse être capturé sans mettre en danger les capacités de reproduction de la population exploitée, à 1 kg/ha/an, ce qui correspond à une production de quelques centaines de kg à quelques tonnes par an selon les sites.

3 - Les appâts :

Sur l'ensemble du Pacifique, la bonite (*Katsuwonus pelamis*) est unanimement considérée comme étant le meilleur appât pour la pêche aux poissons de fond. L'extrême mobilité des bancs, perpétuellement en quête de nourriture, constitue toutefois un puissant facteur limitant leur capture, en raison des longs temps de trajet et de recherche du poisson qu'elle occasionne. De surcroît, les bonites sont sujettes à des variations saisonnières d'abondance. La saison estivale, d'octobre-novembre à avril-mai, est la période la plus propice à leur pêche dans les eaux vanuatuanes (CILLAUREN, 1988). En revanche, l'hiver, les bonites sont rares et faute d'appâts de nombreuses associations sont condamnées à l'inactivité. Cette pénurie d'appâts est si généralisée dans le pays, qu'elle est citée par les pêcheurs comme étant la principale cause des problèmes de rentabilité qu'ils rencontrent. Depuis cette année, le Service des Pêches tente de résoudre la situation en stockant des bonites congelées dans les chambres froides de «Natai» à Port-Vila et «Santo fish market» à Luganville, les deux structures gouvernementales qui assurent la commercialisation du poisson sur les marchés urbains. Les bonites seront ensuite distribuées par voie aérienne aux associations qui en feront la demande. L'approvisionnement de ce stock se fait à partir des bonites capturées par les pêcheurs d'Éfaté, principalement autour des dispositifs de concentrations de poissons mouillés à cet effet. Afin de satisfaire la demande, des importations de bonites congelées sont également envisagées, en provenance d'autres pays du Pacifique. En raison des frais élevés qu'occasionne le transport aérien, les bonites congelées sont vendues chères aux pêcheurs. Ceux-ci les achètent souvent à un prix identique à celui auquel ils vendent leur poisson, ce qui accroît d'autant leurs coûts de production tout en ne leur procurant souvent qu'une satisfaction limitée, la bonite congelée étant beaucoup moins appétante que le poisson frais. De surcroît se pose au pêcheur le problème de la conservation de son appât. Sans congélateur ni réfrigérateur, il est impossible de le conserver plus de 24 h.

Une autre solution pourrait consister à développer une pêche de substitution s'exerçant sur les petits pélagiques et les mullets, poissons à la chair huileuse qui en appâts frais sont mieux acceptés par les poissons de fond que la bonite congelée. Ce serait l'occasion d'une coopération entre la petite pêche informelle au filet maillant et à l'épervier, pratiquée sur les platiers et au voisinage des mangroves, et la pêche artisanale commerciale. D'ores

et déjà, des essais effectués aux Banks ont montré que le mullet congelé faisait un appât tout à fait convenable. Il serait cependant souhaitable de se diriger vers d'autres moyens de conservation des appâts que le froid. A ce titre, les premières expériences réalisées sur le salage de petits pélagiques sont tout à fait encourageantes (R. Frost, communication personnelle). Correctement salées, des sardines ont pu être conservées deux semaines sans altération visible de leur appétance. Si ces résultats devaient être confirmés, il pourrait être envisageable de remplacer les échanges inter-insulaires d'appâts congelés qui se font actuellement par voie aérienne par des échanges de poissons salés transportés à un coût infiniment plus réduit par voie maritime.

LES PROBLEMES D'ÉCOULEMENT DE LA PRODUCTION ET DE REMUNERATION DES PÊCHEURS

La situation idéale en matière d'écoulement de la production est représentée par la conjonction en un même site d'une association de pêcheurs et d'un foyer de consommation important, comme une école ou un hôpital, pouvant absorber dans un délai très court la totalité de la pêche fraîche. De telles conditions sont rarement réunies. En l'absence d'une demande immédiate suffisante, le pêcheur a deux alternatives.

- La première, aussitôt les ventes au débarquement réalisées, est de charger la production dans une camionnette et de procéder à une vente ambulante dans les localités avoisinantes. Ce procédé est soumis à deux contraintes : la possession ou la location d'un véhicule, un réseau routier correcte (ce qui est rarement le cas) permettant notamment d'accéder aux villages de l'intérieur des îles, où la population va rarement à la pêche et où de ce fait existe une demande pour l'achat de poissons frais.

- La seconde solution consiste à stocker momentanément la production. La commercialisation future se fera soit sur les lieux de conservation, soit à l'occasion d'une vente ambulante ultérieure, soit en milieu urbain lorsque la pêche est écoulée par voie aérienne vers «Natai» ou «Santo fish market». Comme la précédente, cette alternative pose de manière cruciale le problème des moyens de transport et des voies de communication, que ce soit vers l'aéroport ou vers les zones de demande potentielle. S'y ajoute un nouveau problème : la conservation de la pêche. Bien qu'apparemment elle résolve ces problèmes, l'acquisition d'un véhi-

cule et d'une infrastructure de production de froid ne semble pas constituer une «panacée». En effet, elle renchérit considérablement les coûts de production et diminue d'autant la rentabilité de la pêche. Outre les coûts financiers qu'elle entraîne, toute diffusion généralisée du matériel frigorifique dans les communautés de pêcheurs se heurte à de redoutables problèmes de maintenance, notamment le manque d'assistance technique et la pénurie de pièces détachées. Ces problèmes ne sont d'ailleurs pas spécifiques au Vanuatu, comme l'a montré une récente étude de la C.P.S. effectuée sur l'ensemble de la région (PRESTON, VINCENT, 1986). Des problèmes d'utilisation liés à des rivalités au sein d'un village ou entre plusieurs villages peuvent également surgir comme c'est actuellement le cas dans le sud-ouest de l'île de Mallicolo où depuis plusieurs années des querelles politiques bloquent le fonctionnement de l'unique machine de production de glace de la province.

Disposer de moyens de conservation et de transport du poisson sont des conditions nécessaires mais non suffisantes au bon écoulement de la production, qui exige en outre l'existence d'une demande pouvant s'exprimer sous forme monétaire. En raison d'une activité halieutique d'auto-consommation soutenue et du faible pouvoir d'achat de la population, cette demande est souvent limitée. Pour qu'elle se maintienne, les pêcheurs doivent consentir des prix de vente très bas, aux alentours de 130 à 150 vatu (de 7 à 8 FF) en 1988 pour un kilo de vivaneau, qui à titre de comparaison aurait été vendu 850 vatu (47 F) sur le marché de Nouméa s'il avait été exporté. Cette situation problématique atteint un point culminant dans les petites îles éloignées du centre du pays, comme les Banks. Les ventes locales y sont rares et la majorité de la production doit être écoulee par voie aérienne sur Santo et Port-Vila d'où en retour arrivent de l'appât et du carburant pour l'alimentation des moteurs hors-bord et le fonctionnement de l'unité de fabrication de pains de glace installée par le Service des Pêches. La grande majorité du poisson est directement vendue au volontaire britannique qui est le représentant du Service des Pêches dans la province. Celui-ci déduit du prix auquel il achète le poisson au pêcheur les prix de revient de l'appât et de la glace qu'il a utilisés ainsi que les coûts de transport du poisson vers l'aéroport et les frais qu'occasionnent sa conservation. Au total, le pêcheur est rémunéré 100 vatu du kg pour des vivaneaux de première qualité et 70 vatu le kg pour du poisson ordinaire. Ces prix sont jugés, avec raison, largement insuffisants par les pêcheurs qui préfèrent se consacrer à des activités plus rémunératrices ou moins pénibles.

Malgré les efforts d'Air Mélanésie, la compagnie nationale, qui facture 45 vatu (2,5 F) du kilo transporté quelle que soit la distance, il est généralement plus rentable pour le pêcheur de vendre son poisson sur place que de l'expédier par voie aérienne à Port-Vila. Le circuit de commercialisation officiel, via «Natai», est en effet lourdement déficitaire, en raison de frais élevés qu'il doit supporter pour le fonctionnement de ses chambres froides. Les rémunérations qu'il offre aux pêcheurs sont trop faibles pour que ceux-ci l'approvisionnent de manière régulière. Lorsque les pêcheurs ont un besoin impératif d'argent, à l'occasion de la rentrée des classes ou des fêtes de fin d'années notamment, les chambres froides «croulent littéralement» sous les vivaneaux provenant des îles. En revanche quelques semaines plus tard, les étals sont vides et «Natai» est contraint d'importer des cuisses de volaille congelées et de la truite fumée de Nouvelle Zélande pour remplir ses chambres froides. Avec la reprise de l'activité touristique dans le pays, la pénurie de poissons était telle que le gouvernement Vanuatuan a dû faire appel à un palangrier Néo-Zélandais pour approvisionner le marché de Port-Vila, la flottille nationale constituée à grands frais dans le cadre du V.F.D.P. s'avérant incapable de le faire. C'est là une preuve implicite des problèmes que rencontre actuellement le développement des pêches au Vanuatu.

CONCLUSION

Dans la figure 2 sont résumées les principales contraintes pesant sur le développement halieutique au Vanuatu. Une distinction entre les contraintes primaires et les contraintes induites par celles-ci a été faite. L'ensemble de ces contraintes oblitère la rentabilité des associations de pêcheurs qui, pour rembourser leurs emprunts, tendent à délaisser la pêche pour une activité plus lucrative, en l'occurrence l'agriculture ou le transport par voie maritime des passagers et des marchandises. La plupart de ces contraintes sont soit directement induites, soit largement favorisées par l'insularité. De ce fait, elles sont difficiles à lever. Des tentatives pour accroître la rentabilité des associations sont actuellement menées par le Service des Pêches à travers :

- la formation des pêcheurs, une école de pêche fonctionne à Luganville depuis un an et sept centres de formation continue ont été récemment ouverts dans les principales provinces du pays ;
- la mise en place d'un plan de «leasing» des embarcations, qui remplace le précédent plan de finan-

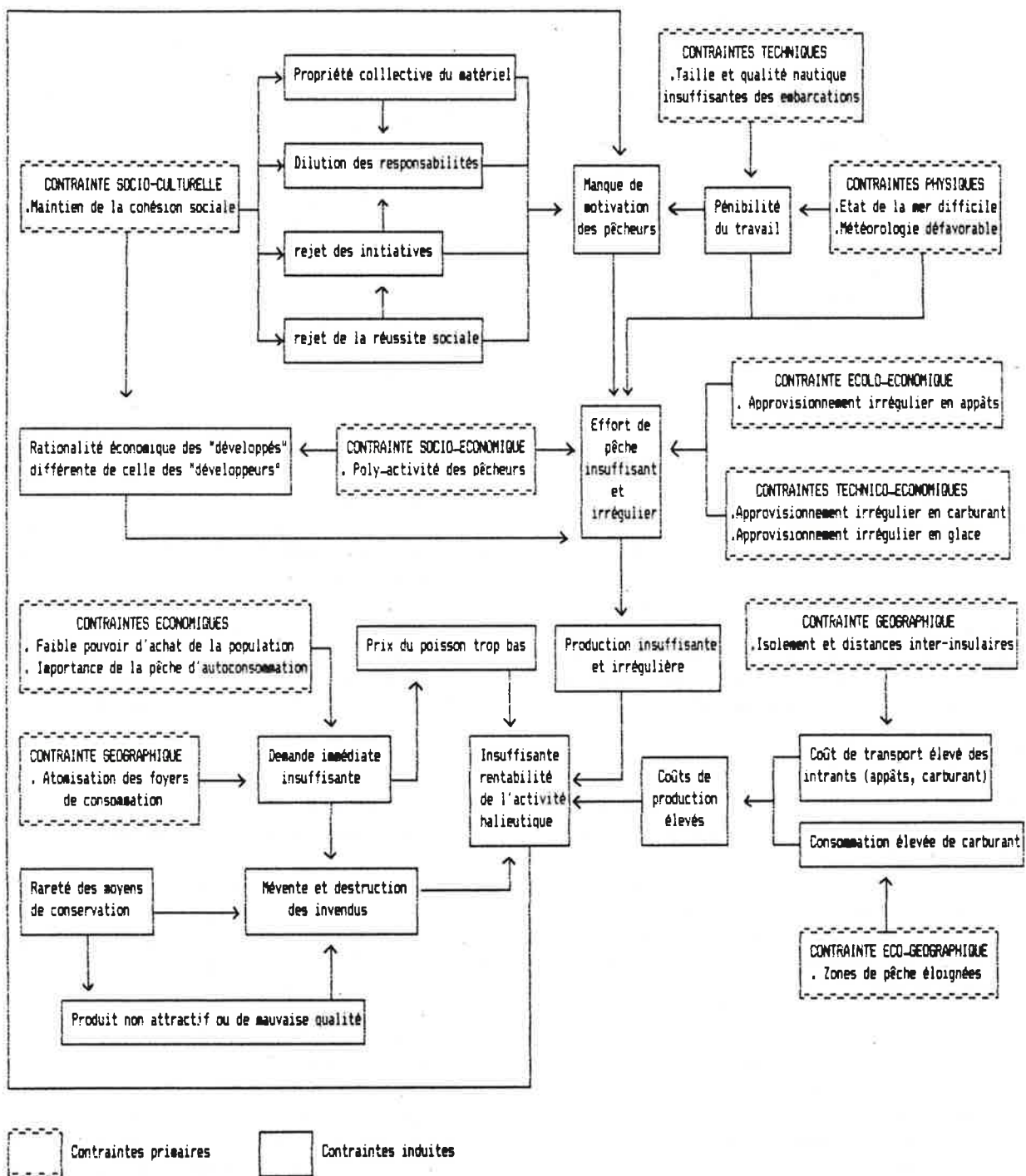


Fig. 2 - Principales contraintes primaires et induites déterminant la rentabilité insuffisante de la pêche artisanale au Vanuatu.

cement (51 % de dons, 43 % de prêts bancaires et 7 % d'apports personnels), la C.E.E. tendant à se désengager du développement halieutique au Vanuatu ;

- une diversification de la flottille de pêche, visant à une meilleure adaptation des embarcations aux besoins des pêcheurs ; ainsi des pirogues à voile équipées d'un moteur hors-bord de 5 cv sont main-

tenant proposées aux pêcheurs à temps partiel habitant les côtes abritées des vents dominants. Plus longues, ces pirogues sont plus rapides que les bateaux classiques et elles coûtent beaucoup moins cher tant à la construction qu'à l'exploitation. *A contrario*, aux quelques pêcheurs motivés et compétents qui veulent exercer à plein temps il sera proposé des embarcations d'une dizaine de mètres leur permettant d'accroître leur sécurité en mer, leur espace de pêche et leur temps de travail sur les lieux de captures.

Dans ce dispositif, la mise en place des sept centres de formation continue, ayant à leur tête un professionnel qualifié pouvant conseiller les pêcheurs et réparer leur matériel, est vital. Disposant d'une machine à glace et d'une capacité de stockage leur permettant à la fois d'approvisionner les pêcheurs en intrants et d'acheter leur production, ces centres devraient permettre aux associations voisines de relancer leur activité sur de meilleures bases. En fait c'est un juste retour, bien que de dimension plus modeste, au plan initial supporté par la C.E.E. qui mettait l'accent sur l'encadrement des associations de pêcheurs. En revanche dans les zones éloignées de ces centres de formation, où la demande immédiate est faible et où n'existe ni possibilité de vente ambulante, ni facilité de conservation du poisson, les contraintes locales sont trop puissantes pour qu'une activité halieutique axée sur la pêche de poissons de fond et utilisant des bateaux du type proposé par le V.F.D.P. soit viable. Il convient donc de s'orienter vers des solutions alternatives beaucoup moins coûteuses et s'inscrivant dans le cadre villageois de poly-activité. Elles mettraient en oeuvre un matériel simple, notamment des pirogues mixtes, s'exerceraient sur les ressources côtières, la pente récifale jusqu'à une centaine de mètres de profondeur offre de ce point de vue de larges perspectives (DAVID, 1989), et privilégieraient la conservation et la valorisation des produits de la pêche sous la forme de fumage ou de salage-séchage. A cette occasion, dans la partie aval de la filière, il serait hautement souhaitable d'impliquer les femmes, qui d'une manière générale sont exclues des activités rémunérées dans la société rurale (DAVID, 1988). La transformation puis la commercialisation du poisson seraient pour elles l'occasion de s'affranchir en partie de la tutelle financière de leur époux et de prendre une nouvelle importance économique dans le ménage et le développement halieutique auquel elles apporteraient leur dynamisme et la rationalité que leur confèrent plusieurs siècles de maîtrise des activités agricoles vivrières au Vanuatu.

BIBLIOGRAPHIE

BONNEMAISON J. 1986 - Tanna : les hommes lieux. Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie). *Travaux et documents de l'ORSTOM*, t. 2, n° 201, 680 p.

BROUARD F., GRANDPERRIN R. 1984 - Les poissons profonds de la pente récifale externe à Vanuatu. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 11, 131 p.

CILLAURREN E. 1988 - La pêche à la traîne autour des dispositifs de concentration de poissons mouillés à Vanuatu : un exemple dans le Pacifique sud-ouest. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 17, 201 p.

DAVID G. 1985 - La pêche villageoise à Vanuatu : recensement 1. Moyens de production et production totale. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 12, 198 p.

DAVID G. 1987 - La pêche villageoise à Vanuatu : recensement 2. La consommation de produits halieutiques dans la population. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 15, 124 p.

DAVID G. 1988 - Le marché des produits de la pêche à Vanuatu. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 18, 115 p.

DAVID G. 1989 - Development prospects for fish production in Vanuatu, a geographical approach. South Pacific Commission, 21 Regional Technical Meeting on Fisheries, Noumea, 7-11 august 1989, Information paper, n° 5, 11 p.

HUNG M. 1983 - National Survey Report. Department of Health, Vanatu, 30 p.

PRESTON G.L., VINCENT M.A. 1986 - Refrigeration for small-scale fisheries in the Pacific island countries. South Pacific Commission, Technical paper, n° 188, 43 p.

SCHAAN O., CARLOT A., N'GUYEN F. 1987 - L'exploitation des ressources en poissons profonds par les associations de pêcheurs à Vanuatu. Mission ORSTOM de Port-Vila, *Notes et documents d'océanographie*, n° 16, 145 p.

AUTONOMIE POLITIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL DANS UNE SOCIÉTÉ HALIEUTIQUE : LE CAS DES ÎLES FÉROÉ

Benoît RAOULX

CERA, URA 915 CNRS, Université de Caen (France)

RESUME

L'archipel des Féroé (1400 km², 48 000 habitants) jouit d'un statut d'autonomie au sein de la couronne danoise depuis 1948. Les Féroé ont pu impulser un mouvement vers une plus grande autonomie politique. Les Féroé ont refusé de rentrer dans la CEE, à la différence du Danemark. La monoactivité de la pêche et cette situation politique confèrent aux Féroé une forte identité. Décentralisée, la production halieutique est fédérée par une puissante coopérative. Les pêcheurs forment un groupe bien organisé qui imprime sa marque à l'ensemble de la société. Mais une politique à court terme dans les activités halieutiques, des changements importants dans le mode de vie amènent à une redéfinition des rapports sociaux.

MOTS-CLES : Îles Féroé - insularité - autonomie politique - identité - pêche - rapports sociaux

ABSTRACT

The Faroe Islands (1,400 sq. km, 48,000 inhabitants) have enjoyed since 1948 a home rule status inside the Kingdom of Denmark. Since the islanders got home rule, their political links with the Danish state have loosened. The Faroe opted for out of EEC-membership, in contrast with Denmark. Both the fishing monoactivity and the political status give these islands a pronounced identity. The fishing activities are scattered on the archipelago and federated into a strong cooperative. The fishermen are a well organized group, which shapes the whole Faroese society. But a short run fishing policy as well as changes in the way of life, involve major changes in the whole of social relationships.

KEY-WORDS : Faroe Islands - insularity - home-rule - fishing-identity - social relationships

Avertissement : pour des raisons techniques la graphie originelle des termes féringiens n'a pu être maintenue dans son intégralité. La graphie a été adaptée selon les normes d'usage.

INTRODUCTION

Les îles Féroé, situées à mi-chemin entre l'Écosse et l'Islande (fig. 1 et 2), constituent un archipel de 1400 km², formé de dix-huit îles. Ce territoire, peuplé de 48 000 habitants, jouit depuis 1948 d'un statut d'autonomie au sein du Royaume de Danemark. Contrairement au Danemark, il ne fait pas partie de la CEE.

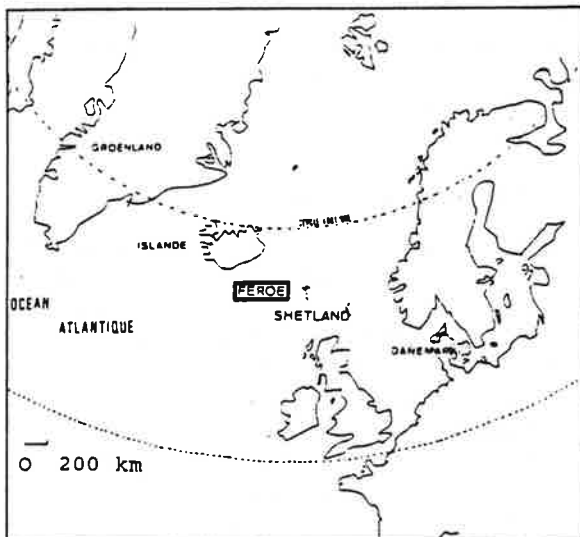


fig. 1 - Localisation des îles Féroé.

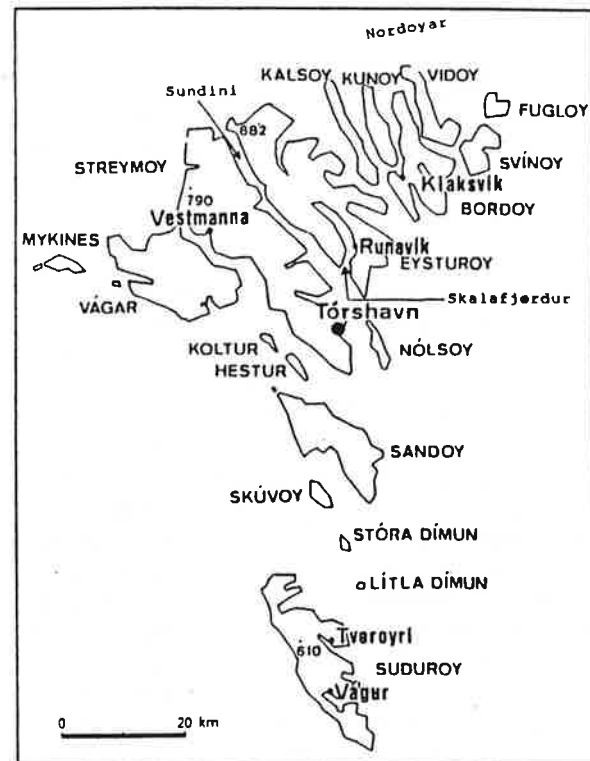


fig. 2 - Les îles Féroé.

Les activités halieutiques constituent la seule base productive de l'archipel. En 1988, les Féroégiens ont pêché 357 000 tonnes, ce qui correspond à plus de sept tonnes de poisson per capita! Les produits liés à la pêche représentent environ 97% des exportations. Les activités directement liées à la pêche représentent le quart du PNB. Le niveau de vie est élevé, comparable à celui des autres pays nordiques (tab. 1). La population est encore jeune, le taux d'accroissement naturel étant de 0,96% en 1988, et les mouvements migratoires sont faibles. Il n'y a pas de chômage.

PNB	6 421
PNB per capita	0,13
Exportations	2 342
Importations	3 068
Balance commerciale	- 727
Revenu National Disponible	7 116
- Investissements	2 315
Balance des paiements	- 958
Dette extérieure	6 700
Budget du Landsstyri	2 201
Transferts de l'Etat danois	889

tab. 1 - Quelques indicateurs économiques sur les îles Féroé en 1988 (en millions de Couronnes Danoises).

En raison du statut d'autonomie, le Danemark est considéré comme un pays étranger. Ainsi, la balance des paiements, la dette extérieure, incluent les relations entre Féroé et Danemark.

Les Féroé constituent un «espace-laboratoire» pour étudier l'évolution des rapports sociaux dans des territoires marqués par une base productive unique (en l'occurrence la pêche), et pour analyser les questions de niveau de décision dans la politique économique et sociale. Les débats actuels, autour des «îles périphériques de la CEE», qu'elles soient intégrées ou associées, mettent en avant des questions institutionnelles. De nombreux territoires où les activités halieutiques sont importantes connaissent de fortes oppositions à la CEE. Ainsi, le Groenland, sur le modèle des Féroé, a pu acquérir en 1979 un statut d'autonomie. En 1982, il décide de quitter la CEE pour adopter le statut de Pays et Territoire d'Outre-Mer. Enfin, les relations entre les Féroé et le Danemark contrastent avec l'approche longtemps centralisatrice qu'ont subies celles unissant la France et les Départements et Territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM).

L'objet de cette contribution est de dégager quelques grandes lignes dans les relations entre le statut politique, les activités halieutiques et les rapports sociaux dans la société des Féroé.

D'UNE SOCIÉTÉ PAYSANNE A UNE SOCIÉTÉ HALIEUTIQUE

1 - La société du «bygd» :

Colonisées par des Norvégiens au IX^{ème} siècle, les îles Féroé deviennent une dépendance danoise au cours du XIV^{ème}. Les Féroé souffrent longtemps du monopole d'Etat du commerce, qui fait perdurer des structures coloniales.

La société des Féroé est alors formée d'une juxtaposition de quasi-isolats, de petits villages dispersés le long des côtes : les *bygd*. Le *bygd* tourne le dos à l'océan : la société est fondamentalement paysanne, la pêche étant secondaire et subordonnée aux activités agricoles. Pourtant, le potentiel halieutique est important. Les îles sont situées dans un des secteurs les plus favorables de l'Atlantique Nord : la morue et autres espèces démersales (lieu noir, églefin) frayent sur les bancs qui bordent les Féroé. Le seul produit exporté est la laine, que procurent les quelques 70 000 moutons. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, la population stagne autour de 4000 habitants.

En 1856, le monopole est aboli. Ce changement reflète aussi bien des processus sociaux extérieurs à la société féringienne repercutés sur les dépendances danoises qu'intérieurs. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les îles Féroé passent d'une société paysanne à une société halieutique dominée par le capitalisme marchand. Les Féringiens adoptent aussi la technique du *klipfisk* (morue salée et séchée), produit bien adapté à la situation périphérique de l'archipel par rapport au marché européen en expansion.

2 - L'affirmation du capitalisme :

L'essor de la pêche devient décisif dans les années 1870, lorsque les Féringiens développent la pêche au large de l'Islande. Les habitants, en effet, ne peuvent tirer profit des eaux côtières... Les navires britanniques, plus efficaces, ratissent les eaux bordières. La pêche connaît un développement rapide dans divers endroits de l'archipel, notamment à Suduroy (Tvöroyri) et à Klaksvik. Les entrepreneurs multiplient des succursales, couvrant l'archipel de plusieurs réseaux. Les îles Féroé connaissent un remarquable autodéveloppement. Cette mutation s'accompagne d'un essor démographique important, sans entraîner cependant

de mouvements d'émigration à partir de l'archipel. Les activités halieutiques soutiennent l'affirmation culturelle de la société féringienne face au Danemark. La langue féringienne, moribonde, est légitimée à la fin du siècle par son utilisation comme langue écrite, d'abord d'usage confidentiel. Les premiers mouvements autonomistes apparaissent au début du siècle (1906). Les premiers syndicats sont créés par des armateurs (1909), et par des pêcheurs (1911). L'affirmation du capitalisme se traduit par la multiplication des organisations, syndicales et politiques.

LE STATUT D'AUTONOMIE

Coupées du Danemark durant la Seconde Guerre mondiale, les Féroé tirent profit de l'occupation britannique en ravitaillant la Grande-Bretagne en poisson frais. Cela contribue à renforcer les revendications séparatistes et autonomistes. En 1946, un référendum est organisé, proposant l'alternative entre l'indépendance et un maintien de l'archipel dans le Royaume de Danemark. Une légère majorité se prononce pour l'indépendance (48,7% des suffrages; contre 47,1%). L'assemblée locale est ensuite dissoute, mais la nouvelle majorité se prononce contre la sécession. Cette situation troublée mène finalement à l'élaboration d'un statut d'autonomie, qui entre en vigueur en 1948.

Le statut d'autonomie reconnaît la langue féringienne comme langue officielle dominante. Le statut

transfère de nombreux domaines de compétence vers le parlement local, le *Løgting*. Un gouvernement féringien, le *Landsstyri*, a la charge de l'exécutif. On distingue les «affaires internes» («liste A») qui regroupent un large champ de prérogatives ressortissant au gouvernement et au parlement des Féroé et les «affaires communes» («liste B»), comme la défense, la police, les affaires étrangères, qui relèvent du Danemark. Les Féringiens ont un droit de regard dans les «affaires communes». Ainsi, un poste de conseiller auprès du premier ministre danois pour les questions relevant des «affaires communes» pouvant concerner les Féroé a été institué en 1968. Un «bureau de représentation» féringien est installé à Copenhague, tandis que le pouvoir central est représenté à Torshavn, la capitale des Féroé, par un *rigsombudsmand*. Enfin, les Féringiens élisent deux députés au parlement danois, le *Folketing*.

Actuellement six partis politiques siègent au *Løgting*. Au clivage idéologique gauche/droite se combine le clivage statu-quo/indépendance. Les gouvernements sont formés sur les clivages gauche/droite ou sur les différences de position par rapport au statut de l'archipel (fig. 3). Les petits partis du centre sont présents dans presque toute coalition. Le dernier gouvernement, formé en 1989, regroupe dans une large coalition pour la première fois les partis Unioniste (*Sambandsflokkurin*) et Républicain (*Tjóðveldisflokkurin*). Le Parti Social-Démocrate (*Føroya Javnadarflokkurin*) est dans l'opposition.

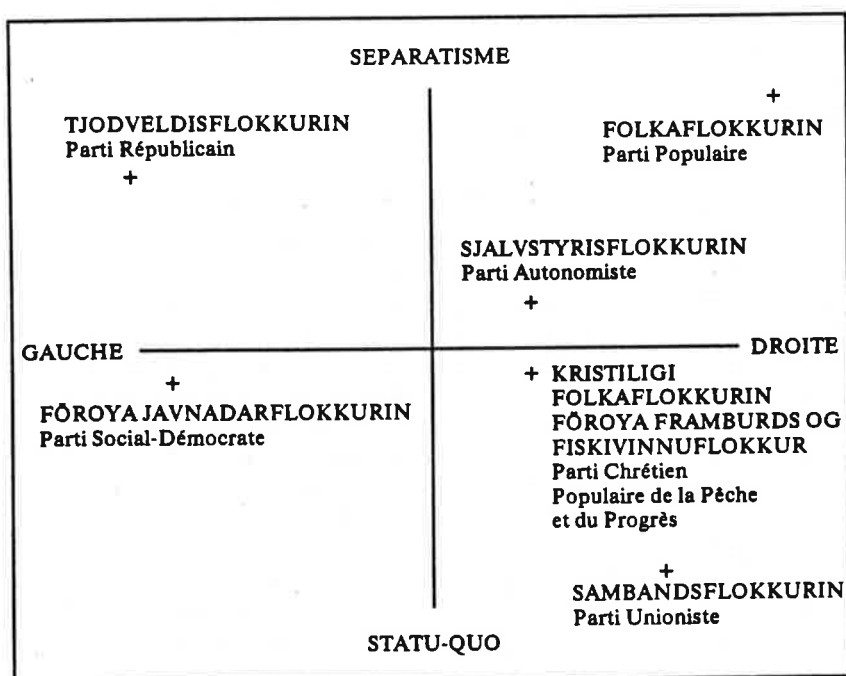


fig. 3 - Position des partis politiques féringiens.

La tendance, depuis 1948, a été un relâchement des liens avec le pouvoir central, par un transfert de certains domaines de compétence inscrits dans la liste des «affaires communes», celà de deux façons : soit par un accord négocié entre les Féringiens et l'Etat central, soit par un transfert de fait de certaines compétences. Ainsi, la politique internationale en matière de pêche, qui rentre pourtant dans le champ des affaires étrangères.

Le Danemark a adhéré à la CEE en 1973, mais, voulant contrôler l'accès des chalutiers étrangers aux eaux bordières, les Féringiens ont refusé d'y rentrer. Il faut mentionner le fait que le Danemark avait adhéré à l'AELE (Association Européenne de Libre-Echange) en 1959, mais que les Féroé ont attendu 1967 pour y entrer. Le Danemark et les îles Féroé se sont retirés de cette organisation lorsque le Danemark a rejoint la CEE. Les îles Féroé se sont maintenues en dehors de la Communauté. En 1974, l'archipel et la CEE ont conclu un accord concernant les droits de douane. La franchise entre les Féroé et le reste du Royaume de Danemark est maintenue. La création de la Zone Economique Exclusive (ZEE) féringienne en 1977, tout comme la politique communautaire dans le secteur de la pêche qui s'est affirmée durant le début des années 1980, ont donné aux Féringiens de nouveaux pouvoirs. Les Féroé sont en effet considérées par «l'Europe bleue» comme un pays tiers. Les Féringiens ont conclu directement, sans passer par l'Etat central danois, des accords de coopération avec les pays riverains de l'Atlantique et de la Baltique, comme la Norvège, l'URSS, la RDA ou le Canada. Le Danemark n'est désormais représenté dans les organisations internationales de pêche (ex: Organisation des Pêches de l'Atlantique Nord-Ouest) qu'à travers la CEE, mais continue d'y être directement membre en tant que représentant des Féroé, et, depuis 1985, du Groenland.

Les différends qui peuvent exister dans les relations entre le Danemark et les Féroé interfèrent avec les conflits internes de la société des Féroé. L'installation d'une station-relais d'écoute de l'OTAN, en 1962, par les Américains (sans être accompagnée d'un détachement militaire) divise les Féringiens : à plusieurs reprises le *Lögting* a déclaré unilatéralement les îles Féroé zone dénucléarisée et en dehors de toute alliance militaire. L'autre différend concerne les droits du sous-sol, qui relèvent des affaires communes : il y a en effet possibilité de trouver des hydrocarbures dans la ZEE, mais leur éventuelle exploitation est loin d'être à l'ordre du jour.

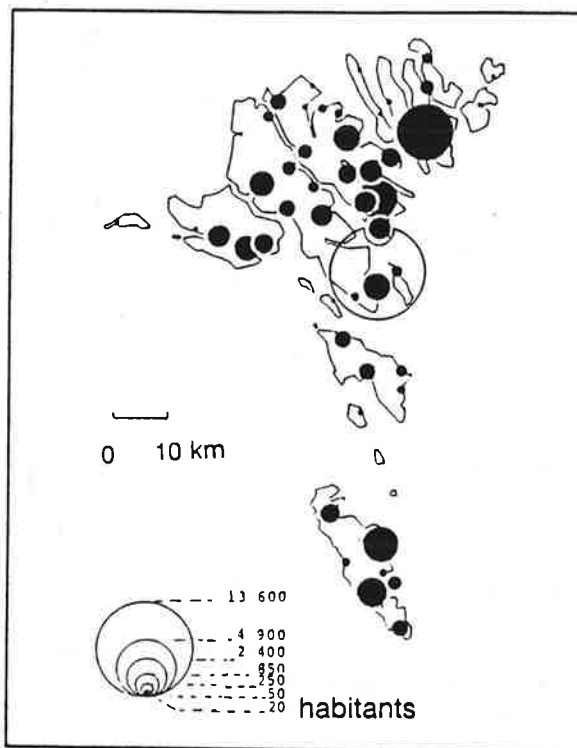


fig. 4 - La population par commune (1985).

Le montant des aides directes de l'Etat danois s'élève depuis le début de l'autonomie au tiers du budget du gouvernement des Féroé (tab. 1). La contribution de l'Etat central apparaît faible si l'on compare avec les DOM-TOM français, d'autant plus que l'aide danoise correspond surtout à la prise en charge des «affaires communes».

L'ESSOR DES ACTIVITES HALIEUTIQUES

1 - Entreprises privées et «entreprises de bygd» :

Bien qu'ayant accumulé des capitaux durant la Seconde Guerre Mondiale, les Féringiens affrontent les années 1950 avec difficulté, ayant investi dans des navires anciens et inadaptés. Une des principales caractéristiques du capitalisme féringien est la quasi-absence de capitaux étrangers y compris danois. Les capitaux danois restent confinés au secteur bancaire, impliqués dans *Føroya Banki*, l'une des deux grandes banques de l'archipel, dès sa création en 1906.

Les Féringiens conduisent une politique favorable aux investissements, en octroyant des aides et des prêts avantageux. L'archipel comble son retard

technologique dans les années soixante, en développant les activités tant à l'amont qu'à l'aval du secteur des pêches. Dans les années 1960 se développent les chantiers navals : celui de Skali, à Eysturoy, devient un des principaux employeurs de l'archipel et confirme le Skalafljörður (fig. 2) comme un « fjord industriel », placé sur l'axe Torshavn-Klaksvik, les deux plus grandes villes de l'archipel (fig. 4). Relayant l'activité déclinante du *klipfisk*, les usines de filetage apparaissent dans les années 1960. Aujourd'hui les Féroé comptent une vingtaine d'entreprises de filetage, dissimulées sur tout le territoire.

On distingue des grandes entreprises privées, d'une part, et des « entreprises de *bygd* » d'autre part. Les grandes entreprises privées traitent de 7000 t. à 15 000 t. de poisson par an et les entreprises de *bygd* traitent en général entre 1000 et 5000 t. La seule exception notable est l'entreprise de Tvöroyri (2100 habitants en 1988), le fief social-démocrate : troisième firme des Féroé, elle a une structure de capital semblable aux usines de *bygd*. Les premières sont localisées dans les ports les plus importants comme Klaksvik (5000 habitants), premier port de pêche, ou Torshavn (16 000 hab.). Les secondes ont été mises sur pied par les habitants, avec l'aide du *Landsstyri*. Fondées surtout dans les années soixante-dix, elles ont été conçues comme une réponse à l'aspiration « *at liva og arbeida a bygd* » (« vivre et travailler au *bygd* »). La diffusion de

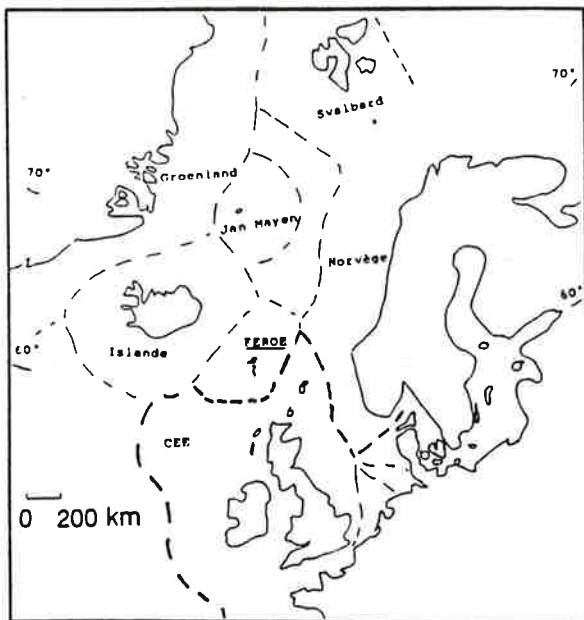


fig. 5 - Les Zones Economiques Exclusives dans le nord-est de l'Atlantique.

ces activités a été perçue comme un moyen de contrer l'exode des jeunes, essentiellement des femmes, vers la capitale, Torshavn, qui regroupe désormais le tiers de la population. Le capital de ces petites entreprises est formé par des apports divers, ceux de la commune, du syndicat des ouvriers, des habitants du village... Ce sont des villages de 300 à 1300 habitants qui se lancent dans l'aventure. Le gouvernement accorde un prêt pour le capital. Ce mouvement s'est développé parallèlement au contrôle progressif des eaux bordières, jusqu'à l'instauration de la ZEE féroïenne en 1977.

	1980	1988
Morue	43 000	49 700
Lieu noir	24 300	45 900
Eglefin	14 800	12 600
Sébaste	5 500	14 000
Espèces pélagiques	142 800	174 000
dont - merlan bleu	39 400	77 600
dont - capelan	29 100	48 500
Crevettes	9 400	14 500
Autres	32 900	46 000
TOTAL	272 700	356 800

tab. 2 - Les captures halleutiques féroïennes par espèce, en volume (tonnes).

2 - La gestion des ressources marines :

Les Féroïens ont dû s'adapter aux nouvelles conditions créées par l'appropriation des espaces marins par les états riverains (fig. 5). Après une baisse du niveau des prises à la fin des années 1970, les Féroïens ont rattrapé et même dépassé le niveau antérieur. Les eaux bordières participent désormais pour la moitié des prises (14% en 1975, 49% en 1988). De nouvelles pêches en eaux profondes ont été encouragées, en soutenant les prix du poisson. Les Féroïens ont aussi innové en se lançant, très tôt, dès le début des années 80, dans la pêche au merlan bleu afin de produire du surimi, pâte de poisson utilisée comme succédané de crabe (et d'autres produits) dans les plats tout préparés. De lourds investissements ont été effectués, mais cela se solde jusqu'ici par un échec commercial. Les efforts de diversification n'ont pu offrir une alternative à la surpêche pratiquée dans les eaux féroïennes des espèces les plus rémunératrices

	CEE	URSS	NORVEGE	ISLANDE	AUTRES	TOTAL
Epèces démersales	3 065	19 000	4 000	11 000	8 400	45 450
dont morue		16 500	1 700	2 000	4 250	24 450
Espèces pélagiques	105 410	20 000	36 000			161 710
dont merlan bleu	62 000		10 000			72 000
Crevettes	1 150	2 500				3 650
TOTAL	109 625	41 500	40 300	11 000	8 400	210 825

tab. 3 - Les quotas accordés aux Féringiens en 1989 (tonnes).

	CEE	URSS	NORVEGE	ISLANDE	AUTRES	TOTAL
Epèces démersales	15 250	200	6000			21 450
dont morue et églefin	500					500
Espèces pélagiques	44 620	131 400	51 730		6 000	233 750
dont merlan bleu	25 000	125 000	35 000			191 000
TOTAL	59 870	131 600	57 730		6 000	255 200

tab. 4 - Les quotas accordés par les Féringiens en 1989 (tonnes).

comme la morue, l'églefin et le lieu noir, qui totalisent toujours le tiers des captures totales (tab. 2). Ces espèces souffrent d'une surexploitation pouvant dépasser 40% du seuil de captures tolérable par le stock. Les Féringiens ont fait oeuvre de pionniers en développant la pêche de la crevette mais celle-ci, menée au large du Svalbard et au Groenland, est totalement dépendante des quotas alloués par d'autres pays.

Pour répondre aux besoins sans cesse croissants de matières premières halieutiques, les Féringiens tentent de développer des accords avec l'étranger. Jusqu'ici les Féringiens se sont efforcés d'accorder des quotas d'espèces pélagiques peu rémunératrices (tab. 3 et 4). Cela leur permet d'obtenir par exemple de la part des soviétiques des quotas de morue et de crevette en mer de Barents en l'échange de quotas de merlan bleu et de facilités d'entretien de navires soviétiques dans les chantiers navals féringiens.

Pour limiter la fragilité de cette économie de pêche, les Féringiens ont cherché à développer de nouveaux créneaux. Outre l'ingénierie, la principale alternative conçue a été de développer l'aquaculture (saumon et truite). Celle-ci a pris un essor très rapide ces dernières années, témoignant du dynamisme féringien en matière d'innovation. En 1988, la production est montée à 5000 t. et on espère atteindre 10 000 t. en 1990. Mais cette activité est très vulnérable, en raison de la concurrence sur les marchés et de risques de pollution dans certains fjords où les concessions accordées ont été trop nombreuses (Skalafjordur).

3 - Le système des prix :

Dans le contexte de la création de la Zone Economique Exclusive, et du repli de la flotte sur les eaux bordières, a été développée une politique importante d'aides à la pêche. Il n'y a pas de criée aux Féroé. La clé de voûte dans la régulation des acti-

vités halieutiques est le système des prix fixes du poisson, instauré en 1975. Cette année-là fut marquée par une crise provoquée par la chute des prix du poisson ; des mouvements de grève importants eurent lieu.

Deux prix sont fixés : le premier payé aux pêcheurs, le second payé par la fabrique. Un fonds gère ce système, en fixant les prix (*rafiskagrunnurin*). Quand le prix au débarquement est supérieur au prix à l'entrée de l'usine, c'est le fonds qui verse la différence ; c'est le cas le plus fréquent. Quand c'est l'inverse, ce sont les usines qui doivent verser au fonds.

Le système des prix a été conçu comme un instrument pouvant répondre à deux exigences. D'une part éviter une concurrence dans la course aux matières premières entre les entreprises et conserver ainsi une répartition décentralisée des activités. D'autre part, en jouant sur les prix, éviter une pression trop forte exercée sur certains stocks de poisson. A l'origine, ce système devait fonctionner sur ses propres ressources. Mais il est devenu largement subventionné par le *Landsstyri*. Les prix sont fixés par un conseil où siègent des représentants tant du syndicat des marins de la pêche industrielle et de celui des patrons-pêcheurs, que des employeurs et du gouvernement. La tendance, jusque vers 1985, a été à une hausse des prix, qui reflète une convergence d'intérêts entre armateurs et marins.

4 - Les autres subventions :

Au système des prix s'ajoute une vaste panoplie de subventions directes aux navires. Les aides à la pêche absorbent une grande part du budget du *Landsstyri*. Elles montent en 1988 à 407 millions de Couronnes Danoises (366 millions de FF), soit plus de 17% du budget du gouvernement féringien et l'équivalent de plus de 20% de la valeur des exportations halieutiques. Situation d'autant plus préoccupante que le montant des aides, après une légère baisse depuis 1985, a remonté.

La multiplication successive des aides a fait surgir de nouvelles contradictions, certaines de ces aides se neutralisant entre elles. Offrant une subvention au kilo, le système des prix pousse à la surexploitation : un navire a en effet intérêt à pêcher le plus possible... Compte tenu du niveau des ressources halieutiques accessibles, on estime que la capacité de la flotte devrait être réduite de plus de 30% (en 1988, elle compte 267 navires supérieurs à 20 t.,

soit 68 622 tjb.). Les navires étant de plus en plus efficaces, les mesures pour limiter leur nombre ont été jusqu'ici un échec.

Résultant de la dualité des entreprises de filetage et du système d'aides à la pêche, l'organisation localisée des maillons de la filière poisson reflète également la nécessité d'assurer pour chaque usine des approvisionnements réguliers. Chaque entreprise essaie de former une cellule autonome. Les grandes entreprises ont directement investi dans une flottille de pêche, tandis que les usines de *bygd* sont ravitaillées par les chalutiers possédés par des habitants du village, sans qu'il y ait de liens juridiques entre les deux maillons. Du fait de cette politique, il n'y a pas de concurrence directe entre les entreprises pour la matière première à ce niveau. Cette concurrence apparaît quand on considère l'ensemble de la filière pêche. Il est alors nécessaire d'évoquer le rôle de la coopérative.

5 - Föroya Fiskasöla :

L'organisation locale des activités est fédérée à l'échelle de l'archipel par la puissante coopérative d'exportation Föroya Fiskasöla, qui est un acteur essentiel dans la société des Féroé.

Elle a été créée en 1948, et regroupe presque toutes les entreprises, qu'elles soient privées ou communales. Elle contrôle environ 80% des exportations. Elle commercialise les produits à l'étranger, soit indirectement, soit, de plus en plus, directement : les entreprises des Féroé développent en effet la part des produits finis (marque Faroe Seafood).

Föroya Fiskasöla intervient largement dans le tissu des entreprises de la filière pêche, et, depuis quelques années, dans l'aquaculture. Son rôle est d'assurer une régulation des prix par l'instauration de contrats avec des acheteurs étrangers, d'orienter la production, d'accorder une assistance technique et financière, de veiller à la qualité des produits. A l'amont de la filière pêche, elle possède 60% des parts dans le capital de la banque *Sjovinnubankin*. Dans la direction de la coopérative siègent les directeurs des plus grandes sociétés de l'archipel. Föroya Fiskasöla peut être considérée tant comme le prolongement des entreprises membres que comme une entreprise qui a sa propre rationalité.

Föroya Fiskasöla possède de nombreuses filiales, qui jouent le rôle d'apport de capital pour certaines filiales de sociétés membres. Ainsi, durant les années 1980, s'est-elle impliquée indirectement

dans les sociétés d'ingénieries, qui vendent le savoir-faire féroïen à l'étranger. Il en résulte un réseau complexe où l'on peut individualiser des stratégies de contrôle de la filière pêche par quelques grandes sociétés.

La coopérative développe aussi une stratégie à l'étranger. Ainsi, la création d'une société danoise à Hirtshals, au nord du Jutland, a pour fonction d'obtenir des crédits douaniers à l'exportation. La coopérative intervient aussi directement dans les activités de production par la création de sociétés anonymes dont les entreprises permettent de prendre pied dans la CEE. Ainsi, en 1981, a été fondée également à Hirtshals une entreprise de filetage. Föroya Fiskasöla possède aussi une entreprise à Grimsby, en Grande-Bretagne, qui traite en partie des produits semi-finis en provenance des Féroé. Depuis peu, cette stratégie dépasse le territoire européen, témoin la création d'une *joint-venture* à Dakar (African Seafood) qui traite des espèces pélagiques pour le marché ouest-africain.

6 - Les relations avec la CEE :

La CEE absorbe désormais 3/4 de la valeur et constitue un marché en expansion, notamment pour la vente de crevettes et de poisson d'élevage.

L'accord de 1974 entre la CEE et les Féroé a accordé 80% de réduction sur les droits de douane concernant les produits manufacturés, le reste ayant été supprimé ultérieurement. En revanche, les produits halieutiques, à l'exception notamment de la morue salée, restent soumis aux droits de douane. Cependant, à destination de la Grande-Bretagne, les règles de libre-échange instaurées dans le cadre de l'AELE sont maintenues.

L'accord conclu entre la CEE et les îles Féroé en 1974 est mal adapté aux nouveaux produits féroïens et une renégociation d'ensemble s'impose. Les Féroïens espèrent réduire les droits de douanes affectant des produits comme la crevette, le saumon, la truite, les filets frais.

La majorité des Féroïens restent hostiles à une intégration à la CEE. A la crainte de ne pouvoir décider de la gestion des eaux bordières (la gestion autonome n'a cependant pas réussi à éviter une surexploitation) s'ajoute celle d'une centralisation qui réduirait l'autonomie politique que les Féroïens ont pu conquérir. Les Féroïens essayent de développer une coopération régionale des pays nordiques riverains de l'Atlantique Nord non-membres de la CEE, englobant Féroé, Islande,

Groenland, («Vestnorden Projekt») et Norvège. Cette coopération peut-elle se poser en alternative à «l'Europe Bleue»? Elle se heurte à la concurrence qui règne entre ces économies halieutiques.

La transformation de plus en plus poussée des produits halieutiques entraîne une diminution relative de la part du poisson (plats cuisinés). Dès lors l'enjeu n'est plus tant l'amont (pêche) que l'aval (transformation et accès au marché). Mais cela demande de nouveaux investissements et surtout un «savoir-faire», qui reste à développer. Un enjeu d'autant plus important que la gestion à court terme des activités halieutiques, qui s'est traduite par un surinvestissement à l'amont de la filière pêche, a contribué à l'endettement des Féroé, qui atteint en 1988 un niveau record : 100 000 DKK (90 000 FF) per capita (tab. 1).

LES RAPPORTS SOCIAUX

Parallèlement à cette évolution de la pêche, se dessinent des changements sociaux importants.

1 - Un syndicat fort : Föroya Fiskimannafelag

Fondé en 1911, le syndicat des marins-pêcheurs, Föroya Fiskimannafelag, regroupe directement tous les pêcheurs engagés dans la pêche industrielle, soit environ 3000 personnes. C'est le syndicat qui gère les rémunérations des pêcheurs. Les patrons-pêcheurs, qui constituent un groupe individualiste et jouent un rôle moindre au niveau des Féroé car marginalisés, ne sont regroupés à l'échelle de l'archipel que depuis 1975, dans Meginfelag Utrodarmanna. Les syndicats engagés dans l'industrie ne jouent pas non plus un rôle aussi décisif à l'échelle des Féroé que celui des marins-pêcheurs. Certes, comme dans les autres sociétés scandinaves, tout salarié est syndiqué. Mais il n'y a pas de syndicat unifié. Torshavn et Klaksvik ont chacun leurs syndicats. Les syndicaux locaux des *bygdir*, eux, sont réunis dans Föroya Arbeidarafelag.

2 - Mode de rémunération et division sexuelle du travail :

Le caractère aléatoire des prises marque la nature des activités de pêche, ce dont rend compte le mode de rémunération à la pêche. La rémunération des pêcheurs n'est pas régie par la dissociation temps/travail (autrement dit le salariat) mais est basée sur le produit. Les modalités du capita-

lisme dans la pêche se traduisent par une idéologie participative qui marque profondément l'identité des sociétés halieutiques. Cependant, dans la pêche industrielle, les marins sont soumis à une division du travail qui épouse certaines caractéristiques auxquelles sont soumis les ouvriers de l'industrie.

A l'aval de la pêche, le temps est réintroduit, soumis au produit : les employés des usines de filetage reçoivent un salaire horaire. Le temps de travail dépend de la quantité de poisson à traiter. La flexibilité de l'emploi est la conséquence de cette organisation. A cette succession de deux modes de rémunération au coeur du procès de production et de transformation des prises correspond une division sexuelle du travail, qui est particulièrement marquée aux Féroé. Les équipages des navires de pêche sont exclusivement masculins, tandis que la main d'oeuvre dans les usines de filetage est féminine. Dans les *bygdir*, il est très courant que dans un couple, l'homme soit pêcheur et la femme ouvrière dans l'usine de filetage.

Les femmes constituent alors un réservoir de main d'oeuvre, qui entre dans la production ou en sort en fonction des besoins. Il n'y a pas d'allocation de chômage, ne serait-ce de chômage technique. Tout cela explique largement pourquoi il n'y a pas de chômage aux Féroé. Une femme sans travail n'est pas une femme au chômage mais une femme au foyer.

Aussi la convergence d'intérêt entre marins-pêcheurs et entrepreneurs repose-t-elle sur une précarisation de la main d'oeuvre des usines de filetage. C'est ainsi qu'il n'y a pas de représentant de la main d'oeuvre des usines de filetage pour l'élaboration des prix fixes du poisson. Le travail est par ailleurs plus irrégulier dans les petites entreprises de *bygdir* que dans les grandes entreprises qui arment de plus gros chalutiers, capables de pêcher dans des conditions météorologiques plus difficiles.

3 - La fin d'une société halieutique ?

3.1 - L'attraction des fonctions tertiaires :

Les femmes sont passées de la sphère domestique à celle de la production industrielle, mais elles se trouvent soumises à un salariat flexible. Face au travail difficile, irrégulier et peu rémunérateur dans les usines, les activités tertiaires sont d'autant plus attractives pour la main d'oeuvre féminine. L'absence d'indemnité de chômage ne peut qu'accélérer cette désaffectation. Il devient alors de plus en

plus difficile de recruter de la main d'oeuvre industrielle. Ainsi, depuis quelques années, notamment à Torshavn, on fait appel à une main d'oeuvre temporaire étrangère, en provenance des pays nordiques et d'Ecosse. La rotation rapide de la main d'oeuvre peut entraîner des problèmes dans la qualité des produits, qui est pourtant un atout de plus en plus important dans la concurrence internationale. Mais les changements de mode de vie n'affectent pas que la main d'oeuvre à terre. Le travail en mer se modifie aussi et subit l'attraction des autres activités.

3.2 - L'évolution du travail en mer :

Tandis que le temps est soumis au produit dans la rémunération des ouvriers des usines de filetage, le temps est introduit dans le mode de rémunération à la pêche soumis au produit. Le minimum salarial fixe instauré dans la pêche industrielle s'apparente au salariat et participe à la limitation des aléas de la pêche sur les revenus. Mais il existe de profondes disparités dans les revenus des pêcheurs. Ainsi, en 1988, un pêcheur embarqué sur un crevettier gagne en moyenne 1632 DKK par jour de mer (soit 1469FF) tandis qu'un pêcheur sur un chalutier tourné vers du poisson industriel (pour la réduction) ne gagne que 514 DKK (462FF). A la concurrence entre les navires, s'ajoute celle, saisonnière, de certains secteurs, comme le bâtiment. Cela entraîne des difficultés pour recruter les équipages sur les navires tournés vers des espèces peu rémunératrices. Le marché du travail dans la pêche, en dehors des fonctions qualifiées, a tendance à devenir moins stable. Le nouveau système de rémunération minimum, imposé par le syndicat des marins, vise à limiter la concurrence en instaurant un minimum variable pouvant contrebalancer ces inégalités. Il est révélateur que ce nouveau minimum entré en vigueur doit représenter l'équivalent d'un salaire minimum à terre.

3.3 - Recompositions dans l'espace :

L'évolution structurelle de la société féringienne se traduit par une recomposition dans l'organisation de l'espace, caractérisée par un dépérissement de nombreux *bygdir* et par l'essor de la capitale et de quelques autres villes, sur l'axe Torshavn-Skalaffjordur-Klaksvik, colonne vertébrale des activités. Cet axe est structuré par un bon réseau routier et maritime. Aujourd'hui, le sud de Streymoy (c'est-à-dire surtout Torshavn) verse environ la moitié des salaires de l'archipel. En revanche, les îles de Sandoy et de Suduroy, qui représentent 4 et 13% de la population, ne participent respectivement que pour 2 et 7% du total.

CONCLUSION : QUEL SENS DONNER A L'AUTONOMIE ?

L'évolution de la société depuis 1948 a-t-elle remis en cause les fondements sociaux de l'autonomie ?

Les stratégies halieutiques ont imprimé un mouvement dans le sens du relâchement des liens politiques avec le Danemark, notamment en étendant la compétence des Féroé à une partie du champ des relations internationales. Mais la société féringienne connaît une nouvelle mutation. L'originalité des Féroé résidait dans l'identification de la société globale aux activités halieutiques. Elle présentait ainsi un processus d'identité collective différent de nombreux autres pays où les pêcheurs n'impriment pas leur marque à l'ensemble de la société mais forment au contraire des communautés souvent marginalisées, géographiquement et socialement. Aujourd'hui, bien que les activités halieutiques restent la seule base productive des Féroé, les pêcheurs assistent à leur propre marginalisation car ils sont de moins en moins porteur d'un projet de cohésion de la société féringienne. Le travail devient en effet de moins en moins source d'identité. Les îles Féroé subissent ainsi avec des modalités propres, des phénomènes d'effacement des identités construites sur des rapports de production, qui affectent l'ensemble du capitalisme.

Le statut d'autonomie a constitué l'expression institutionnelle des rapports sociaux à un moment donné de la société féringienne et de l'Etat danois qui a transféré certaines de ses prérogatives. L'autonomie politique n'est pas le produit d'un consensus mais de jeux d'intérêts et de projets complexes et changeants. Aussi l'autonomie politique constitue-t-elle un champ constamment en devenir. Le cas des îles Féroé est exemplaire dans la mesure où le territoire a pu cristalliser une identité qui tire sa cohésion des activités halieutiques et qui soutient l'autonomie politique. Mais de même que l'identité, l'autonomie et les aspirations qui l'animent font l'objet d'une redéfinition permanente.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Arid hja fiskimonnum («annuaire des pêcheurs») 1988 - Føroya Fiskimannafelag, Torshavn

BIDET J. 1974 - Sur les raisons d'être de l'idéologie, les rapports sociaux dans le secteur de la pêche. *La pensée*, n° 174, p. 53-56

Føroyar '89. Fiskivinnuarbokin («Annuaire de la pêche») 1989 - Torshavn

GORZA. 1988 - *Métamorphoses du travail, quête du sens*. Ed. Galilée

JOENSEN J.P. 1985 - *Folk og Fisk* («Les gens et le poisson»). Aalborg

RAOULX B. 1987 - Les îles Féroé, une société halieutique. *Éléments pour une recherche en géographie sociale sur l'identité*. Mémoire de maîtrise. Université de Caen

RAOULX B. 1988 - Les îles Féroé, une société halieutique. *La pêche maritime*, n° 1319, p. 247-255

Rigsombudsmanden pa Faerøerne. Beretning 1989 - (Rapport du «rigsombudsmand» des Féroé pour 1989), København

INSULARITE ET PECHE DANS LES PETITES ILES DE L'ATLANTIQUE NORD

François CARRE
Université de Lille I (France)

RESUME

L'Atlantique Nord, tempéré et froid, compte une trentaine de petites îles ou d'archipels dont la superficie est comprise entre 10 et 10 000 km². Parmi elles, neuf méritent l'appellation d'«îles à pêche», en appuyant cette définition sur un faisceau de critères variés ; ce sont : Disko, les Vesteraalen, les Lofoten, les îles de la Norvège du Sud-Ouest, les Féroé, les Vestmannaeyjar, les Shetland, les îles de la Madeleine et Saint-Pierre et Miquelon. Toutes, à l'exception de Disko, sont situées dans un milieu tempéré froid, voire périarctique, car plus au sud, d'autres activités concurrencent efficacement la pêche, telles l'agriculture et le tourisme, et plus au nord les îles ne sont plus habitées. Cependant, si l'insularité et la latitude semblent prédisposer à l'halieutisme, elles n'y conduisent pas nécessairement comme en témoignent Anticosti, l'île du Prince Edouard et Hailuoto. L'île à pêche procède aussi de facteurs azonaux : abondance et accessibilité des ressources marines, choix volontaire ou inévitable de cette orientation, puisque les économies insulaires désenclavées doivent se spécialiser. C'est à travers ces choix que se manifeste le poids de l'insularité et de la latitude.

MOTS-CLES : Atlantique Nord - petites îles - pêche - insularité

ABSTRACT

In the North Atlantic Ocean, both temperate and cold, lie about thirty small islands or archipelagos, the areas of which range from 10 to 10 000 km². Nine of them are entitled to be called «fishing islands», the meaning of the expression lying on various indices ; these islands are : Disko, the Vesteraalen, the Lofoten, the South West Norway Islands, the Faroese, the Vestmannaeyjar, the Shetland, the Magdalen Islands and Saint-Pierre and Miquelon. With the exception of Disko, all are located in a cold temperate, even subarctic, environment, as further south other activities, such as agriculture and tourism, successfully compete with fishing, while northwards the islands are no longer inhabited. Nevertheless, even if the insularity and latitude seem to predispose to fishing, they do not necessarily induce it, as Anticosti, Prince Edward Island and Hailuoto bear witness. The «fishing islands» also arise from azonal factors : the abundance and accessibility of marine resources, the deliberate or inevitable selection of the fishing industry, as the economy of unenclaved islands must be specialized now. These economical options are a reflection of the insularity and latitude of the islands.

KEY-WORDS : North Atlantic Ocean - small islands - fishing - insularity

INTRODUCTION

Par Atlantique Nord, nous désignerons ici la partie de cet océan comprise entre 80° et 40° de latitude, qui correspond au domaine froid et tempéré. A l'ouest, la limite s'impose d'elle-même : le continent américain et la Terre de Baffin ; à l'est, par convention, ce sera le 30ème méridien Est.

Par «petites îles», nous entendrons celles dont la surface oscille entre 10 et 10 000 km². Le seuil supérieur est celui qu'ont voulu les organisateurs du colloque ; quant à la limite inférieure, nous l'avons fixée nous même, de façon à éliminer les trop petites îles, l'intervalle 10-10 000 km² introduisant déjà des disparités considérables qui rendent difficiles les comparaisons. Ainsi, les grandes îles : Groenland, Terre-Neuve, Spitsberg, Islande et Îles Britanniques, se trouvent exclues. Enfin, les îles «péninsularisées» selon l'expression de GUILCHER (1985), autrement dit devenues presque îles par la construction de digues ou de ponts, parfois submergées par l'urbanisation, n'ont pas été retenues (Long Island, Sjaelland, Fionie, Ôland, Rügen, Sylt, Noirmoutier, Oléron, Ré). Il restera ainsi une trentaine d'îles et d'archipels dans l'Atlantique Nord tel qu'il a été défini plus haut, parmi lesquels la pêche, quand elle existe, occupe une

place très variable. Naturellement notre inventaire n'est probablement pas exhaustif, en particulier pour les îles côtières, mais nous pensons n'avoir rien oublié d'important.

Nous préciserons d'abord le degré de spécialisation halieutique de ces territoires insulaires, afin de mettre en évidence des «îles à pêches», car toutes ne le sont pas, puis, comme la pêche n'est manifestement pas fille de l'insularité, nous chercherons quels sont les facteurs qui déterminent la spécialisation halieutique.

LA PLACE DE LA PECHE DANS LES PETITES ILES

1 - Les critères d'appréciation de son rôle.

Lorsque les îles sont habitées, les populations insulaires exploitent toujours les ressources marines qui les entourent, mais à des degrés très divers. Tantôt la pêche est l'activité majeure de l'île, tantôt elle n'y tient qu'une fonction d'appoint, parfois insignifiante. Comment mesurer cette place ? Peut-on se fier au seul volume des arrivages, sachant bien que les produits de la mer n'ont pas tous la même valeur et que les domaines insulaires sont

très inégaux par leur surface et leur population ? Rappporter ces arrivages au nombre d'habitants est un meilleur moyen de cerner la réalité. Faut-il s'appuyer sur le nombre d'emplois induits par la pêche, gardant à l'esprit que, même dans les ports continentaux les plus spécialisés, on ne dépasse guère le seuil de 30 % des actifs ? Il serait souhaitable aussi de tenir compte du poids des produits de la mer dans les échanges extérieurs de l'île. En fait, c'est un faisceau de critères qu'il faudrait retenir pour mesurer l'influence de la pêche.

Malheureusement, l'hétérogénéité des sources, voire l'absence de données, ne permettent pas toujours d'analyser tous ces indices à la fois. Dans quelques rares cas, nous avons même été obligé de nous contenter de sources bibliographiques, sans avoir pu accéder à des statistiques précises.

Les tableaux 1 et 2 rassemblent les informations chiffrées que nous avons réussi à trouver, qui, hélas, ne sont pas chronologiquement homogènes. En outre, quelques caractéristiques plus générales ont été ajoutées, afin de mieux cerner les particularités des îles.

Selon l'importance de la pêche, les 33 territoires insulaires que nous avons retenus, se rangent en trois catégories :

- ceux qui sont dépourvus d'activité halieutique : 4 cas ;

- ceux qui accordent à la pêche une place secondaire : 20 cas soit la situation la plus fréquente ;

- ceux qui s'adonnent activement à la pêche : 9 cas, et que l'on peut qualifier d'«îles à pêche» pour reprendre une formule proche de celles d'AUBERT DE LA RÛE (1935), quand il parlait d'«îles à sucre», «à laine» ou à «pêcheurs».

2 - Les trois catégories d'îles au regard de la pêche.

2.1 - Les îles sans pêche.

Quatre îles ou archipels, parce qu'ils sont inhabités (archipel du Groenland Oriental, île aux Ours, île Sable) ou parce qu'ils sont occupés artificiellement (île norvégienne de Jan Mayen sur laquelle vivent des équipes de météorologues), n'ont pas de pêcheurs, bien que leurs parages soient souvent poissonneux et fréquentés par des navires venus du continent.

2.2 - Les îles où la pêche est secondaire.

Dans cette seconde catégorie, les arrivages de poissons et crustacés n'excèdent guère une dizaine de milliers de tonnes au mieux, mais tournent plus souvent autour de quelques milliers, voire quelques centaines de tonnes quand les territoires sont exigus. Partout les arrivages tombent à moins d'une tonne par habitant, ce seuil paraissant être un bon critère d'individualisation des îles à pêche. Bien qu'elle ne reçoive que 0,5 t par habitant, l'île d'Yeu est celle qui se rapproche le plus des îles à pêche, car on pourrait ajouter à cela les tonnages débarqués par ses pêcheurs dans les ports continentaux (FOURNET, 1976), ce qui conduirait presque au seuil de la tonne par habitant avec les chiffres récents.

En terme d'emplois, toutes les îles de ce second groupe relèguent les activités halieutiques en deuxième ou troisième position au mieux, derrière l'agriculture, l'artisanat textile, le tourisme, l'industrie ou le tertiaire administratif et commercial. Par exemple, aux Orcades et aux Hébrides (CARRE, 1988), où agriculture et textile l'emportent, à Bornholm (BLÜTHGEN, 1975) et Man (PECORA, 1955) où l'industrie et le tertiaire devancent la pêche. Dans la plupart des îles de la Frise allemande (NIEMEIER, 1972 ; CARRE, 1976), à l'île de Wight (GENTILESCHI, 1962), dans les îles Anglo-Normandes (GINIER, 1970), à Groix (LE DEMEZET, BRIGAND, 1987) le tourisme est désormais l'activité majeure. Aux îles Sorlingues, la culture des fleurs emploie 90 % de la population active (LEUZE, 1966).

Comme on le voit, dans cette catégorie, chaque île ou archipel possède sa spécialisation économique dominante et la pêche n'y est pas ou plus le moteur de l'économie.

2.3 - Les îles à pêche.

A ce groupe appartiennent les archipels des Vesterdaalen (BARTZ, 1964), des Lofoten (BARBE, 1966; CRUICKSHANK, 1985), de la Norvège du Sud-Ouest (SCHWACKENBERG, 1985), des Shetland (HEINEBERG, 1969 ; CARRE, 1988), des Féroé (GUTTESSEN, 1980) et des Vestmann (OLAFSDOTTIR, INGVARSSON, 1987) dans l'Atlantique du Nord-Est ; l'île Disko (BRONNY, BUTZIN, 1987), les îles de la Madeleine (GEISTDOERFER, 1987) et Saint-Pierre et Miquelon (SANGUIN, 1981) dans l'Atlantique du Nord-Ouest (fig. 1). Ici les arrivages se comptent au moins en milliers de tonnes, souvent en dizaines, parfois en

Iles, pays	Coordonnées	Surface km ²	Population	Densité hab/km ²	Apports de la pêche tonnes	Apports par habitant t/hab.	Particularités
Archipel du Groenland oriental	70-77°N 22°00'W	?	0	0	0	0	Iles inhabitées, pas de pêche ni de culture
Ile aux Ours (Norvège)	74°30'N 19°00'E	180	0	0	0	0	Inhabitée, pas de pêche
Jan Mayen (Norvège)	71°00'N 11°00'W	372	30	0,08	0	0	Occupation scientifique seulement (station météorologique)
<u>Vesteraalen</u> (Norvège)	69°00'N 15°00'E	3 600	50 000	13,8	50 000	1	Pêche de morue et maquereau
<u>Lofoten</u> (Norvège) <u>et îles voisines</u>	68°20'N 14°00'E	1 200	27 000	22,5	250 000	9,2	Gros arrivages de maquereau à côté de la pêche traditionnelle de la morue
Hailuoto (Finlande)	65°00'N 25°50'E	?	?	?	?	?	Pas de données, mais pêche insignifiante
<u>Vestmannaeyjar</u> (Islande)	63°27'N 20°15'W	30-40	4 800	160	150 000	31,2	Pêche presque exclusive : 47 % des emplois. Capelan dominant
<u>Féroé</u> (Danemark)	62°00'N 7°00'W	1 400	37 000	26,4	370 000	10	Pêche de grande envergure, activité prépondérante
<u>Archipel de la Norvège du sud-ouest</u>	62°00'N 5°00'E	?	45 000	?	270 000	6	De 17 à 53 % de la population active dans la pêche, selon les îles
Ahvenanmaa-Aland (Finlande)	60°15'N 20°00'E	1 480	22 600	15	?	?	Peu de pêche : 7 % des actifs, mais 55 % dans l'agriculture
<u>Shetland</u> (Royaume-Uni)	60°10'N 1°30'W	1 420	21 800	15,3	81 000	3,7	Arrivages importants, mais la pêche n'est pas la première source d'emplois ; 500 pêcheurs
Orcades (Royaume-Uni)	59°00'N 3°00'W	975	18 700	19,1	4 500	0,2	Petite pêche de crustacés seulement, 276 pêcheurs
Archipel Moozundskij (Estonie-URSS)	58°30'N 22°30'E	4 100	?	?	?	?	Quelques kolkhozes de pêcheurs, mais agriculture prépondérante

tab. 1 - Les petites îles de l'Atlantique du Nord-Est (classement par ordre de latitude décroissante ; les îles à pêche sont soulignées).

Iles, pays	Coordonnées	Surface km ²	Population	Densité hab/km ²	Apports de la pêche tonnes	Apports par habitant t/hab.	Particularités
Hébrides (Royaume-Uni)	57°50'N 7°00'W	5 000	58 000	11,6	9 600	0,16	Petite pêche de crustacés ; 650 pêcheurs ; agriculture, tourisme, textile prédominant
Gotland (Suède)	57°15'N 18°30'E	3 170	75 000	23,6	6 000	0,08	Pêche secondaire
Arran (Royaume-Uni)	55°34'N 5°12'W	?	4 000	?	500	0,12	Petite pêche
Bornholm (Danemark)	55°80'N 14°55'E	588	48 700	82,8	17 000	0,34	11 % des emplois dans la pêche ; industrie et tertiaire l'emportent largement
Man (Royaume-Uni)	54°15'N 4°30'W	588	56 000	95,2	7 000	0,12	Rôle secondaire de la pêche
Iles de la Frise (PB-RFA-DK)	53°30'N 6°00'E	125*	18 000*	144*	12 000*	0,66*	Pas de statistiques ; tourisme et agriculture dominant
Aran (Eire)	53°05'N 9°40'W	45,7	1 650	36,1	?	?	Petite pêche
Wight (Royaume-Uni)	50°40'N 1°20'W	380	98 000	257	30	0	Peu de pêche (mollusques, crustacés)
Sorlingues (Royaume-Uni)	49°55'N 6°20'W	16,4	1 600	97,5	10	0,006	90 % de la population employés dans les cultures florales
Iles Anglo-Normandes (Royaume-Uni)	49°30'N 2°40'W	195	115 000	589	3 000	0,02	Quelques petites pêches de crustacés
Ouessant (France)	48°28'N 5°60'W	15	1 000	66,6	5	0,005	Peu de pêche ; 75 % des actifs dans le tertiaire
Groix (France)	47°38'N 3°28'W	15	2 700	180	30	0,01	Petites pêches artisanales ; 20 % des actifs
Belle-Ile (France)	47°20'N 3°10'W	90	4 400	49	100	0,02	Petites pêches côtières ; moins de 10 % des actifs
Yeu (France)	46°42'N 2°20'W	23	4 800	208	2 500	0,5	Pêche active ; 2 000 t sont en outre livrées par les îliens sur le continent ; île à pêcheurs

tab. 1 (suite) - Les petites îles de l'Atlantique du Nord-Est (classement par ordre de latitude décroissante ; les îles à pêche sont soulignées).

* Ces chiffres ne portent que sur les îles allemandes.

Iles, pays	Coordonnées	Surface km ²	Population	Densité hab/km ²	Apports de la pêche tonnes	Apports par habitant t/hab.	Particularités
<u>Disko</u> (Groenland)	69°40'N 54°00'W	8 600	940	0,10	10 000	9,5	pêche saisonnière active, surtout de crevettes
Anticosti (Canada)	49°20'N 62°40'W	8 400	250	0,03	75	0,3	pêche de crustacés ; exploitation du bois ; île privée jusqu'en 1974
<u>Iles de la Madeleine</u> (Canada)	47°30'N 61°40'W	198	13 200	66,6	30 000	2,2	pêche largement dominante depuis la disparition de l'agriculture
<u>Saint Pierre et Miquelon</u> (France)	46°40'N 56°15'W	242	6 000	24,7	10 000	1,6	pêche : première ressource productive, mais rôle secondaire dans les emplois, derrière le tertiaire
Ile-du-Prince-Edouard (Canada)	44°20'N 77°20'W	5 650	122 000	21,6	20 000	0,16	3 210 pêcheurs, mais la pêche est une activité mineure
Ile Sable (Canada)	44°00'N 60°00'W	?	0	0	0	0	Inhabitée

tab. 2 - Les petites îles de l'Atlantique du Nord-Ouest et la pêche (classement par ordre de latitude décroissante ; les îles à pêche sont soulignées).

centaines de milliers. Aussi, les débarquements ne descendent-ils pas au-dessous d'une tonne par habitant et par an, avec un maximum de 31,2 tonnes aux Vestmannaeyjar. Capture et traitement du poisson peuvent occuper entre le quart (Féroé) et plus du tiers (Vestmannaeyjar) des actifs et même exceptionnellement jusqu'à 50 % dans certaines îles de la Norvège du Sud-Ouest (SCHWACKENBERG, 1985). Cependant, la pêche n'y est pas toujours le premier secteur d'activité ; elle peut être devancée par les services à Saint-Pierre et Miquelon, «île de fonctionnaires» (SANGUIN, 1981), par l'agriculture et le commerce aux Shetland (HEINEBERG, 1969 ; CARRE, 1974). Malgré cela, les arrivages par habitant (3,7 t aux Shetland, plus d'une tonne à Saint-Pierre), le rôle de la pêche dans les secteurs productifs et l'importance des produits de la mer dans les échanges extérieurs de ces îles - ce sont même les seules exportations de Saint-Pierre et Miquelon (CERMAKIAN, METTON, RAVENEAU, 1970) - conduisent à les inclure sans hésiter dans la catégorie des îles à pêche. En revanche, l'île d'Yeu n'y est pas, bien que la pêche soit le premier secteur d'emplois, parce que les captures de ses pêcheurs sont débarquées pour moitié hors de l'île et parce qu'il n'y a aucune industrie de traitement du poisson à terre. Yeu

serait plutôt une île à pêcheurs qu'une île à pêche. On doit admettre cependant qu'elle représente un cas-limite qui prêterait à discussion.

Par conséquent, l'île à pêche n'est pas le cas le plus fréquent parmi les petites îles de l'Atlantique Nord, ce qui prouve que l'insularité ne conduit pas automatiquement à la pêche. Quels peuvent être alors les facteurs qui induisent la pêche ?

LA LATITUDE ET LE MILIEU, FACTEURS PREDISPOSANT A LA PECHE

La quasi-totalité des îles à pêche ont en commun d'être situées à des latitudes élevées ; pourtant, dans ce même domaine latitudinal, certaines îles ont une autre orientation économique.

1 - L'intervalle latitudinal des îles à pêche : le domaine périarctique et tempéré froid.

Les neuf îles à pêche identifiées plus haut sont comprises dans les limites latitudinales suivantes :

- 60-70°N sur les façades occidentales du Groenland et de l'Europe ;

- 46-50°N sur la façade orientale de l'Amérique.

Compte tenu de la dissymétrie climatique des océans à ces latitudes, ceci équivaut à des milieux assez voisins, c'est-à-dire océaniques frais ou froids, que l'on peut qualifier de périarctiques ou tempérés froids. Seule l'île de Disko est dans un milieu plus franchement arctique, bien qu'il s'agisse de la côte occidentale, la moins rude, du Groenland. Par sa latitude, elle est tout de même à l'écart des autres îles à pêche de l'Atlantique du Nord-Ouest (fig. 2).

Plusieurs facteurs contribuent à faire de ces latitudes un domaine propice à la pêche. D'abord, les ressources marines y sont abondantes, tout comme dans les eaux plus méridionales, ce qui n'est pas le cas dans l'Arctique. Ensuite, les populations insulaires n'ont guère le choix d'autres activités que la pêche. Le climat humide et frais rend aléatoire une agriculture commerciale ; le tourisme balnéaire de masse y est impensable. Ce sont ainsi des raisons négatives qui favorisent la pêche dans cet intervalle latitudinal. Plus loin vers le nord, les climats deviennent si rudes que les îles ne sont plus habitées, en dehors de missions scientifiques ; plus loin vers le sud, la pêche entre en concurrence avec l'agriculture et le tourisme auxquels elle ne résiste guère, sauf exception locale, ces occupations étant moins ingrates et souvent plus lucratives que le travail en mer. Gardons-nous cependant de conclure au déterminisme de la latitude.

2 - Toutes les îles périarctiques ou tempérées froides ne sont pas des îles à pêche.

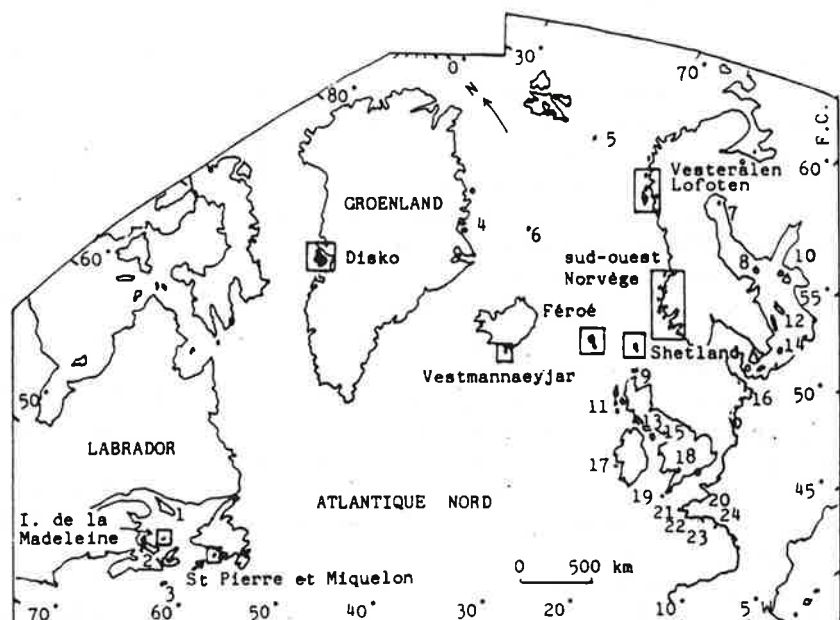
S'il est propice à la pêche, ce milieu latitudinal n'y mène pas nécessairement. Il suffit pour s'en convaincre de prendre quelques exemples.

L'île d'Anticosti dans le golfe du Saint-Laurent ne s'est jamais beaucoup intéressée à la mer. Elle comptait quelques pêcheurs à la fin du XIX^{ème} siècle, avant de devenir la propriété d'un industriel français, Menier, de 1895 à 1926, qui orienta tous les habitants vers la mise en valeur de son domaine. Après l'ère Menier (HAMELIN, 1980), l'île passa aux mains de compagnies privées québécoises qui y exploitèrent intensivement le bois jusqu'en 1972, car elle est boisée à la différence des îles à pêche. Elle appartient désormais au Québec, mais la pêche y reste limitée à l'exploitation du homard et de la crevette en été, par des saisonniers étrangers à l'île pour la plupart. En 1987, les statistiques de pêche du Québec y mentionnaient des arrivages de 75 tonnes au total, dont 40 de homards et 28 de crevettes. L'île comptait alors 6 bateaux et 10 pêcheurs pour une population résidente que l'on estimait à 250 personnes quelques années auparavant (HAMELIN, 1980). Par conséquent, malgré ses pêcheurs saisonniers, il n'est pas possible d'en faire une île à pêche.

De même, dans un secteur un peu plus méridional du golfe du Saint-Laurent, l'île du Prince-Edouard

fig. 1 - Localisation des petites îles et archipels dans l'Atlantique Nord.

Les îles à pêche sont en noir et encadrées ; les autres portent des numéros. 1. Anticosti ; 2. Prince-Edouard ; 3. Sable ; 4. archipel de l'est du Groenland ; 5. île aux Ours ; 6. Jan Mayen ; 7. Hailuoto ; 8. Ahvenanmaa ou Åland ; 9. Orcades ; 10. archipel Moozundskij ; 11. Hébrides ; 12. Gotland ; 13. Arran ; 14. Bornholm ; 15. Man ; 16. Frise ; 17. Aran ; 18. Wight ; 19. Sorlingues ; 20. Anglo-Normandes ; 21. Ouessant ; 22. Groix ; 23. Belle-Ile ; 24. Yeu.



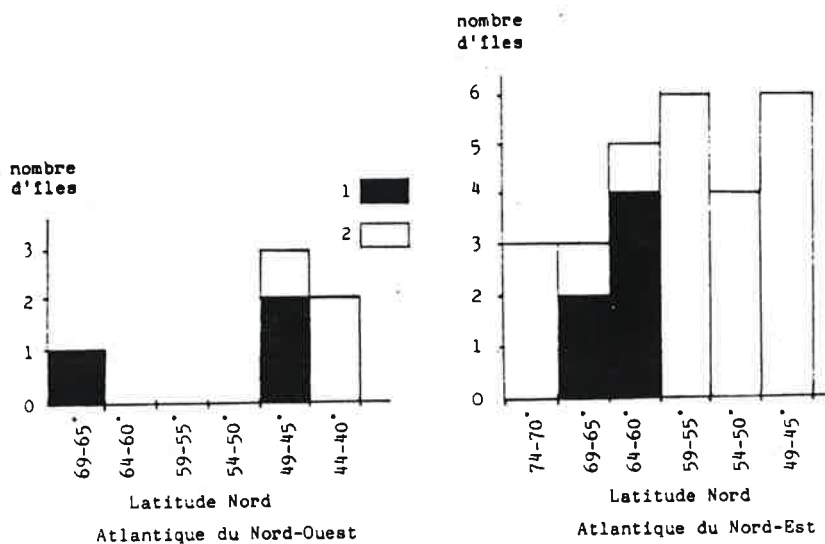


fig. 2 - Répartition latitudinale, par intervalle de cinq degrés, des petites îles et petites îles à pêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest et du Nord-Est.

1. îles à pêche ; 2. îles où la pêche est secondaire ou absente.

a une vocation plus agricole qu'halieutique, en raison de la proximité du continent, d'un climat moins rude et de bons sols (CLARK, 1947 ; CHAUSSADE, 1983).

C'est aussi à la nature du sol qu'on attribue l'orientation divergente des Orcades et des Shetland en Ecosse, que signalait GOUROU (1973) sans apporter d'explication. Les premières, plus méridionales il est vrai, sont tournées vers l'agriculture, grâce à des sols riches, développés sur un substrat de vieux grès rouges, alors que les secondes, faites de roches cristallines et métamorphiques, se prêtent mal aux cultures.

Enfin, par 65°N dans un milieu plus continental qu'océanique, au fond du golfe de Botnie, l'île finlandaise d'Hailuoto tourne le dos à la mer, pour vivre de ses forêts et d'un peu d'agriculture.

Ainsi, il est clair que, si la plupart des îles à pêche dans l'Atlantique Nord sont périarctiques ou tempérées froides, toutes les îles de ce domaine latitudinal ne sont pas des îles à pêche. Autrement dit, la latitude ne suffit pas à susciter une vocation halieutique.

LES FACTEURS AZONAUX QUI FAVORISENT LA PÊCHE

Si la latitude prédispose indirectement à la pêche en rendant impossibles ou aléatoires d'autres activités, encore faut-il que les îliens puissent exploi-

ter la mer avec une intensité telle qu'ils soient capables de soutenir la concurrence internationale, dès lors que les économies insulaires ne fonctionnent plus en autarcie.

1 - Une condition indispensable : l'existence de ressources marines accessibles.

Est-il besoin de préciser, au risque d'énoncer un truisme, qu'il n'y a pas de pêche sans ressources marines. Or celles-ci sont inégalement réparties. Certes, la structure biologique des océans témoigne que les latitudes tempérées froides sont biologiquement riches. Si la diversité des peuplements y est moins grande qu'au Sud, les espèces y sont plus abondantes (RASS, CARRE, 1980). L'essentiel des captures de l'Atlantique Nord repose sur quelques poissons du complexe tempéré froid : hareng, capelan, morue et autres gadidés. Cependant, même à ces latitudes, toutes les îles ne sont pas « couchées sur un banc de poissons », comme on l'a dit de l'Islande, et il y a là un facteur discriminatoire qui en éloigne certaines de la pêche.

Ainsi les eaux du golfe de Botnie sont pauvres, si bien que les îles finlandaises, de l'Archipel d'Åland, (JAATINEN, 1955), à Hailuoto, ne sont pas en mesure de vivre de la pêche, d'autant que les fonds rocheux et irréguliers interdisent le chalutage. Autour d'Anticosti où les ressources ne manquent pas, ce serait leur inaccessibilité, autrement dit les dangers de la navigation, qui aurait dissuadé les hommes, autrefois, de s'aventurer en mer. HA-

MELIN (1980) rapporte qu'elle a eu la réputation d'une «côte à épaves», d'un «cimetière de marins».

En fait, les îles ne sont pas égales devant les ressources marines, même dans un intervalle latitudinal qui peut être considéré comme globalement favorable. Mais l'orientation halieutique contemporaine ne dépend pas seulement de ces conditions naturelles, elle répond aussi à des considérations économiques.

2 - La spécialisation halieutique, fruit de l'évolution économique.

L'isolement et le système d'autosubsistance dans lesquels ont vécu autrefois les communautés insulaires, obligeaient à diversifier les revenus et à tirer parti de toutes les ressources locales. Pêche et agriculture se trouvaient naturellement associées, souvent au sein d'une même famille chez les paysans-pêcheurs d'Ecosse (CARRE, 1971, 1988), de Norvège (BARTZ, 1964) ou des Féroé, sans que l'une ne portât ombrage à l'autre, parce que l'on ne cherchait pas la spécialisation, mais la complémentarité. Les îles Anglo-Normandes (VALLAUX, 1913), les îles du Ponant en France (BERNARD, 1892 ; BRESSON, 1924 ; BRIGAND, 1983 ; GUILCHER, 1985 ; GUY, 1892) ont longtemps vécu d'un mélange d'agriculture et de pêche, à des degrés divers et quelle qu'en fut la part relative. Afin de diversifier encore plus les sources de revenus, dans les îles les plus proches du continent, les hommes s'embarquaient aussi sur des navires de commerce, de pêche ou de guerre, armés à l'extérieur. Ainsi les Hébrides, les îles d'Aland, de la Frise et même Ouessant (PERON, 1985) ont été des pépinières de marins.

Ce système fondé sur la complémentarité des ressources est en voie de disparition, depuis que les îles ont été désenclavées et pénétrées par l'économie moderne. Il n'est plus possible de vivre d'un peu de tout. La spécialisation économique est devenue inéluctable, comme l'a montré BLACHE (1948-50, 1963), et il a fallu choisir une orientation dominante, afin de s'y montrer compétitif : l'agriculture, la pêche ou, plus récemment, le tourisme. Les îles à pêche sont nées de cette évolution, par recul et abandon progressif des autres occupations, là où elles étaient en position marginale.

En effet, le développement de la pêche dans les îles qui ont choisi cette voie, est rarement très ancien : XIX^{ème} siècle aux îles de la Madeleine et aux Shetland, début du XX^{ème} siècle aux Féroé (WILLIAMSON, 1970) où la population vivait

auparavant plus du mouton que du poisson. A Saint-Pierre et Miquelon, la pêche morutière n'a acquis une certaine ampleur qu'au milieu du XIX^{ème} siècle (SANGUIN, 1981). A Disko, l'industrie de la crevette date des années 1948-1949 (AUBIN, 1978). Les îles norvégiennes sont probablement les seules à connaître une pêche active depuis longtemps (SOLHAUG, 1983), bien qu'elle fût associée à l'agriculture, même aux Lofoten.

C'est au cours de cette spécialisation économique que la latitude a guidé les choix. Parce qu'il éliminait l'agriculture et le tourisme, le milieu périarctique a conduit à la pêche, là où les ressources marines étaient suffisantes et accessibles. Plus au sud, ce sont d'autres activités qui ont pris le pas sur la pêche. Dans les îles aujourd'hui submergées par le tourisme, par exemple à Jersey (GINIER, 1970), à Groix et dans une moindre mesure à Belle-Ile (BRIGAND, 1983 ; DUMORTIER, 1976), la pêche a été abandonnée ou réduite à peu de chose.

Ces orientations sont-elles irréversibles ? Certes, l'histoire économique des îles offre maints cas de «volte-face», comme disait VALLAUX (1913) à propos de l'archipel de la Manche et, plus récemment, GUILCHER (1985) évoquant l'image du «phare à éclipses» pour parler des revirements de l'île de Groix. Cependant, les spécialisations économiques sont aujourd'hui plus profondes et plus durables qu'autrefois, puisqu'elles s'insèrent dans un système de concurrence nationale et internationale très contraignant, qui rend les réorientations coûteuses et dangereuses.

En effet, l'essor de la pêche dans une île repose désormais sur la conquête de marchés extra-insulaires, donc sur la préparation du poisson en vue d'une vente lointaine. Toutes les îles à pêche plaquent le poisson en tête de leurs produits d'exportation : il représente 90 % des exportations aux Féroé, la totalité à Saint-Pierre et Miquelon, comme si la pêche ne s'était imposée qu'en surmontant l'insularité. Paradoxalement, pour réussir sa spécialisation, l'île à pêche a dû renoncer à son isolement économique et devenir tributaire de l'extérieur. Mais ces marchés extra-insulaires sont source de dépendance et de fragilité. C'est pourquoi, la question de l'accès aux ressources et de leur gestion est devenue vitale pour les îles à pêche.

3 - Les facteurs géopolitiques récents et l'avenir des îles à pêche.

La généralisation des limites de pêche à 200 milles, à partir de 1977, a bouleversé les règles d'accès

aux zones de pêche, puisque les Etats riverains ont désormais la propriété économique des ressources marines qui les entourent dans des zones économiques exclusives (ZEE) ou des zones de pêche exclusive (ZPE), larges de 200 milles.

Par ce nouveau régime qui rompt avec la liberté de la mer, la plupart des îles à pêche se trouve intégrée dans une zone nationale et protégée de la concurrence des flottes étrangères, mais elles ne sont pas toujours en mesure d'en tirer avantage. En réalité, les neuf îles à pêche de l'Atlantique Nord se trouvent dans trois situations différentes :

- certaines parce qu'elles sont isolées en plein océan ou situées à proximité d'une côte étrangère, bénéficient en propre d'une zone de pêche. Tel est le cas des Féroé et de Saint-Pierre et Miquelon. Certes l'archipel saint-pierrais qui constitue une enclave dans les eaux canadiennes (DAY, 1989), risque d'avoir un domaine exclusif assez réduit, mais il est sûr qu'il en aura un qui lui sera propre. Les Féroé sont isolées et assez autonomes au sein du royaume danois pour s'être fait reconnaître une ZPE de 200 milles par les pays de la C.E.E., qui leur assure des ressources viables et sans partage ;

- la plupart des îles à pêche sont incluses dans les eaux d'un Etat qui a instauré une ZEE ou ZPE, ce qui fait que les îliens doivent partager les ressources marines qui les entourent avec leur compatriotes : îles de la Madeleine, Disko, Vestmannaeyjar, îles norvégiennes ;

- un seul archipel, les Shetland, est incorporé à la ZPE d'un pays, le Royaume-Uni, qui a mis en commun ses ressources avec ses partenaires de la C.E.E.. Les pêcheurs shetlandais ont donc pour concurrents potentiels autour de leurs îles l'ensemble des pêcheurs de la C.E.E.. On comprend leur volonté de se faire reconnaître des droits préférentiels autour de l'archipel, dans un périmètre dit de conservation, comme l'avaient proposé COULL, GOODLAD, SHEVES (1979).

Cette discrimination introduite par le nouveau droit de la mer est susceptible de conduire à des évolutions divergentes parmi les îles à pêche, les Shetland se trouvant dans la situation la moins confortable.

CONCLUSION

Sur 33 petites îles et archipels de l'Atlantique Nord, neuf seulement font de la pêche leur activité pro-

ductive dominante et méritent ainsi d'entrer dans la catégorie des îles à pêche, preuve que l'insularité ne conduit pas automatiquement à la pêche.

Cette orientation est le résultat d'une triple convergence :

- un milieu périarctique ou tempéré froid qui favorise indirectement la pêche en se révélant peu propice à d'autres occupations. Cependant, s'il prédispose à l'halieutisme, ce fait latitudinal n'y mène pas nécessairement. Encore faut-il des facteurs azonaux ;

- l'abondance et l'accessibilité des ressources marines autour des îles ;

- la spécialisation des économies insulaires, issue du désenclavement des îles et de leur entrée dans une économie ouverte. Sans ces choix économiques inéluctables, les populations insulaires continueraient à vivre d'une association de ressources variées et complémentaires. C'est par le biais de cette spécialisation que la pêche est apparue comme l'activité privilégiée d'un certain intervalle latitudinal.

BIBLIOGRAPHIE

AUBERT de la RÛE E. 1935 - *L'homme et les îles*. Ed. Gallimard, Paris, 212 p. (Réédité en 1956)

AUBIN M.C. 1978 - La pêche en Islande et au Groënland. *Acta Geographica*, Soc. Géographie Paris, 3ème sér., n° 33, janvier, p. 20-31

BARBE M. 1966 - La pêche aux îles Lofoten. *Rev. géogr. de Lyon*, vol. 41, n° 1, p. 29-60

BARTZ F. 1964 - *Die grossen Fischereiräume der Welt*. Wiesbaden, F. Steiner, vol. 1, 461 p.

BERNARD A. 1892 - L'île de Groix. *Annales de Géographie*, vol. 1, n° 3, avril, p. 259-278

BLACHE J. 1948-50 - Les particularités géographiques des îles. *Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, vol. 64, p. 5-22 ; repris dans *Pages géographiques*, 1963, publ. Institut de Géogr. Fac. Aix-Marseille, Gap, Ophrys, p. 187-208

BLÜTHGEN J. 1975 - Bornholm, Ein Betrag zur Landeskunde der dänischen Ostseeinseln. *Erdkunde*, Bonn, F. Dümmers, vol. 29, n° 3, oct., p. 194-209

- BRESSON M.M. 1924 - Belle-Ile-en-Mer. *Annales de Géographie*, vol. 33, n° 184, 15 juillet, p. 336-351
- BRIGAND L. 1983 - *Les îles bretonnes, aspects géographiques de l'insularité*. Thèse de 3ème cycle de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 t., 267 et 111 p.
- BRONNY H., BUTZIN B. 1987 - Greenland. In: *Norden, Man and Environment*, Varjo & Tietze eds., Berlin, G. Borntraeger, p. 484-498
- CARRE F. 1971 - Les paysans-pêcheurs écossais. *Norois*, vol. 18, n° 71, juil-sept, p. 451-476
- CARRE F. 1974 - L'évolution économique des îles Shetland. *Norois*, vol. 21, n° 83, juil-sept, p. 464-468
- CARRE F. 1976 - Les îles orientales et septentrionales de la Frise. *Norois*, vol. 23, n° 90, avril-juin, p. 253-262
- CARRE F. 1988 - *Pêches maritimes et pêcheries de l'Ecosse*. Thèse d'Etat de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 5 vol., X-1870 p.
- CERMAKIAN J., METTON A., RAVENEAU J. 1970 - Saint-Pierre et Miquelon. Les mutations d'une économie insulaire. *Annales de Géographie*, vol. 79, n° 436, nov-déc., p. 657-688
- CHAUSSADE J. 1983 - *La pêche et les pêcheurs des provinces maritimes du Canada*. Presses de l'Université de Montréal, 303 p.
- CLARK A.H. 1947 - South Island, New Zeland and Prince Edward Island, Canada : a study of «insularity». *New Zeland Geographer*, vol. 3, n° 2, oct., p. 137-150
- COULL J.R., GOODLAD J.H., SHEVES G.T. 1979 - *The fisheries in the Shetland area, a study in conservation and development*. Aberdeen University, Dept of Geography, 106 p.
- CRUICKSHANK A. 1985 - The Lofoten spawning cod fishery. *Norois*, vol. 32, n° 127, juil-sept., p. 413-428
- DAY D. 1989 - Defining another Canadian Maritime Boundary : St Pierre and Miquelon Dispute goes to International Settlement. *The Operational Geographer*, Canada, vol. 7, n° 3, p. 12-16
- DUMORTIER B. 1976 - *Belle-île, Houat, Hoedic, le poids de l'insularité dans trois îles de Bretagne méridionale*. Collection de l'ENS de Jeunes Filles, Paris, 179 p.
- FOURNET P. 1976 - La pêche à l'île d'Yeu. *Norois*, vol. 23, n° 92, oct-déc., p. 555-577
- GEISTDOERFER A. 1987 - *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots, ethnologie d'une communauté de pêcheurs*. Paris-Quebec, Ed. du CNRS et Presses Univ. Laval, 500 p.
- GENTILESCHI M.L. 1962 - Note di Geografia umana sull'isola di Wight (Inghilterra). *Boll. della Soc. Geografica Italiana*, sér. IX, vol. III, fasc. 11-12, nov-déc, p. 521-580
- GINIER J. 1970 - Jersey, île touristique et agricole. *Norois*, vol. 17, n° 67 et 68, juil.-sept. et oct-déc., p. 371-395 et 503-520
- GOUROU P. 1973 - *Pour une géographie humaine*. Ed. Flammarion, Paris, 388 p.
- GUILCHER A. 1985 - Les îles du Ponant. *Hérodote*, Paris, Ed. Maspero, n° 38-39, 2e et 3e trimestres, p. 273-287
- GUTTESSEN R. 1980 - *Faerosk fiskeri og fiskeindustri i 70'erne*. Copenhagen, Geografisk institut, 2è édit., 228 p.
- GUY C. 1892 - L'île d'Yeu. *Annales de Géographie*, vol. 1, n° 4, 15 juillet, p. 390-403
- HAMELIN L.E. 1980 - L'ère française Menier de 1895 à 1926 à l'île d'Anticosti (Canada). *Annales de Géographie*, vol. 89, n° 492, mars-avril, p. 157-177
- HEINEBERG H. 1969 - *Wirtschaftsgeographische Strukturwandlungen auf den Shetland Inseln*. Thèse Univ. Bochum, Bochumer geogr. Arbeiten, n° 5, Padenborn (Allemagne), F. Schöningh, 142 p.
- JAATINEN S. 1955 - Die Åland-Inseln. Eine Wirtschaftsgeographische Studie. *Geographische Rundschau*, vol. 7, n° 5, mai, p. 177-185
- LE DMEZET M., BRIGAND L. 1987 - La spécialisation des activités dans les îles de Batz, d'Ouessant et de Groix : une forme d'adaptation aux entraves de l'insularité. *Norois*, vol. 34, n° 133-135, jan.-sept., p. 201-210

LEUZE E. 1966 - Die Scilly-Inseln. *Erdkunde*, vol. 20, n° 2, juin, p. 93-103

NIEMEIER G. 1972 - *Ostfriesische Inseln*. Berlin, G. Borntraeger, Sammlung Geographischer Führer, vol. 8, 189 p.

OLAFSDOTTIR G., INGVARSSON G.O. 1987 - The population, settlement and economy of Iceland. In: *Norden. Man and Environment*, Varjo & Tietze eds., Borntraeger Ed., Berlin, p. 438-463

PECORA A. 1955 - L'isola di Man. *Boll. della Soc. Geografica Italiana*, sér. VIII, vol. 8, fasc. 6-8, juin-août, p. 257-327

PERON F. 1985 - *Ouessant, l'île sentinelle*. Ed. de la Cité, Paris, 447 p.

RASS T.S., CARRE F. 1980 - Les pêches maritimes : complexes biogéographiques de production et provinces halieutiques. *Rev. trav. Institut Scient. et Techn. des Pêches Maritimes*, vol. 44, fasc. 2, p. 89-117

SANGUIN A.L. 1981 - Saint-Pierre et Miquelon, département français d'Amérique du Nord. *No-rois*, vol. 28, n° 110, avril-juin., p. 133-234

SCHWACKENBERG J. 1985 - *Die Fischwirtschaft im Norwegischen Vestland, sozio-ökonomische Strukturen und Entwicklungen in einer traditionellen Fischereiregion*. Kölner Forschungen zur Wirtschafts- und Sozialgeographie, Cologne, Geogr. Institut, vol. 33, 344 p.

SOLHAUG T. 1983 - *De norske fiskeriers historie, 1815-1880*. Oslo, Universitetsforlaget, 2e édit., XXIII-770 p.

VALLAUX C. 1913 - *L'archipel de la Manche*. Ed. Hachette, Paris, 253 p.

WILLIAMSON K. 1970 - *The Atlantic islands : a study of the Faroe life and scene*. Routledge & Kegan eds., 2ème édition, 385 p.

Annuaire statistique des pêches de l'O.A.A. (F.A.O.), Rome, pag. var.

Tables statistiques des pêches de divers pays.

METAMORPHOSE D'UN SYSTEME INSULAIRE SOUS LA PRESSION DU TOURISME

Isabelle BOUCHY

Département «ville et pratiques sociales», Université Nationale Technique d'Athènes (Grèce)

RESUME

L'étude de cas de ce phénomène s'est déroulée sur l'île de Kos (Dodécannèse). L'auteur décrit brièvement l'espace insulaire et la société de Kos, ainsi que le développement touristique suivant une approche de l'offre et de la demande. Les principaux impacts du développement touristique sur le milieu sont analysés : bouleversement de l'occupation du sol, unipolarité du développement économique, désintégration du tissu social et émergence de l'île au plan international. La dernière partie est consacrée à la naissance de politiques locales de développement et d'aménagement, aux difficultés qu'elles rencontrent dans leur application et à l'avenir qu'elles tracent.

MOTS-CLES : Kos - impacts du tourisme - développement insulaire - perturbations environnementales

Avertissement : la plupart des données concernant Kos a été collectée auprès des services publics locaux, des différents responsables et entrepreneurs locaux, et des touristes sur un échantillon de 700 personnes, durant l'année 1988-89.

ABSTRACT

The island of Kos (Dodecanese) has been chosen to form the case study of the phenomenon. The author briefly describes the insular space and society of Kos, and the gradual development of tourism, following a demand - supply approach. The impacts of touristic development on this space and society are analyzed. The main issues are : disturbance in land's use, monodirectional economic development, disintegration of social tissue, integration in an international level of exchanges. The last part is dedicated to the initiation of local policies for development and management, the difficulties faced during their application as well as their futures perspectives.

KEY-WORDS : Kos - touristic impacts - insular development - environmental perturbations

L'ESPACE ET LA SOCIETE INSULAIRES

1 - L'espace insulaire :

1.1 - Situation géographique :

L'île de Kos appartient à l'archipel égéen oriental du Dodécannèse. La particularité de sa situation tient à sa proximité de Rhodes d'une part, et de la côte Turque d'autre part, tandis que la capitale grecque est à 14 heures de bateau. Cette situation n'est pas sans incidence sur le développement actuel de l'île, comme, d'ailleurs, durant toute son histoire.

Les accès de l'île sont un aéroport desservi par les vols grecs intérieurs et les vols charters internationaux, un port principal en la ville de Kos et deux petits ports à Mastihari et Kardamaina.

1.2 - Géomorphologie :

Kos est une île égéenne à la morphologie remarquable par la présence de grandes plaines qui occupent plus d'un tiers de la superficie totale (290 km²). De la plaine émerge une arête montagneuse, colonne vertébrale de l'île, qui culmine à 846 mètres. Sa jeunesse géologique lui confère des crêtes découpées dans les roches métamorphiques, et des versants abrupts, tombant dans la mer au Sud-Est, tandis que le versant Nord-Ouest est adouci par la présence de plateaux de tuf, eux-mêmes entaillés de vallées sinueuses et étroites, qui s'échelonnent jusqu'aux plaines alluviales.

La péninsule de Kéfalos est constituée de roches volcaniques et de plateaux de tuf inclinés doucement d'Est en Ouest.

Les 112 kilomètres de côtes de l'île sont peu découpés et exceptés les versants abrupts du Dikaïos et de Kéfalos, l'île est dotée d'une très grande longueur de côtes sableuses (80 kilomètres environ).

1.3 - Hydrographie :

Kos est riche en eau souterraine. Elle est stockée dans les karsts du mont Dikaïos d'où elle jaillit en sources, et dans les alluvions marines de la plaine d'où elle est pompée. Près de la côte, elle forme les marais saumâtres de Psalidi et de Tigaki, ce dernier étant transformé en saline (60 hectares).

Kos possède plusieurs sources thermales, chaudes ou non, avec des propriétés curatives dont les plus célèbres sont celles de l'Asclipio où Hippocrate soignait et enseignait la médecine au 4^{ème} siècle av. JC.

1.4 - Végétation :

Kos se trouve dans la zone de végétation *eu-méditerranéenne* de la classification de Rivas-Martinez. Ses formations végétales sont au nombre de 4 :

- une formation littorale essentiellement herbacée, géophyte ou hémicryptophyte avec quelques espèces impressionnantes comme le lys des sables (*Pancratium maritimum*) sur les côtes sableuses ;

- une formation de maquis bas et dense dans les zones basses du plateau ;

- une formation de maquis haut et peu dense sur le plateau central et jusqu'aux flancs du Dikaïos, avec les espèces caractéristiques suivantes : olivier, caroubier, pistachier, pin d'Alep, etc... ;

- une formation herbacée adventive autour des parties cultivées ou à l'abandon.

1.5 - Occupation du sol :

La population de l'île est répartie en une ville (Kos) et cinq villages. Exceptés Kos et Kardamaina qui sont des ports, tous les autres villages sont dans l'intérieur de l'île, répartis le long de l'axe routier qui joint Kos à Kéfalos (50 kilomètres). Les villages intérieurs possèdent des hameaux littoraux qui sont, comme tous les sites côtiers, en pleine expansion touristique.

La plaine est le lieu de l'agriculture et de l'élevage bovin. Par opposition, le plateau couvert de maquis est «sauvage», dans le sens où c'est un lieu d'érrance des troupeaux, des chasseurs, des touristes en «safari»... ses seuls habitants permanents sont les militaires, nombreux, qui surveillent la frontière.

Enfin, plus haut, les oliveraies d'Asfendiou remontent les pentes du Dikaïos, puis la crête se dresse, inaccessible.

L'île de Kos possède dans l'ensemble un paysage très ouvert, auquel les flancs du mont Dikaïos servent d'amphithéâtre.

2 - La société insulaire :

2.1 - La population indigène :

On recensait, en 1981, 20 350 habitants sur l'île, répartis en moitié dans la ville de Kos et en moitié, dans les cinq autres villages. Jusque dans les années 70, la population décroissait régulièrement par l'émigration des jeunes. A partir de 1970, avec l'expansion du tourisme, le mouvement s'arrête et même, curieusement, s'inverse : les anciens émigrés reviennent sur leur île, travailler dans le tourisme pour la saison et réexportent une partie de

leurs capitaux dans leurs pays d'adoption (généralement l'Australie, les U.S.A.) où ils séjournent les 4 ou 5 mois d'hiver.

Les jeunes de l'île n'émigrent plus, mais, après la saison, ils partent comme leurs aînés, vers des pays lointains ensoleillés pour passer l'hiver, ou vers l'Europe du Nord avec laquelle les liens commerciaux dus au tourisme ont pour conséquence parfois des liens amicaux, voir familiaux (mariage).

Cette population appartenait très majoritairement jusqu'en 1970, au secteur primaire : 1965, 54 % des familles sont rurales et 11 % des familles sont pêcheurs.

Aujourd'hui la population active appartient essentiellement au tertiaire avec la démultiplication des entreprises touristiques, et au secondaire, dans la construction.

2.2 - La population saisonnière :

Il s'agit de 3 000 personnes environ, provenant d'abord des départements les plus défavorisés de la Grèce (Epire, Thrace, etc.) mais aussi d'Athènes, et de l'étranger (Europe). Leur présence est liée à la saison et aux activités touristiques, mais elle prend des formes aussi différentes que la construction, le service, la vente, l'entretien, les transports... Il y a très peu d'entrepreneurs ou de professions libérales parmi eux : ils sont employés. Ils viennent de 4 à 8 mois. Leur motivation commune est de gagner plus facilement, plus d'argent, dans un cadre plus agréable que dans leur région d'origine. Ils ne sont pas liés les uns aux autres, mais ils se regroupent souvent par origine, et la plupart d'entre eux reviennent d'année en année.

2.3 - La population touristique :

Son volume annuel, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, a considérablement augmenté depuis 1970. Aujourd'hui, on estime à 500 000, le nombre de visiteurs par an (1987). Sachant que le temps moyen de séjour est de 12 jours, on obtient une population moyenne de 16 500 touristes. Ce chiffre ne reflète rien cependant de la variabilité qui existe au cours de l'année : 200 personnes en février et 40 000 en juillet de la même année. Les touristes viennent principalement de Grande Bretagne, d'Allemagne et de Scandinavie.

Une enquête que nous avons effectuée durant l'été 89 et dont les résultats ne sont que partiellement analysés, révèle cependant, sans ambiguïté, qu'il s'agit d'un tourisme d'origine socio-économique

moyenne à modeste, que ses motivations sont le soleil et la mer, et qu'il est sensible à «l'hospitalité», aux «gens».

2.4 - La société résultante :

Elle est marquée par la saisonnalité de son activité, par le brassage de population qui s'y effectue, et par l'élévation considérable du niveau de vie. Elle sera analysée dans le troisième chapitre.

IDENTIFICATION DU TOURISME

1 - La demande :

1.1 - Origine :

Le développement touristique de Kos s'est fait dans la foulée de celui de Rhodes. Dans les années 60, tandis que Rhodes était déjà un pôle important de tourisme international «de luxe», Kos ne recevait que quelques touristes grecs dans de petites pensions.

1.2 - Evolution :

Dans les années 70, on constate que Kos bénéficie de la proximité de Rhodes et d'un début de saturation de cette dernière, pour recevoir de plus en plus de visiteurs étrangers, non sans liens avec ceux de Rhodes, puisqu'on y distingue les mêmes nationalités scandinaves et les mêmes «Tours Operators».

Ainsi de 11 000 visiteurs en 1970, on passe à 90 000 en 1980, et à 500 000 en 1986. L'augmentation spectaculaire des années 80 est due à la mise en place, à la suite des scandinaves, des «Tours Operators» allemands puis britanniques.

1.3 - Les formes de tourisme :

Le tourisme existant à Kos est un tourisme de masse, essentiellement organisé, venant en charter directement sans passer par Athènes, qui ne quitte l'île que pour une excursion journalière dans les petites îles voisines. En petit nombre, on rencontre aussi des touristes itinérants d'une île à l'autre qui passent par Kos, ainsi que des touristes d'un jour en provenance de Rhodes ou de Turquie (Bodrum). Comme nous l'avons vu précédemment, leur niveau socio-économique est moyen à modeste. L'âge moyen est inférieur à 25 ans en juillet et en août et plus étalé les autres mois. Leurs motivations sont le soleil et la mer, mais aussi quelques autres clichés utilisés par la publicité dans leur pays d'origine : la liberté sexuelle pour

les Scandinaves, le vélo pour les Hollandais, les «safaris» en jeep dans le maquis pour les Allemands. Enfin, il faut citer l'enclave du Club Méditerranée où les touristes viennent «pour le Club» et qui fonctionne de manière totalement indépendante, sans, pratiquement, d'incidence sur l'île.

2 - L'offre :

2.1 - Les conditions initiales :

Restée longtemps dans l'ombre des splendeurs de sa grande voisine, Rhodes, Kos a offert aux touristes à un moment de l'histoire, ce que Rhodes ne pouvait plus offrir : l'inconnu, le calme, de grandes plages vierges... et tout cela en ayant, elle aussi, un patrimoine architectural et archéologique riche et varié : vestiges de la Grèce antique, asclapio, vestiges romains, châteaux vénitiens, mosquées turques, édifices de l'époque italienne...

Kos offrait également aux investisseurs, ses grandes plaines bordées de longues plages, et une eau potable abondante (sauf à Kardamaina), rendant la construction et les infrastructures aisées et peu coûteuses et ce doux climat du Dodécanèse permet l'extension de la saison touristique d'avril à octobre inclus.

2.2 - Les infrastructures :

Pour héberger des touristes, l'île dispose aujourd'hui de 42 000 lits dont 50 % sont à Kos, qui concentre, de plus, 60 % des premières et secondes catégories. C'est là aussi que se trouve la grande majorité des restaurants, bars, discothèques. Depuis 1982, on construit principalement des appartements qui, meublés, sont loués à la semaine.

IMPACTS DU TOURISME SUR L'ESPACE ET LA SOCIÉTÉ INSULAIRES

Il faut préciser que nous entendons par «tourisme», l'ensemble des activités des touristes et des activités économiques liées directement au tourisme.

1 - Occupation du sol et fonctionnalité de l'espace

- Une caractéristique fondamentale du changement de l'occupation du sol, est le déplacement des centres vitaux de l'intérieur de l'île vers le littoral. Les villages intérieurs demeurent des lieux d'habitation sans aucune trace du développement touristique, tandis que les hameaux littoraux de-

viennent des villes-hôtels autour d'une épicerie et de quelques tavernes, qui s'animent au rythme de la saison touristique. La construction s'étend linéairement le long du littoral avec la tendance de faire la jonction d'un village à l'autre en certains endroits, et perpendiculairement au littoral le long de la route d'accès, longeant la plaine cultivée.

- Le développement de la ville de Kos se traduit par une croissance rapide de la construction hôtelière et parahôtelière, de part et d'autre de la ville le long du littoral, ainsi que par une densification des hameaux périphériques par la construction de maisons particulières. L'ensemble prend, par sa taille, l'allure d'une ville mais le tissu urbain initial demeure celui d'un bourg, très surchargé pendant la saison touristique provoquant de multiples problèmes de bruit, circulation, parking...

- La dépendance des autres villages par rapport à la ville de Kos qui concentre la plupart des services, commerces de gros et de détail, et activités touristiques, concomitante de sa position très excentrée à l'extrémité Nord-Est de l'île, provoque une intense circulation de biens et de personnes sur l'unique route-axe de l'île, avec une perte de temps et un coût certains. Sur cet axe, s'ajoute la circulation entre l'aéroport et la ville de Kos. Il est remarquable que l'aéroport situé à proximité du village d'Antimachia, n'a eu aucun impact sur ce dernier, en raison probablement du type de tourisme très organisé, où la prise en charge totale par bus de l'arrivée au départ, ne laisse au touriste aucune chance de se perdre dans le village...

- Le cas de Kardamaina : Kardamaina était autrefois un village agricole littoral de 700 habitants. C'est aujourd'hui un vaste chantier étendu dans la plaine, sans planification aucune, en dépit d'un sérieux manque d'eau potable, où 8 000 personnes s'entassent l'été dans des appartements de qualité très basse. La fortune du propriétaire (toujours originaire du village) s'exprimant par la taille de la construction, on trouve en mélange au milieu de terrains vagues sans végétation toutes sortes de styles architecturaux. La notion de «tissu» urbain est absente : rues, éclairages et espaces publics sont inexistantes. Les plages, devant le village, sont un lieu de rebut de toutes sortes de déchets...

2 - Développement économique :

Dans un premier temps (1968-1978), le tourisme a apporté les bases économiques d'un renouveau de l'île, une activation générale de l'économie, et donc aussi d'un repeuplement. Pour la ville de

Kos, qui en a tiré les premiers profits se fut une ère d'urbanisation et de restauration des vieux bâtiments.

Dans un second temps (1978-1989), le développement est devenu monodirectionnel :

Années	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
1985	94 067	106 330	511 820
1986	47 380	200 820	2 497 075
1987	?	88 140	4 365 826

tab. 1 - Investissements en milliers de drachmes.

Les professionnels du tourisme (hôtellerie, restauration, commerce...) représentent plus de 60 % des actifs déclarés. C'est le secteur en expansion.

Dans le secteur secondaire, il ya deux sous-ensembles :

- la construction, directement liée au tourisme ou à l'élévation du niveau de vie qu'il a provoqué, est un secteur également en pleine expansion ;

- l'industrie agro-alimentaire et la confection, ne sont pas affectées par le tourisme mais restent très peu développées ;

C'est le secteur primaire qui est affecté, et en particulier l'agriculture, par le développement touristique et de plusieurs façons :

- l'agriculture occupe les terrains de prédilection des investisseurs : les plaines côtières nord et sud sont bordées de jolies plages de sable ;

- les agriculteurs deviennent eux-mêmes des bâtisseurs, des commerçants, des taverniers. Il en résulte une chute importante de la productivité agricole : ni la surface cultivée, ni le nombre d'agriculteurs recensés n'ont changé, mais les cultures deviennent extensives ou d'hiver. Ainsi ce sont les cultures de pointe qui sont atteintes : la production industrielle de tomates passe de 20 tonnes en 1975 à 3 tonnes en 1987 ;

- les salariés du secteur primaire passent préférentiellement à la main d'oeuvre non qualifiée des activités touristiques pour 6 mois au terme desquels ils touchent le chômage.

Ainsi, Kos, qui, dans l'antiquité, nourrissait 150 000 personnes, est devenue aujourd'hui dépendante des importations.

3 - La vie sociale :

3.1 - La société insulaire avant le tourisme : en exceptant Kéfalos, que nous verrons par la suite, tant la ville de Kos que les autres villages sont marqués par le caractère rural de leur population; L'île vit de manière presque autarcique. L'unité sociale est la famille au sens large, et les relations sociales sont intérieures à la ferme pour la plupart.

Il n'y a pas de relation de type urbain. Les lieux publics de rencontre sont le café pour les hommes et l'église pour les femmes. Il règne une pauvreté générale à laquelle on remédie par l'émigration.

A Kéfalos, déjà géographiquement isolée, la société dont l'activité est la pêche, est dotée d'un caractère différent et plus marqué que dans le reste de l'île. La vie sociale est plus intense (parallèlement le tissu du village est plus serré) : fêtes et travaux collectifs soudent les membres de la collectivité. Ici, on pallie la pauvreté par l'embauche dans la marine et ainsi chaque famille reçoit une petite rente grâce à l'un de ses membres.

3.2 - L'arrivée du tourisme dans cette société va en renforcer certains aspects et augmenter la différence entre Kéfalos et les autres villages :

3.2.1 - Dans la société rurale ;

L'individualisme est renforcé : l'activité intense de mars à octobre ne laisse pas de place aux relations non-commerciales, aux activités récréatives : le café chez la voisine, l'apéritif au «cafénion», le bain en famille sont proscrits. L'étrangeté des uns aux autres est renforcée par leur dilution dans la masse des touristes et des travailleurs temporaires.

L'élévation importante et rapide du niveau de vie chez une population dont l'éducation va rarement au-delà de l'école primaire, instaure le règne de la société de consommation et l'obsession de la réussite sociale par l'argent (on consomme plus pour les yeux des autres que pour soi-même...).

La torpeur de l'hiver est la conséquence des deux points précédents : on assiste en effet à la naissance du loisir individuel : une partie de la population part en vacances à l'étranger, l'autre partie se retranche derrière son magnétoscope. La vie culturelle locale reste donc inexistante.

Enfin, on note un mimétisme certain du comportement des touristes, ce qui provoque un bouleversement de valeurs et de tabous telles que les relations

hommes-femmes, la liberté sexuelle, l'exposition de la nudité sur la plage...

3.2.2. - Au village de Kéfalos ;

La société n'est que très peu affectée par le développement touristique de l'île. Seuls quelques uns de ses membres partagent un lieu avec le tourisme, bien que la commune possède parmi les plus beaux sites de l'île.

4 - L'émergence au niveau international :

Excentrée en son pays, loin des grands passages en Méditerranée, Kos est restée longtemps méconnue. L'ouverture au monde, de l'émigration au tourisme, consiste en des flux d'hommes et de capitaux qui s'effectuent suivant plusieurs axes :

- les pays fournisseurs de touristes (rôle déterminant des «Tours Operators»);

- le retour des émigrés pour la saison ;

- les migrations de main-d'oeuvre.

Kos devient un carrefour de flux, d'échanges (fig. 1). L'Australie et la Scandinavie remplacent, en partie, le rôle métropolitain d'Athènes. Mais de la capitale dépendent toutes les décisions administratives et également les subventions publiques pour le développement des collectivités. L'émergence au plan international comporte les chances d'une ouverture culturelle, mais aussi les aléas de la conjoncture économique internationale, et cela sans réelle souplesse d'action puisque sous la tutelle d'Athènes.

GENESE DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT

Le développement de Kos s'est déroulé, et se déroule encore, avec Rhodes pour modèle. Aujourd'hui cependant, après 15 années d'ivresse où chacun, à sa mesure, pensait venu le temps de la réussite, une partie de la population locale est déçue : elle constate une diminution de la qualité de la vie, puis une dégradation des sites qui lui sont chers, enfin ce déséquilibre des saisons où l'été est «fatigant» et l'hiver «mort».

Il y a là une prise de conscience, le souhait d'un autre tourisme, plus choisi. C'est pour cela que les autorités touristiques locales de la ville de Kos

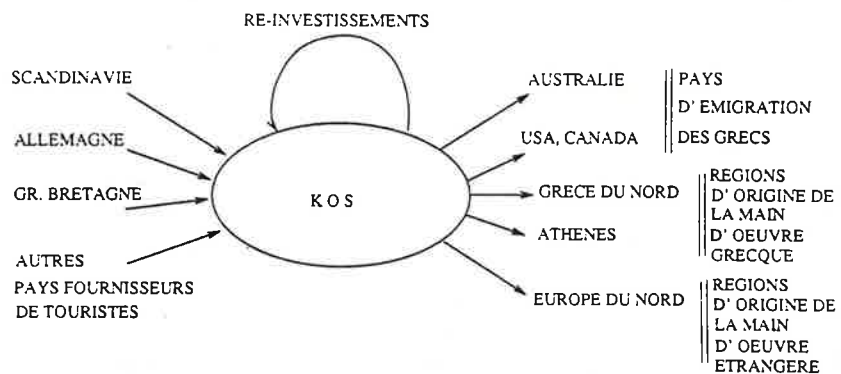


fig.1 - Flux de capitaux.

consacrent une partie de leurs efforts à la publicité de l'île de manière à ce que les «Tours Operators» emplissent leurs charters de clients payant en avance le prix fort, et non de voyageurs moins aisés attendant les soldes de dernières heures. Tout récemment, ils ont aussi chargé une équipe d'ingénieurs d'analyser puis de programmer le développement de la commune de Kos. Les autorités centrales appuient, par leur politique, cette recherche de qualité : en 1984, le Plan d'Occupation des Sols, n'autorise la construction que d'hôtels de première catégorie ou de luxe, sur tout le littoral de la commune. De même, le projet de création pour 1992, d'un grand centre de conférences financé par la CEE va dans le sens d'un tourisme de luxe, lié aux affaires.

Cette politique rencontre les problèmes dus au retard de sa mise en place : réaménager un site dégradé est très coûteux, et les abus du passé sont autant de précédents pour l'avenir.

Et puis, il reste toute une partie de la population confiante dans cette ascension économique rapide et aisée. Cette population est composée de propriétaires, d'entrepreneurs qui veulent bâtir coûte que coûte et qui perçoivent la politique des autorités centrales comme une brimade et un abus de pouvoir de lointains technocrates. Il en résulte pour chaque commune au gré des majorités, une politique touristique différente, aux dépens de la cohérence du système insulaire.

CONCLUSION

L'île de Kos, comme nous l'avons vu, est en proie à de profondes transformations. Elle se trouve aujourd'hui à la croisée d'intérêts économiques, aussi importants que lointains : les capitaux y

transitent, entre les deux hémisphères. Cette activité économique intense n'apparaît cependant pas comme une mise en valeur de l'île mais comme la menace d'un capital non renouvelable : l'espace. L'impact du tourisme sur la société insulaire se traduit dans l'occupation du sol : c'est la société insulaire, elle-même qui procède à la dégradation de son cadre de vie.

L'ampleur de cette métamorphose semble liée à deux facteurs :

- les conditions physiques et humaines extrêmement favorables au développement touristique ;
- la nature du tourisme qui la visite.

De la prise de conscience d'une partie de la population qui réclame «un autre tourisme» sont nées les ébauches d'une politique de planification de l'offre, mais cette dernière exige des moyens techniques et financiers que seule la ville de Kos peut fournir. Mais ce sont les villages qui possèdent aujourd'hui les espaces de valeur de l'île : littoraux vierges, étendues sauvages des plateaux.

Il semble donc essentiel de rechercher les moyens administratifs et techniques d'une gestion globale de l'île, qui doit être vue comme une entité organique.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BOUCHY I. 1989 - Impact du tourisme sur l'environnement : recherche de la capacité touristique (en grec). In Conférence des Sciences et Technologies de l'environnement, Mytilène 4-7 septembre 1989, p. 590-601

KASPERSON R.E. 1966 - *The Dodecanese : Diversity and Unity in island politics*. University of CHICAGO, 178 p.

KARAYIANNI G. 1974- Le tourisme du Dodécanèse (en Grec). *In Congrès de la Société Grecque des professions économiques: Tourisme grec*, Rhodes, Mai 1974, p. 135-142

KATOXIANOU D. 1974- Tourisme - Environnement (en Grec). *In Congrès de la Société Grecque des professions économiques: Tourisme grec*, Rhodes, Mai 1974, p. 123-134

O.C.D.E. 1980 - *L'impact du tourisme sur l'environnement*. Rapport général, Paris, 157 p.

SYRRAKOU A. 1987 - Flore et végétation de l'île de KOS (en Grec). Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure d'Agronomie d'Athènes, 84 p.

Y.X...(Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement) 1984 - Plan Général d'Urbanisme de KOS (en grec). Phase A, Stade B, 122 p.

TOURISME ET POPULATION AUX ILES BALEARES

Bartomeo BARCELO

Université des Iles Baléares, Palma de Mallorca (Espagne)

RESUME

Le développement touristique des îles Baléares à partir des années soixante a généré de nombreux emplois dans tous les secteurs économiques, mais plus particulièrement dans le secteur tertiaire, et a eu comme conséquence de produire un taux élevé d'immigration d'origine péninsulaire. Ceci a donné lieu à une modification importante de la structure économique, caractérisée par une forte accélération de la croissance démographique. La population est restée stationnaire suite à une stabilisation de la fréquentation touristique. La crise de 1973 a modifié ce comportement et il en résulte une baisse de l'immigration entraînant une baisse de la démographie en général.

MOTS-CLES : Iles Baléares - tourisme - démographie

ABSTRACT

The development of tourism in the Balearic islands that began in 1960 created much employment, principally in the third sector although other sectors were affected too and led to high levels of immigration. This led to a substantial change in the economic structure as well as affecting the demographic process of this region marked by a huge, rapid growth in population figures. The population remained stationary in proportion to the stabilization of tourism. The 1973 crisis modified this demographic feature, reducing immigration figures and demography in general.

KEY-WORDS : Balearic Islands - tourism - demography

LA SITUATION DES BALEARES EN 1950

Au début des années cinquante, l'économie et la société des Iles Baléares sont le résultat d'un lent processus d'ouverture aux marchés extérieurs: mise en service de la première ligne régulière de bateaux à vapeur entre Palma et Barcelone en 1837, puis extension du réseau aux autres îles. Ce processus de rupture de l'autarcie insulaire transforme le secteur agricole qui tente de satisfaire de plus en plus une demande extérieure ainsi que l'industrie locale, provoquant une augmentation de l'activité commerciale maritime. Dans le même temps, une industrie artisanale (textile, chaussures...) se développe et contribue efficacement au progrès commercial. De cette façon, l'économie des Baléares devient dépendante des fluctuations des économies continentales. Mais selon les îles, ce processus s'exprime différemment: alors qu'Ibiza est peu touchée par le phénomène, Minorque s'industrialise et Majorque associe agriculture et industrie.

Le tourisme, encouragé par la Société «*Fomento de Turismo de Mallorca*», créée en 1905, commence à peser dans l'économie majorquinne dès 1930. Cette affluence d'étrangers est interrompue par la Guerre Civile Espagnole et la 2ème Guerre Mondiale.

Tout au long de ces années, l'économie des îles est dans une phase pré-capitaliste; les crises se succèdent, générées par les modifications des marchés extérieurs et le besoin de s'y adapter ainsi que par un changement structurel de la société.

LE REGIME DEMOGRAPHIQUE JUSQU'EN 1950

Avant 1870, la population des Baléares présente toutes les caractéristiques d'un régime démographique ancien, à savoir natalité et mortalité élevées. De ce fait, la croissance est lente, phénomène encore accru à partir des années trente par l'émigration.

A partir de 1870, la mortalité diminue, ce qui occasionne une augmentation de la croissance naturelle et des excédents qui poussent la population sans travail à émigrer. Cette émigration s'accroît encore avec la crise de la fin du siècle (effondrement de l'exportation de vin vers la France en 1891 et indépendance des colonies américaines qui crée une rupture dans l'exportation de divers produits insulaires); la population diminue.

De la première décennie du XXème siècle jusqu'en 1960, l'émigration se poursuit; elle contribue à la réduction du taux de natalité et donc au vieillissement de la population, maximum en 1950.

L'EXPANSION TOURISTIQUE DEPUIS 1959

A partir de 1951, date à laquelle l'Espagne normalise ses relations diplomatiques, le tourisme renaît. Les mesures économiques du gouvernement espagnol, contenues dans le «*Plan de Estabiliza-*

tion» (1959), permettent d'accueillir un nombre croissant de touristes.

Entre 1960 et 1973 (nouvelle crise économique), la demande touristique aux Baléares a une augmentation cumulative annuelle moyenne de l'ordre de 18,8%, dépassant 25% certaines années, faisant passer le nombre des touristes de 400 000 en 1960 à 3 574 000 en 1973. Pour satisfaire cette demande, une offre de services (logement, transports, restauration, loisirs...), créatrice d'emplois surtout dans le secteur tertiaire, se développe.

En 1974, la crise européenne se traduit aux Baléares par une régression de la demande touristique et corrélativement par l'effondrement des secteurs économiques qui lui sont liés. Après plusieurs années de stagnation et d'indécision, la demande touristique croit de nouveau à partir de 1980 pour atteindre en 1987 le chiffre de 7 110 000 touristes. Mais

cette croissance est très irrégulière, à tel point que la politique du Gouvernement Autonome prévoit de conserver ce taux de croissance tout en augmentant le niveau social et économique (tab. 1).

L'EMPLOI CREE PAR LE TOURISME

Le développement des activités touristiques a des répercussions non négligeables sur le processus démographique des Baléares, tant sur la création d'emplois que sur l'augmentation des richesses. Entre 1955 et 1985, le nombre d'emplois augmente de 57,3%. Il passe de 185 394 à 291 555. Cette croissance rapide entre 1955 et 1973 induit un taux de chômage pratiquement nul. La crise de 1973 produit une diminution de l'emploi qui ne reprend qu'en 1980 avec un chômage, qui touche en 1985 14% des actifs (tab. 2). L'augmentation du nombre des emplois se produit principalement dans le secteur

Année	Mallorca	Menorca	Eivissa-F.	TOTAL
1950				98
1951				128
1952				134
1953				133
1954				135
1955				188
1956				222
1957				275
1958				309
1959				321
1960	361	8	31	400
1961	467	7	43	517
1962	486	10	46	542
1963	608	11	58	677
1964	748	13	88	849
1965	959	15	109	1 081
1966	1 096	21	117	1 234
1967	1 241	22	138	1 402
1968	1 412	30	168	1 610
1969	1 625	39	271	1 935
1970	1 853	56	363	2 272
1971	2 331	73	510	2 914
1972	2 775	110	534	3 419
1973	2 850	132	592	3 574
1974	2 555	115	519	3 189
1975	2 765	121	550	3 436
1976	3 479	132	513	3 124
1977	2 706	126	498	3 329
1978	3 003	160	567	3 730
1979	3 026	187	587	3 800
1980	2 781	209	559	3 551
1981	3 091	208	590	3 889
1982	3 489	227	621	4 346
1983	3 569	230	617	4 416
1984	3 994	269	977	5 328
1985	3 525	332	866	4 723
1986	4 550	480	1 100	6 130
1987	5 180	680	1 250	7 110

tab. 1 - Evolution de la demande touristique (en milliers de touristes).

- Données de 1950 à 1983 (Secrétariat Général au Tourisme). Touristes logés en hôtel.

- A partir de 1984 : pour le tourisme étranger, données d'arrivées directes aux aéroports. Pour les touristes nationaux, nombre de logées en hôtels.

- A partir de 1986 : nouvelle évaluation à partir des données fournies par les ports et aéroports (fiabilité discutable).

- Elaboration d'Esteban Barolet.

tertiaire qui, entre 1955 et 1985, s'accroît de 283% (passant de 52 923 à 202 675 emplois). La crise de 1973 entraîne un léger arrêt de cette croissance.

Le secteur secondaire (bâtiment et industries adjacentes) est basé sur la croissance de l'offre. Pour cette raison, après avoir connu une augmentation du nombre d'emplois (56 428 à 80 707) entre 1955 et 1971, il subit la crise en régressant à 64 302 emplois en 1985.

Dans les îles, le secteur primaire est fondé sur l'agriculture, base de l'économie traditionnelle.

Son nombre d'emplois passe de 76 047 en 1955 à 24 578 en 1985; cette diminution étant essentiellement liée au transfert d'une bonne partie de ses effectifs à d'autres activités mieux rémunérées qui attirent aussi les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Cet état conduit au non-renouvellement des générations dans certains secteurs d'activité.

Ainsi, la composition sectorielle de l'emploi subit des transformations mettant à jour un changement dans la structure économique des Baléares qui est caractérisée par la prédominance du secteur tertiaire.

Année	Total population	P. Active	P. Occupée	Emplois	Chômage
1955	430 628	183 622	182 843	185 394	779
1957	434 826	188 475	187 772	194 653	703
1960	440 780	186 303	185 469	196 775	834
1962	456 464	196 462	195 591	219 427	871
1964	472 707	215 287	214 471	229 670	816
1967	498 161	230 540	229 247	239 200	1 293
1969	515 887	240 448	239 920	261 987	528
1971	539 689	239 986	239 358	264 272	628
1973	564 589	232 552	231 828	264 050	724
1975	590 638	222 164	216 947	253 229	5 217
1977	609 222	234 642	225 201	251 796	9 441
1979	633 226	251 299	234 429	256 789	16 870
1981	658 309	246 882	222 299	252 688	24 583
1983	668 890	264 500	233 800	267 853	30 700
1985	678 328	243 030	209 230	291 555	33 800

tab. 2 - Evolution de la population active et de l'emploi.

Source : Banco de Bilbao ; Renta Nacional de Espana.

Année	Secteur I		Secteur II		Secteur III		Total emploi	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
1955	76 047	41,0	56 428	30,4	52 923	28,6	185 394	100
1957	76 005	39,1	58 634	30,1	60 014	30,8	194 653	100
1960	75 459	38,3	59 022	30,0	62 294	31,7	196 775	100
1962	68 828	31,4	69 218	31,5	81 381	37,1	219 427	100
1965	61 543	26,8	72 915	31,7	95 212	41,5	229 670	100
1967	54 988	23,0	76 470	32,0	107 742	45,0	239 200	100
1969	53 668	20,5	80 083	30,6	128 012	48,9	261 987	100
1971	50 553	19,1	80 707	30,5	133 012	50,4	264 272	100
1973	49 896	18,9	79 966	30,3	134 188	50,8	264 050	100
1975	42 508	16,8	76 369	30,2	134 352	53,0	253 229	100
1977	38 410	15,3	70 646	28,0	142 740	56,7	251 796	100
1979	40 631	15,8	65 613	25,6	150 545	58,6	256 789	100
1981	29 512	11,7	66 863	26,5	156 313	61,8	252 688	100
1983	28 323	10,6	64 491	24,1	175 039	65,3	267 853	100
1985	24 578	8,4	64 302	22,1	202 675	69,5	291 555	100

tab. 2 (suite) - Composition sectorielle de l'emploi.

Source : Banco de Bilbao ; Renta Nacional de Espana.

LA CROISSANCE ECONOMIQUE DUE AU TOURISME

Entre 1955 et 1985, le P.I.B. des Baléares a augmenté grâce surtout à la croissance du secteur tertiaire (tab. 3). La composition sectorielle du P.I.B. a changé; le secteur des services générés par le tourisme ayant pris du poids.

C'est dans la *Renta Per Capita* que l'augmentation de la richesse est la plus nette. En 1955, la R.P.C. des Baléares dépasse la R.P.C. nationale et se place au 16ème rang parmi les 50 provinces espagnoles. En 1985, la R.P.C. des Iles atteint le 2ème rang après Madrid. Le pouvoir d'achat de la population insulaire augmente considérablement, ce qui se traduit par une demande accrue envers divers produits de consommation et une aspiration commune à une meilleure qualité de vie.

L'EXODE RURAL

Aux Baléares, la création d'emplois dans les activités en relation avec le tourisme attire des travailleurs des secteurs traditionnels en raison de salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Ainsi, les premiers à «migrer» sont les salariés du secteur primaire, suivis par les petits exploitants agricoles, qui pour la plupart, conservent l'agriculture comme activité «à temps partiel» complétée par une activité du secondaire ou du tertiaire. Mais la diminution du nombre des emplois de l'agriculture est essentiellement due au

Année	Baléares	España
1955	298 118	263 216
1957	318 283	289 700
1960	302 419	273 595
1962	386 525	332 488
1964	397 613	316 830
1967	519 916	410 303
1969	639 133	462 500
1971	704 939	499 707
1973	774 284	585 653
1975	680 310	610 883
1977	728 208	620 490
1979	785 893	646 877
1981	789 834	617 026
1983	874 744	622 905
1985	867 997	638 772

tab. 3 (suite) - Evolution du Revenu per capita aux Baléares et en Espagne (en pésétas de 1985).

Source : Banco de Bilbao ; Renta Nacional de Espana

fait que les jeunes se détournent de plus en plus de ce secteur.

L'exode rural a provoqué une diminution du nombre des exploitations, surtout de moins de 5 hectares, qui est passé de 40 676 en 1962 à 27 633 en 1982. Ces exploitations abandonnées sont devenues des espaces de loisir occupés par des résidences secondaires pour les citadins.

Le transfert des travailleurs du secteur primaire aux autres secteurs a provoqué une migration intérieure qui a vidé les aires strictement rurales au profit des centres touristiques.

Année	Secteur I		Secteur II		Secteur III		Total	
	pts	%	pts	%	pts	%	pts	%
1955	21 274	15,1	53 098	37,6	66 804	47,3	141 176	100
1957	23 233	15,3	58 300	38,4	70 300	46,3	151 833	100
1960	32 176	21,8	49 797	33,7	65 851	44,5	147 824	100
1962	37 338	18,7	61 300	30,6	101 362	50,7	200 000	100
1965	26 953	14,1	60 340	28,5	121 490	57,4	211 783	100
1967	34 555	12,1	75 874	26,5	175 672	61,4	286 101	100
1968	41 055	11,2	84 992	23,3	238 922	65,5	364 969	100
1971	38 844	9,0	104 047	24,2	288 068	66,8	430 959	100
1973	38 671	7,2	117 329	22,0	378 364	70,8	534 363	100
1975	27 277	5,9	119 138	25,7	316 728	68,4	463 243	100
1977	26 202	5,2	112 943	22,5	362 445	72,3	501 590	100
1979	24 871	4,3	112 712	19,6	436 977	76,1	574 560	100
1981	18 936	3,2	120 117	20,3	452 790	76,5	591 843	100
1983	18 599	2,8	132 558	20,0	512 577	77,2	663 735	100
1985	18 832	2,6	126 759	17,5	576 985	79,9	722 576	100

tab. 3 - Produit Intérieur Brut et sa composition sectorielle (en millions de pts de 1985).

Ile Quinquennat	Naissances	Décès	C. nat.	S. migrat.	C. absolue
Ile de Mallorca					
1950-55	24 804	18 740	6 064	- 572	5 492
1955-60	28 855	20 177	8 678	8 316	16 994
1960-65	34 901	20 609	14 292	17 104	31 396
1965-70	42 007	23 075	18 932	26 126	45 058
1970-75	48 171	25 581	22 590	31 011	53 601
1975-81	41 439	23 634	17 805	24 449	42 254
1981-86	35 755	25 048	10 707	5 631	16 338
Ile de Menorca					
1950-55	3 434	2 466	968	427	1 395
1955-60	3 702	2 381	1 321	- 1 823	- 502
1960-65	4 386	2 234	2 152	- 160	1 992
1965-70	4 987	2 352	2 635	1 885	4 520
1970-75	5 336	2 429	2 907	1 824	4 731
1975-81	4 603	2 404	2 199	1 496	3 695
1981-86	3 881	2 357	1 524	901	2 425
Iles Pitiuses					
1950-55	2 363	1 611	752	- 2 295	- 1 543
1955-60	2 612	1 671	941	- 327	614
1960-65	3 197	1 751	1 446	1 308	2 754
1965-70	4 359	2 030	2 329	3 165	5 494
1970-75	5 881	2 324	3 557	2 880	6 437
1975-81	5 532	2 131	3 400	8 845	12 245
1981-86	5 464	2 301	3 163	2 130	5 293
Total Iles Baléares					
1950-55	30 601	22 817	7 784	- 2 441	5 344
1955-60	35 169	24 229	10 940	6 166	17 106
1960-65	42 484	24 594	17 860	18 252	36 142
1965-70	51 353	27 457	23 896	31 176	55 072
1970-75	59 388	30 334	29 054	35 715	64 769
1975-81	51 574	28 170	23 404	34 790	58 194
1981-86	45 100	29 706	15 394	8 662	24 056

tab. 4 - Bilans démographiques quinquennaux 1950-1986 (chiffres absolus des totaux).

L'IMMIGRATION PENINSULAIRE

Le nombre d'emplois générés par le tourisme étant supérieur aux ressources humaines disponibles aux Baléares, de nombreux immigrants en provenance des aires déprimées du reste de l'Etat espagnol se sont déplacés. De ce fait, d'un solde migratoire négatif pendant le quinquennat de 1955-60, les Baléares passent à un solde positif à partir de 1960. C'est à Ibiza où le tourisme a eu un impact majeur que cette augmentation est la plus flagrante. Cette immigration est le fait de jeunes qui gonflent les effectifs locaux de leur tranche d'âge et augmentent le taux de natalité.

L'immigration est le facteur essentiel d'un processus de rajeunissement et de croissance absolue de la population (tab. 4 et 5).

LE REDRESSEMENT DEMOGRAPHIQUE

A partir de 1960, le taux de natalité augmente grâce à l'apport des jeunes immigrants, généralement plus prolifiques que les jeunes insulaires. Durant le quinquennat 1955-60, la natalité reste basse, autour de 14,5 pour mille.

De 30 601 naissances entre 1955 et 1960, on passe à 59 388 naissances entre 1970 et 1975, avec une

Ile Quinquennat	Natal.	Mortal.	I.C.N.	I.S.Mig.	I.C.Abs.
Ile de Mallorca					
1950-55	24 804	18 740	6 064	- 572	5 492
1955-60	28 855	20 177	8 678	8 316	16 994
1960-65	34 901	20 609	14 292	17 104	31 396
1965-70	42 007	23 075	18 932	26 126	45 058
1970-75	48 171	25 581	22 590	31 011	53 601
1975-81	41 439	23 634	17 805	24 449	42 254
1981-86	35 755	25 048	10 707	5 631	16 338
Ile de Menorca					
1950-55	3 434	2 466	968	427	1 395
1955-60	3 702	2 381	1 321	- 1 823	- 502
1960-65	4 386	2 234	2 152	- 160	1 992
1965-70	4 987	2 352	2 635	1 885	4 520
1970-75	5 336	2 429	2 907	1 824	4 731
1975-81	4 603	2 404	2 199	1 496	3 695
1981-86	3 881	2 357	1 524	901	2 425
Ile Pitiusas					
1950-55	2 363	1 611	752	- 2 295	- 1 543
1955-60	2 612	1 671	941	- 327	614
1960-65	3 197	1 751	1 446	1 308	2 754
1965-70	4 359	2 030	2 329	3 165	5 494
1970-75	5 881	2 324	3 557	2 880	6 437
1975-81	5 532	2 132	3 400	8 845	12 245
1981-86	5 464	2 301	3 163	2 130	5 293
Total Iles Baléares					
1950-55	30 601	22 817	7 784	- 2 440	5 344
1955-60	35 169	24 229	10 940	6 166	17 106
1960-65	42 484	24 594	17 860	18 252	36 142
1965-70	51 353	27 457	23 896	31 176	55 072
1970-75	59 388	30 334	29 054	35 715	64 769
1975-81	51 574	28 170	23 404	34 790	58 194
1981-86	45 100	29 706	15 394	8 662	24 056

tab. 5 - Bilans démographiques quinquennaux 1950-1986 (taux moyens quinquennaux en 0/00 sur la population de droit).

natalité moyenne annuelle de 21,01 pour mille. La crise de 1973 paralyse ce processus en amorçant une baisse très prononcée du chiffre des naissances. De 12 329 naissances en 1974, on atteint 8 451 naissances en 1987, avec un taux de natalité de 11 pour mille (tab. 4 et 5).

Le nombre des décès étant stable, la croissance naturelle augmente (moyenne de 3,69% en 1955 et 1969, de 10,28 pour mille entre 1970 et 1975 et de 4,61 pour mille entre 1981 et 1986).

L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ABSOLUE DE LA POPULATION

L'importance de l'immigration et l'augmentation de la croissance naturelle sont à l'origine d'une

forte augmentation de la population des Baléares; les différences entre population de droit et population de fait s'accroissent (tab. 6).

La population de droit a augmenté entre 1900 et 1930 de 18,7%, entre 1930 et 1960 de 17,7% et entre 1960 et 1985 de 53,9%. Le taux moyen quinquennal de la croissance absolue de 1955-60 atteint 2,53 pour mille, celui de 1970-75 est de 22,91 pour mille et chute à 7,20 pour mille en 1981-86. Les facteurs de cette croissance sont très forts aux Iles Pituisas où l'impact touristique est remarquable et plus atténués à Minorque où cet impact est moindre. La présence, de plus en plus tangible, d'une population de passage a provoqué une rupture de plus en plus affirmée entre population de droit et population de fait.

LA STAGNATION DE LA POPULATION DE FAIT

La stagnation de la demande touristique accompagnant celle de l'emploi engendre, aux Baléares, une stagnation de la population de fait (population de droit plus gens de passage) tout au long de l'année. Ainsi la population de passage compose 10,7% de la population de fait en Avril (période de moindre fréquentation touristique) et 46,3% en été.

CONCLUSION

Le tourisme, en accélérant la croissance démographique des Baléares et en enrichissant sa population, a produit des changements sociaux très importants. Le poids de l'immigration péninsulaire et le nombre élevé des touristes avec qui la population locale a des contacts professionnels ou personnels, ont contribué à casser l'isolement psychologique et à «ouvrir» la mentalité insulaire. Le tourisme est la grande aventure des Baléares qui, en s'intégrant à l'économie européenne et à son système capitaliste, se démarquent, par cette démarche, des autres provinces espagnoles.

tab. 6

- Evolution de la population de droit.						
Année	Mallorca	Menorca	Eivissa	Forment.	Pitiusas	Total
1950	339 716	41 412	35 316	2 838	38 154	419 282
1955	345 208	42 807	33 694	2 917	36 611	424 626
1960	362 202	42 305	34 339	2 886	37 225	441 732
1965	393 598	44 297	36 998	2 981	39 979	477 874
1970	438 656	48 817	42 456	3 017	45 473	532 946
1975	492 257	53 548	48 315	3 596	51 910	597 715
1981	534 511	57 243	59 933	4 222	64 155	655 909
1986	550 849	59 668	64 748	4 700	69 448	679 965
- Evolution de la population de fait.						
Année	Mallorca	Menorca	Eivissa	Forment.	Pitiusas	Total
1950	341 450	42 450	35 482	2 657	38 139	422 089
1955	348 398	44 148	34 191	2 778	36 969	429 515
1960	363 199	42 955	34 502	2 671	37 173	443 327
1965	406 007	45 365	37 811	2 887	40 698	492 070
1970	460 030	50 217	45 075	2 965	48 040	558 287
1975	524 976	55 073	49 414	3 553	52 967	633 016
1981	561 215	58 727	60 937	4 209	65 146	685 088
1986	620 515	61 100	66 449	4 677	71 126	752 741
- Pourcentage (%) que représente la différence entre la population de fait et celle de droit sur le total de la population de droit.						
Année	Mallorca	Menorca	Eivissa	Forment.	Pitiusas	Total
1950	0,51	2,63	0,47	- 6,38	- 0,04	0,67
1955	0,92	3,13	1,48	- 4,77	0,98	1,21
1960	0,28	1,63	0,47	- 7,45	- 0,14	0,36
1965	3,15	2,41	2,20	- 3,15	1,80	2,88
1970	4,87	2,87	6,17	- 1,72	5,65	4,54
1975	6,65	2,85	2,27	- 1,17	2,04	5,58
1981	5,00	2,59	1,68	- 0,31	1,54	4,26
1986	12,65	2,40	2,63	- 0,49	2,42	9,67
- Augmentation en pourcentage de la population dans les périodes citées.						
Année	Mallorca	Menorca	Eivissa	Forment.	Pitiusas	Total
1900-1930	18,5	12,7	27,5	43,0	28,8	18,6
1930-1960	21,3	- 2,2	13,9	- 10,6	11,5	17,7
1960-1985	52,1	41,0	88,6	62,9	86,6	53,3
- Population de fait.						
Année	Mallorca	Menorca	Eivissa	Forment.	Pitiusas	Total
1900-1930	17,8	10,4	21,6	29,7	22,3	17,3
1930-1960	24,2	3,6	20,4	- 8,8	17,7	21,3
1960-1985	70,8	42,1	92,6	75,1	91,3	69,8

RELATIONS CONTRADICTOIRES ENTRE ORTHODOXES ET CATHOLIQUES. PREPONDERANCES REGIONALES : LE CAS DE TINOS DANS L'ARCHIPEL

Dimitris KARIDIS

Université Technique Nationale d'Athènes (Grèce)

RESUME

Notre propos est d'examiner quelques aspects du développement de l'île de Tinos des Cyclades, de 1830 à nos jours. Dans cette société insulaire, apparaît une forte corrélation entre les contradictions ville-campagne, les relations religieuses des habitants (orthodoxes-catholiques) et le processus d'urbanisation sous la surveillance de l'Eglise Orthodoxe. Mais les conditions de développement au 19ème siècle et dans la période après-guerre ont produit des « profils insulaires » différents, celui de l'époque moderne démontrant clairement l'importance des facteurs idéologiques.

MOTS-CLES : processus d'urbanisation - développement - Eglise Orthodoxe - catholiques

ABSTRACT

In this text, we examine some aspects of the development of the island of Tinos in the Cyclades, from 1830 to our days. It seems that in this insular society, there is a relationship between the town-country antithesis, the religious relations of its inhabitants (orthodox-catholic) and the urbanization process under the guidance of the Orthodox Church. But the conditions of development during the 19th century and those on the after-war period produced different insular « profiles » that of the modern era clearly demonstrating the importance of the ideological factors.

KEY-WORDS : urbanization process - factors of development - Orthodox Church - catholics

En guise d'introduction, je souhaite citer un portulan de 1685 découvert au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et qui a pour titre *Recueil très exact des ports et rades d'une partie des îles de l'Archipelles par le chevalier de Constantin, officier de la Marine*. Le manuscrit est dédié à Monseigneur de Colbert et, hors mis le texte, il comprend quelques dessins des ports que le chevalier a visités. Dans un texte récent (KARIDIS, 1989), j'ai eu l'occasion de commenter la narration de ce chevalier, à la lumière de la situation politique qui règne alors dans cette partie du Levant et, vu l'importance croissante des îles de l'Archipel pour le commerce vers la France, à la

fin du 17ème siècle.

La figure 1 est un très bon dessin de la ville de Micoli (Myconos) dans les Cyclades: la représentation est très juste tant pour les bâtiments (structure, morphologie) que pour la densité du bâti. La valeur de cette représentation est d'autant plus grande, qu'en général, les villes de cette époque sont toujours très librement représentées. Myconos telle qu'elle nous est livrée ici est en conformité avec les résultats des recherches les plus récentes sur l'histoire économique et sociale du 17ème et du 18ème siècle, puisque une éclatante prospérité lui est reconnue.



fig. 1 - "Vue de la ville de Micoli" - Myconos d'après un dessin de 1685.

Après cette courte introduction, je poursuis avec l'examen d'une notice de 23 pages, consacrée à l'île de Tinos (Cyclades), écrite par un certain Dupré vers 1850 et découverte aux Archives Nationales de France (ANF). Cette notice contient des informations fort intéressantes sur l'histoire de l'île depuis l'Antiquité, sur sa géographie, sur la religion et les coutumes de sa population, sur le commerce et la navigation ainsi que sur la situation politique qui y régnait après l'insurrection de 1821 (révolution contre les Turcs). Voyons quelques points de cette notice sur lesquels je baserai mon propos.

Après avoir donné un bref aperçu historique de l'île, l'auteur raconte l'événement suivant: *un grec... regardé dans le pays presque comme un fou vint un jour trouver l'Evêque grec de Tine et lui dit que dans son sommeil la vierge lui était apparue et lui avait révélé qu'une de ses images était... dans la terre... Aussitôt... les fouilles commencèrent mais les recherches furent vaines... L'Evêque trompé dans ses espérances... sentant d'ailleurs combien ces prétendues révélations pouvaient lui être utiles et avantageuses résolut à tout prix d'en tirer parti. Il engagea un prêtre grec qu'il mit dans son confidence à chercher dans quelques maisons de Tine une vieille image de la vierge... L'Evêque la fit secrètement enfouir dans la terre... On annonça que ce fou dont nous avons parlé plus haut, avait eu une nouvelle révélation qui lui avait désigné d'une manière plus précise l'endroit où devait se trouver cette image de la vierge. Les fouilles commencèrent et l'image ne tarda pas à être découverte...* L'auteur de cette notice nous raconte alors la jouissance du peuple face à ce miracle («survenu» en 1822, selon d'autres sources) et la décision d'édifier une église à l'endroit où l'image avait été découverte. Cette église devint un lieu de pèlerinage. L'auteur indique également que la construction des édifices et leur entretien étaient le fait *plus de la piraterie que de la piété des fidèles*.

Que la découverte de l'image de l'île de Tinos fut relatée selon la source officielle de l'Eglise Orthodoxe ou narrée par un sujet latin, il est remarquable que dans les deux versions deux facteurs semblent avoir joué un rôle décisif. Ces deux facteurs sont:

- Dans les îles où la cohabitation des rites orthodoxes et catholiques est ancestrale, comme c'est le cas de l'île de Tinos et l'île voisine de Syros, les mauvaises relations entre ces deux groupes au début du 19^{ème} siècle ont pu effectivement conduire à ce genre d'événement.

- Dans la seconde moitié de 1822, l'île de Syros reçoit des centaines de réfugiés (de Chios notamment) qui seront à l'origine de la future prospérité de l'île, et même de la naissance d'une nouvelle ville : Hermoupolis. De ce fait, il semble que l'île de Tinos, dès cette époque cherche à se distinguer de sa voisine et à devenir un puissant pôle d'attraction (fig. 2).

Voyons maintenant quelles furent les conséquences du «miracle» sur le développement de l'île de Tinos. En effet, dès que l'île de Tinos devint un lieu de pèlerinage, elle subit une série de transformations tant au niveau régional qu'au niveau local. Ces transformations sont d'ordre *économique* (revenus accrus, relations entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'économie) et d'ordre *social* (comportement social de l'insulaire face à «l'étranger», discriminations sociales dans le travail...). Les transformations extérieures à l'île deviennent *politiques/idéologiques* dès lors que le symbolisme de l'île sacrée s'inscrit dans l'idéologie dominante et que cette dernière a, d'une certaine manière, «consommé» ce symbolisme.

Mais il est vrai que ces transformations ont une évolution non linéaire et qu'elles ne se sont pas exprimées d'une manière identique de 1830 à nos jours. En effet, l'année 1940 constitue une coupure au sein des transformations que nous venons de citer.

PREMIERE PERIODE : DE 1830 A 1940

C'est la période durant laquelle la vie sociale et économique de l'île n'a pas été, à proprement parlé, affecté par le miracle. Si ce n'est que l'Eglise Orthodoxe a pris grand soin d'en profiter en construisant un édifice majestueux, curieusement composé de nombreux éléments architecturaux de type occidental comme si on voulait envelopper une manifestation orthodoxe dans une coquille catholique. En effet, l'église est un mélange d'éléments d'architecture populaire de la région de la Mer Egée et d'éléments romain-gothiques, de la renaissance italienne et du baroque. Comme le remarque D. VASSILIADIS (1963), les similitudes doivent être recherchées à Exombourgo (Moyen Age) et au Palais Ducal de Venise en ce qui concerne la façade de l'église reconstruite en 1892 par l'architecte français Troump. Au cours du 19^{ème} siècle, l'Eglise de *Panagia Evangelistria* (de l'Annonciation), c'est-à-dire la chapelle construite entre 1823 et 1831, s'agrandit. Cette période correspond à la mise en oeuvre d'un processus en vue de l'ac-

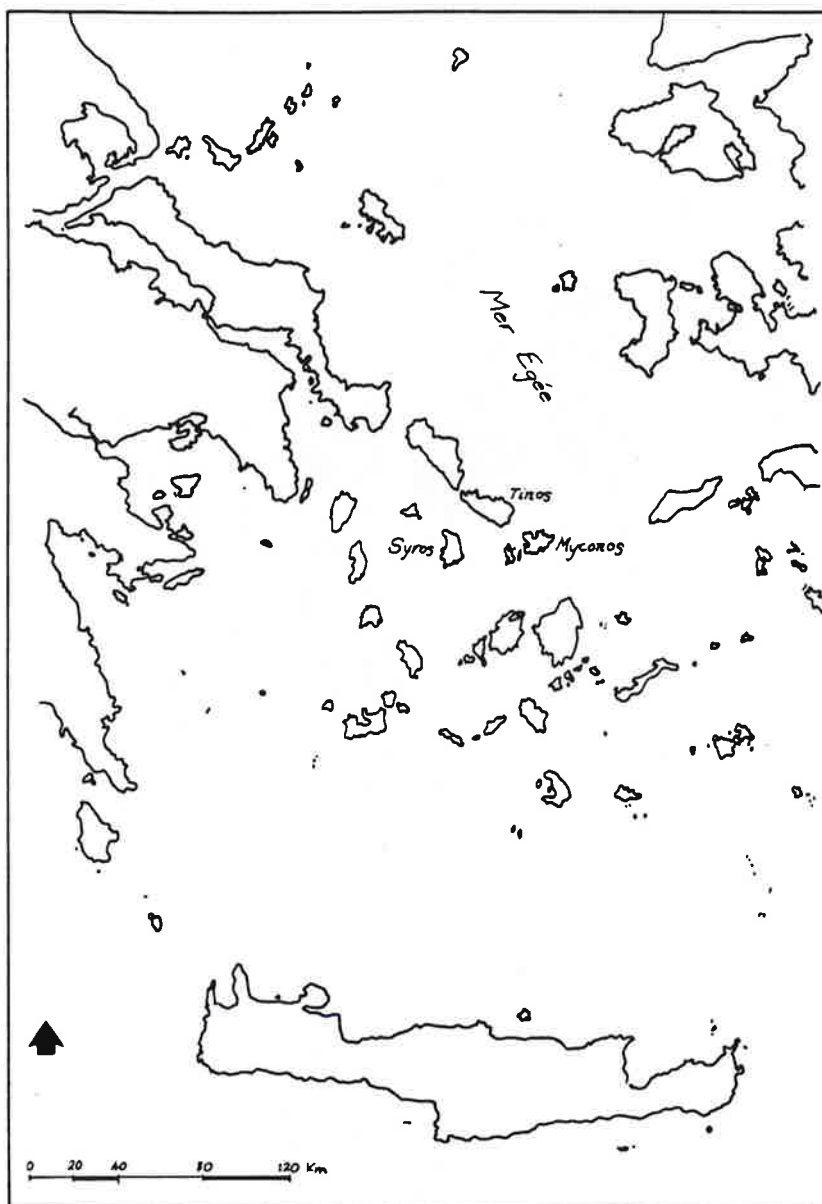


fig. 2 - La région de Syros, Tinos et Mykonos dans l'Archipel.

quisition par l'île d'une situation exceptionnelle au sein de l'Archipel, voire même du pays entier. Mais cette situation ne se manifeste pas durant le 19ème siècle au vu du développement général de l'île. C'est l'île voisine de Syros qui domine dans la région insulaire des Cyclades. En effet, au moins jusqu'en 1870, Syros est le port principal du nouveau Royaume de Grèce et n'est supplantée, dans son rôle égémonique que vers la fin du siècle par le Pirée (ouverture du canal de Corinthe en 1893, centralisation des activités dans la capitale...). En ce qui concerne les premières décennies du 20ème siècle, l'île de Tinos s'inscrit dans un processus de développement identique à celui des autres îles: participation à l'approvisionnement humain d'Athènes

nes dans les années vingt tout comme à d'autres mouvements migratoires du fait de son impuissance à garder sa population active par le travail.

DEUXIEME PERIODE : DE 1940 A NOS JOURS

Pour des raisons de meilleure navigation pendant le pèlerinage, le 15 août est retenu comme jour de fête (*panigyri*) au lieu du 25 mars qui était, suivant le calendrier de l'Eglise Orthodoxe, le jour de fête de l'Annonciation. Le 15 août 1940, l'événement suivant eu lieu dans le port de Tinos: un sous-marin italien attaque un bateau de guerre grec, l'*Elli*, alors que les fidèles fêtent le *panigyri* de la vierge.



fig. 3 - Plan de la ville de Tinos (1:5.000); situation en 1962.

Sans doute était ce une action lâche et perfide. Mais depuis lors et surtout du fait de la victoire de 1940-1941 sur les Italiens, le lieu sacré de Tinos pris de l'importance en associant les deux éléments, ethnique et religieux. Depuis les années cinquante et soixante, l'île de Tinos est représentée d'une toute autre manière sur la carte de Grèce. Elle devient le lieu principal de pèlerinage orthodoxe et joue un rôle prépondérant dans la région insulaire en dépit des îles historiques et religieuses voisines, comme celles de Paros et Patmos célèbres pour leurs couvents (respectivement de Katapoliani et de Saint Jean le Theologos). C'est aussi dans cette période de l'après-guerre que la Fondation de l'Eglise de l'Annonciation devient toute puissante,

du fait des revenus importants liés à l'afflux de pèlerins de plus en plus nombreux (mise en service de nouveaux paquebots). Cette fondation intervient peu à peu dans toutes les instances de la vie urbaine de l'île, organisant et même dirigeant cette vie à l'aide d'institutions affiliées, sous la surveillance de l'Eglise Orthodoxe. Donc, nous tenons là un élément essentiel relatif à la prospérité de l'île: au cours d'une époque durant laquelle l'Etat Grec abandonnait la région insulaire, existait à Tinos une fondation puissante dans la coordination des activités urbaines telles que la fabrication des souvenirs, le tourisme, l'enseignement ou encore les oeuvres publiques (fig. 3). Cependant, il est vrai qu'en Grèce, les pouvoirs ecclésiastiques sont

actifs dans d'autres îles où existe une tradition religieuse (comme à Patmos), mais la singularité de Tinos réside dans le fait qu'ici cette intervention est très bien organisée à l'image d'une entreprise moderne. Dans les deux premières décennies de l'après-guerre, la prospérité, comme le montrent les recensements de population officiels, s'exprime à Tinos par une augmentation de la population (1951-1971). Durant cette période pourtant, l'émigration vers Athènes ou l'étranger est de règle dans presque toute la Grèce. Cette croissance démographique se poursuit de 1971 à 1981 du fait de l'amélioration générale des conditions de développement. Revenons aux années 1951-1971: la population rurale de l'île diminue comme partout ailleurs dans les Cyclades, processus « acceptable » pour Tinos puisque la majorité de sa population rurale est de confession catholique! En effet, d'après KOLODNY (1974), 54% des ruraux sont catholiques contre seulement 10% des urbains. Donc dans le cas de Tinos, il y a eu une corrélation entre les contradictions ville-campagne, les relations religieuses des habitants et le processus d'urbanisation qui se réalisa sous la direction de l'Eglise Orthodoxe.

Mais si le miracle de 1822 ne suffit pas à donner à Tinos l'essor que l'on pouvait imaginer au 19^{ème} siècle, cette île devint au moins le microcosme de la Grèce: les éléments ethniques et religieux se sont liés conformément à l'idéologie principale et aux conditions de développement du pays. L'association de ces deux éléments fut telle que la métaphysique religieuse (miracles du 15 août) devenant acceptable, se répand dans l'ensemble de la nation. Dans une direction opposée, au niveau politique, on ne peut préciser le sens du « citoyen Grec » sans la compréhension du monde qui l'entoure.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ANF (Archives Nationales de France) 1779-1858 - Mémoire et Documents, sér. AE, liasse BIII, n° 415, Turquie

KARIDIS D.N. 1989 - L'Archipel Grec (en grec)

KOLODNY E. 1974 - *La population des îles de la Grèce*. Aix-en-Provence, 2 tomes + atlas, 829 p.

VASSILIADIS D. 1973 - Le Monastère de l'Eglise de Panagia à Tinos (en grec)

LES ENJEUX THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DU SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL DE LA REUNION

Jean-Pierre ANGRAND

Institut d'Aménagement Régional, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille,
Aix en Provence (France)

RESUME

Partant d'une lecture critique des documents produits pendant la première phase d'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion, l'auteur analyse les approches techniques. Il constate que le choix d'une approche résolument économiste s'accompagne de lacunes qu'il attribue à une prise en compte réduite des autres sciences sociales et naturelles. Il propose enfin une alternative à l'usage classique des analyses cartographiques.

MOTS-CLES : La Réunion - aménagement régional - méthodologie - cartographie

ABSTRACT

After a critical reading of the first documents written during studies for the Regional Planning Scheme of LA REUNION, we analyze the theoretical stakes and practical methods followed by the technicians. We conclude that the choice of a systematically economist approach has for consequence several missings which may be due to a non-sufficient account of natural and societal sciences. Finally, we propose a renewed using of classic cartographical methods.

KEY-WORDS : La Réunion - regional planning - methodology - thematical cartography

L'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Réunion est entrée dans notre champ de recherche à partir d'une mission de formation permanente. Quatre séjours de chacun trois semaines à un mois, sur deux ans, sont bien trop courts pour s'imprégner d'une dynamique sociale et pour effectuer toute la recherche documentaire, procéder aux enquêtes, solliciter les entretiens nécessaires.

Notre objectif est donc très limité : confronter l'approche technique des auteurs du SAR avec nos approches scientifique et didactique. Mais notre passion pour la Réunion ne l'est pas : immédiatement saisi par la beauté des paysages et par la sympathie manifestée par tous les Réunionnais rencontrés, enthousiasmé par l'ardeur au travail et la finesse des étudiants ; aidé par nos collègues de l'Université de la Réunion, nous avons tenté d'exprimer objectivement nos réflexions et de nous détacher de la subjectivité qu'entraîne un contexte aussi chaleureux.

Hommage doit être rendu aux concepteurs (l'Agence d'Urbanisme de la Réunion, de nombreux bureaux d'études - en particulier le BETURE-SETAM -, les services techniques du Conseil Régional, les services extérieurs de l'Etat) et aux réalisateurs des documents que nous avons pu consulter. Rapports à diffusion très restreinte, ou première plaquette d'information élargie (« Région Réunion, S.A.R. LES GRANDES OPTIONS », 24 pages, Août 1989).

C'est de cette plaquette que nous avons choisi d'extraire les citations qui vont suivre. Elles don-

nent à notre communication le ton d'un commentaire de texte. Ce genre s'applique bien, après tout, à l'analyse du « discours » qu'est l'élaboration d'un tel schéma. Quant à l'information des citoyens concernés, n'est-elle pas la condition de la concertation qu'implique la décentralisation ?

« CE QU'EST LE SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL »

« ... Document spécifique aux Régions d'Outre-Mer le cadre du SAR est défini par un texte de loi et son décret d'application. » Le cadre, et l'esprit : « ... Ce texte de Loi précise d'emblée que le Schéma d'Aménagement Régional « fixe les orientations fondamentales en matière de développement, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement » (Titre 1, Ch. 1, Art. 3) et « ... détermine la destination des différentes parties de la région ». Le SAR est donc bien un document fondamental d'orientation, et non le seul schéma technique et d'équipements à quoi voudraient le réduire certains ingénieurs. Quant aux élus, ont-ils bien mesuré la chance que la décentralisation leur offre : pour la première fois dans leur histoire, ils ont la possibilité de « déterminer la destination des différentes parties de la région ». Le SAR sera-t-il l'événement historique qu'il pourrait devenir ? La Région sera-t-elle totalement libre de définir ses options et de les mener jusqu'au bout de sa propre logique ? De quelle liberté disposent vraiment les élus du niveau régional quand on connaît les pressions de toutes sortes auxquelles sont soumis les élus du niveau municipal ? Quelle responsabilité l'Etat assumera-t-il, et comment, dans les derniers arbitrages ?

«...Un chapitre particulier doit être consacré au Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)». Le législateur aurait-il retenu de l'insularité dominante des DOM sa seule composante maritime, et oublié la composante montagnaise ? Toute l'énergie dont dispose et que dépense ardemment l'équipe du Commissariat à l'Aménagement des Hauts suffira-t-elle pour faire prendre en compte cette composante montagnaise par des élus que le découpage communal en troncs de cône («du battant des lames au sommet des montagnes») rend de plus en plus dépendants des intérêts des seuls Bas ?

«...En outre, ce texte prévoit l'établissement de documents graphiques dont l'échelle exclut toute affectation à l'échelle de la parcelle». Notons la prudence des auteurs du SAR, qui tiennent, d'entrée, à rassurer les propriétaires fonciers, et à éviter aux services de l'Etat et aux Collectivités locales de devoir affronter des plaideurs qui contesteraient des procédures d'affectation basées sur le SAR. Même si celui-ci est «opposable aux autres documents d'urbanisme».

«...Le SAR est donc un instrument de planification économique dans sa finalité fondamentale et un document de planification spatiale». Le parti pris par les auteurs du SAR réunionnais est économiciste. Prenons-en acte. Et reconnaissons la cohérence dans l'affirmation - courageuse - qu'il ne saurait y avoir de planification économique sans planification spatiale. Mais, ajoutons ici qu'une telle formulation est très réductrice vis-à-vis du concept de développement invoqué par la loi. Retenir pour la concertation micro-régionale le taux de croissance de 10 % par an, c'est-à-dire un taux à peine supérieur aux 9 % réalisés en 1989, ne permet que de maintenir au niveau actuel le taux de chômage. On évitera sans doute le pire : grèves, jacqueries et autres violences. S'approchera-t-on pour autant du mieux ? Ne pouvait-on vraiment envisager un volontarisme plus grand ? Ingénieurs et techniciens ne tiennent pas encore assez compte des apports essentiels des sciences sociales, tels par exemple que les résume Jean BENOIST (1983) dans son irremplaçable «Développement ambigu».

«...Le SAR définit des directives d'occupation de l'espace et traduit un projet de dimension régionale». Voilà la phrase capitale : «des directives, ...un projet». Mais pourra-t-on réduire les directives à la seule occupation de l'espace ? L'histoire, la sociologie et la géographie ont démontré combien la période coloniale a imprégné les paysages réunionnais et les modes d'occupation du sol, à

commencer par l'habitat et les structures, agraires aussi bien qu'urbaines. Les directives affectant l'occupation du sol peuvent en effet marquer les choix les plus décisifs de rupture et de réorientation.

Saluons la définition du projet dans sa dimension régionale. Voilà un autre concept fondateur du SAR, qui méritait peut-être quelques explicitations : politiques, administratives, voire scientifiques. La concertation, aux phases ultérieures d'élaboration du SAR, peut y pourvoir. «...Mais ses dispositions impliquent nécessairement les politiques locales d'aménagement. C'est pourquoi l'élaboration du SAR Réunion a été prévue au travers de deux approches successives». Cela est dit pour rassurer les acteurs politiques, les élus des deux niveaux essentiels de consultation et de décision : communes et cantons. Mais constatons que pour la troisième fois les auteurs ont choisi d'exprimer leur prudence plutôt que l'ambition du projet de développement, une voie médiane plutôt qu'un volontarisme intégral. Le contexte local est tel que l'on a du mal à imaginer les contraintes pesant sur les auteurs des études d'urbanisme et d'aménagement.

ECHEANCES, DUREE, TERMES DE LA PROSPECTIVE

Enjeux et «...Options pour répondre aux défis de l'An 2000». An 2000 : et non 1993. A cette échelle spatiale (cartographie à 1/100 000) on ne peut réfléchir et proposer qu'à moyen terme «long» (10 à 12 ans) et non à court terme (4 à 5 ans ; c'est-à-dire un seul mandat électoral, et une ou deux mutations de fonctionnaires de l'Etat). Les auteurs du SAR éprouvent le besoin d'accroître encore la durée de ce terme : «prévoir ... à partir d'une vision à long terme de notre avenir». Ce faisant, ils prennent un risque délibéré : Pourquoi ? Franchir le seuil des douze ans, c'est passer de la prise en compte d'une génération à la suivante. C'est aussi accroître le rayon géographique de la réflexion : de l'île à son voisinage du sud-ouest de l'Océan Indien, à son contexte politico-économique de l'Europe des Douze, voire à son environnement africain, asiatique et océanien, déjà si présent dans la vie de tous les jours.

L'ORIENTATION RESOLUMENT ECONOMISTE DU SAR

«...Dans un premier temps...une réflexion pros-

pective régionale a été menée par thèmes et a permis d'évaluer «l'offre et la demande». «L'offre», ce sont les potentialités et les contraintes du territoire réunionnais en matière d'aménagement.» «La demande», c'est l'évaluation spatiale des besoins en fonction des perspectives démographiques et des objectifs de développement économique et social.»

Retenons le caractère cohérent de cette explication en termes d'offre et de demande qui se réfère au parti pris économiste. Pourquoi alors repousser à plus tard l'analyse finalisée «des différentes parties de la région»? L'école de la science économique régionale n'a jamais été réductrice à ce point. Les textes fondateurs de Jean LABASSE (1967) sont-ils tombés dans l'oubli? Quel autre auteur a-t-il mieux que lui réussi la synthèse des études économiques et de leurs applications à la géographie volontaire? A-t-on ici, à la Réunion, fait disparaître du paysage intellectuel le «monument» que Jean DEFOS DU RAU (1960) a érigé à la mémoire de «Bourbon»?

DE QUELQUES ABSENCES PROVISOIRES MENT INEXPLIQUÉES

Donnons quelques exemples de notre perplexité.

1 - A propos de géographie précisément :

«...Un espace rare ...pour une gestion raisonnable de cet espace rare». Pourquoi ignore-t-on certains travaux, comme la carte de sensibilité à l'érosion pluviale de Jacques Bougère? «...La superficie totale de l'île est de 250 000 ha. Du fait des contraintes naturelles 100 000 hectares seulement peuvent être consacrés à l'activité humaine.» La formulation est bien rigide. Comme si les techniques d'aménagement n'étaient plus susceptibles d'aucun changement. On est par ailleurs surpris du contraste entre l'imprécision des mesures de surfaces globales actuelles (espace rural, espace urbain, espace habité) et la précision des objectifs de croissance annuelle des mêmes espaces.

Jean LABASSE (1967) n'est pas totalement ignoré : «...organiser : Encourager une implantation équilibrée des emplois, améliorer les communications, organiser l'urbanisation autour des pôles agglomérés forts et structurés». Derrière cette formulation, le lecteur doit découvrir l'essentiel du Schéma d'Aménagement Régional. Dans un tel document tous les mots comptent, toutes les phrases portent. Celle-ci est aussi sobre que forte.

Il s'agit de rien moins que d'organiser la Région en trouvant la solution d'une équation à trois variables emplois-communications-urbanisation. L'espace réunionnais doit à son histoire géologique et à ses caractères climatiques d'être devenu l'un des plus différenciés qui soient. L'héritage de son histoire économique, sociale et politique y a introduit des disparités plus fortes encore. Il faut corriger différences et disparités pour structurer. Et structurer en équilibrant autant que se voudra l'implantation des emplois, à partir d'un réseau de pôles forts, reliés par des communications de qualité, intercon-nectées, interchangeables.

Une page télécopiée peut faire économiser vingt ou trente litres de supercarburant et des heures précieuses à plusieurs cadres. Un aller-retour Saint-Benoît Saint-Pierre par un transport en commun en site propre fera économiser à des centaines de personnes, élèves ou étudiants, travailleurs ou retraités des heures de stress devenues disponibles pour développer la richesse de chaque vie intérieure et pour inciter à des échanges plus conviviaux.

2 - A propos d'économie, mais oui :

«...Valoriser : utiliser les potentialités là où elles existent». Si l'idée est essentiellement de valoriser les ressources «sur place», il s'agit cette fois de concevoir et de mettre en oeuvre une économie de la nature. On commence bien à parler d'une économie de la culture. Ces deux économies sont étroitement complémentaires, on le voit déjà, ici avec le projet de réhabilitation du centre historique de Saint-Denis, là avec celui du CEVAD (Centre d'Etude, de Valorisation et de Développement) à Saint-Leu.

3 - A propos de sciences naturelles, plus généralement :

Quant à «...se prémunir contre les risques naturels», les collectivités territoriales encouragent le développement de la recherche. Les résultats déjà obtenus ne sont pas négligeables. La coopération du BRGM avec le Commissariat à l'Aménagement des Hauts pour une meilleure connaissance, puis le contrôle des grands glissements de terrain, est exemplaire. Et la participation de la vie associative locale encourageante (Grand Ilet, Cirque de Salazie).

4 - A propos de sciences sociales, encore et toujours...

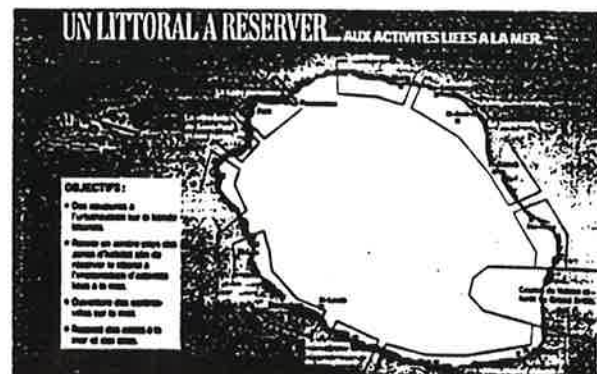
Les auteurs expédient en un seul mot l'évaluation spatiale des besoins. Comme si ce concept n'avait jamais fait l'objet de critiques de la part des sociologues, et des anthropologues, voire des démographes auxquels pourtant se réfèrent les auteurs. La concertation micro-régionale peut contribuer à mieux formuler un diagnostic social.

A PROPOS DE CARTOGRAPHIE

Nous avons dû sacrifier bien d'autres approches du SAR réunionnais. Entre autres la démonstration de l'adéquation entre l'offre et la demande, puis l'analyse des moyens proposés pour atteindre

ces objectifs. Il nous semble ici plus important d'analyser l'autre temps qui nous est proposé : celui des images. Elles ne sont pas moins intéressantes pour la réflexion, les choix, les décisions. La série de cartes publiée constitue un véritable Atlas en couleurs, dont la vision apporte des informations d'une autre nature, et suscite des réflexions tout aussi importantes que la lecture de la première moitié. Les destinataires de cette plaquette sont-ils aussi bien formés à l'usage de cet outil-images qu'ils le sont à celui de l'outil-texte ? Or, l'objectif de cet Atlas est fondamental dans l'élaboration du SAR : ils s'agit de préparer la carte «de référence» qui servira à évaluer la réalisation des objectifs.

Nous avons affaire à six cartes, que nous avons tenu à reproduire ici (fig. 1), en espérant que la



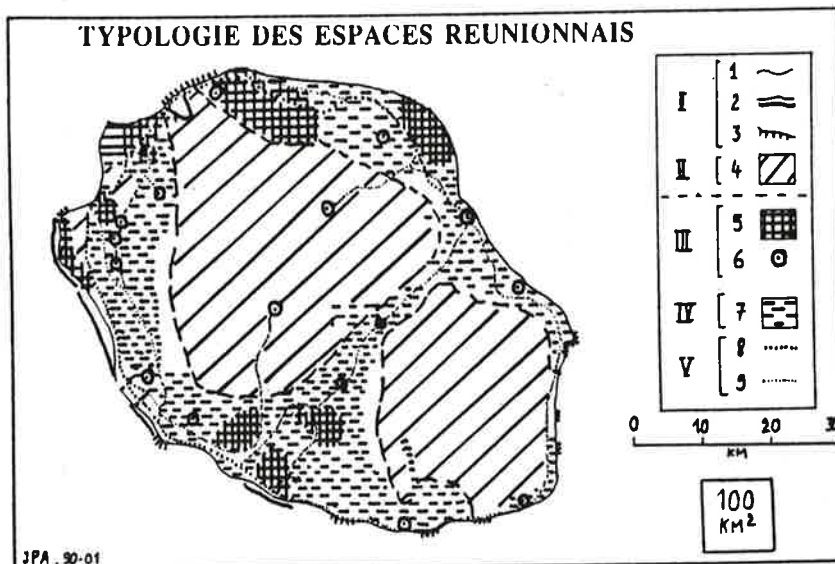


fig. 2 - Typologie des espaces réunionnais.

Espaces à dominante naturelle : I -
Espaces littoraux : 1 - Trait de côte. 2 -
Lagons. 3 - Caps et falaises. II - (4)
Espaces naturels et semi-naturels,
grandioses et fragiles.
Espaces à dominante artificielle : III -
Espaces urbains : 5 - Conurbations
majeures. 6 - Pôles de deuxième rang.
IV - Espaces de communication : 8 -
Axes routiers majeurs. 9 - Axes rou-
tiers de deuxième rang.

réduction de format ne nuira pas trop à leur efficacité visuelle. Nous avons bien conscience que cette plaquette ne peut présenter qu'un très modeste échantillon des centaines de cartes qui ont jalonné la phase d'élaboration. Il n'empêche : ce sont celles-là seulement que les auteurs du SAR ont décidé de vulgariser.

La logique qui a décidé de l'ordre de leur présentation est celle-là même des grandes options du SAR. Les auteurs se servent des cartes comme outils pour appuyer leurs analyses, leurs raisonnements, leurs démonstrations. Or, il existe une autre possibilité d'utiliser les cartes : se servir d'elles comme outils heuristiques. Se constituent ainsi d'autres façons d'analyser l'articulation des cartes : partir de leur logique interne d'images en observant leur composition. Cette observation, attentive et corrélatrice, peut susciter de nouvelles questions, aider à formuler des hypothèses et à les vérifier, voire obtenir des réponses, à condition d'interroger les images. Et de savoir comment.

On ne dispose guère pour cette expérimentation que de deux techniques, la «collection» des cartes, méthode pragmatique vulgarisée par J. Bertin ; le «chorème» ou modèle graphique d'organisation de l'espace, méthode scientifique proposée par Roger Brunet. De cette expérimentation, nous n'avons réalisé que la première forme. Par juxtaposition et superposition des six cartes photocopiées en noir et blanc sur film transparent nous avons tiré un essai cartographique, résumant en une seule image, les principaux types d'espaces réunionnais (fig. 2). Cet essai est très révélateur des enjeux géographiques du SAR. Citons-en un

seul exemple : la carte révèle les équilibres à établir entre les diverses conurbations majeures (Saint-Denis, Saint-Pierre, Le Port) à partir d'un développement des centres urbains secondaires des Hauts. A partir de telles cartes il est facile de composer le tableau des enjeux en termes de conflits et de complémentarités ; et à partir de ce tableau enfin, on pourra tracer un ou plusieurs chorèmes.

CONCLUSION TRES PROVISoire...

L'écriture des documents préliminaires au vote du SAR nous semble souvent imparfaite pour apporter aux divers destinataires (pilotes, décideurs, citoyens) une qualité de réponse scientifiquement fondée et civiquement respectueuse du droit fondamental à l'information. Sans doute est-ce dû surtout à l'approche économiste, au recours très réduit aux autres sciences sociales et naturelles. Il n'en reste pas moins qu'un travail énorme a été déjà accompli. Le SAR est un révélateur singulièrement efficace des tensions et des déséquilibres que doivent maîtriser les élus réunionnais. A l'heure où s'ouvre la concertation micro-régionale, on verra bien si elle fait apparaître d'autres aspirations. Techniciens et élus auront encore le temps d'affiner leur démarche.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Agence d'Urbanisme de la Réunion 1989 - S.A.R.
LES GRANDES OPTIONS, Région Réunion

BENOIST J. 1983 - *Un développement ambigu, structure et changement de la société réunionnaise*. Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien, documents et recherches, n° 10, nouvelle édition revue et augmentée, Saint-Denis, 200 p.

BENOIT G. (Commissaire à l'Aménagement des Hauts) 1988 - Plan d'Aménagement des Hauts, note d'orientation, inédit, 9 p.

BERTILE W. 1987 - Atlas thématique et régional de la Réunion. Saint-Denis, Arts & Métiers Graphiques

BERTILE W. 1987 - La Réunion, développement, intégration européenne et coopération régionale. *Bull. Assoc. Géogr. franç.*, n° 5, p. 395-406

BOUGERE J. 1987 - Atouts et contraintes du milieu naturel réunionnais. *Bull. Assoc. Géogr. franç.*, n° 5, p. 407-413

CEGET-CNRS-IGN 1975 - Atlas des DOM (Départements d'Outre Mer) I - La Réunion.

COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DES HAUTS 1989 - Schéma d'Aménagement Régional : propositions pour les Hauts. Rapport inédit, 24 p.

DEFOS DU RAU J. 1960 - *La Réunion, étude de géographie humaine*. Thèse d'Etat, Imprimerie UFE, Bordeaux, 716 p.

ELLIAUTOU J.M. 1987 - Dynamique de développement dans les secteurs prioritaires du programme général d'Aménagement des Hauts, Région Réunion. Commissariat à l'Aménagement des Hauts, 214 p.

FREMONT A. 1988 - *France, géographie d'une société*. Ed. Flammarion, collection Géographes, 288 p.

GUEBOURG J.L., THERY H. 1988 - Une épure de La Réunion. *Mappemonde*, n° 3, p. 12-13

I.N.S.E.E., Service Régional de la Réunion 1989 - L'économie de la Réunion. Tableau économique, 167 p.

IPLI (INVENTAIRE PERMANENT DU LITTORAL) 1989 - Carte «MOS» de La Réunion (Dynamique des modes d'occupation du sol), 9 feuilles à 1/25 000, plus une notice technique

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, Loi du 2 Août 1984 - décret du 29 août 1988

LABASSE J. 1967 - *L'organisation de l'espace; Eléments de Géographie volontaire*. Ed. Hermann, Paris

LEFEVRE D. 1987 - La Réunion, espaces et développement. *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, n° 5, p. 355-375

SERIZIER P. (Délégué Océan Indien de BETURE-SETAM) 1989 - La stratégie d'aménagement. Conférence prononcée le 2 octobre 1989 à l'occasion des journées «Techniques de l'Aménagement et de l'environnement», Saint-Denis, Première Foire de l'Océan Indien

EMIGRATION ET DEVELOPPEMENT EN MILIEU INSULAIRE : L'EXEMPLE DE LA REPUBLIQUE DU CAP VERT, ARCHIPEL AFRICAIN

Michel LESOURD

Laboratoire d'étude du développement des régions arides (LEDRA), Université de Rouen (France)

RESUME

L'émigration cap-verdienne est ancienne. Alors que 345 000 cap-verdiens vivent dans l'archipel, la communauté émigrée est forte d'à peu près 450 000 personnes. L'émigration, après avoir été très importante pendant la période 1960-1980, diminue actuellement. Elle est dispersée dans les principaux états européens ainsi que dans quelques pays du tiers-monde, mais c'est aux U.S.A. qu'elle est la plus massive. Chaque île contribue intégralement à l'émigration, tant en ce qui concerne les apports humains que les destinations. Structurelle, l'émigration cap-verdienne est davantage liée aux structures sociales et aux injustices foncières qu'aux crises de sécheresses/famines qui ponctuent l'histoire de l'archipel. Pour le Cap Vert, les enjeux de l'émigration sont décisifs : l'allègement de la pression démographique, l'importance des transferts pour l'économie du pays et la consolidation de l'unité nationale dépendent partiellement du comportement des émigrés.

MOTS-CLES : Iles du Cap-Vert - émigration internationale - croissance démographique - transferts financiers - communautés d'immigrés - identité créole - état-nation

ABSTRACT

Cape Verdian emigration dates back a long time. While 345 000 Cape Verdians live on the archipelago, its emigrant community comprises around 450 000 people. After very high levels of emigration from 1960-1980, the figures are decreasing at the moment. This emigration is dispersed among the main European states as well as in some third-world countries, although the greatest number by far is in the United States. Each island contributes to the emigration issue, which has a structure. Cape Verdian emigration is associated more to social structures and basic injustice than to crises due to famine and drought which continually affect the archipelago. For Cape Verde, the emigration stakes are decisive : for they mean a decrease in demographic pressure, important transfers for the economy of the country, and the consolidation of national unity, all of which depend in part on emigrant behaviour.

KEY-WORDS : Cape-Verde Islands - international migration - demographic growth - remittances - immigrant communities - creoleness cultural identity - nation-state

La plupart des sociétés insulaires ont une composante migratoire, et l'émigration est au coeur des problèmes de développement de ces états. Comment mieux utiliser les ressources humaines, économiques et culturelles que représente, pour ces pays, l'émigration, tant pour le développement économique et social que pour l'aménagement du territoire ? Le cas de la République du Cap Vert (4 033 Km², 9 îles habitées, 345 000 habitants) paraît exemplaire en raison de l'importance de son émigration, des problèmes qu'elle doit résoudre et de la politique de gestion de l'émigration qu'elle souhaite développer.

La république du Cap-Vert est l'un des pays les moins avancés du monde (PNB/ht 1987, 460 dollars US). L'abandon colonial et la rareté des ressources naturelles locales, le milieu contraignant expliquent le retard. Malgré les efforts du gouvernement depuis l'indépendance (1975), la création d'emplois reste modeste et l'apport financier des émigrés est précieux pour la plupart des familles ; l'étroitesse du marché local (micro-état) et la forte fécondité (4,9 enfants par femme) rendent nécessaire l'émigration, particulièrement dans les îles densément peuplées. Les perspectives de croissance démographique (420 000/450 000 habitants en 2000) sont préoccupantes. Dans le domaine politico-culturel, la jeunesse de l'Etat se traduit par une relative fragilité des institutions et la nécessité de consolider l'unité nationale face à des irrédentismes renforcés par les particularismes insulaires, bien affirmés dans le cadre de l'identité créole.

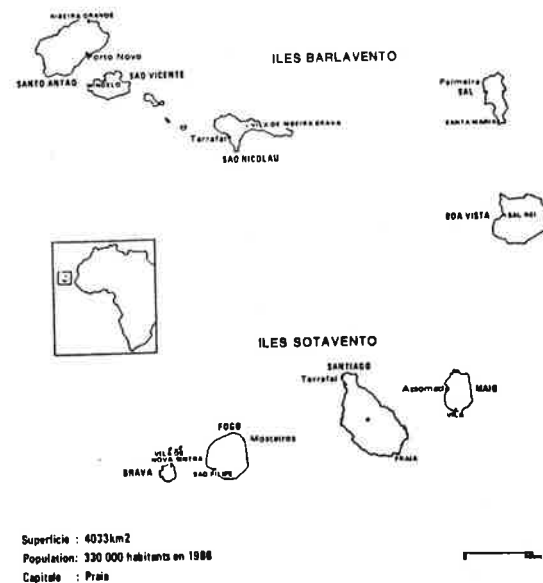


fig. 1 - La République du Cap Vert.

Les 450 000 personnes se réclamant, à l'étranger, d'un ancêtre cap-verdien (200 000 gardant des liens étroits avec l'archipel) apparaissent donc comme d'utiles partenaires pour le développement économique et social du pays : en 1987, les transferts financiers des émigrés représentaient plus de 15 % du produit national.

IMPORTANCE ET VARIETE DU FAIT MIGRATOIRE CAP-VERDIEN

1 - Une émigration ancienne et variée :

Les autorités cap-verdiennes estiment à environ 420 000 personnes le nombre de cap-verdiens résidant hors de l'archipel. La communauté la plus importante se trouve, pour des raisons historiques, dans le nord-est des Etats Unis (250 000), les pays d'Europe occidentale en accueillant, pour leur part, environ 90 000 et l'Afrique près de 80 000. La dispersion géographique est donc la règle et, à l'exception des communautés américaine, portugaise, angolaise et sénégalaise, les groupements cap-verdiens à l'étranger se caractérisent par leur modicité.

La diaspora est le résultat d'une tradition multiséculaire d'émigration commencée à la fin du XVII^{ème} siècle avec l'emploi de cap-verdiens sur les navires baleiniers américains. D'abord fixés dans les ports de Nouvelle Angleterre, les cap-verdiens s'installèrent, lors de la révolution industrielle, dans les villes textiles et minières de l'intérieur. Fogo et Brava étaient alors les principales îles d'origine des émigrants. Des départs plus modestes eurent lieu vers d'autres territoires, notamment dans l'Empire, sous forme d'émigration forcée. L'essor économique de l'Europe favorisa un mouvement important de départs vers le Portugal, les Pays-Bas, la France...

Pendant la période troublée qui précéda et suivit l'indépendance du Cap Vert, l'émigration fut particulièrement importante : avant, parce que de nombreux cap-verdiens, refusant l'obligation de service militaire et le joug policier fuyaient clandestinement ; après parce que nombreux furent les cap-verdiens en désaccord avec les options politiques et idéologiques du jeune état né de la lutte armée : alors que l'émigration spontanée est estimée à 14 000 personnes entre 1960 et 1970, elle atteint 40 000 personnes environ au cours de la décennie suivante.

2 - Aspects de l'émigration récente :

Selon les sources officielles, et sans tenir compte d'une émigration clandestine faible parce que découragée par les autorités, le solde migratoire du Cap-Vert s'établit, pour la période 1980-1987, pour les personnes sorties du Cap-Vert avec un visa de longue durée ou un visa «touriste» et qui ne sont pas rentrées, de la manière suivante (tab. 1).

Les 22 166 personnes sorties du Cap Vert entre 1980 et 1987 sont toutes celles qui, munies d'un contrat de travail ou simples visiteurs, ont quitté leur pays et ne sont pas rentrées. 2 771 personnes ont, en moyenne, quitté chaque année l'archipel. L'évolution qui allait nettement, jusqu'en 1985, dans le sens d'une diminution de l'émigration (indice 74) semble se développer à nouveau nettement (moyenne 1986/1987 = indice 105).

La période récente est marquée par le maintien de deux courants majeurs, vers l'Europe et l'Amérique du Nord, et le rôle secondaire de l'Afrique. La chute des destinations européennes est très spectaculaires (1 021 départs en 1979, 360 en 1987). Sans doute doit-on voir là la conséquence de différences existant en matière de politique d'accueil entre les U.S.A. et les pays européens dans le contexte actuel de crise de l'emploi. Malgré cela, la part de l'Europe, dans le faisceau des destinations, reste écrasante (en 1987, 46 % des destinations).

3 - Les causes internes de l'émigration :

L'émigration Cap-verdienne est ancienne. Ses principales causes sont structurelles. A. CARREIRA (1977) a bien fait ressortir le lien entre sécheresse + famine et émigration et les conditions naturelles très contraignantes sont une explication partielle des départs en migration. Pourtant, même en l'absence de sécheresse, la tradition migratoire s'est poursuivie et amplifiée. L'émigration cap-verdienne est d'abord intimement liée aux structu-

année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	total et moyenne
C.A. négatif	3 271	1 678	2 593	3 549	1 792	2 432	3 552	3 300	22 166
Indice	100	51,3	79,3	108,5	45,8	74,4	108,6	100,9	2 771

tab. 1 - L'émigration Cap-Verdienne récente.

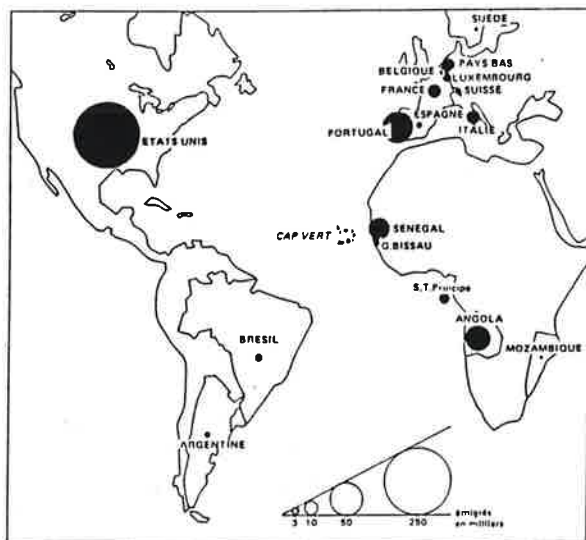


Fig. 2 - L'émigration Cap-Verdienne dans le monde.

res foncières et démographiques de l'archipel et à la déficience persistante des structures économiques locales. C'est la difficulté d'accéder à la propriété -ou seulement à l'exploitation- de la terre, notamment dans les régions les plus densément peuplées, et la pauvreté des solutions de rechange au métier d'agriculteur, qui expliquent l'émigration. Bien que variable selon les îles, la structure foncière est restée, malgré un début de réforme agraire menée depuis l'indépendance, très inégalitaire et très injuste.

Plus récemment, la charge de population de certaines paroisses des îles peut aussi expliquer l'importance de l'émigration. J. RICHARD (1983) l'a vérifié notamment dans les paroisses du centre de l'île de Santiago où le taux d'émigration est particulièrement élevé (jusqu'à 16 % de familles émigrés). En fait, charge de population et pression foncière sont indissociables dans les îles agricoles. Ailleurs, la faiblesse des possibilités d'emploi au regard de la pression démographique incite aussi au départ (Boa Vista, Maio).

A ces facteurs économiques s'ajoutent d'autres causes, culturelles et sociales. L'émigration est devenue une affaire « sociale », qui intéresse en premier chef les jeunes. Elle apparaît depuis longtemps comme un moyen de se faire reconnaître et de s'élever dans la société locale, car le Cap-Vert contemporain offre encore trop peu de possibilités de promotion sociale. La pression des « modèles » extérieurs de consommation est constante. Il s'agit des modèles européen et américain de type capitaliste, véhiculés par les émigrés eux-mêmes,

PAYS	NOMBRE (1)	NOMBRE (2)
AMERIQUE	255 000 / 305 000	85 000 / 92 000
U.S.A	250 000 / 300 000	80 000 / 90 000
Brésil	3 000	?
Argentine	2 000	?
EUROPE	92 800 / 102 300	50 000 / 65 000
Portugal	50 000 à 55 000	?
Pays Bas	12 000 à 13 000	10 000
Italie	7 000	7 000
France	15 000 / 17 000	10 000 ?
Luxembourg	3 000	?
Espagne	2 500 / 3 000	3 000
Suisse	1 000 / 2 000	2 000
Belgique	800	?
Suède	700	700
R.F.A.	600	600
Norvège	200	200
AFRIQUE	67 900 / 76 200	35 200 / 43 000
Angola	35 000 / 40 000	?
Sénégal	22 000 / 25 000	12 000
Sao Tome et Principe	8 000	?
Guinée Bissau	2 000	?
Mozambique	700 / 1 000	?
Gabon	200	?
TOTAL (3)	414 700 / 482 500	170 000 / 200 000

tab. 2 - La dispersion des communautés Cap-Verdiennes dans le Monde.

- (1) Personnes ayant au moins un ancêtre Cap-Verdien ;
- (2) Personnes participant à la culture Cap-Verdienne ;
- (3) D'autres pays accueillent des Cap-Verdiens, en groupes généralement inférieurs à 200 individus : Finlande, Islande, Canada, Venezuela, Uruguay, Côte d'Ivoire, Mauritanie, etc...

Source : Revue Emigrason/DGESC du MNE 1985 et enquêtes SEDES 1989.

les « rabidantes » (commerçants forains qui achètent à l'étranger et revendent au Cap-Vert), et, dans une certaine mesure, par les coopérants. Depuis quelques années, le mouvement semble prendre de l'ampleur et les candidats à l'émigration continuent d'être fort nombreux.

LES ENJEUX DE L'EMIGRATION

Composante majeure de la société Cap-verdienne, l'émigration est considérée par tous les acteurs et responsables économiques et politiques du pays comme un élément fondamental d'aide au développement. Les enjeux de l'émigration cap-verdienne s'expriment particulièrement dans trois domaines : le contrôle de la croissance démographique, la création d'emplois au Cap-Vert, et le renforcement de l'état-nation.

1 - L'émigration, soupape de sûreté d'une croissance démographique excessive :

En l'absence d'émigration, le pays aurait dû compter en 1980, 360 000 habitants (296 000 recensés). L'accroissement naturel, bien qu'assez important (2,36 %/an en 1980) est compensé en effet par la forte émigration contemporaine. Dans la période 1951-1960, pendant laquelle l'émigration resta modérée, le taux d'accroissement naturel était de 3,3%. Il baissa ensuite (2% entre 1971 et 1975, forte émigration), pour se stabiliser à 2,4 % pour la période 1981-1985.

L'accroissement absolu de population est fortement comprimé, dans la période récente, par l'importance des départs. G. ROGER (1985) estime que, avec un solde migratoire négatif de 48 000 personnes, et compte tenu de l'importance des départs masculins (2 départs masculins pour 1 féminin), le taux d'accroissement réel du pays (compte tenu de l'émigration) est inférieur de 15 points à l'accroissement naturel. Ceci ramène l'accroissement réel de 24,5 % pour la décennie (taux brut de natalité : 37,4 % moins taux brut de natalité 12,9 %) à 9,2 % (0,92 % par an).

Au cours de la période 1980-1987, la population cap-verdienne s'est accrue de 49 000 personnes (+16,6 % pour la période). Elle totalise aujourd'hui 345 000 habitants. Alors que le taux d'accroissement naturel annuel est monté à 28,6 ‰, le taux d'émigration annuel a diminué (l'émigration ralentit) et est, en moyenne, de 8,5 ‰. L'accroissement réel se renforce.

L'hypothèse d'une émigration déclinante, moyenne ou faible, commence à être vérifiée pour les années 1980-1986. Compte-tenu des hypothèses haute, moyenne, basse, d'évolution de la fécondité, le Cap-Vert compterait en l'an 2 000 entre 482 190 habitants (hypothèse basse) et 530 618 habitants (hypothèse haute), soit respectivement et par rapport à la population 1980, une croissance moyenne de 3,15 % à 3,97 %/an pendant 20 ans. L'hypothèse basse est généralement considérée, à l'heure actuelle, comme la plus proche de la réalité.

Il n'en demeure pas moins que la croissance très rapide (ou seulement rapide) de la population du Cap-Vert et, au delà, des problèmes d'emploi qui sont posés, dépend partiellement du paramètre «émigration». Il est à souhaiter, compte tenu des difficultés économiques du Cap-Vert, que l'émigration continue de jouer un rôle important de frein à l'explosion démographique des îles. Cette

émigration n'est évidemment pas sans danger pour le pays, puisqu'elle le prive de ses ressources humaines les plus dynamiques. Mais le risque démographique n'est-il pas trop fort de les inciter (par quels moyens ?) à rester au pays, au moins tant que les comportements spontanés face à la fécondité n'auront pas évolué ?

2 - L'émigration et le développement économique :

La république du Cap-Vert ne dispose pratiquement d'aucune ressource naturelle, à l'exception de sel, pouzzolane... et pierres. Ses ressources primaires sont très limitées et ne couvrent en moyenne que 5 à 15 % des besoins internes (maïs). Les exportations (langouste, thon, bananes) trop modestes, ne procurent au pays que peu de devises. Ayant peu développé, jusqu'à présent, les ressources de son secteur tertiaire à l'exception des redevances obtenues grâce aux services de l'aéroport de Sal, le Cap-Vert ne dispose, compte non tenu de l'aide internationale, que de ressources versées sous forme de transferts financiers ou matériels par les émigrés. Ces ressources représentaient, en 1987, 15,4 % du produit national brut du pays (statistiques de Banco de Cabo Verde), mais en réalité davantage (apports directs et biens en nature).

2.1 - L'importance des transferts financiers des émigrés au Cap-Vert :

Les transferts vers le Cap-Vert se font selon des modalités variées : envoi de mandats via les services postaux et la Banco de Cabo Verde ; argent transporté dans la poche de l'émigré ; objets variés que le migrant apporte au pays à l'occasion d'une visite. Si les deux derniers types, qui concernent plus spécialement la sphère économique domestique, sont malaisément appréciables, la Banque du Cap-Vert fournit, pour le premier, d'intéressantes informations :

Jusqu'en 1980, le montant des transferts a régulièrement augmenté. Après 1980, la croissance des revenus liés aux transferts est très modérée, tandis qu'une reprise s'amorce après 1985, qui semble durable. Après avoir couvert plus de la moitié du déficit commercial (en 1980), les envois des émigrés ne compensent plus, actuellement, que 30 % de ce déficit (1987). Mais, en monnaie constante, les transferts stagnent.

On n'entrera pas ici dans des explications relatives à cette stagnation d'ensemble, mais l'on sait qu'elle

doit être mise en relation avec les difficultés économiques rencontrées par les émigrés dans les pays industriels frappés par la crise internationale. De plus, une politique active d'encouragement au regroupement familial, menée par certains pays d'accueil a abouti à l'accroissement des dépenses familiales des émigrés dans leur région d'installation. La répartition géographique par île des transferts, qui s'établit comme suit pour l'année 1987, révèle divers problèmes que l'Etat doit nécessairement prendre en compte pour sa politique d'aménagement du territoire. Par habitant, le soutien de l'émigration apparaît fort médiocre dans les îles les plus peuplées (Santiago, Santo Antao) et agricoles. Au contraire, les îles déshéritées (Boa Vista, Sal, Maio) sont celles où les transferts plus importants, favorisent le maintien sur place de la population.

1 - Sal	20 637 E.CV/hab/année 1987
2 - Boa Vista	18 583 E.CV/hab/année 1987
3 - Sao Nicolau	17 492 E.CV/hab/année 1987
4 - Maio	13 871 E.CV/hab/année 1987
5 - Brava	10 299 E.CV/hab/année 1987
6 - Sao Vicente	9 629 E.CV/hab/année 1987
7 - Fogo	5 732 E.CV/hab/année 1987
8 - Santo Antao	3 119 E.CV/hab/année 1987
9 - Santiago	3 038 E.CV/hab/année 1987
Moyenne Cap-Vert	5 832 E.CV/hab/année 1987

tab. 3 - Transferts privés par île et par habitant (1987 - BCV).

2.2 - L'utilité économique des transferts :

Elle n'est pas négligeable, en particulier dans le domaine de l'économie domestique. Mais des investissements non familiaux existent aussi.

Les investissements domestiques: la contribution aux dépenses de la famille restée au Cap-Vert est l'utilisation la plus courante de l'argent des émigrés (achat de nourriture, de vêtements et, plus rarement, d'équipement ménager). Les objets apportés par le migrant en visite contribuent de la même manière au bien-être familial : radio-cassette, téléviseur, vêtements. De plus en plus, d'autres objets sont envoyés ou accompagnent le voyageur : cuisinière, meubles, etc... Une partie de ces transferts se fait sous forme de cadeaux. Un second type d'investissements domestiques, objectif déclaré de presque tous les émigrés, est l'amélioration ou l'achat, ou la construction d'une maison

au village ou dans la ville natale. Cet investissement, familialement et socialement valorisant, justifié par l'attachement du Cap-Verdien à sa terre est à mettre aussi en relation avec la médiocrité de l'habitat traditionnel.

Les investissements non familiaux : l'investissement foncier est toujours recherché. Le cap-verdien aime sa terre et est un paysan. L'achat d'un terrain, si possible en *regadio* (irrigable), pour agrandir le patrimoine, est une tradition (mais les terres disponibles sont rares, donc très coûteuses). Chez les pêcheurs, l'achat de matériel de pêche est aussi une forme d'investissement productif lié à l'économie familiale. On retrouve l'argent des émigrés dans la construction civile, mais pour la réalisation d'une maison (après achat du terrain), souvent en ville et à usage familial partiel, ou non familial. Elle servira au logement des enfants pendant leurs études (les lycées sont dans les villes), ou sera louée afin d'acquérir des revenus complémentaires.

D'autres investissements demandant peu de savoir-faire existent. Ils sont centrés sur les services courants de l'espace traditionnel de vie : achat et exploitation (par la famille) d'un fonds de commerce, d'une *carrinha* (taxi collectif), d'un bar. Plus élaborée est la réalisation d'une *pousada* (auberge) rustique mais bien adaptée à la demande locale (mais non internationale).

Plus rares sont les investissements productifs sous forme de participation financière. Les exemples sont connus au Cap Vert, en raison même de leur caractère exceptionnel : participation au capital de la chaîne hôtelière d'Etat Hôtel Mar ; participation au capital du complexe hôtelier d'économie mixte Morabeza (Sal), actions prises par les émigrés dans des sociétés de transports maritime, textile, de pêche.

3 - Migration et unité nationale :

N'ayant gagné son indépendance qu'en 1975, le jeune état cap-verdien est confronté à de sérieux problèmes de construction nationale.

L'identité culturelle cap-verdienne repose sur la conscience d'un passé fait de malheur (esclavage, déportations, famine), l'existence d'une langue commune (le *crioulo*) et des manifestations de cette culture reconnues par tous (musique, danse, poésie, artisanats). Cette créolité affirmée face aux cultures étrangères -africaine, européenne- est

pourtant fragile : les îles de l'archipel ont fonctionné comme des «pièges insulaires», et les particularismes de chaque île sont très affirmés, trop pour ne pas se traduire par des irrédentismes socio-culturels et politiques.

Au morcellement insulaire s'ajoute la dispersion géographique des communautés, influencées par les cultures des pays d'accueil. C'est cette capverdianité isolée, éclatée en de multiples composantes, qui doit pourtant servir de base à l'affirmation et au renforcement de l'état-nation cap-verdien, et la diaspora y occupe une place très importante.

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT : QUELLE GESTION DE L'EMIGRATION ?

Les problèmes que pose au Cap-Vert l'émigration de ses nationaux sont difficiles à gérer. Jusqu'à présent, l'Etat n'a pas réellement mis en oeuvre une politique d'émigration, mais il souhaite accroître le volume des transferts et surtout inciter la diaspora à investir davantage dans les secteurs productifs de l'économie par des mesures institutionnelles et techniques prenant en compte les dimensions humaine, économique et culturelle des communautés.

Ceci conduit à réfléchir selon cinq directions principales :

- Comment «contrôler» l'émigration, c'est-à-dire la freiner ou la renforcer en fonction de l'évolution des structures démographiques ? Une telle ambition est-elle possible, d'ailleurs, sans mettre en place des systèmes de contrôle extrêmement contraignants ? En ce domaine, l'ambition cap-verdienne est très modeste et se limite à une meilleure connaissance des flux d'émigrants et de migrants de retour ainsi que des stocks émigrés (les communautés).

- Comment maintenir les liens avec les communautés d'émigrés, et, notamment quel doit être le rôle de la culture nationale dans le maintien (et le renforcement) des liens ?

- Existe-t-il des «leviers» culturels et économiques pour renforcer les transferts des émigrés ? Autrement dit, quelles cordes sensibles faire vibrer et quelles initiatives économiques prendre pour inciter les émigrés à investir davantage ? La promotion du tourisme par les émigrés est une possibilité. Les liens entre culture et tourisme sont évidents. Actuellement, l'activité touristique est embryonnaire

(émigrés rentrant au pays, sportifs). Plus que les émigrés visitant leur famille, ce sont les cap-verdiens de deuxième et troisième génération, nés à l'étranger, qui pourraient constituer la base d'un tourisme puissamment incité par des préoccupations socio-culturelles («racines»). Pour les étrangers, le «produit culturel» devrait être, à côté d'autres atouts (mer, vent, paysages), un des éléments d'attraction du Cap Vert pour une clientèle exigeante. Les groupes-cibles concernés par le développement du tourisme du Cap-Vert sont d'abord les émigrés, ensuite les étrangers des pays industrialisés.

- Vers quels pays orienter l'émigration afin qu'elle soit la plus rentable pour les familles et la plus satisfaisante pour l'économie cap-verdienne ? Il ne s'agit pas seulement de sélectionner les pays d'accueil offrant les meilleures capacités d'intégration possible à l'émigré cap-verdien, mais aussi étudier les offres que font certains pays en développement peu peuplés souhaitant une mise en valeur de leur territoire (Paraguay, Guinée, par exemple).

- Comment renforcer la capverdianité en intégrant dans la culture de l'archipel, les apports des communautés ? Mais aussi, comment transmettre aux communautés d'émigrés le souvenir de la culture d'origine, afin de maintenir des liens solides entre l'archipel, pivot du monde cap-verdien, et les éléments dispersés ? Pour les cap-verdiens de la diaspora, la tendance à l'assimilation est certaine. Le sentiment national reste très fort, y compris chez les jeunes nés à l'étranger, même s'ils déclarent ne pas vouloir retourner au Cap-Vert pour y travailler. L'acculturation peut être une richesse pour la culture cap-verdienne, sans cesse influencée par des courants artistiques, littéraires extérieurs. La communauté des Etats-Unis, par exemple, a, sans attendre l'impulsion du Cap-Vert, mené une politique d'exaltation de l'histoire de l'immigration, valorisé les racines africaines du peuplement des îles, obtenu que le *crioulo* soit enseigné à l'université. Revues, journaux, photos, réunions de loisirs montrent l'originalité de la «minorité» cap-verdienne des Etats-Unis. Au Pays-Bas, les traditions musicales sont maintenues par quelques associations très actives, mais les cap-verdiens sont en contact avec d'autres cultures créoles : celle du Surinam ou, en France, la culture antillaise. Au Cap-Vert, l'effet «feed back» n'est pas négligeable, les insulaires étant très ouverts aux influences extérieures et sensibles à l'intérêt que leurs émigrés continuent de porter à la culture nationale.

CONCLUSION

L'enjeu de l'émigration est triple : démographique, économique, culturel. L'expérience que veut mener le Cap-Vert est originale. Sans chercher à contrôler étroitement l'émigration, il tient pourtant à gérer le mieux possible le fait migratoire, par une série de mesures volontaristes susceptibles de valoriser les ressources humaines de la diaspora, renforcer les transferts financiers et non-financiers, maintenir les liens culturels et renforcer l'identité nationale. Reposant sur l'écoute des communautés, l'expérience, pragmatique, peut réussir.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ANDRADE E. 1984 - *Histoire économique du Cap-Vert de la « découverte » à l'indépendance (1450-1975)*. Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VII

CABO VERDE (rép.) 1982-1984 - Recenseamento Geral da população 1980. Secretária de Estado do Plano e Cooperação, 6 vol.

CARREIRA A. 1977 - *Migrações nas ilhas de Cabo Verde*. Ed. Universidade Nova de Lisboa (Portugal)

DUCOUDRAY E. 1988 - Un exemple d'émigration internationale : « la communauté cap-verdienne de Dakar (Sénégal) » Structures spatiales et pratiques sociales. Mémoire de maîtrise, Université de Rouen, LEDRA, 140 p.

EMIGRASON - divers numéros. Revista do Ministério dos Negócios Estrangeiros, Praia, Cabo Verde

FNUAP 1988 - Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Rapport de mission sur l'évaluation des besoins d'aide en matière de population, ONU, New York (USA), n° 93, 66 p.

HALTER M. 1986 - Cap-Verdean American immigration : background and overview. Paper submitted to the conference on social science research on contemporary Cape Verde, Praia (Cabo Verde), 29 p. dactyl. + ann.

LESOURD M. 1987 - Contraintes géographiques de développement d'un PMA insulaire : la République du Cap-vert. In *Crise agricole et crise alimentaire dans les pays tropicaux*, CNRS Bordeaux, p. 63-80

LESOURD M., REAUD-THOMAS G. 1987 - Le fait créole dans la formation de l'identité nationale en république du Cap Vert. In *Collection Iles et Archipels: Iles, insularité, insularismes*, n° 8, CRET, Université de Bordeaux III, ACCT, p. 107-124

LESOURD M. 1988 - L'émigration internationale des Cap-Verdiens. Importance et enjeux pour un petit état insulaire. *Cahiers Géographiques de Rouen*, n° 30: Etudes sahéliennes, p. 85-105

PEREIRA SILVA M. do Rosario 1988 - La communauté cap-verdienne en France. Ses groupes et ses images. Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales (DHEPS), Université de Lyon II, Collège coopératif Rhône Alpes, 197 p. dact. + ann.

RICHARD J. 1983 - Aspects de l'émigration rurale dans l'archipel du Cap-Vert. S^{at} d'Etat à la Coopération et à la Planification - Ministère du Développement rural, 126 p. ronéo

ROGER G. 1985 - La population des îles du Cap-Vert, bilan démographique et projections à l'horizon 2000. ATREE, Paris

SEDES : DIEHL J.P., DUCHEMIN P., FORNESI I., LESOURD M. 1989 - Cap-Vert, Etude de l'émigration et des transferts des émigrés. Rapport de phase 1, Paris, 393 p.

SEDES : DIEHL J.P., DESSALIEN C., LESOURD M. 1989 - Emigration et transferts des Cap-Verdiens émigrés. Rapport final, 238 p.

LES RISQUES NATURELS MAJEURS AUX ANTILLES : L'EXEMPLE DE LA GUADELOUPE

Max ETNA

Conseil Régional de la Guadeloupe, Basse-Terre (France)

RESUME

Les Antilles françaises - l'histoire et une certaine actualité à peine refroidie en témoignent - font quelque peu figure de «damnées de la terre» en matière de risques naturels majeurs. Leur position géographique, à la verticale du contact des plaques tectoniques caraïbe et américaine d'une part et au Nord de l'Arc instable des Petites Antilles d'autre part, lieu de passage privilégié des ouragans, les expose à la fois aux dangers sismique et cyclonique. Le risque volcanique lui, s'appuie sur un ensemble géologique particulier et un contexte morpho-structural éruptif. Ce constat plus ou moins déterministe nécessite la mise en place d'une logistique préventive probante qui aurait pour triptyque : information - sensibilisation - parades. A cet effet, la réflexion géographique, convertie en force de propositions, se doit d'être utile.

MOTS-CLES : risques naturels - séisme - volcan - cyclone - prévention géographique

ABSTRACT

French West Indies, as history and recent events showed, are library so called «dawned island», considering major natural risks. Their geographical location from one hand, between the caribbean and american tectonic plates and the other hand the north of the instable «arch» of the windward islands, are a natural path for hurricanes -they are also exposed to earthquakes. The volcanic risk relies upon a particular geological structure and an eruptive morphology. This assignment rather determinist requires the setting up of preventive logistical more efficient which shall have for frame : information - solution - likewise, geographical pattern, converted into strong proposals, must be therefore use fur to be effective.

KEY-WORDS : natural risks - earthquakes - volcano - cyclones - prevention - geography

Le thème des risques naturels majeurs aux Antilles que j'ai l'honneur de présenter, s'inscrit de façon douloureuse dans le panel «Les hommes et l'espace insulaire». En propos liminaire il m'inspire cette pensée terriblement réaliste de Jean Dresch «il n'y a pas de géographie sans drame». Et ce n'est pas la péninsule armoricaine, terre d'accueil de notre colloque, «vaccinée» il y a deux ans par un ouragan fort dévastateur qui démentira cette vérité première de la fragilité de l'oekoumen ilien face au déchaînement brutal des éléments naturels.

Outre le caractère éminemment géographique du sujet, les dramatiques événements cycloniques d'une actualité à peine refroidie et malheureusement récurrente (FIRINGA à la Réunion et HUGO à la Guadeloupe) plaident par eux-mêmes pour l'intégralité d'une réflexion de ce type, somme toute modeste, dans nos préoccupations du moment.

La réalité objective des territoires antillais veut qu'ils s'apparentent à un contexte géographique particulier, à la fois empreint d'instabilité géologique et structurale et soumis à l'influence directe de paroxysmes météorologiques. L'environnement physique se garde bien de distribuer au hasard les colères du sol et de l'atmosphère et ici, aux Antilles, un certain déterminisme géographique joue à plein, piégeant la Martinique et la Guadeloupe dans :

UNE LOGIQUE MULTIRISQUES

Parmi les menaces potentielles liées au milieu, au premier chef s'impose :

1 - L'événement tellurique majeur :

Les contingences géologiques font de l'Arc Antillais et de la périphérie du Bassin Caraïbe un foyer à tremblements de terre. La vulnérabilité de la Guadeloupe est reconnue par la communauté scientifique internationale puisqu'elle est classée zone de forte sismicité (catégorie III).

Il s'agit du risque le plus grave par son caractère inattendu et encore quasiment imprévisible. Géographiquement située à proximité d'une zone de subduction engendrant tensions, accumulation et libération d'énergie en raison du chevauchement des plaques tectoniques américaine et caraïbe, la Guadeloupe est sujette à des crises sismiques qui peuvent atteindre des forces inouïes. En témoigne le séisme du 8 février 1843 d'intensité 8 sur l'échelle de Richter qui a rayé de la carte la ville de Pointe-à-Pitre et qui a été ressenti en Guyane et même en Californie.

Sont particulièrement concernés par ce risque :

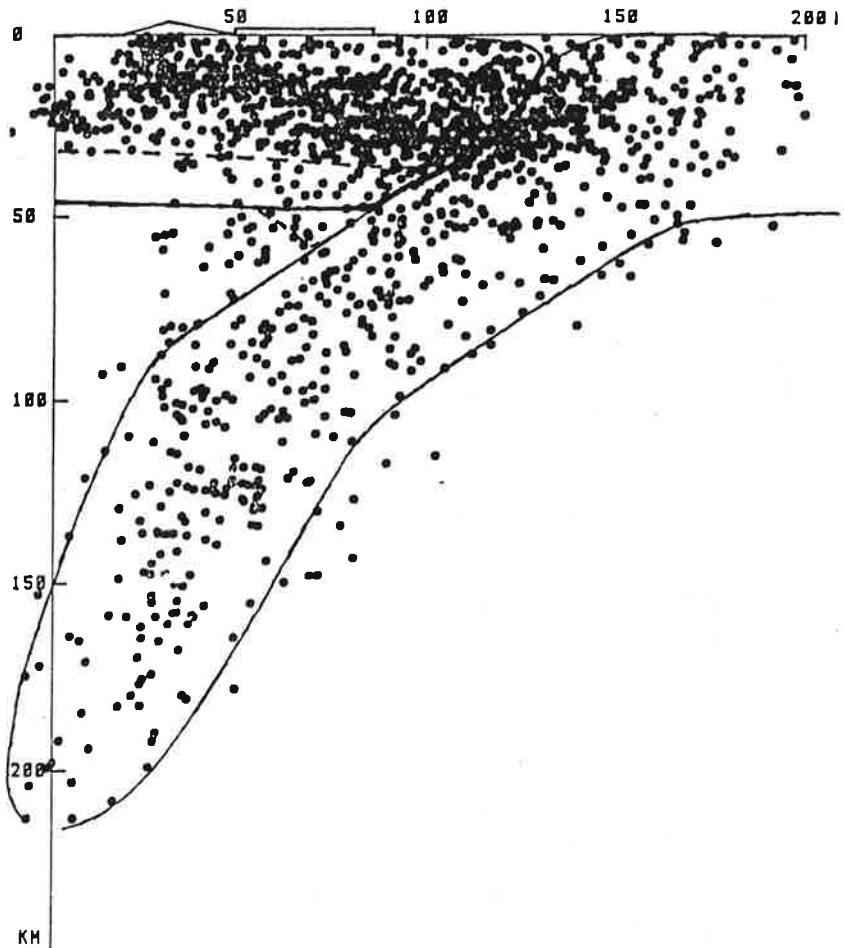


fig.1 - Coupe WSW-ENE au nord de la Guadeloupe.
Enveloppe des foyers sismiques suggérant les limites des plaques.

- pour causes éventuelles de liquéfaction des sols, l'habitat important (notamment les sept tours de 18 et 16 étages) implanté dans les zones de formation compressive à savoir la mangrove et les remblais de Pointe-à-Pitre, soit un ensemble qui représente mille logements et quatre mille occupants ;

- en raison de la mauvaise qualité de l'autoconstruction, un grand nombre de maisons individuelles bâties partiellement sur pilotis et dissymétriques, avec de mauvais matériaux, un ferrailage insuffisant, du sable de mer non lavé, du béton non vibré ;

- en raison d'erreurs de construction : certains bâtiments neufs dont les joints de dilatation (4 cm) sont mal respectés et n'assurent pas le rôle de coupures aux sollicitations sismiques.

Par contre l'habitat classique, cases en bois, bien chevillées, fixées ou non au sol ainsi que les maisons individuelles en ciment, symétriques, habita-

tions en rez-de-chaussée ou en R + 1 offrent une protection convenable d'autant plus que leur évacuation est aisée.

Par ailleurs, depuis 1958, tous les bâtiments financés même partiellement sur fonds publics ont été réalisés sous l'empire des Normes Parasismiques 1955 puis 1969, règles du reste en cours d'actualisation.

En outre, sont applicables également à ces constructions les Normes Neige et Vents 1965. Ce dispositif doit permettre théoriquement aux bâtiments de résister à des séismes d'intensité nominale 8.6 de l'Echelle Mercalli modifiée, 8.8 pour les salles de spectacle, 9 pour les hôpitaux et les casernes.

2 - Deuxième type de risque : le risque volcanique.

Si le volcanisme est bienfaiteur en générant en Basse-Terre des pentes et des sols à allophanes de grande valeur sur le plan agricole, en dotant la

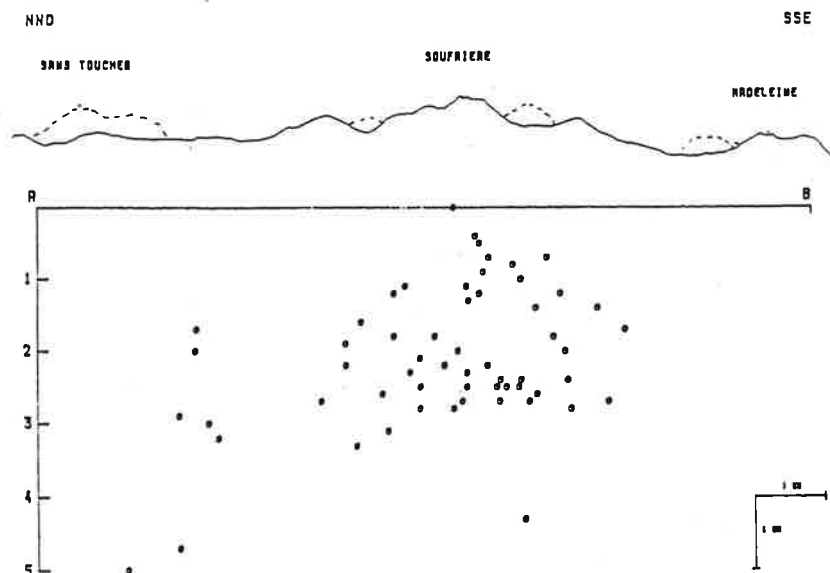


fig. 2 - Hypocentres volcaniques (année 1988).

commune de Bouillante d'un site géothermique remarquable, en créant un pôle touristique autour de la Soufrière, il ne constitue pas moins un danger latent pour l'ensemble du Sud-basse-terrien. Ceci est loin d'être négligeable et résulte de l'accumulation de contraintes de nature phréatique et magmatique provenant de l'asthénosphère par le truchement d'une cheminée fendillée et s'exprimant par des phénomènes sismiques localisés et par des éruptions explosives.

La soufrière et sa cousine et voisine, la Montagne Pelée, tous deux volcans andésitiques à lave visqueuse, se sont illustrés tragiquement dans l'histoire contemporaine pour avoir dans un cas, en 1902, rayé de la carte la ville de Saint-Pierre et ses 28 000 habitants, dans l'autre cas, en 1976, pour avoir désorganisé non sans séquelles le tissu socio-économique de la Guadeloupe en provoquant un déplacement massif et temporaire de population (70 000 personnes). Légitimement s'est instauré dans les deux îles une véritable peur phobique à la moindre vibration des sismographes du Morne des Cadets ou du Fort Saint-Charles, et, en filigrane, la conscience collective, fébrile, redoute presque autant l'émission directionnelle de feu et de gaz que les projections pyroclastiques et que l'arrivée soudaine d'un lahar.

En des temps plus anciens, au terme de la période précolombienne, des nuées ardentes ont laissé dans les deux îles gémeillaires des traces physiques encore visibles (de bois silicifié) dans la Savane de

Pétrification en Martinique et dans la vallée du Galion en Guadeloupe.

Plus loin encore, aux environs de l'an moins 3000, un «blast» comparable à celui tout récent du Mont Saint-Hélène, serait à l'origine de la configuration morpho-structurale actuelle du massif tout entier de la Soufrière et des Monts Caraïbes, en Guadeloupe.

Tout cela pour dire que même si notre Soufrière fait l'objet d'une auscultation permanente et sophistiquée de la part des scientifiques regroupés autour d'un véritable bunker, sa «respiration» de croisière n'exclut pas la survenue brutale et inopinée d'une quinte éruptive cataclysmique.

3 - Le troisième danger est : le risque cyclonique.

«Le vent est l'ami de l'homme» dit le poète. On ne peut pas en dire autant du cyclone qui, du fait de ses caractéristiques et de ses conséquences, est depuis des siècles considéré comme le phénomène météorologique le plus dangereux des régions inter-tropicales océaniques, si ce n'est du monde. Il est l'expression majeure de la violence et du paroxysme climatique.

Il correspond du point de vue barométrique à une «baisse mobile de pression» selon Pedelaborde ou plus simplement à une dépression exceptionnellement creusée (940 mbars pour HUGO). L'ensem-

- la démultiplication du réseau mobile de stations sismiques pour les zones actives identifiées,

- une large mise à disposition de l'informatique tel le programme «Slosh Model» destiné à déterminer les zones littorales menacées.

Tout ceci devrait permettre d'aboutir au renforcement des plans ORSEC et du dispositif d'intervention et à l'établissement de nouvelles normes parasismiques et anticycloniques sûres pour l'habitat.

Enfin, troisième point, la sensibilisation et l'éducation de la population sur les parades à opérer avant et pendant la catastrophe. Ainsi, au Japon les écoliers sont soumis à des exercices d'alerte et de simulation et disposent en permanence d'un petit matériel de protection.

Il ne nous aura donc pas échappé que la dimension «risques naturels majeurs» est plus que jamais un passage obligé de la réflexion géographique. S'il n'en demeure pas moins vrai que l'homme est en situation d'échec puisqu'il n'a toujours pas réussi à vivre au mieux avec ses volcans, à domestiquer la macro-sismicité, à trouver la panacée contre les cyclones, nous nous devons de rester encore plus fidèles à la conception «lannousienne» dynamique, moderne de «l'homme-habitant» et nous ériger en force de proposition permanente. Dans cette optique, la création d'une Délégation Régionale aux Risques Naturels Majeurs commune à la Martinique et à la Guadeloupe et marquée du sceau de la pluridisciplinarité serait la bienvenue.

Thème 3

GESTION DES RESSOURCES ET AMENAGEMENT DES ILES

Présidents

M. MOREY, Professeur (Université des Baléares, Espagne)
J. LECONTE, Vice-Président du MAB France, Directeur de recherches INRA (France)

Rapporteurs

J.Y. MONNAT, Maître de conférences (UBO, France)
P. SINGELIN (DRAE, France)

L'ÉLOIGNEMENT INSULAIRE DANS LA MER INTÉRIEURE JAPONAISE

Philippe PELLETIER

Maison franco-japonaise, Tokyo (Japon); Département de Géographie,
U.F.R. de Sciences Humaines, Université de Saint-Etienne (France)

RESUME

Les îles de la Mer Intérieure japonaise ont évolué d'une position de centre vers celle de périphérie. La Haute Croissance de l'après-guerre entraîne un vaste dépeuplement, sans rapport déterminant avec l'éloignement insulaire. La politique d'aménagement du territoire a privilégié les moyens de communication mais les projets de viaduc reliant Hondo à Shikoku ignorent généralement les îles. Leurs retombées touristiques suscitent des espoirs mais restent problématiques.

MOTS-CLES : îles - Mer Intérieure - Japon - éloignement - ponts - développement - tourisme

ABSTRACT

The Japanese Inland Sea islands evolved from a center position to a peripheric one. The post-war High Growth caused deep depopulation, without deterministic relation to insular remoteness. Development policies put accent on transportation but projects of big bridges between Hondo and Shikoku ignore generally the islands. Their touristic impacts get wishes of redevelopment but remain problematic.

KEY-WORDS : islands - Inland Sea - Japan - remoteness - bridges - development - tourism

«...Le fautif, c'était lui : toujours l'éternelle comédie de l'insulaire voulant faire la loi à l'univers entier.»

Jack LONDON, *Martin Eden*.

Si l'on se réfère à l'étymologie et au sens commun, l'«île» implique «l'isolement». Une île, c'est loin. Loin de la terre.

L'exemple des îles de la Mer Intérieure Japonaise (*Setonaikai*) permet de s'interroger sur les modalités particulières (régionales) et générales (universelles) de ce rapport entre espaces insulaire et terrestre. Peut-on appliquer le terme d'éloignement aux îles d'une mer quasi-fermée et bien circonscrite par plusieurs littoraux ? Les décideurs japonais ayant répondu positivement à la question, et bâti leur politique d'aménagement du territoire en conséquence, n'ont-ils pas fait fausse route ?

DU CENTRE A LA PERIPHERIE

Les îles de la Mer Intérieure forment un couloir de civilisation. Depuis les temps immémoriaux, hommes, techniques, marchandises et idées transitent ou s'arrêtent dans cet espace long de 440 km d'ouest en est, large au maximum de 55 km du nord au sud, sillonnent cette mer vaste de 9 500 km² qui comprend plus de 600 îles, grandes ou petites, dont 160, environ, sont encore habitées de nos jours.

Les flux ne proviennent pas seulement de l'ouest du continent chinois ou de la péninsule coréenne, mais aussi du sud-ouest, guidés par le courant marin du Kuro-shio, en provenance des Ryûkyû voire de l'Océanie. La présence humaine sur les rivages de la Mer Intérieure remonte à la préhistoire. Venue de Chine par la Corée, la riziculture y progresse rapidement, dès son apparition au IV^e B.C. dans le nord-ouest de Kyûshû. Avec elle, le peuplement se densifie. Pendant les siècles à venir, le centre de gravité du Japon oscillera autour de cette Méditerranée, au moins jusqu'à l'émergence d'Edo (future Tôkyô) au XVII^e siècle.

La laurisylve primitive est réduite en lambeaux sous l'action conjuguée des défrichements agricoles et des déboisements destinés à ravitailler les saunières en combustibles. Loin de façonner un paysage purement naturel, comme le veut une imagerie abondante, le pin, espèce propagée par l'homme dans cette région au climat parfois sec et aux sols granitiques, incarne le symbole même du développement anthropique. Le déséquilibre écologique survient toutefois au cours de l'époque moderne ; provoqué par la surexploitation et le recul des communaux, il prend la forme des «montagnes chauves» (*hageyama*) sur les îles et les littoraux.

Parallèlement, le trafic maritime qui assure l'essentiel d'un commerce intense, notamment en direction de la capitale économique d'alors, Osaka, profite aux îles, où fleurissent de nombreuses petites cités-portuaires. Les insulaires échappent aux famines après avoir adopté, au XVI^e siècle, la patate douce (*satsuma imo*), espèce productive

et adaptée aux conditions géophysiques. Contrairement à la majeure partie du Japon (le Nord-Est et les grandes villes), le croît démographique est, au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles, largement positif dans la région.

L'ensemble crée un foyer de modernité qui alimente le développement du Japon contemporain. C'est à Osaka, à l'extrémité orientale de la Mer Intérieure, que s'aguerrit la bourgeoisie japonaise ; dans le fief de Chôshû (actuel département de Yamaguchi), à l'autre extrémité, que se forgent la conscience puis la force politique qui produiront la Restauration Meiji. Fait souvent oublié, c'est sur les rivages de la Mer Intérieure que naissent enfin les premières industries.

La Révolution Industrielle, à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, renforce ce schéma de localisation. La Haute Croissance de l'après-guerre pousse à l'extrême une logique qui fait de l'espace marin et du littoral une matière première en soi (terre-pleins, ports, super-combinats).

L'industrialisation du littoral San'yô de la Mer Intérieure (Akashi, Himeji, Okayama, Kurashiki, Mizushima, Fukuyama, Hiroshima, Tokushima) et Hanshin (Osaka, Kôbe) s'accompagne d'un exode rural considérable. En trente ans, de 1955 à 1985, la population des îles (Awaji-shima non comprise) passe d'un peu plus de 500 000 habitants à moins de 350 000, soit une baisse de 33,8 %. Le dépeuplement, avec toutes ses conséquences, constitue le critère le plus pertinent pour mesurer le degré de développement d'une île.

Le phénomène est loin d'être égal partout. Certaines îles se vident littéralement. D'autres résistent à l'érosion démographique. Si la Haute Croissance accélère le rythme de l'exode, il faut souligner que celui-ci est structurellement en place dès les années vingt, lorsque se développe le capitalisme. Les différences d'évolution entre les îles sont déjà perceptibles à cette époque. La tradition de mobilité (pêche, marine, double-activité) facilite, ou organise, les mutations.

De centre, la région insulaire glisse progressivement vers la périphérie. Les processus de marginalisation qui caractérisaient certaines îles sous la féodalité (pratique de l'élevage, banissement des opposants politiques, des chrétiens, refuge des parias *burakumin*, exil des lépreux) prennent de nouvelles formes, dans d'autres îles : localisation d'orphelinats, d'industries polluantes - dès avant la guerre - (Shisaka-jima, Nao-shima, Chigiri-jima), d'expériences militaires secrètes pen-

dant la guerre (gaz toxiques à Okuno-jima ; torpilles humaines à Ozu-Shima), exploitation forcenée des carrières, installation de centrales nucléaires à la fin des années soixante-dix (Naga-shima ; projet à Ozaki-Kami-jima).

ELOIGNEMENT ET ACCESSIBILITE

Pour évaluer en quoi l'isolement favorise le dépeuplement, on peut mettre le taux de décroissance démographique en rapport avec l'accessibilité (types de desserte maritime).

Constatons d'abord que, à rebours, les îles les plus peuplées ne sont pas les mieux desservies. Par contre, les îles de grande taille sont forcément mieux desservies quelle que soit leur densité au-dessus d'un seuil de 120 hab/km².

L'éloignement, traduit ici par la combinaison de la distance horaire et la qualité de la desserte maritime, n'a de conséquence sur l'évolution démographique des îles qu'à partir d'un seuil évalué à plus de 50 mn de distance/temps et entre 2 à 5 allers-retours par jour de fréquence. Certaines îles pourtant bien desservies et proches du littoral connaissent elles-aussi une forte décroissance démographique.

Il faut également noter que, malgré un lieu commun tenace chez plusieurs géographes japonais, il n'y a pas non plus de rapport direct entre la taille de l'île et son degré de dépeuplement.

Le sort démographique et socio-économique des îles au cours de la Haute Croissance ne dépend donc pas tant du degré d'éloignement - excepté un seuil - que de la situation antérieure, de la mise en valeur historique. Deux îles voisines, de conditions physiques et d'accessibilité identiques, peuvent suivre des évolutions radicalement différentes.

Il serait vain de tenter une typologie spatiale de ce phénomène, tant les inter-relations créent une certaine complexité. On peut cependant remarquer la régionalisation de certaines dynamiques :

-issues de l'extérieur, par l'insertion dans une sphère industrielle et urbaine, littorale (intégration indirecte) ou insulaire (intégration directe), qui rééquilibre la balance entre les facteurs attractifs (*pull*) et répulsifs (*push*) (déploiement des activités de sous-traitance, double activité et migration pendulaire des insulaires, etc.). Soit, par exemple : Enô-jima, Kurahashi-jima, archipel Kamagari, archipel Bingo, nord de l'archipel Kasaoka);

-issues de l'intérieur, grâce à l'essor de la culture de *mikan* (mandarines) dans la partie occidentale de la Mer Intérieure, le maintien des champs comme forme d'auto-subsistance au centre-est, ou des rizières à l'est (Awaji-shima, Shôdo-shima).

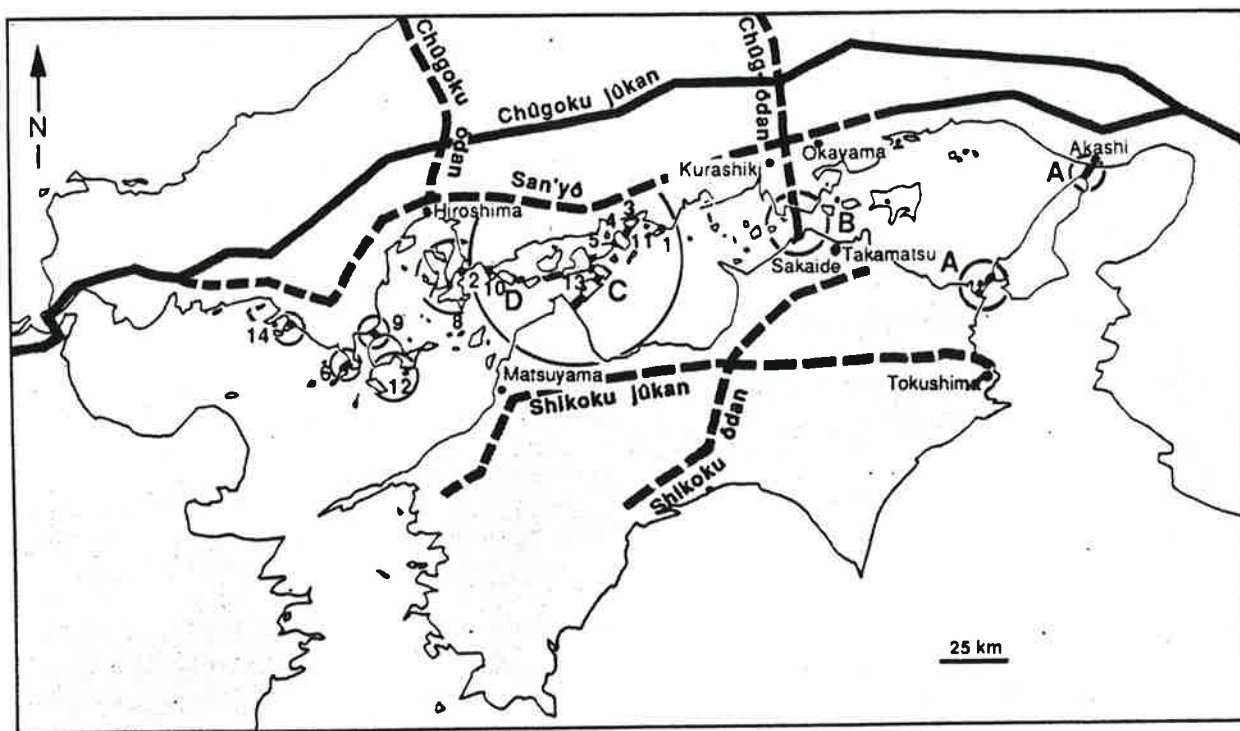
Cette régionalisation s'affirme lorsque les liens entre les communautés insulaires sont effectifs et forment un véritable «archipel social». Le cas le plus probant est sans conteste celui de l'archipel Geiyo, au coeur de la Mer Intérieure, ancien domaine de la passerelle multi-insulaire entre Hondo et Shikoku, bien desservie, berceau de la patate puis de l'agrumiculture commerciale et fief de la construction navale avant sa restructuration.

Un bilan plus approfondi de l'économie montre cependant les limites de la dynamique régionale. Les activités halieutiques, même modernisées,

semblent écartelées entre la sphère locale (tradition) et nationale (concurrence) : le sort des pêcheurs tombe sous le coup du marché national. La reconversion dans l'aquaculture est menacée par le phénomène des «marées rouges» (*akashio*), prolifération phyto-planctonique d'origine humaine, assimilable à une pollution. Les deux secteurs de pointe depuis la guerre sont touchés par la crise : fermeture des chantiers navals et surproduction de l'agrumiculture.

L'IMPACT DES LIAISONS PAR PONTS (fig. 1)

Au-delà des travaux d'infrastructures, généralement réalisés dans le cadre de la «Loi sur les îles éloignées» (*Ritô shinkô-hô*, promulguée en 1953),



- autoroute réalisée
- - - autoroute en travaux ou en projet

trois axes de ponts :

- A. Akashi-Naruto pont de Naruto ouvert en 1986
- B. Kojima-Sakaide, viaduc de Seto ouvert en 1988
- C. Onomichi-Imabari, partiellement réalisé (*)
- D. axe Kamagari-Osaki en projet

Principaux ponts locaux ou régionaux réalisés :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1 Yokoshima (1950) | 8 Kashima (1975) |
| 2 Ondo (1961) | 9 Suô-Oshima (1976) |
| 3 Onomichi (1968) | 10 Kamagari (1979) |
| 4 Mukaishima * (1960) | 11 Innoshima * (1983) |
| 5 Setoda (1970) | 12 Okimuro (1983) |
| 6 Nagashima (1971) | 13 Omishima (1979) |
| 7 Hayase (1973) | 14 Kasado |

fig. 1 - Le réseau routier dans les régions de Chugoku et de Shikoku.

et que l'on peut résumer par le slogan «de l'eau et de la lumière», la politique nationale d'aménagement du territoire dans les îles de la Mer Intérieure met, au cours de la Haute Croissance, la priorité sur les moyens de communication : liaisons maritimes (ferry-boats puis hydroglisseurs), routes (arrivée de l'automobile, qui révolutionne la vie dans les îles) et, enfin, construction de ponts, apothéose de cette politique.

L'objectif d'un pont est de relier deux terres, soit dans le cas de la Mer Intérieure, une île au littoral ou deux îles entre elles. Truisme ? Pas tout à fait car un élément régional intervient lorsque le pont permet de relier Hondo à Shikoku : ce n'est plus un cordon ombilical qui désinsularise l'île, ou qui la continentalise, mais une véritable voie de passage d'un point à un autre, à travers l'île qui se transforme en intermédiaire.

D'objectif, l'île devient un simple moyen. La grande victoire pour les aménageurs japonais est d'avoir fait passer cette réalité sous le couvert d'une politique à destination des îles, en stigmatisant «l'éloignement insulaire» (*ritô-sei*). Les ponts à finalité locale ou régionale, desservant des îles proches du littoral, furent rapidement dépassés, en valeur financière, technologique et symbolique, par les projets de viaduc raccordant Hondo et Shikoku.

Ces projets remontent à l'ère Meiji mais ce n'est qu'après la guerre qu'ils deviennent économiquement, techniquement et politiquement possible. Après de multiples circonvolutions, le gouvernement adopte en 1969, la construction simultanée de trois axes de ponts :

- axe Akashi-Naruto (à l'est de la Mer Intérieure), avec deux ponts ;

- axe Kojima-Sakaide (au centre-est), surnommé le «viaduc de Seto» (*Seto-ôhashi*), enjambant une partie de l'archipel Shiwaku ;

- axe Onomichi-Imabari, serpentant à travers les îles de l'archipel Geiyo.

Cette décision entre dans le cadre du deuxième plan national d'aménagement du territoire, voté la même année. Et, surtout, le célèbre ouvrage du premier ministre Tanaka Kakuei, publié en 1972 et intitulé «De la restructuration de l'archipel japonais» (*Nippon rettô kaizôron*), thèse privée qui joue en fait le rôle de programme officiel d'aménagement, soutient le projet à fond : «Non seule-

ment pour desservir les 39 millions d'habitants des régions de Hondo et de Shikoku (...) mais également pour élargir la sphère économique en faisant des trois parties du Japon, l'ouest de Hondo, Shikoku et Kyûshû, une seule et même région par des trains super-express et des autoroutes». On ne peut être plus clair ! Plus que d'une amélioration des dessertes, il s'agit d'une extension de la mégapole du Tôkaidô, conforme à la logique de la Haute Croissance. Des îles, il n'en est même pas question.

Le problème, c'est que cette politique est précisément adoptée au moment où la Haute Croissance est à la fois stoppée et remise en question. Qu'importe, la machine bureaucratique et économique poursuit sur sa lancée. Une fois passée la période de crise, elle repartira à plein régime. En 1975, la priorité est donnée à l'axe Kojima-Sakaide, le plus court mais le plus mégalopolitain des trois axes. Le 10 avril 1988, le premier ministre Takeshita Noboru et le prince héritier (l'actuel empereur) inaugurent le Viaduc de Seto (9,368 km de ponts au-dessus des flots, en plusieurs sections ; desserte autoroutière et ferrovière). Il aura coûté 1,13 billion de yen. Deux mois avant, le tunnel Seikan (53 km) était ouvert entre Hondo et Hokkaidô. La géographie japonaise vit une révolution : «l'archipel est désormais relié par la terre», comme l'ont proclamé les medias (*rettô rikutsuki ni*).

Les habitants des trois petites îles traversées par le Viaduc de Seto ont souffert des travaux : gêne, dévastation et, surtout, sentiment de ne pas être concernés. Dans leur fougue, les technocrates avaient même oublié de prévoir un échangeur sur l'île d'Iguro et, si les insulaires n'avaient pas protesté, ils auraient dû se contenter de la vieille liaison maritime, un comble.

Malgré les quelques aménagements consentis, les habitants gardent la sensation que leurs îles ont été réduites à l'état de simple piliers pour pont (*hashigetano shima*). La lutte contre les nuisances (bruit, gaz d'échappement) se poursuit.

Tous les responsables économiques avaient parié que le Viaduc de Seto, dont ils avaient farouchement soutenu la construction, susciterait un mouvement d'industrialisation dans les régions périphériques. Mais il n'en est pratiquement rien. Les mouvements d'anticipation furent presque nuls, à l'exception des industries de... la confiserie. Un an après l'ouverture du Viaduc, les retombées industrielles sont faibles. Les zones industrielles cons-

truites à grands frais par les autorités préfectorales demeurent vides, et l'on ne voit toujours rien venir...

Quelles raisons à cet échec ? Les temps ont changé. Alors que les décideurs avaient encore dans la tête les schémas de la Haute Croissance, le développement économique se ralentissait et empruntait d'autres chemins.

Et puis, contrairement aux apparences, le Viaduc est loin de raccourcir les distances, à l'exception des zones immédiatement proches. La moindre qualité du réseau routier sur Shikoku anéantit presque les gains en temps de transport. Enfin, et surtout, le coût très élevé du péage (environ 300 FF le passage pour un véhicule léger) dissuade nombre d'utilisateurs, notamment les transporteurs.

Alors que le bilan du trafic ferrovière est positif (30 000 voyageurs quotidiens), le trafic routier du Viaduc reste largement en deçà des prévisions. La Régie gestionnaire espérait 24 000 véhicules quotidiens pour le début (capacité maximale de 48 000): les chiffres de l'année 1988 n'atteignent même pas les 11 000. Sur neuf mois d'exploitation, le déficit est de 3,5 millions de véhicules. De surcroît, la tendance est à la baisse. Une fois estompé l'effet de la nouveauté, le trafic n'a cessé de diminuer. Les chiffres de 1989 le confirment. Et comme la Régie envisage d'augmenter le péage pour réduire son déficit budgétaire, un cycle sans fin semble s'amorcer.

L'ATTRAIT TOURISTIQUE

En fait, l'essentiel du trafic empruntant le Viaduc de Seto est composé de touristes, ce que laissait d'ailleurs prévoir l'expérience du Viaduc de Naruto, sur l'axe Akashi-Naruto, ouvert trois ans auparavant. On estime que le nombre de touristes a doublé dans la région du Viaduc de Seto.

Du coup, on assiste à une véritable flambée de projets touristiques. Dans les îles traversées par l'axe Onomichi-Imabari, dont l'achèvement est prévu en 1997, les collectivités locales touchées par les crises de la construction navale et de l'agriculture se mettent à rêver d'un redéveloppement.

Les îles - du moins celles dont le paysage n'a pas été défigurés au cours de la Haute Croissance - dispo-

sent de plusieurs atouts et d'une solide tradition dans le domaine touristique. Mais la situation est loin d'être encourageante car la concurrence s'avère d'ores et déjà impitoyable. Il n'est pas un département de la Mer Intérieure, voire pas une commune, pas une île, qui n'ait son projet flamboyant de super-base de loisirs, de *risôto senta* (resort center), de *pôtô* (port), de *marina* (marina), de *hâbâ* (harbour) et autres *san bichi* (sun beach). Sollicitées par les pouvoirs publics, les grandes entreprises métropolitaines sont sur les rangs de la réalisation. La législation japonaise comportant de nombreuses ambiguïtés quant à l'espace marin, les équipements touristiques soulèvent d'importants problèmes de droits de propriété et de gestion.

Le tout-tourisme du *rizôto bûmu* (resort boom) ne va-t-il reproduire, dans les îles, les erreurs déjà commises les années précédentes avec la mono-activité industrielle ou agricole ?

Plus fondamentalement, le tourisme ne produit pas de richesses, au sens premier du terme produire, il ne fait qu'en déplacer. Peut-on tracer une véritable politique d'aménagement régional du territoire dans une seule direction, et celle-là qui plus est ?

Il est frappant de constater que ce sont les gérontocrates détenant les commandes de l'Etat, des entreprises ou des municipalités qui soutiennent les plans les plus échevelés (on se souvient du projet qu'avait Matsushita Kônosuke, l'un des gourous du capitalisme japonais de combler entièrement la Mer Intérieure en arasant les montagnes environnantes), qui flattent l'esprit du *namubâ wanu* (number one) et du *Nihon daiichi* (Japon numéro un). Leur politique revient, sans le dire, à ériger en principe la sentence du «après moi, le déluge».

Au vu des sommes colossales qui furent investies (3,36 billions de yen -valeur 75- pour les trois axes de ponts), on peut regretter que les besoins essentiels des insulaires (équipements sanitaires et socio-culturels : système d'adduction d'eau potable et de tout-à-l'égout, encore loin d'être achevé ; politique agricole cohérente ; tourisme inséré en milieu rural) n'aient pas davantage été pris en compte.

La réalité présente et passée montre que le destin des îles de la Mer Intérieure s'inscrit dans un cadre

spatial plus vaste, régional, national et international. L'éloignement insulaire ne constitue qu'un élément de ce rapport. Multiples, les îles sont diverses et uniques. L'insularité, à la fois absolue et relative, fonde la contradiction motrice.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

FUJIME S. 1983 - Honshi-kakyô to Shikoku no kongo (Shikoku après la liaison par pont Honshû-Shikoku). *Chiri*, n° 3-33, p. 19-26

HAGERSTRAND T. 1974 - Transport in the 1980-1990 decade; the impact of transport on the quality of life. 5ème Colloque international sur la théorie et la pratique de l'économie des transports, Athènes, octobre 1983

ISHIHARA T. 1988 - Seto Ohashi to chiiki sangyô kôzô no tenkan (Le viaduc de Seto et la reconversion de la structure industrielle régionale). *Okayama Daigaku Sangyô kagaku kenkyû-kai kenkyû nenpô-sho*, n° 23, 4 p.

OMI S. 1988 - Honshi kakyô to ritô shinkô; ritôsei no kaishô ka hashigeta no shima ka (La liaison par pont Honshû-Shikoku et le développement des îles éloignées ; suppression de l'éloignement insulaire ou îles-pieds de pont?). *Chiri*, n° 33-3, p. 27-34

TANIGUCHI S., GOTO Y., ISHIDA H. 1978 - *Seto-uchi no fûdo to rekishi* (Milieux et histoire de la Mer Intérieure). Tôkyô, Yamakawa, 392 p.

L'évolution régionale du développement dans la Mer Intérieure (*Setouchi no kaihatsu to chiiki no henbô*). Colloque de l'automne 1984, *Chirigaku hyôron*, n° 58-A 2, p. 97-102

15ème anniversaire de la fondation du Groupe d'étude de la législation foncière japonaise. Colloque itinérant, Hiroshima, Kôbe, Tôkyô, octobre 1988.

Zenkoku Ritô shinkô kyôgi-kai (comité national sur le développement des îles éloignées) 1966 - *Ritô* (Les îles éloignées), Tôkyô, Ritô Center, 434 p.

Cette communication a été réalisée à partir d'une thèse de doctorat d'Etat intitulée «L'insularité dans la Mer Intérieure Japonaise», soutenue en juillet 1990 à l'Université de Saint-Etienne.

TERRITOIRE SCOLAIRE ET ESPACE EDUCATIF INSULAIRE : L'EXEMPLE DE LA CORSE

François CARDI

Institut National de Recherche Pédagogique, Paris (France)

RESUME

Le territoire scolaire corse présente des traits semblables à ceux des zones rurales en voie de désertification : fermeture progressive des écoles dans la montagne, départ vers les établissements des villes plus importantes et côtières, et au-delà, exil vers le continent, même si la création et le développement de l'Université de Corti semblent aller à contre-courant de ce mouvement. Lieu d'exode agricole et rural, l'espace éducatif corse est également marqué, pour ceux qui le quittent, par l'abandon du «grand corps primitif», l'arrachement à la socialité familiale insulaire, à la pensée segmentaire et à la langue corses. Même si l'exode et l'exil revêtent aujourd'hui des significations moins fortes qu'autrefois, ils continuent de répondre (et d'une manière socialement différenciée) aux incertitudes de l'insertion professionnelle sur place.

MOTS-CLES : Corse - espace éducatif - scolarisation

ABSTRACT

The academic territory in Corsica is quite similar to rural areas that are in the process of desertification : schools that are located in the mountains are gradually being closed down, children leave for institutions located in bigger or coastal towns and even as far away as France, even though the creation and development of the university in Corti seem to offset such a trend. In addition to this rural exodus in Corsica, education is also characterised by the breaking away from insular family relationships and segmented thinking as well as the corsican language in a nutshell total separation from the great primitive body that is Corsica. Today, even though exile and exodus are not as strongly significant as in the past, they are still ways to cope with the uncertainty of finding a job there (social differences being taken into account).

KEY-WORDS : Corsica - educational frame - educational system

La quasi absence du thème de l'éducation dans les contributions et les débats sur les îles conduit à souligner une problématique de l'ordre du sens commun et qui doit être remise en cause. Tout se passe en effet comme si cette absence soulignait mieux qu'un discours construit, qu'en matière d'éducation, et d'appareil éducatif, on devait traiter les îles comme de simples prolongements - certes cernés par la mer - du système éducatif continental, comme si l'analyse et la connaissance n'étaient pas redevables que d'une sorte de «continuité territoriale» théorique et pratique...

Tout le problème, se trouve là, semble-t-il : comment rendre compte du caractère insulaire d'un système éducatif, comment dire les traits spécifiques d'une île, dans ce domaine, par quelles notions et quels concepts faut-il passer pour que l'observation et la pensée soient solidement ancrées dans la réalité de cet objet d'étude et de recherche que constitue une île ?

Cette remarque introductive faite, indiquons la démarche adoptée et le sens donné à notre contribution.

SCOLARISATION ET TERRITOIRE. SOCIALISATION ET ESPACE

En termes de sociologie de l'éducation, on fait habituellement une distinction entre la scolarisa-

tion et la socialisation par l'école. Par scolarisation, on entend l'ensemble des forces (matérielles, humaines, institutionnelles, etc...) qui contribuent à amener une classe d'âge dans les locaux scolaires pour y recevoir un enseignement (obligatoire jusqu'à un certain âge). Par socialisation, terme beaucoup plus large puisque sa connotation culturelle est évidente, on entend généralement l'empreinte proprement sociale reçue par les individus scolarisés au sein même des établissements d'enseignement, mais aussi à l'extérieur. Si la scolarisation est généralement le fait d'un appareil d'état, la socialisation est un fait beaucoup plus diffus puisqu'aussi bien la famille, les institutions diverses (églises, groupements, associations), les cercles de voisinage, etc... y participent largement. On aperçoit donc, quand il s'agit de poser la question en termes de territoire, d'espace, de société, que la scolarisation est de l'ordre du territoire : celui-ci relève de la délimitation géographique d'une autorité, d'une institution, d'un pouvoir administratif et politique. La socialisation ne peut être enfermée et définie par une délimitation stricte. De plus, elle possède une dimension culturelle et affective que la scolarisation et le territoire ne possèdent pas, dans la définition que nous en avons donnée du moins. Elle nous semble relever davantage de la dénomination d'espace, dont la connotation multidimensionnelle nous paraît correspondre davantage à la réalité et à la diversité des forces qu'elle met en jeu, des influences dont elle est le centre, de l'indétermination relative où elle se meut.

S'agissant des questions spécifiques posées par les faits sociaux d'éducation dans une île - la Corse en particulier, qui nous occupe ici - la distinction entre territoire et espace et la correspondance établie avec scolarisation et socialisation nous paraissent constituer un cadre d'analyse propre à expliquer un ensemble de faits et d'observations. Ce cadre peut aussi aider à formuler quelques hypothèses tant les recherches sur ce domaine particulier des îles en général et de la Corse en particulier semblent peu développées.

Plus précisément, on dira que le territoire est l'étendue de terre - délimitée par la mer - que les pouvoirs publics en place s'efforcent d'aménager par une carte scolaire, c'est-à-dire un réseau pédagogique-administratif d'établissements d'enseignement, devant couvrir les besoins en éducation, reconnus au terme de la prise en compte de plusieurs critères (géographiques, réglementaires, démographiques, économiques, ...).

L'espace est plutôt l'ensemble des rapports que les membres de la communauté sociale insulaire nouent avec le système ainsi mis en place, au travers des caractéristiques culturelles propres à cette communauté et au milieu «naturel» de l'île.

On remarquera aussitôt que le territoire insulaire, n'est pas forcément immuable dans sa superficie : comme d'autres territoires, il peut acquérir des frontières non-naturelles au gré des événements historiques et des décisions politiques. Bien des îles ont été ainsi coupées en plusieurs territoires, même si tous sont restés sous la même autorité administrative et politique. Dans ce sens, un territoire insulaire n'a aucune spécificité qui puissent le distinguer d'une partie de territoire continental.

L'espace, par contre, offre un champ de différences nettement accusées, car c'est là que les dimensions sociales et historiques des îles revêtent le plus de sens. Il en va ainsi de la Corse, dont le territoire scolaire présente peut de différences avec celui du continent français mais dont l'espace éducatif se distingue fortement de l'espace éducatif de ce même continent.

TERRITOIRE ET ESPACE EN CORSE

Le territoire scolaire, en Corse, présente, en effet, des traits semblables à ceux des zones rurales françaises en voie de désertification. Les différentes enquêtes réalisées sous l'égide du service régional

de l'INSEE d'Ajaccio font apparaître un phénomène classique (ce qui ne signifie pas forcément normal) de fermeture progressive - et souvent dramatique pour les villages - des écoles primaires dans la montagne, même si on observe un repeuplement des zones rurales immédiatement voisines des grandes villes et du littoral et donc des créations ou des extensions d'écoles dans ces zones. On note également le regroupement des élèves dans les villages et les bourgs les plus importants, au titre de la planification et des économies d'échelle et une extension des recrutements dans les collèges et lycées des plus grandes villes. Mais le taux de présence d'internats d'établissement est le plus faible parmi toutes les régions. L'ensemble de ces phénomènes, qui accélèrent plus qu'ils n'entravent le déclin démographique et économique du centre de l'île, ne sont spécifiques au territoire insulaire qu'en ce qu'ils drainent vers le littoral une population jeune. Celle-ci serait pourtant nécessaire au maintien en vie des régions centrales. Mais c'est une autre logique.

C'est, semble-t-il, celle de l'université de Corti. Centre historique de la Corse - puisque Corti fut le siège du gouvernement de la Corse indépendante de Pasquale Paoli et lieu des principales «consulte» de décision de l'éphémère nation Corse - la ville avait été le siège de l'université Corse de la période Paoliste. Re-fondée sous la double pression d'une volonté de développement auto-centré de l'île et des nécessités de formation des élites intellectuelles et professionnelles Corses, l'Université de Corti représente un certain refus de la logique de l'abandon de l'intérieur des terres et du non-développement, hégémonique dans la vie économique de l'île depuis quelques décennies. Elle va également à contre-courant du mouvement d'exil qui affecte la population jeune en Corse. L'exemple de l'Université de Corti (ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple d'une politique volontariste) illustre assez bien le fait qu'à la logique territoriale d'abandon d'espaces en difficulté, peut s'opposer une logique plus centripète, moins tournée vers le littoral marin, contredisant en quelque sorte la logique hégémonique.

Nous entrons là, par cette complexe coexistence de logiques distinctes et parfois contradictoires, dans la réalité sociale, pédagogique et culturelle de l'espace éducatif.

On distinguera ainsi trois logiques induites, dans l'espace insulaire Corse, par ces traits du territoire scolaire.

TROIS LOGIQUES DE MOBILITE DANS L'ESPACE EDUCATIF CORSE

La première est celle de l'abandon du village pour le bourg, souvent d'autant plus lointain que les transports sont mal commodes et les routes en mauvais état, d'autant plus étranger qu'il se situe dans une autre «pieve» (petite région délimitée par ses caractéristiques physiques, économiques et démographiques).

La seconde est celle du déplacement de l'«en-haut» (la source, le village, la montagne, la mère), vers l'«en-bas» maritime et citadin synonyme de présence et d'invasion étrangères. Ce mouvement qu'ont connu et continuent de connaître de nombreux jeunes corses correspond en réalité à un voyage douloureux à la fois géographique et social et à un positionnement familial nouveau :

«Il ne faudra pas que tu aies de mal, avait dit Antoine à son fils (...). Maintenant que tu as le certificat, nous allons t'envoyer à Bonifacio pour préparer le brevet. J'ai là-bas trois nièces. Tu logeras chez l'une d'elles qui habite à la marine. Nous ne pouvons faire autrement, et cela nous coûtera cher ; alors conduis-toi comme un homme, mon enfant» (...). La peur montait en lui, une peur sans début, ni fin. Il regardait autour de lui et n'apercevait que des visages étrangers ; les paysages qui cernaient Bonifacio l'effrayaient, comme l'épouvantait la présence si proche de la mer» (CULIOLI, 1986).

Cette vision très particulière de la mer chez des insulaires, qu'on explique généralement par la persistance, dans l'histoire, d'invasions et de pillages de tous ordres venant par voie maritime, rend encore plus problématique, nous semble-t-il, les phénomènes d'exil liés au cursus scolaire.

Cette troisième logique, celle du passage des limites naturelles de l'île et de la traversée de la mer, a hanté les jeunes corses pendant des décennies : se présentant - à tort ou à raison - comme un moyen d'échapper à une certaine misère matérielle, la poursuite d'études a eu pour tous et pendant très longtemps pour corollaire le départ vers la ville et/ou l'abandon de l'île. Exode agricole, exode rural, phénomènes classiques, caractéristiques des campagnes françaises de ces cent dernières années, dira-t-on. Sans doute, mais pas seulement.

Car plus qu'un exode, il s'agit d'un véritable arrachement à la fois affectif et social, existentiel pourrait-on dire, parce qu'il faut traverser la mer

inhospitalière et qu'elle constitue un redoutable obstacle, fut-il symbolique, au retour. Peut-être le passage de la mer constitue-t-il alors le fondement des sentiments d'abandon du «grand corps primitif» dont parlent les anthropologues de la Corse, constitué par les formes de la socialité insulaire spécifique et par la pensée segmentaire (GIL, 1984) et surtout par la langue corse que la poursuite d'études oblige à abandonner, après que son usage eut été réprimé tout au long de la scolarité primaire.

DIMENSIONS SOCIO-EDUCATIVES DE L'EXIL

L'école, dans cette île de Corse, a donc porté ou accompagné la tentation ou la nécessité de l'exil. Elle l'a fait d'une manière socialement différenciée, les uns ou les autres ne quittant pas l'île dans des conditions sociales semblables, tant s'en faut. Elle continue de le faire, comme permet de l'affirmer les données recueillies par l'INSEE (1989). Celles-ci font apparaître, eu égard aux intentions déclarées par les intéressés quant à leur maintien sur place, que la formation continue et l'absence de diplôme incitent plutôt à rester sur place. Parce qu'elle est suivie par des individus relativement âgés et ayant en général connu une première forme d'insertion professionnelle, la formation continue, par ses formules d'alternance en particulier, semble ainsi maintenir un certain enracinement social dans un tissu économique pourtant d'une extrême fragilité. Il en va de même, pour des raisons sans doute différentes, pour ceux qui n'ont aucun diplôme à la sortie du système éducatif, préférant peut-être une situation connue et familière voire familiale sur place aux aléas d'un éloignement problématique. Il en va de même, paradoxalement, pour ceux qui ont acquis un diplôme de l'Université de Corti : l'espoir d'une carrière en Corse, où le diplôme sera peut-être davantage reconnu qu'au delà des côtes l'emporte, semble-t-il, sur la perspective d'un départ nécessairement vécu comme une épreuve redoutable.

Les formations initiales secondaires, surtout générales, par contre, poussent davantage à envisager une carrière ailleurs qu'en Corse : aux incertitudes de l'insertion professionnelle, que la non-spécialisation risque de rendre plus longue et nécessiter un allongement des études, répond encore la logique de l'exil.

Dans sa tâche (habituelle dans les sociétés industrielles) d'homogénéisation culturelle et de diffé-

renciation sociale, l'appareil éducatif en Corse se comporte de manière spécifique, semble-t-il.

Dans un pays qui a connu, dans les dernières années de l'Ancien Régime, une colonisation militaire ayant laissé des traces indélébiles, l'homogénéisation culturelle n'a jamais été tout à fait réussie. Elle a abouti en particulier à une situation linguistique de diglossie : coexistence de deux langues dont l'une -le français- possède un statut officiel qui lui permet de dominer l'autre -le corse- qui maintient difficilement légitimité historique (ce qui ne signifie pas qu'il s'agisse d'une langue mineure).

On a vu, en ce qui concerne la fonction de différenciation sociale que les phénomènes d'exil servaient de révélateur à la fois de la logique hégémonique de non-développement des régions centrales de l'île et des divisions sociales qui affectent la société Corse.

Mais la question reste posée : il s'agit certainement de phénomènes propres à une île, mais aussi et peut-être surtout à un espace fortement marqué par les traits que l'histoire lui a imprimés et que la culture perpétue.

BIBLIOGRAPHIE

CULIOLI G. 1986 - *La terre des seigneurs*. Ed. Lieu Commun

GIL J. 1984 - *La Corse entre la liberté et la terreur. Etude sur la dynamique des systèmes politiques corses*. Ed. La Différence

INSEE-Ajaccio 1989 - Les dossiers de l'économie corse, l'insertion par la formation, n° 18

UNE REALISATION GIGANTESQUE A LA REUNION : LA MISE EN VALEUR DE LA COTE SOUS LE VENT PAR TRANSFERT DE L'EAU DE LA ZONE AU VENT

Wilfrid BERTILE

Université de la Réunion (France)

RESUME

L'île de la Réunion reçoit des pluies abondantes mais mal réparties. La saison humide fournit 72 % du total et la côte au vent, très arrosée, s'oppose à la côte sous le vent plus sèche. La région ouest a besoin d'eau pour l'irrigation, le développement urbain, industriel et touristique. Il est fait appel à des ressources locales ou proches et à celles de la côte au vent. Ce projet comporte 30 km de galeries, 5 prises d'eau en rivières, des réservoirs, des canalisations. Les travaux, d'un montant de 2 milliards de F, doivent durer plus de 10 ans.

MOTS-CLES : La Réunion - île tropicale - problème de l'eau-irrigation - développement

ABSTRACT

Réunion Island receives abundant rainfalls but unevenly distributed. The rainy season accounts for 72 % of the total and the windward coast, with high rainfalls, contrasts with the drier leeward coast. The western region needs water for irrigation and urban, industrial and tourist development. On site and nearby resources, as well as those of the windward coast, have been resorted to. The project comprises 30 km of tunnels, 5 water supply points from rivers, as well as reservoirs and piping. The undertaking, whose cost amounts to 2 thousand million francs, will last more than a decade.

KEY-WORDS : Réunion island - tropical island - the water problem - irrigation - development

Comme bien d'autres îles tropicales, la Réunion, département français du Sud-Ouest de l'Océan Indien, reçoit d'abondantes précipitations, notamment sur le versant oriental, exposé à l'alizé.

Le littoral Ouest manque d'eau pour l'irrigation de plus de 9 000 ha, pour l'urbanisation, pour le développement touristique, industriel et tertiaire d'une région balnéaire en profonde mutation. Dans une île surpeuplée où le chômage atteint, avec 38 % de la population active, le taux le plus élevé de la République Française, ces potentialités constituent un atout.

L'eau susceptible d'être captée localement étant insuffisante, il est fait appel aux ressources de la Rivière des Pluies et du cirque de Salazie sur le versant au vent. Les travaux commencent en 1990 et doivent durer plus de dix ans. D'un montant de 2 milliards de francs, financé par la C.E.E., l'Etat, le Département et la Région, c'est le plus gros investissement jamais réalisé dans l'île.

LE PROBLEME DE L'EAU A LA REUNION

1 - Une ressource abondante, mais difficile à mobiliser :

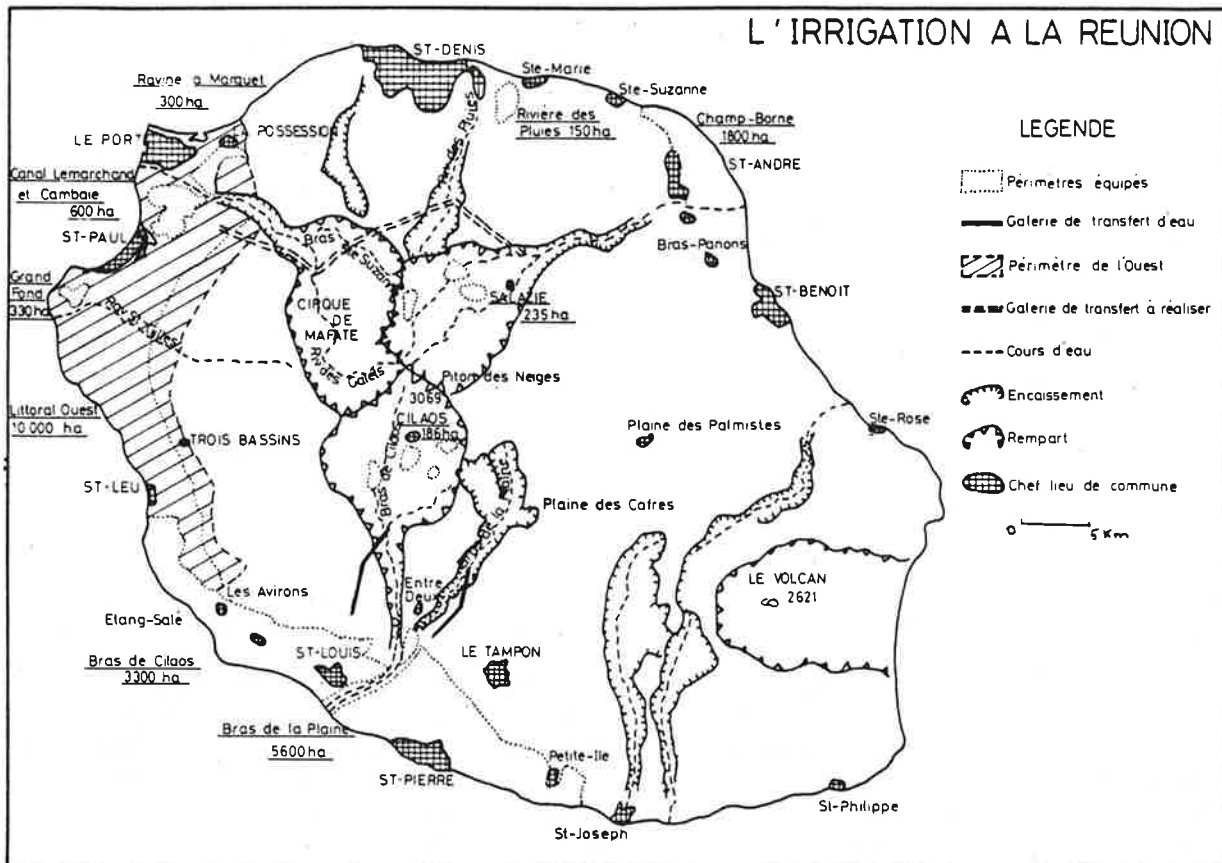
Grâce à son climat tropical maritime, la Réunion est un des points les plus arrosés de la planète : 7 milliards de m³ d'eau, soit 95 l/s/km². Les 3/5 de sa superficie reçoivent plus de 2 000 mm de pluies.

Cependant, ces pluies sont mal réparties dans le temps et dans l'espace. Une saison sèche et frai-

che, de mai à octobre, ne voit tomber que le tiers des pluies annuelles, tandis que la saison chaude et humide, de novembre à avril, en reçoit les 2/3. 50 % des pluies annuelles tombent en janvier, février et mars, alors que la saison sèche peut durer de sept à neuf mois. Lors des cyclones tropicaux (qui apportent chaque année 10 à 12 % de pluies), les précipitations peuvent être très intenses. Du 15 au 27 janvier 1981, lors du cyclone Hyacinthe, il est tombé 6 401 mm de pluies au cratère Commerson!

La présence d'une ligne de faite orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, de la Montagne au Volcan en passant par le Piton des Neiges (3 069 m), et de l'alizé, vent du Sud-Est dominant neuf mois sur douze, entraîne l'opposition classique entre une côte au vent, humide, et une côte sous le vent, plus sèche. Si 252 jours de pluie totalisent 3 770 mm à Saint Philippe, au Sud-Est, Saint-Gilles-Les-Bains, au Nord-Ouest, ne reçoit que 540 mm en 46 jours chaque année.

Les eaux de la surface représentent 70 m³/s. Elles empruntent 750 ravines et rivières. Mais seuls une vingtaine de cours d'eau ont un écoulement permanent et rares sont ceux qui dépassent 1 m³/s à l'étiage. La variabilité des débits est très grande, en liaison avec les pluies. Lors des crues qui multiplient par plus de 400 fois le débit d'étiage, la charge solide qui peut atteindre 50 % du débit, met en danger les installations de dérivation et de captage en érodant les équipements, en saturant les dégraveurs, en rendant boueuse l'eau captée. Quant aux débits d'étiage, ils sont insuffisants. Pourtant, plus de 80 ouvrages sur les cours d'eau prélèvent 575 millions de m³.



L'infiltration est forte à cause de la grande perméabilité des sols. Avec 90 m³/s, elle l'emporte sur le ruissellement. L'hydrogéologie en milieu volcanique est mal connue : porosité, fissures, fractures semblent rendre ces terrains plus favorables au transit de l'eau qu'à son stockage. Aussi, les nappes perchées sont-elles rares et mal approvisionnées. L'essentiel de l'eau d'infiltration se tient dans la nappe phréatique de base, en équilibre hydrostatique avec l'eau de mer. Par rapport aux eaux de surface, les eaux souterraines sont plus régulées, de qualité supérieure.

Ces eaux ont fourni en 1985, 10 % de l'eau utilisée à la Réunion. Sur 400 sources, seules 85 sont captées car les débits sont faibles (rarement plus de 50 l/s). Elles ont fourni 13 millions de m³ d'eau.

Depuis 1960, on exploite par pompage les eaux souterraines. En 1985, on y a prélevé 52 millions de m³ grâce à 161 puits et forages, soit 8,2 % de l'eau exploitée.

2 - L'utilisation de l'eau :

En 1985, la Réunion a exploité 641 millions de m³ d'eau. C'est la fourniture d'électricité qui a mobilisé le plus grand volume d'eau : 410 millions de m³ (63 %). La production hydraulique atteignait alors 87 % de la production totale d'électricité, avec 488 millions de KWh sur 562 : rivière de l'Est, Takamaka, Bras de la Plaine, Langevin. L'industrie a utilisé 55,5 millions de m³ pour les sucreries, les industries de transformation...

L'eau potable représente 98 millions de m³ véhiculés par les AEP alimentés par 172 captages, puits, forages et sources. 74 millions de m³ ont servi à la consommation domestique. Si, en Métropole, 9 % des logements disposent de l'eau courante; le pourcentage est de 70 points à la Réunion, en 1982, en progrès, il est vrai (28,5 % en 1967).

Enfin, une part importante de la consommation d'eau va à l'agriculture : 106,2 millions de m³ utili-

sés dans les périmètres irrigués alimentés par des prises en rivières à 94 %. La part des puits (Gol, Sainte Marie...) est appelée à augmenter notamment par les forages du Bras de Cilaos et le périmètre de l'Ouest.

3 - L'hydraulique agricole :

En 1989, les périmètres irrigués couvrent 12 477 ha, soit 19 % de la SAU. L'essentiel se trouve dans la zone sous le vent (9 741 ha) et on note 453 ha dans les cirques et 2 103 ha dans la zone au vent. Nécessité pour la culture au-dessous de 300 m dans le Sud et l'Ouest, l'irrigation, même comme appoint, est souhaitable en saison sèche, là où les sols sont perméables.

Dès le XIX^{ème} siècle commencent les aménagements de quelque importance. En 1818, est entreprise la création du canal Saint-Etienne qui dérive l'eau du Bras de la Plaine, alimente Saint-Pierre, arrose un millier d'hectares et dessert les usines situées sur son parcours (Pierrefonds, casernes). Au Champ-Borne, le Grand Canal utilise l'eau de la Rivière du Mât, alimente l'usine de Ravine Creuse et irrigue les champs de cannes et de légumes...

De petits périmètres privés dispersés dans les cirques et dans les bas couvrent 500 ha. Des associations syndicales autorisées (ASA) disposent de périmètres vastes de 1 700 ha à Saint-Louis, Etang-Salé, Saint-Gilles, Saint-Paul, la Possession... Enfin, dans l'Ouest et le Sud, 800 ha sont alimentés à partir de retenues collinaires.

Depuis plus de 20 ans, l'irrigation s'organise dans de grands périmètres grâce aux techniques modernes et aux financements nationaux et européens. Au Nord-Est, l'eau dérivée de la rivière du Mât irrigue un périmètre de 1 800 ha (Champs Borne).

Bien plus importants sont les périmètres sous le vent. Etudié depuis 1958, l'aménagement du Bras de la Plaine commence en 1966. Jusqu'en 1970 sont réalisés la prise d'eau, la galerie de transfert longue de 5,7 km, le réservoir de Dassy. De 1971 à 1978 se met en place le réseau de distribution : 27 km de conduites principales et 210 km de conduites secondaires parcourent un périmètre de 5 600 ha, de Saint-Pierre à Petite-Ile. Outre l'irrigation, les 4 m³/s prélevés actionnent la centrale EDF du Bras de la Plaine, puissante de 5 200 KVA et participent à l'alimentation en eau potable de Saint-Pierre et Petite-Ile. L'aménagement a coûté 100

millions de Francs. Le pompage de l'eau restituée à la centrale EDF permettra d'irriguer 700 ha en bordure haute du périmètre.

Dans le Sud-Ouest, l'aménagement du Bras de Cilaos, de 1980 à 1989, s'étend sur 3 300 ha, de Saint-Louis à Saint-Leu. L'eau captée à la sortie du cirque (Le Pavillon) emprunte une galerie souterraine longue de 6,7 km jusqu'à un réservoir de tête, à Gol-les-Hauts, d'une capacité de 20 000 m³. Le débit de 1,1 m³/s est complété en période d'étiage par des puits creusés dans la Plaine du Gol. Quatre réservoirs et 20 km de conduites principales interviennent le périmètre dont l'aménagement a coûté 400 millions de F.

L'EAU DANS LA ZONE OUEST : UNE ABSOLUE NECESSITE

1 - Une région sous le vent :

De la Possession à Saint-Leu, l'Ouest connaît un climat d'abri. Les températures y sont de 1° à 2° supérieures à celles de la zone au vent et, au pied d'une falaise littorale, Saint-Leu, avec une température moyenne de 25°2, est la ville la plus chaude de l'île.

Sur ce littoral, les pluies sont inférieures à 900 mm. La saison sèche, qui peut durer neuf mois d'avril à décembre, ne reçoit que 25 % des pluies annuelles. Celles-ci ont une irrégularité inconnue ailleurs. Ainsi, au Port les précipitations sont en moyenne de 660 mm par an, avec un maximum de 1 381 mm et un minimum de 242 !

L'irrégularité des précipitations se répercute sur les débits des cours d'eau. La rivière des Galets peut passer d'un étiage de 0,41 m³/s à des crues de plus de 1 000 m³/s !

Dans l'Ouest, globalement, le potentiel d'alimentation est faible, inférieur de sept fois à celui de l'est : 17,2 l/s/km² contre 120 l/s/km².

Sur la côte, la sécheresse est une calamité. Elle ne permet qu'une végétation pauvre, savane dégradée, des formations arbustives ou broussailleuses, reboisements de filaos le long des côtes. Une population clairsemée, vivait dans des paillotes et s'adonnait à la pêche, au ramassage de coraux, à l'élevage de chèvres... De petits périmètres irrigués à Savannah, à Grand-Fond permettaient quelques cultures de canne, de fruits ou de légumes.

Les pentes de la planèze du Grand Bénare, striées de ravines parallèles aux gorges étroites, manquent d'eau. Certes les pluies augmentent avec l'altitude (1 320 mm au Guillaume, en 99 jours) mais la saison sèche reste longue, les eaux souterraines sont rares, la topographie et les sols perméables rendent difficiles la création de retenues collinaires. Le ruban sucrier s'étend de 300 - 400 m jusqu'à 600 - 900 m où il est relayé par le géranium et l'élevage.

Les rendements demeurent faibles. L'exode rural sévit, les usines ferment (Stella, Vue-Belle, Savannah). Toutefois, les pentes sucrières étaient naguère la zone la plus dynamique de l'Ouest.

2 - Les gros besoins en eau d'une région en mutation :

Les communes de la Possession, du Port, de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu regroupent, en 1982, 122 882 habitants, soit 24 % de la population de l'île sur 22 % de sa superficie.

Depuis les années 1960, de profondes transformations affectent surtout le littoral. Déjà, la construction du chemin de fer, en 1882, avait suscité la création d'une petite station balnéaire à Saint-Gilles. L'ouverture de la route du littoral, de Saint-Denis à la Possession, en 1963, développe la vie balnéaire et la fonction résidentielle. Grâce à son climat et à ses plages, l'Ouest est devenu la principale région touristique de la Réunion.

Les villes de Saint-Leu, de Saint-Paul, du Port et de la Possession s'étoffent en services administratifs et commerciaux, augmentent leur population, étendent leur surface bâtie. De nouvelles agglomérations voient le jour : Sainte-Thérèse, La Plaine, Plateau-Cailloux, l'Hermitage, La Saline... Profitant des installations portuaires, des industries s'implantent au Port, à la Rivière des Galets, à Saint-Paul. Des milliers de logements sont construits à Saint-Paul, au Port, à la Possession, dans une certaine mesure banlieue résidentielle de Saint-Denis.

La population s'accroît rapidement. De 1967 à 1982, elle a augmenté de 34 % contre 24 % pour l'île. Mais cet accroissement masque des disparités : les zones urbaines du Port et de la Possession gagnent plus de 50 %, alors que les zones rurales des Trois-Bassins et de Saint-Leu sont presque stagnantes.

Globalement, l'Ouest apparaît comme une région contrastée, fortement agricole (population dans le secteur primaire : Ouest : 18,4 % - Réunion : 14,8 %) et relativement sous-développée : 35 % des résidences principales n'ont pas l'eau courante en 1982 (Réunion : 29,3 %).

3 - Un enjeu considérable :

C'est la grave sécheresse de 1983 qui a accéléré la prise de conscience des besoins en eau de l'Ouest. L'idée d'un transfert de l'eau de l'Est vers l'Ouest, remontant au début du Siècle, a fait l'objet d'études préliminaires en 1984 et d'un projet financé en 1987.

Le périmètre à irriguer s'étendrait au-dessous de 600 m, entre la Grande Ravine des Lataniers au Nord et celle du Cap au Sud, soit sur 7 250 ha. Des extensions sont envisagées de 600 à 800 m (2 400 ha) et au-dessus de la zone V du Bras de Cilaos (1 080 ha), au sud de Saint-Leu.

Sur les pentes, l'irrigation permet de régulariser la production sucrière (17 % de la surface sucrière de la Réunion) et d'augmenter les rendements : de 60 tonnes à 90 - 100 tonnes de cannes à l'hectare... L'humidité des sols freinerait les ravages du ver blanc qui, en détruisant les racines, font chuter de 15 % les rendements agricoles. 20 % de la SAU porteraient des cultures diversifiées pour la consommation locale et l'exportation : ananas, mangues, papayes, horticulture, cultures maraîchères...

Au-dessous de 250 m, 3 000 à 3 500 ha de savanes sont à l'abandon : 1 500 ha seraient irrigables et cultivés pour les 3/4 en canne et pour 1/4 en cultures diverses. On compte beaucoup sur l'irrigation de l'Ouest pour porter la production de cannes à 2 700 000 tonnes (300 000 tonnes de sucre) et pour développer les cultures d'exportation et une industrie agro-alimentaire dérivée.

Au-delà du développement agricole, il importe de couvrir les besoins en eau industrielle et en eau domestique tant pour rattraper les retards constatés en zone rurale que pour accompagner l'accroissement prévisible de la population avec l'urbanisation et le tourisme.

Les besoins en eau d'irrigation sont estimés en année moyenne à 4,3 m³/s, pour l'eau industrielle à 1 m³/s et pour l'eau domestique à 0,5 - 0,7 m³/s, soit des besoins totaux compris entre 5 et 6 m³/s.

Le débit arrivant à Mon Repos (7 m³/s) sera, plusieurs mois dans l'année, supérieur aux besoins. Une microcentrale située au Grand Pourpier, d'une puissance de 4 800 KW, fournira environ 34 millions de KWh en utilisant un débit de 4 m³/s.

La distribution se fera par une canalisation principale de 34 km de long, franchissant 22 ravines afin de relier Mon Repos à la ravine du Cap. Sur cette canalisation se greffent des antennes de distribution ou de refoulement. Divers schémas techniques de distribution sont envisagés, de même que la jonction avec le périmètre du Bras de Cilaos et un maillage des réseaux de la zone sous le vent.

2 - Le plus grand équipement jamais réalisé à la Réunion :

L'aménagement global revient à deux milliards de francs, un milliard pour le transfert Mafate, un autre pour le transfert Salazie. Actuellement sont décidés l'aménagement de la ravine Saint-Gilles, de l'Etang de Saint-Paul, le transfert Mafate, le réservoir de Mon Repos. Cette tranche, prévue dans l'Opération Intégrée de Développement est reprise dans le Plan de Développement Régional (PDR) pour un montant de 728 millions de F, avec le financement suivant :

CEE	50 %	Département	20 %
Etat	15 %	Région	15 %

Les travaux doivent durer, pour la première tranche, de 1990 à 1993. Pour le transfert Salazie, les études sont terminées fin 1989 et les travaux s'étendront sur dix ans.

La réalisation de cinq prises d'eau sur des rivières différentes, de 30 km de galeries, des équipements annexes, constitue un immense chantier. Le creusement de la galerie Mafate implique la construction d'un tunnelier de 100 à 200 m de long. Les centaines de milliers de tonnes de déblais seront entassés en zone instable près de Savannah. A cause de l'hétérogénéité des terrains volcaniques, les galeries doivent être le plus souvent revêtues, ce qui entraîne à Mon Repos, la construction d'une centrale à béton. Une piste d'accès aux prises prévues sera construite désenclavant partiellement et par l'aval le cirque de Mafate...

3 - Des effets induits encore mal appréciés :

Dans son cours inférieur, la rivière des Galets alimente par infiltration les aquifères de la Plaine des Galets. Cette nappe pourvoit aux besoins en

eau domestique et industrielle de la ville du Port, soit 216 l/s. Des études très complètes ont conclu à la faible incidence des prélèvements sur l'alimentation de la nappe. Avec le transfert Salazie, celle-ci serait même améliorée de 80 % par restitution au niveau de la micro-centrale d'importants volumes d'eau.

Le «cabot bouche ronde» vit jusqu'à 650 m d'altitude dans les rivières. Sa larve, entraînée par le courant jusqu'à la mer, remonte d'octobre à mars et c'est alors que ces alevins sont pêchés à l'embouchure de la rivière des Pluies (9 tonnes) et de la rivière du Mât (15 tonnes). 60 pêcheurs sont concernés par cette activité d'un chiffre d'affaires estimé à trois millions de F. Les prélèvements envisagés, en diminuant les débits, en créant des seuils de prise, obstacles à la remontée des adultes et à la dévalaison des larves et des oeufs, risquent de remettre en cause cette activité si des mesures portant sur les débits à conserver et les seuils à aménager ne sont pas envisagées.

Enfin, il est à craindre que l'arrivée de l'eau dans une région touristique très attractive n'entraîne une spéculation sur les terres. L'émiettement des propriétés (60 % d'entre elles ont moins de 1 ha) facilite le mitage. La SAFER doit remembrer 2 700 ha, dont 1 500 à Saint-Paul, 150 à Trois-Bassins et 1 000 à Saint-Leu.

CONCLUSION

La mise en valeur de la côte Ouest est une nécessité pour le développement de la Réunion. Si les transferts ne sont pas réalisés d'ici à 1992, les ressources locales ne suffiront plus face aux besoins en eau domestique et industrielle. Le transfert Mafate est commencé et une première zone sera équipée à Saint-Paul. Le doute subsiste quant à la réalisation du transfert de Salazie. Il est vrai que les pentes de Saint-Leu, étroites et ravinées sont peu propices à l'irrigation pourtant nécessaire et que les investissements sont coûteux. Mais il y va du développement de la Réunion et de l'atténuation des disparités régionales. Avec l'irrigation de l'Ouest, les grands équipements en ce domaine seront réalisés. Il restera à mieux gérer la ressource en eau par la formation des agriculteurs et l'instauration d'un prix de l'eau harmonisé dans toute l'île, compatible avec les gains de productivité envisagés.

EVOLUTION DE L'AIRE DE RECRUTEMENT TOURISTIQUE VERS LA CORSE SUR 10 ANS : CONTRAINTES ET EFFORTS DE PROMOTION D'UN ESPACE INSULAIRE

Jean-Pierre MARTINETTI⁽¹⁾, Georges MAYEUR⁽²⁾

⁽¹⁾ Délégation régionale au Tourisme de Corse;

⁽²⁾ Département de Géographie, Université de Nancy II (France)

RESUME

La Corse s'est dessinée en Europe un avant-pays continental où elle puise chaque été un contingent touristique. Cette aire de recrutement a considérablement évolué en 10 ans (1977-1987). Le nombre des touristes n'augmente que timidement. Les pays rhénans semblent avoir épuisé leur intérêt pour l'île depuis 1982, l'Italie, en revanche, fournit chaque année, plus de touristes qui accusent la pression démographique en août. Face à cette situation, les efforts des services régionaux du tourisme et des différents opérateurs portent sur l'étalement de la fréquentation et la diversification des clientèles. Les actions sont orientées non seulement vers la demande (promotion de nouveaux marchés, nord-européens, lointains, aide à la commercialisation) mais aussi vers l'offre (restructuration de l'hébergement, action de formation, politique de transports, mise sur pied de nouveaux produits touristiques).

MOTS-CLES : Corse - tourisme insulaire - avant-pays continental

ABSTRACT

Corsica has drawn its own continental forland where into, a large contingent of tourists is dipped every summer but during the last ten years this area has highly changed. The number of french tourists in apprehensively increasing the german countries seem to have exhausted their interests for Corsica since 1982, however Italy brings every year more and more tourists with a demographic paraxysm in august. To face this situation, the regional services of tourism and the different partners act on the staggering and on the diversification of clientele. The actions are forwarding with demand (prospection for : new markets, north european markets, far away markets) but also with supply (lodging restructuration, formation training actions, policies for transports, new touristic products researches).

KEY-WORDS : Corsica - insular tourism - continental forland

Dans sa thèse, Monique DACHARY (1961) développe un chapitre premier : «le tourisme, nouveau facteur géographique aux Baléares, en Corse et en Sardaigne». «L'île de beauté» trouve les racines de ce développement dans le XIXème siècle avec plusieurs apparitions dans la littérature sous la plume de Lamartine, Mérimée, Daudet et Maupassant. Ce sont les sujets britanniques qui ont ouvert la voie d'un tourisme qui ne concernait qu'une population restreinte et dont les traces s'effacent avec le temps. D'anecdotique, le tourisme insulaire est devenu un véritable support économique dans une île où la population autochtone baisse inexorablement, où l'agriculture est défaillante et l'industrie embryonnaire (INSEE, 1983 ; DRE, 1976) : en 1977 déjà, les dépenses des touristes s'élevaient à 1 000 000 000 F alors que la production agricole n'était que de 539 000 000 F, en 1987, le flux des marchandises quittant l'île ne représentait que 12 % de celui qui y entrait. L'ample développement du tourisme depuis la décennie 1960-70 draine vers la Corse une population européenne dont l'aire de recrutement constitue un avant-pays continental. Depuis 1984, l'Agence Régionale du Tourisme et des Loisirs de Corse (A.R.T.L.) agit dans cet espace afin de redéployer les flux touristiques et de faire de cette activité un véritable vecteur du développement économique.

ANALYSE DE L'EVOLUTION GLOBALE DES FLUX TOURISTIQUES VERS LA CORSE

Sur le continent, les flux touristiques sont largement assurés par des moyens de transports individuels ou familiaux ce qui donne une grande souplesse de mouvements, au moins jusqu'à la surcharge des réseaux. La relation avec les îles passe par l'utilisation de moyens de transports en commun, bateau ou avion, dont le nombre matériellement limité freine l'intensité des échanges. Des facteurs insulaires, nationaux et internationaux conditionnent et modifient les flux en relation avec l'avant-pays continental.

1 - L'évolution globale des flux touristiques vers la Corse en 10 ans :

Le phénomène touristique est étudié en Corse ponctuellement à travers des enquêtes réalisées par l'INSEE en 1977 (INSEE, 1978) et 1981 (INSEE, 1983), ou à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio Sartène et confiée à un cabinet privé «Helios Consultants» à Ajaccio en 1987 (Helios Consultants, 1988). En 1988, le Centre de Recherche sur les Dynamiques et Politiques Economiques et Economie des Res-

sources (C.E.D.E.R.S.) à Aix en Provence réalisait pour le compte de l'A.R.T.L. et dans le cadre du Réseau d'Informations Economiques sur le Tourisme (R.I.E.T.) une analyse de la fréquentation touristique en Corse (CEDERS, 1989). Ces différentes études ont chacune leur originalité sur les buts poursuivis comme sur la période étudiée. Seule la Direction Régionale de l'Equipelement présente mensuellement des statistiques révélatrices de l'évolution des flux touristiques.

1.1 - Le tourisme est un phénomène estival en Corse.

Toutes les études réalisées prouvent que le tourisme est un phénomène estival concentrant du 1er juin au 30 septembre près de 90 % des nuitées de l'année, les 2/3 concentrées sur juillet-août. Le caractère étroit de la saison en Corse, déjà souligné par Monique Dachary (1961, p. 131), s'est accusé avec le temps. Par exemple le trafic maritime passait en 1961 de 15 000 passagers en Avril à 100 000 en août (x 7), en 1986, pour les mêmes mois, le trafic est passé de 89 000 à 703 000 (x 8). Il existe donc une surutilisation des moyens de transports dans le coeur de l'été avec de longues listes d'attente dans les périodes de fin et mi-mois, d'autant que la durée moyenne des séjours tend à se stabiliser autour de deux semaines (trois semaines en 1981).

1.2 - L'ensemble des flux touristiques est encore en progression.

Le nombre des touristes est toujours croissant : dans la période du 1er juin au 30 septembre les différentes études ont dénombré 722 000 touristes en 1977, 967 000 en 1981, 1 129 000 en 1987. Si le taux moyen annuel de la progression a été de 8 % de 1977 à 1981, il est tombé à 3 % pour la période de 1981 à 1987. En même temps, l'aire de recrutement touristique sur l'avant-pays continental s'est profondément transformée.

2 - Le flux des touristes reste majoritairement d'origine nationale :

En 1977, les français constituaient 73 % des touristes en Corse, en 1987, ils sont encore 58 %, aussi le comportement des français du continent joue-t-il un rôle décisif sur la fréquentation. Les flux de passages régulièrement présentés par la D.R.E. constituent un bon indice de l'évolution globale du tourisme en Corse (fig. 1, graphe 1). Jusqu'en 1982, les flux croissent de façon linéaire et attei-

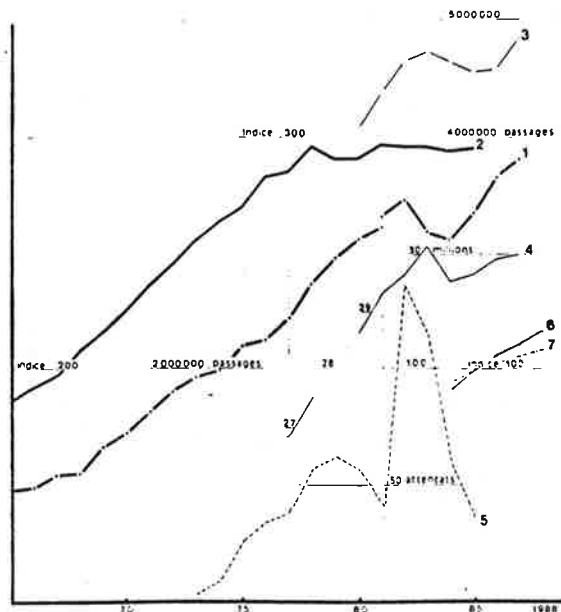


fig. 1 - Facteurs généraux conditionnant les flux touristiques en Corse.

- 1 - Trafic passagers (avion + bateau - allers + retours) sur la Corse (DRE)
- 2 - Indice du pouvoir d'achat des Français - 100 en 1950 - (INSEE)
- 3 - Offres de passages sur la Corse par les Compagnies Françaises (air + mer) (DRE)
- 4 - Nombre de Français partant en vacances en été (INSEE)
- 5 - Nombre d'attentats visant des installations touristiques en Corse (Etudes Corses)
- 6 - Evolution de l'indice des prix à la consommation en Italie (An.St.Ital.)
- 7 - Evolution de l'indice des prix à la Consommation en France (INSEE)

gnent un maximum que l'enquête de 1981 saisit bien. Jusqu'à cette date, les français constituent plus des 2/3 des touristes aussi peut-on mettre en relation les flux de passagers avec la progression du pouvoir d'achat des Français (fig. 1, graphe 2), les accidents de cette dernière se retrouvent avec un an de retard sur l'intensité des flux. 1983 constitue un accident qui s'accuse en 1984. Les offres de transport des compagnies françaises ne sont pas en cause puisqu'elles avaient poursuivi leurs efforts cette année-là. Le comportement général des Français ne semble pas avoir joué puisque, pour la première fois, plus de 30 millions d'entre eux sont partis en vacances cet été (fig. 1, graphes 3 et 4). Le seul facteur directement lié est proprement insulaire : G. RICHEZ et J. RICHEZ BATTISTI (1985) ont répertorié les attentats visant des équipements touristiques en Corse, ceux-ci (fig. 1, graphe 5) ont

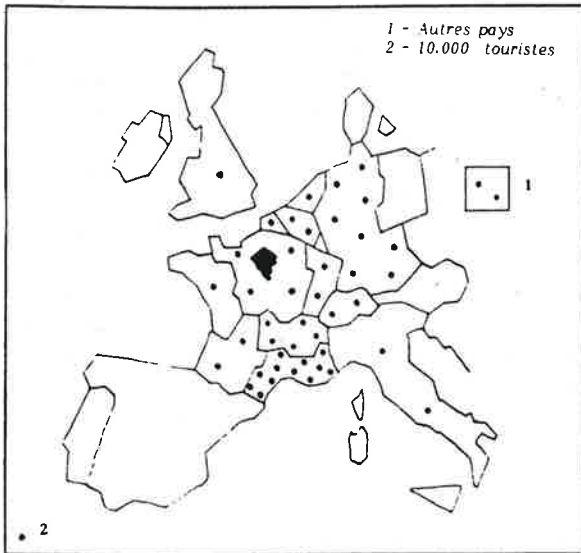


fig. 2 - Avant pays continental, bassin du tourisme estival vers la Corse en 1977.

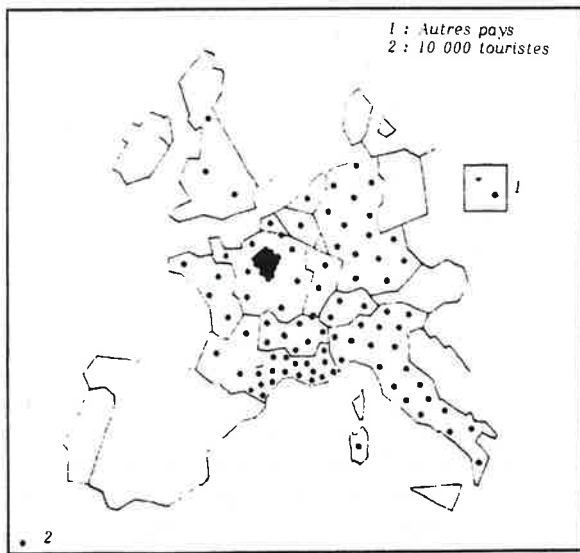


fig. 3 - Avant pays continental, bassin du tourisme estival vers la Corse en 1987.

atteint leur maximum en 1982. La montée de la violence dans l'île peut avoir découragé quelques touristes français mais d'autres facteurs ont joué lourdement :

- depuis 1978, le pouvoir d'achat des Français est bloqué en dessous de l'indice 300 (indice 100 en 1950), il a même connu un fléchissement que le crédit a estompé et dont il peut avoir retardé les effets ;

- la conjoncture économique subit à cette époque les effets du dernier « choc pétrolier » puis du « choc dollar » ce qui pousse un certain nombre de touristes français à faire, sur leur budget vacances, l'économie des frais d'une traversée qui fait perdre deux jours (on part moins loin, moins longtemps). Du reste, de 1984 à 1987, le nombre des français partant en vacances en été est retombé en dessous de 30 millions. Les attentats ont donc servi en Corse de révélateur à une évolution qui s'amorçait.

Deux régions, en France, fournissent le gros du flux touristique national vers la Corse : l'île de France et la région méditerranéenne (fig. 2 et 3). Ayant de longue date accueilli les migrants corses, elles portent aujourd'hui le principal des « touristes ayant des attaches en Corse ». De 1981 à 1987, l'ensemble du pays connaît une progression brute positive de 70 à 107 %, mais la progression relative est très en dessous de l'évolution moyenne (fig. 4) surtout aux marges du monde méditerranéen.

3 - Depuis 1981, l'aire de recrutement est devenue européenne :

De 1981 à 1987, le nombre des Français venant en vacances d'été en Corse n'a pratiquement pas progressé (621 000 en 1981 - 622 000 en 1987). En revanche, le nombre des étrangers a augmenté de façon sensible (287 000 en 1981 - 467 000 en 1987).

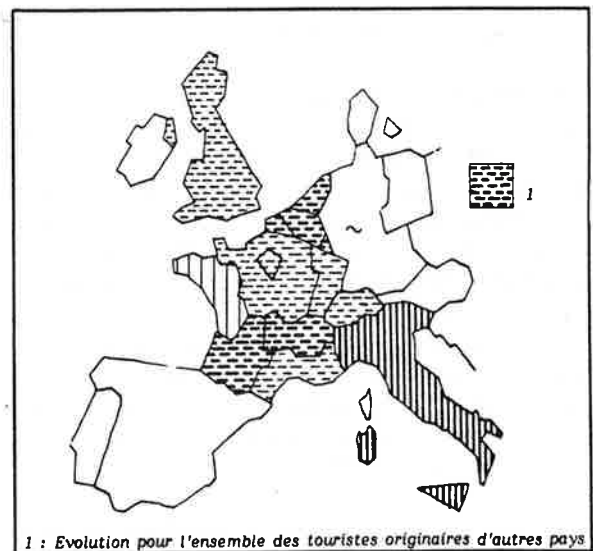


fig. 4 - Evolution de l'avant pays, bassin du tourisme estival vers la Corse de 1981 à 1987 : par pays et par région, taux brut de progression et taux relatif à l'évolution moyenne (117 %).

3.1 - L'avant-pays touristique s'est déplacé vers l'axe rhénan.

Les allemands constituent le plus gros contingent de touristes étrangers ; la progression du flux allemand se situe aujourd'hui dans la moyenne générale (fig. 4) alors que celle des visiteurs venant du Bénélux est même en déclin depuis 1977 (29 000 touristes en 1977 - 18 000 en 1987 ... en été). Toute cette population de culture germanique qui représentait les 3/4 des touristes étrangers a été sensible à l'agitation nationaliste, elle n'en représente plus que la moitié.

3.2 - L'essor du tourisme italien.

Depuis 1977, l'avant-pays touristique se déplace franchement vers l'Italie (18 000 touristes en été 1977, 66 000 en 1981, 229 000 en 1987). Géographiquement et culturellement, la Corse est plus proche de l'Italie que de la France. Des liaisons Corse - Italie ont été ouvertes depuis longtemps par les compagnies privées, servant de vecteur au tourisme rhénan puis italien. En plein essor économique, l'Italie connaît une montée des prix à la consommation plus rapide qu'en France (fig. 1, graphes 6 et 7), ce qui rend la Corse attractive. Enfin, au plan touristique, le littoral italien est souvent pollué, peu accessible alors que la Corse dispose de larges ressources mal valorisées. Elle offre en outre un intérieur montagneux sauvage qui ne trouve pas d'équivalent en Sicile ou Sardaigne.

3.3 - Le rétrécissement de l'aire de recrutement.

Outre les pays déjà présents et qui constituent en gros l'Europe des 6 en ajoutant la Suisse, la Corse recrute peu de touristes ailleurs. Les touristes britanniques qui furent des pionniers n'étaient plus que 5 000 à venir en été 1977, leur nombre a progressé au début de la décennie 1980 mais ne dépasse pas 30 000 actuellement. Les Autrichiens qui ont ouvert les grandes voies d'escalade étaient 8 000 à venir en été 1981, 5 000 en 1987. Le recrutement dans l'ensemble des autres pays est pauvre et diminue en valeur absolue. 13 000 citoyens d'autres pays ont fait le voyage en Corse en été 1981, 10 000 seulement en 1987.

Cette évolution vers une « méditerranéisation » de la clientèle touristique française et italienne pose un certain nombre de problèmes. Les Français calent leurs vacances sur la période estivale étroite : juillet - août, les Italiens, sur le mois d'août strictement. Le renforcement de la présence de ces derniers contribue à une surutilisation des instal-

lations touristiques et pousse vers des modes d'hébergement dilatables, camping souvent sauvage, d'autant qu'ils constituent une clientèle où domine la catégorie socio-professionnelle des employés. Le tourisme est au premier poste économique de l'île mais il lui impose de lourdes sujétions. Le mois d'août passé, l'île se désertifie, les villages abandonnés par les « Français ayant une attache dans l'île » s'endorment pour un long hiver, les hôtels n'ont plus que de très faibles coefficients de remplissage. L'Agence Régionale du Tourisme et des Loisirs (A.R.T.L.) tente d'agir sur l'avant-pays continental mais aussi sur des marchés plus lointains afin de réguler et diversifier le flot touristique.

L'ACTION DE REORIENTATION DES FLUX TOURISTIQUES VERS LA CORSE

Le Conseil Régional du Tourisme qui fonctionnait, depuis 1977, a cessé son action en 1983 dans la perspective d'une restructuration de l'organisation régionale du tourisme. L'Agence Régionale du Tourisme et des Loisirs (A.R.T.L.) créée par l'Assemblée Régionale de Corse sous la forme d'un établissement public industriel et commercial au 1.1.1984 ne peut être opérationnelle que dans la saison 1985 avec des investissements budgétaires croissants au sortir des deux « années noires » du tourisme en Corse.

1 - La définition d'une stratégie promotionnelle de l'île :

Face à une quasi stagnation du tourisme originaire de France, l'évolution positive des flux de visiteurs en provenance de l'étranger fut surtout le fait des Italiens, les clientèles septentrionales progressant plus faiblement (Allemands), stagnant (Britanniques) ou regressant (Belges et Suisses). Ces mouvements de clientèle à large amplitude sont liés à des éléments propres aux marchés concernés mais aussi à deux éléments majeurs propres à la Corse et soumis à la forte concurrence des autres destinations « soleil » de la Méditerranée, premier foyer touristique mondial :

- la Corse offre l'image d'une île exotique « la plus proche des îles lointaines », île nature, île de vacances en liberté mais aussi île dont les stéréotypes (bandits, vendetta) et les aléas de l'actualité (attentats) contribuent à donner une image de violence a priori peu favorable au climat de détente d'un lieu de vacances ;

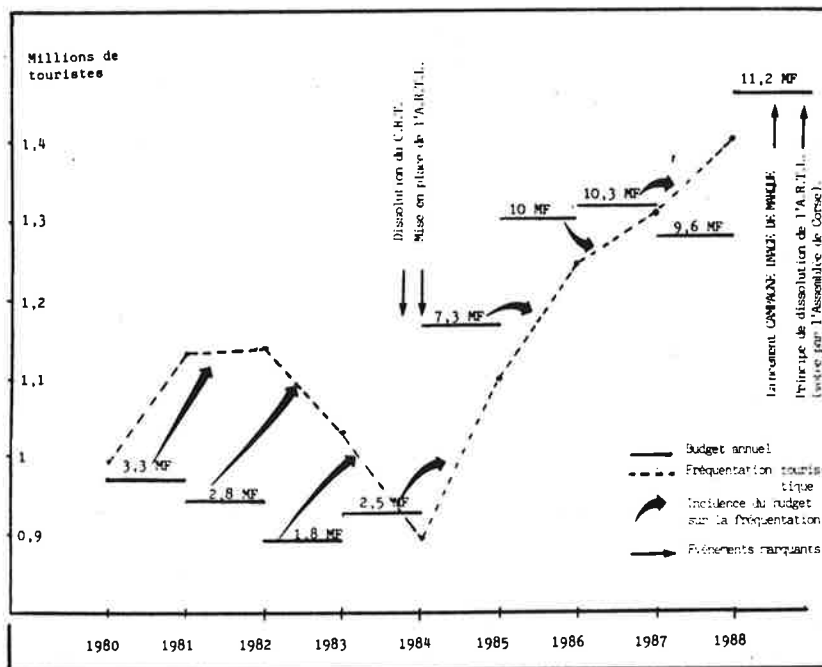


fig. 5 - Evolution comparée de la fréquentation touristique et du budget consacré à la promotion touristique de la Corse.

- l'île offre une capacité d'accueil peu structurée et insuffisamment commercialisée : sur 330 000 lits, seuls 120 000 proviennent d'hébergements professionnels, hôtels, campings ou villages de vacances. Le reste, c'est-à-dire, la majeure part, est composé d'une nébuleuse d'hébergements locatifs peu organisés (fig. 6). Les équipements de loisir et d'animation existants sont loin d'être à la mesure des potentialités de cette destination « mer + montagne ». Une étude confiée en 1984 à l'institut BVA sur la perception de la destination de la Corse dans le marché national confirme les points forts (beauté des sites, nature, culture) en mettant en avant les attentes (destination typée, dépaysement) d'une clientèle potentielle énorme, 14 millions de personnes souhaitant visiter l'île. Une stratégie promotionnelle fut mise sur pied avec deux objectifs : susciter des clientèles nouvelles et étaler la fréquentation. Les moyens mis en oeuvre furent considérables : le budget de l'A.R.T.L. s'est élevé à plus de 10 MF pour faire concurrence aux autres destinations « soleil » (Tunisie, Grèce, Yougoslavie) auprès desquelles l'île voisine dans les catalogues des Tour Opérateurs, les professionnels furent largement impliqués financièrement avec une contribution de près de 500 000 F en 1988 et techniquement sur les foires et salons français et étrangers. Deux axes prioritaires ont été définis : la reconquête d'une clientèle nationale, la diversification des clientèles étrangères.

2 - La reconquête d'une clientèle nationale :

La clientèle nationale est importante par son volume (plus de la moitié des touristes) par le réservoir potentiel qu'elle constitue (enquête BVA), mais aussi par la densité des liaisons aériennes permettant le développement de courts séjours hors saison. Devant la baisse relative des flux touristiques en provenance de France continentale, l'A.R.T.L. s'est engagée dans une politique de relance quantitative en suscitant de nouveaux courants en provenance de la province (comparer les figures 4 et 7).

2.1 - La recherche de nouvelles clientèles régionales en France :

L'A.R.T.L. a réalisé en 1988 deux campagnes sur les régions dont le fort potentiel touristique était particulièrement mal exploité (fig. 4) mais qui offraient de bonnes opportunités de transports aérien et maritime : la région Rhône-Alpes en partenariat avec la S.N.C.M. et Air inter, la région Midi-Pyrénées avec la S.N.C.M. et la T.A.T. Ces campagnes « grand public » se sont exprimées à plusieurs niveaux : affichage, publicité dans la presse locale, dans les magazines, accueil de journalistes, de professionnels, prospection et action de relations publiques auprès des agences de voyages... Elles ont eu un impact sensible sur les flux

touristiques en provenance de ces régions. Des opérations plus ponctuelles ont été menées sur tout l'espace français afin de conserver une bonne place aux « produits corses » sur le marché français en particulier ceux proposés par Visit France, filiale de Air Inter.

2.2 - Une campagne d'images « d'intérêt national » :

L'A.R.T.L. a arrêté en 1988 et mis en oeuvre dès le printemps 1989 une campagne de communication reconnue d'intérêt national par le service d'information et de documentation du Premier Ministre et conçue sur une base triennale :

- 1989 : campagne d'images télévisées
- 1990 : campagne à travers la presse magazine
- 1991 : campagne produit.

Cette campagne s'appuie sur un plan de communication interne (« terres ») et s'exprime à travers cinq thèmes : passion, beauté, soleil, légende et rencontre dans toute la presse magazine à grand tirage avec le relais de FR3. Le post-test réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la clientèle nationale a montré que la campagne de 1989 avait largement contrebalancé les effets négatifs des malaises sociaux du printemps... encore faut-il mettre en oeuvre les deux phases suivantes.

3 - L'action de diversification des clientèles étrangères de la Corse :

L'A.R.T.L. a adopté une stratégie de diversification des clientèles étrangères en élargissant les marchés nationaux et en prospectant de nouveaux

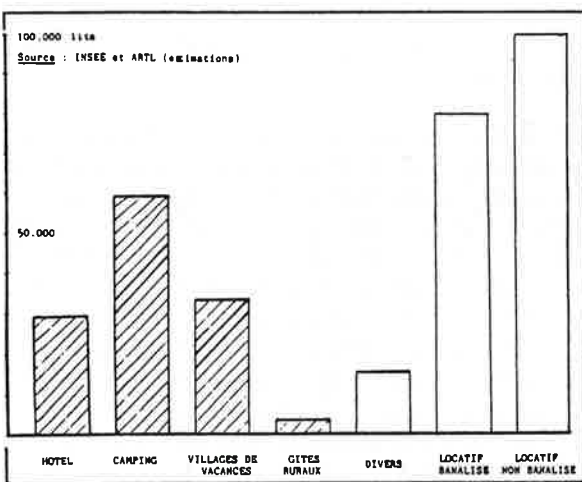


fig. 6 - Capacité d'accueil touristique de la Corse en 1988.

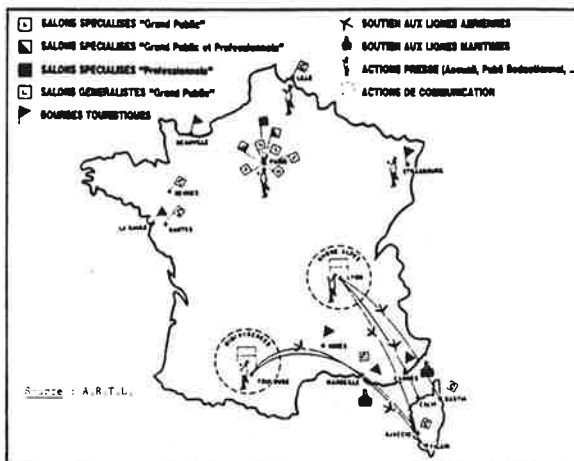


fig. 7 - Localisation des actions de promotion de la Corse en France en 1988.

segments de clientèles en fonction des types d'hébergement, de transport et des périodes de séjours. Une politique de relance est faite vers les pays nordiques et rhénans (fig. 4, 8 et 9), une politique de conquête est entreprise sur de nouveaux marchés (Espagne) et lointains (Amérique du Nord).

3.1 - Fidéliser et élever le niveau de la clientèle allemande...

Au premier rang du tourisme étranger en Corse, la clientèle allemande s'est profondément transformée dans la décennie : avec un niveau de dépenses en baisse, elle est devenue une clientèle individuelle passant en voiture (camping-car) et en bateau, délaissant la formule groupe - charter plus souple et plus facile à étaler dans le temps. L'A.R.T.L. a entrepris une série de campagnes destinées à élever le niveau de la clientèle en s'appuyant sur ces nouveaux thèmes, gastronomie, terroir, histoire, culture, ... Parallèlement, elle apporte un soutien aux liaisons charters directs Allemagne-Corse. L'importance du budget consacré à la promotion de la Corse en Allemagne est révélatrice de la place à conserver à ce marché (fig. 9).

3.2 - Stabiliser et étaler la fréquentation italienne...

La forte poussée du tourisme originaire d'Italie a quelque peu masqué son caractère très saisonnier. Les efforts de l'A.R.T.L. portent sur l'étalement de la fréquentation sur l'avant et l'arrière saison avec les problèmes que posent l'existence de compagnies privées assurant la desserte sur l'Italie



fig. 8 - Localisation des actions de promotion de la Corse à l'étranger en 1988.

et une clientèle sensible au phénomène de mode. L'A.R.T.L. développe son action dans les grands salons professionnels et publics et apporte un soutien à la programmation hors saison de la Corse dans les catalogues des Tours Opérateurs italiens.

3.3 - Poursuivre la conquête du marché britannique...

Troisième clientèle étrangère pour la Corse, les touristes britanniques marquent un intérêt croissant pour l'île. Ce courant s'est développé sur la base de vols charters mis en place par les grands Tours Opérateurs britanniques pour une clientèle à dominante hôtel - locatif. L'intervention promotionnelle de l'A.R.T.L. a associé des opérations de notoriété : campagne «Island» en 1988, des accueils de presse à grande diffusion, télévision, le soutien à la commercialisation (accueil d'agents de voyages) et surtout l'aide à la mise en place de liaisons aériennes hors saison : British Island Airways à partir de 1989, l'avion étant, bien sûr, le meilleur moyen de liaison.

3.4 - Confirmer le redressement opéré sur le marché néerlandais...

Après un net fléchissement au début des années quatre-vingts, la fréquentation touristique en provenance des Pays-Bas a connu un net redressement lié à la mise en place de liaisons aériennes ré-

gulières Amsterdam - Corse fortement soutenues par des actions conjointes A.R.T.L. - Air France - Tours Opérateurs néerlandais, avec une progression de 100 % en 1988. Cette clientèle étrangère individuelle hôtel - camping fréquente l'île de mars à novembre, la moitié hors saison, ce qui la rend précieuse pour l'économie corse et justifie l'importance des efforts consentis (fig. 9).

3.5 - Réactiver la fréquentation en provenance de marchés «traditionnels» pour le tourisme corse...

Les marchés belges, suisses et autrichiens ont fourni vers la Corse dans les années soixante-dix des flux non négligeables de touristes vers la Corse. Depuis, cette clientèle frileuse et sensible aux aléas de la vie politique tend à se réduire d'autant que les Tours Opérateurs ont connu des avatars. Les actions promotionnelles en direction de ces marchés ont porté sur l'image et la notoriété mais aussi le soutien à la mise en place de nouvelles liaisons aériennes (Belgique - Suisse) (fig. 9).

3.6 - Prospector de nouveaux marchés (Europe du nord, Espagne, Canada):

L'A.R.T.L. a prospecté activement le marché scandinave dont la clientèle présente de nombreux avantages pour la Corse : fort taux de départ hors saison, clientèle à dominante hôtelière, le gros handicap restant la complexité des liaisons. C'est pourquoi, l'effort principal a été orienté vers les Tours Opérateurs susceptibles d'organiser des vols charters. Le marché espagnol se caractérise par un

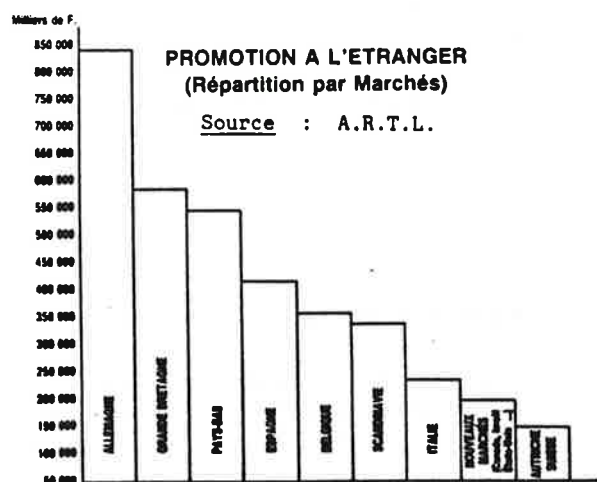


fig. 9 - Investissements pour la promotion de la Corse à l'étranger en 1988.

fort taux de départ à l'étranger ainsi qu'un des niveaux de dépenses par touriste des plus élevés d'Europe. Dans la conquête de ce marché, les handicaps de la Corse sont les difficultés des liaisons et la faiblesse des produits haut de gamme (congrès, hivernage, plaisance, golf,...). Toutefois, depuis 1989, une liaison aérienne directe Barcelone-Ajaccio a été mise en place par la T.A.T. avec le soutien de l'A.R.T.L. et des Services Officiels du Tourisme Français. Sur les marchés lointains, la prospection est prudente et très ciblée. Elle vise une population à fort pouvoir d'achat, américaine francophone ; cinq Tours Opérateurs canadiens ont programmé la destination Corse en 1989.

Entrepris depuis cinq ans, les efforts de promotion touristique de la Corse par l'A.R.T.L. ont produit des résultats difficilement mesurables. Cet organisme opérationnel depuis la saison 1985 a largement participé au progrès de la fréquentation touristique par ses opérations de relance et de soutien aux lignes aériennes. Cependant les efforts pour promouvoir les séjours hors saison (produits Air Inter, Visit France ou B.I.A. Island Sun par exemple) demeurant quantitativement insuffisants pour inverser le mouvement de concentration sur la haute saison. En outre, les phénomènes conjoncturels (vagues d'attentats, grèves) et structurels (crise de l'hôtellerie, inadéquation de l'offre) freinent voire anihilent les retombées des actions promotionnelles. Enfin, le suivi pluriannuel de ces actions, permettant d'exploiter et de consolider les percées réalisées, n'a pu être assuré en raison de la vie éphémère de l'agence régionale aujourd'hui dissoute (fig. 5). Le comité Régional du Tourisme qui lui succède à la date du 1er janvier 1990, devra surmonter les problèmes que posent la restructuration de l'offre touristique en Corse et le redéploiement quantitatif et qualitatif de la demande.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

DACHARY M. 1961 - *Tourisme et Transport en Méditerranée Occidentale*. Thèse 3^e cycle, Paris. P.U.F. 1964, 154 p., 52 fig.

INSEE 1983 - La Corse fait ses comptes. *Economie corse*, n° 26, p. 2-12

DRE 1976-1988 - Statistiques régionales et commentaires

INSEE 1978 - *Economie corse*, 1 million de touristes. p. 3-17

HELIOS CONSULTANTS 1988 - Le tourisme en Corse, enquête 1987. p. 87-128

CEDERS 1989 - Système d'observation du tourisme en Corse - Analyse de la fréquentation touristique. RIET Ajaccio, 36 p. + 46

RICHEZ G., RICHEZ BATESTI J. 1985 - La contestation du tourisme en Corse. *Etudes Corses*, p. 25-26

LOZATO-GIOTART J.P. 1990 - *Géographie du Tourisme*, Ed. Masson, Paris, 237 p.

LOZATO-GIOTART J.P. 1990 - *Méditerranée et Tourisme*, Ed. Masson, Paris

MARTINETTI J.P. 1989 - *Développement touristique et maîtrise du camping-caravaning en Corse : mythes et réalités*. Thèse 3^e cycle, C.H.E.T. - Aix en Provence, 1 700 p.

A.R.T.L. - SCET 1988 - Réflexions sur les conditions et moyens du développement touristique de la Corse, 109 p.

A.R.T.L. 1988 - Journal d'information de l'A.R.T.L. de Corse Ajaccio, 8 p.

A.R.T.L. 1988 - Synthèse des activités de l'A.R.T.L. de Corse, Ajaccio, 61 p.

FREQUENTATION TOURISTIQUE ET PROBLEMES D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DANS DEUX RESERVES NATURELLES DE CORSE

Josy RICHEZ-BATTESTI, Gérard RICHEZ

CEGETREM, Institut de Géographie et d'Aménagement, Université d'Aix-Marseille II (France)

RESUME

La Corse dispose de quatre Réserves naturelles : Scandola créée en 1975, Iles Cerbicales (1981), Iles Lavezzi (1982), Iles Finocchiarola (1985). En raison de l'importance relativement forte de leur fréquentation touristique, les Lavezzi et Scandola ont fait l'objet d'études conduites par les auteurs de cette communication. Ces recherches ont permis, entre autre, de mettre l'accent plus particulièrement sur trois séries de problèmes :

- celui de l'entretien et de la propreté des lieux (Lavezzi surtout);
- la nécessité d'une information suffisante ;
- le souci de maintenir les Réserves hors d'atteinte des spéculateurs et autres utilisateurs.

MOTS-CLES : Réserve naturelle - récréation de plein air - Corse - tourisme

ABSTRACT

Corsica has four natural reserves : Scandola created in 1975, Islands Cerbicales (1981), Islands Lavezzi, Islands Finocchiarola (1985). By reason of importance relatively strong of touristic movement, Lavezzi and Scandola, have made matter of studies managed by the authors of this paper. These researches have permitted, in particular, to put the accent more precisely on three series of problems :

- those of cleanliness of places (Lavezzi especially) ;
- necessity of adequate information ;
- preoccupation to keep the reserves out of reach of speculators and other users.

KEY-WORDS : natural reserve - outdoor recreation - Island of Corsica - tourism

La Corse (8 800 Km²), s'est dotée de structures différenciées de protection, de conservation et de gestion de milieux naturels et humanisés de grande valeur : un Parc naturel régional vaste de 300 000 ha, créé en 1972 ; un conseil de rivage qui, depuis sa création en 1976, a permis au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres d'acheter plus de 9 220 ha ; deux Réserves de chasse établies en forêt domaniale ; et quatre Réserves naturelles établies entre 1975 et 1985, couvrant environ 2 000 ha et sur lesquelles porte cette communication.

La principale caractéristique de ces quatre Réserves naturelles est d'être, pour trois d'entre elles, des territoires micro-insulaires (Lavezzi : 80 ha, Cerbicale : 60 ha et Finocchiarola : 3 ha), des «îles de l'île», où l'insularité s'affirme avec encore plus de prégnance et, pour la quatrième, Scandola (919 ha terrestres et un millier en mer), une presqu'île, finistère tellement isolé aussi bien par mer que par terre qu'elle en acquiert des attributs d'insularité. Ces îles-réserves possèdent une grande variété de richesses naturelles à protéger (espèces endémiques, oiseaux de mer, etc...) dans de magnifiques et spectaculaires paysages qui jouent, à l'évidence, comme le facteur très attractif pour les touristes. La situation conflictuelle entre protection et ouverture au tourisme qui en découle y est notable.

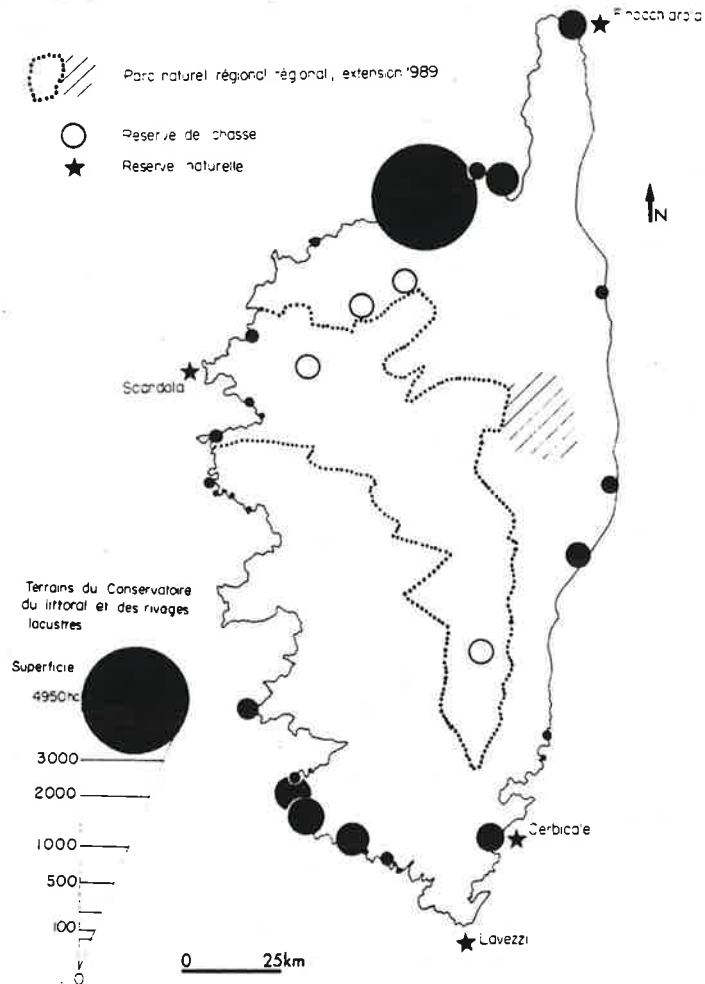
On comprend dès lors l'urgence de réflexions et d'études sur les questions d'aménagement et de gestion eu égard aux flux touristiques. C'est dans ce contexte que le Conseil scientifique de ces Ré-

serve nous a demandé des études de fréquentation touristique. L'intérêt de cette démarche relevant du champ des sciences sociales n'est certes plus à démontrer. Il doit cependant être souligné car il n'est pas fréquent, ou plus exactement, il n'était pas fréquent jusqu'à une date fort récente, de voir des spécialistes en sciences de la nature demander la contribution de chercheurs formés à d'autres disciplines et à d'autres approches pour tenter de gérer des espaces de nature. Cette ouverture au «social» traduit de fait une évolution méthodologique importante. L'homme n'est plus regardé comme l'intrus dans la nature, le danger, la dimension à évacuer. Il est élément d'un système anthropisé qui porte dans son évolution la marque de sa présence.

Dans les Réserves naturelles de Corse ce ne sont pas les habitants des lieux qui posent vraiment problème puisqu'elles sont inhabitées totalement et relativement éloignées de zones peuplées. Ce sont bien plutôt les touristes et les plaisanciers, attirés par ces joyaux de nature labellisés et inscrits au palmarès de tous les guides. Ce sont donc eux qu'il faut en priorité connaître : sont-ils nombreux et qui sont-ils ? D'où viennent-ils et pourquoi ? Et comment se comportent-ils dans ces Réserves, qu'y pratiquent-ils ? Sont-ils satisfaits ? Ont-ils des regrets, des propositions à faire ?

Une fois cette connaissance acquise, des améliorations sensibles pourront alors être réalisées pour les accueillir en consentant un minimum d'aména-

LES ESPACES PROTÉGÉS EN CORSE



gements bien conçus et en adéquation avec les souhaits découlant de leurs pratiques, tout en ne sacrifiant pas pour autant les exigences d'une conservation raisonnée de la nature.

Cette évolution méthodologique permettant une approche globale, systémique et complexe des réalités spatiales devrait aussi se traduire par des prises de position plus intégratives des différentes composantes pour définir les politiques de gestion des espaces classés. Des politiques intégrant nécessairement la dimension de l'art du compromis, laquelle ne peut que s'appuyer sur une connaissance précise et exigeante des différentes composantes biologiques et sociales à prendre en comp-

te pour elles-mêmes et dans leurs interactions évolutives. Ce qui implique logiquement la participation effective et à part entière des scientifiques relevant du social pour la détermination des programmes d'aménagement et plus globalement pour la définition des politiques de gestion de ces espaces.

Dans deux des quatre Réserves, les Comités scientifiques ont donc demandé des enquêtes de fréquentation touristique. Aux Lavezzi, celle-ci fut menée en 1986, et à Scandola, les années suivantes. Ces deux Réserves sont, de loin, les plus fréquentées. Leur présentation rapide permettra de comprendre les raisons de leur attrait.

L'ARCHIPEL DES LAVEZZI

Il s'agit de cet ensemble de toutes petites îles, six au total et plusieurs îlots, couvrant 185 ha, situées entre Corse et Sardaigne dans la partie nord orientale des Bouches de Bonifaziu, à environ une heure et demie de bateau de ce port. L'archipel se prolonge vers le sud par les îles sardes de la Maddalena, de taille supérieure, elles aussi en voie de classement en Réserve.

Ces îles ont un trait de côte extrêmement découpé et possèdent criques et plages de sable somptueuses. Les altitudes, pour être faibles, 32 m à Cavallu et 40 m à Lavezzu, permettent des points de vue intéressants d'autant que la constitution géologique (granite et nombreux filons de roches différentes) et l'évolution géomorphologique ont donné naissance à des blocs monumentaux aux formes générales arrondies et taraudées dans le détail par des « tafoni ». L'ensemble est spectaculaire. La végétation de Lavezzu est, pour l'essentiel, constituée d'espèces herbacées qui n'offrent pas d'obstacles à la pénétration, hormis certains endroits envahis par les ronces et par des espèces épineuses (genêt, calycotome, garance voyageuse). On peut noter aussi quelques figuiers, uniques représentants d'espèces arbustives, qui souvent sont plaqués contre les rochers en raison de la violence et de la fréquence des vents. Longtemps redouté par les marins, l'archipel des Lavezzi connu pour ses écueils et par les très émouvants cimetières de la Sémillante rappelant le naufrage qui, le 15 février 1855, engloutit 750 marins et soldats, est surtout perçu aujourd'hui comme un point de mouillage paradisiaque pour plaisanciers et, au moins pour Cavallu, comme une île de rêve pour vacanciers très fortunés.

Cet archipel a été inscrit à l'inventaire des sites en 1974 puis classé en Réserve naturelle en 1982, à l'exception des îlots San Bainzu et Piana (6,2 ha) et de la petite île de Cavallu (112,5 ha), sur laquelle un programme immobilier de loisirs de très grand standing avait démarré quelques années plus tôt (RICHEZ, RICHEZ-BATTESTI, 1984). La Compagnie d'Aménagement des îles Lavezzi (CODIL) est propriétaire de Cavallu et San Bainzu ; Piana est privée ; le reste de l'archipel a été vendu en 1977 à la commune de Bonifaziu. L'île de Lavezzu (66 ha) reste, de fait, le seul réceptacle possible de touristes, soit qu'il y ait interdiction de débarquer pour protection de richesses ornithologiques sur les îlots, par ailleurs inhospitaliers, de Ratini (3,75 ha), Puraggia (0,5 ha) et Sperduti (0,5 ha), soit qu'il y ait interdiction rigoureuse d'accès :

c'est ce qui fut édicté à Cavallu par la CODIL, réservant ainsi cette île à quelques riches privilégiés et la désignant du même coup comme objet de convoitise inaccessible. L'île de Lavezzu ne possède pas d'hébergement et il est interdit de passer la nuit à terre. Ses visiteurs débarquent en général en fin de matinée en utilisant un appontement rudimentaire et sont repris, très colorés, en fin d'après-midi. Ici, le touriste est seulement admis à parcourir l'espace, à regarder, à se baigner tout son saoul, rien de plus, et surtout il n'est pas accueilli. C'est sans doute pour une grande part la raison du charme et l'attrait de cette escale Robinson, mais aussi pour beaucoup, l'occasion d'une surprise et de l'expression de regrets et de besoins d'aménagements minimum, ne serait-ce que pour éviter la dégradation des lieux du fait de l'absence de toilettes et de poubelles. Faute d'équipements appropriés, le mouillage forain est permis aux plaisanciers : comme dans d'autres îles méditerranéennes protégées (Port-Cros, Porquerolles et à Scandola), ils bénéficient d'un privilège qu'ils savent apprécier, en général, à sa juste valeur.

LA RESERVE NATURELLE DE SCANDOLA

Cette Réserve est située sur la commune d'Osani, à l'extrême nord-ouest de la Corse du Sud, entre la station touristique de Portu au sud et le village de Galéria au Nord. Elle est, vers l'ouest, le point le plus avancé de toute l'île. Elle couvre une superficie de 919 ha sur terre et d'environ 1 000 ha en mer. Il s'agit donc d'une Réserve de petite taille, même si elle est légèrement plus grande que le Parc national de Port-Cros (1 800 ha au total) et beaucoup plus étendue que la précédente, mais dont les milieux naturels sont d'un intérêt indéniable. Son utilisation par les hommes n'a que relativement peu affecté cet écosystème littoral méditerranéen : un peu d'élevage, quelques cultures céréalières, du charbon de bois surtout durant le XIX^{ème} siècle.

Sa position est en outre très favorable aux mesures de protection car elle est relativement éloignée de centres habités : elle est à plus d'une heure de bateau de Portu, qui est un petit port très mal protégé et à près de deux heures de bateau de Calvi. Presqu'île enfoncée dans la mer, elle est parfois d'accès difficile, voire impossible, par voie maritime quand souffle le « libecciu » ou que s'est formée la mer de mistral, y compris en été. Son accès terrestre la confirme dans son caractère d'île. Il est en effet très malaisé : seuls deux chemins muletiers, plus ou moins envahis par le maquis, y conduisent : l'un à partir de Galéria, l'autre de Girolata, après plusieurs heures de marche.

La presqu'île de Scandola découvre, lorsqu'on la visite par la mer, ses paysages particulièrement spectaculaires issus d'un très vieux complexe volcanique : hautes falaises parfois constituées d'orgues rhyolitiques, très vieilles coulées de boues parsemées d'énormes blocs de roches volcaniques, jeux de l'érosion différentielle dans des roches de dureté inégale, grottes marines ; le tout rehaussé de couleurs somptueuses : variétés dans les tonalités des rouges et des bruns, bleu profond de la mer souligné d'un ourlet d'émeraude au contact avec la roche, verts de la végétation, souvent très dense, parfois très isolée, accrochée à de hautes parois inaccessibles se perdant dans le bleu d'un ciel d'où peut se détacher le vol du balbuzard regagnant son nid. Depuis Portu, la visite du littoral est un enchantement pour les yeux.

Les touristes en ont conscience, qui sont chaque année de plus en plus nombreux à faire cette promenade et à visiter ces lieux qui jouissent à la fois de cette efficace réputation de bouche à oreille et à la fois d'une réputation plus officielle telle celle conférée par le label «Réserve» ou par le label UNESCO qui, en 1983, a inscrit globalement le golfe de Portu sur la liste du Patrimoine Mondial.

Presqu'île inhabitée, la Réserve Naturelle de Scandola n'est toutefois pas à l'abri de la convoitise des promoteurs. Des menaces de lotissement existent. En effet, une société civile immobilière avait acheté, en 1968, avant la création de la Réserve, à la commune d'Osani, 600 ha dans le but de lotir et de construire. Elle a revendu en 1977, deux ans après la création de la Réserve, 400 ha à une autre SCI : l'affaire fit grand bruit alors dans la presse locale. Pour l'instant, on ne parle plus de ces sociétés : il est vrai que la situation socio-économique n'est pas des plus favorable à l'éclosion de projets de lotissements touristiques et que les plasticages ont, sans nul doute, eu un effet largement dissuasif sur beaucoup d'investisseurs potentiels (1).

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES VISITEURS

La méthode choisie a été celle de l'enquête directe et systématique auprès des visiteurs. Nous l'avons nous-mêmes effectuée avec l'aide d'étudiants locaux et de questionnaires semi-ouverts. Elle s'est déroulée essentiellement durant les mois de juillet et d'août et, secondairement, en septembre. L'enquête Lavezzi a permis de réunir 309 questionnaires utilisables en 16 jours de travail en 1986 ; celle effectuée à Scandola a fourni 465 questionnaires

en 15 jours d'enquête en 1987. Ces questionnaires ont été complétés, en outre, par des entretiens non directifs que nous avons personnellement menés auprès des touristes et vacanciers, auprès des personnels des Réserves et des transporteurs, auprès des élus. En 1988 et 1989, nous avons aussi réalisé des entretiens non directifs et une enquête spécifique et complémentaire consacrée aux plaisanciers fréquentant Scandola qui est en cours de traitement.

Le visiteur moyen est plutôt jeune et il occupe majoritairement un emploi de cadre moyen ou de profession intermédiaire. Il est originaire pour l'essentiel de la région parisienne et de Provence-Côte d'Azur. Un sur trois est un étranger (42 % pour les Lavezzi), surtout originaire d'Italie. Un tiers des visiteurs pratique le tourisme itinérant avec comme mode d'hébergement privilégié le camping-caravaning. Près des trois quarts viennent aux Lavezzi pour la première fois et ce pourcentage s'élève à près de 90 % pour Scandola ; un visiteur interrogé sur deux vient, en plus, lors de son premier séjour en Corse.

La qualité globale des sites, la beauté de la mer, et pour Lavezzi, des plages, à l'écart des concentrations touristiques, sont unanimement appréciés. Le côté grandiose des paysages, leur réputation et le souhait de les découvrir personnellement constituent d'ailleurs l'attrait majeur pour les deux tiers des visiteurs de Scandola et pour 37 % de ceux des Lavezzi. A Lavezzu, on vient en second lieu pour se baigner et se faire bronzer (27 %) puisque l'accès est possible et que les plages y sont superbes. Le contact avec la nature protégée des Réserves ne vient qu'en quatrième rang (7,1 % des réponses) pour les Lavezzi mais arrive au deuxième rang (10,6 % des réponses) pour Scandola. En fait, chez beaucoup de visiteurs interrogés, il n'y a pas dissociation entre qualité des paysages et protection de la nature : la seconde fait partie intégrante des premiers pour lesquels la très grande majorité des visiteurs exprime un fort souhait de préservation de tout aménagement pris au sens d'urbanisation.

SOUHAITS ET CRITIQUES DES VISITEURS POUR UNE MEILLEURE GESTION SOCIALE DU SITE PROTEGE

Le questionnaire proposé aux visiteurs était, sur ces questions, totalement ouvert afin de ne pas influencer le type de réponses. Ainsi, un nombre relativement élevé de personnes interrogées n'ont soit pas répondu à cette question, soit n'ont for-

mulé aucun souhait (le quart pour les Lavezzi, 42 % pour Girolata), soit n'ont formulé aucune critique (28 % pour l'enquête Lavezzi, 51 % pour celle de Scandola). Néanmoins, par rapport à la tonalité des réponses qui précédaient et la satisfaction des visiteurs qui en ressortait, cette position a souvent été interprétée comme souhait de continuer à agir pour conserver les lieux tels quels.

L'analyse des réponses exprimées permet de faire émerger, synthétiquement, trois séries de questions : celle relative à l'entretien et à la propreté des lieux, celle relative à l'information, celle relative à la préservation de toutes formes d'urbanisation.

Notons, c'est important, que les deux premières sont à la fois critiques, souhaits et suggestions tandis que la troisième est globalement un encouragement à toutes les vigilances et un encouragement tout court pour les gestionnaires actuels.

1 - L'entretien des lieux .

En tête des critiques émises : la saleté ; 40 % des réponses y font allusion ou l'expriment sans détour aux Lavezzi ; 20 % dans l'enquête Scandola.

Il est vrai que le problème se pose de façon aiguë aux Lavezzi où, à quelques mètres en arrière de la plus belle plage de l'île, trône un monticule d'immondices, le plus souvent ensachés de plastiques bleus ou noirs, et pour beaucoup laissés là par des plaisanciers ancrés dans l'anse voisine de l'achjarinu. Il faut dire qu'à cet endroit, lorsque la fréquentation était très réduite, un bac en béton fut construit pour y dissimuler les quelques poubelles ou les quelques déchets apportés par la mer. Aujourd'hui, ce bac à demi-détruit, «attire» en quelque sorte le dépôt des premières poubelles de l'été auxquelles par la suite, viennent s'en adjoindre d'autres puisqu'il y en a déjà ! Beaucoup de visiteurs disent «être indignés» ou «scandalisés» de cette situation qu'ils trouvent «répugnante», «surtout dans une Réserve naturelle». Il faut aussi ajouter que le vent, bien sûr, peut éparpiller plastiques et papiers sur l'île et les plages les plus proches où ils rejoignent alors la cohorte sordide des déchets divers, bouteilles, aérosols et surtout plastiques multiples venus de la mer et déposés sur les rivages par les courants marins et le vent. Le personnel de la Réserve, des militants des associations, des militaires participent, chaque année, à un nettoyage de début et de fin de saison. Manifestement ce n'est pas assez.

Pour Scandola, les remarques sur la saleté portent aussi sur les plastiques qui s'accumulent parfois au fond de certaines anfractuosités de roches, ou certaines petites plages et surtout sur Girolata, cette escale quasi obligée des vedettes des bateaux desservant les lieux depuis Calvi ou Portu. Malgré les efforts effectués par la population résidente, la grève y est souvent, du fait de sa position aux courants marins et aux vents, jonchée de débris divers ; l'absence de poubelle (2) est déplorée et plus encore de W.C. publics. Insuffisance notoire de l'enlèvement des ordures ménagères et absence de toilettes sont donc regrettées dans les deux Réserves et lancés comme un cri à leurs responsables. Et il faut comprendre que les visiteurs sont d'autant plus scandalisés qu'ils sont enthousiasmés par la beauté des sites et qu'ils croyaient trouver dans une Réserve, donc dans un espace géré et contrôlé, ce minimum d'équipements nécessaire à la lutte au quotidien et sur les lieux contre la dégradation esthétique et la pollution domestique. De leur côté aussi, les habitants, résidents ou vacanciers de Girolata, sont scandalisés par le volume d'ordures et de déchets que leur laissent les touristes et qui n'est, il est vrai, qu'en partie géré voire gérable par la poignée de locaux. La question que ce soit aux Lavezzi ou à Girolata, n'est pas simple à résoudre, non pas tant au plan technique qu'au plan des répartitions financières des coûts d'équipement puis des coûts de financement et d'entretien de ces services, par ailleurs, il est vrai, indispensables.

2 - La question de l'information .

Il s'agit là d'un domaine sur lequel pendant longtemps les gestionnaires des espaces protégés ne se sont pas mobilisés. Ne suffisait-il pas d'édicter un règlement et des interdictions pour les éventuels curieux ? Or, ceux-ci se sont multipliés et les visiteurs d'aujourd'hui s'accommodent mal d'interdictions-oukases. Ils veulent savoir, comprendre ce qu'ils voient, comprendre pourquoi on leur interdit tel accès ou comprendre comment telle espèce qu'ils ne peuvent pas cueillir s'intègre à l'écosystème protégé. Ils revendiquent en quelque sorte qu'on leur accorde le statut de touristes-visiteurs responsables. Ils demandent à être informés. Ils proposent et suggèrent que cette information soit multiforme et en plusieurs lieux.

2.1 - Sur les lieux de départ :

A l'embarcadère, le visiteur souhaiterait une présentation générale de l'intérêt de la visite et sur-

tout, pour les Lavezzi, quelques informations concernant l'état des lieux : l'absence totale d'abris contre le soleil ou de point de vente quelconque, en particulier ni eau, ni nourriture. Beaucoup pensent que de petits dépliants faits par les gestionnaires des Réserves devraient être systématiquement distribués avec le billet d'accès à bord.

2.2 - Dans les Réserves mêmes :

Un pourcentage relativement important de visiteurs souhaiterait un point d'information, même sommaire, avec des panneaux thématiques explicatifs et illustrés sur les paysages, la biologie, l'histoire de ces lieux. Certains voudraient plus : quelqu'un à qui s'adresser et poser des questions, éventuellement un guide - étudiant stagiaire, par exemple -, pour les accompagner dans leur découverte du site tel que cela se pratique dans certains Parcs français ou européens.

2.3 - Durant le trajet, en bateau :

A l'aller car les visiteurs sont «captifs» et totalement disponibles pour écouter les explications que leur fournissent les bateliers. Pour Scandola, de nombreuses personnes interrogées à l'aller ont éprouvé le besoin de venir nous voir au terme de la visite pour nous dire leur enthousiasme pour la qualité des explications fournies par le capitaine de l'une des vedettes, «l'Alpana» (3) assurant l'excursion à partir de Portu. Il leur avait permis de voir ce que certainement, ils n'auraient pas su voir seuls et qu'en tout cas ils auraient mal compris. Les autres touristes en provenance de Calvi, moins chanceux, nous ont fait des suggestions quelquefois : pourquoi pas du personnel des Réserves dans les bateaux pour assurer l'information ; pourquoi pas de dépliants, de livrets distribués gratuitement ou à acheter à prix modique. Pour une grande partie des visiteurs de ces deux Réserves et plus encore pour Scandola, ce type d'excursion dans un site de cette qualité ne peut pas ne pas s'accompagner d'un effort informatif-éducatif aux «choses de la nature» et aux problèmes de sa protection. Certains nous ont même dit qu'il était vain de penser pouvoir préserver ces sites sans informer, éduquer, motiver, les visiteurs d'aujourd'hui pour peser sur l'évolution des mentalités de tout un chacun.

3 - Souhaits relatifs au maintien des Réserves .

Sur ce point, les visiteurs expriment surtout des craintes et, de façon indissociablement liée, des souhaits. Certains disent leur peur que des promo-

teurs s'installent à Lavezzu comme à Cavallu, construisent, équipent, aménagent, ferment au public ou que Girolata fasse le choix du tourisme par autorisation de construire, d'ouvrir une route, d'accueillir plus de bateaux. Certains s'inquiètent pour l'évolution et la maîtrise de la croissance des flux de visiteurs présentant des problèmes de saturation des sites bien que conscients de la relativité de cette question qui ne peut être dissociée de celle des équipements qui seront consentis ; et, en chaîne, ils se posent la question de l'arbitrage des conflits nés de la radicalisation d'intérêts divergents et antinomiques entre tenants des Réserves, promoteurs, populations locales résidentes et vacancières, commerçants, transporteurs, touristes, ... et plusieurs parmi eux, en fin de compte, affichent leur scepticisme face au pouvoir de l'argent et à celui «du politique» compte tenu des évolutions sociales globales. Et puis, beaucoup, spontanément, disent leur espoir malgré tout, que ces sites puissent continuer à être ainsi préservés, nous félicitent et, à travers nous, tous ceux qui sont acteurs de ces entreprises de protection et nous laissent leur adresse pour contact ultérieur en vue de soutien, de participation, d'aides, certains suggérant la création d'une association quelconque de visiteurs ou d'amis des Réserves corses...

Cette communication, beaucoup trop brève pour donner à la fois le détail et l'inventaire complet de la richesse d'informations et de suggestions pour l'aménagement contenues dans les questionnaires de fréquentation touristique et les entretiens personnalisés, nous permet néanmoins de montrer l'intérêt de cette démarche.

Les gestionnaires des Parcs et Réserves l'ont d'ailleurs bien compris qui y font de plus en plus appel et référence. Certes, des réponses des visiteurs ne ressortent pas vraiment des points nouveaux ; par contre, il en ressort une connaissance plus précise de ce qui est apprécié et de ce qui est perçu comme un manque et une nécessité en terme d'aménagement. Et puis, globalement, il en ressort une connaissance non moins précieuse des caractéristiques des visiteurs et de leurs pratiques effectives et souhaitées dans les Réserves, ce qui ne peut manquer d'être un élément important pour toutes décisions concernant les choix et les modalités d'aménagement et les principes de gestion des espaces de nature.

Notes

1 - Depuis novembre 1989, les plasticages ont repris : 4 villages de vacances, particulièrement critiqués, ont été gravement endommagés. Le dernier en date l'a été le 15 janvier 1990.

2 - Absence au moment de l'enquête, mais qui n'est plus vraie maintenant. Une benne a été déposée en bout de plage pour accueillir les détritiques des visiteurs; elle est vidée quotidiennement et les ordures brûlées en arrière de la crique, sur les premières hauteurs de Girolata; ce qui ne va pas sans poser problèmes certains soirs où la brise de terre est sensible.

3 - Depuis la mi-août 1989, l'Alpana a été vendu à un marin de Sagone et remplacé par un nouveau bateau, le Scandola, qui peut emporter deux fois plus de passagers.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Les travaux personnels que nous citons contiennent tous des références bibliographiques auxquelles nous renvoyons le lecteur.

RICHEZ G., RICHEZ-BATTESTI J. 1982 - Tourisme et mutations socio-économiques en Corse et à Mallorca. *Etudes Corses*, Université de Corse, n° 18-19, p. 329-364

RICHEZ G. 1983 - Le Parc naturel régional de la Corse onze ans après. *Méditerranée*, Aix-en-Provence, n° 1, p. 35-44

RICHEZ G., RICHEZ-BATTESTI J. 1986 - La contestation du tourisme en Corse et ses implications économiques et sociales. *Etudes corses*, Université de Corse, n° 26, p. 49-96

RICHEZ G. 1987 - La fréquentation touristique de l'île Lavezzi durant l'été 1986. *Travaux scientifiques du Parc naturel régional et des Réserves naturelles de Corse*, Ajaccio, n° 11, p. 51-83

RICHEZ G. 1988 - Enquête sur les visiteurs de la Réserve naturelle de Scandola (Corse du sud) durant l'été 1987. *Travaux scientifiques du Parc naturel régional et des Réserves naturelles de Corse*, Ajaccio, n° 18, p. 1-52

RICHEZ G., RICHEZ-BATTESTI J. 1989 - Girolata et la Réserve naturelle de Scandola : analyse et propositions d'aménagement. *Travaux scientifiques du Parc naturel régional et des Réserves naturelles de Corse*, Ajaccio, n° 25, p. 1-25

Remerciements

Ces recherches sur les Réserves naturelles des Lavezzi et de Scandola ont bénéficié d'un financement conjoint du Ministère chargé de l'Environnement et de l'Assemblée régionale de Corse. Elles ont bénéficié aussi de l'aide du personnel et des responsables des Réserves et du Parc naturel régional et des bateliers. Nous sommes enfin redevables au public, touristes et visiteurs, habitants de Girolata, d'une masse d'informations dont nous avons rendu compte le plus fidèlement possible dans les travaux cités ci-dessous.

TOURISME ET ENVIRONNEMENT : LE CAS DES ILETS DE LA MARTINIQUE

François VELLAS
Université de Toulouse (France)

RESUME

La région des Ilets du Robert et du François située sur la côte Atlantique de la Martinique présente de nombreux intérêts sur le plan touristique : zones balnéaires, voile, plongée. Cependant, il s'agit également d'une région très vulnérable du point de vue de l'environnement. Dans ces conditions, jusqu'à présent aucun projet important de développement touristique n'a été entrepris dans cette zone. Une mission conduite grâce à l'appui de l'UNESCO a permis en septembre 1988 d'identifier plusieurs stratégies de développement touristique pour cette région à partir de l'idée que l'Environnement ne constitue pas forcément un frein au tourisme, mais que le développement touristique sous certaines conditions peut aider à la protection et même à la revalorisation du patrimoine naturel.

MOTS-CLES : tourisme - Martinique

ABSTRACT

The region of the Robert and François islets situated on the Martinique Atlantic coast are of considerable interest to tourism: seaside zones, sailing and diving activities. However, this region is also extremely vulnerable from an environmental point of view. This being so, no large-scale project for the development of tourism has yet been undertaken in this zone. A UNESCO-backed mission in September 1988 resulted in the identification of a number of possible development strategies for the region based on the premise that the environment did not necessarily constitute a curb on tourism, but that the development of tourism can help protect and even restore value to the environment when certain conditions are respected.

KEY-WORDS : tourism - Martinique

Un développement équilibré du tourisme à la fois du tourisme international et du tourisme intérieur dépend du respect de l'environnement écologique, culturel et social, ainsi que de la diffusion des activités liées au tourisme dans l'ensemble des régions même s'il s'agit d'un pays de dimension géographique réduite.

L'analyse du développement touristique dans des petites économies insulaires conduit à remarquer que la concentration touristique est particulièrement forte dans les régions côtières où l'accès à la mer est le plus facile. Il en résulte une très forte exploitation touristique dans des zones très limitées avec une forte dégradation de l'environnement naturel et de l'équilibre écologique.

Tel est le cas notamment de la Martinique où les grandes infrastructures d'hébergement touristique sont rassemblées dans une zone très restreinte. Dans ces conditions les nouveaux programmes d'aménagement touristiques ont pour but d'assurer une meilleure diffusion de l'activité touristique dans le pays. Cependant ils doivent s'efforcer de contrôler l'impact du tourisme sur l'environnement, mais surtout d'utiliser le développement touristique pour permettre une revalorisation de l'environnement naturel.

L'expérience récente des programmes poursuivis à la Martinique en matière de Tourisme et Environnement sera présentée à partir du programme pilote conduit sur la zone des Ilets du Robert par l'Agence Régionale de Développement Touristi-

que de la Martinique (ARDTM) et par la Municipalité du Robert.

Trois points principaux seront analysés :

- le développement touristique à la Martinique,
- le programme de développement Tourisme et Environnement du Robert,
- les conséquences à court terme et à moyen terme.

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE A LA MARTINIQUE

Le tourisme international représente une activité économique très importante à la Martinique. Cependant, à la différence de nombreux petits pays insulaires, le secteur touristique n'a pas été considéré comme prioritaire pendant de nombreuses années. Il en résulte que les infrastructures touristiques demeurent relativement modestes en comparaison d'autres destinations, de la Caraïbe et surtout de la Méditerranée.

Cette situation a permis d'éviter une trop forte concentration touristique et les problèmes de déséquilibre social et de forte détérioration de l'environnement.

Cependant, la situation du point de vue écologique peut devenir préoccupante à tout moment compte tenu de la dimension de l'île (1 080 km²) et de l'importance des nouveaux projets d'investissements touristiques qui sont proposés.

1 - La fréquentation touristique :

La Martinique a reçu 562 547 touristes en 1987. Ces touristes se répartissent de la façon suivante :

- excursionnistes : 301 403 dont 296 708 touristes de croisière ;
- touristes de séjour : 261 139 dont 27 239 plaisanciers.

Les données antérieures disponibles permettent de relever un doublement des flux de touristes de croisière entre 1984 et 1988 et un triplement des flux de plaisanciers sur la même période.

La fréquentation touristique est principalement concentrée sur la région Sud avec plus de 70 % des capacités d'hébergement.

La provenance des touristes de séjour a connu des modifications importantes au cours des dix dernières années. A la suprématie nord américaine s'est substituée une nouvelle clientèle d'origine européenne, principalement française avec plus de 65 % des séjours. Les touristes en provenance d'Amérique du Nord ne représentent plus que 20 %, tandis que les pays de la Caraïbe représentent environ 15 %.

2 - La capacité d'accueil :

Le parc d'hébergement touristique de la Martinique demeure relativement faible dans le contexte du marché mondial. En 1988, le parc d'hébergement est d'environ 3 000 chambres qui se répartissent de la façon suivante :

- 1 413 chambres dans de grands établissements (plus de 60 chambres),
- 1 038 chambres dans des établissements de petites et moyennes dimensions (de 6 à 60 chambres),
- 421 chambres dans des villages de vacances,
- 44 appartements et villas commercialisés par la Centrale de Réservation Loisirs Accueil Martinique,
- 14 terrains de campings offrant 1 445 emplacements.

Entre 1984 et 1987, le nombre de chambres en petite et moyenne hôtellerie a crû de 95 %. En revanche, le parc d'hébergement en grande hôtellerie et en village de vacances restait stable.

Les coefficients d'occupation, malgré la croissance des capacités d'hébergement sont en croissance entre 1984 et 1988 pour les grands établissements

de 58,3 % à 68,1 % et également pour la petite et moyenne hôtellerie de 48,3 % à 50,9 %. Cette amélioration est due en particulier à l'information des réservations (27 petits et moyens établissements sont reliés au système télématique SESAM TEL).

La croissance modérée des capacités d'hébergement a permis de limiter les effets du tourisme sur l'environnement naturel à des zones limitées. Cependant, les enquêtes conduites par les services de protection de l'environnement et par l'Agence de Développement Touristique ont montré que les régions qui ne disposaient pas d'installation touristique étaient également atteintes par une détérioration souvent très forte de l'environnement et par de graves problèmes d'équilibre écologique.

Cette constatation s'applique notamment à la région du littoral et des Ilets du Robert et du François où la construction souvent anarchique de résidences principales et secondaires est responsable de nombreuses pollutions alors qu'il n'existe pas d'hébergements ou d'infrastructures touristiques.

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TOURISME ET ENVIRONNEMENT DU ROBERT

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de développement régionale du secteur touristique de la Martinique. Le choix de la zone du littoral et des Ilets du Robert et du François est à cet égard particulièrement important. Il s'agit d'une région sensible du point de vue de l'équilibre écologique et de l'environnement et en même temps d'une zone pilote du développement économique de la Martinique avec le parc industriel et technologique du Robert.

Dans ces conditions, l'organisation d'une réflexion la plus large possible sur les conditions du développement touristique approprié pour une région qui présente des potentialités exceptionnelles est parue essentielle. C'est ainsi qu'un programme conjoint entre l'ARDTM (Agence Régionale du Développement Touristique de la Martinique) et l'UNESCO (Division des Sciences Ecologiques) a été mis en oeuvre afin de formuler des propositions concrètes pour les années à venir.

1 - La méthode utilisée :

Le choix d'une zone très limitée du point de vue géographique a permis de constituer sous l'égide

de l'UNESCO une équipe d'experts particulièrement spécialisés sur les problèmes spécifiques du développement touristique et de l'environnement des petites économies insulaires. La présence sur le terrain des experts de l'UNESCO associés à la participation des responsables administratifs, économiques et politiques de la Martinique, a permis de mettre en pratique l'expérience internationale du développement insulaire acquise depuis 15 ans par l'UNESCO dans ce domaine.

C'est ainsi que la méthode sur laquelle est basé ce programme est organisée, dans une première étape en trois phases :

1.1 - Phase 1 :

Cette première étape est constituée par la présentation à l'équipe d'experts réunis par l'UNESCO de la zone géographique choisie qui présente un très grand avenir touristique mais qui doit être protégée du point de vue de l'environnement de par sa configuration naturelle. Il s'agit d'une zone particulièrement sensible constituée d'un lagon avec un littoral souvent urbanisé sans plan directeur et d'îlets qui représentent un des attraits touristiques les plus intéressants de la Martinique. Ces îlets, sauf un d'entre eux situé sur la commune du François, ne disposent pas à ce jour d'infrastructures touristiques (pas d'hôtels, de restaurants ou d'aménagements d'accueil).

1.2 - Phase 2 :

Elle est consacrée à l'information des décideurs locaux sur l'ensemble des résultats obtenus par l'UNESCO dans d'autres régions du monde pour des problèmes du même ordre. L'exposé des expériences de développement touristique et de valorisation de l'environnement présenté par les experts invités a ainsi pour but de mieux comprendre les problèmes présents mais surtout futurs. Les enseignements des opérations de développement conduites dans d'autres îles permettent par conséquent de dégager des analogies utiles pour l'étude de la zone du littoral et des îlets du Robert et du François à la Martinique. C'est ainsi qu'ont été abordées successivement :

- les expériences multi-sectorielles du développement touristique et de l'environnement de l'UNESCO, avec notamment les cas des îles Yougoslaves, Grecques, Italiennes et Françaises de la région côtière de Bretagne;

- les expériences sectorielles de développement touristique et environnement avec l'utilisation des

ressources marines et la pratique des sports, et l'exemple du musée maritime de Livourne, de l'île de Caprera et des réalisations menées en Amérique Latine;

- la définition des stratégies avec d'une part les stratégies de planification et d'aménagement présentées par une équipe d'architectes déjà présente dans plusieurs actions de l'UNESCO dans les îles de la Méditerranée (Malte, Îles Dalmates, Îles Liparis, Îles de la Mer Egée) et, d'autre part, les stratégies de communication et de formation professionnelle indispensables pour assurer l'application véritable des mesures préconisées et leur succès. L'expérience acquise dans ce domaine par des sociétés de télécommunication et d'enseignement à distance peut s'avérer également très utile pour des pays où les problèmes de transport sont toujours importants.

1.3 - Phase 3 :

Cette troisième étape est la plus importante dans la mesure où elle doit déboucher sur la présentation de recommandations directement opérationnelles. C'est de la confrontation entre les expériences internationales et les impératifs du développement économique présentés par les responsables politiques que doivent être dégagées des propositions nouvelles d'aménagement concerté de la zone. Les recommandations attendues de ce type de séminaire ne peuvent porter directement sur des propositions définitives de réalisations à mettre en oeuvre, mais en revanche, elles permettent de repérer les voies qu'il convient d'étudier, d'approfondir, d'évaluer et par la suite de réaliser. Également, ces recommandations peuvent permettre de donner une première opinion sur des voies qui pourraient se révéler dangereuses, voire nuisibles au développement touristique et surtout à la protection de l'environnement.

2 - Les mesures adoptées :

L'initiative prise par les autorités régionales de la Martinique a été suivie d'effets immédiats dans la mise en place des priorités du développement régional. Les mesures adoptées sont par conséquent d'abord d'ordre financier et concernent les négociations avec la CEE, dans le cadre du FEDER, et les négociations avec l'Etat, dans le cadre des contrats de PLAN Etat-Région.

Les mesures de réglementation sont principalement du ressort du gouvernement central qui dispose des moyens de légiférer. Cependant, les au-

torités locales, régionales, départementales et municipales disposent d'une gamme étendue de moyens (Délivrance des permis de construire, schéma d'aménagement régional, incitations financières). Ces différents moyens confèrent une large autonomie dans la conduite de la politique de développement régional et permettent d'appliquer des mesures strictes de protection de l'environnement.

C'est ainsi que le programme de développement Tourisme et Environnement du Robert a pu déboucher sur plusieurs mesures concrètes en faveur de réalisations futures.

L'idée forte qui se dégage des recommandations adoptées est que dans le cadre de la mise en place d'une stratégie globale de développement, l'environnement ne doit pas constituer forcément un frein, ou même un facteur d'immobilisme. Cependant, ni la protection de l'environnement, ni l'argument du développement et de la création d'emplois ne doivent être réduits à de simples alibis. A cet égard, la combinaison des visites organisées sur le site du Robert, l'audition d'exposés scientifiques, le travail effectué notamment à partir des cartes géographiques détaillées de la région ont permis de proposer une réflexion nouvelle prenant en compte les besoins du développement touristique et effectuant un recensement des exigences de la protection de l'environnement.

C'est ainsi qu'il est apparu, que sous certaines conditions et dans le cadre de projets très précis adaptés au site du Robert, la mise en place d'une politique d'ensemble de l'environnement peut devenir non pas un obstacle au tourisme, mais doit participer à l'enrichissement du patrimoine touristique de la Martinique. Trois séries de mesures ont été proposées.

2.1 - Propositions globales - Tourisme - Environnement :

Elles concernent des mesures destinées à créer les conditions d'une revalorisation de l'environnement grâce au tourisme avec:

- la création d'un Conservatoire Botanique Caraïbe dans le but de servir de référence aux nombreux jardins botaniques qui existent dans la Caraïbe. Ce conservatoire peut permettre ainsi de préserver des espèces qui ont disparu parfois même de toute la région Caraïbe;

- la création d'un Centre Polyvalent de la Mer destiné à la mise en valeur et la protection des zones maritimes des îlets et du littoral du Robert et

d'autres zones sensibles de la Martinique. Le but principal de ce centre est d'associer tourisme intérieur et tourisme international avec la connaissance de la mer pour tous (sentier sous-marin) et la protection des sites par des aménagements appropriés;

- la mise en place de Formations Développement Touristique et Environnement avec des formations initiales et continues et l'utilisation des infrastructures du Conservatoire Botanique Caraïbe et du Centre Polyvalent de la Mer.

2.2 - Propositions d'Accompagnement :

Ces mesures sont indispensables pour assurer le succès des investissements initiaux programmés. Elles concernent principalement :

- la communication avec la création d'un Centre de Communications Avancées afin de permettre une inter-connection des nouvelles infrastructures avec un réseau mondial, ce qui est particulièrement important dans des régions insulaires qui souffrent souvent de problèmes d'isolement et de manque de moyens de communication;

- les retombées industrielles avec l'utilisation industrielle de certaines productions botaniques et marines (produits de santé, diététique, souvenirs). En outre, des activités d'entretien des équipements et de réparation navales ont été retenues;

- le tourisme avec l'habitat touristique dispersé qui est basé sur une réflexion concernant l'adaptation des structures touristiques d'hébergement au milieu naturel et aux réalisations touristiques.

2.3 - Proposition de méthode de réalisation :

La mise en oeuvre de cette stratégie de développement touristique et de protection de l'environnement a pour principe d'utiliser systématiquement les ressources locales existantes. Dans ce but, deux propositions principales d'accompagnement sont préconisées :

- utilisation de la structure de partenariat du parc industriel du Robert. Ce parc industriel permet de fournir aux entreprises qui désirent s'implanter à la Martinique des services communs (télécommunications, secrétariat, gardiennage, restaurant d'entreprise...) et des facilités financières;

- valorisation des activités touristiques existantes pour le réceptif des excursionnistes. Il s'agit notamment des embarcations de pêcheurs qui peu-

vent être utilisées pour la mise en place de circuits touristiques entre les îlets et différents points du littoral;

Ces différentes propositions concernent des réalisations concrètes dont les premières sont actuellement intégrées dans le schéma d'aménagement régional de la Martinique ainsi que dans les programmes financés par la CEE notamment le FEDER. Les mesures d'accompagnement peuvent être considérées comme fondamentales dans la mesure où elles permettent de valoriser les réalisations par des retombées économiques qui peuvent être très localisées et concerner directement la zone géographique pour laquelle le programme pilote est appliqué.

LES CONSEQUENCES A COURT ET MOYEN TERME

Le programme de développement touristique et environnement du Robert est une des composantes principales de la politique touristique et de protection de l'environnement. Les effets attendus de ce programme sont par conséquent particulièrement importants pour l'ensemble de la Martinique.

Les conséquences concernent à la fois le tourisme et l'environnement avec :

- la diversification de l'offre touristique et la production de nouveaux produits,
- l'application d'une nouvelle approche en matière d'environnement destinée à servir de référence pour les autres régions de la Martinique.

1 - La diversification de l'offre et les nouveaux produits touristiques :

La création de nouvelles infrastructures dans le but de développer une nouvelle politique active de l'environnement correspond aussi à la nécessité de diversifier l'offre touristique de la Martinique.

Le produit traditionnel soleil/plage est de plus en plus concurrencé par de nouvelles destinations d'Afrique et d'Asie. Il en résulte une vulnérabilité croissante de l'ensemble du secteur touristique, mais aussi de l'économie du pays.

Le principal intérêt des propositions du programme organisé en collaboration avec l'UNESCO est de créer les conditions pour mettre en place de nouveaux produits touristiques qui reposent sur des

réalisations d'un très haut niveau scientifique. Il en résulte que la commercialisation de ces produits sur le marché mondial doit bénéficier d'un avantage comparatif basé sur la qualité et sur l'originalité.

Par exemple, la création d'un Conservatoire National Caraïbe représente un atout considérable face aux nombreux parcs ou jardins botaniques, qui ne peuvent prétendre jouer ce rôle de conservation de toutes les espèces. De plus, l'idée d'un conservatoire éclaté en plusieurs lieux géographiques en fonction de la proximité de la mer et de l'altitude permet de mettre en place des circuits touristiques nouveaux tout en offrant des opportunités pour le développement d'un tourisme scientifique.

2 - L'application d'une nouvelle approche en matière de politique de l'environnement :

L'une des principales conséquences à court terme, mais surtout à moyen terme, du programme poursuivi est de présenter des solutions nouvelles en matière d'environnement qui peuvent être compatibles avec un développement du tourisme. De ce fait, l'expérience du Robert peut devenir une référence pour d'autres régions qui sont confrontées à des problèmes similaires. Cependant, les solutions envisagées ne peuvent être les mêmes et doivent faire preuve d'originalité.

Cette nouvelle approche permet de montrer que le développement de nouveaux produits touristiques de grande qualité dépend d'abord des efforts qui seront poursuivis pour aboutir à une revalorisation de l'environnement. Par conséquent, le préalable au développement touristique réside dans les investissements à consentir pour la revalorisation de l'environnement.

A cet égard, les réalisations à mettre en oeuvre au Robert, bien que limitées à une zone géographique très précise, peuvent constituer un exemple pour la détermination des nouvelles politiques régionales touristiques insulaires axée sur la liaison TOURISME-ENVIRONNEMENT-FORMATION.

PREMIERS RESULTATS DE L'ANALYSE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE SUR L'ILE D'OUessant

Véronique MADEC⁽¹⁾, François CUQ⁽¹⁾ et Alain DUPERET⁽²⁾

⁽¹⁾ Laboratoire IMAGEO-UPR 30 et GDR 103 CNRS, Paris;

⁽²⁾ Institut Géographique National, Paris (France)

RESUME

Cet article présente les premiers résultats de l'analyse d'un système d'information géographique (S.I.G.) en cours de constitution sur le micro-système insulaire de l'île d'Ouessant (Finistère, France). Ces premiers résultats concernent principalement l'analyse d'un modèle numérique de la topographie de l'île, le calcul de variables géomorphométriques et l'extraction automatique de limites de bassins versants. Les fichiers numériques obtenus sont intégrés au S.I.G. et peuvent être croisés avec d'autres informations thématiques. L'originalité de la méthode présentée réside dans la modélisation de surface retenue et dans le choix des formules utilisées pour analyser les déformations de la surface topographique.

MOTS-CLES : Système d'Information Géographique - Ouessant

ABSTRACT

This article presents the initial results of a Geographic Information System (GIS) being set up on the insular micro-system of the island of Ushant (Finistère, France). These initial results mainly concern the analysis of a numeric model of the island's topography and the calculation of geomorphometric variables. The numeric files of the GIS can be crossed with other thematic information. The originality of the method presented resides in the modelisation of the surface as defined and in the choice of the formulae used to analyse the deformations of the topographical surface.

KEY-WORDS : Geographic Information System - Ushant

INTRODUCTION

La constitution du système d'information géographique de l'île d'Ouessant s'inscrit dans un projet d'analyse et de modélisation du fonctionnement de ce micro-système insulaire, projet initié et coordonné par l'Institut de Géoarchitecture de Brest dans le cadre du programme scientifique d'étude de l'archipel de Molène - Ouessant, réserve de biosphère MAB/UNESCO.

Le laboratoire IMAGEO intervient dans ce projet au titre d'une collaboration scientifique engagée depuis 1988 avec l'Institut de Géoarchitecture de Brest et dans le cadre d'une action de recherche méthodologique sur la constitution et l'analyse de systèmes d'information géographique, soutenue par le SRETIE/Ministère de l'Environnement (CUQ, 1989).

LA CONSTITUTION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Le SIG que nous développons a pour fonction de gérer des bases de données relationnelles, géocodées ou non, de les analyser et de fournir une exploitation cartographique des résultats obtenus. Le schéma conceptuel décrivant l'organisation du système est fondé sur le modèle individuel de Tardieu (TARDIEU *et al.*, 1980). Ce modèle possède deux éléments structurants, l'individu et la relation.

Le SIG est piloté par le logiciel GEOSIG, développé au laboratoire IMAGEO ; nous prévoyons prochainement l'implantation du logiciel ARC/INFO pour des raisons de compatibilité, de portabilité et de facilité d'édition cartographique interactive. Les modules GEOSIG existants seront intégrés à ce logiciel. L'intégration des informations dans le système est réalisée à l'aide d'une phase initiale de prétraitements : chaque type de données (cartographiques, satellitaires, mesures de terrain) nécessite l'emploi d'une chaîne de prétraitements spécifique.

1 - Les données utilisées et les fichiers thématiques dérivés :

Les principales sources d'information utilisées pour la constitution des fichiers numériques du SIG sont constituées par des documents cartographiques originaux (pédologie, végétation, types et fonctions du bâti, etc.) ou publiés (carte IGN à 1 : 25 000, Atlas des îles du Ponant, etc.), des images satellitaires et des mesures recueillies sur le terrain.

Le plus souvent, une carte est un document synthétique comportant plusieurs niveaux de lecture et plusieurs entrées thématiques. La constitution des fichiers numériques à partir de ces documents ne doit pas conserver leur nature synthétique mais au contraire décomposer l'information complexe en niveaux thématiques élémentaires. C'est ainsi que

de la carte pédologique levée sur l'île par une équipe de chercheurs rennais, ont été extraits quatre fichiers numériques correspondant à chacune des entrées du document initial (type de profil, profondeur du substrat, nature du substrat, hydro-morphie) (MADEC, CUQ, 1988).

Les fichiers numériques déjà constitués à Paris ou à Brest sont les suivants :

- Modèle Numérique de Terrain (MNT) de la topographie ;
- quatre fichiers thématiques dérivés de la carte pédologique, cités ci-dessus ;
- fichiers des associations végétales ;
- types et fonctions de l'habitat ;
- fichiers des réseaux (routes, hydrologie, migrations, etc.).

D'autres fichiers devraient être saisis à court terme :

- données météorologiques (y compris états de la mer) ;
- fichiers radiométriques dérivés des images satellitaires ;
- photographies aériennes.

Outre la constitution de fichiers numériques à partir d'une saisie d'informations thématiques externes - les fichiers primaires -, l'analyse numérique des fichiers du SIG génère de nouveaux fichiers que l'on peut appeler fichiers secondaires et qui pourront être intégrés en tant que fichiers thématiques. C'est ainsi que nous décrivons ici la génération de fichiers secondaires calculés à partir du MNT de la topographie d'Ouessant (fig. 1).

L'ANALYSE DU MNT DE LA TOPOGRAPHIE: LE CALCUL DE VARIABLES GEOMORPHOMETRIQUES ET L'EXTRACTION DE LIMITES DE BASSINS VERSANTS

L'analyse topographique dépasse largement la connaissance unique des altitudes. En particulier, les études de toposéquence et de géomorphologie entraînent le calcul de variables quantitatives décrivant la déformation du terrain étudié.

La fonction représentative de l'altitude dans le MNT doit permettre de rendre compte des différentes discontinuités liées au terrain. Aucune méthode numérique ne pouvant décrire la morphométrie d'une surface dans son ensemble, l'utilisation de fonctions polynômiales par morceaux

fournit une approximation satisfaisante. L'hypothèse de modélisation que nous avons retenue est fondée sur un développement polynômial de Taylor (DUPERET, 1989). Nous avons retenu une configuration carrée (matrice 3 x 3, le point central H_0 étant entouré de 8 voisins notés H_1 à H_8). La fonction altitude est donc prise à l'ordre 2, donnant au voisinage d'un point de coordonnées (X_0, Y_0) :

$$Z = H_{(x,y)} = h_0 + ax + by + 1/2(cx^2 + 2 dxy + ey^2) + \epsilon$$

où $x = X - X_0$ et $y = Y - Y_0$ sont des infiniments petits

$$h_0 = 5 H_0/9 + 2/9(H_2 + H_4 + H_6 + H_8) - 1/9(H_1 + H_3 + H_5 + H_7)$$

$$a = 1/6(H_1 - H_3 - H_4 - H_5 + H_7 + H_8)$$

$$b = 1/6(H_1 + H_2 + H_3 - H_5 - H_6 - H_7)$$

$$c = 1/3(H_8 + H_4) - 2/3(H_2 + H_6) + 1/3(H_1 + H_3 + H_5 + H_7) - 2H_0/3$$

$$d = 1/4(H_1 - H_3 + H_5 + H_7)$$

$$e = 1/3(H_2 + H_6) - 2/3(H_8 + H_4) + 1/3(H_1 + H_3 + H_5 + H_7) - 2H_0/3$$

A partir de ce modèle, on peut calculer les dérivées premières par rapport à x et y , $\alpha = H'_x$ et $\beta = H'_y$. Ces dérivées sont utilisées dans le calcul des deux variables géomorphométriques principales dérivées du MNT : la pente et l'orientation.

La pente d'une surface en un point est la valeur de l'angle entre le plan tangent à la surface en ce point et le plan horizontal. La valeur de la pente au point (X_0, Y_0) est donc :

$$P = \arctg(\sqrt{\alpha^2 + \beta^2})$$

l'orientation, O , à pour expression :

$$O = \arccos(-\alpha/\sqrt{\alpha^2 + \beta^2}) \quad \text{si } \beta < 0 \\ - \arccos(-\alpha/\sqrt{\alpha^2 + \beta^2}) \quad \text{si } \beta > 0$$

Les pentes sont exprimées dans une unité proportionnelle à une puissance de 10 en grades (en cgr, dans notre cas, de 0 à 10 000) et non en pourcentages, de façon à obtenir un intervalle de variation fini. Les orientations sont exprimées en décigrades.

L'illustration n° 2 (fig. 2a et b) présente la visualisation des fichiers de pentes et d'orientations calculés à partir du MNT d'Ouessant. La progression

des valeurs de pente est exprimée depuis les teintes les plus sombres vers les teintes les plus claires. L'orientation des pentes par rapport au Nord est exprimée des teintes sombres aux teintes claires, la rotation s'effectuant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Une méthode d'amincissement en trois dimensions (SOILLE, 1988) appliquée sur le MNT après suppression des cuvettes parasites permet d'extraire le réseau des interfluves et le réseau des talwegs. Cette méthode est fondée sur l'emploi d'une séquence de squelettisation et d'ébarbulage répétée jusqu'à idempotence. A partir du réseau d'interfluves, on peut extraire les limites de bassins versants qui constituent la base de la segmentation morphologique du paysage étudié (fig. 3).

CONCLUSION

Les résultats présentés ici représentent une étape de constitution de fichiers secondaires nécessaires à l'analyse ultérieure du SIG.

Il faut mettre l'accent sur la nécessité de rigueur méthodologique qui doit présider à la constitution de ces fichiers secondaires. En effet, s'il est évident pour les utilisateurs que la saisie numérique et la constitution des fichiers primaires conditionnent complètement l'analyse ultérieure qui en sera faite, la génération des fichiers secondaires suit la même règle.

Le calcul des variables géomorphométriques et l'extraction des limites de bassins versants, réalisés à partir du MNT de la topographie d'Ouessant, sont effectués à l'aide de méthodes originales adoptant une métrique commune et fondées sur l'évaluation de la précision du paramètre calculé.

BIBLIOGRAPHIE

CUQ F. 1989 - L'utilisation des systèmes d'information géographique pour l'analyse du fonctionnement des écosystèmes. *In Actes de la réunion internationale sur les systèmes d'information environnementale*, MAB/UNESCO, Grenoble

DUPERET A. 1989 - Contribution des M.N.T. à la géomorphométrie. ENSG/IGN et IMAGEO/CNRS, Paris

MADEC V., CUQ F. 1988 - Un système d'information géographique pour l'analyse du fonctionnement d'un micro-système insulaire : Sigouessant. *In Atelier MAB/UNESCO: Approches comparatives des méthodologies d'étude et d'expression des résultats de recherche relatifs aux systèmes micro-insulaires en Méditerranée et en Europe du Nord*, Ouessant, p. 59-64

SOILLE P. 1988 - Modèles numériques de terrain et morphologie mathématique : délimitation automatique des bassins versants. Mémoire de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve, unité Génie Rural

TARDIEU H., NANCI D., PASCOT D. 1980 - *Conception d'un système d'information-construction de la base de données*. Les éditions d'organisation, Paris

fig. 1 - Estompage du MNT de la topographie d'Ouessant. Méthode d'estompage cartographique à deux sources d'éclairage : éclairage zénithal (65 %) et éclairage rasant depuis le Nord-Ouest (35 %).



fig. 2a - Visualisation du fichier de pentes.





fig. 2b - Visualisation du fichier des orientations.

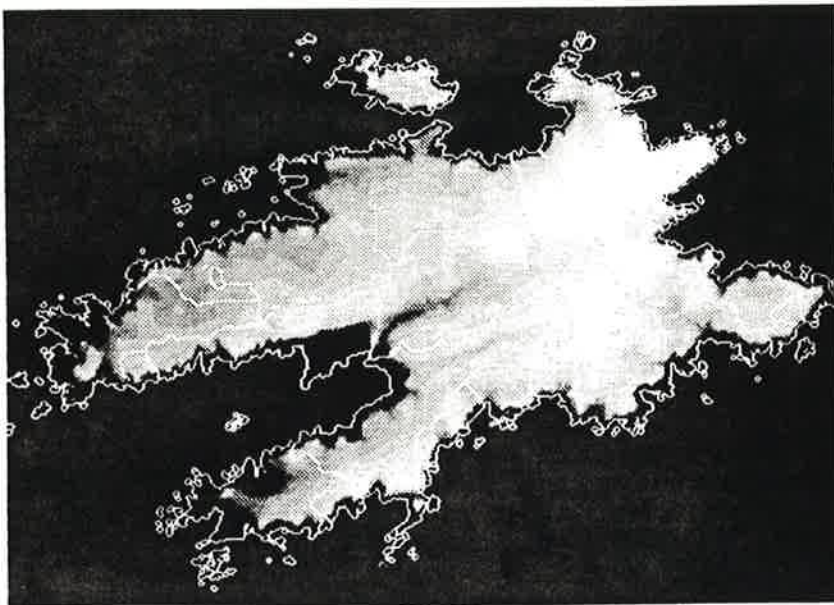


fig. 3 - Limites de bassins versants superposées sur une visualisation du MNT d'Ouessant (les altitudes sont figurées en teintes hypsométriques, du plus foncé au plus clair).

LA GESTION D'UNE ILE PAR UNE ASSOCIATION : L'ILE MILLIAU, EN TREBEURDEN (COTES D'ARMOR)

Odile GUERIN⁽¹⁾, Jean-Pierre PINOT⁽²⁾

^{(1) et (2)} Association pour la Protection, l'Etude et la Gestion des Iles du Trégor ;

⁽²⁾ URA 904 CNRS, Département de Géographie,
Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

RESUME

L'Association pour la Protection, l'Etude et la Gestion des Iles du Trégor (A.P.E.G.I.T.) assure, entre autres, la gestion de l'île Milliau, propriété du Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres. Cette gestion est conduite en vue de la conservation ou de la restitution, d'équilibres durables, mais aussi en vue d'un usage de l'île comme milieu préservé visitable, sur lequel on puisse, en particulier, montrer aux visiteurs quelles précautions prendre pour ne pas dégrader un milieu littoral fragile. L'île sert, par exemple, de support pour des classes de mer et de nature, les membres de l'Association et les objecteurs de conscience mis à sa disposition assurant la conduite des groupes. Une telle expérience pose cependant des problèmes financiers difficile à résoudre durablement par un petit groupe de bénévoles.

MOTS-CLES : île - gestion - pédagogie

ABSTRACT

The small Milliau Island, property of the «Conservatoire du littoral» (French National Trust for Coastal Management) is managed by a private association, founded for promoting the preservation, the study, and the management of such small islands in Northern Brittany. The aims of the association are the restitution of a sustained natural equilibrium, and nevertheless the use of the island as an enjoyable environment. It is used as a pedagogical mean to teach how to preserve the environment, mainly for children and teachers from other parts of France, coming to the shoreline and joining sail and nature as ways of initiation to the marine world.

KEY-WORDS : island - management - teaching

L'île Milliau est une colline rocheuse, formée de granit, et assez élevée (culminant vers 60 m d'altitude), avec des nappages locaux de limon éolien qui ont permis à diverses époques la mise en culture d'environ 5 hectares sur les 23 que compte au total l'île, le reste étant couvert de landes et localement de bois (du côté abrité des embruns). Elle est séparée de la terre ferme de la commune de Trébeurden par une passe étroite, franchissable à pied aux basses mers (sauf en morte-eau), et s'avance en mer sur environ 1 km, protégé ainsi des vents d'Ouest un mouillage qui a été très fréquenté au Moyen-Age et figure sur de nombreux portulans.

Les témoignages archéologiques montrent que l'île a été habitée dès le Néolithique, mais l'on sait aussi qu'aux époques d'insécurité maritime elle a dû être temporairement abandonnée comme indéfendable. Au Bas Moyen-Age, elle appartenait, comme la plupart des îles du Trégor, à l'abbaye bénédictine de Bégard, qui y entretenait ferme et chapelle. Cette dernière fut détruite par l'ennemi sous le règne de Louis XIV, mais la ferme a été active jusqu'à la dernière guerre. Vendue à la Révolution comme bien national, l'île est restée entre les mains de familles de la région jusqu'après la guerre de 1914, et depuis est passée de mains en

mains avec des fortunes diverses, ce qui explique la construction d'une grande maison de maîtres qui fut somptueuse, et d'une maison de gardiens près de la cale d'accès en bateau. Finalement, l'île a été achetée en Janvier 1984 par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, qui, ne désirant pas en assurer directement la gestion, et devant le refus de la Municipalité de Trébeurden de prendre en charge la gestion de l'île, a confié celle-ci à une association qui fut créée à cet effet en Juin 1986.

L'A.P.E.G.I.T., SES PRINCIPES DE GESTION DES ILES MINEURES ET DE MILLIAU EN PARTICULIER

L'Association pour la Protection, l'Etude et la Gestion des Iles du Trégor a été créée en raison de la nécessité d'avoir une structure associative pour prendre en charge la gestion de l'île Milliau, mais d'emblée les membres fondateurs ont envisagé d'étendre progressivement les activités à la gestion d'autres îles, publiques ou privées, mais surtout à l'étude du milieu micro-insulaire, et en général à la protection des îles contre les agressions du monde moderne.

1 - Composition de l'A.P.E.G.I.T., son champ d'action virtuel :

1.1 - Une équipe assez complète :

Outre cinq amateurs, l'équipe fondatrice comporte trois géographes (deux géomorphologues, un biogéographe), un agronome, et un historien. Elle est entourée par une centaine de membres actifs, auxquels s'ajoutent, selon les années, 1500 à 2000 membres associés. A l'heure actuelle, une partie du travail de terrain est effectuée par des aides à plein temps, T.U.C. ou S.I.V.P. d'abord, maintenant Objecteurs de Conscience.

1.2 - Un champ d'action assez étendu :

D'emblée, l'association a décidé d'étendre progressivement son action à toutes les îles du Trégor, une centaine environ, en évoluant peu à peu vers la constitution de sections locales dans les zones les plus éloignées de Trébeurden, par exemple à Perros-Guirec, à Penvénan et à Plougrescant. L'association a pris en charge au printemps 1989 la petite île dunaire de Molène, devant Trébeurden, devenue à son tour propriété du Conservatoire du Littoral, et s'occupe de la surveillance scientifique d'autres îles, une ou deux de plus chaque année.

1.3 - Un bulletin annuel :

L'association rédige et diffuse un bulletin annuel, intitulé «Iles du Trégor», pour assurer sur les îles une vulgarisation répondant à de strictes exigences de qualité scientifique, s'occupant des îles du Trégor en général, pas seulement de Milliau. Les articles, qui portent aussi bien sur l'histoire des îles que sur leur géologie, leur géomorphologie, leur végétation, leur évolution dans le temps, ont été au début rédigés essentiellement par les membres fondateurs, mais le bulletin accueille maintenant des articles émanant de scientifiques extérieurs à l'association.

2 - Une doctrine de gestion des îles :

Les idées qui sous-tendent l'action de l'A.P.E.G.I.T. pour la gestion de l'île Milliau, comme des autres îles qui lui sont ou lui pourraient être confiées, sont les suivantes :

2.1 - Conservation ou restitution d'équilibres durables :

L'île, en tant que milieu encore relativement proche d'un état naturel (ou tout au moins d'un état

traditionnel dans lequel les activités humaines étaient limitées à ce qui était compatible avec le maintien d'un équilibre naturel), doit continuer à rester un milieu équilibré, proche de l'état de nature sur des surfaces aussi étendues et cohérentes que possible.

Dans la mesure où certains éléments du milieu ont été récemment dégradés, antérieurement à l'acquisition par le Conservatoire, par le laisser-aller, le vandalisme, ou des actes de gestion abusifs, il est nécessaire de restaurer un état pseudo-naturel susceptible de durer sans interventions ultérieures massives ; cette restitution doit se faire par des interventions aussi discrètes que possible, en utilisant et favorisant les mécanismes naturels de retour à l'équilibre.

2.2 - Conciliation de l'équilibre avec l'usage des îles :

L'île doit cependant être ouverte aux visiteurs, la conservation de la nature n'ayant de sens que si l'homme peut en profiter, soit pour jouir directement des plaisirs naturels (promenade), soit pour apprendre à mieux connaître la nature, donc à mieux la respecter une fois qu'il est revenu dans un milieu où elle n'est pas protégée.

On doit donc trouver un équilibre entre ces deux impératifs, c'est-à-dire contrôler la pression des visiteurs de telle façon que le profit qu'ils tirent de la fréquentation de la nature n'aboutisse pas à une dégradation du milieu.

Cet équilibre est pour l'instant respecté, les visiteurs se cantonnant pour l'essentiel aux itinéraires préparés pour eux et ne les dégradant pas trop (la dégradation en fin de saison touristique étant jusqu'ici suivie d'une récupération au cours de l'hiver et du printemps) et n'altérant pas l'intégrité des blocs conservés en l'état naturel.

L'île ayant été au cours des âges le support d'installations humaines originales et variées, on doit présenter au public à la fois les restes de ces activités (témoignages archéologiques, tels que menhirs, allée couverte, fonds de cabane, cellule monastique, ferme, batterie, chemins, mais aussi végétaux introduits) et une idée de la façon dont elles étaient conduites (exposition didactique, parcelles remises en cultures aujourd'hui désuètes, telles que le blé noir, le lin ou le chanvre).

A ce titre, l'île peut donc servir non seulement comme témoignage des pratiques propres aux îles, mais également comme témoignage de pratiques

d'utilisation du sol qui étaient généralisées dans la région, mais dont les restes sont mieux conservés sur l'île.

3 - Les modalités du partage des responsabilités entre le Conservatoire et l'A.P.E.G.I.T. :

L'A.P.E.G.I.T. est une association de bénévoles, disposant de temps limité et de ressources limitées. Elle ne peut donc pas assurer la totalité du travail de remise en état. D'un autre côté, le Conservatoire du Littoral n'a pas pour rôle d'assurer la gestion quotidienne des espaces qu'il possède, mais dispose de moyens financiers lui permettant d'entreprendre la « remise en équilibre » du milieu naturel et humain. Le partage des responsabilités entre le Conservatoire et l'Association se fait donc de la façon suivante :

3.1 - Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres :

On sait qu'il s'agit d'un organisme d'état ayant pour rôle d'assurer le maintien en espaces naturels d'aires littorales de qualité. Il a acquis l'île et il en est propriétaire. Il assure la remise en état ou même la reconstruction des bâtiments existants, la construction d'infrastructures nouvelles destinées à permettre l'utilisation de l'île à la fois comme milieu naturel et comme instrument pédagogique. Par des contrats passés avec l'association, il charge celle-ci d'opérations ponctuelles de remise en état et finance ces opérations.

3.2 - L'association joue un triple rôle :

D'une part elle exécute pour le compte du Conservatoire diverses opérations qui sont à sa portée, telles que le dégagement des sites archéologiques, l'ouverture de sentiers, la création d'infrastructures mineures (bancs, balisage, étiquetage des plantes intéressantes); d'autre part elle assure le gardiennage de l'île, et l'entretien courant, dont celui des sentiers, de la végétation, des bâtiments, ou le dégagement annuel des monuments archéologiques (allée couverte, menhirs). Enfin elle assure l'animation de l'île, l'acheminement et l'encadrement des visiteurs, leur hébergement éventuel, leur sécurité, l'organisation d'expositions à finalités pédagogiques, de conférences, de visites guidées, etc...

Entre les deux partenaires, il y a suffisamment de communauté de pensée sur les grandes lignes de l'esprit dans lequel la gestion doit être conduite pour que les frictions soient réduites au minimum.

L'ILE MILLIAU COMME MILIEU PRESERVE VISITABLE

La gestion de l'île a été conçue un peu sur le modèle des Parcs Nationaux des Etats-Unis : tenter de préserver les originalités du milieu, mais ouvrir cependant ce milieu aux visiteurs, tant pour les distraire que pour les instruire. Pour que les visiteurs n'altèrent pas substantiellement le milieu, d'une part on a canalisé les visiteurs pour préserver presque totalement la majeure partie de la surface de l'île, et d'autre part on tente d'influer sur la nature de la fréquentation en favorisant certains types de visiteurs et en tentant de dissuader les autres.

1 - Le partage entre aires préservées et itinéraires de visite :

La nature de la végétation actuelle, lande littorale rase sur les versants rocheux exposés aux embruns, lande plus élevée sur les versants protégés des embruns, lande boisée ou bois touffus sur les aires les plus abritées contre le vent, rendait presque impénétrables, lors de la prise en charge par l'Association, des blocs entiers du paysage, totalisant environ 17 ha sur les 23 ha totaux. On a profité de cette disposition naturelle pour leur conserver ce caractère, en y créant seulement quelques sentiers qui en permettent la visite, et dont fort peu de gens s'écartent, laissant ainsi tranquilles la flore et la faune. Certes, aucun point de l'île n'est à plus de 100 m d'un sentier, mais cela suffit pour que, par exemple, aucun de nos visiteurs n'ait jamais réussi à entrevoir les renards.

2 - Les types de visiteurs :

La possibilité d'accéder à l'île à marée basse empêche l'Association de contrôler entièrement les visiteurs, et il se glisse parfois des indésirables : collecteurs de bulbes, braconniers peut-être, drogués à un certain moment. Mais la plupart des visiteurs entrant à pied sont des habitués, respectueux du milieu, tandis qu'en général les visiteurs nouveaux parviennent à l'île par le bateau de l'Association. On peut alors profiter de la traversée pour expliquer la nécessité de respecter le milieu, et indiquer les meilleurs itinéraires en fonction des centres d'intérêt de chacun. Quant aux gens arrivant avec leur propre bateau, ils sont au total peu nombreux, et ce sont souvent des habitués (encore qu'il y ait parfois quelques frictions avec des plaisanciers venant de loin).

Une fois les visiteurs sur l'île, l'A.P.E.G.I.T. leur propose un assortiment de services qui, tous, tendent à informer sur les modalités les plus souhaitables d'usage innocent du milieu. En dehors des visites guidées, l'information des visiteurs est assurée par une exposition sur la nécessité de ménager le milieu, installée dans l'un des bâtiments (qui fut probablement autrefois la chapelle). Là, on explique aussi bien les caractères du milieu que les interventions qui sont faites pour le conserver. L'entretien constant du milieu, par un passage quotidien sur chacun des itinéraires ouverts, est d'ailleurs le meilleur dissuasif contre la pollution. La preuve en est que, même le lendemain des journées «Portes Ouvertes» (habituellement fréquentées par environ 300 personnes), le volume total des déchets ramassés tient dans un petit seau.

Parmi les visiteurs encadrés par l'A.P.E.G.I.T., il faut faire une place à part aux groupes organisés : il s'agit souvent de partenariat, c'est-à-dire d'actions conjointes, à frais communs, avec d'autres associations, comme pour les randonneurs l'accord avec l'A.B.R.I. (Association Bretonne de Randonnées Itinérantes), par lequel l'A.P.E.G.I.T. héberge à Milliau les randonneurs de l'A.B.R.I. passant par le Trégor. On verra plus loin les services offerts à titre ouvertement pédagogique.

La fréquentation actuelle de l'île est de l'ordre de dix à douze mille visiteurs par an, dont environ huit à dix mille entrent à pied aux basses mers de viveau, les autres passant par le bateau de l'association (deux à trois mille par an, tant membres associés que groupes). On leur propose des visites libres, des visites guidées (ouvertes à tous deux fois par semaine en saison, une fois par mois en hiver, ou organisées à la demande de groupes), des montages de diapositives expliquant les principaux aspects de l'île. L'exposition permanente, installée dans l'un des bâtiments de ferme du centre de l'île, explique la géologie, la géomorphologie, l'histoire, et l'archéologie de l'île. Grâce à l'aide de quatre objecteurs de conscience, installés à demeure sur l'île, les traversées vers l'île et l'animation sont assurées toute l'année.

Parmi les activités annexes organisées sur l'île, on peut signaler des nuits d'astronomie, animées par un groupe local qui profite de la position avancée de l'île, grâce à laquelle la perturbation par l'éclairage public est très atténuée.

3 - La pression des visiteurs :

Un des problèmes qui se posent à l'A.P.E.G.I.T. est de savoir à quel nombre de visiteurs doit-on se

limiter ? D'abord, est-ce une question de nombre ? Oui, sans doute, pour le piétinement des itinéraires. Mais non pour le vandalisme, qui est toujours le fait de gens qui sont passés à pied à basse mer, jamais de ceux qui sont passés par le bateau, et à qui on a pu expliquer au cours de la traversée l'intérêt de respecter la nature et les aménagements. On pourrait donc être tenté de mettre des obstacles au franchissement à pied, mais ce serait pénaliser les 99 % de visiteurs entrant ainsi et ne commettant aucun dégât. Par contre, en ce qui concerne le piétinement des itinéraires, il est hors de doute que la fréquentation actuelle constitue un maximum, au-delà duquel la dégradation estivale ne pourrait plus être spontanément réparée pendant la mauvaise saison. On évite donc de faire pour les visites de l'île Milliau une propagande excessive, qui aurait des effets nocifs sur le milieu, et l'on se borne à mettre à la disposition des visiteurs déjà motivés, dans les offices de tourisme, les informations qu'ils cherchent, sans inciter à venir ceux qui ne les cherchent pas.

L'ILE MILLIAU COMME SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Il ne serait sans doute d'aucune utilité sociale de protéger la nature, si on n'en profitait pas pour la faire connaître, dans toute la pureté qu'on peut lui conserver de nos jours, à ceux qui en ont directement ou indirectement besoin, et leur apprendre à la sauvegarder.

1 - Pour la connaissance et la sauvegarde de la nature :

Une des activités de l'A.P.E.G.I.T., soutenue en cela par les investissements que consent le Conservatoire du Littoral, est donc d'enseigner la nature, tant aux enfants qu'aux adultes, et d'aider, en recevant des universitaires, à progresser dans la connaissance des mécanismes qui régissent son équilibre.

1.1 - La pédagogie des enfants :

Plusieurs des animateurs de l'A.P.E.G.I.T. étant des enseignants, ils ont pensé dès le début à faire de l'île Milliau un centre d'enseignement pratique de la Nature, en accueillant des classes de «mer et nature», des groupes scolaires de la région en visites diurnes, et d'autres activités para-scolaires.

En collaboration avec l'Ecole Municipale de Voile de Trébeurden, et avec d'autres organismes orga-

nisant des activités para-scolaires dans la région, l'A.P.E.G.I.T. reçoit par exemple des classes «de mer» pour une semaine, moitié voile et moitié connaissance du milieu, au cours desquelles l'île sert de terrain de démonstration, l'hébergement se faisant actuellement à terre dans les locaux de l'Ecole de Voile. Mais d'autres groupes scolaires peuvent être accueillis, pour la journée uniquement, pour l'étude du milieu naturel. Les bâtiments ne peuvent toutefois héberger que des adultes, notamment des randonneurs pédestres de l'A.B.R.I.

Actuellement, il est en effet malheureusement impossible d'héberger des groupes d'enfants, pour des questions de sécurité (locaux ne disposant pas d'issues de secours) et d'eau potable (l'eau est fournie par une citerne, et non par un puits comme l'exigent les normes ; mais le puits est en cours de creusement).

1.2 - La pédagogie du grand public :

Les activités offertes au grand public sont moins ouvertement pédagogiques ; mais à travers les visites organisées, on conduit, en fait, les visiteurs à s'initier à la découverte de la nature, à celle des activités agricoles traditionnelles, à l'histoire et à l'archéologie. De même, l'étiquetage des plantes est un moyen d'attirer l'attention sur l'intérêt de la botanique, même si le vandalisme a particulièrement porté sur ces étiquettes.

Pendant l'été, des journées «portes ouvertes» sont organisées une fois par mois, et attirent en général 200 à 300 visiteurs chaque fois. Il est remis à chacun un plan de l'île avec les dix points où se tiennent dix spécialistes (géologue, botaniste, archéologue, géomorphologue, agronome, historien, etc...) que l'on peut interroger sur ce qu'on veut. Là aussi, il s'agit en fait d'une forme de «pédagogie de l'environnement».

1.3 - Milliau comme centre de terrain pour universitaires :

Les possibilités d'hébergement d'adultes permettent de recevoir des universitaires, chercheurs, ou enseignants guidant sur le terrain des groupes d'étudiants. Les particularités géologiques (contact remarquablement net entre les cornéennes et le granite intrusif du batholithe de l'île-Grande) et biogéographiques (grâce à la grande variété des milieux, liée à la dissymétrie climatique entre les deux versants, 270 espèces de plantes sont actuellement recensées sur l'île) rendent l'île très adaptée à l'initiation d'étudiants.

2 - Pour la connaissance des activités insulaires traditionnelles :

Du fait de son histoire d'occupation humaine, et des traces qui en restent, l'île permet aussi de présenter les activités insulaires qui ont successivement caractérisé les îles du Trégor : vie de cueillette, monachisme insulaire de type irlandais, agriculture de primeurs, élevage extensif (dont notre chèvre Alice est la dernière relique) sur les landes, loisirs, et aujourd'hui tourisme culturel.

3 - Pour la connaissance d'activités traditionnelles non spécifiquement insulaires :

Mais, pour beaucoup de visiteurs de la région, ceux originaires du milieu agricole en particulier, un des plus grands intérêts de l'île est de montrer encore vivantes, ou plus exactement ressuscitées, des cultures traditionnelles ailleurs disparues : l'A.P.E.G.I.T. a en effet entrepris la remise en culture des terres limoneuses, pour y créer des parcelles expérimentales de blé noir, de lin, et de chanvre (ainsi que de la pomme de terre de primeurs la plus traditionnelle).

PROBLEMES RENCONTRES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1 - Partenariat :

L'A.P.E.G.I.T., par ses seules forces, n'est pas à même d'utiliser à fond toutes les possibilités pédagogiques qu'offre l'environnement de l'île Milliau. Elle essaie donc de s'associer avec d'autres organismes pour informer les visiteurs potentiels : avec la Région de Bretagne pour Les Journées mondiales de l'Environnement, avec le Département des Côtes-d'Armor pour des visites géologiques, avec la Municipalité de Trébeurden pour les activités de Cap-Armor.

2 - Financement :

Le financement des activités de l'association est assuré par les cotisations des 100 membres actifs et celles des 1500 membres associés, par le produit des visites guidées et autres activités, par la vente au numéro de la revue de l'association (trois numéros annuels sont déjà sortis), par celle de cartes postales, et par des subventions. On espère pouvoir reprendre l'hébergement des groupes scolaires, lorsque certains aménagements auront été réalisés et étoffer ainsi le budget. On parvient pour l'instant à un montant total du budget d'environ

120.000 F par an, qui permet tout juste de financer les activités courantes. Mais nous recherchons des sponsors, en particulier pour remplacer notre bateau, une sorte de radeau très lent, qui n'a que 15 places et ne peut suffire à assurer rapidement le passage de tous les visiteurs estivaux.

3 - Programme d'extension des activités :

On espère également étendre les activités à d'autres îles, et déjà des visites de l'île Molène (en Trébeurden) sont organisées une fois par semaine, pour expliquer les aménagements de protection et de réhabilitation qui y ont été faits par l'A.P.E.G.I.T. au printemps 1989.

LA POLITIQUE DES ILES DU PONANT : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION

Dominique PINARD
APPIP, Auray (France)

RESUME

La mise en place d'une association de «défense des intérêts îliens» réunissant des élus et appuyée d'une forte demande locale a abouti en 1971 à la création de l'APPIP qui regroupe l'ensemble des îles habitées jalonnant les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Ses actions ont porté sur la modernisation des équipements, la protection de l'environnement et le développement économique. Toutefois, malgré les efforts accomplis, force est de constater que les problèmes que connaissent certaines îles vont en s'aggravant et se posent réellement en terme de survie démographique et sociale. Le développement du tourisme implique la recherche d'un compromis difficile à instaurer: favoriser et promouvoir l'essor des activités économiques et préserver l'environnement naturel tout en développant un secteur touristique bien intégré.

MOTS-CLES : tourisme - promotion - protection

ABSTRACT

The establishment of an association for the «defense of islander-interests» comprising locally elected authorities and widespread local support resulted, in 1971, in the creation of the APPIP which regroups the series of inhabited islands off the Channel and Atlantic coasts. Its actions concentrated on the modernization of existing infrastructures and equipment, and economic development. However, despite considerable effort, it has to be said that the problems facing certain islands are getting worse and represent an actual threat in terms of demographic and social survival. The development of tourism means that a compromise solution, albeit difficult to determine, must be sought: this solution would have to promote an economic revival, conserve the natural environment and develop suitable tourist activities.

KEY-WORDS : tourism - promotion - protection

Dépopulation, déclin des activités traditionnelles et développement du tourisme sont classiquement, pourrions nous écrire, les trois manifestations socio-économiques les plus importantes qui ont touché et touchent encore les îles du Ponant.

Elles sont quinze, îles de la Manche et de l'Atlantique : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-île, Houat, Hoëdic, Ile aux Moines, Arz, Yeu, Aix. Elles représentent 17 000 hectares de superficie et comptent une population permanente de 16 000 habitants.

La politique menée par l'A.P.P.I.P., Association loi 1901 créée en avril 1971 à l'initiative d'élus des îles et parlementaires pour lutter contre les handicaps de l'insularité, prend en compte des souhaits des deux communautés : les îliens d'une part, la communauté nationale d'autre part.

Ceux parmi les îliens, de souche comme les nouveaux venus, qui expriment le désir de vivre sur une île, demandent à juste titre que les contraintes insulaires soient sensiblement réduites. La collectivité nationale, elle, souhaite que les richesses naturelles et les beautés des sites îliens soient préservées de toute pollution (en particulier de l'urbanisation anarchique). La politique de l'A.P.P.I.P. est un compromis entre ces deux finalités qui ne sont antagonistes qu'à première vue.

En effet, assez naturellement, les îliens sont amenés pour leur avenir, à la sagesse et à l'aménagement rationnel de leur territoire.

Rechercher un équilibre entre les activités traditionnelles créatrices d'emplois et un tourisme bien intégré est une condition de survie.

Il n'est pas question en effet, de transformer les îles en mornes îlots résidentiels qui s'animent artificiellement l'été. Le territoire îlien ne sera pas éternellement constructible. Déjà les limites sont connues dans certaines îles (10 ans, 20 ans de constructions admissibles au rythme actuel).

La priorité est toujours donnée aux liaisons maritimes et aux travaux portuaires qui conditionnent le maintien de la population, l'écoulement des produits locaux et la fréquentation touristique hors saison.

La seconde priorité est donnée aux équipements à caractère économique. Equipements liés à la pêche et à l'aquaculture, installations de transformation ou de conditionnement des produits îliens, petites structures polyvalentes d'accueil touristique.

Le tourisme des îles du Ponant, crée peu d'emplois permanents, mais distribue une masse monétaire importante aux communes (résidences secondaires).

res, taxes professionnelles) et fixe les services (commerces surtout). Il est utile mais insuffisant pour soutenir l'économie locale. Il convient donc :

- d'en limiter les inconvénients les plus évidents : urbanisation, disparition des activités traditionnelles, destruction de l'environnement ;

- d'en accroître les effets favorables : étalement de la saison, développement d'activités à caractère éducatif, sportif ou culturel.

Il faut jouer dans le domaine du développement économique les atouts propres aux îles et ils sont nombreux :

- situation écologique et géographique privilégiée ;
- situation sociologique ;
- attrait touristique hors saison.

Les principaux efforts sont et seront portés dans les directions suivantes.

Pour l'agriculture :

- Développement des produits commercialisables sur place (moutons, légumes).

- Développement des produits chers, peu handicapés par le transport (bulbes, primeurs, pépinières).

Pour l'aquaculture :

- Vers le développement des laboratoires des îles de Houat, Sein, Ouessant et Yeu.

- Développement de l'élevage semi-extensif de poisson à l'île de Groix et Belle-île,

- de culture sur longues lignes à Ouessant, Groix, Batz et Yeu.

Le développement est obligatoirement lié, particulièrement sur ces espaces finis, à la maîtrise de l'environnement : il faut gérer de manière à ce que l'on puisse s'en servir très longtemps... toujours. Aucune activité économique particulière n'a le droit de porter atteinte à ce qui est nécessaire à tous.

La politique vigoureuse de protection de l'environnement dans les îles profitera à chacun à long terme : classement des zones exceptionnelles et réserves naturelles à Groix, Belle-île, plan d'occupation des sols très strict, embellissement du pay-

sage, sagesse dans le dimensionnement des équipements (liaisons été, routes, eau), acquisition des sites les plus fragiles ou des plus menacés par le Conservatoire du Littoral, travaux de protection et de mise en valeur (Houat, Hoedic, Belle-île, Ile aux Moines).

En matière de services (santé, scolarité, loisirs et culture), il est vital de maintenir, voire de développer les services publics vitaux sans lesquels la population n'aurait plus le choix d'habiter sur son île.

Les moyens de la politique des îles, au plan financier, proviennent des fonds européens (FEDER, FSE), de l'Etat français (FIDAR, FIAT, FIQV, crédits normaux des ministères techniques), des Régions et des Départements (en particulier dans le domaine des liaisons).

Pour illustrer la politique des îles, j'ai choisi trois îles, exemplaires sur bien des points dans leur développement récent : une en Manche : l'île de Batz, deux en Atlantique : Hoedic et Aix.

Comment allier promotion et protection ?

- par une prise de conscience

- . des habitants permanents en particulier ;
- . des propriétaires fonciers ;
- . des intervenants extérieurs ;
- . des élus municipaux ;
- . des touristes ;

sur la fragilité des écosystèmes insulaires.

- par une planification volontariste des grands équipements structurants grâce à des engagements financiers pluriannuels de l'Etat et des collectivités régionale et départementale.

- par une mobilisation des acteurs locaux : résidents permanents et résidents secondaires.

- pour une ouverture des îliens vers les estivants et touristes, vers les actifs s'installant sur les îles (néo-îliens), en facilitant leur insertion à tous les niveaux, car ils sont source de dynamisme quel que soit le secteur économique.

- pour un développement des échanges inter-îles : (scolaires, jeunes sportifs, socioprofessionnels, élus) et des jumelages.

La fréquentation touristique des îles prouve l'engouement de ces destinations «exotiques», dépaysement près de chez soi et à peu de frais. De mai à septembre 1989, plus de 1 500 000 personnes ont débarqué sur l'une ou l'autre des îles du Ponant, un doublement en 10 ans.

Ce que recherchent les visiteurs d'un jour, comme ceux qui séjournent ? Le calme, la beauté des paysages, l'environnement protégé, l'équilibre entre l'homme et la nature...

On compte sur le littoral de l'Ouest de la France une centaine d'îles et d'ilots. Mais seules treize sont habitées en permanence. La mise en place d'une association de «défense des intérêts îliens» réunissant des élus et appuyée d'une forte demande locale a abouti en 1971 à la création de l'APPPIP qui regroupe l'ensemble des îles habitées jalonnant les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Depuis cette date, les actions de l'APPPIP, confortées par les aides de l'Europe, de l'Etat et des collectivités territoriales ont porté en priorité sur les trois axes suivants :

- modernisation des équipements,
- protection de l'environnement,
- développement économique.

Toutefois, malgré les efforts accomplis, force est de constater que les problèmes que connaissent certaines îles vont en s'aggravant et se posent réellement en terme de survie démographique et sociale.

Le tourisme affecte aujourd'hui tous les champs de la réalité économique et sociale des îles, et son développement implique la recherche d'un compromis difficile à instaurer entre des finalités par bien des aspects antagonistes : favoriser et promouvoir l'essor des activités économiques, et préserver l'environnement naturel tout en développant un secteur touristique bien intégré.

AMENAGEMENTS ET CONFLITS D'USAGE DES LITTORAUX INSULAIRES TROPICAUX AU TRAVERS DE CHOREMES : L'EXEMPLE DE LA GUADELOUPE ET DE LA REUNION

Michel DESSE⁽¹⁾, Gilles COUIX⁽²⁾

⁽¹⁾ GERC, Université Paul Valéry, Montpellier ;

⁽²⁾ Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

RESUME

On assiste depuis quarante ans, en Guadeloupe et à la Réunion, à une délocalisation des sites portuaires initiaux au profit de l'aménagement des zones basses et au détriment d'écosystèmes fragiles. Depuis 1970, le développement du tourisme balnéaire se porte sur les rares plages disponibles. Les pollutions urbaines et agricoles et les aménagements génèrent des conflits d'usage du littoral. A l'aide de chorèmes nous pouvons traduire graphiquement les éléments de ces dynamiques. Cette démarche traduit une volonté conceptuelle et une réflexion systémique. Elle aboutit à la présentation de quatre modèles traduisant les conflits.

MOTS-CLES : aménagement littoral - chorème - Guadeloupe - Réunion

ABSTRACT

In Guadeloupe and Reunion, we have been witnessing for forty years a delocalization of the initial harbour sites, for the benefit of the development of the low areas, and to the prejudice of fragile ecosystems. Since 1970, the seaside resort has been spreading to the rare available beaches. Agricultural and urban pollutions, coastal management, generate conflicts on the use of the coastal area. With the assistance of choremes, we can graphically express the elements of these dynamics. This approach proceeds from a conceptual will, and from a reflexion about systems. It leads to the presentation of four models throwing light on the conflicts.

KEY-WORDS : coastline management - choreme - Guadeloupe - island - Reunion

Avertissement : Cet article présente le littoral guadeloupéen en 1988 et ne tient pas compte du cyclone HUGO qui a ravagé la Guadeloupe le 17 septembre 1989.

La Guadeloupe et la Réunion, deux départements d'Outre-Mer, sont comparables malgré la distance qui les sépare. Toutes deux peuvent être classées dans la catégorie des îles tropicales volcaniques. Elles présentent de nombreux signes de mal-développement et tentent d'échapper à l'assistanat de la métropole en développant une économie touristique. Dans ce contexte, les littoraux sont devenus des enjeux économiques et sociologiques. Cependant, les problèmes d'environnement ont été délaissés.

Pour traiter la partie graphique de ce sujet, il nous a paru intéressant d'expérimenter une autre forme visuelle que la cartographie habituelle, traditionnelle. Nous avons ainsi tenté une représentation à base de chorèmes. Bien plus qu'une recherche de simplification, le chorème, défini par R. BRUNET (1986), apparaît comme le moyen d'enrichir le symbole graphique, par la transformation de son rôle de descripteur en celui de modèle. Le figuré n'est donc plus une simple évocation plus ou moins bien réussie d'une réalité géographique, mais il devient par lui-même porteur d'une recherche, étape dans le processus de compréhension.

Si nous nous inspirons des figurés conventionnels pour décrire les éléments de base indispensables, nous mettons cependant en valeur les caractères déterminants, délaissant un certain nombre d'autres paramètres jugés sinon mineurs, du moins secondaires à notre démonstration. En outre, deux modalités essentielles de notre démarche sont à remarquer. D'une part, il s'agit de donner à l'espace étudié une forme facile à mémoriser tout en lui gardant une relative approximation géographique (rappel de la forme générale, conservation des grandes orientations) et d'autre part, il est important d'insister par la symbolique sur les concordances et de favoriser des rapprochements. Ce qui est recherché n'est pas tant une simplification de la réalité (comme peut l'être une carte) mais plutôt la vision que l'on a de cette réalité.

DES VOLCANS SUR LA MER (fig. 1)

La Guadeloupe et la Réunion sont deux îles tropicales, montagneuses et volcaniques, mise à part la Grande-Terre en Guadeloupe qui est formée d'un plateau calcaire. Elles sont sous l'influence des

alizés et présentent une côte au vent humide et une côte sous le vent plus sèche. La bordure orientale du plateau de la Grande-Terre est également sèche.

L'organisation spatiale des îles volcaniques compose avec les reliefs centraux. La Réunion connaît cependant les plus forts cloisonnements de cet espace du milieu, avec les cirques de Cilaos, Salazie, Mafate et les parois verticales de la Rivière-de-

l'Est et de la Rivière-des-Remparts. Les ravines et rivières découpent le paysage en planèzes et barrancos. Dans ce contexte les zones à risques se situent au débouché des ravines limitant l'extension des aménagements urbains (Le Port est ainsi menacé par la Rivière-des-Galets). En Guadeloupe, le paysage est moins découpé.

Les deux volcans en activité menacent le sud des îles : la Soufrière au sud de la Basse-Terre et le

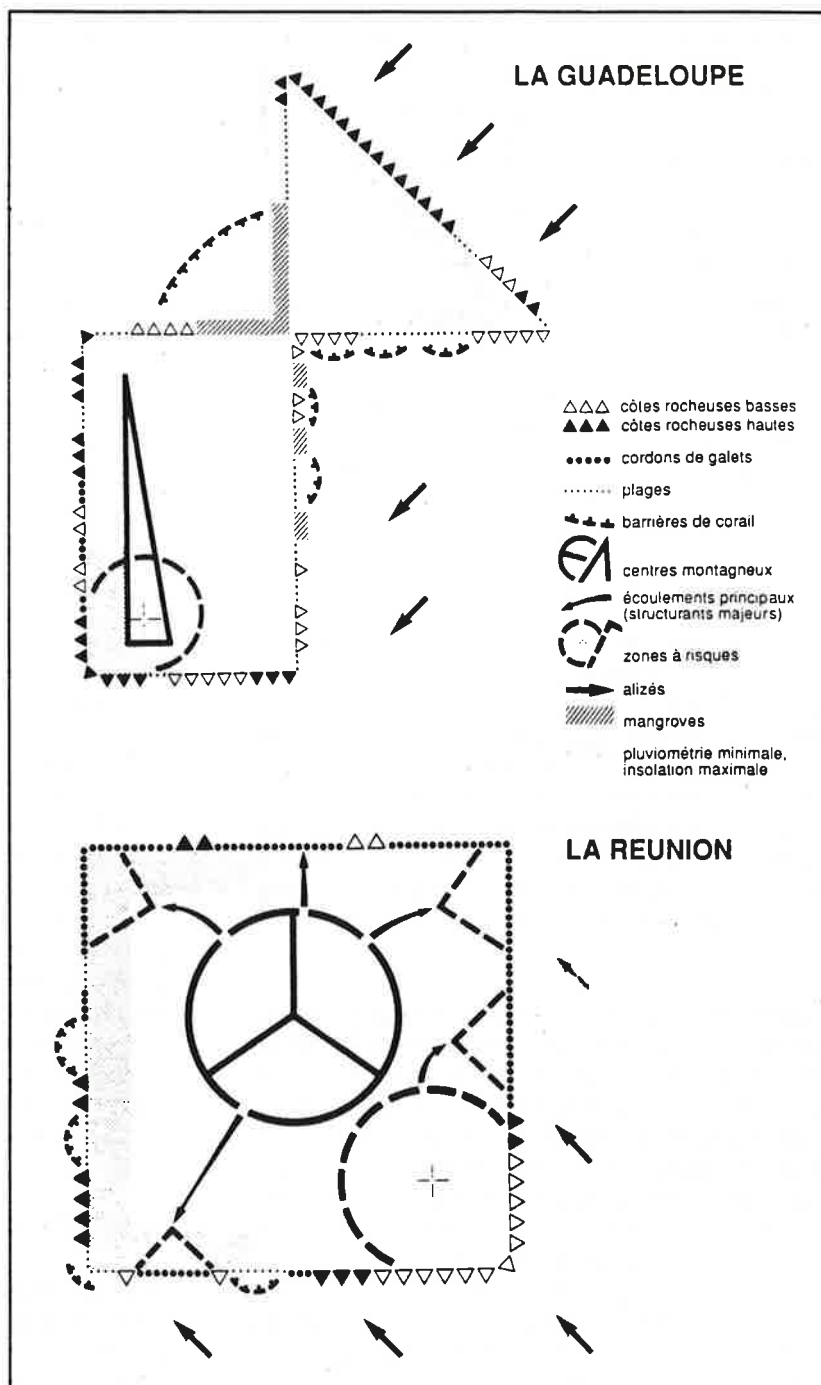


Fig. 1 - Modélisation du cadre physique de la Guadeloupe et de la Réunion.

piton de la Fournaise à la Réunion. Les zones au vent, à l'économie agricole dominante, disposent des pentes les moins fortes.

Les littoraux aménageables (plages, sites abrités) sont peu nombreux et liés aux écosystèmes sensibles : mangroves et récifs coralliens. Ils se limitent aux lagons à la Réunion, aux plages protégées par un récif, aux plages de la Côte-Sous-le-Vent et aux mangroves en Guadeloupe. Falaises et cordons de

galets caractérisent les côtes au vent où la houle est toujours forte.

Dans les deux îles, les régions les plus sèches coïncident avec les dispositifs coralliens les plus développés (il y a peu d'apports d'alluvions par les ravines). Ces régions, abritées quand elles se situent en côte sous le vent, ont été les premiers points de peuplement européen et constituent aujourd'hui les secteurs d'aménagement multifon-

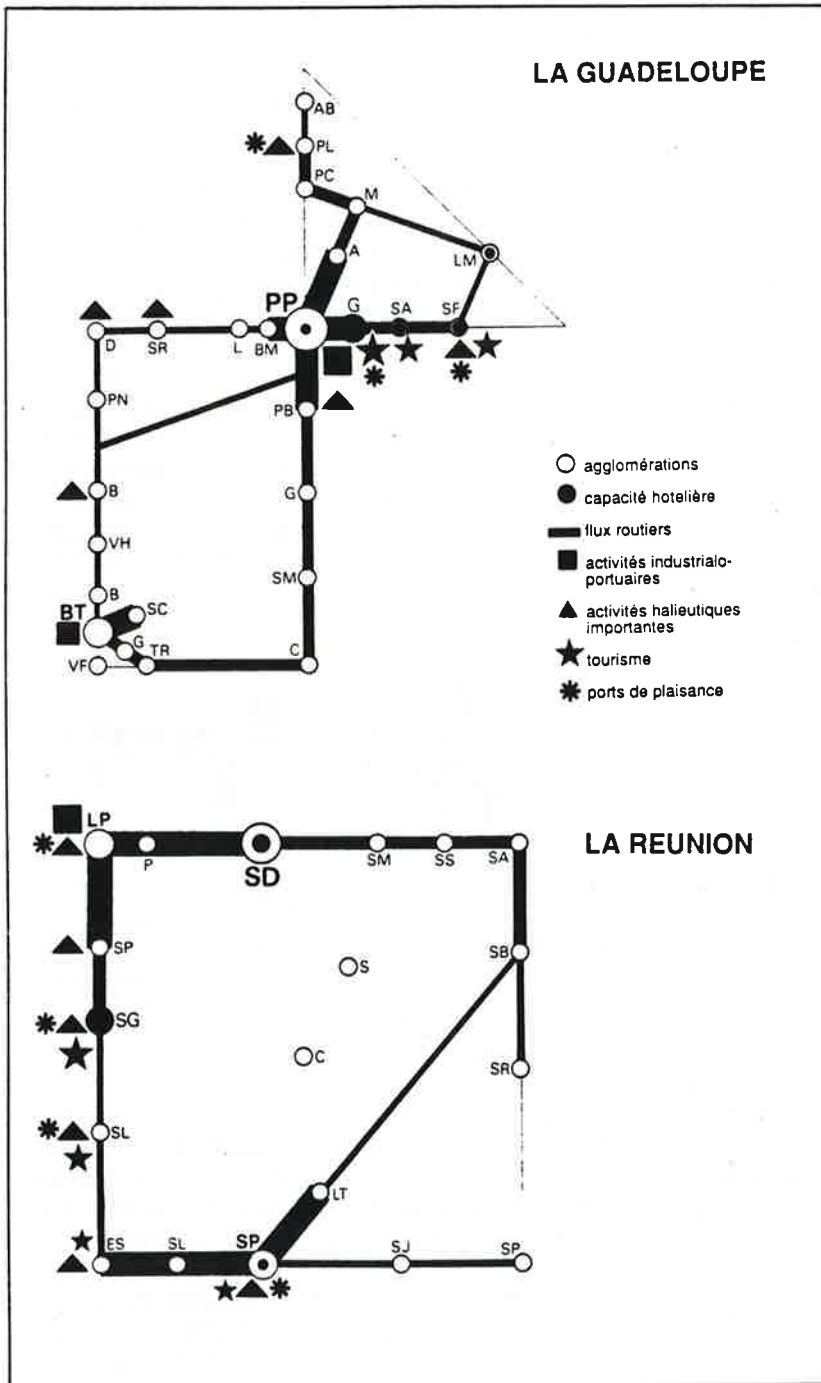


fig. 2 - Modélisation des activités sur la Guadeloupe et la Réunion.

tionnels où les enjeux et les conflits d'usage du littoral sont de plus en plus nombreux.

ILE UTILE ET ANGLES MORTS (fig. 2)

Le milieu physique a un effet déterminant sur le peuplement, l'aménagement et la polarisation de l'espace. Au vide des Hauts, s'oppose le peuplement périphérique des pentes et des littoraux. Cette zone n'est cependant pas homogène et présente des angles morts dès que l'on s'éloigne des pôles du développement économique et historique. Ces deux îles offrent une même hiérarchie spatiale.

- Les Hauts de la Réunion, les reliefs de la Basse-Terre et les Grands-Fonds de la Grande-Terre en Guadeloupe sont des espaces à l'écart des courants économiques. Certains littoraux sont faiblement mis en valeur, c'est le cas de la région du Grand-Brûlé au sud-est de la Réunion. C'est une zone à risque volcanique, non constructible. Il en est de même pour l'Est de la Grande-Terre, dont le plateau karstique tombe dans la mer en falaise. La Côte-Sous-le-Vent en Guadeloupe et le Sud de la Réunion présentent des caractères homogènes. Les pentes, relativement fortes, ne permettent pas un développement urbain important, les sols pauvres et la sécheresse chronique limitent les potentialités agricoles. La pêche subsiste ponctuellement autour de communautés actives mais le manque d'infrastructures et l'épuisement des fonds freinent le rajeunissement de la profession. Enfin l'absence de structures d'accueil touristique et la présence de littoraux difficilement aménageables (Saint-Joseph, Saint-Philippe et Sainte-Rose à la Réunion) renforcent l'effet d'angle-mort, où la polyactivité et l'assistanat dominant.

- Les espaces agricoles se situent en côte-au-vent et offrent des facteurs comparables : pentes moyennement fortes et sols très arrosés. Ces espaces sont homogènes, de Sainte-Marie à Saint-Benoit à la Réunion, de Lamentin à Trois-Rivières en Basse-Terre et au centre de la Grande-Terre (Morne-à-l'Eau, Port-Louis, Le Moule). Les littoraux très ventés sont peu accueillants mais offrent un décor paysager. Le tourisme se tourne vers les Hauts (Salazie à Saint-André, les chutes du Carbet à Capesterre-Belle-Eau).

- Certaines communes littorales possèdent la relation à la mer la plus poussée, avec les activités de pêche, de plaisance et de tourisme. Ces communes sont protégées par un récif de corail. Les conflits classiques entre pêche et tourisme restent de faible

intensité. Par contre, l'atteinte des écosystèmes marins progresse et peut menacer à terme l'économie touristique dominante si les récifs de coraux morts ne protègent plus les plages. Dans les deux îles cet espace multifonctionnel (tourisme, habitat, pêche, agriculture) est homogène et jouxte le premier centre urbain. Il est cependant dominé par un pôle touristique qui cumule les hôtels, les complexes intégrés et les clubs de vacance, il est proche du centre urbain directionnel. Les stations balnéaires les plus modestes sont à la périphérie de la zone touristique.

- Les deux îles sont dominées par deux binômes urbains :

. la ville historique, premier port de l'île lors de la mise en valeur au XVII-XVIII^{ème} siècle et sa projection urbaine dans les Hauts : Basse-Terre et Saint-Claude en Guadeloupe et Saint-Pierre et Le Tampon à la Réunion ;

. la ville de décision et sa zone industrialoportuaire : Pointe-à-Pitre-Jarry en Guadeloupe, Saint-Denis-Le Port à la Réunion. La distance qui les sépare est un espace vide, non aménagé parce que trop montagneux. Si on fait abstraction de cette rupture, on a une continuité des aménagements (fig. 3). Ces deux centralités commandent

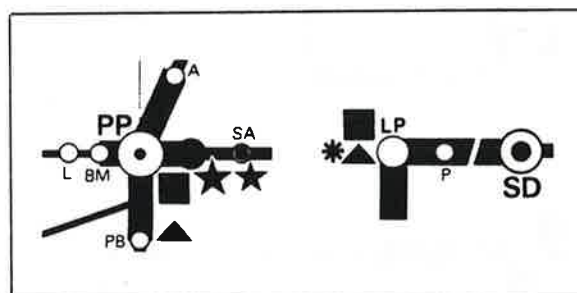


fig. 3 - Les Systèmes de centralité sur la Guadeloupe et la Réunion : Pointe-à-Pitre et Saint-Denis.

l'espace, cela se matérialise par l'importance des flux routiers.

Les centres historiques sont en déclin et dominent les «Vieux-Sud» agricoles, ils jouxtent les angles-morts. Seul le cordon ombilical qui les relie au centre directionnel est dynamique. Les villes satellites ne rayonnent pas sur un arrière pays.

Saint-Denis et Pointe-à-Pitre dirigent les économies et la vie insulaire, elles se situent au point nodal des principales activités et dominent les espaces à fonction touristique, agricole, mari-

time et halieutique. Pointe-à-Pitre, par la morphologie de la Guadeloupe, exprime mieux cet emplacement favorable au niveau économique, mais aussi générateur de conflits entre les différentes activités du littoral et les écosystèmes sensibles qui le bordent. Saint-Denis et Le Port génèrent les mêmes pollutions, mais les littoraux proches ne sont pas directement touchés.

DES CRISES ; TYPOLOGIE ET MODELES (fig.4)

Les conflits d'usage du littoral touchent des espaces très précis et limités, exploités par des activités concurrentes. La Réunion et la Guadeloupe sont perçues de l'extérieur par l'archétype plage/cocotier/lagon, même si le nouveau slogan publicitaire de la Réunion «l'île à grand spectacle» tente de faire découvrir la Réunion des Hauts. Ces plages sont protégées de la houle, qui les rendrait impraticables à toute activité, par les récifs de corail. Elles abritent les communautés de marins-pêcheurs les plus importantes, et sont aussi le lieu où se concentre la plupart des infrastructures touristiques.

Si les pollutions par effluents touchent le littoral de manière permanente (CUET, 1988), il n'en est pas de même des pollutions d'origine agricole, ménagère et par métaux lourds qui sont drainées vers les littoraux en saison des pluies et surtout avec les pluies diluviennes qui accompagnent les cyclones. Ainsi, après le passage du cyclone Feringua en Février 1989, les coraux des lagons de Saint-Pierre et de Saint-Leu sont tous morts à 100%. L'écosystème (marin et côtier) est sévèrement touché et les populations pisciaires des mangroves et des coraux diminuent d'autant que les prélèvements par les pêcheurs se poursuivent. Dans les deux îles les cas de surpêche sont fréquents.

Depuis vingt ans, les deux îles s'urbanisent et se modernisent, cependant de nombreux aspects de mal-développement demeurent. Pointe-à-Pitre et son port autonome ne possèdent aucune infrastructure de traitement des effluents. Gosier et Saint-Gilles, les premiers pôles touristiques, sont équipés depuis peu de stations d'épuration mais les réseaux ne sont pas terminés. Le lagon et les eaux marines restent encore les premiers épura-teurs.

Le développement agricole s'est appuyé sur la mécanisation et le traitement chimique, les ap-

ports d'engrais ont augmenté. Les décharges officielles, marronnes et familiales se sont multipliées le long des ravines et en bordure du littoral.

Les concentrations de plomb, liées au développement du trafic urbain et routier, croissent dans le Grand-Cul-de-Sac-Marin (KERMARREC, 1981).

Nous avons là un type de phénomène se prêtant bien à la forme de représentation que nous voulons développer. En effet, si la cartographie descriptive est avant tout une opération de mise en ordre (elle montre), la cartographie «chorématique» est une mise en mouvement des éléments qui composent le processus que l'on étudie par ce moyen (elle se veut démonstrative). Dans ce cas il y a une volonté conceptuelle (on se démarque de la simple juxtaposition des informations) et une réflexion systémique.

Les situations conflictuelles sont hiérarchisées par l'espace qu'elles occupent et l'ampleur de la crise. Ainsi peuvent être définis quatre modèles (fig.4).

- Le type Réunionnais propose un conflit global (touchant l'économie et le milieu) sur un espace restreint, circonscrit : c'est le problème des lagons qui déperissent suite à la pression urbaine, touristique et à la pollution. L'économie touristique est étroitement liée à la survie de ces lagons : la crise est grave. On trouve le même schéma en Guadeloupe dans les endroits protégés par une barrière de corail.

- Le modèle de Gosier/Pointe-à-Pitre présente un cas de conflit plus atténué du fait de la moindre fragilité de l'écosystème littoral dont la survie n'est pas nécessaire au maintien de la plage. Cependant la pollution par déchets urbains peut nuire à l'image de marque de la station.

- Un conflit typiquement guadeloupéen se développe entre, d'une part les pollutions urbaines et agricoles et d'autre part la pêche et la réserve naturelle. Le Grand-Cul-de-Sac-Marin offre une zone abritée peu profonde présentant deux écosystèmes fragiles : la mangrove et les récifs coralliens. La pêche y est développée et avec l'accroissement des moyens de capture, les pêcheurs ont atteint les limites de la surpêche, entraînant des tensions entre les différentes communautés maritimes. La pollution urbaine et le comblement des mangroves accélère ce processus d'épuisement des fonds. Les pouvoirs publics ont créé une réserve en 1987 reposant sur les derniers massifs de mangrove et sur la barrière de corail. Cela res-

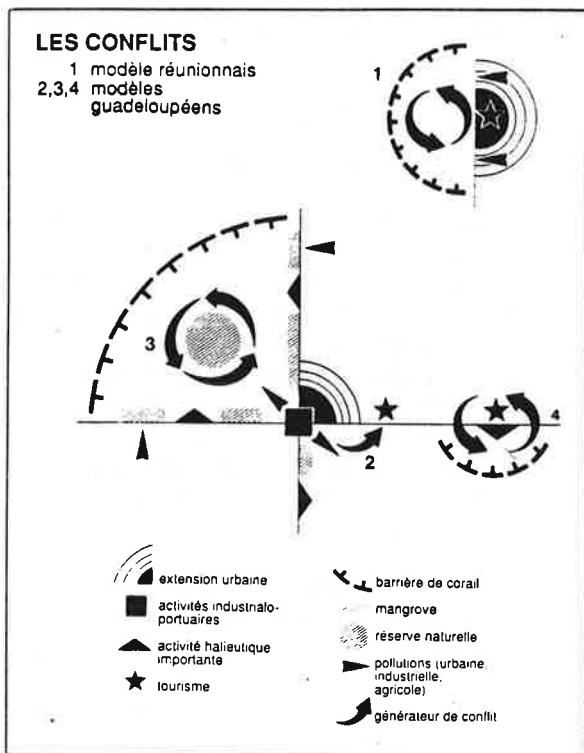


fig. 4 - Les conflits d'usage du littoral.

treint d'autant les territoires de pêche et génère de petits conflits ponctuels.

- Enfin, toujours en position périphérique, se situe le conflit classique entre l'activité traditionnelle : la pêche, et une plus récente : le tourisme. C'est le cas de Sainte-Anne et de Saint-François en Guadeloupe et dans une moindre mesure à Etang-Salé à la Réunion (pêche/résidences secondaires). Les pêcheurs sont évincés du site primitif d'habitat en bordure de mer : la spéculation foncière en est la cause. Le nouveau port n'est guère ouvert aux pêcheurs mais plutôt à la plaisance. La pollution engendrée par le développement urbain touche les écosystèmes marins, contribue au dépérissement des fonds et menace la survie de la barrière de corail.

Cette schématisation des différents types de conflits élimine bien sûr les petites crises ponctuelles (pêche aux bichiques à la Réunion) mais permet une comparaison et une localisation des espaces conflictuels.

Traduire une pensée en signes est toujours réducteur, surtout quand le champ sémantique de ceux qui vont recevoir l'information est difficile à cer-

ner (sensibilités culturelles très variées, mais aussi rareté de l'enseignement de la sémiologie graphique). Il faut donc tenter la représentation avec un nombre restreint de figurés pour ne pas perdre le lecteur dans un dédale cabalistique. Cette réduction est un inconvénient dans la mesure où l'idée que l'on cherche à exprimer ainsi peut devenir une caricature. Cependant cette opération a l'incontestable avantage de former au travail de clarification d'un processus souvent difficile à percevoir dans l'enchevêtrement des causes et des effets. Elle est un moment privilégié dans la recherche d'explication de la combinaison ou mieux de la composition des données. Au-delà de la simple description des faits, les chorèmes sont porteurs d'abstraction. Étant par eux-mêmes générateurs d'hypothèses, ils engendrent une vision renouvelée des phénomènes.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BERTILE W. 1987 - *La Réunion Atlas thématique et régional*. Ed. Arts graphiques modernes, Saint-Denis, 162 p.

BRUNET R. 1986 - Une épure de la Guadeloupe. *Mappemonde*, n° 4, Reclus, Montpellier, p. 24-25

BRUNET R. 1987 - *La carte mode d'emploi*. Ed. Fayard-Reclus, Paris, 270 p.

CUET P. 1988 - Influence des résurgences d'eaux douces sur l'écosystème récifal de la Réunion; données physico-chimiques. *Le Journal de la Nature*, Bourbon Sciences, t. 1, n° 1, Saint-Denis, p. 79-87

DESSE M. 1988 - Les conflits d'usage du littoral en Guadeloupe. Laboratoire d'aménagement des littoraux, Université Paul Valéry, Montpellier, 87 p.

KERMARREC A. 1981 - Les sources de pollutions métalliques en Guadeloupe. Niveau actuel de la contamination des chaînes biologiques en Guadeloupe par pesticides et métaux lourds. INRA, Petit-Bourg, p. 134-148

LEFEVRE D. 1987 - La Réunion. Espaces et développement. *BAGF*, n° 5, p. 355-376

LES LIMITES DE LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE

Maurice BURAC

Centre de Recherches sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe,
Université des Antilles et de la Guyane (France)

RESUME

C'est à partir des années soixante, à la Martinique, que l'aménagement du territoire devint une préoccupation afin d'éviter tout déséquilibre dans le développement régional. Très vite les actions engagées témoignèrent de nombreuses insuffisances techniques, économiques, sociales ou politiques. L'absence de plan global de développement et d'outil d'aménagement à l'échelle de l'île conduisit à une simple application de la réglementation métropolitaine en matière d'aménagement du territoire. Aussi, les interventions des associations de défense de l'environnement se firent-elles de plus en plus nombreuses.

MOTS-CLES : aménagement du territoire - urbanisme - développement - urbanisation - environnement - Martinique

ABSTRACT

It's from the sixties that in Martinique, country planning policy became a care to avoid any lack of balance in the regional development. Very early, the engaged interventions testified many technical, economical, social and political inadequacies. The lack of total development planning and country planning policy for the whole island brought to single application of the metropolitan regulation in matters of country planning. So, the interventions of the ecological associations became more and more numerous.

KEY-WORDS : country planning - town planning - development - urbanization - environment - Martinique

C'est à partir des années soixante, à la Martinique, que l'aménagement du territoire devint une préoccupation pour les collectivités locales et les représentants de l'Etat. La crise de l'économie de plantation, l'exode rural, l'essor de l'urbanisation, modifièrent très rapidement l'organisation de l'espace insulaire. Afin d'éviter tout déséquilibre profond dans le développement économique et social des différentes régions, des documents d'urbanisme et d'aménagement durent être élaborés. Leur mise en oeuvre eut des résultats très contrastés.

L'absence de politique d'aménagement propre au territoire martiniquais conduisit très vite à un simple placage de la législation française métropolitaine sur la réalité insulaire, ce qui devait aboutir à des insuffisances notoires. Des facteurs économiques, techniques, politiques ou sociaux, freinèrent considérablement les actions d'aménagement engagées. Dans cette conjoncture, s'exprimèrent de plus en plus les associations d'écologistes. Leurs interventions, très diverses, eurent un écho d'autant plus large auprès des populations, que les Pouvoirs Publics et les Collectivités Locales ne purent proposer une politique de développement prenant en compte la sauvegarde de l'environnement.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : UNE PREOCCUPATION RECENTE

Jusqu'aux années cinquante, l'économie de plantation conditionna en grande partie l'organisation

du territoire et de la société martiniquaise. Tant que l'activité sucrière demeura prospère dans l'île, le besoin d'aménager l'espace ne se fit sentir que de façon très ponctuelle, sous la forme, par exemple, d'interventions dans certains quartiers urbains de Fort-de-France, la capitale politique et économique du pays. L'essentiel de la vie économique et sociale avait pour cadre le monde rural. La plantation ou «habitation» jouait un rôle essentiel, avec un habitat dispersé en îlots comprenant d'ordinaire la résidence des exploitants, les cases des travailleurs, les bâtiments d'exploitation avec la sucrerie ou la distillerie.

L'économie sucrière, après une évolution très irrégulière, connut de plus en plus de difficultés dans la seconde moitié du XXe siècle. Plus elle déclina, plus l'exode rural se fit sentir vers Fort-de-France, ville qui n'était pas prête à accueillir cette population nouvelle. Dès le début des années cinquante, l'occupation dense des quartiers populaires proches du centre-ville entraîna le développement d'un habitat spontané sur les terrains municipaux, sur le domaine public maritime, sur le domaine privé de l'Etat connu sous le nom de 50 pas géométriques, anciennement «50 pas du Roy», réserve de terrain de 81,20 mètres de large comptée à partir de la limite des plus hautes marées.

L'occupation sans titre, qui toucha aussi les propriétés de particuliers, commencée dans le quartier Trénelles, se poursuivit, notamment dans les zones littorales de Volga-Plage et de Texaco. Elle engendra l'extension d'un habitat insalubre.

Très vite, Fort-de-France qui avait supplanté Saint-Pierre comme premier centre économique, après l'éruption de la Montagne Pelée, en 1902, s'affirma comme capitale de l'île, regroupant les fonctions économiques, politiques, administratives ou culturelles. La population qui s'élevait à 17 000 habitants, à la fin du XIXe siècle, passa à 27 000 habitants en 1902, à 43 000 habitants en 1927, puis à 60 648 habitants en 1954, à 98 807 habitants en 1974 et à 99 844 habitants en 1982.

Les communes limitrophes comme Schoelcher et Lamentin offrirent à leur tour de plus en plus d'espace à la croissance urbaine. L'habitat, après avoir gagné les zones littorales, s'étendit sur les mornes périphériques, le long des axes routiers. Les espaces agricoles diminuèrent progressivement, face à l'avancée du front urbain. A partir de 1974, la grande agglomération foyalaise, avec les quatre communes de Fort-de-France, Lamentin, Schoelcher et Saint-Joseph comptait 50 % de la population de l'île et 45 % du total des logements. Les autres agglomérations occupaient une place très secondaire. Les bourgs de Saint-Pierre, Trinité ou Sainte-Marie, ne dépassaient pas 6 000 habitants.

Le poids de l'agglomération de Fort-de-France, à l'échelle de l'île, se doubla d'un fonctionnement de plus en plus déficient de cette capitale, ce qui pénalisait l'ensemble du territoire. Organisation des transports médiocre, circulation et stationnement difficiles, à cause d'un site étroit et d'un cadre bâti ancien, répartition spatiale déséquilibrée des logements et des centres d'emplois, retard en équipements d'infrastructure et de superstructure, enlèvement et traitement des ordures ménagères insatisfaisants, absence ou faiblesse des acquisitions foncières, politique du laisser faire et d'actions au coup par coup, furent autant d'handicaps qui s'accrurent dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

La suprématie écrasante de Fort-de-France dans la vie martiniquaise, à cause même de la faiblesse de l'armature urbaine du pays, se trouva très vite génératrice de déséquilibres. En attirant de nombreux ruraux désireux de quitter les campagnes et les travaux agricoles et de mener une vie plus conforme à leurs aspirations, l'agglomération allait d'une certaine façon, favoriser l'atrophie démographique de certaines régions, notamment le nord-caraïbe et le nord-atlantique.

L'urbanisation rapide, le besoin d'équipements variés et nouveaux, la nécessité de créer des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou touristiques, firent qu'il devenait de plus en

plus urgent de rechercher les moyens susceptibles d'éviter toute disproportion profonde dans le progrès économique et social des diverses régions de l'île. L'assouplissement de certaines communes, face à la centralisation excessive de Fort-de-France menaçait l'équilibre général du pays. Il fallait une politique d'aménagement cohérente pour freiner les déséquilibres, dynamiser les différentes régions, en facilitant la création d'activités nouvelles, en développant les activités traditionnelles et les services dans les agglomérations commandant ces régions.

LES GRANDES ORIENTATIONS : 1960 - 1988

Les Collectivités Locales et les Pouvoirs Publics sentirent de plus en plus l'urgence d'une intervention vigoureuse pour mener à bien, parallèlement au développement économique, une politique d'urbanisme ambitieuse, nécessitant un vaste plan de construction de logements, d'équipements socio-culturels, sanitaires, sportifs, commerciaux, à cause des énormes besoins à satisfaire, et ceci dans le cadre d'une politique de planification régionale. Diverses actions furent engagées, concernant aussi bien le milieu urbain que le milieu rural, le plus souvent sous la conduite des services de l'Etat et de l'Agence d'Urbanisme de la Martinique, créée comme les autres agences d'urbanisme des départements d'outre-mer, par décision ministérielle en date du 24 novembre 1959.

1 - L'échec de l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) :

L'application à la Martinique, département français, à partir de juillet 1971, de la loi d'orientation foncière de 1967, portant création de SDAU et de plan d'occupation des sols (POS) eut des résultats très divers. Les études de schémas directeurs concernèrent d'abord les communes de Fort-de-France, Schoelcher, Lamentin, mais l'arrêté préfectoral du 29 janvier 1974, prescrivant ce SDAU, étendit l'aire d'étude à la commune rurale de Saint-Joseph, beaucoup moins concernée par les problèmes de l'agglomération. Cette intervention préfectorale, d'origine politique, visait surtout à équilibrer la représentation des communes dans la commission locale d'aménagement et d'urbanisme (CLAU), avec deux municipalités de droite (Schoelcher, St-Joseph) et deux municipalités de gauche (Fort-de-France, Lamentin).

L'élaboration du SDAU de Fort-de-France, Schoelcher, Lamentin, Saint-Joseph, fut l'occasion d'une

réflexion sur les problèmes généraux de l'agglomération et la définition d'un certain nombre d'objectifs. Le rôle du centre-ville de Fort-de-France put être souligné : centre politique, administratif, financier, principal centre économique, premier centre de services et d'équipement, centre culturel et éducatif. L'accent fut mis à la CLAU sur le poids de l'agglomération qui regroupe et organise l'activité et les conditions de vie de sa propre population et de celle du reste de l'île, ceci de façon quasi-quotidienne.

La nécessité d'assurer une dotation satisfaisante en équipements, en conditions de travail et d'habitat, pour la satisfaction des besoins de la population agglomérée, fut soulignée. De tels objectifs impliquaient la meilleure implantation des équipements, des services et autres activités dans le reste de l'île.

En dépit d'une réflexion poussée de la part des membres de la CLAU, cette instance s'avéra incapable d'arrêter des propositions fermes pour le développement à long terme de l'agglomération. Composée d'élus, de représentants des services de l'Etat, d'organismes socio-professionnels, la commission se révéla une structure lourde. L'apathie et l'incompétence de certains responsables administratifs et techniques, le manque de perspectives quant au développement économique du territoire, la conjoncture politique marquée par de nombreux affrontements électoraux entre 1974 et 1978, rendirent quasiment impossible la définition d'une politique d'aménagement et d'urbanisme pour l'agglomération et pour le département.

L'abrogation de l'arrêté de prescription du SDAU de l'agglomération par un arrêté préfectoral du 17 mai 1978 prescrivant un nouveau SDAU, cette fois-ci, pour l'ensemble du département de la Martinique n'améliora point les données, puisque les divers intervenants, aussi bien techniciens de l'aménagement, qu'élus, ne croyaient plus en la possibilité d'arriver à élaborer un document d'urbanisme sérieux. Les études commencées, en 1978, pour la réalisation du SDAU Martinique, furent assez vite arrêtées avec le renouvellement des personnels de la Préfecture, de la Direction Départementale de l'Equipement ou de la Direction Départementale de l'Agriculture. Les hauts responsables de l'Etat montrèrent alors moins de zèle à la résolution des problèmes d'aménagement à l'échelle de l'agglomération ou de l'île entière, préférant orienter leurs actions principalement vers les POS et l'amélioration de l'habitat.

Si l'élaboration des SDAU se solda par un échec, il en fut de même de celle du schéma d'aménagement de la Martinique (SAM) prescrit par arrêté préfectoral du 21 janvier 1975 et dont la responsabilité revint à l'Etablissement Public Régional. Ici aussi, la réflexion fut largement menée sur les objectifs à atteindre : coordonner les décisions à prendre tant par l'administration que par les collectivités locales pour la programmation, la localisation et l'exécution d'équipements de toute nature; freiner et maîtriser la centralisation et la concentration des activités et des hommes ; élaborer une stratégie globale, excluant tout aménagement anarchique, tracer les grandes orientations concernant le devenir de la Martinique à long terme ; améliorer le cadre de vie.

L'un des inconvénients du SAM résidait dans le fait qu'il constituait un document indicatif, non contraignant, sans grande valeur juridique. Aussi, les élus et les responsables techniques se démobilisèrent rapidement, d'où l'intervention préfectorale du 17 mai 1978 substituant au SDAU de l'agglomération et au schéma d'aménagement de la Martinique un nouveau SDAU pour l'île entière, opération qui, nous l'avons vu, devait aussi échouer.

2 - L'élaboration de plans d'urbanisme directeurs et des POS :

2.1 - Les Plans d'urbanisme directeurs (P.U.D.) :

Au début des années soixante, commença la réalisation des plans d'urbanisme directeurs pour les communes de l'île. Celui de Fort-de-France, conçu entre 1963 et 1964, fut approuvé en décembre 1965. Durant plus d'une dizaine d'années, les PUD demeurèrent les seuls documents permettant de prévoir l'organisation future des agglomérations. Très critiqués, ils souffraient de nombreuses faiblesses. Ils présentaient notamment l'inconvénient d'être figés et de ne pas faire intervenir la notion de temps et de programmation. Leurs conditions d'établissement étaient telles qu'ils étaient insuffisamment précis au moment de leur mise en application : tracé exact des routes non défini par exemple. Rigide dans sa forme, le PUD faisait l'objet de multiples dérogations qui brisaient à leur tour sa ligne directrice, sans possibilité d'adaptation aux éléments nouvellement apparus. De plus, les municipalités participaient assez peu à leur élaboration. Très souvent, à la Martinique, le PUD était d'abord une affaire de spécialistes. On comprend dans ces conditions que sur 26 PUD prescrits dans l'île, seuls quatre (Diamant, Fort-de-France, Marigot, Trois-Ilets) furent approuvés.

2.2 - Les plans d'occupation des sols (POS):

Dès le début des années soixante-dix, les groupes de travail se lancèrent dans la réalisation des POS des communes rurales et urbaines. A la fin de 1988, il y avait 31 communes sur les 34 que compte la Martinique à faire l'objet d'un POS. Ces documents d'urbanisme sont à des stades d'avancement divers : publiés, approuvés, en révision, ou en cours d'études. L'Association Départementale pour les Etudes d'Urbanisme et d'Aménagement qui a remplacé l'Agence d'Aménagement et d'Urbanisme Antilles-Guyane, service extérieur du Ministère de l'Équipement, est l'organisme d'études principal qui répond à la demande des collectivités locales.

La réalisation des POS, avant et après la décentralisation a permis aux municipalités de cerner au mieux leurs problèmes et les solutions à apporter. Toutefois ces documents étant assez peu respectés dans certaines communes, leurs limites apparurent très vite.

3 - Les autres interventions :

Le traitement de l'espace rural se fit non seulement à travers les POS mais aussi à travers un schéma départemental d'aménagement rural (SDAR) et de plans d'aménagement rural (PAR). Le SDAR devait répondre à deux objectifs principaux : contribuer à la définition d'une politique agricole et cerner les actions et moyens adéquats en vue de rééquilibrer le développement des différentes régions de l'île. Il s'appuyait sur les PAR dont le but était aussi bien la recherche de moyens économiques, de nature à fixer les populations rurales et à maintenir leurs revenus, que de définir l'organisation de l'espace permettant la réussite des actions économiques mises en oeuvre. Trois PAR furent mis à l'étude dans les années soixante-dix. Seul, celui du Sud-Est, lié au projet d'irrigation des communes de François, Vauclin, Marin et Sainte-Anne, put être entièrement réalisé et approuvé.

La mise en place de la décentralisation impliqua de nouvelles compétences dévolues aux collectivités locales en matière d'aménagement et d'urbanisme. C'est au Conseil Régional que revint l'élaboration du schéma d'aménagement régional de la Martinique. L'article 3 de la loi n° 84-747 du 2 août 1984, relative aux compétences des régions Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, stipule que le SAR détermine la destination générale des différentes parties du territoire, l'implantation des grands équipements d'infrastructure et de communication routière, la localisation préfé-

rentielle des extensions urbaines, des activités industrielles, portuaires, artisanales, agricoles, forestières et touristiques. Le décret n° 88-899 du 29 août 1988 fixa la procédure d'élaboration du document. La commission chargée de son élaboration, pour la Martinique, a été installée le 27 février 1989. L'article 5 de la loi du 2 août 1984 prévoit un délai de 18 mois pour l'adoption du schéma après la mise en place de la commission. L'approbation du SAR doit intervenir par décret en Conseil d'Etat.

Le bilan des interventions enregistrées depuis les années soixante demeure finalement plutôt médiocre. Des contraintes de toutes sortes ont limité les politiques mises en oeuvre.

LES CONTRAINTES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Des facteurs politiques, juridiques, techniques, économiques, humains ou divers, entravent régulièrement les actions engagées en matière d'aménagement et d'urbanisme. Ils contribuent à maintenir de nombreux déséquilibres et empêchent une modernisation planifiée et raisonnée de l'île. Avec la crise de l'économie de plantation qui se manifeste par le déclin des cultures commerciales et le développement de la spéculation foncière, la sauvegarde des espaces agricoles est de moins en moins assurée. Les municipalités arrivent péniblement à maîtriser une urbanisation dynamisée par la défiscalisation des investissements au profit de la construction immobilière notamment.

1 - Les facteurs politiques et juridiques :

1.1 - Une réglementation inadaptée ou pas toujours appliquée :

L'application de la réglementation métropolitaine dans les départements français d'Amérique pose souvent problème. Conçu pour répondre aux problèmes d'un pays industrialisé (la France) engagé dans la voie de sa modernisation, le dispositif législatif et réglementaire s'avère souvent inadapté aux situations des îles antillaises sous-développées, surtout lorsque des adaptations particulières n'ont pas été prévues ou que les personnels devant les mettre en pratique ne maîtrisent pas la connaissance des milieux locaux.

Le non respect de la réglementation métropolitaine, même lorsqu'elle fait l'objet d'adaptations particulières, conduit à des situations très diffi-

les, notamment en ce qui concerne le contrôle de l'urbanisation, la sauvegarde des terres agricoles, la protection du littoral, le respect de l'environnement. Certes, les conséquences sur le terrain, pour certains observateurs, demeurent encore limitées, mais les tendances affirmées risquent à long terme de perturber durablement l'organisation de l'espace insulaire, de plus en plus marqué par le poids de l'agglomération de Fort-de-France dans le cadre de l'économie de services.

La complexité du dispositif législatif et réglementaire applicable aux DOM en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, explique d'ailleurs la perplexité de nombreux responsables administratifs qui, assez souvent, ne savent pas précisément quels textes appliquer. On comprend alors la tolérance des Pouvoirs Publics et des Collectivités Locales vis à vis de divers abus en matière d'occupation des sols, ou la multitude de dérogations accordées en ce qui concerne les permis de construire, ce qui remet en cause la qualité et le principe des POS.

Pendant longtemps, ne pouvant légalement qu'interdire purement et simplement certaines constructions, sans vouloir ou pouvoir politiquement et concrètement les empêcher, on préféra les ignorer, plutôt qu'en organiser l'implantation, notamment sur le domaine privé de l'Etat, les 50 pas géométriques. Toutes ces insuffisances, à quoi il faut ajouter les contradictions des interventions des représentants de l'Etat, font que les règles d'urbanisme demeurent généralement perçues par les populations comme une entrave stérile à la construction, voire comme «un luxe» de pays développé.

La circulaire du 21 avril 1988 relative à l'applicabilité des textes législatifs et réglementaires outre-mer, à la consultation des assemblées locales de l'outre-mer, et au contreseing des ministres chargés des DOM-TOM, envoyée par le Premier Ministre aux ministres et secrétaires d'Etat, témoigne des insuffisances exprimées antérieurement. Cette circulaire, de manière générale, vise à sensibiliser les administrations à la prise en compte de l'outre-mer dans l'élaboration de leur politique et dans la rédaction des textes législatifs et réglementaires. L'auteur de cette circulaire écrit : «Il est encore trop souvent constaté que cette préoccupation est tardive, voire absente, et conduit, uniquement pour des raisons de calendrier ou de procédure, à différer l'application de certains textes outre-mer et, par conséquent, à accentuer des différences non justifiées entre la métropole et les DOM-TOM».

1.2 - Le non respect de la réglementation des POS.

Le refus exprimé par de nombreux administrés, membres parfois des conseils municipaux, de dissocier le droit de propriété du droit à construire limite le respect et l'application des POS. Pour une bonne partie de la population, le POS, en tant que document réglementaire, est trop contraignant et contraire aux traditions antillaises en matière de droit de propriété et de droit à construire. Face aux multiples demandes de déclassement formulées, les communes se trouvent contraintes de réviser leur POS de façon répétée.

Après une quinzaine d'années de pratique des POS, l'information du public demeure encore insuffisante. Il y a peu de campagnes de sensibilisation des populations aux propositions retenues dans ces documents d'urbanisme. Seuls les candidats aux permis de construire cherchent à s'informer de façon précise sur le contenu des POS en matière de réglementation. La population rurale continue à édifier des constructions sans autorisation, aussi bien sur leur propriété privée que sur le domaine public de l'Etat.

2 - Les facteurs techniques :

Le handicap premier dont souffrent les communes pour établir leur POS et réussir leur politique d'aménagement est l'absence de réflexion préalable globale et d'outil de référence sur le développement, d'une part, et sur l'aménagement de l'espace, d'autre part. Tous les actes d'aménagement, surtout dans les petits pays insulaires, doivent s'insérer dans un schéma de structure qui en assure la cohérence. Ce n'est pas le cas à la Martinique.

Depuis les années 1970, l'inexistence de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) s'est faite cruellement sentir dans l'établissement des POS. Dans bon nombre de cas, ce sont les tendances naturelles de l'urbanisation qu'on retrouve exprimées dans les POS et il est difficile pour les groupes de travail de les infléchir de façon significative. L'urgence du schéma d'aménagement régional, couplé avec un véritable plan de développement, se fait plus que jamais sentir. La révision de plusieurs POS depuis la décentralisation, l'absence de perspective claire de développement pour l'agriculture, l'inexistence de schéma d'aménagement touristique, créent un véritable vide, préjudiciable à la définition de toute politique d'utilisation des sols.

Les très longs délais de réalisation de certains POS (dix à douze ans parfois), les fréquentes remises en cause, soulignent les difficultés dans la maîtrise d'un certain nombre de données et pénalisent aussi la portée de ces documents. L'élaboration des POS est parfois ralentie, arrêtée ou prolongée, faute d'un consensus de la part des membres du groupe de travail sur les options d'aménagement.

Parmi les autres facteurs qui limitent l'application des POS, nous retiendrons aussi les insuffisances en matière de création de logements sociaux pour les catégories de population économiquement défavorisées qui, afin de faire face à leurs besoins, «squatérissent» le domaine public maritime. Chômeurs et sans logis considèrent souvent comme superflue, la protection des espaces naturels et de l'environnement, alors que leurs besoins élémentaires ne sont pas garantis.

Les insuffisances en matière de coopération intercommunale pénalisent aussi l'aménagement du territoire. Les partis d'aménagement retenus varient souvent entre deux communes voisines. Le manque de concertation entre élus est évident. De même, bon nombre de services techniques municipaux s'avèrent incapables d'assurer le suivi des POS.

3 - Les facteurs économiques :

Les moyens financiers mis à la disposition des collectivités locales se révèlent souvent insuffisants. Or de très nombreuses communes ont retenu, par exemple, dans les POS, d'immenses zones d'urbanisation future (zone NA) de nature à multiplier par deux ou par trois les surfaces urbanisées actuelles, ceci, sans aucune réflexion d'ensemble à l'échelle du département. Cette tendance au surdimensionnement des possibilités d'urbanisation développe une concurrence effrénée entre communes, dans la quête de nouveaux habitants pour occuper les logements, ou de promoteurs touristiques pour réaliser des équipements hôteliers. A terme, elle devrait pousser les communes à s'endetter dangereusement pour faire face aux frais d'équipement de ces zones NA ou à ceux occasionnés par le renforcement des équipements existants.

4 - Les facteurs humains et divers :

4.1 - La mobilisation des groupes de pression :

Différents groupes de pression interviennent pour réclamer et obtenir des modifications du règlement d'urbanisme du POS et des politiques com-

munes en matière d'aménagement du territoire. Les propriétaires terriens influents, soucieux de morceler et de vendre leurs terres au meilleur prix, les promoteurs immobiliers et touristiques, font très souvent pression sur les maires pour le déclassement de certaines zones. Les élus municipaux, très sensibles au chantage à l'emploi, optent très vite pour ces modifications, lorsqu'il y a enjeu, par exemple, la construction d'un hôtel ou la réalisation d'une zone d'activité dans une zone à l'origine non constructible.

A la veille des échéances électorales, les municipalités doivent répondre à de nombreuses sollicitations émanant de promoteurs divers, de propriétaires fonciers, de petits exploitants agricoles voulant construire une résidence principale, de squatters des 50 pas géométriques, du domaine public maritime, désirant obtenir la modification du «zonage» du POS. Cet état de choses est encore plus marqué dans les communes agricoles ou touristiques où la pression demeure forte.

4.2 - L'action des associations de défense de la nature :

C'est pour condamner les politiques communales d'aménagement du territoire jugées trop laxistes, en l'absence de réflexion générale sur le développement à moyen et long terme de la Martinique, que l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Martiniquais (ASSAUPAMAR) et le Comité de Résistance à la Destruction de l'Environnement Martiniquais (CORDEM) ont traduit une dizaine de communes devant le tribunal administratif de Fort-de-France pour POS non conformes. Ces deux associations dénoncent notamment la pratique des groupes de travail visant à surdimensionner les zones d'urbanisation futures (zones NA) et à proposer une réglementation ne prenant pas en compte suffisamment la protection des espaces naturels et du littoral, en contradiction avec les dispositions de plusieurs articles du code de l'urbanisme. Elles ont déjà pu obtenir l'annulation et la mise en révision de deux POS et ont fait appel au jugement du tribunal administratif devant le Conseil d'Etat pour différentes affaires.

Il apparaît, en définitive, que face aux insuffisances de la politique d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement menée à la Martinique, les associations écologistes jouent un rôle de plus en plus considérable. En dépit de contradictions diverses, elles ont jusqu'ici gagné de nombreuses batailles, y compris sur le plan politique, ce qui inquiète aussi bien les Pouvoirs Publics, que de nombreux élus.

LES PROCESSUS DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTAUX COMME REPONSE AUX CHANGEMENTS PRODUITS PAR LE TOURISME DE MASSE : LE CAS DE FORMENTERA (ILES BALEARES, ESPAGNE)

Miguel MOREY, Micaela J. BOVER, José A. CASAS
Laboratoire d'Ecologie, Université des Iles Baléares, Palma de Mallorca (Espagne)

RESUME

Cet article présente nos recherches à Formentera dans le cadre du Programme MAB n° 7 consacré à l'écologie des îles. Il apparaît que le secteur le mieux conservé est le Nord de l'île: systèmes de dunes littorales, lagunes saumâtres et hypersalines et petits bois de pins et de savines (*Pinus halepensis*, *Juniperus phoenicea*). Les occupations actuelles du sol et leur niveau de stabilité avant et après le développement du tourisme ont été déterminés et cartographiés. Les changements affectent la dynamique des écosystèmes soit par le processus naturel (par exemple, succession écologique classique après abandon des terres cultivées) soit par la destruction sélective d'espèces (effets du moto-cross) soit pour d'autres raisons. L'abandon des salines constitue la réponse la plus remarquable à ces changements.

MOTS-CLES : îles - tourisme - stabilité environnementale - occupation du sol

ABSTRACT

This paper deals with the effects of tourism on the environmental stability of the Mediterranean little islands. The case of Formentera (Balearic Islands, Spain) is debated. Since the beginning of the sixties, mass tourism is the most important threat for the environmental stability of the Mediterranean micro-insular systems, characterized by their vulnerability and fragility. Formentera is presented as a study case in the MAB Programm n°7 about island ecology. In order to have a base for the planning of a future eco-development, has been studied. Forty one vegetation and soil occupation types have been identified and mapped; their degree of stability before and after the touristic development has been estimated, with identification of the main environmental processes involved. An approach is made in order to predict some future trends of variation.

KEY-WORDS : islands - tourism - environmental stability - soil occupation

Depuis la fin des années cinquante, avec le développement du tourisme de masse en Europe, les îles méditerranéennes ont subi des changements environnementaux accélérés qui menacent leur stabilité. Il s'agit de processus classiques, comme par exemple l'introduction massive et accélérée de cultures agricoles puis leur abandon; dans le cas du tourisme, les changements produits sont plus importants et rapides et affectent non seulement l'environnement naturel et socio-économique mais aussi l'environnement culturel.

Actuellement, deux classes de processus dynamiques affectent les îles :

- les processus de tourisme avec une origine et un contrôle extérieurs à l'île, modérés par les facteurs socio-économiques locaux et caractérisés par l'occupation du territoire pour la satisfaction des besoins touristiques (hôtels, appartements, golfs, ports...);
- les processus dynamiques de l'environnement naturel comme réponse à ces changements : succession écologique de la communauté végétale et animale dans le cas des cultures abandonnées, contrôlée par les facteurs de l'environnement naturel local.

De l'équilibre entre ces deux types de processus antagonistes dépendra la possibilité d'atteindre un développement durable, avec une amélioration

des conditions économiques des îliens, sans perte de qualité de vie (éco-développement).

CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE A FORMENTERA

Formentera est la plus petite, la plus méridionale et la plus aride des îles Baléares habitées (fig. 1). Son développement touristique est différent de celui des autres îles (AGUILO *et al.*, 1987; MOREY, 1988, 1989; MOREY, BOVER, CASAS, sous presse), puisque jusqu'à présent le tourisme de masse ne s'y était implanté. Néanmoins, la pression du tourisme a été suffisante pour jouer sur l'environnement. L'étude préliminaire de l'ensemble de l'île a mis en évidence des conflits environnementaux qui concernent :

- l'eau douce (pollution partielle et salinisation presque totale de la nappe phréatique; problèmes des égouts);
- l'abandon des salines;
- l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles.

Nous avons constaté que la zone nord de l'île, avec ses deux étangs d'un grand intérêt floristique et faunistique, ses systèmes de dunes littorales, ses salines (unique enjeu industriel de l'île) et ses deux îlots près de la côte (S'Espalmador et S'Espar-

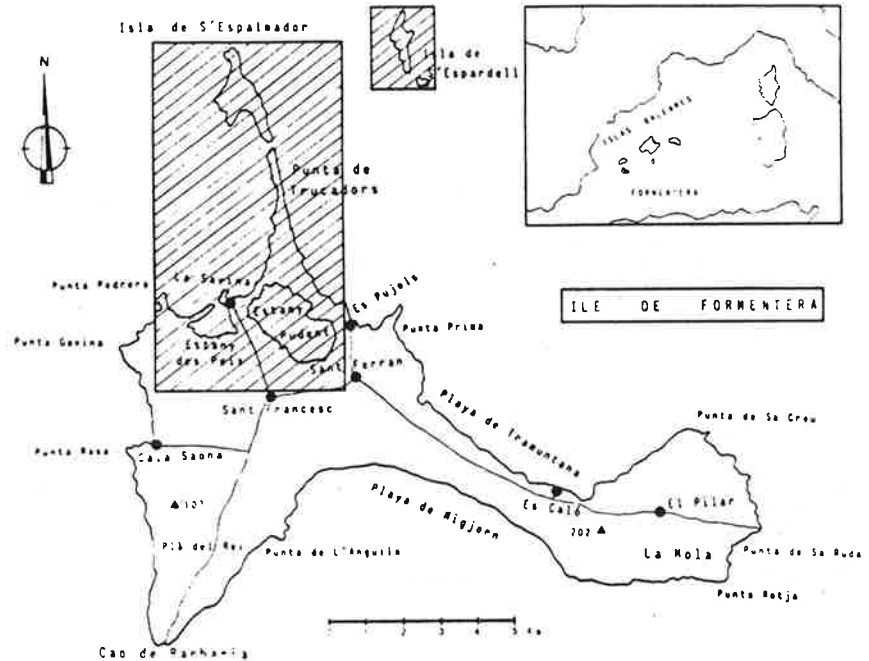


fig. 1 - Situation géographique de Formentera et délimitation de la Zone Nord.

dell), possède la plus grande valeur du point de vue de son environnement naturel (MOREY *et al.*, 1987). Cette zone ne fait pas l'objet d'enjeux touristiques (seules quelques constructions démontables nommées «chiringuitos» existent près de la plage); par contre, elle est entourée d'aires de développement touristique (port de La Savina et urbanisation de «Es Pujols») et de peuplements non touristiques (Sant Francesc Xavier et Sant Ferran) (fig. 1).

OCCUPATION DU SOL DE LA ZONE NORD, USAGES SUCCESSIFS ET STABILITE

Sur la partie nord de Formentera, nous avons défini et cartographié 41 classes d'occupation du sol (fig. 2; tab. 1). Les classes les plus extensives sont les eaux des lagunes, les bois de genévriers, de pins ou mixtes, la végétation dunaire et de marécages saumâtres et les structures autrefois au service des salines. Au cours des temps, l'homme a modifié l'environnement naturel et la zone nord de l'île comme en témoigne le monument funéraire de Ca Na Costa (Age du Bronze) et les impacts du tourisme. A Formentera, le tourisme de masse est un tourisme saisonnier à la journée (en provenance d'Ibiza); c'est lui qui a produit l'impact humain le plus important sur l'environnement de l'île. En conséquence, pour connaître l'impact du tourisme sur l'environnement, nous avons déterminé le degré

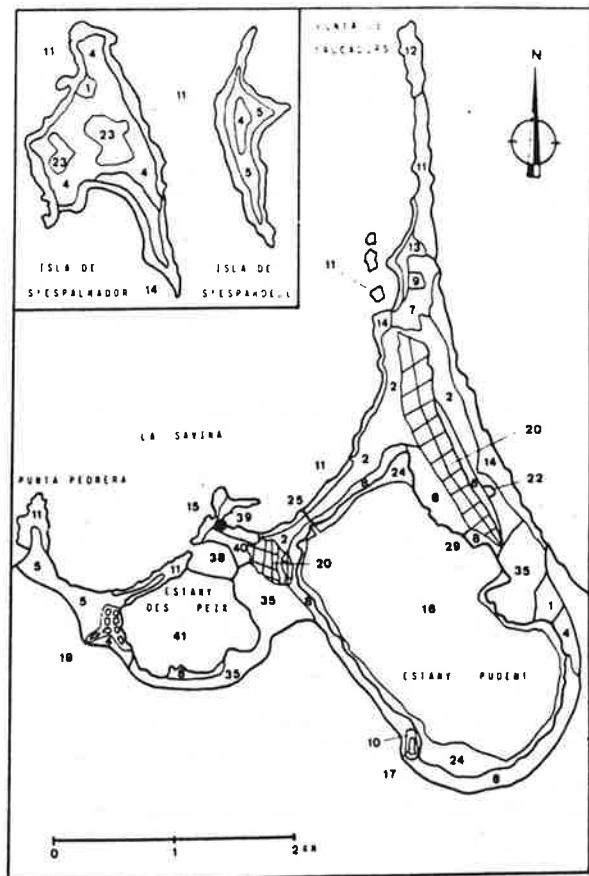


fig. 2 - Occupation et usages du territoire de la Zone Nord. Les numéros identifient le type d'occupation en accord avec le tableau 1.

1. Végétation dense à genévrier (*Juniperus phoenicea*).
2. Végétation dense à genévrier (*Juniperus phoenicea*) sur dunes avec de grands exemplaires et quelques pins isolés.
3. Végétation dense à genévrier (*Juniperus phoenicea*) avec de grands exemplaires et quelques pins isolés.
4. Végétation claire à genévrier (*Juniperus phoenicea*).
5. Végétation à genévrier (*Juniperus phoenicea*) sur des rochers avec romarin (*Rosmarinus officinalis*).
6. Pinède sur dunes, avec quelques genévriers (*Juniperus phoenicea*) isolés.
7. Végétation sur dunes avec *Ammophila arenaria* et quelques genévriers (*Juniperus phoenicea*) isolés.
8. Marais saumâtre de salicornia (*Arthrocnemum fruticosum*) avec quelques genévriers (*Juniperus phoenicea*) isolés.
9. Végétation avec jonc dominant (*Schoenus nigricans*).
10. Végétation à *Fragmites communis*, joncs et *Typha angustifolia*.
11. Rochers presque sans végétation avec *Limonium ebusitanum*.
12. Rochers et sables avec végétation xérophytique.
13. Végétation sur dunes avec *Ammophila arenaria*.
14. Plage presque sans végétation, avec quelques exemplaires d'*Eryngium maritimum* et de *Pancratium maritimum*.
15. Rochers avec végétation claire et en partie rudérale.
16. Eau libre de l'Estany Pudent.
17. Source d'eau douce.
18. Croûte de sel avec quelques salicornes (*Arthrocnemum fruticosum*) isolées.
19. Etangs de cristallisation de sel abandonnés, remplis de sédiments et avec quelques salicornes.
20. Etangs de cristallisation de sel.
21. Cultures abandonnées.
22. Vignobles sur dunes.
23. Cultures de céréales sans arbres.
24. Canal de circonvallation du Estany Pudent rempli partiellement de sédiments.
25. Canal d'entrée de l'eau de mer dans l'Estany Pudent.
26. Chemin de fer des salines abandonnées.
27. Monument funéraire mégalitique de Ca Na Costa.
28. Tour de défense du XVIIème siècle.
29. Pompe aspirante pour transvaser l'eau de la lacune aux salines.
30. Routes et rues.
31. Lieu pour décharger et emmagasiner le sel.
32. Ancien campement de prisonniers de la Guerre Civile espagnole.
33. Ancien moulin pour triturer le sel.
34. Phare maritime.
35. Urbanisation dispersée sur une zone avec végétation claire à *Juniperus phoenicea*.
36. Maisons isolées.
37. Constructions provisoires démontables (bars, restaurants).
38. Port pour pêcheurs et port sportif.
39. Port commercial et de passagers.
40. Zone urbaine.
41. Eau libre du Estany des Peix.

tab.1 - Classes d'occupation et d'usage du territoire.
Les numéros identifient les espaces de la carte géographique.

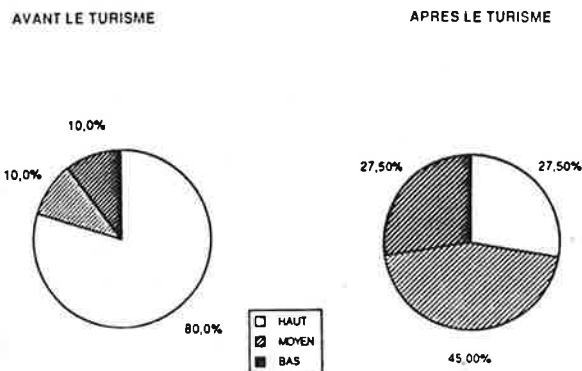
de stabilité du territoire avant et après le développement du tourisme.

En écologie, le concept de stabilité environnementale est un des plus complexes et un des plus difficiles à quantifier (MARGALEF, 1968). Dans une approximation pratique, pour estimer le degré de stabilité d'un territoire à différentes époques historiques, nous considérerons comme stable un territoire quand aucun changement brutal apparaît ni dans son usage ni dans ses caractéristiques pendant la période de temps considérée et comme instable dans le cas contraire. Trois degrés de stabilité sont retenus: haut, moyen et bas. A partir de l'analyse de la situation actuelle et de nos connaissances des principaux événements historiques de l'île, nous avons élaboré le tableau 2 qui traduit le degré de stabilité de chaque classe d'occupation du sol avant et après le développement touristique ainsi que les causes principales d'instabilité.

Avant l'arrivée du tourisme, la plupart des classes d'occupation du territoire possédaient un haut degré de stabilité mais par la suite, avec le phénomène touristique, presque la moitié des classes possèdent aujourd'hui un degré moyen et plus d'un quart un degré haut. La comparaison entre le degré de stabilité de chaque classe d'occupation pour chacune des deux périodes considérées (avant et après le développement du tourisme sur l'île) révèle que le degré de stabilité a diminué pour la plupart des classes, et augmenté pour moins d'un huitième d'entre elles. Il s'avère donc que le tourisme à Formentera est responsable d'une diminution de la stabilité globale du territoire (fig. 3). Toutefois, il faut noter que dans ce territoire, le développement touristique reste modéré et relativement raisonnable puisque les actions de construction de nouveaux hôtels, d'appartements et autres équipements y sont inconnues. L'impact direct du tourisme est lié à l'augmentation du nombre de touristes résidant dans le territoire étudié ou dans des aires adjacentes ainsi qu'à celle du nombre de visiteurs qui y passent, surtout l'été, à pied, en voiture ou en bateau. Il serait intéressant, à titre comparatif, d'entreprendre une étude similaire sur un territoire affecté d'un tourisme de masse classique. L'analyse des causes de diminution de la stabilité met en évidence les phénomènes suivants (tab. 3) :

- avant le développement du tourisme, sur les quatre causes d'instabilité, la plus importante (la moitié des cas sont affectés) était l'abattage d'arbres ;

DEGRE DE STABILITE



CHANGEMENTS DU DEGRE DE STABILITE APRES LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

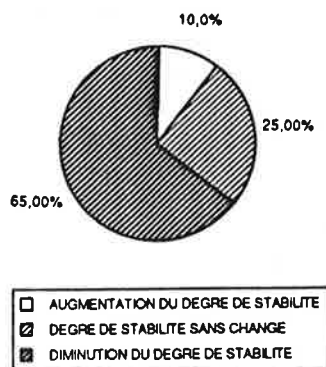


fig. 3 - Variation de la stabilité environnementale liée au développement du tourisme.

- après le développement du tourisme, l'instabilité est due à un plus grand nombre de causes : abandon de la gestion en particulier des salines, pollution, élargissement des routes existantes et ouverture de nouveaux chemins.

Cette étude met en évidence la nécessité de connaître l'histoire des îles (VERNICOS, 1981; BRIGAND *et al.*, 1986; AYALA, 1988) pour l'interprétation des résultats obtenus par les techniques modernes d'analyse du territoire.

Type d'occupation du territoire	DEGRE DE STABILITE	
	Avant le tourisme	Après le tourisme
1	BAS (abattage d'arbres)	MOYEN (route et extraction de sable)
2	BAS (abattage d'arbres)	BAS (routes, extraction de sable et moto-cross)
3	HAUT (usage minimal)	MOYEN (routes et chemins)
4	BAS (abattage d'arbres)	HAUT (abandon des salines)
5	MOYEN (abattage d'arbres modéré)	MOYEN (excursions et moto-cross)
6	HAUT (gestion balancée)	MOYEN (moto-cross)
7	HAUT (sans usage)	MOYEN(usage touristique)
8	MOYEN (contrôle pour éviter l'invasion des étangs)	HAUT (abandon des salines)
9	HAUT (usage minimal)	MOYEN(usage touristique)
10	MOYEN (chasse)	BAS (chasse, décombres et pollution des eaux)
11	HAUT (sans usage)	HAUT (sans usage)
12	HAUT (sans usage)	HAUT (sans usage)
13	HAUT (sans usage)	MOYEN (chemins, constructions démontables et usage touristique)
14	HAUT (sans usage)	MOYEN (constructions démontables et usage touristique)
15	MOYEN (ordures)	BAS (décombres et ordures)
16	HAUT (gestion balancée)	BAS (abandon des salines)
17	HAUT	MOYEN (chasse, salinisation et pollution des eaux)
18	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon des salines)
19	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon des salines)
20	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon des salines)
21	HAUT (gestion)	BAS (abandon)
22	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon partiel)
23	HAUT (gestion)	HAUT (encore en culture)
24	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon des salines)
25	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon des salines)
26	HAUT (gestion)	BAS (abandon des salines)
27	BAS (abandon)	HAUT (restauration et conservation)
28	HAUT (conservation)	MOYEN (abandon et destruction)
29	HAUT (gestion)	MOYEN (abandon)
30	HAUT (gestion)	HAUT (gestion)
31	HAUT (gestion)	BAS (abandon des salines)
32	HAUT (gestion)	BAS (abandon et destruction)
33	HAUT (gestion)	HAUT (usage touristique)
34	HAUT (gestion)	HAUT (gestion)
35	HAUT (urbanisation à basse densité)	BAS (augmentation de la densité d'urbanisation, apparition de végétation rudérale)
36	HAUT (urbanisation à basse densité)	HAUT (urbanisation à basse densité)
37	HAUT (pas du tout)	MOYEN (possible prolifération)
38	HAUT (gestion)	HAUT (usage balancé)
39	HAUT (gestion)	MOYEN (pollution, ordures, agrandissement)
40	HAUT (zone peu étendue)	BAS (incrément décontrôlé)
41	HAUT (usage balancé)	HAUT (usage balancé)

tab. 2 - stabilité de l'environnement avant et après le tourisme.

tab. 3 - Actions ayant produit une diminution de la stabilité : nombre et pourcentage de classes d'occupation et usage du territoire affecté avant et après le tourisme.

Activités	classes d'occupation affectées	
	Avant le tourisme	Après le tourisme
Abattage d'arbres	4 (50,0 %)	0
Fonctionnement des salines	1 (12,5 %)	0
Abandon de l'usage	1 (12,5 %)	5 (11,1%)
Ordures	1 (12,5 %)	3 (6,7 %)
Chasse	1 (12,5 %)	2 (4,4 %)
Abandon des salines	0	8 (17,8 %)
Nouveaux chemins	0	4 (8,9 %)
Contamination	0	4 (8,9 %)
Moto-cross	0	3 (6,7 %)
Promenades	0	3 (6,7 %)
Construction démontables (bars)	0	3 (6,7 %)
Autres activités	0	8 (17,8 %)

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AGUILO E. *et al.* 1987 - Llibre Blanc del Turisme a les Balears. Conselleria de Turisme, Palma de Mallorca

AYALA P.G. 1988 - Le Projet MAB n° 7 sur les écosystèmes mineurs de la Méditerranée; quelques réflexions sur les problèmes de méthode. In Atelier MAB de l'île d'Ouessant, Université de Bretagne Occidentale, Brest, France

BRIGAND L. *et al.* 1986 - *Les changements écologiques, économiques et sociologiques dans les îles du Ponant; le cas de Batz, Ouessant et Groix.* Institut de Géoarchitecture, UBO, Brest, France

MARGALEF R. 1968 - *Perspectives in Ecological Theory.* Press of the University of Chicago, USA

MOREY M. *et al.* 1987 - Espacios naturales de Baleares ; evaluación de 73 áreas para su protección. Govern Balear, INESE, Palma de Mallorca, Espagne

MOREY M. 1988 - Tourisme et conservation de la nature dans les îles menacées par un développement touristique à contrôle extérieur. *Cahiers de l'IDIM*, n° 3, p. 35-48

MOREY M. 1989 - Analisis critico del desarrollo turistico de las Islas Baleares (España). En INICO Algarve na perspectiva da Antropologia Ecologica, Instituto Nacional de Investigacao Cientifica, Lisboa, Portugal

MOREY M., BOVER M.J, CASAS J.A. sous presse - Estudio integrado de la Isla de Formentera ; bases para un ecodesarrollo. MOPU-MAB, Madrid, Espagne

VERNICOS N. 1981 - Sporades septentrionales; essai d'application d'une recherche intégrée pour l'étude de l'écologie humaine des unités micro-insulaires. *The Greek Review of Social Research*, numéro spécial

LE TOURISME, CONSOMMATEUR D'ESPACE : L'EXEMPLE DE L'ILE DE MAJORQUE (ILES BALEARES, ESPAGNE)

Miguel SEGUI LLINAS

Ministère de l'Education, Centre de Ressources, Palma de Mallorca (Espagne)

RESUME

Actuellement, en raison de la croissance touristique, 45% du littoral de Majorque est urbanisé ou en cours d'urbanisation. Cette croissance, dans le tourisme et l'urbanisation génère une pression sur l'environnement. Elle met en danger l'équilibre écologique de l'île. Quatre étapes de développement sont à signaler. Ces étapes nous permettent de mettre en évidence le parallélisme entre la croissance touristique, l'augmentation du niveau de sa vie et la croissance urbanistique qui ont conduit à la saturation de l'espace, à une crise touristique et à un essor des mouvements écologistes.

MOTS-CLES : Majorque - tourisme - environnement

ABSTRACT

The growth of tourism in Mallorca has given rise to a situation where at present 45% of its coastline is built up or in the process of being so. This growth represents strong pressure on the environment and endangers the ecological balance of the island. Before this situation actually arrives, we must point out clearly four different phases. These stages show the relationships between the growth of tourism, the increase in the standard of living and urban growth while we find ourselves at the same time conscious of space of saturation point, a tourist crisis and an increase in the ecological movement.

KEY-WORDS : Mallorca - tourism - environment

PRESENTATION GEOGRAPHIQUE

L'espace est un bien limité partout et plus encore dans une île où, du fait de la configuration physique, il est valorisé à l'extrême.

Majorque, avec une superficie de 3411 km² est une île méditerranéenne de taille moyenne, mais malgré l'extension de son littoral (515,17 km), 45,47% de sa côte, soit 261,48 km (Demarcacion de Costas de Baleares), est urbanisée ou en cours d'urbanisation, ce qui nous donne une idée de la forte pression que l'urbanisation, sous l'influence touristique, a sur l'équilibre écologique de l'île.

Cette consommation d'espace (surtout littoral) est commune à toutes les îles de la Méditerranée qui ont connu une invasion touristique. Le développement de cette urbanisation peut être plus ou moins rapide et plus ou moins ancien mais il est lié au développement du tourisme de masse, lui-même inféodé au développement des transports.

Logiquement, l'impact est toujours plus fort, pour une même proportion de tourisme, dans les petites îles que dans les grandes car leur dimension restreinte multiplie les effets des problèmes d'eau, des déchets solides et de la pollution de la mer par la limitation des espaces et augmente la sensation de saturation touristique dont souffrent un certain nombre d'îles en Méditerranée.

Pour étudier l'évolution du développement urbanistique et l'occupation de l'espace liées au tourisme dans les îles méditerranéennes, nous avons choisi d'étudier l'île de Majorque qui peut être considérée comme le prototype de l'évolution de la consommation d'espace par le tourisme aussi bien pour les grandes îles (Sicile, Sardaigne, Corse) que pour les plus petites.

PHASE PRELIMINAIRE : OCCUPATION DE L'ESPACE PAR L'AUTOCHTONE

Traditionnellement, jusqu'au XX^e siècle, les îles méditerranéennes ont basé leur économie sur l'agriculture, puis sur l'élevage et la pêche. Cette tradition date de la Préhistoire et il en a été ainsi jusqu'à une époque récente.

L'occupation de l'espace n'a guère évolué: les meilleures terres, situées à l'intérieur de l'île ont connu un développement agricole; le littoral étant occupé par quelques petits ports de pêche animés d'un commerce local. Les zones de plaines proches de la mer, généralement marécageuses, étaient désertiques (affectées par la malaria).

A partir du Moyen Age et en raison des progrès des systèmes de navigation, un nouveau danger s'est ajouté aux maladies: les «razzias», dans des buts militaires, de vol ou de destruction, sévissaient sur toute la côte.

Pendant des siècles, la conjonction de ces facteurs explique que la population se soit concentrée à l'intérieur des îles laissant le littoral occupé par quelques rares villes fortifiées, uniques contacts avec l'extérieur.

Quand la pression démographique obligea la mise en valeur de nouvelles terres, ce sont les montagnes qui virent leur pente se couvrir de terrasses pour profiter au maximum du peu de terres disponibles.

Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle, avec le développement des techniques d'assainissement des zones insalubres, qu'il devient possible de transformer les marécages en zones agricoles riches. Alors, l'homme, après la disparition du danger d'attaques maritimes, reconquiert le littoral.

A partir de ce stade, quand, comme à Majorque, la pression démographique continue à croître, c'est dans l'émigration que les îles recherchent leur équilibre.

PREMIERE PHASE : UN SEUL ESPACE

La première moitié du XX^{ème} siècle se caractérise par une bonne occupation de l'espace, avec des densités plus fortes dans les zones riches (agricoles) et un rôle très faible de l'industrie qui ne présente de valeurs significatives que dans les îles de taille moyenne à grande ou dans des endroits très précis, comme la zone d'Inca à Majorque. Mais la fréquentation de l'île par quelques étrangers, insignifiante au XIX^{ème} siècle, augmente peu à peu.

L'amélioration des moyens de transport et les progrès économiques favorisent cette arrivée d'étrangers, encouragée par la mode des croisières en Méditerranée qui anime les pays du Nord de l'Europe. Mais ces premiers touristes ne marquent pas l'espace; car leur nombre est limité et aucun secteur urbain ou littoral ne leur est réservé. Il est vrai que certains endroits en bord de mer qui accueillent les autochtones aisés, sont fréquentés par ces touristes (de passage ou résidentiels) mais jamais en exclusivité (hôtels isolés). A cette époque, les touristes ne recherchent pas systématiquement la mer. Ils s'intéressent aux paysages, aux monuments, à la végétation et même aux différentes cultures du pays. Ils partagent l'espace avec les insulaires et se répartissent sur l'ensemble du territoire.

La Guerre Civile Espagnole, puis la Deuxième Guerre Mondiale interrompent ce courant touristique jusqu'aux années 1950-1955.

DEUXIEME PHASE : UN ESPACE DOUBLE

La croissance économique de l'Europe et l'ouverture du régime politique espagnol permettent, dès 1955, le développement du tourisme de masse en Espagne et particulièrement à Majorque. Cette forme de tourisme, favorisée par le développement des transports aériens, s'accompagne d'une occupation de l'espace qui lui est propre.

Le touriste a changé, ses préoccupations aussi; le soleil et la plage l'attirent ce qui provoque une urbanisation dense et rapide du littoral à son usage exclusif. Les contacts entre autochtones et touristes deviennent rares: deux espaces propres à chacun naissent. Les insulaires, dans leur ville et village, s'emploient au service de la population locale, dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. En revanche, l'espace touristique est consacré exclusivement aux visiteurs; bars, discothèques, magasins de souvenirs s'implantent autour des hôtels.

Ces deux espaces se mélangent rarement: seuls les majorquins qui y travaillent fréquentent les espaces touristiques; les touristes quant à eux, pouvant visiter l'île par le biais d'excursions programmées.

TROISIEME PHASE : UN ESPACE MIXTE

A partir de 1970 un changement se produit. Le développement du tourisme de masse modifie la structure économique de l'île en s'accompagnant d'un transfert de travailleurs du secteur primaire vers le tertiaire. Ce transfert se traduit par l'augmentation du niveau de vie de la population locale, modifiant ainsi ses habitudes et ses tendances. Les insulaires sont attirés par le mode de vie des touristes et subissent également l'attrait de la mer. Leur souhait est de partager les spectacles et les zones de loisirs jusqu'alors à l'usage exclusif des touristes.

Cet engouement pour la mer se traduit par la construction de nombreuses résidences secondaires dans d'anciens petits ports ou près de zones touristiques, générant l'apparition d'urbanisations à l'usage exclusif de l'autochtone. Ce mouvement de popu-

lation provoque, sur toute la côte, une alternance ou un mélange de l'autochtone et du visiteur, classé par catégorie sociale. La notion de zone littorale à usage exclusif du touriste disparaît.

Dans le même temps, un mouvement inverse se produit. Certains étrangers s'éloignent de la mer à la recherche des villages de l'intérieur de l'île pour y construire leur résidence secondaire. Ils bâtissent du neuf ou plus souvent restaurent d'anciennes maisons, ce qui provoque, parmi la population locale, un regain d'intérêt pour les vieilles pierres, certains insulaires allant même jusqu'à quitter la ville pour s'installer dans ces villages, rendus plus accessibles grâce à l'amélioration générale du réseau routier.

Ces deux mouvements opposés, l'un vers la mer, l'autre en direction de l'intérieur de l'île, aboutissent à l'émergence d'un seul espace mixte. Toutefois, les deux espaces spécialisés qui demeurent, sont: les zones hôtelières à l'usage exclusif des touristes et les villages les plus éloignés de la mer ou moins pittoresques habités par une population strictement insulaire. Mais l'île ne constitue plus un espace où deux communautés se tournent le dos, mais un espace mixte avec certaines prépondérances locales, dont les populations sont en relation permanente.

QUATRIEME PHASE : UN ESPACE SATURE

Ces mouvements ajoutés à la forte demande de constructions de résidences (principales ou secondaires) sur le littoral ont entraîné un «boom» de la construction produisant une sensation de saturation dans certaines zones et consolidant des secteurs urbains très étendus à l'exemple de la Baie de Palma.

Face à ce développement urbanistique, des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées pour la protection du littoral inoccupé et l'arrêt de l'urbanisation sur l'ensemble du territoire. Les mouvements écologistes, par leur manifestation, sont parvenus à faire protéger des sites comme la plage d'Es Trenc ou la Punta de n'Amer contre des constructions qui y étaient prévues. Ces idées se sont répandues dans l'ensemble de la population si bien qu'aujourd'hui, le Gouvernement autonome propose de déclarer 67 zones protégées dans l'ensemble des Baléares et de créer quatre Parcs Naturels sur l'île de Majorque (Diario de Mallorca, 26-X-89). De même, la fédération d'hôteliers a

proposé la non-urbanisation de Cala Mondrago (Diario de Mallorca, 5-VII-89) et la non-autorisation de remplacement d'hôtels existants par des nouveaux (Diario de Mallorca, 6-VII-89).

La crise touristique de 1989 a favorisé ce mouvement de protection de la nature et l'arrêt de la croissance urbanistique. Les tendances actuelles sont de rechercher une meilleure qualité de vie et de protéger la nature pour pouvoir continuer à profiter pleinement du haut niveau de vie que le tourisme a généré.

L'ENVIRONNEMENT : ARGUMENT DE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME INTEGRE DANS LES ILES BRETONNES

Frédéric BIORET⁽¹⁾, Louis BRIGAND⁽²⁾, Maurice LE DMEZET⁽³⁾

⁽¹⁾ Laboratoire d'Ecologie et de Phytogéographie, Nantes ;

⁽²⁾ UA 904 du CNRS, département de Géographie, Institut de Géoarchitecture, Brest ;

⁽³⁾ Institut de Géoarchitecture, Brest (France)

RESUME

Depuis longtemps les îles offrent un lieu de loisirs et de détente privilégié, notamment en raison du particularisme du climat insulaire et de l'aspect « magique et sauvage » des paysages. Il faut y voir là les effets de la moindre fréquentation, de l'urbanisation plus réduite et des mesures de protection réglementaire plus développées que sur le littoral continental. Au cours de la dernière décennie, on assiste à une évolution de la perception du tourisme insulaire. Longtemps considéré comme ne devant pas être l'unique activité économique, il tend aujourd'hui à le devenir sur certaines îles. Dans ce contexte l'environnement peut être considéré comme la clé de nouvelles formes de tourisme.

MOTS-CLES : aménagement - environnement - gestion - tourisme - îles bretonnes

ABSTRACT

Since a long time, the islands are representing recreation and relaxation areas, in relation to the particularities of the insular climate, and because of the « magic and wild » aspect of their landscapes. This is due to the less human and urbanisation pressure and the more developed legal protection than on the mainland coastal areas. During the last decade, the perception of the insular tourism is changing. Considered as not being the only economical activity, it tends to be the unique one on some islands. Within this context, the environment could be taken into account in terms of new tourism forms.

KEY-WORDS : planning - environment - management - tourism - breton islands

INTRODUCTION

Dans certaines îles du Ponant, l'activité touristique remonte à la fin du siècle dernier, comme à Belle-Ile, Bréhat ou l'Île-aux-Moines. Le succès du tourisme de villégiature qui se développe à cette époque sur ces îles est essentiellement lié à la venue de personnalités des arts, du spectacle et des lettres. Ces derniers recherchent déjà dans ces lieux propices à la méditation, au recueillement et à la création, des sites aux qualités paysagères et environnementales remarquables.

Depuis cette époque les îles ont bien souvent opté, par nécessité économique et sans réel enthousiasme, pour un choix de développement orienté plus particulièrement sur le tourisme. Même si cette activité génère un certain nombre de problèmes, il faut admettre que le tourisme se présente aujourd'hui comme une activité majeure sur la plupart des îles. Les expériences économiques lancées ces dernières années dans le domaine des activités de la pêche et de l'agriculture notamment, ayant connu des résultats relatifs, on s'oriente donc aujourd'hui de plus en plus délibérément dans le sens d'un développement touristique.

Cette évolution va de pair avec une reconnaissance de plus en plus affirmée de la valeur des sites

insulaire, tant au plan esthétique qu'au plan écologique. L'environnement insulaire devenant dans le même temps un argument de promotion touristique, il convient donc de savoir s'il peut exister des formes de développement permettant de favoriser l'émergence de nouveaux produits touristiques en rapport avec l'environnement? D'autre part nous devons nous interroger sur l'impact réel de ces nouvelles formes de tourisme dans le domaine économique, social et écologique.

Après une caractérisation des différentes formes de fréquentation touristique et une présentation des caractéristiques de l'environnement insulaire et de ses potentialités pédagogiques et didactiques, nous dégagerons quelques exemples pris sur les îles du Ponant et nous conclurons sur les intérêts et les limites de ce type d'approche.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DES ILES DU PONANT

Les îles du Ponant correspondent à un ensemble de petites îles précontinentales situées au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Nous nous intéresserons en priorité aux îles habitées de manière permanente, au nombre de 13, regroupant au total une population d'environ 16000 habitants (estimation APPIP, 1989).

Selon les îles, les conditions d'insularité sont variables et traduisent ainsi des différences dans les modes de fréquentation touristique et également au niveau des impacts qui en découlent. Il s'agit par définition de petites îles: la plus petite ne dépasse pas 1 km² alors que la plus grande, Belle-Ile-en-Mer, correspond à une surface de 55 km². A ces fortes variations de superficie s'ajoute également un éloignement par rapport au continent très variable. Certaines îles sont simplement distantes de quelques centaines de mètres du continent alors que d'autres se trouvent à plus de 25 kilomètres du port continental. Il en découle des temps de traversée par bateau très contrastés ce qui induit des modes de fréquentation bien différents. Certaines îles sont atteintes après une traversée de quelques dizaines de minutes, alors que d'autres nécessitent des temps de traversée de plusieurs heures.

Bien que dans l'ensemble ces îles soient faiblement peuplées, les écarts sont très significatifs, variant d'une centaine d'habitants à 4500 habitants (Belle-Ile). La plus peuplée, l'île d'Yeu, franchit le cap des 5000 habitants. On retiendra au plan démographique que la plupart de ces îles ont connu une baisse de population très importante, atteignant 50% depuis le début du siècle. Mais entre 1982 et 1989 la population pour l'ensemble des îles s'est stabilisée autour de 16 000 habitants.

Enfin, pour terminer cette brève présentation géographique, nous mentionnerons que ces îles correspondent le plus souvent à des communes ou des regroupements de communes. Ce statut communal leur permet de bénéficier, depuis la décentralisation administrative, d'une relative autonomie dans certains domaines, comme l'urbanisme ou l'environnement. Trois îles, Ouessant, Groix et Yeu sont à la fois commune et canton.

LES ATOUTS TOURISTIQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

1 - La puissance du mythe :

Le mot île, avec ses trois lettres, constitue à lui seul un univers magique. L'environnement naturel, qu'il soit réel ou le seul fruit de l'imagination des hommes, contribue très largement à la magie de l'espace et des lieux. Les premiers visiteurs à la fin du siècle dernier vantent déjà les valeurs esthétiques de ces îles. Depuis, l'environnement naturel et les

qualités que l'on lui prête sont le support d'une promotion qui touche autant le secteur économique que touristique. L'ensemble des dépliant touristiques et des agences de voyage font largement mention des vastes secteurs de nature préservés. A titre d'exemple le phytoplancton produit à l'île d'Houat, pour une entreprise de cosmétique mondialement connue, possède, au vu de la publicité, des vertus liées à un cadre géographique qui incarne la pureté originelle, et donc par ricochet celle du produit lui-même. Sur ce thème les exemples sont légions. Ils témoignent de la forte valeur symbolique incarnées par les îles au plan de l'environnement et des milieux naturels.

2 - Des paysages remarquables et protégés :

Le mythe ne peut cependant exister que s'il se fonde sur une part de réalité. Les paysages insulaires possèdent un bon nombre d'arguments qui leur permettent de faire valoir leurs atouts. L'étroite imbrication et la continuité entre les milieux terrestres et l'environnement marin, le caractère fermé de l'espace, constituent autant de facteurs permanents d'originalité et d'attrait. La relative diversité des paysages est directement liée à une anthropisation ancestrale des milieux. L'homme, en participant activement à la mise en valeur de l'espace, a créé des ensembles harmonieux et équilibrés. Aujourd'hui le déclin des activités traditionnelles, et plus particulièrement de l'agriculture pose cependant des problèmes en terme de gestion de l'espace. L'abandon quasi total des pratiques agricoles traditionnelles (fauche, étrépage, pâturage) sur l'ensemble des espaces insulaires a entraîné un processus de banalisation des milieux et des paysages, se traduisant notamment par un fort embrousaillement.

Malgré ceci, la qualité des ensembles paysagers insulaires est reconnue très largement, comme l'atteste l'ancienneté et l'importance des mesures de protection qui ont été prises au cours de la dernière décennie (tab. 1, fig. 1). Ces mêmes mesures témoignent cependant des risques potentiels et actuels auxquels sont exposés les paysages insulaires.

3 - Les richesses naturalistes :

Les arguments de développement d'un tourisme à thème lié à l'environnement impliquent de posséder de richesses naturalistes. Les îles disposent de

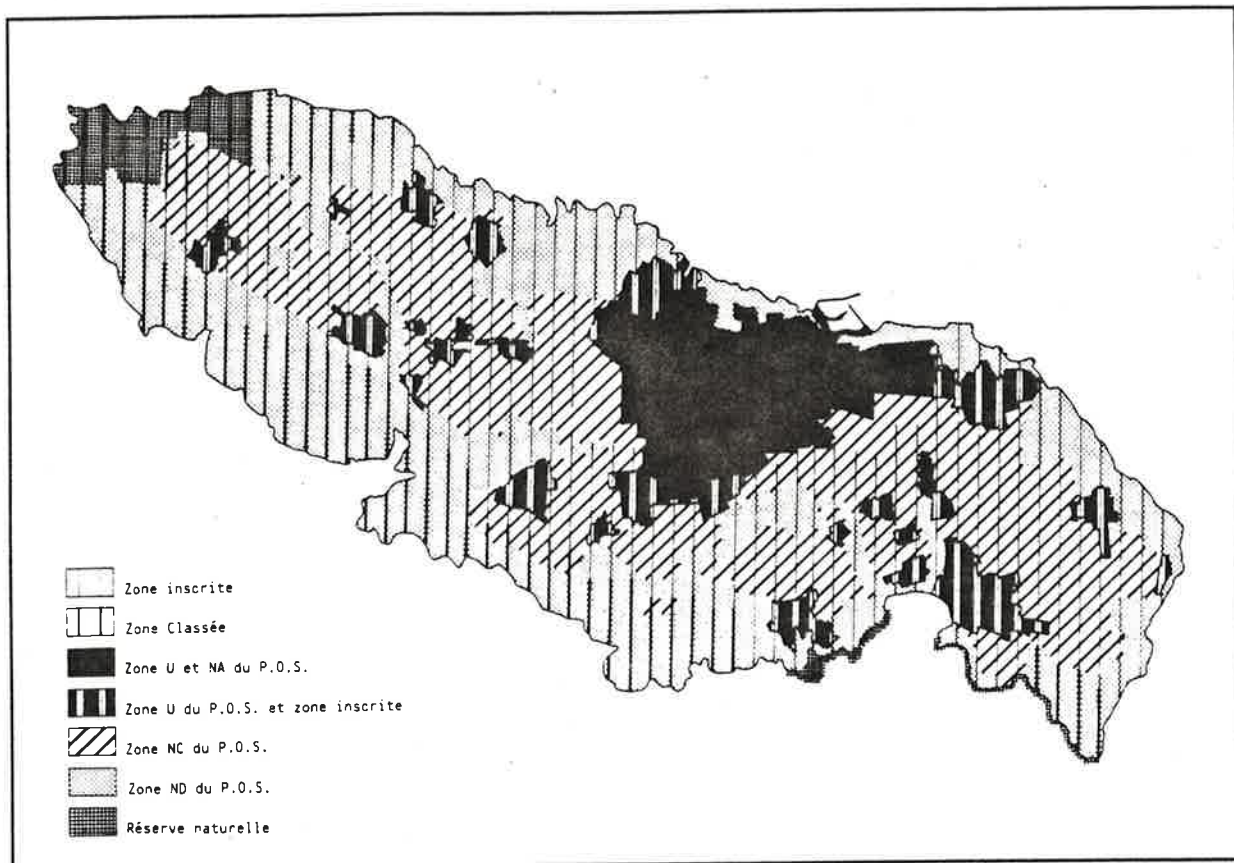


fig. 1 - Protection légale des milieux à Groix.

	P.O.S.	Inscription	Classement	Zones de préemption	Terrains du C.E.L.	Réserve Naturelle	Réserve Naturelle Privée	Réserve de Chasse*	Réserve de la Biosphère
MORBIHAN									
Groix	x	x	x			x			
Arz	x	x							
Ile-aux-Moines	x	x			x				
Houat	x	x	x	x	x		x		
Hoëdic	x	x	x		x				
Belle-Ile									
Bangor	x	x	x		x		x		
Le Palais	x	x	x						
Locmaria	x	x	x		x				
Sauzon		x	x		x		x	x	
FINISTERE									
Batz		x							
Ouessant		x	x	x			x	x	x
Molène		x	x	x			x	x	x
Sein		x	x	x					
COTES D'ARMOR									
Bréhat	x	x	x	x					

tab. 1 - Les différentes mesures de protection sur les îles du Ponant.

* (domaine maritime).

nombreux écotones liés à l'interface du milieu terrestre et du milieu marin. La flore et la végétation des îles du Ponant présentent une grande originalité. Quelques rares taxons végétaux sont endémiques : le Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus capax*) et le Plantain caréné prostré (*Plantago holosteum littoralis*) à Yeu, Belle-Ile et Groix. La flore des îles compte un important cortège d'espèces thermo-atlantiques s'appauvrissant progressivement vers le Nord : *Pantacrium maritimum* à Houat, *Erica vagans* et *Bellardia trixago* à Groix, *Aetheorhiza bulbosa* et *Omphalodes littoralis* aux Glénan, *Centaurium maritimum* à Ouessant. On peut remarquer sur les îles le maintien d'un lot important d'espèces menacées par le tourisme sur le continent. Celles-ci se trouvent ainsi en situation de refuge dans les situations insulaires. C'est le cas par exemple d'*Isoetes histrix* et d'*Ophioglossum lusitanicum*. La rareté de certaines communautés végétales endémiques ou bien représentées dans les îles, comme les pelouses littorales ou les landes climaciques, recouvrant de vastes secteurs, constituent des éléments remarquables dans la prise en compte d'animations de type naturaliste.

Pour la faune, l'intérêt majeur des îles est surtout lié à l'ornithologie. Les sites insulaires représentent en effet des étapes importantes sur les grandes voies migratrices pour de nombreuses espèces, notamment de passereaux et de limicoles (Ouessant et Hoëdic). Les îles sont donc des lieux privilégiés pour l'étude des migrations, tant pour les espèces d'oiseaux de mer que pour les espèces terrestres. En outre, en raison de leur tranquillité et de leur relative inaccessibilité, certaines îles et îlots sont des sites de reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux marins. Il s'agit d'ailleurs le plus souvent de réserves biologiques.

Même si la faune et la flore constituent deux grands volets des intérêts naturalistes offerts par les îles, il convient également de mentionner d'autres centres d'intérêt. Dans le domaine de la géologie et de la géomorphologie, certaines îles présentent des richesses remarquables. C'est le cas bien connu de l'île de Groix, devenue un site international pour la minéralogie et le métamorphisme (AUDREN, TRIBOULET, 1986). Enfin les aspects géomorphologiques peuvent également constituer des axes de découverte : la quantité et la diversité des formes littorales rencontrées dans les îles et îlots de la mer d'Iroise peuvent être considérées également comme des atouts non négligeables.

LE TOURISME AUJOURD'HUI, QUELQUES DONNÉES DE BASE

1 - Les caractéristiques du tourisme :

Le tourisme, dans l'histoire des îles, est une activité relativement récente. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que les îles vont véritablement et progressivement s'ouvrir au tourisme. L'augmentation générale du niveau de vie, l'amélioration des transports entre les îles et le continent, et les efforts en matière d'équipement vont permettre de favoriser la venue de nombreux estivants avides de découverte. Dès lors le tourisme va connaître sur l'ensemble des îles un développement qui ne fera que croître au fil des années (BRIGAND, 1982).

Une enquête réalisée en 1990 pour le compte de l'Association pour la Protection et la Promotion des Îles du Ponant permet de cerner les caractéristiques majeures du tourisme insulaire. Il s'agit avant tout d'un tourisme estival. Les mois de juillet et d'août correspondent à la période de plus grande fréquentation, même si l'on note un certain développement du tourisme lors des vacances de Pâques et lors des week-end du printemps. Le tourisme, à dominante familiale, se décompose en deux grands groupes : les excursionnistes à la journée et les séjournants. Les premiers, qui représentent la moitié de la fréquentation, se contentent d'une courte visite de l'île dont les retombées économiques locales sont faibles. Les résidents se répartissent en plusieurs sous-groupes. Le plus important correspond aux résidents secondaires qui séjournent durant de longues périodes. Par ailleurs ce sont les résidences secondaires qui présentent les plus grandes capacités d'hébergement : à elles seules, elles correspondent à près des deux tiers des capacités d'hébergement des îles. Viennent ensuite les campings qui concentrent plus de 20% des capacités d'hébergement. Il faut noter la faible importance du secteur hôtelier qui en regroupant 2,5% de l'hébergement apparaît comme le parent pauvre du secteur touristique insulaire. Ces moyennes, calculées pour l'ensemble des îles concernées, ne doivent pas masquer les profondes différences qui peuvent exister d'une île à l'autre. Ainsi certaines îles sont totalement vouées aux résidences secondaires. C'est le cas par exemple de Bréhat ou de Hoëdic, alors que d'autres îles, comme Ouessant, restent moins touchées par ce phénomène.

La fréquentation touristique varie de manière très importante selon les îles. Si en moyenne elle mul-

tiplie par huit la population permanente, dans certains cas cette population touristique représente jusqu'à 25 fois la population permanente ; c'est le cas par exemple de l'île-aux-Moines. Certaines îles restent à l'écart des flux touristiques, comme la petite île de Molène dont la population permanente est simplement multipliée par 1,8 en été.

Les touristes qui fréquentent ces îles sont avant tout des nationaux. Originaires de l'ouest de la France ou de la région parisienne, ils reviennent volontiers sur l'île de leurs vacances. Généralement employés, cadres ou professions libérales, ils sont dans l'ensemble très soucieux de connaître l'île qu'ils fréquentent.

Pour conclure sur ces caractéristiques générales de la fréquentation touristique, il faut reconnaître que le tourisme dans les îles reste très dépendant des conditions climatiques ! Même si les îles bénéficient d'un climat local plus tempéré que celui du continent, les derniers étés très ensoleillés que la Bretagne a connus, ont incontestablement induit une fréquentation plus importante dans les îles.

2 - Les touristes et l'environnement :

L'un des enseignements de l'étude précédemment citée sur le tourisme, est de souligner toute l'importance que les touristes accordent au dépaysement, à la tranquillité, et à la qualité de l'environnement. En effet cet aspect constitue pour eux un élément de première importance dans le choix de leur vacances. Ceci s'explique en partie par le fait que la randonnée à pied ou en vélo est très prisée et tend à se développer sur le littoral. La qualité de l'environnement et les activités qui peuvent y être liées sont donc des éléments déterminants dans la venue des touristes sur les îles. Les demandes exprimées dans ce domaine traduisent un réel besoin. Ainsi il apparaît que les visiteurs souhaitent une meilleure information ainsi que des possibilités de visites commentées. Les touristes interrogés regrettent les atteintes qui peuvent être portées à l'environnement insulaire. Ils dénoncent la trop grande place occupée par les automobiles et les conséquences induites qu'ils jugent néfastes. Au-delà des enseignements directs de ce sondage, il convient de retenir que les visiteurs seront de plus en plus exigeants sur la qualité des sites et des paysages. Aussi convient-il de mettre fin le plus rapidement possible aux différentes nuisances actuelles qui altèrent l'environnement.

3 - Les atteintes aux milieux et aux paysages :

Les dégradations actuelles des milieux et des paysages sont directement liées à différentes pratiques et usages des lieux et de l'espace. Nombreuses sont celles qui pourraient être évitées. Ainsi, sur les îles où la circulation et le passage des automobiles ne sont pas contrôlés, on constate la destruction de la végétation sur de nombreux secteurs littoraux. La place trop importante qui est faite à l'automobile sur les îles les plus touristiques favorise la multiplication des chemins, routes et accès (BIORET, FERRAND, 1986). Les stationnements anarchiques sur les sites les plus remarquables sont à l'origine de phénomènes d'érosion majeurs. Les exemples les plus démonstratifs se trouvent à Groix, Belle-Ile et l'île d'Yeu et dans une moindre mesure à Ouessant. Seule la réalisation d'études et de projets globaux d'aménagement et de protection sur ces sites permettrait de trouver des solutions à ces différents problèmes.

L'extension récente des résineux sur la plupart des îles modifie singulièrement l'image de marque des îles. Certaines d'entre elles, comme Groix, n'étaient absolument pas plantées au début du siècle; elles ont vu leur surface boisée augmenter de manière très conséquente au cours des trente dernières années (BRIGAND, MORINIERE, 1986).

De même on peut regretter la banalisation des aménagements qui se font autour des habitations. Les matériaux utilisés pour les murs d'enceinte ou les clôtures altèrent souvent le caractère insolite des sites. Il conviendrait de porter une attention particulière sur les micro-aménagements qui jouent souvent un rôle de première importance sur l'image même d'un site. Le développement du tourisme a ainsi généré de nombreux problèmes environnementaux. C'est le cas des ordures ménagères dont la gestion pose des problèmes aigus sur les îles. De même la question des ressources en eau deviendra de plus en plus cruciale si de nouveaux comportements et standards de consommation ne sont pas imaginés à court terme.

La multiplication des loisirs liés à la mer introduit également des perturbations réelles pour certaines espèces sensibles. C'est le cas par exemple de la plongée sous-marine, de la pratique de la plaisance ou du kayak de mer qui entraînent des dérangements, sur les colonies d'oiseaux nicheurs (sterne) ou les mammifères marins.

Ces quelques exemples, qui pourraient être multipliés, confirment les risques auxquels sont exposés

Mois	UTILISATEURS				Total
	Associations	Scolaires et Collégiens	Scientifiques	Divers	
Janvier	-	-	-	-	-
Février	29	-	-	2	31
Mars	49	67	2	10	128
Avril	82	75	4	11	172
Mai	127	145	6	32	310
Juin	80	158	17	8	263
Juillet	86	-	30	7	123
Août	21	-	-	150	171
Septembre	63	37	39	12	151
Octobre	19	-	88	-	107
Novembre	68	-	16	-	84
Décembre	?	-	?	?	?
Total	624	482	202	232	1 540

tab. 2 - Fréquentation du centre d'étude du milieu d'Ouessant en 1989. Source : Centre d'Etude du Milieu Insulaire.

les milieux insulaires. La fragilité de ces espaces renforce l'impérieuse nécessité de trouver des solutions globales aux problèmes qui se posent actuellement. Le maintien de l'activité touristique elle-même, reste totalement dépendant de la qualité des sites et de l'environnement. La défection touristique constatée sur les côtes de la Méditerranée ces dernières années ne traduit-elle pas en définitive le rejet d'une trop grande artificialisation des milieux, et la recherche d'une certaine qualité des sites que l'on avait peut-être trop rapidement négligée.

LES PERSPECTIVES EN MATIERE DE TOURISME ET D'ENVIRONNEMENT

1 - Les conditions de mise en place :

Pour que l'environnement soit une composante intégrée au tourisme, il convient qu'un certain nombre de conditions soient remplies. Tout d'abord il faut dégager les points forts dont dispose chaque île dans ce domaine. Une composante spécifique étant reconnue, il faut rechercher les outils à mettre en oeuvre pour en permettre son exploitation (LE DEMEZET, 1990). Les infrastructures, les moyens ainsi que les règles de fonctionnement doivent être définis avec un grand souci de qualité et bien entendu dans le respect exemplaire de l'environnement, à l'instar des exemples des pays anglosaxons. Les publics pouvant être concernés par ce type de « produits » sont multiples : les naturalistes amateurs, les scientifiques, les classes vertes, les étudiants, les visiteurs motivés...

2 - Quelques exemples de réalisations dans les îles du Ponant :

Plusieurs initiatives et projets s'appuyant sur la composante environnement ont vu le jour durant ces dernières années: le Centre d'Etude du Milieu Insulaire d'Ouessant et l'animation sur la Réserve Naturelle François Le Bail à Groix. Ces projets s'inscrivent dans une chronologie marquée par trois étapes. Depuis les années 70, la mise en protection de type passif des espaces naturels (sites classés et inscrits, zones de préemption, acquisitions par le Conservatoire du Littoral, création de réserves naturelles...), a permis de préserver le potentiel environnemental des îles. Au cours des années 80, la mise en place de structures fonctionnelles et d'équipements permettant d'exploiter cette spécificité environnementale fait suite à la vague des musées et des écomusées qui furent réalisés au cours de la décennie précédente. La phase actuelle correspond à la valorisation du patrimoine naturel insulaire, comme par exemple la création en 1988 de la Réserve de la Biosphère de la mer d'Iroise qui associe le facteur humain à la protection globale de l'environnement.

Le Centre d'Ouessant fonctionne depuis 1984. Ce projet ancien, émanant de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, est lié à l'importance historique de la pratique de l'ornithologie dans l'île (JULIEN, 1956, 1964). Géré par le Parc Naturel Régional d'Armorique, le centre dispose de vastes locaux pouvant accueillir dans de bonnes conditions une quarantaine de stagiaires. Ouvert toute l'année, il permet à des groupes

de trouver sur place, non seulement l'hébergement, mais aussi des salles pour travailler et étudier. Dirigé par un naturaliste, il offre des stages de découverte du milieu et d'ornithologie aux scolaires, étudiants ou associations (tab. 2). A cette fonction importante d'accueil, s'ajoute une composante recherche, indispensable pour le fonctionnement de l'ensemble. L'étude des migrations et la participation, en raison de récentes découvertes, aux fouilles archéologiques, constituent les points forts des activités de recherche. Cette ini-

tiative peut se comparer à d'autres centres existant dans les pays anglo-saxons, comme par exemple aux Shetland, le Fair Isles Bird Observatory. Le centre d'Ouessant projette d'éditer une revue qui devrait permettre de catalyser les efforts des équipes de chercheurs présentes sur l'île. La création récente d'une réserve de la Biosphère dans le cadre de l'UNESCO peut également laisser entrevoir une extension sensible de ses activités (LE DEMEZET, 1990).

Nature des Interventions	Groupes		Individuels Effectifs	Total
	Nombre	Effectifs		
Randonnées dans la Réserve Naturelle (faune, flore)	12	247	129	376
Randonnées dans la Réserve Naturelle (estran)	4	59	79	138
Randonnées hors Réserve Naturelle	3	42	77	119
soirées diapos	6	163		163
				796

tab. 3a - Fréquentation de la Réserve Naturelle de Groix pendant la saison estivale 1989. Source : SEPNB.

Interventions	Scolaires		Universitaires		Groupes Individuels Isolés	Total
	Classes	Effectifs	Groupes	Effectifs		
Randonnées dans la Réserve Naturelle (faune-flore)	14	269			7 108 40	417
Randonnées dans la Réserve Naturelle (géologie)			3	62		62
Randonnées hors Réserve Naturelle	2	38	1	25	1 1/8	89
Soirées diapos	2	45				45
						605

tab. 3b - Fréquentation de la Réserve Naturelle de Groix en hors-saison (du 01.03.89 au 30.06.89). Source : SEPNB.

A Groix, des animations nature sont proposées tout au long de l'année. S'appuyant sur une réserve naturelle gérée officiellement par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, et sur d'autres sites de l'île, cette structure propose des activités variées : initiation à l'ornithologie et à la géologie pour un public de scolaires et d'adultes, éducation à l'environnement et information de la population locale...(tab. 3a et b).

CONCLUSION

Les atouts des îles peuvent incontestablement être valorisés notamment à travers le développement de loisirs orientés dans une dimension environnementale. Les projets réalisés à ce jour permettent de penser que des équipements similaires pourraient être envisagés sur d'autres sites insulaires.

La réalisation de telles structures, permettant l'accueil du public, la venue de chercheurs et développant une pédagogie active basée sur l'environnement a des conséquences positives pour les îles. Proposant des activités complémentaires et parallèles au tourisme estival traditionnel, ces outils présentent l'avantage de garantir un véritable étalement des activités sur l'ensemble de l'année. Les emplois induits, sans être mineurs, restent cependant limités. Mais à l'échelle d'une île la création de quelques emplois est déjà un élément de réussite. Intégrés au tissu économique local, ces équipements peuvent participer activement au développement. Enfin en permettant une éducation du public, en sensibilisant les visiteurs et les populations permanentes à la nature, ils contribuent à pérenniser la qualité de l'environnement.

Cependant, à l'heure où les activités revendiquant une valeur «nature» (exemple des vélos tout-terrain) se développent et deviennent à la mode, il convient de rester très vigilant vis à vis des projets qui peuvent voir le jour. Un tourisme à composante environnementale doit être étudié en concertation avec les populations locales et avec le souci du plus grand respect de l'environnement. La nécessité d'organiser et de contrôler les visites, même de type écologique, s'imposent davantage sur les îles où les milieux naturels présentent une plus grande fragilité et une plus grande vulnérabilité.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Anonyme 1986 - *Les changements écologiques, économiques et sociologiques dans les îles du Po-*

nant, le cas de Batz, Ouessant et Groix. Ouvrage collectif, Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture, 200 p.

APPPIP 1990 - Enquête sur la clientèle touristique dans les îles du Ponant, 80 p.

AUDREN C., TRIBOULET C. 1986 - Un témoin exceptionnel de l'histoire géologique hercynienne de l'Europe. *Penn ar Bed*, n° 122-123, p. 88-100

BIORET F., FERRAND J.P. 1986 - Problèmes de protection de la nature. *Penn ar Bed*, n° 122-123, p. 148-153

BRIGAND L. 1982 - *Les îles de Bretagne, Aspects géographiques de l'insularité.* Thèse de troisième cycle de géographie, U.B.O., Brest, 2 vol., 267 p., 106 fig.

BRIGAND L., MORINIERE C. 1986 - Les paysages de l'île de Groix. *Penn Ar Bed*, n° 122-123, p. 122-135

BRIGAND L., LE DEMEZET M. 1985 - La protection des espaces littoraux : un facteur structurant de l'aménagement insulaire. *In Actes du colloque d'océanologie côtière, ADERMA, Bordeaux*, p. 527-540

JULIEN M.H. 1956 - Pour une station ornithologique et biologique à Ouessant. *Penn ar Bed*, n° 9, p. 22-24

JULIEN M.H. 1964 - Activités de la station et des stages ornithologiques d'Ouessant en 1961, 1962, 1963. *Penn ar Bed*, n° 38, p. 220-230

LE DEMEZET M. 1990 - Tourisme et environnement. Les réserves de Biosphère : l'exemple de la réserve de biosphère d'Iroise. *In Actes du colloque: Premières assises du tourisme en Guadeloupe, Pointe à Pitre, mars 1990*, p. 97-116

Remerciements

Nous tenons à remercier Yvon Guerneur, directeur du Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant et Catherine Pichot, garde animatrice de la Réserve naturelle F. Le Bail à Groix pour les renseignements qu'ils nous ont aimablement fournis.

PROBLEMES DE SANTE DANS UN TERRITOIRE INSULAIRE : LES EVASANS EN POLYNESIE FRANCAISE

Emmanuel VIGNERON⁽¹⁾, Vincent SIMON⁽²⁾, François JEANNETTE⁽²⁾

⁽¹⁾ ORSTOM - Tahiti ; ⁽²⁾ SMUR Centre Hospitalier Territorial de Mamao (France)

RESUME

L'organisation de la santé en Polynésie française se heurte à la dispersion de la population en petits groupes humains sur des îles petites et parfois très éloignées de l'île principale, Tahiti. Le palliatif longtemps adopté, pour les soins primaires, a été celui d'une médecine mobile s'articulant sur un réseau d'infirmiers ; les soins de niveau secondaire et tertiaire étant rassemblés à Papeete. Cette organisation ne répond plus aux exigences techniques de la médecine actuelle, non plus qu'à l'objectif défini de «santé pour tous». Aussi assiste-t-on depuis quelques années au développement sans précédent des évacuations sanitaires des îles vers Tahiti et de Tahiti vers la métropole ; ce qui ne va pas sans poser de nouveaux problèmes, économiques mais aussi culturels.

MOTS-CLES : insularité - organisation spatiale - service de santé - évacuations sanitaires

ABSTRACT

Health care organization in French Polynesia runs against the dispersal of tiny, isolated and sparsely populated islands. During a long time the «Medecine Mobile» with the support of local infirmaries was the unique vector for primary level health cares ; secondary and tertiary health cares facilities being concentrated in Tahiti. Nowadays this situation cannot be accepted in regard with the technical requirements of moderns medicine and official planning statements. So, during the last five years air medical evacuations from surrounding islands to Public Hospital in Tahiti and from Tahiti to France has drastically uprised, in spite of their high cost.

KEY-WORDS : insularity - spatial organization - health services - medical evacuations

Le mythe vivace de Tahiti doit beaucoup au caractère d'extrême insularité de la Polynésie Française. Les 118 îles hautes et atolls qui composent le Territoire ne totalisent que 4 000 km² de terres émergées et se répartissent en 5 archipels sur une surface de plus de 4 millions de km². Parmi ces îles, seule l'île de Tahiti atteint les 1 000 km². Ces caractères, s'ils constituent d'indéniables attraits touristiques, n'en représentent pas moins des handicaps considérables au développement harmonieux des 67 îles habitées du Territoire qui totalisent 188 814 habitants au dernier recensement de septembre 1988 (fig. 1). En effet, l'activité économique, la viabilité des îles, et le bien-être même des populations, se trouvent compromis par les difficultés et les surcoûts qu'entraînent l'éloignement, la dispersion et l'échelle réduite des groupements humains.

LA PLACE DE LA SANTE DANS LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1 - Surchauffe économique et explosion démographique :

L'ouverture au monde de la Polynésie Française, particulièrement sous l'effet de l'installation du C.E.P. en 1963, a entraîné le Territoire sur la voie de profondes mutations socio-économiques assez faciles à chiffrer mais dont tous les effets ne sont ni bien mesurables ni bien maîtrisés. Si les habituels indicateurs socio-économiques témoignent en

apparence d'une vitalité bien éloignée de l'image traditionnelle de la nonchalance des îles des mers du Sud, ils marquent aussi une dépendance poussée à l'extrême. En 1960 le PIB par habitant était de l'ordre de 50 000 F CFP, il est aujourd'hui de plus de 1 000 000 F CFP (100 CFP = 5,5 FF) soit une multiplication par 30 quand dans le même temps le coût de la vie l'a été par 8. Mais en 1960, le taux de couverture des importations par les exportations était de 83 % tandis qu'à la fin des années 80 il a chuté à 3,5 % (réexportations exclues). L'évolution de l'économie polynésienne au cours des trente dernières années sous l'influence directe de l'installation du C.E.P. en 1963 peut se résumer ainsi : croissance exceptionnelle mais tout artificielle, dépendance accrue vis-à-vis du monde extérieur, substitution d'une économie de services à une économie coloniale traditionnelle et aussi inégalités régionales aggravées, la modernité et le boom économique profitant surtout à la zone urbaine de Tahiti.

La dépendance est un trait commun sous une forme ou une autre à la plupart des Etats et Territoires insulaires du Pacifique Sud mais elle est en Polynésie Française poussée à l'extrême. Il en va de même de l'évolution démographique : la Polynésie Française en accuse les caractéristiques régionales. Au cours des vingt-cinq dernières années, la population de Polynésie Française a plus que doublé, passant de 84 551 habitants en 1962 à plus de 188 000 en 1988. Cette spectaculaire progression a accentué une inégale distribution des hommes au

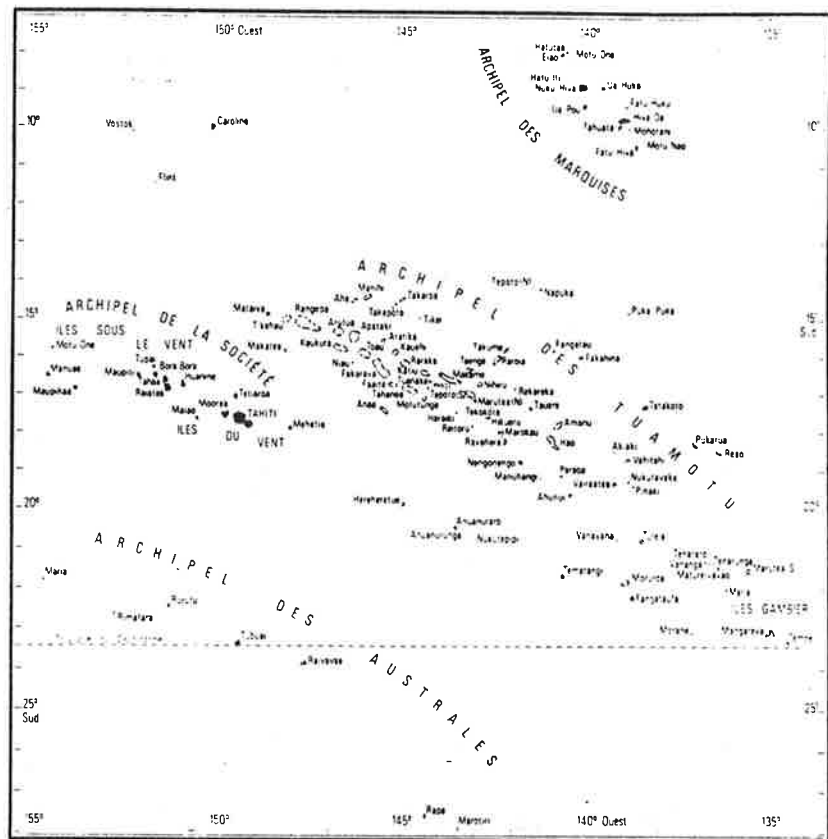


fig. 1 - Carte de localisation.

sein du territoire, héritée de la période coloniale. La population des archipels périphériques (Marquises, Tuamotu-Gambier, Australes) stagne relativement tandis que le poids de celle de l'Archipel de la Société et particulièrement de l'île de Tahiti est sans cesse renforcé sous l'effet d'une urbanisation accélérée. La zone urbaine de Tahiti, qui s'étire sur 40 km de littoral, regroupe aujourd'hui 55 % de la population du Territoire contre 42 % en 1962. L'accroissement de la population est dû pour une très grande part à la baisse de la mortalité. Elevé aux lendemains de la 2ème Guerre Mondiale, le taux de mortalité est resté supérieur à 10 pour mille jusqu'à la fin des années 60 mais ne cesse de décroître depuis 1970 pour atteindre aujourd'hui 5,3 pour mille. L'espérance de vie à la naissance est passée de 54 ans en 1955 à 67 ans en 1983. Cette baisse de la mortalité générale est essentiellement liée à la chute spectaculaire de la mortalité infantile. Supérieure à 100 pour mille jusqu'à la fin des années 50, de l'ordre de 70 pour mille au cours des années 60, de 50 pour mille au cours des années 70 elle est passée au dessous de 25 pour mille au cours de la période 1982-86 essentiellement par la baisse de la mortalité périnatale, tandis que la mortalité post-néonatale demeure à un niveau relativement élevé de 11,6 pour mille en 1987.

Mais avec un taux d'accroissement naturel de 25 %, au cours des dix dernières années, la Polynésie Française appartient au groupe des pays les plus mal lotis parmi les pays en voie de développement, ceux dont l'augmentation de la population est si forte et si rapide qu'elle handicape fortement l'avenir.

2 - Politiques de santé :

L'évolution favorable des indicateurs de mortalité est liée au développement du système de santé comme l'est aussi l'effacement des maladies infectieuses. En effet, le contexte sanitaire du Territoire a été entièrement partie prenante de cette révolution démographique, sociale et économique. A cela plusieurs raisons : l'action pour la santé a été l'un des traits marqués de la colonisation. Elle représente aujourd'hui une part importante de la coopération Nord-Sud et particulièrement de la coopération française. Le statut original de Territoire d'Outre-Mer de la Polynésie Française la place incontestablement dans une position favorable à cet égard. L'action pour la santé est d'autre part un souci affiché des gouvernements des pays du Sud. Son statut d'autonomie interne permet au Territoire de souscrire pleinement à l'objectif de

santé pour tous défini par la conférence d'Alma Ata en 1978 et de se donner les moyens d'y parvenir.

Avec 6,8 Milliards de F CFP en 1988 les dépenses de Santé représentent 9 % du budget territorial dont le total est de 73 Milliards de F CFP. En moins de 30 ans, les dépenses de Santé du Territoire ont été multipliées par 73 quand celles du Territoire l'ont été par 133. Avec plus de 240 \$ US par hab., les dépenses de Santé Publique de la Polynésie Française sont au niveau des dépenses gouvernementales des pays industrialisés. Mais le coût de la santé publique en Polynésie Française représente deux fois la valeur des exportations de produits du cru. Ainsi, puisque l'offre de santé occupe une place de choix dans le développement, il est légitime de l'utiliser à rebours comme marqueur de ce même développement. A ce titre, la géographie des soins dépasse largement les seules préoccupations de santé publique pour s'inscrire dans une perspective de synthèse régionale proprement géographique. La santé d'ailleurs ne participe-t-elle pas, et de façon primordiale, à une géographie du bien-être particulièrement révélatrice des inégalités socio-spatiales ?

CROISSANCE ET DESEQUILIBRES DE L'OFFRE DE SOINS

1 - L'héritage de la période coloniale :

La croissance et les déséquilibres éventuels de l'offre de soins ne peuvent s'apprécier que par référence au cadre spatial dans lequel cette dernière s'inscrit (fig. 1). Dès les débuts de la colonisation, l'action de santé s'est heurtée aux contraintes insulaires (VIGNERON, 1989a et b). Les premières tentatives de mise en place d'un système de soins ne datent que des lendemains de la première Guerre Mondiale. Elles s'appuient sur le spectacle de la dépopulation qui a frappé la Polynésie et cherchent à résoudre «la difficulté, presque insurmontable, d'atteindre, pour la secourir une population aussi disséminée» (Rapport du Chef du Service de Santé pour 1926). L'offre de santé connaît alors un premier stade de son développement. De 4 médecins en 1920 les effectifs sont portés à 9 médecins en 1939 et 16 en 1960 auxquels s'ajoutent alors 12 médecins du secteur libéral contre 2 en 1920. Parallèlement, les infrastructures sont développées. Le nombre de lits hospitaliers est porté de 60 en 1935 à Papeete à 451 à la fin des années cinquante, répartis entre quatre îles. L'armature des infirmeries et dispensaires est également renforcée : de 4 en 1920 à 19 en 1960. Le développement le plus

spectaculaire est celui que connaît le corps des infirmiers et sages-femmes. De 10 infirmiers en 1926, les effectifs passent à 51 en 1945 et à 126 en 1960. Ils ont en charge la totalité de la santé dans la plupart des îles dépourvues de médecins. Le rôle de ces infirmiers locaux vaut d'être souligné. Souvent isolés dans les formations sanitaires lointaines, ils ont assuré la diffusion des soins parmi les Polynésiens. Polynésiens eux-mêmes, et à ce titre mieux compris sinon mieux acceptés, ils ont aussi assuré la promotion de la médecine en luttant contre des préjugés et des pratiques mal assurées.

Au total, au début des années 60, l'infrastructure de soin et de santé restait encore limitée, tout entière ou presque dévolue au secteur public et pour beaucoup entre les mains d'un personnel non médecin se heurtant aux difficultés de l'éloignement et de la distance. Pourtant ici aussi, comme en Afrique ou en Indochine, les médecins coloniaux avaient imaginé la Médecine Mobile. Elle consista, en Polynésie comme ailleurs, en l'organisation de tournées médicales en vue de dispenser des soins curatifs aux malades, de prévenir par la vaccination et les conseils d'hygiène, de donner des consultations maternelles et infantiles, de recueillir enfin les bases d'une action sanitaire concertée par la collecte d'informations, de premier ordre pour l'époque sur les aspects épidémiologiques mais aussi climatiques, sociaux et culturels de l'environnement polynésien.

Cependant, au début des années cinquante, les contraintes insulaires apparaissent insurmontables. La médecine mobile, sans grands moyens matériels, apparaît trop incertaine et trop ponctuelle pour être efficace. Certaines années, en 1956, en 1957, elle n'est même pas assurée. Le palliatif prôné et mis en oeuvre est celui de la multiplication des infrastructures médicales dans les îles. Mais si, derrière le modèle cher à certains médecins coloniaux du «Centre Médical Rural», ne se profilent pas encore les inconvénients techniques du «médecin aux pieds nus», le recours aux transports sanitaires apparaît comme le seul moyen, mais utopique, de s'affranchir de l'insularité. Le rapport du chef du Service de Santé en 1954 se termine par ces mots : «La solution idéale serait que chaque île dispose d'un infirmier et d'une station radiophonique. A Papeete, un hydravion affecté au Service de Santé sera prêt à répondre à tous les appels et un médecin pourra alors se rendre sur place pour examiner les malades graves et les ramener éventuellement sur le centre de Papeete. Espérons que la situation économique permettra un jour de telles réalisations».

2 - L'envolée récente de l'offre :

Aux moyens limités d'une offre essentiellement publique jusqu'en 1963-1964 a succédé une offre variée publique et privée. Cependant la répartition géographique est profondément inégale.

2.1 - L'évolution globale de l'équipement médical et hospitalier :

Avec 255 médecins (140 du secteur public et 115 du secteur libéral), la Polynésie Française dispose en moyenne d'un médecin pour 698 habitants (1,4 pour mille). Il y a un peu plus de 20 ans en 1964 ce chiffre était d'un médecin pour 2 308 habitants (0,4 pour mille). La tendance à la libéralisation rapproche la Polynésie Française des pays les plus développés mais le taux global de densité médicale est encore éloigné de celui de la France métropolitaine (2,4 pour mille), de l'Australie (2,04 pour mille) ou des Etats-Unis (2,2 pour mille).

A la différence de l'offre médicale, l'offre de soins dentaires est depuis longtemps le fait du secteur privé qui comptait 17 chirurgiens dentistes dès 1964 contre 1 du secteur public, soit 0,2 pour mille habitants. L'augmentation a été nettement plus rapide dans le secteur public qui compte 25 chirurgiens dentistes en 1988 contre 60 au secteur privé. Le Territoire se rapproche ainsi, avec un taux de 0,5 praticien pour mille habitants, du taux de 0,6 pour mille observé en France métropolitaine et dépasse le taux australien de 0,47 pour mille.

Les autres personnels de santé (infirmiers, et adjoints de soins essentiellement) relèvent dans leur grande majorité du secteur public. De 157 en 1964, soit 1,7 pour 1 000 habitants, les infirmiers sont passés à 460 en 1986. Soit un taux de 2,2 pour mille habitants, ce qui représente presque un triplement des effectifs en une vingtaine d'années mais demeure loin encore des taux des pays développés généralement supérieurs à 4 pour mille. Le corps des adjoints de soins a connu la plus spectaculaire progression : d'une vingtaine en 1968 ils sont passés à 120 dix ans plus tard et sont 180 en 1986. Sur eux, comme sur les infirmiers, repose une large part de l'activité de santé notamment dans les formations sanitaires des îles périphériques dépourvues de médecins.

Enfin le nombre de lits hospitaliers a doublé en 20 ans passant de 500 en 1964 à un peu plus de 1 000 en 1984 mais, rapporté à la population, le taux reste stable au niveau de 5,4 lits pour 1 000 habitants, ce qui est très élevé.

2.2 - L'inégalité géographique de l'offre :

La répartition géographique de l'offre de santé est profondément déséquilibrée. Avec 70 % de la population totale du Territoire, l'île de Tahiti concentre 82 % des médecins, 96 % des pharmaciens, 78 % des dentistes et 85 % des lits hospitaliers. A l'opposé, les Tuamotu-Gambier, où vivent 7 % de la population du Territoire, ne disposent que de 2 % des médecins, dentistes et infirmiers, et d'aucun pharmacien ni de lit d'hôpital. Traduite en terme de taux par archipel, l'inégalité est criante entre les Iles du Vent (Tahiti et Moorea) qui ont des taux qui se rapprochent de ceux des pays les plus industrialisés ou même leur sont supérieurs et les Iles sous le Vent, les Iles Marquises et surtout les Australes et les Tuamotu-Gambier dont les taux sont proches des pays pauvres.

Les vingt-cinq dernières années ont pourtant été marquées par de nombreux efforts pour réduire cette inégalité qui est apparue aux décideurs et aux populations comme une injustice criante notamment en ce qui concerne la desserte médicale. Si l'on excepte Tahiti et Moorea, au début des années soixante, seules deux îles des archipels périphériques, Raiatea aux Iles sous le Vent et Nuku Hiva aux îles Marquises, disposaient d'un médecin. Aujourd'hui 4 des 5 îles habitées de l'archipel des Australes ont un médecin pour une population comprise entre 1 000 et 2 000 habitants. Aux îles Marquises, les trois îles dont la population est supérieure à 1 500 habitants disposent chacune d'un médecin, les trois autres îles étant peuplées par moins de 600 habitants. Aux Iles sous le Vent, l'île de Raiatea, avec moins de 8 000 hab., compte 8 médecins et 3 des 4 autres îles habitées de l'archipel ont un médecin. L'archipel des Tuamotu-Gambier, qui se caractérise par une grande dispersion du peuplement en petits groupes, est moins bien desservi. Deux îles seulement, Rangiroa et Mangareva, sur un total de 45 îles habitées, ont un médecin résident. Depuis le début des années 80, l'installation de médecins dans de nouvelles îles a été stoppée. Elle se heurte en effet à d'évidents problèmes économiques mais aussi de recrutement. La dernière installation en date, à Mangareva, une île à 1 400 km au sud-est de Tahiti reliée par avion une à deux fois par mois, ne dessert en effet qu'une population de 600 habitants. Aussi préfère-t-on, depuis peu d'années toutefois, recourir massivement aux évacuations sanitaires des îles périphériques vers les formations centralisées de Tahiti.

LES EVACUATIONS SANITAIRES (EVA-SANS) : UNE SOLUTION ORIGINALE MAIS COUTEUSE

1 - Place des évasons dans le système de soins :

Assurer la couverture médicale de populations dispersées est un problème ardu où se mêlent des contraintes de tout ordre. La solution retenue en Polynésie française est originale : elle refuse celle, peu coûteuse mais inadaptée à la demande d'un territoire à haut niveau de vie, du «médecin aux pieds nus». Elle réfute également le modèle du «médecin volant» adopté en Australie mais très coûteux et malgré tout insuffisant. Avec bien des tâtonnements s'est mise en place en 1983 une «carte

sanitaire» qui définit un système de soins publics dont l'organisation pyramidale reflète les hiérarchies insulaires et démographiques du territoire. Au sommet, l'île de Tahiti concentre les infrastructures de soins tertiaires et assure aussi le relais pour les évacuations sanitaires vers l'extérieur du territoire. Au niveau intermédiaire des archipels, sont dispensés des soins hospitaliers courants par 6 hôpitaux secondaires établis dans les îles chefs-lieux. Enfin, dispersées sur tout le territoire, les formations sanitaires élémentaires, au nombre de 71 établissements, sont confiées à des médecins pour dix d'entre elles ou à du personnel paramédical. Dans ce contexte l'accès aux soins des secteurs secondaire et tertiaire s'opère par l'évacuation sanitaire (fig. 2).

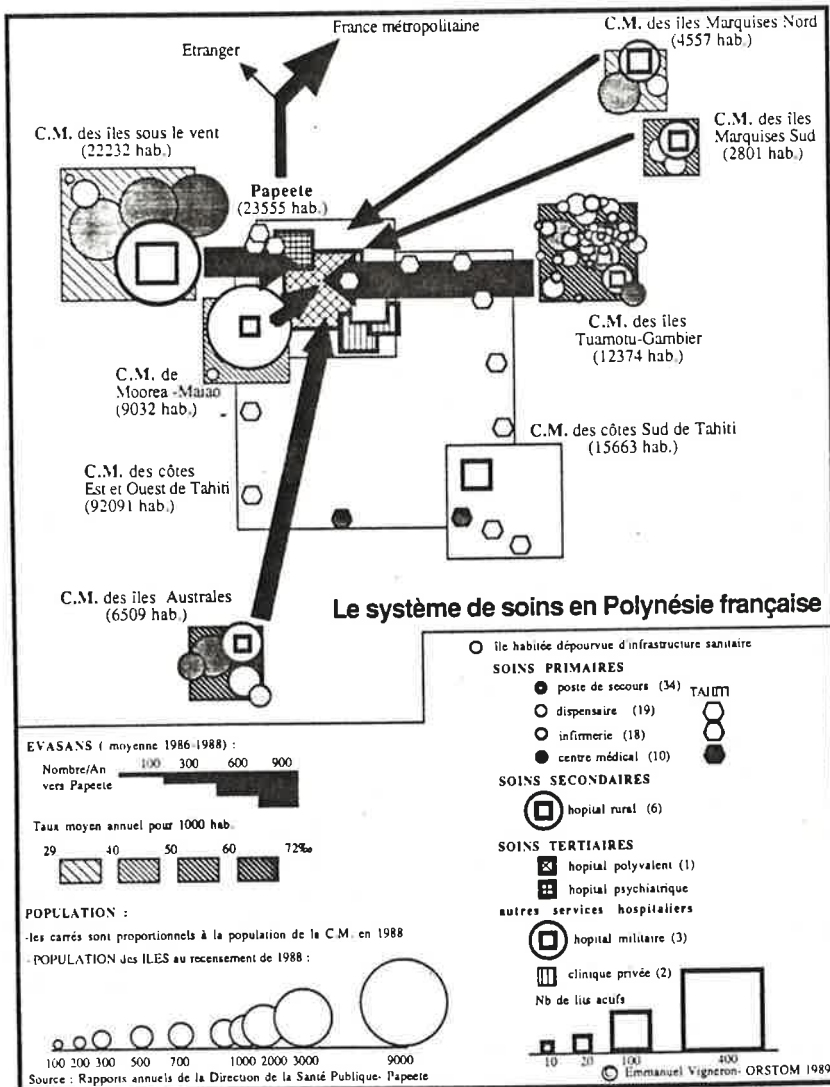


fig. 2 - Le système de soins en Polynésie française.

Si l'idée des évacuations est ancienne, sa mise en oeuvre est récente car largement tributaire des moyens techniques disponibles et notamment des infrastructures aéroportuaires. La desserte maritime, lente et aléatoire dans les îles périphériques, longtemps seule disponible, est en effet inadaptée dans la majorité des cas. Aussi comprend-t-on que le développement des évacuations soit concomitant de la mise en place d'un réseau dense de pistes d'aviation au cours des vingt dernières années. De 300 environ par an à la fin des années soixante le total annuel des évacuations s'est élevé à 2 000 en 1980 pour atteindre 3 400 en moyenne sur les trois dernières années (fig. 3). Au niveau local le lien entre l'ouverture d'une piste et le développement des évacuations est remarquable. Ainsi, par exemple, l'ouverture de la piste de Tubuaï, aux îles Australes, en 1972 a brutalement fait passer les évacuations d'une trentaine par an précédemment à plus de 100 dans l'archipel, avant que l'ouverture de la piste de Rurutu en 1976 les fasse grimper à plus de 200. Aux Tuamotu, la création d'aérodromes dans la décennie 1975-1985 a permis aux évacuations de croître d'une centaine par an au début des années soixante-dix à plus de 1 000 ces dernières années. A contrario, le développement des structures hospitalières dans les archipels et leur dotation en personnels et matériels qualifiés contribue à diminuer le nombre des évacuations. Avec des taux d'évacuations de 32 et 29 pour 1 000 habitants, les Îles sous le Vent et les Îles Marquises Nord sont aussi les mieux équipées au plan hospitalier. Les taux de 52 ‰ des Marquises Sud, de 63 ‰ des Îles Australes et 73 ‰ des Tuamotu-Gambier sont eux liés à la faiblesse ou à l'absence pour le dernier archipel, d'infrastructures hospitalières. Paradoxalement le taux élevé de la circonscription médicale de Moorea-Maiao (44 ‰) peut s'expliquer par la proximité de Tahiti qui encourage le recours aux soins du secteur tertiaire. Les années 1985, 1986 et 1987 ont connu une croissance annuelle de plus de 15 %. Dans ce contexte, la baisse de 10 % enregistrée en 1988 demande confirmation (fig. 4). Les évacuations occupent, pour l'instant, une place de premier ordre dans le système de soins et il convient pour en mesurer la portée d'en définir l'objet et les formes.

2 - Evacuations urgentes et programmées :

Il existe deux grands types d'évacuations sanitaires : urgentes et non urgentes. Parmi les premières, on distingue les évacuations par vol spécial où un médecin assure la médicalisation du transport (E.U.M.) et les évacuations sur vols réguliers pour les

patients atteints d'une pathologie moins sévère (E.U.). Les évacuations non urgentes sont dites aussi programmées (E.P.). Un quart des évacuations est réalisé par des moyens maritimes lorsque l'île n'est pas pourvue de piste d'atterrissage ou entre îles voisines d'un même archipel. Certains malades ne pouvant être pris en charge sur le plan thérapeutique dans le Territoire du fait de la spécificité des examens complémentaires ou des techniques chirurgicales très sophistiquées nécessaires, sont évacués secondairement sur vols réguliers en direction de la Métropole ou de la Nouvelle-Zélande et sont l'objet des évacuations extérieures (E.E.).

En moyenne sur les trois dernières années, on compte 3400 évacuations par an : les évacuations programmées, avec une moyenne de 1567 figurent pour 46 % du total, les évacuations urgentes non médicalisées pour 1544 soit 49 % et les évacuations urgentes médicalisées pour 9 % avec une moyenne annuelle de 305 (fig. 5).

2.1 - Les évacuations extérieures :

Leur nombre a été multiplié par 70 entre 1960 et 1988. Cette spectaculaire évolution s'est opérée par paliers, d'abord en relation directe avec l'ouverture du territoire au monde au cours de la décennie 1970, puis, dans ces toutes dernières années, en conséquence du rôle assigné aux E.E. par la carte sanitaire. A plus de 90 % les évacuations extérieures sont à destination de la France, les autres de la Nouvelle-Zélande. A eux seuls les hôpitaux parisiens reçoivent plus de 88 % des E.E. de Polynésie Française, particulièrement la Pitié-Salpêtrière avec 26 % du total et l'Institut Gustave Roussy avec 13 %. La répartition par causes médicales explique ces orientations hospitalières : sur les 10 dernières années 37 % reviennent, en effet, aux maladies cardiovasculaires et notamment aux cardiopathies rhumatismales chroniques et 32 % aux tumeurs malignes (fig. 6).

2.2 - Les évacuations programmées :

Elles interviennent à la demande des médecins des archipels pour la réalisation d'examen complémentaires que seul le CHT Centre Hospitalier Territorial peut effectuer. Il s'agit parfois de préciser le diagnostic quand celui-ci n'a pu être posé mais dans tous les cas, il n'y a pas de caractère d'urgence, ce qui permet la présentation du dossier auprès des caisses d'assurances maladies pour entente préalable. En 1988, ces évacuations étaient au nombre de 1424 ; il semble que la baisse amorcée

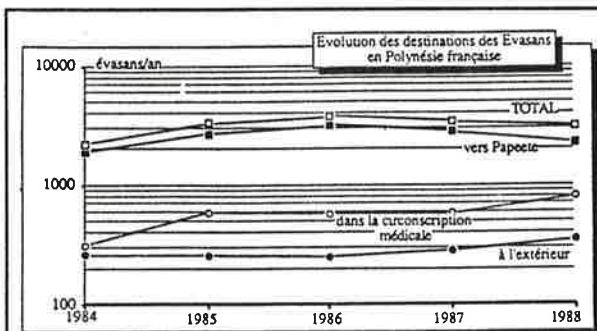


fig. 3

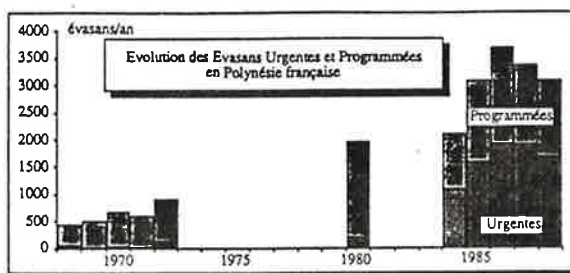


fig. 4

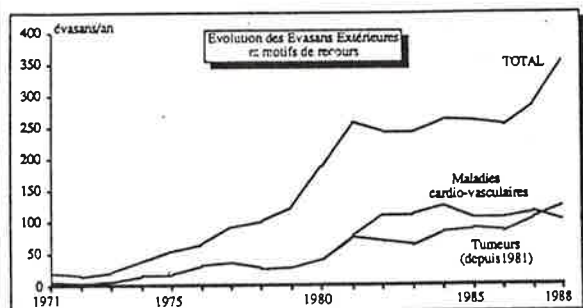


fig. 5

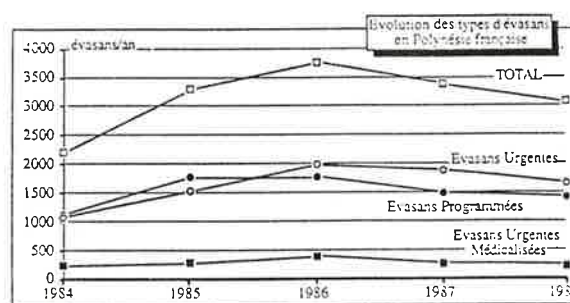


fig. 6

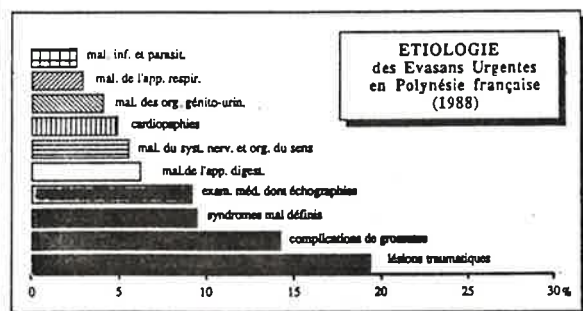


fig. 7

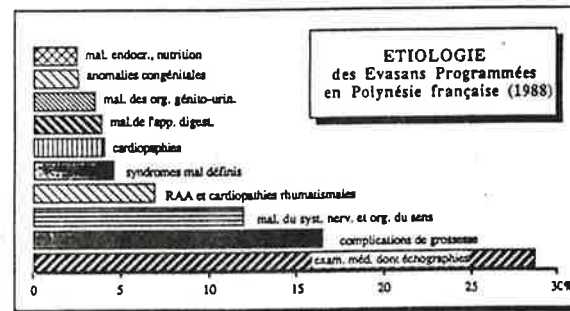


fig. 8

depuis 1986 (1781, 1496 en 1987) se confirme en 1989 où on estime à 1 200 le nombre de patients qui seront évacués vers Tahiti dans ces conditions. L'augmentation du nombre des médecins dans les îles et des moyens techniques mis à leur disposition peut en partie expliquer ce phénomène. La répartition par causes médicales des E.P. reflète leur rôle de simples liaisons sanitaires. Près de 30 % d'entre elles ont pour objet des examens complémentaires dont de simples échographies et les complications de grossesse imposant une surveillance médicale plus stricte figurent pour 17 %. De même l'importance du groupe des maladies du système nerveux et des organes du sens s'explique par la localisation à Tahiti du seul service d'ophtalmologie et d'ORL du territoire. On relève toutefois la part prise dans ce tableau par certaines

affections importantes en Polynésie Française comme le RAA et ses complications cardiaques ou les néphropathies chroniques (syndrome d'Alport) et diabète (fig. 7).

2.3 - Les évacuations urgentes :

En proportions égales aux précédentes, les patients sont ici évacués sans délai par le premier vol régulier, ce qui peut parfois présenter une attente de plusieurs jours incompatibles avec les risques de la pathologie en cours (Hypertension artérielle sévère, diabète mal équilibré). Leur évolution récente enregistre en 1988 une baisse de 13 % par rapport à 1987. Elle peut également s'expliquer par les améliorations de la desserte médicale dans les archipels périphériques. Les lésions traumati-

ques figurent normalement en tête de ce type d'évasans avec 19 % du total. On retrouve dans les autres causes le rôle de liaisons sanitaires des évasans ainsi que les pathologies signalées ci-dessus. On note la faible part prise par le groupe des maladies infectieuses et parasitaires, il est vrai aujourd'hui susceptibles d'un traitement efficace sur place (fig. 8).

3 - Les évacuations sanitaires urgentes médicalisées :

Bien qu'elles soient les moins nombreuses, elles représentent en réalité la partie la plus spectaculaire du système de soins inter-insulaires en Polynésie. La logistique très lourde imposée par cette activité nécessite une organisation importante qui a permis au cours de ces 5 dernières années, l'élaboration de statistiques précises. En 1988, 239 vols spéciaux ont été déclenchés représentant 73 000 miles parcourus et 750 heures de vols. Seulement 3 évasans par voie maritime ont été réalisées, chaque fois pour les 3 îles de l'archipel des Australes au Sud-Ouest du territoire : Rapa, Raivavae et Rimatara, toutes trois non pourvues de piste d'atterrissage.

La régulation médicale des appels réalise un filtre permettant de déclencher seulement deux demandes d'évasans sur trois. 75 % de ces évasans sont demandées par un médecin, 13 % par un infirmier et 12 % par un chargé de poste de secours. En réalité, un nombre beaucoup plus grand d'appels émanant des chargés de postes est enregistré mais ceux-ci sont gérés aux heures ouvrables par les 2 médecins responsables de la circonscription médicale des Tuamotu qui opèrent un premier filtre. Cet archipel est, en effet, le grand pourvoyeur de vols spéciaux avec 84 patients évacués en 1988 pour une population de 12 374 hab. au dernier recensement, soit un taux de 6,8 E.U.M./1 000 hab. Le taux très insuffisant de médicalisation suffit à expliquer ce phénomène : un médecin au nord de l'archipel à Rangiroa, un autre au sud aux îles Gambier et des chargés de poste ou des infirmiers dans les autres îles. Les Îles sous le Vent avec 22 232 hab. viennent en deuxième position avec 54 malades évacués (2,4 E.U.M./1 000 hab.). L'archipel est bien desservi médicalement et doté d'un hôpital à Raiatea qui comporte 120 lits. Le cas de l'île de Moorea mérite une mention particulière par le nombre important de patients évacués (45 pour 9 032 hab. soit 5 E.U.M./1 000 hab.) Il s'explique par la proximité de Tahiti et des structures lourdes du CHT autorisant une plus grande

souplesse dans la régulation médicale et la décision d'évacuer. Le rôle de la desserte médicale est manifeste aux îles Marquises : avec 5 E.U.M. pour 4557 hab. soit un taux de 1,1 E.U.M./1 000 hab.) le groupe Nord, qui dispose, à Nuku-Hiva, d'un hôpital chirurgical s'oppose au groupe Sud qui totalise 10 E.U.M. pour 2801 hab. soit un taux de 3,6 E.U.M./1 000 hab. Le très faible équipement hospitalier des îles Australes et peut-être aussi leur bonne desserte médicale expliquent que cet archipel présente avec 37 E.U.M. le taux le plus élevé, soit 5,6 E.U.M./1 000 hab.

On note une prédominance masculine significative des patients évacués avec 62,3 % d'hommes. En revanche avec 59 % de moins de 30 ans et 25 % d'enfants, la répartition par âge des sujets évasanés n'est pas significativement différente de celle de la population du territoire. L'origine étiologique des patients évacués est en majorité la chirurgie (56 cas) suivie par la médecine (47 cas), la gynécologie-obstétrique (45 cas), la réanimation médico-chirurgicale (44 cas regroupant en fait des malades relevant de la chirurgie traumatologique ou de la médecine mais dans un état tel qu'il sont hospitalisés d'emblée en réanimation). La pédiatrie représente 31 cas mais il faut y ajouter la néonatalogie avec 12 prématurés transportés en 1988.

Avec huit décès enregistrés au cours d'évasans en 1988 le service des E.U.M. apparaît comme une réponse adaptée à la dispersion des îles du Territoire et à l'émiettement des groupes humains. Cependant ce système de soins présente plusieurs limites. Associé aux Service des Urgences du Centre Hospitalier Territorial, le Service des Evasans est un très gros consommateur de moyens humains et matériels. Il mobilise en permanence 3 médecins et impose un entretien soigneux d'un important matériel médical. Mais surtout, avec un coût moyen de 6 600 FF l'heure de vol, les E.U.M. représentent un coût de près de 5 millions de FF. A titre d'exemple, l'évacuation d'un patient victime d'une fracture de la jambe en provenance des Gambier, à sept heures de vol de Tahiti, coûte 46 200 FF, auxquels s'ajoutent les frais chirurgicaux et hospitaliers. Globalement, avec 9 % du nombre des évasans, les E.U.M. représentent 50 % de leur coût total. Tous types confondus, le coût total des évasans est de l'ordre de 10 millions de FF, ce qui place d'emblée le problème sur le terrain économique.

Incontestablement la réduction des évasans peut-être envisagée par l'amélioration des moyens de diagnostic dans les formations élémentaires et la

prévention de certaines pathologies comme le RAA ou les maladies de surcharge. La médicalisation d'un archipel diminue la demande d'évasans urgentes médicalisées mais augmente le nombre d'évasans programmées, 10 fois moins coûteuses, par une politique efficace de prévention.

Il reste que le système ne peut que corriger, au mieux des moyens techniques, aériens et médicaux disponibles, les inégalités de l'accès aux soins dans un territoire éclaté. Enfin le coût de près de 40 % des évasans n'est pas pris en charge par les différents organismes de protection sociale mais directement par la collectivité publique, ce qui pose le problème de la capacité réelle de la Polynésie Française à disposer d'un tel système de santé.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

CORNILLON 1987 - *Les évacuations sanitaires médicalisées aéroportées en Polynésie Française. Bilan d'une année d'activité (1986)*. Thèse de Médecine, Nice, 99 p.

GOUBE C. 1988 - *Aide médicale Urgente en Polynésie française*. Thèse de Médecine, Lille, 115 p.

MARCHE F. 1988 - *Importance de la régulation médicale au cours des évacuations sanitaires aériennes dans les archipels de la Polynésie Française*. Thèse de Médecine, Poitiers, 63 p.

VIGNERON E. 1989a - Relations between health levels, services and demand in French Polynesia. *Social Sciences and Medicine*, vol. 29, n° 8, p. 943-951

VIGNERON E. 1989b - Examples of diseases mapping illustrative of epidemiological transition in French Polynesia. *Social Sciences and Medicine*, vol. 29, n° 8, p. 913-922

VIGNERON E. *et al.* 1989 - Aspects de la santé en Polynésie Française : essai d'approche chrono-spatiale. In Actes du Congrès: *Géographie et socio-économie de la santé*, CREDES-UGI Paris 1989, t. II, p. 71-80

VORON B. 1989 - *Les évasans médicalisées urgentes en Polynésie Française en 1987*. Thèse de Médecine, Saint Etienne, 132 p.

ENVIRONMENTAL VALUATION AND STATE OF CONSERVATION OF THE COASTAL DUNE SYSTEMS OF MENORCA (BALEARIC ISLANDS, SPAIN)

Francisco Javier TEBAR⁽¹⁾, Juan RITA⁽¹⁾, Antonio RODRIGUEZ-PEREA⁽²⁾

⁽¹⁾ Laboratoire de Botanique, ⁽²⁾ Laboratoire de Géologie,
Université des Baléares, Palma de Mallorca (Espagne)

RESUME

Sept systèmes dunaires ont été étudiés à Minorque (Iles Baléares, Espagne) d'un point de vue géomorphologique et biologique, afin de déterminer leur degré de conservation et leur valeur paysagère et de proposer les actions préliminaires de gestion. En général, les dunes présentent des altérations fortes et souvent irréversibles ; cependant, certaines zones sont préservées. Dans d'autres cas, un phénomène de «feed back» négatif est prévisible ce qui compromettrait le tourisme, principale ressource économique de l'île.

MOTS-CLES : système dunaire - gestion - Minorque

ABSTRACT

Seven coastal dune systems in Menorca (Balearic Islands, Spain), have been studied to make their geomorphological and biological characterization, to assess their state of conservation and landscaping value, and to propose preliminary actions of management. These dune systems present notable geomorphological, landscape and botanical characteristics. All show strong alterations, frequently non-reversible. Despite these, they have local areas that can be preserved. Otherwise, we can expect a feed back negative phenomenon that will compromise seriously the main present economic resource in Menorca : tourism.

KEY-WORDS : dune system - management - Menorca

INTRODUCTION

Coastal dune systems and humid areas are both ecosystems that have suffered a great damage in Europe during the last years.

Most alterations have an anthropic source. These impacts are highly aggressive and can spoil in a short time the geomorphology and characteristics of plant cover. These disturbances have been extensively described in numerous works all over the world (COLE, 1986 ; EDINGTON, EDINGTON, 1986 ; STOHLGREN, NICKERSON, 1986 ; THIBODEAU, NICKERSON, 1986 ; ANDERSON, LEATHERMAN, 1987 ; ALEXANDER, 1988 ; COLE, MARION, 1988 ; HALVORSON *et al.*, 1988), and these are the systems in whose the cause-effect relationship is better known.

In the Balearic Archipelago (Spain), Menorca can be considered, with Formentera, as an island which has experienced a balanced development (CARDONA, 1980 ; MOREY, 1985 ; MOREY *et al.*, 1988), areas of retaining high environmental quality (COSTA *et al.*, 1986 ; MOREY *et al.*, 1987). This fact enables the planning of a basic order estategy of the natural areas and can be especially useful to harmonize its uses and conservation.

In Menorca the dune systems are relatively common, particularly on the North coast. These are, generally associated to humid areas and constitute an integrated system of floristic, faunistic and geomorphological elements of high richness and

singularity. Furthermore, they are sites of great landscape value for the Balearic natural heritage (CARDONA, 1980).

Menorca, as the rest of the Balearic Islands, is an intensively touristic resort. The coast and, of course its dunes, have suffered most from touristic pressure especially during the last five years.

The conservation of this particular environment is especially necessary on an island, where the intrinsic dune fragility is reinforced by self insularity condition. A necessary step to develop conservation management is to know in detail the most important dune systems and their limits, state of conservation, landscape value, degradation factors, etc.

The main objective of this work, therefore, is the diagnosis and the prescription of the steps to ensure the conservation of the most important dune systems in Menorca : Es Grau, Son Saura, Tirant, Cavalleria, Pregonda, La Vall (North Coast) and Son Bou (South Coast) (fig. 1).

METHODS

The evaluation of natural areas and their state of conservation have been largely used in handling land planning, environmental impact assessments and preserved area plannings. To realize this study, we have followed these steps :

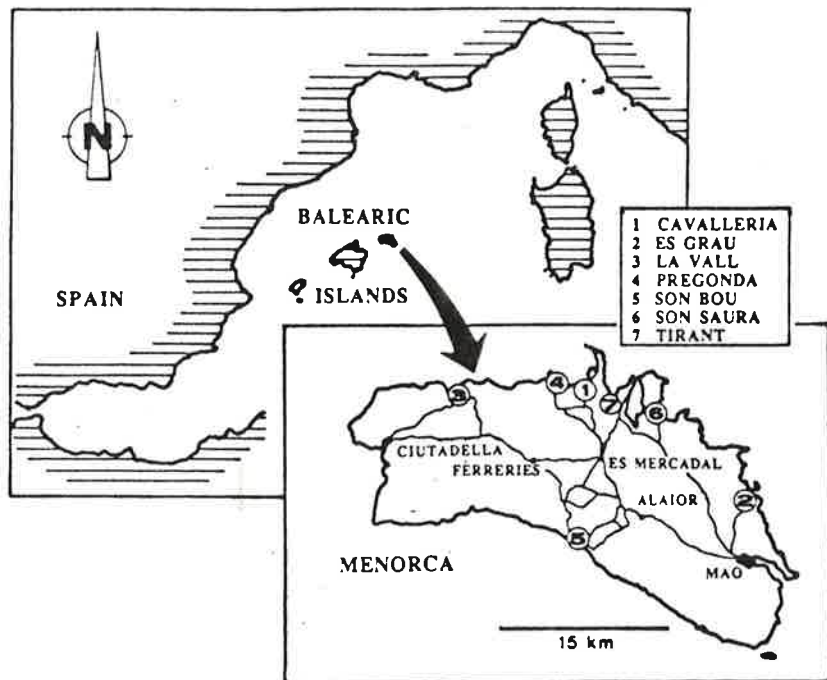


fig. 1 - Location of the studied dune systems.

1 - Delimitation and description :

Made by tele-interpretation of zenith aerial photos and land survey. The description was focussed on geomorphological aspects, floristic composition, zonation characterization and, most important, alterations observed.

2 - Elaboration of thematic maps :

The descriptive information has been synthesized by cartographic representation at 1:5.000 scale. These maps are most useful to evaluate the suitability of an area to certain types of resource management (BAILEY, 1988). These maps show :

- Geomorphology.
- Present vegetation.
- Present uses.
- Sectorization.

3 - System sectorization and valuation of sector condition :

In view of the heterogeneity of the dune systems, particularly if they are associated to humid zones, it was necessary to subdivide each one into homogeneous sectors with an approach which assembled geomorphology and uses. Each sector was

separately evaluated and a subjective valuation from 1 to 5 was given for the following aspects :

- Fragility.
- State of conservation.
- Ecological interest.
- Landscaping interest.

These valuations allowed us to elaborate synthetical maps on which were reflected the present land state of conservation and priority zones to be improved.

CHARACTERISTICS OF THE DUNE SYSTEMS IN MENORCA

The North coastal dune systems of the Island present several common features :

- they are inside an inlet ;
- they are associated with depressions and have acted as a coastal bar, isolating a humid zone or lagoon from the sea ; despite this feature they are frequently partially or totally filled up ;
- they are associated to fossilized and petrified Pleistocenic dune systems ;
- the main orientation of the dunes is parallel to the

prevailing wind and, generally, oblique to the sea shore. Contrary to what happens in the majority of the Mediterranean dunes, in Menorca dunes possess a parabolic and/or longitudinal form, with the dune ridge directed from the North to the South ;

- the individual size of the most frequent macro-forms is metric in height and decametric or even hectometric in length. The hinterland is variable, and the order of magnitude is generally kilometric.

Only in Son Bou, in the South of the island, we find a classic transversal system. Dunes are parallel to the sea shore, and the sandy beach is over one kilometer long.

The vegetation settled in these systems shares many of the characteristic of the Mediterranean coastal dunes, but with some notable originalities :

- in the North of the island systems, the belt usually occupied by *Elimus farctus* and *Sporobolus pungens* is totally missing, being substituted by a community where *Pancratium maritimum* and *Eryngium maritimum* are predominant.

- In these places the community dominated by *Crucianella maritima* is also missing and it is replaced by a vegetation rich in *Scrophularia canina ssp. ramossissima* which in Menorca acts as a psam-mophyte.

In Son Bou the zonation responds to the classical model. In all these systems *Ammophila arenaria* lies on an important area on the first dune reliefs.

PRESENT STATE OF THE DUNE SYSTEMS

Six of the seven dune systems studied displays some critical anthropogenous alteration which has damaged important sections. The most notable alterations have been originated by :

- sand extraction for building (destroying almost totally the Tirant and Cavalleria systems, and partially La Vall) ;

- people and vehicle traffic (heavily affecting the most touristic sectors : Son Bou, Tirant and Son Saura) ;

- touristic infrastructure, including the use of beach

cleaning machinery (affecting the same above indicated sectors) ;

- urbanization (occurring mainly in Son Bou and Son Saura) ;

- hydraulic régime modification of humid areas (mainly Son Bou, Tirant and Son Saura).

To the above factors may be added some others of less importance, such as : rubbish accumulation, camping and parking grounds, fires, gardening, felling and reafforestation, etc.

The magnitude change caused to these ecosystems is related to the intensity of alteration, its extension area, the time period and intrinsic characteristics. The environmental results proved «in situ» are as follows.

Extinction of biotic and abiotic elements, acting as system stabilizers, such as :

- loss of flora and fauna ;
- modification of dune morphology ;
- reduction or extinction of humid zones ;
- loss of landscape values.

Emergence of other biotic and physico-chemical components, acting as system disturbers, such as :

- increase of erosion ;
- visual, odour and noise pollution ;
- introduction of foreign taxa ;
- removal of dune.

Pregonda is the best dune system. No important alterations have been observed, maintaining the geomorphological and biotic characteristics.

CONCLUSIONS

All of these systems, except Son Bou, consist of longitudinal dunes. This is an exceptional characteristic in the Western Mediterranean milieu, and thus our dunes have a high geomorphological and landscape value.

Four of them (Es Grau, Son Saura, Tirant and Son Bou), are associated to humid zones, forming a complex interdependent system, for which an integrated management of both types is essential.

Among the seven dune systems surveyed, only Pregonda is preserved without any important alte-

rations. Therefore it may be considered as a reference. This «relictual» character adds a significant value to the Pregonda dune system. Its integrated conservation is of highest interest. The remaining dune systems suffer different types of disturbances with more or less intensity.

In spite of the alterations suffered by these dune systems, most of them keep some sections in an undisturbed state, and which deserve all efforts to guarantee their conservation.

The management of these dune systems should be aimed at the eradication or minimization of anthropogenous disturbances, of which most urgents are :

- to totally abolish vehicle traffic ;
- to avoid waste dumps ;
- to stop the erection of kiosks and other buildings on the dunes, and to search alternative locations ;
- to stop sand extractions ;
- to forbid urban development.

REFERENCES

- ALEXANDER E.B. 1988 - Strategies for determining soil-loss tolerance. *Environmental Management*, n° 12, p. 791-796
- ANDERSON F.J., LEATHERMAN S.P. 1987 - Effects of off-road vehicles on coastal foredunes at Fire Islands, New York, USA. *Environmental Management*, n° 12, p. 11-17
- BAILEY R.G. 1988 - Problems with using overlay mapping for planning and their implications for geographic information system. *Environmental Management*, n° 12, p. 11-17
- CARDONA M.A. 1980 - Estudi de les zones d'interès botànic i ecològic de Menorca. Consell Insular de Menorca. Mao.
- COLE D.N. 1986 - Recreational impacts on back-country campsites in Grand Canyon National Park, Arizona, USA. *Environmental Management*, n° 10, p. 651-659
- COLE D.N., MARION J.L. 1988 - Recreation impacts in some riparian forests of the Eastern United States. *Environmental Management*, n° 12, p. 99-107
- COSTA M., PERIS J.B., STUBING G. 1986 - Ecosistemas vegetales del litoral mediterráneo.

Monografías de la Dirección del Medio Ambiente, Madrid

EDINGTON J.M., EDINGTON M.A. 1986 - *Ecology, recreation and tourism*. Cambridge University Press. Cambridge

HALVORSON W.L., FENN D.B., ALLARDINE W.R. 1988 - Soils and vegetation of Santa Barbara Island, Channel Islands National Park, California, USA. *Environmental Management*, n° 12, p. 109-118

MOREY M. 1985 - Influence of historical and cultural differences on the actual level of conservation of nature between Majorca and Minorca Islands (Balearic Islands, Spain). In: *Culture and Conservation*, Mc Neeley & Pitt eds., p. 91-99. Croom Helm Ed. London

MOREY M. 1987 - Espacios naturales de Baleares. Evaluación de 73 áreas para su protección. Govern Balear. Conselleria d'Obres Públiques i Ordenació del Territori, Palma de Mallorca

MOREY M., LLORENS L., SANTIESTEVA E., GARCIA C., GUIJARRO J.A. 1988 - Estudio integrado del «Barranc d'Algendar» de Menorca. *Rev. Cien. (IEB)*, n° 2, p. 83-96

STOHLGREN T.J., NICKERSON N.H. 1986 - Vegetation and soil recovery in wilderness campsites closed to visitor use. *Environmental Management*, n° 10, p. 375-380

THIBODIAU F.F., NICKERSON N.H. 1986 - Impact of power utility rights-of-way on wooded wetland. *Environmental Management*, n° 10, p. 809-814

Acknowledgments

Financial support was provided by the Institut Menorquí d'Estudis (IME). We wish to thank Dr. E. Descals for helpful comments and suggestion on an earlier version of the manuscript.

CONCLUSIONS

RAPPORT DU THEME 1

ETUDE DE L'INSULARITE

Monsieur G. MERCIER

Maître de Conférences associé, Université de Bretagne Occidentale (Brest)

«Tu arriveras chez les Sirènes, dont la voix charme tout homme qui vient vers elles. Si quelqu'un les approche sans être averti et les entend, jamais sa femme et ses petits enfants ne se réunissent près de lui et ne fêtent son retour ; le chant des Sirènes le captive. Elles résident dans une prairie, et tout alentour le rivage est rempli des ossements de corps qui se décomposent ; sur les os la peau se dessèche. Passe sans t'arrêter». L'ODYSSÉE, Chant XII.

Le Colloque «Territoires et Sociétés insulaires» invitait ses participants à discuter autour du thème de l'insularité. Comme l'a indiqué Louis Brigand lors de la séance d'ouverture, la tâche était de proposer une définition théorique de l'insularité et de mettre en évidence des méthodes pertinentes pour étudier le milieu insulaire. A cette fin, le colloque a mobilisé une vingtaine de communicants dont le plus grand mérite est d'avoir nourri un véritable débat sur la question à l'étude. Certes, tout n'a pas été dit. Nombre de questions restent encore en suspens. Il n'en demeure pas moins toutefois -et c'est l'une des importantes contributions du colloque -que la discussion sur les orientations scientifiques de la recherche sur les îles est maintenant ouverte et bien engagée. Aussi, pour rendre compte de cette discussion, qui demande à être poursuivie, notre rapport entend exposer les grandes lignes du questionnement théorique et méthodologique qui a été à la base de nos échanges.

L'INSULARITE, UN OBJET SCIENTIFIQUE?

Sur le plan scientifique, il convient d'abord de s'interroger sur la définition et la pertinence du concept d'insularité dont la principale difficulté réside dans le fait qu'il recouvre une réalité multiforme.

L'île est en effet un phénomène qui se présente sous des visages très variés. Ainsi, au cours du colloque, on a pu parler d'îles qui seraient plus insulaires que d'autres, de degré d'«iléité» (1), d'îles qui

sont moins des îles que des continents mais où tout de même les habitants développent un sentiment d'insularité ! etc. Ces nuances et ces subtilités, aussi plausibles soient-elles, ne doivent pas, cependant, faire oublier la question de départ : qu'est-ce qui fait qu'une île est une île et surtout, en quoi cette définition a un intérêt scientifique ?

Les îles constituent un ensemble fort diversifié. La Réunion, Ouessant et les Baléares sont des îles tout comme le sont l'Islande, Manhattan, le Sjaelland et Montréal. Or, sur quelle base peut-on parler de l'insularité de ces îles, pourtant si différentes les unes des autres ? Est-il possible d'identifier, au-delà de ces différences, un dénominateur commun qui leur soit propre et qui ferait de ces espaces un objet scientifique spécifique ? Les cas insulaires sont tellement diversifiés qu'il est malaisé, *a priori*, d'établir des critères scientifiques d'individuation de l'île.

Pour contourner ce problème, on peut procéder par élimination et ne retenir que les plus petites îles et les plus éloignées des continents. Ce choix met l'accent sur le critère d'isolement. En raison de leur isolement, les milieux insulaires se distingueraient par des formes spécifiques d'«endémisme» (2). Mais encore là, deux interrogations subsistent. D'abord à partir de quand une île devient-elle une île, autrement dit, quels sont les «critères permettant d'établir une échelle d'insularité» (3)? Ensuite, l'isolement est-il un facteur discriminant qui soit propre aux îles ? Les villages sahéliens dont nous a parlé Jean-Yves Marchal ne sont-ils pas eux aussi l'exemple de phénomènes géographiques fortement marqués par l'isolement (4)?

Cette dernière remarque nous amène à nous demander si le fait de se poser la question scientifique des îles en terme d'insularité ne risque pas de conduire à des distinctions inutiles ? Les phénomènes insulaires ne sont-ils pas à bien des égards assimilables à d'autres qui, bien que prenant place hors des îles, relèvent des mêmes mécanismes, de la même logique ? Par exemple, le problème de chômage dans les Îles du Ponant est-il par essence

différent de celui qui touche les communes rurales du centre de la Bretagne? En quoi l'attachement ou le sentiment d'appartenance d'un îlien à son île se démarque-t-il de celui d'un «continental» à son lieu d'origine? Bref, qu'est-ce qui distingue fondamentalement l'île des autres espaces géographiques? En quoi la simple discontinuité terrestre qu'implique l'île peut-elle justifier une théorie spécifique de l'insularité?

Pour d'aucuns, l'insularité ne pourrait être un objet scientifique spécifique; l'intérêt de la recherche sur les îles serait moins théorique que méthodologique. Dans cette optique, l'île est plutôt vue comme un terrain d'étude privilégié. L'«île laboratoire»! L'expression lancée par Jean-Pierre Lozato-Giotart peut choquer, mais elle traduit bien l'état d'esprit de plusieurs. L'île, espace relativement clos, serait un microcosme offrant à l'observation scientifique des phénomènes humains et naturels, un champ d'analyse particulièrement révélateur (5).

Pour expliquer la pertinence de la recherche sur les îles sous l'angle de la méthodologie, il faut revenir, à notre avis, à la définition de l'île. On l'a vu, il est extrêmement difficile, voire impossible, de donner à ce mot la précision qu'il faudrait pour l'élever au rang de concept scientifique. Ultimement, la seule manière serait d'en faire un concept limite: réduire l'île à son degré zéro en la considérant comme un isolat total, c'est-à-dire comme une unité géographique complètement coupée du monde qui l'entoure. Ce serait dans les circonstances prêter à la discontinuité une valeur de rupture absolue. Ainsi défini, le concept «île» devient, selon l'expression empruntée au siècle dernier, une *abstraction rationnelle*.

Abstraction, parce que cette définition est simplement le fruit d'une «manipulation» intellectuelle et ne correspond pas nécessairement à une réalité observable. Abstraction donc, mais rationnelle en ce sens qu'elle peut être utile pour comprendre la réalité observable. Evidemment, l'île isolat absolu n'existe pas. Du moins, nous n'en connaissons pas. Encore qu'aussitôt connue, elle cesserait de l'être! Mais supposons que de telles îles existent vraiment. On aurait alors des unités spatiales qui n'ont aucune relation avec les autres régions géographiques qui composent la surface terrestre. Cet exercice d'abstraction nous oriente vers le concept de relation. Car, si l'île absolue n'existe pas, c'est bien parce que les îles réelles, elles, sont en relation avec l'extérieur. Il y a donc, dans le cas des îles, un jeu de contrastes instructif: leur isolement

maritime forme une toile de fond qui met en évidence l'importance des relations qui les rattachent au monde environnant. En effet, les liens qui unissent une île à d'autres unités géographiques ne conditionnent-ils pas, dans une large mesure, son évolution (6)? En matière sociale, le transport maritime, aérien ou routier (on semble souvent oublier qu'il y a des îles reliées au continent) (7), les télécommunications, le commerce, l'investissement, l'endettement, la villégiature, l'exode, la colonisation ou la dépendance politique, les intérêts géopolitiques (8), etc. sont autant de flux interrégionaux ou de tensions interrégionales qui influencent la vie insulaire. L'intensité de ces relations détermine le degré d'intégration de l'île dans un ensemble géographique plus vaste, tandis que leur plus ou moins grande asymétrie spécifie le degré de dépendance de l'île par rapport à l'extérieur (9). De ce point de vue, il apparaît clairement que l'île témoigne d'un processus géographique d'interaction interrégionale.

Au cours de nos débats, deux principaux exemples ont été apportés pour illustrer en quoi les milieux insulaires sont significatifs de cette dynamique relationnelle: l'insularisme et la marginalisation économique qui touchent plusieurs îles actuellement.

L'INSULARISME OU LE JEU IMAGINAIRE DU MOI ET DE L'AUTRE

La littérature et le cinéma prêtent souvent aux îles des destins fabuleux d'aventures, de gloires, de misères et de périls (10). Cette force d'évocation réside dans la capacité de l'île de représenter un ailleurs, un lieu résolument autre auquel l'imaginaire par sublimation confère différentes vertus. C'est notamment le cas chez Thomas More où l'île d'Utopie traduit le fantasme de la société parfaite.

En tant que construction imaginaire, l'île devient un théâtre où sont mis en scène les passions, les angoisses et les espoirs des hommes. Cette fonction imaginaire de l'île est, par exemple, un «levier dramatique» important de l'Odyssee, particulièrement dans l'épisode des Sirènes. Les Sirènes, «par leur voix et leur pré fleuri» (11), attirent les hommes vers leur île. Leur appel, auquel nul homme ne peut résister tant il est délicieux, est cependant trompeur, car les suivre conduit directement à la mort. Mais Ulysse, averti par la déesse Circé, saura se sauver, lui et son équipage, de ce danger. Dans ce récit mythologique, l'île est la figure de la perte et la voix harmonieuse des Sirènes, celle de la

beauté. La narration, qui fait de l'île un lieu absolu, exprime donc comment la tentation de la beauté peut mener l'homme à sa perte.

La fiction insulaire prend de larges libertés par rapport à la stricte vérité du phénomène insulaire. L'image de l'île qui en résulte est transmutée en quelque chose d'autre, en un monde fascinant où se jouent des scènes cruciales du drame humain. Dès lors, le mensonge de la fiction insulaire se transforme en vérité d'une émotion, d'un sentiment, d'un élan.

Cette relation que l'imaginaire tisse avec l'île ne se manifeste pas seulement dans le domaine artistique, mais aussi sur le plan culturel et politique. C'est ainsi, plus spécialement, qu'elle peut intervenir dans la constitution de l'identité insulaire.

La psychologie et la sémiotique proposent une approche de la vie insulaire en décodant l'ordre symbolique qui donne un sens aux pratiques individuelles et sociales, de même qu'à l'environnement physique où elles prennent place (12). La communion à cet ordre symbolique est pour l'individu le signe de son intégration, de son appartenance à une société (13). Elle marque par là-même sa distinction par rapport à l'Autre, celui qui vient d'ailleurs, dont le système de représentation est différent. A ce propos, il est intéressant de noter que l'unité culturelle qui en résulte, qui fait que des individus se reconnaissent du même groupe, ne correspond pas nécessairement à l'unité spatiale qu'est l'île. Celle-ci ne conduit pas obligatoirement à «une culture uniforme», si on peut dire. Il n'y a pas en la matière de déterminisme géographique : l'espace culturel des îles, même des plus petites, est différencié (14).

Cela ne signifie pas, pour autant, qu'il ne puisse exister d'identité insulaire. Si on considère l'exemple de Madagascar et de la Nouvelle-Calédonie (15), il apparaît en effet que l'élaboration d'une identité insulaire peut passer par le regard de l'Autre, du non-insulaire qui «colonise» l'île, politiquement ou autrement. En réaction à cette intrusion, s'édifierait et se déploierait une culture insulaire unificatrice. L'identité insulaire ainsi revendiquée serait une manière de mobiliser, à l'occasion politiquement, les insulaires contre l'«intrus». Il y aurait dans ce contexte une *insularisme* (16) comme il y a des régionalismes et des nationalismes. L'identité insulaire procéderait donc d'une relation entre l'autochtone et l'étranger, une relation où, par un jeu de miroirs souvent déformants, une image est créée afin d'influencer ce dernier, de

se positionner par rapport à lui, etc. En Nouvelle-Calédonie par exemple, les autochtones ont forgé au XXème siècle une identité *Kanak* alors que traditionnellement il n'y avait pas référence à une unité culturelle aussi précise sur l'archipel.

Cette identité, en tant que construction imaginaire, renvoie en fait moins à une réalité qu'à une virtualité. Elle traduit en l'occurrence un projet politique et culturel. Les Kanaks ont recours à l'insularisme pour s'inventer dans une certaine mesure une réalité et du coup pour montrer aux étrangers et se montrer à eux-mêmes que leur projet est légitime.

CONCENTRATION ECONOMIQUE ET DEPENDANCE INSULAIRE

Le processus géographique d'interaction interrégionale opère également dans le domaine économique. L'intérêt du cas des îles à ce chapitre, surtout des plus petites et des plus éloignées d'entre elles, réside dans l'état de dépendance dans lequel elles ont tendance à être rejetées en raison de la concentration actuelle des réseaux économiques.

Les circuits de l'économie insulaire traditionnelle - comme toute économie traditionnelle au demeurant - étaient, en règle générale, restreints. Bien que l'on connaisse des îles ayant pratiqué le commerce lointain depuis longtemps, la circulation économique se limitait le plus souvent à l'échelle locale. Dans cette économie artisanale et de marchés peu étendus, les îles pouvaient maintenir une structure de production, de consommation et d'échange fortement autocentrée et équilibrée (17). Aujourd'hui, les réseaux de l'économie sont principalement régionaux, nationaux et de plus en plus internationaux. En effet, l'économie au XXème siècle, sous la poussée de la division industrielle du travail et de la concentration du capital, a connu une forte centralisation des activités productives et des centres de décision (18). Maintenant que l'économie fonctionne à des échelles plus vastes, les îles aux territoires restreints et excentrés, aux ressources naturelles et financières limitées, souffrent d'une forte marginalisation. Elles ont en ce domaine une réelle difficulté à atteindre une masse critique qui leur permettrait d'être des participants actifs de l'économie. Le fonctionnement économique du monde actuel a donc contribué à repousser les îles à l'écart des principaux circuits économiques. Leurs activités productives et commerciales de moins en moins concurrentielles sont

abandonnées. Cette déstructuration plonge beaucoup de sociétés insulaires dans un état de dépendance. Leur dynamisme déclinant, l'emploi stagne quand il ne s'effondre pas, ce qui contribue à l'exode, surtout de jeunes, vidant les îles de leurs forces vives.

Le capitalisme industriel, dans la foulée de la division du travail et de la concentration des activités et des décisions, a engendré une spécialisation économique des régions (19). C'est en effet au prix d'une spécialisation dans un ou certains secteurs qu'une région peut se maintenir dans les circuits de l'économie contemporaine. Or dans le cas des îles, considérant leurs ressources plutôt limitées, il arrive fréquemment que le seul secteur qui puisse faire l'objet d'une telle spécialisation est le tourisme (20). Cela explique pourquoi cette activité a connu ces derniers temps, principalement dans les régions chaudes, un essor sans précédent dans les milieux insulaires. A cette fin, on a, dans certains cas, investi massivement dans des équipements d'hébergement, de transport et d'animation pour accueillir un grand nombre de vacanciers. Tellement que le tourisme a parfois pris la forme d'une invasion, ce qui n'a pas été sans créer de graves problèmes sociologiques et écologiques (21). De plus, si le développement du tourisme peut résoudre ou atténuer le problème de l'emploi, cela ne signifie pas pour autant que la dépendance soit résorbée, car l'industrie touristique peut être contrôlée, comme c'est souvent le cas, de l'extérieur.

Leur déclin économique met nombre de petites îles devant un grave problème de développement. Comment sortir de la marginalité ces zones, qui ont somme toute des ressources limitées, pour leur imprimer une croissance économique, tout en évitant cependant de plonger les sociétés insulaires dans une crise sociale ou écologique en raison de l'implantation massive et rapide de pratiques sociales nouvelles et d'équipements perturbateurs? Tel est l'enjeu des politiques d'aménagement et de planification vouées au développement des îles. Autre difficulté que rencontrent les politiques, c'est qu'elles demandent bien souvent la mobilisation de moyens (financement, qualification, main-d'oeuvre, etc.) qui dépassent la seule capacité des îles. Ce cas de figure a été rapporté par William Beller qui a montré comment chacune des îles des Caraïbes ne pouvait assumer seule la responsabilité de faire face à leur problème de pollution marine d'origine terrestre. Pour ce faire, elles doivent non seulement collaborer sur une base régionale, mais également compter sur l'aide d'organismes internationaux (22).

CONCLUSION

Ces exemples, qui pourraient être complétés par plusieurs autres, indiquent que les îles, même s'il est difficile de leur trouver une spécificité théorique, ont cependant une «sensibilité» particulière qui en font de bons révélateurs des processus d'interaction interrégionale.

Cette orientation méthodologique de la recherche sur les îles, parce qu'elle écarte l'idée d'une théorie de l'insularité, risque d'être frustrante ou moins exaltante. L'île, il est vrai, en plus des artistes, fait rêver les géographes. Trop bien localisée et délimitée spatialement, elle apparaît comme une région d'exception. Et alors, il peut être difficile de résister à la tentation d'imaginer une spécificité insulaire et, pourquoi pas, rêver d'une théorie pour expliquer cette spécificité.

Pourtant, il faut reconnaître que la diversité des îles, tant elle paraît irréductible, rend cette perspective hasardeuse. Dans ce cas, il vaut mieux peut-être faire nôtre le conseil de Circé à Ulysse : prendre garde aux illusions et maintenir le cap sur des objectifs plus réalistes, en l'occurrence la description raisonnée des milieux insulaires -indispensable pour envisager des aménagements et des politiques de développement efficaces- et le recours méthodologique à leur exemple pour étudier la dynamique interrégionale.

Notes

1 - MOLESA., ROHMERE. 1982 - *Labyrinthes du Vécu*. Paris, Librairie des Méridiens.

2 - DOUMENGE F. 1983 - *Aspects de la viabilité des petits pays insulaires. Etude prescriptive*. CNUCED.

3 - *Idem*, p.1. L'auteur admet lui-même que ces «critères (...) sont difficiles à préciser».

4 - Cf. la communication de J.Y. MARCHAL: «Sur le continent des îles à la carte».

5 - Cf. Institut de Géoarchitecture 1986 - *Les Changements écologiques, économiques et sociologiques dans les Iles du Ponant. Le cas de Batz, Ouessant et Groix*. Université de Bretagne Occidentale, p. 14.

6 - J. CHAUSSADE a bien exposé le cas de l'île d'Yeu.

7 - Cf. la communication de J. KULLBERG, N. NIJS et R.J. SCHEELE: «The eastern sheldt storm surge barrier. The impact of a large scale construction process on the island economy and society of Schouwen-Duiveland».

8 - Cet aspect a été abordé au cours du colloque par E. SALL: «Situation géopolitique, développement et exercice de souveraineté, comparaison entre un cas non-insulaire (la Gambie) et deux cas insulaires (Fidji et Malte)».

9 - Sur la problématique relationnelle, cf. C. RAFFESTIN 1980 - *Pour une Géographie du Pouvoir*. Paris, Litec.

10 - Cf. la communication de C. BENAND: «L'étude de la production audiovisuelle consacrée aux îles peut-elle constituer une approche de l'insularité ? Le cas de l'île de Sein».

11 - L'ODYSSÉE, Chant XII.

12 - L'environnement physique peut faire l'objet de recherches archéologiques spécifiques comme l'ont indiqué F. GOUPIL et M.Y. DAIRE.

13 - Cf. la communication de D. O'PEICIN: «An enquiry into the semiotic nature of man and his insular space».

14 - Cf. la communication de J. BONNEMAISON: «Lieux absolus, lieux d'absolus. Approches de l'insularité océanienne».

15 - Cf. la communication de J.M. HOERNER et A. SAUSSOL: «Autour du concept de l'insularité. L'identité insulaire dans deux grandes îles continentales, Madagascar et la Nouvelle-Calédonie».

16 - Sur l'insularisme, cf. la communication de A. CODACCIONI: «Approche comparative des îles: indices et banques de données».

17 - Cf. la communication de H. CHEVRIER: «Les îles-de-la-Madeleine : fragiles».

18 - Cf. la communication de A. ABRAMIC et N. STARC: «Towards an integral planning of development of Adriatic Islands. Case study of the Cres-Losinj Archipelago». F. PERON dans sa communication: «Spécificité des sociétés insulaires contemporaines», a élargi cette question au fait que l'évolution des techniques modernes a introduit les populations insulaires dans une «société-monde».

19 - Cf. B.J.L. BERRY, E.C. CONKLING et D.M. RAY 1976 - *The Geography of Economic Systems*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, p.245 et suiv.

20 - Cf. la communication de J.P. LOZATO-GIOTART: «Tourisme et espaces insulaires: réflexions méthodologiques et typologiques appliquées aux îles mineures». Outre le tourisme, quelques îles se sont également spécialisées dans le domaine de l'«évasion fiscale». Si cela a pu réussir à certaines, il n'est pas du tout évident que cette option puisse être un axe de développement insulaire à privilégier. Cf. la communication de I. MARGAN: «Special economic zones on the territories of islands. Advantage or disadvantage?»

21 - Cf. la communication de O. ROSSI et G. GIAVELLI: «Tourism and Environment into the Aelian Islands : quantitative approach by loops analysis». Le lecteur trouvera plus de détails sur ce point dans les deux autres rapports.

22 - Cf. la communication de W. BELLER: «Land-based sources of marine pollution : a regional program». Cette dimension de la coopération interrégionale est également évoquée dans la communication de G. HEYDEN: «The Koster Islands and the Koster Health project».

LES HOMMES ET L'ESPACE INSULAIRE

Messieurs J.M. BECET et G. MAINET
Professeurs, Université de Bretagne Occidentale

Au cours de ces deux journées très denses, nous avons entendu 22 communications de grande valeur. Bien sûr, le temps imparti (une heure et demi) pour confectionner ce rapport nous a paru extrêmement court. Pour dresser une synthèse rapide, nous avons procédé par grandes coupes transverses entre les contenus des diverses communications.

Toutes les îles actuellement sont affectées ou menacées par des ruptures (révolution des transports, industrialisation, évolution accélérée du monde moderne) qui brisent les cloisonnements et bouleversent les anciennes conditions économiques et sociales. Il suffit d'évoquer l'impact provoqué depuis ces dernières décennies par l'extraordinaire développement du tourisme.

La grande mutation actuelle, cette crise des îles, nous oblige à réfléchir à la fois sur les traits de permanence et sur la diversité du devenir des pays insulaires. On ne peut plus faire l'impasse sur les espaces insulaires, on doit délibérément formuler des termes concrets de prospective et de coopération.

Pour les pays insulaires, nous proposons quatre types d'enjeux.

LES ENJEUX ECOLOGIQUES

Ils sont évidents. Les conditions de vie insulaires sont variées selon les zones climatiques et les milieux naturels. On a vu (communication de Michel Lesourd sur la république du Cap-Vert) les paysages écorchés de cet archipel africain. L'homme s'accroche à la terre. Il s'efface pour ne pas empiéter sur le domaine arable ; pour sa survie, il a mis en place un système très poussé d'occupation du sol allant jusqu'à l'utilisation des versants les plus abrupts. Tout ce système mis en place au cours des

temps est fragile : dès que les effets de l'émigration abaissent la pression des hommes sur place, les dégradations, souvent définitives, s'engouffrent.

Dans d'autres situations, l'érosion littorale, la déforestation ou le déboisement sont autant de menaces ou de sanctions quand on a oublié combien le milieu insulaire pouvait être fragile. Il suffit de se souvenir des phénomènes sismiques, éruptifs, cycloniques frappant plus souvent qu'à leur tour les îles tropicales.

Or, dans une petite île, tout phénomène catastrophique devient irréversible puisqu'il risque de concerner l'intégralité de son espace immédiatement ; une récolte perdue, c'est l'économie de l'île atteinte pour des années et faute d'un volume suffisant, tout investissement réparateur y est prohibitif.

Nous faisons donc une proposition, sur la nécessité de favoriser la prise de conscience (par les gouvernements et les populations insulaires) de la nature fragile des écosystèmes insulaires, ceci afin de rendre moins lourds les préjudices naturels (en matière de protection des littoraux, mais aussi des espaces marins devenus si importants dans la période actuelle).

LES ENJEUX DEMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

La difficulté de la situation insulaire dans le domaine de la population est connue.

Avant de poursuivre, nous ferons la remarque que les communications n'ont certainement pas suffisamment attiré l'attention sur les questions de densité de population (l'île Maurice, 560 habitants par km², les Féroé seulement 30 habitants par km²).

Très souvent, avec les îles, nous sommes en présence de territoires faiblement peuplés, émiettés de plus parfois sur tout un archipel, de taille infra-économique.

Cependant, leur petitesse démographique n'empêche pas la grande variété des acteurs sociaux. Les îles sont souvent lieux de métissage entre ethnies ou races différentes. Ce sont les antécédents culturels en matière de maîtrise technologique, d'aménagement de l'espace et de vision de soi-même qui déterminent la personnalité de la société insulaire (île de pêche de l'Atlantique Nord ; île à sucre de la mer Caraïbe ; îles de terriens ou îles de navigateurs de la mer Egée ; gens des bords de mer et gens de la montagne).

Plusieurs types de sociétés insulaires apparaissent aujourd'hui :

- des sociétés à enracinement autochtone multiséculaire prédominant (Micronésie, Polynésie) ;

- à l'opposé, des sociétés de métissage fondées sur le brassage de groupes immigrés tiraillés entre divers héritages (colons d'origine européenne ; anciens esclaves de provenance africaine, anciens contractuels de Chine, de l'Inde, d'Indonésie) comme aux Mascareignes, au Cap-Vert, aux Canaries, dans les îles Caraïbes.

- un troisième type de société insulaire associée, dans un face à face, deux communautés dominantes, l'une de vieille souche (Mélanésien en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji), l'autre venue d'Europe (Nouvelle-Calédonie) ou de l'Inde (Fidji), la vieille souche pouvant être aussi bien l'ancienne société créole (île Maurice).

Une nation « plurielle », en tirant profit de ses différences, est souvent plus à même de développer ses aptitudes à la compétition. Par contre, une société insulaire homogène ethniquement - même soucieuse de protéger son identité culturelle - n'est pas forcément synonyme de dynamisme. Dans un système de développement, mieux vaut être ouvert sur l'extérieur et avoir des atouts pour faire face à la concurrence.

LES ENJEUX ECONOMIQUES

Une île n'a de chance de réussir dans le cadre de la compétition internationale que si elle présente des atouts spécifiques que n'auraient pas ses voisins. On parle des îles à sucre ou minières, des îles à

industries de transformation ou touristiques, etc... Un tel système se révèle performant pour un développement valable quand le territoire bénéficie d'un quota important sur les marchés continentaux dans le cadre d'une organisation ou d'accords inter-Etats (pacte colonial d'autrefois, pays ACP réunis par la CEE), de mesures protectionnistes métropolitaines ou bien encore de l'appui des capitaux internationaux. Mais ce cadre contractuel peut évoluer. La prospérité n'est pas immuable, elle peut connaître des hauts et des bas.

Certaines îles profitent comme d'une véritable rente de leur situation par rapport aux grands centres émetteurs de tourisme, par exemple. C'est le cas de Guam, des Mariannes proches du Japon, d'Hawaï avec les Etats-Unis et le Japon, de Porto-Rico et des petites îles Caraïbes (Etats-Unis, Canada et Europe), des Canaries, des Baléares ou du monde insulaire égéen pour les pays européens. Encore faudrait-il faire attention à ce que le cadre contractuel ne soit pas déséquilibré ou à sens unique. Dans le cas du tourisme, le risque est grand d'aboutir à la « baléarisation » ou à la « canarisation », synonymes bien souvent de « bétonisation », d'excès en tout genre et d'un phénomène de trop-plein.

La complémentarité entre les îles devrait être un préalable au développement de toute politique de coopération ou de bonne répartition des tâches. Mais peut-on à l'échelle des ensembles insulaires définir une spécialité économique pour chaque entité territoriale ?

Dans quelques cas particuliers, on se rend compte que des îles peuvent prendre les devants sans trop attendre que les grands ensembles étatiques daignent bien se dessaisir de certaines activités au profit des îles. L'exemple type serait celui de l'île Maurice. Le « petit dragon » partant d'une monoculture sucrière sans perspective de forte croissance est passé à toutes sortes d'activités manufacturières dynamiques (zone franche faisant de l'île un entrepôt hors taxe) : industrie textile, tourisme. Des capitaux échappés de Hong-Kong viennent compléter ceux que des Mauriciens ont eu la sagesse patriotique d'investir dans l'industrie locale à partir du pactole sucrier.

Le changement, l'ouverture, l'extraversion sont des données obligatoires. Le réinvestissement sur place doit se faire constamment.

Des tentatives pour attirer les investisseurs extérieurs ou pour solliciter les efforts des émigrés originaires de l'île (Maurice, îles du Cap-Vert)

sont absolument nécessaires et doivent être multipliées, même si nous savons que les revenus des migrants qui reviendront dans l'économie insulaire font généralement problème. Le migrant s'inscrit (souvent) dans une rente de situation sociale ; il est plus tenté de construire des habitations, plutôt que de susciter une activité productive. D'autre part, le migrant peut dévier de sa culture d'origine et la remettre en cause au moment du retour au pays ; il peut préférer le séjour en ville et non plus au village.

Quoi qu'il en soit, la migration apparaîtra comme quelque chose de vivifiant si elle est bien maîtrisée. La migration revêt la forme de transferts multiples (de main-d'œuvre, d'argent, de technologie, etc...) ou même de mutations culturelles (idées démocratiques, vie associative, entraide et coopération, partenariat) pouvant compenser le faible potentiel démographique de certains pays insulaires.

Concrètement, cela signifie qu'un pays insulaire de forte émigration ne peut faire l'économie d'une politique de développement de son espace propre. Un effort d'aménagement du territoire est à consentir par tous les pays insulaires. En termes d'investissement comme en termes de démographie ou de savoir, une île doit pouvoir accueillir des apports extérieurs et accepter de voir repartir certaines plus-values. Les îles océaniques sont naturellement des ponts transculturels et des observatoires privilégiés des mutations des civilisations actuelles.

LES ENJEUX POLITIQUES

Bon nombre d'intervenants ont constaté l'importance de tels facteurs pour l'évolution des territoires insulaires. Ils ont d'abord effectué un constat : ces territoires ne sont pas, en règle générale, maîtres de leur destin ; ils se trouvent le plus souvent en situation de dépendance par rapport à un Etat ou à un bloc d'Etats et, d'ailleurs, l'isolement est synonyme de marginalité (îles Tonga). Et, sauf exception, les données les plus récentes de la situation internationale vont dans le même sens.

Deux exemples significatifs ont été ainsi développés : si la reconnaissance au bénéfice des Etats côtiers d'une zone économique exclusive de 200 miles profite aux îles Féroé, elle signifie aussi assimilation plus forte pour la plupart des autres îles, en renforçant leur système économique et stratégique ; il y a nécessité pour les territoires in-

sulaires d'être intégrés dans un large monde et, de ce fait, les relations avec la Communauté Economique Européenne sont intéressantes mais, dans le même temps, l'intégration veut dire perte de spécificité (îles Shetland).

Cette tendance générale n'empêche toutefois pas les élites locales d'avoir la possibilité de peser sur le destin de ces territoires. Les choix politiques qu'ils sont conduits à faire ne sont pas indifférents. Il est donc intéressant de tenter d'identifier quelques-uns de ceux-ci qui paraissent opportuns.

Il apparaît nécessaire de planifier le développement des territoires insulaires et pas seulement sur le plan économique, tout aménagement dans une île est global. Il faut, de plus, procéder aux choix nécessaires lorsqu'il en est temps. Deux exemples brillamment présentés sont, à cet égard, tout à fait révélateurs : ceux de l'île Maurice, d'une part, des îles Trinidad et Tobago de l'autre.

L'île Maurice déjà citée ne manque pas de problèmes, particulièrement aux plans démographique et sociologique. Mais ses élites ont su réussir la révolution économique en planifiant les changements et la diversification. Tout spécialement, les profits réalisés dans le secteur agricole ont servi à financer les équipements touristiques de prestige dont les profits, à leur tour, sont investis dans la création d'usines avec statut de zone franche, d'abord dans le secteur de la confection encore largement dominant, puis, progressivement, selon les recommandations du plan, dans d'autres secteurs.

Dans les îles de Trinidad et Tobago, à l'inverse, la monospécialisation et l'absence de prévision conduisaient, à partir de 1982, à une très dure récession. Grâce aux royalties, le PIB a doublé entre 1960 et 1970 et encore entre 1970 et 1980. Cependant, les dirigeants n'ont pas su, avec l'argent disponible, faire les choix rigoureux qu'imposait la taille infra-économique de l'Etat ilien et, par exemple, l'agriculture, totalement abandonnée, n'a fait l'objet de certaines mesures de relance que lorsque les profits tirés des hydrocarbures se sont effondrés...

La planification, certes, ne résoudra pas tous les problèmes mais elle peut favoriser les transitions, amortir les effets de la conjoncture. Encore faut-il que cette planification ne soit pas imposée d'en haut, mais soit le plus possible l'expression des souhaits de la base. La responsabilisation au niveau local paraît indispensable, sans, bien enten-

du, au sein d'un Etat unitaire, que le centre se désintéresse des îles périphériques. Là encore, un exemple, inévitablement quelque peu caricaturé, en fournit l'illustration.

Dans l'île de Kos, objet d'une remarquable communication, le développement (mono-directionnel, tout étant subordonné au tourisme) est totalement dirigé d'Athènes. Les habitants de l'île n'étant nullement associés à la détermination de son avenir, ne font que profiter quand ils le peuvent de la manne touristique, développant des comportements individualistes désagrégateurs du tissu social traditionnel et indifférents aux bouleversements irréversibles de l'occupation du sol. La législation, lorsqu'elle existe, est inappliquée, peut-être parce que ne correspondant pas aux réalités.

La situation paraît sensiblement différente aux îles Féroé ou aux Baléares (et à un degré moindre, à la Réunion où le nouveau schéma d'aménagement régional en est au stade de la consultation des divers partenaires). Les îles Féroé jouissent d'une véritable autonomie : rattachées au Danemark, elles ont pu refuser leur intégration dans la CEE ; ainsi elles renforcent leur identité culturelle et profitent au maximum de leur zone économique exclusive, tout en faisant absorber les 3/4 de leur production par la CEE. Les Baléares, qui connaissaient un régime fortement centralisé au moment de l'explosion touristique, laquelle a plus ou moins détruit l'identité primitive, bénéficient maintenant d'un gouvernement autonome. Ce dernier met librement en place une politique progressive et planifiée visant au changement de la qualité du tourisme et à la transformation de son niveau. Pour cela, sont fixées des normes de qualité strictes mais acceptées par les divers partenaires comme correspondant aux réalités régionales.

Si la décentralisation est bénéfique, elle ne doit toutefois pas correspondre à un abandon de la part de l'Etat actuel. L'Etat n'a pas le droit de se désintéresser de ses îles qui doivent rester «ouvertes» même si de fortes subventions sont nécessaires pour maintenir l'équilibre financier des compagnies de transport maritime. Au niveau législatif, on peut concevoir un partage des responsabilités : les grands principes d'une politique d'urbanisme, de défense de l'environnement ou de développement économique seraient fixés par l'Etat tandis que les autorités locales se verraient reconnaître un large pouvoir d'adaptation de ces principes, au moyen de l'édiction de prescriptions spéciales. La même méthode est, d'ailleurs, employée au plan européen : en matière de transport, de pêche, de

protection des espaces littoraux, les autorités européennes fixent -ou fixeront- des standards que les autorités nationales doivent -devront- réaliser en ayant le libre choix des moyens.

En conclusion de ce rapport, ses auteurs aimeraient faire trois propositions complémentaires.

D'abord, il est souhaitable que soit réhabilitée la recherche géographique historique, dans une perspective comparative. L'étude, sur le très long terme, des différents facteurs d'évolution des milieux iliens peut, en effet, se révéler pleine d'enseignements. Les communications présentées en la matière et concernant les îles du Ponant ou l'île grecque de Tinos le prouvent à l'évidence.

Ensuite, dans le prolongement de la communication sur les risques naturels majeurs en Guadeloupe, il paraît opportun de proposer la création d'une délégation régionale aux risques naturels majeurs, d'une part, pour la Réunion, d'autre part pour la Guadeloupe et La Martinique (et la Guyane). Financée par l'Etat et largement ouverte aux décideurs locaux, cette délégation serait chargée d'étudier, de proposer, de tester et de mettre en oeuvre toutes les mesures de prévention et de protection contre les événements telluriques, volcaniques ou cycloniques majeurs.

Enfin, voeu ultime, il faut que soit reconnue partout l'importance, la prédominance de l'homme. Il convient, à cet égard, d'identifier les pratiques sociales et politiques, survivances d'un temps révolu, qui méconnaissent l'homme, et de les extirper. Il est encourageant de constater, à travers les diverses communications, que réussissent le mieux les îles qui ont su -quelle que soit leur situation géographique ou politique- parier sur l'homme, le former, lui faire confiance. Sous ce rapport, les facteurs éducation et communication n'ont peut-être pas été suffisamment développés au cours de cette rencontre... Ce sera l'objet d'un futur colloque !

GESTION DES RESSOURCES ET AMENAGEMENT DES ILES

Messieurs P. SINGELIN⁽¹⁾ et J.Y. MONNAT⁽²⁾

⁽¹⁾ DRAE Rennes (France) ; ⁽²⁾ Maître de Conférences, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

DIVERSITE DES THEMES

Au premier abord, on ne peut qu'être frappé par l'extraordinaire hétérogénéité des communications proposées : des thèmes allant des méthodologies cartographiques aux questions d'éducation et de santé, en passant par les aménagements hydrauliques, le tourisme et l'environnement... des lieux et des statuts politiques aussi divers que les Baléares, les îles et îlots bretons, les Caraïbes, la Corse, la Réunion, la Polynésie, les Açores et les îles de la Mer Intérieure du Japon... des superficies aussi disproportionnées que les 27 hectares de l'île Millau et les 8700 km² de la Corse...

Trouver un fil directeur dans une telle diversité pourrait a priori paraître relever de la gageure. Toutefois, la plupart des intervenants (15 sur 22) ont plus ou moins directement évoqué les problèmes du tourisme et de ses conséquences sur l'environnement insulaire. Il s'agit là incontestablement de la préoccupation dominante de notre thème.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

D'une façon plus générale, c'est la problématique spécifique de l'aménagement du territoire dans un espace rare, étroitement délimité et fini qui a constitué la toile de fond des interventions et des débats. Ainsi ont été évoquées, à travers un historique précis, les difficultés de la planification en Martinique ou les graves conséquences d'une absence de planification rationnelle dans les îles de la Mer Intérieure du Japon : îles rasées ou déboisées, îles-piliers de pont, îles-poubelles... L'aménagement du territoire a aussi été abordé dans ses aspects humains, comme l'organisation du système éducatif en Corse et dans les Iles du Ponant, ou du système de santé publique en Polynésie, le débat portant principalement sur les rela-

tions de l'espace insulaire avec l'extérieur et sur le caractère indispensable d'une spécificité des services publics dans les îles.

Par ailleurs, beaucoup d'intervenants se sont interrogés sur la spécificité insulaire, notamment dans le domaine économique. Les réponses seraient largement fonction de la taille et du statut politique, les îles-Etat et les petites îles ayant des capacités très différentes de réponse aux atouts et handicaps économiques.

Plus concrètement, un intervenant a mis en évidence les interrogations que suscite un vaste programme d'aménagement hydraulique à la Réunion, projet initialement prévu pour répondre à des besoins agricoles et qui, de façon tout à fait prévisible, aura des conséquences diversement mesurables sur l'urbanisation touristique, les écosystèmes littoraux, les ressources halieutiques et la dynamique des nappes phréatiques. Ainsi se trouvait posée la préoccupation au centre de la plupart des interventions : comment concilier développement et développement touristique en particulier - et conservation des ressources naturelles insulaires.

TOURISME ET PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le tourisme reste toujours l'une des principales solutions économiques au devenir des îles dans la mesure où il permet de compenser, au moins pour partie le désavantage lié à l'exiguïté de l'espace économique insulaire, ainsi que l'atteste la communication sur la promotion de l'espace insulaire corse.

Avec le recul du temps, divers intervenants des Baléares, îles pionnières en matière de tourisme insulaire, ont dressé un constat sans complaisance des impacts progressifs du développement touristique, notamment en termes d'occupation de l'espace. Ils montrent bien, en particulier, les effets pervers entraînés sur l'économie touristique elle-même par le déclin rapide de l'image de marque induit par la forte régression des espaces libres, c'est-à-dire naturels et sauvages. Une communication a décrit de façon particulièrement frappante les processus d'urbanisation de l'espace touristique et non touristique à Majorque, d'abord sur le littoral puis vers l'intérieur ; cette évolution a conduit à une prise de conscience de la saturation de l'espace, d'abord exprimée par les mouvements écologistes et désormais relayée pour partie par les professionnels du tourisme eux-mêmes.

De ce constat relatif à un phénomène déjà ancien, des leçons semblent avoir été tirées. Ainsi, aux Baléares, il est envisagé de mieux prendre en compte et protéger les espaces naturels tout en améliorant l'approche de l'urbanisation. Ailleurs, en Martinique, dans les îles bretonnes, de nouvelles formes de tourisme s'appuyant sur la richesse et l'originalité des milieux naturels sont en cours d'expérimentation. Aux Açores on envisage une forme originale d'écotourisme tirant parti de l'agriculture traditionnelle, dans l'optique d'un développement durable.

PREVOIR ET GERER

Mais, plus prometteur encore, c'est l'approche en amont des projets qui paraît évoluer. Le diagnostic d'une mission de l'UNESCO est sollicité à propos d'un projet de développement touristique en Martinique, initiative débouchant sur des propositions originales mieux intégrées à la réalité locale. A Formentera, on procède à un inventaire précis des communautés végétales en évaluant leur évolution sous l'effet du tourisme et leur degré de fragilité, préalable à un meilleur aménagement futur.

Cette nouvelle approche amène d'importants efforts et progrès méthodologiques : cartographie écologique intégrée sur les îlots de l'Iroise, stockage et analyses informatiques sophistiqués dans les îles françaises du Ponant, expérience des chorèmes à la Réunion et en Guadeloupe, permettant de schématiser et de visualiser les zones de conflits existants ou prévisibles.

Rechercher des solutions touristiques compatibles avec la conservation des ressources naturelles et culturelles amène ici et là à gérer les espaces naturels remarquables, qu'ils soient ou non protégés, afin de limiter les effets pernicioeux d'une nécessaire fréquentation. La difficulté de cette gestion a été démontrée aux Iles Lavezzi, en Corse, tout comme l'expérience de l'île Millau a montré une forme de fréquentation compatible avec la préservation de l'écosystème insulaire, dans un cas toutefois de moindre pression touristique.

EN CONCLUSION

D'une manière générale, communications et débats se sont, dans leur ensemble, focalisés sur la rareté et la fragilité de l'espace insulaire, ainsi que sur la nécessité, désormais de mieux en mieux reconnue, de bien prévoir les impacts des projets de développement, tout en confirmant les démarches de planification dont le besoin est encore plus aigu dans les îles. L'espace insulaire étant par définition bien délimité, les acteurs de l'aménagement peuvent plus aisément que sur le continent percevoir le caractère fini des ressources, en termes d'espace, de disponibilité en eau, de linéaire de littoral... C'est peut-être la raison pour laquelle chercheurs et spécialistes se passionnent si volontiers pour l'espace insulaire : il constitue en effet un lieu idéal d'investigation, d'où l'exemplarité des expériences insulaires en matière d'aménagement du territoire et le caractère souvent novateur des solutions proposées.

Même si certaines interventions ont pu paraître pessimistes au regard des pratiques passées, l'impression d'ensemble reste l'espoir. L'intégration du tourisme dans une économie locale en cours de renforcement dans quelques îles bretonnes, l'évolution de la demande touristique en espaces de qualité, préservés et bien gérés et le développement des mouvements de protection de la nature dans les îles sont autant d'indices encourageants, sans sous-estimer les dégâts déjà irréversibles, ni la survivance, aujourd'hui encore, de modes d'aménagement dont les conséquences n'ont toujours pas été suffisamment pesées.

Nous terminerons ce rapport par deux remarques qui nous ont été fortement suggérées par l'ensemble des communications et des débats.

On peut tout d'abord s'interroger sur la part de spécificité insulaire dans bien des situations et des

évolutions décrites par les intervenants, interrogation d'ailleurs partagée par certains d'entre eux. La part qui revient à des phénomènes généraux et celle relative à l'insularité devraient être précisées à l'avenir, ne serait-ce que pour mieux servir l'exemplarité des expériences de gestion insulaires.

Il faut enfin noter que la prise de conscience dans les îles du caractère rare et limité de l'espace coïncide avec la prise de conscience par l'opinion publique mondiale que la planète Terre est aussi un espace limité, une forme d'île dans le vaste Univers.

Monsieur A. GUILCHER

Professeur Emérite, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France); Président du Colloque

Monsieur le Ministre, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, Monsieur le Président de l'Université, mes Chers Collègues,

Voilà donc notre colloque qui se termine, et mon premier devoir est de remercier chaleureusement ceux qui en ont été les chevilles ouvrières, qui ont réussi à réunir tant de participants et à nous organiser une splendide visite d'Ouessant sous un beau soleil. Merci donc à Louis Brigand et à Françoise Gourmelon qui ont tant travaillé et avec tant de succès, merci aussi à l'ensemble du Comité d'Organisation et à ses directeurs Jean-Claude Bodéré et Maurice Le Démezet.

A la suite des conclusions qui ont été présentées par les rapporteurs des différents thèmes, je vais essayer, en guise de conclusion, de regrouper très brièvement et simplement les centres d'intérêt majeurs qui me semblent ressortir des communications entendues, et qui viennent d'être caractérisées plus en détail.

L'idée primordiale a été, naturellement pourrait-on dire, celle de spécificité insulaire. L'iléité, comme l'a dit un des auteurs, est certes un fondement de nos travaux et nos conclusions. Mais la structuration insulaire est toujours diversifiée, et les extrapolations à partir de cas particuliers demandent toujours beaucoup de prudence. Même en des milieux restreints comme les Cyclades ou les Iles du Ponant, on nous a montré une très grande variété dans les caractères et les micro-milieus. De même, pour les Départements français d'Outre-Mer, à côté de traits communs dérivant d'un milieu tropical, une diversification profonde est certaine, même en une entité locale comme la Guadeloupe et ses dépendances. Dans les caractères retenus pour chaque ensemble, on a sélectionné les faits spécifiquement insulaires, mais cela n'a pas empêché de les replacer dans un cadre plus général où ils s'inséraient avec plus de précision.

A l'intérieur d'une même île, on nous a montré la structuration qui peut se faire, qui se fait même normalement, entre la côte et l'intérieur où les milieux humains se posent en s'opposant, comme à Tanna dans l'archipel de Vanuatu. Ce serait encore plus vrai d'une île-continent comme la Papouasie-Nouvelle Guinée : car c'est bien aussi une île. Ce qui n'empêche pas lesdites îles de constituer en elles-mêmes des ensembles originaux.

On a porté une attention particulière aux petits Etats insulaires comme Maurice, les Iles du Cap Vert, les Fidji. Ce sont des cas où l'analyse du changement économique contemporain a été souvent très poussée : passage d'une économie de plantation à une économie industrielle, ou à une économie de production pétrolière comme à Trinidad-Tobago, avec les aléas que cela peut impliquer. Ou bien avec des associations aux pays d'émigration qui deviennent des pôles de fixation, bien que l'île-mère reste un ancrage. Le caractère fluctuant de la prospective est ici spécialement marqué.

Bien entendu, l'impact du tourisme contemporain a été un sujet majeur de réflexion. Comme prévu, le cas des Baléares est fortement apparu, mais il a été loin d'être le seul. Cet impact, qui dérive, pour les pays méditerranéens et tropicaux, les principaux intéressés, du désir effréné d'insolation succédant à la fuite du soleil au XIXème siècle, quand le Roi de Portugal bâtissait son château de Sintra dans un ennuagement local rafraîchissant; cet impact, donc, suscite maintenant bien des inquiétudes par l'extension prise, et par les destructions et la pollution souvent très graves qu'il entraîne. Espérons que les suggestions présentées en ce domaine pourront avoir quelques répercussions, et que l'on parviendra à réduire le nombre des dégradations irrémédiables, tout en conservant suffisamment de retombées financières pour permettre la survivance des milieux humains concernés. L'association du tourisme et des activités traditionnelles, qui a été suggérée pour les Açores, est un point original auquel on peut souhaiter une réussite.

Parmi les activités traditionnelles, la pêche est évidemment essentielle en bien des cas, encore que nombre d'îles tournent le dos à la mer. Là aussi, nous avons eu des contributions de valeur, pour l'Europe et ailleurs.

Un point qui est bien ressorti a été la nécessité de perspectives historiques. Le présent n'a pu se comprendre qu'à la lumière d'un passé parfois très étoffé. Ainsi à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie, et plus encore au Royaume de Tonga où existe un contexte politico-social très spécial, bien antérieur à l'intervention européenne, mais dont l'évolution s'est poursuivie jusqu'à nos jours : mentalité économique fort particulière et conséquence de l'insularité, qui ponctue les migrations à l'intérieur de l'archipel et entre lui et la Nouvelle-Zélande. On pourrait en dire autant de Trinidad et Tobago et de bien d'autres ensembles. L'histoire doit toujours être présente à l'esprit.

Dans tous les cas et en toutes les incidences, la notion de gestion rationnelle est probablement celle qui émerge le plus fortement de nos discussions et échanges de vues. La rationalité de gestion revêtant évidemment des aspects différents selon les cas particuliers, ce qui ramène à la spécificité insulaire que je considérais au début de mon propos.

Les îles étant des milieux à risques majeurs en bien des cas, notamment les îles volcaniques, ce sont des organismes fragiles, qu'elles constituent ou non des micro-Etats.

Il convient que les organismes continentaux plus puissants leur apportent un appui sous des formes diverses.

Dans cet ordre d'idées, et à l'occasion de notre colloque, vient d'être créé, sous les auspices de l'UNESCO et de son programme MAB, un conseil scientifique international pour le développement des îles : le sigle étant l'INSULA. Cet organisme s'appliquera à promouvoir la coopération et l'échange horizontal d'expériences et d'expertises entre îles d'une même région ainsi qu'au niveau interrégional, en utilisant notamment les réseaux d'experts et les projets-pilotes du programme MAB. Enfin, INSULA, grâce à son réseau international et multidisciplinaire d'experts et de scientifiques, se propose, par son intervention et son assistance technique, de contribuer à tout effort de développement équilibré et durable entrepris par les responsables de la gestion des îles, et de coopérer avec les organisations nationales, régionales et internationales engagées dans des programmes de développement insulaire.

D'autre part, nos collègues italiens ont proposé qu'un prochain congrès, qui aurait lieu en principe en 1992, se tienne en Sicile à Palerme, avec l'extension à l'île de Lampedusa. C'est là une perspective réjouissante dont il conviendra de suivre le cheminement.

Merci, Monsieur le Ministre et mes Chers Collègues, de votre aimable attention.

**ALLOCUTION DU MINISTRE
des Départements et Territoires d'Outre-Mer présentée lors de la séance de
CONCLUSION DU COLLOQUE «TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS INSULAIRES»**

Monsieur L. LE PENSEC

Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer ; Porte-Parole du Gouvernement français

Monsieur le Président de l'Université,
Monsieur le Doyen,
Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

J'ai grand plaisir à me trouver ce soir parmi vous à l'occasion de la présentation des conclusions du colloque international que vous venez de vivre et qui avait pour thème :

**«Territoires et Sociétés Insulaires
Permanences, changement et Devenir»**

J'ai écouté les avis des rapporteurs avec attention. De toute évidence vos travaux ont été fructueux, vous avez pu aller au fond des choses.

Je tiens tout d'abord à féliciter les organisateurs de ce colloque de cette excellente initiative. Ils étaient en pays de connaissance. On ne compte plus les travaux qu'ils ont accomplis et les études qu'ils ont menées à bien sur les Iles du Ponant, ces îles de l'Ouest qui, de Bréhat à Hoëdic, veillent en sentinelles au large de la Bretagne. Mais ils ont eu le mérite et l'ambition de voir plus large, de penser plus loin que leurs objets de recherches habituels. Ils ont su, par le biais de ce colloque, tisser des liens nouveaux entre des milieux divers, et relever des défis.

Premier défi : ce colloque a été un lieu d'échanges - pluridisciplinaire, il a d'abord permis la rencontre entre universitaires de compétences variées- l'ensemble des disciplines relevant des sciences humaines et des sciences de la nature était concerné par ce projet. Vous étiez plus de 60 chercheurs venus de 15 pays à avoir donné des communications. Mais surtout, ce colloque vous a permis à vous universitaires, de présenter vos travaux à ceux qui, sur le terrain, vivent les îles au quotidien : ces rencontres, ces confrontations, ne peuvent être que positives. Elles permettent à la réflexion de féconder l'action.

Deuxième défi relevé sur lequel je veux mettre l'accent. Le voyage d'étude à Ouessant. Il n'est pas courant que les participants d'un colloque aillent ainsi se risquer au grand air. Cette démarche est révélatrice de la volonté de chacun des milieux, universitaire comme administratif, de ne plus se cantonner dans son domaine réservé.

On pense aussi avec son corps. Il n'est pas indifférent d'aller arpenter ce qui n'était auparavant qu'objet de débat et d'étude. Aller sur le terrain, rencontrer les gens, voir les lieux, sentir une atmosphère, il n'est rien de tel pour prendre la mesure du réel. Croyez-en l'élu local que je suis !

Les chercheurs gagnent beaucoup à sortir de leurs laboratoires. S'ils ambitionnent de s'affronter au fondamental et aux invariants, ils savent mieux que moi les chausse-trappes des chemins qui mènent vers le savoir scientifique. Les théories qui prenaient la veille des allures de vérités révélées, apparaissent le lendemain comme des idoles déboulonnées. Les doutes et les remises en cause ne leur sont pas comptées.

Troisième défi relevé qui tient à coeur au membre du gouvernement que je suis : l'ouverture internationale de ce colloque. Pas d'ethno-centrisme, pas de frilosité de chapelle. Ces trois jours auront permis de voyager des Féroé à Trinidad, en passant par le Cap Vert et Chypre. Et surtout, de confronter des cultures, des pratiques, des modes de vie, des politiques de développement, des structures familiales, des réseaux de communication.

Cette approche comparée des îles du Nord et des îles du Sud a certainement permis de repérer les constantes liées à la condition insulaire. Mais, le Nord comme le Sud n'ont pas dû manquer, j'en suis sûr, de faire parler leurs spécificités, leurs différences. Je dirais même leurs antagonismes. Et il me semble important que le champ de l'étude soit assez vaste pour qu'émergent les clivages entre sociétés développées et sociétés en voie de développement qui pourraient disparaître sous une identité de façade.

J'apprécie également que ce colloque se conclue sur des recommandations concrètes en matière d'aménagement et de développement des îles. Cela prouve que, chercheurs et universitaires savent se retrousser les manches et empoigner la réalité pour proposer des axes d'amélioration pour la gestion et l'équipement des îles.

Mais j'apprécie surtout que ce colloque ait donné une autre profondeur et une autre ampleur à l'intérêt pour les îles qui s'est fait jour dans la société française depuis quelques années.

On ne comptait plus alors les numéros spéciaux des hebdomadaires faisant l'inventaire des destinations rêvées qui se trouvaient toutes être des «espaces de terre entourés d'eau de tous côtés», protégés des méfaits de la civilisation par leur singularité, leur isolement et l'oubli dans lequel on les avait souvent tenus.

En cette époque de repli sur soi, l'île symbolisait un lieu fragile et préservé à l'abri de cet au-dehors agressif dans lequel il fallait combattre pour survivre, jour après jour.

En cette époque, dont nous sortons à peine, je veux parler des années 1980, la nécessité de s'impliquer socialement avait pris le pas sur l'utopie de bâtir une société autre. Face à un univers à la fois agressif et stimulant, l'île représentait un idéal minimal, et un désir d'évasion individuel. Elle répondait à un besoin d'isolement et de silence, à une envie de nature et d'authentique, à un souci d'économie et d'écologie. L'île rêvée des années 1980 permettait d'arrêter le temps, d'évacuer l'entourage, de vivre seul, préservé et distant, au milieu des éléments et loin des déterminismes.

L'île n'était que l'envers fantasme d'une réalité difficile à fuir. Au monde de l'interdépendance et du village planétaire, répondait l'île autonome, auto-suffisante et coupée du continent. Au monde des poubelles, des fumées, des voitures et du bitume, répondait l'île du sable, de l'eau et du vent. Dans l'un, on vivait avec violence et anxiété. De l'autre, on rêvait ou l'on s'y rendait pour de courtes vacances. Cela, je vous l'accorde n'était que rêves et tourments de terriens, de continentaux ignorants des complexités dont sont faites les vies des îliens. Mais, ce fut de tout temps, le propre des îles de tendre aux sociétés le miroir de leurs peurs ou de leurs envies.

Au temps des grandes découvertes, les îles du nouveau monde étaient peintes, avec autant d'outrance, sous les traits du paradis ou de l'enfer. Lieux de bonheur, lieux de terreur, elles n'en restaient pas moins des lieux à coloniser. Les penseurs de la renaissance, eux, ne se privaient pas de se servir des îles comme lieux d'utopie, où l'on pouvait réformer l'organisation sociale et tenter des expériences de renversement du monde et de ses valeurs. Puis, vinrent Robinson et ses émules. Cette fable du naufrage bâtisseur justifiait l'expansion coloniale qui battait alors son plein.

Nous voici aujourd'hui appliqués à renouer des solidarités entre les individus et surtout attentifs à entendre les demandes et les refus des îliens. Mes responsabilités d'élu, de Ministre, me portent à être plus particulièrement attentif aux demandes des îliens des DOM-TOM et bien sûr, à celles des îliens bretons.

Îliens des DOM-TOM ou îliens Bretons, ils ont chacun une forte personnalité qui s'est forgée au fil des années de vie commune dans un espace restreint et qui a évolué pour tenir compte des mouvements de populations et des exigences économiques. Si le passé de la Martinique et celui de Belle-Ile-en-Mer n'ont

rien de commun, les îliens qui y vivent sont malgré tout déchirés entre leur volonté de préserver culture et identité et leur goût de s'ouvrir vers l'extérieur. Ils sont partagés entre le souci de conserver le patrimoine auquel ils tiennent et la nécessité de multiplier les liens avec le continent ou la métropole. Autant pour les îles bretonnes, l'interlocuteur est unique, et la côte qui fait face est le lieu essentiel du dialogue ; autant la situation est plus complexe pour les DOM-TOM, inscrits dans un environnement régional plus ou moins présent.

C'est un aspect de la politique que je conduis et que je souhaite évoquer un instant : celui de la coopération régionale entre les îles et archipels que sont les DOM-TOM et les autres îles ou états indépendants qui les entourent. Le Premier Ministre y attache une importance capitale et il n'a pas échappé, à l'opinion internationale, le voyage de 10 jours que nous avons effectué en Pacifique Sud (Australie, Fidji, Nouvelle Calédonie, Polynésie) en août pour traduire cette volonté politique du gouvernement de voir nos Départements et Territoires d'Outre-Mer, mieux s'insérer dans leur environnement régional. Nous voulons voir mieux équilibrer les relations quasi-exclusives, verticales de ces îles, avec la Métropole par des relations plus intenses, horizontales avec leurs riverains indépendants.

S'il est un domaine où le centralisme le plus obtus a fait des ravages c'est bien celui de la coopération entre les Départements et Territoires d'Outre-Mer et les pays qui les entourent, dont ils sont proches par la géographie, la culture et souvent l'histoire. On se demande quelle contamination l'on craignait, quel mauvais exemple l'on voulait cacher aux yeux de nos territoires ?

Dans l'Océan Indien, la Réunion est reconnue comme partenaire à part entière de ses voisins indépendants au sein de la Commission de l'Océan Indien. Dans les Caraïbes, la situation est plus complexe mais les possibilités de coopération sont nombreuses. Nous créerons bientôt une Délégation Interministérielle à la Coopération Caraïbe qui, en concertation avec les Collectivités Régionales, aura pour mission de renforcer les liens de coopération entre ces îles, d'affirmer ce faisant dans ces océans, une plus grande présence de la France. Car nous avons bien noté que, dans les océans lointains, la France était acceptée pour elle-même et pour ses territoires, dès lors que ceux-ci ne se repliaient pas sur eux-mêmes et à la condition bien sûr que la politique qui y était pratiquée était conforme aux idéaux de la République.

Les projets de coopération inter-îles sont nombreux : dans le domaine sanitaire, de l'éducation, du commerce, de la culture... et sont de nature à rompre un isolement qui est toujours une mutilation. La coopération régionale représente bien l'une des priorités de l'Action Gouvernementale à l'égard de l'Outre-Mer, avec l'égalité sociale et le développement économique.

L'Europe est, pour les prochaines années, un partenaire de ces DOM pour leur développement. Même si les DOM n'étaient pas liés à la France, ils auraient des relations économiques avec l'Europe, car, dans le monde moderne, ne pas avoir de relations établies avec les grands ensembles économiques est un facteur de faiblesse. La question n'est donc pas avec l'Europe ou sans l'Europe, mais quel partenariat avec l'Europe. Les DOM doivent se préparer, comme les autres parties du territoire communautaire à la réalisation du marché unique européen. Ceci ne va pas sans problème.

L'Europe a enfin pris conscience que ces îles diverses appelaient une réponse de sa part. L'une de ces réponses c'est le programme POSEIDOM : Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement, à l'Insularité des Départements d'Outre-Mer. L'Europe dit en quelque sorte aux Régions d'Outre-Mer : «Je suis disposée à vous aider, à combler votre retard économique et vos handicaps (transports), mais en contrepartie vous accepterez de voir unifiées les règles dans cet espace du marché unique».

Ceci pose entre autre l'épineuse question de l'octroi de mer, cette taxe que perçoivent nos Départements d'Outre-Mer sur les marchandises entrant chez eux, et dont l'Europe dit qu'elle est contraire au Traité de Rome et demande la suppression. Il est vite apparu que l'octroi de mer avait une dimension historique et culturelle marquée et qu'on n'y touchait pas impunément. Au prix de laborieuses négociations à Bruxelles, nous sommes parvenus à un quasi-accord. Nous avons bâti un système de remplacement qui permettra de préserver les ressources des collectivités d'Outre-Mer, système qui pourra subsister au delà de 2003 si, comme il est prévisible, les handicaps structurels des DOM n'ont pas tous disparu.

Assurément la CEE est un partenaire difficile pour les DOM et nous avons parfois quelque peine à convaincre ce grand ensemble qu'il faut aller sans hésiter à l'égard de ces îles de l'Outre-Mer, vers l'égalité des droits comme expression de sa dignité et reconnaître simultanément le droit à la différence comme expression de l'identité. Force nous est de reconnaître que si l'égalité avec la métropole a été trop longtemps niée en matière économique et sociale, au profit de l'assistance et des pratiques discriminatoires, elle a régné en maître, sous le nom d'uniformité, dans le domaine culturel, par la négation de l'identité, au plan institutionnel par la transposition sans imagination.

C'est ce qui m'a conduit récemment à proposer que nous parachevions la décentralisation dans les Départements d'Outre-Mer.

Les institutions des Départements d'Outre-Mer sont perfectibles. Certes, la constitution distingue clairement, en termes d'autonomie décroissante : les territoires d'Outre-Mer :

- Collectivités Territoriales (Mayotte, Saint Pierre et Miquelon) ;
- Départements d'Outre-Mer.

Je crois que le moment est venu de procéder à un bilan de l'application de la décentralisation dans les Départements d'Outre-Mer portant sur les compétences des collectivités, leurs rapports entre elles et l'Etat. Les solutions retenues ne seront pas nécessairement les mêmes pour chacun des quatre DOM. La similitude des statuts actuels ne suffit pas à gommer les différences de la géographie et de l'histoire.

Une réflexion conduite sur ces principes me paraît pouvoir déboucher sur des adaptations permettant une meilleure affirmation de l'identité. Voilà qui me ramène à mon propos de début : il serait du destin des îles d'être en permanence entre deux pôles, entre deux môles ;

- celui de la règle commune,
- celui de la particularité.

Difficile équilibre à trouver. Celui qui vous parle, et qui fut l'auteur du premier statut particulier pour la Corse en 1976 peut l'attester.

Le chemin de l'équilibre est en effet difficile et escarpé comme les sentiers des îles. Vos travaux éclairent cette voie.

La présence ici du Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer signifie qu'il vous est donné acte que vous avez jeté des ponts entre îliens et continentaux. Elle est à prendre aussi comme un vif encouragement.

Balzac disait «à génie égal, un insulaire sera toujours plus complet que ne l'est l'homme de la terre ferme et, sous la même latitude, le bras de mer qui sépare la Corse de la Provence est, en dépit de la science humaine, un océan tout entier qui en fait deux patries».

Mais aujourd'hui, tous les océans peuvent appartenir à tous les humains qui se trouvent comme les îliens de Balzac à avoir deux patries. C'est notre richesse, préservons la.

A tous un grand merci.

ANNEXES

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Pourquoi un programme culturel en parallèle à un colloque scientifique ?

L'île ne se définit pas simplement par la géographie. L'île, en tant que territoire hautement symbolique, nourrit un certain nombre de mythes qui ont favorisé l'éclosion de chefs-d'oeuvre dans de nombreux domaines, notamment dans la littérature. Aussi devons-nous considérer l'île comme un thème d'inspiration particulièrement riche et fécond. On ne compte plus en effet, le nombre d'artistes, peintres, romanciers, illustrateurs et cinéastes, qui ont trouvé dans la thématique insulaire des sujets de création.

Partant de ce constat, les organisateurs du colloque ont pensé qu'il serait intéressant de coupler, au déroulement scientifique de la manifestation, un volet culturel, qui permettrait, d'une part de rendre compte de l'île en tant que source d'inspiration, et d'autre part d'ouvrir la manifestation scientifique au grand public.

Dans cette perspective, une collaboration étroite s'est instaurée entre différents partenaires, notamment la Bibliothèque Municipale de Brest, le Cinéma le Mac Orlan et le Musée de Brest. Grâce à la participation active de ces organismes, il a donc été possible d'organiser un programme culturel qui, ouvert le 17 novembre 1990, s'est achevé un mois et demi plus tard.

Ainsi Brest a vécu au rythme des îles jusqu'à Noël. Expositions, tables rondes, conférences, séances de cinéma se sont succédées, tandis que dans les vitrines des librairies de la ville on pouvait admirer (et donc se procurer) des ouvrages concernant les îles.

Certes, ce programme culturel n'avait pas la prétention de présenter de manière exhaustive l'ensemble des modes d'expression et les créations se rapportant aux îles. Si tel avait été notre projet, il n'aurait d'ailleurs pu être mis en oeuvre tant le sujet est riche et vaste.

L'idée retenue était donc avant tout d'offrir aux scientifiques réunis à Brest et au grand public une série de manifestations susceptibles de les sensibiliser aux différentes facettes de l'île, cette dernière

n'étant plus seulement présentée comme une destination de voyage ou un objet de recherche.

Le programme culturel s'est appuyé sur des expositions, des conférences, une table ronde et des projections de films.

1 - Les expositions :

Durant les trois jours du Colloque, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir l'exposition Caps sur les Îles réalisée en 1987 par C. Benand et L. Brigand dans le cadre du CROEMI. Cette exposition a permis de présenter les îles du Ponant à travers leurs différentes caractéristiques et facettes.

Dans les locaux du Quartz, établissement culturel et de congrès qui accueillait le Colloque, on pouvait également découvrir l'exposition intitulée De Livre en Île. Retraçant l'image de l'île dans la littérature (de Robinson Crusoé à Peter Pan et de Jules Verne à l'île rose), cette exposition, conçue par P. Pitrou et réalisée par l'Association Ponant, présentait plusieurs thèmes : les livres de Robinsonnades d'avant 1914 ; les différentes illustrations des *Filles de la Pluie* d'A. Savignon (Goncourt, 1912) ; l'île dans la philatélie (timbres prêtés par G. Reyne).

Les bibliothèques de la ville nous ont invité au voyage, en accueillant notamment l'exposition Îles du Ponant, réalisée par l'APPPIP et l'exposition Photos d'Irlande de B. Ravalard. Composées de photographies de paysages et d'instantanés, ces deux expositions permettaient de vanter les charmes esthétiques de ces régions aux nombreux points communs : la Bretagne et l'Irlande.

Le Musée de la Ville de Brest, en organisant une exposition sur le Ouessant des années trente à travers la présentation d'oeuvres originales de René Yves Creston (1898-1964), nous a offert une promenade colorée et originale. La trentaine d'aquarelles et de dessins au trait présentés au Musée, notamment les différents projets pour les illustrations d'un ouvrage sur le thème des phares, fut l'occasion de découvrir une facette nouvelle de l'oeuvre de cet artiste, amoureux de l'île d'Ouessant.

2 - Les rencontres littéraires :

La Bibliothèque de Brest, en parallèle à l'exposition sur la littérature, a organisé une série de manifestations autour du thème de l'île et de la littérature.

La première, sous la forme d' une table ronde littéraire a permis de réunir quatre écrivains : P. Hadengue, G. Rohou, E. Maunick, J. Perry nous ont parlé, avec beaucoup de chaleur et de passion, de leurs îles. L'un d'entre eux, Guy Rohou, nous a fait l'honneur d'écrire un texte sur le sujet. Le débat, qui a duré près de deux heures était animé par C. Couffon.

Présentation des participants à la table ronde :

- P. Hadengue, peintre, auteur de *Petites chroniques de nuit dans un port de l'Atlantique Nord* (Prix du Livre Inter, Prix de l'Événement du Jeudi, Prix Louis Guilloux en 1989). Son dernier ouvrage est *La cabanne aux écrevisses*.

- G. Rohou, écrivain, directeur de la Bibliothèque centrale de prêt du département de la Sarthe, auteur des romans *Le bateau des îles* (Prix Valéry Larbaud, 1971) et *Mer belle à peu agitée*.

- E. Maunick, poète originaire de l'île Maurice, vivant à Paris où il travaille à l'UNESCO depuis de nombreuses années. Ses derniers ouvrages sont *Paroles pour solder la mer* et *Anthologie personnelle*.

- J. Perry, auteur de 25 romans dont *L'amour de rien* (Prix Renaudot, 1952), *La vie d'un païen* (Prix des Libraires, 1966), *Ranevala ou l'arbre des voyageurs* (Prix du Livre Inter, 1976). Il est également auteur de théâtre et de pièces radiophoniques.

C. Couffon, Maître de conférences à l'Université de Paris Sorbonne, collaborateur au Magazine Littéraire, animait les débats. Il est Grand Prix National de Traduction en 1988, et est considéré comme l'un des promoteurs de la littérature sud-américaine en France. Il a fait paraître de nombreuses études sur des écrivains caribéens ; son dernier ouvrage est *Histoires étranges et fantastiques d'Amérique Latine*.

Par ailleurs, durant le mois de décembre, plusieurs animations littéraires se sont succédées. Pierre Abgrall, écrivain et acteur a proposé une séance de lectures de textes consacrés à des auteurs ayant écrit sur le thème de l'île. Nicolette a conté le texte, mis en musique, de la navigation de Maëldwin, épopée médiévale irlandaise.

Enfin deux écrivains irlandais, J. Montague et B. O'Heitir ont été invités à Brest pour une conférence-débat.

3 - Les conférences :

Trois conférences à caractère scientifique ont été données. La première, Iles de la Grèce, îles de l'Europe, présentée par N. Vernicos, professeur à l'Université des îles de la Mer Egée (Grèce), traitait plus particulièrement des îles de la Grèce et de leur insertion dans l'Europe. La seconde, intitulée D'île en île, d'Ulysse à Bougainville fut présentée par J. Gury, professeur à l'Université de Bretagne Occidentale. Enfin, la troisième prenait en compte les différentes Approches de l'insularité à travers les Iles du Ponant. Cette dernière question fut abordée par L. Brigand, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

4 - Les films :

Durant le colloque, trois films ont été présentés en raison de l'intérêt et de leur approche ethnographique.

Le premier de F.R. Zacot, intitulé *Nos enfants préfèrent toucher l'arc-en-ciel*, s'interroge sur les origines d'un peuple gitan de la mer, les Badjos/Sama. Mystérieux et inconnu, ce peuple nomade de la mer vit sur toutes les mers d'Asie du sud-est. On ne connaît pas leur histoire ni leur origine. L'aspect le plus fascinant est le mode de vie pratiqué par de nombreux Badjos qui ont la pirogue pour toute habitation. Tous les actes de la vie s'y déroulent. S'ils s'installent en villages sur pilotis, pas question de mettre pied à terre. Pourtant les Badjos sont actuellement confrontés à une sédentarisation bouleversant leurs principes et leur identité. Le film, à travers une intrigue, décrit les coutumes de ce peuple et pose les problèmes de son évolution et de sa destinée.

Les deux autres films ont été introduits et commentés par leur réalisatrice S. Paggi de l'Université de Siene (Italie). Il s'agit de films consacrés à la production traditionnelle de vin de la petite île de Salina en Italie. Le premier, *Vinificazione (Salina)* expose le processus traditionnel et désormais rare de la vinification aux îles Eoliennes. Le second, *Malvasia (Salina)*, évoque la production viticole de «Malvasia» (cépage), qui constituait par le passé, la source majeure des revenus des habitants de l'île

de Salina. Mais, en quelques années, une épidémie de philoxera a détruit la quasi totalité du vignoble. Aujourd'hui, il ne subsiste que quelques producteurs de «Malvasia», variété qui connaît une certaine reprise de la demande. Le processus de vinification décrit dans ce document, a pu être observé auprès d'un vigneron de Salina qui, après un long séjour en Italie du Nord où il a travaillé et vécu, est retourné à Salina où il vendange et vinifie son raisin pour une consommation familiale.

En parallèle au colloque, un cycle de films, intitulé **Ciné d'Iles**, s'est déroulé durant une semaine au cinéma le Mac Orlan. Ultime salle de cinéma au bout du Vieux Continent, le Mac Orlan a été le relais des images que le cinéma a donné des îles, de la Bretagne à la Méditerranée en passant par celles nées de la seule imagination humaine ; soit une dizaine de films documentaires et fictions.

- Soirée J. Epstein : projection de films réalisés entre 1930 et 1948 dans les îles bretonnes, *Morvran*, *Le Tempestaire*, *Les Feux de la Mer*, *Finis Terrae*. Soirée réalisée avec l'aimable collaboration du Musée de Bretagne.

- Accord Parfait d'A. Floquet : film de recherche nous transportant à la fin de la seconde guerre mondiale à l'île de Sein pour une histoire d'amour qui peut surprendre.

- Boom de J. Losey : les décors naturels splendides de l'île méditerranéenne, magnifiés par la caméra de Losey, ne sont qu'un prétexte au duel des monstres sacrés E. Taylor et R. Burton.

- Goto, l'île d'amour de W. Borowczyk : cette île mythique, symbole de tous les régimes concentrationnaires, île oppressante à l'univers noir et clos, est aussi un appel à la liberté et à la vie qui existe peut-être au-delà de la mer.

- L'île au Trésor, production Walt Disney, d'après le roman de Stevenson : île mythique qui fera rêver les enfants de toutes les générations.

- Maine-Océan de J. Rozier : comédie où l'île d'Yeu prête son cadre à un savoureux affrontement B. Ménez, Y. Alfonso.

- Signes de vie de W. Herzog : le premier long métrage de W. Herzog montre la folie d'un soldat allemand sur l'île de Kos, en Grèce, à la fin de la seconde guerre mondiale.

- Skinoussa de J. Baronnet : film documentaire consacré à une petite île des Cyclades de 90 habitants.

- Stromboli de Rossellini : film classique mettant aux prises un être venu d'ailleurs avec les coutumes ancestrales des îles Eoliennes.

- Tabou de Murnau et Flaherty : film classique célébrant le paradis des îles lointaines, Tahiti dans ce cas.

PETITE UTOPIE INSULAIRE

Guy ROHOU

Bibliothèque centrale de prêt,
Département de la Sarthe (France)

Vue du ciel, l'île est un animal couché sur la mer, et qui étire vers le large deux ou trois pattes. Aux passagers groupés à la proue de la vedette du courrier, elle apparaît comme une couverture lustrée dont le tissu s'effiloche et se résout en une poudre grise de récifs à la tête crêtée d'écume. Une grande heure de route avant que le bateau ne double la jetée du port pour y déposer les hommes, les livres et les lettres. Jumelles aux yeux, l'homme guette depuis l'aube l'approche du petit navire. Il a vu un chalutier, des barques de pêche, un remorqueur de haute mer et, à présent que la vedette est perceptible, l'homme se découvre partagé entre la colère et le déchirement. La noria entre l'île et le continent cessera-t-elle un jour?

Il est prêt d'oublier que lui-même, la semaine passée, a pris ce même bateau, parti du même port, pour regagner l'île. Son île. Entre le littoral de grèves ouvertes au vent du large et une ligne de falaises accores, une cale offre aux navires un point d'accostage abrité. On y marche, au pied du sémaphore, entre les casiers à homards et les filets de pêche. C'est sur ce quai que l'homme a débarqué, revenant vers sa terre après plusieurs années passées en exil dans un pays de montagnes, de forêts et de villes, de l'autre côté du pertuis. Plus que de la guerre ou de la captivité, il avait souffert de l'existence du citadin, sans horizon, sans rivages, sans oiseaux marins. La fatigue et les cauchemars faisaient parfois naître en lui la crainte de ne plus retrouver l'île, abîmée dans les flots par la montée de l'eau ou bouleversée par un séisme.

Mais la terre natale est là, le sol résiste sous le pas, l'eau est labile entre les doigts. Le regard du promeneur glisse avec bonheur sur les marais salants, les moulins, la flèche de l'église, le tas de goémon, les jardins abrités, les ânes et les moutons, les roses trémières devant les façades aux volets bleus, les fortifications de Vauban et ce double fil brillant - le rail incliné guidant vers la mer le canot de sauvetage. Le regard du géographe saurait mieux lever la peau de la terre, reconnaître un bassin alluvion-

naire et les grandes orgues de basalte, les massifs granitiques et l'extraordinaire variété des roches métamorphiques modelées par le Temps. Mais, confronté au savoir, l'homme hoche la tête et se dérobe. Il quitte le Signal des Irlandais, son poste d'observation. C'est le point culminant de l'île, une simple éminence couronnée par un tertre sommé d'une croix celtique. L'homme tourne le dos au continent, au navire qui s'approche de l'île et de son port d'accueil. Délimitant des champs clos de murets en pierre, le chemin descend en pente douce vers la côte Ouest, s'ouvrant ici et là sur des sentiers qui desservent des hameaux, des fermes isolées. Domaine pauvre où l'homme retrouve son île, s'en exalte et se perd dans son rêve.

Il préfère la tombée du jour, l'heure où s'allument les phares. Ces tours de lumière balisent la route des navires, signalent les récifs et prennent le relais des amers que les vigies relèvent de jour. L'homme retient que les phares éloignent de l'île les navigateurs effrayés par les courants et les hauts-fonds: c'est la mission qu'il choisit de leur assigner. Mais son amour pour les phares n'a d'égal que son ressentiment à l'égard des ponts. Les ponts promettent la dépossession. Que son île puisse être abordée en toute saison, de jour comme de nuit, au terme d'un voyage à pied sec, voilà qui confine au sacrilège. L'accessibilité aux îles, grâce révocable: l'homme accepterait d'être juge de son exercice.

La marche du monde ne passe-t-elle pas souvent au large des îles? Les insulaires se voudraient un peuple sur lequel l'Histoire n'aurait pas de prise. La seule chronologie dont notre homme ait à connaître serait celle d'une contrée entourée d'eau, affranchie des guerres et du progrès, réduite aux ressources de son sol et de son peuplement indigène de plantes et d'animaux, un territoire autarcique qu'aucun peuple étranger ne viendrait coloniser. Ici, la succession des saisons n'altère pas l'égalité des jours.

Choisis parmi les membres du Conseil des Anciens qui administre l'île, quelques hommes partent une fois l'an sur le continent pour y échanger la laine, le sel et le poisson séché contre le bois et le fer nécessaires aux barques et aux maisons. Petit accroc porté aux rêves de l'autarcie. A chaque retour, ils sont mieux conscients de la nécessité d'explorer davantage leur île, de s'y livrer à une exploitation qui paraîtrait modeste si la mer, alentour illimitée, ne promettait un monde sans frontières, les ressources d'un périple sans escales, le voyageur embarquant pour ne jamais poser son sac à terre. Le bonheur de l'insulaire, c'est son enfermement.

La mer souveraine efface, après l'avoir soulignée, la ligne lointaine du continent. La mer, ceinturant l'île et lançant vers elle ses tempêtes, ses oiseaux, les épaves des naufrages. La mer, porteuse de navires marchands et guerriers, pour commercer et coloniser, un flux d'hommes et de bateaux insouciant des périls - et le port s'ouvre aux étrangers, le rivage s'emplit de soldats, de négociants, d'armes et de biens venus des terres éloignées. Rêves pour l'exilé, mais chaque expatriation est grosse du retour vers l'île, avec ses merveilles et sa pauvreté.

Suivant son chemin, l'homme est arrivé sur le rivage, no man's land magique au plus près de la frontière incertaine entre la terre et l'eau, sur l'estran lavé par la mer et séché par le soleil, entre les laminaires toujours immergées et les lichens aux bornes des plus hautes marées. Le pied laisse une marque dans le sable humide, près des coquillages et des méduses mortes. Les petits crabes fuient vers les flaques abandonnées par le jusant. L'homme s'écarte vers les dunes, il caresse de la main les touffes grasses de la salicorne, les tiges d'oyat. Il se penche vers un pied de chardon et considère avec attention la couche cireuse qui le protège de l'évaporation. Petit monde qui tremble au vent comme s'étirent avec le flux, quelques mètres plus bas, les lourdes nasses de varech.

La marée basse a éparpillé des centaines d'oiseaux qui cherchent leur nourriture dans la vase et sous les pierres, puis s'envolent d'un seul coup d'aile et il faut savoir reconnaître l'échasse blanche, le barge à queue noire et l'avocette, parmi les mouettes et les vanneaux. Affrontant le vent, elles piquent vers le large. A leur exemple, l'homme sur les laisses de mer allonge le pas. Tentative fugitive, vite réprimée. On ne rompt pas l'isolement, on n'abandonne pas la colonie alors que l'Etranger aborde son rivage. L'homme remonte vers l'intérieur et, par une route empierrée, il gagne la côte orientale.

Dans beaucoup d'îles du Ponant, c'est celle qui regarde le continent, qui le protège et, plus rarement, le menace. Rocher rouge d'Helgoland au large de l'estuaire de l'Elbe. Forteresse préhistorique d'Inishmore face à la baie de Galway. Sentinelle entre Manche et Atlantique, Ouessant, battue des flots, à quelques lieues de la rade de Brest. Ré la Blanche où passèrent soldats anglais et bagnards français, île de lumière désormais meurtrie par son pont et où n'abordera plus le vapeur de La Rochelle. L'homme regarde à présent le navire proche d'accoster. Il a doublé la passe et il court sur son erre avant de faire battre violemment ses hélices. La cheminée crache un nuage de fumée noire, un marin lance une aussière, les passagers se groupent près de la passerelle.

La fin du jour va rendre l'île à son isolement, ranimer des croyances que l'homme tient naïvement pour évidentes: le continent est un leurre, le navire un chien fidèle et l'île un territoire affranchi du Temps. Avec la nuit, l'île appareillera vers le large, tirant après elle, dans les filets de l'ombre, ses prairies d'herbe courte et ses rochers, ses marins et ses phares, ses amers, ses tempêtes et ses oiseaux. S'effacera-t-elle à l'horizon? Pour les rêveurs impénitents, l'univers tout entier a la semblance d'une île.

Compte rendu de la journée passée à OUESSANT...

Un colloque ayant pour thème les îles et l'insularité, se devait de consacrer une journée complète à une visite sur une île. Le choix se porta tout naturellement sur Ouessant, qui par sa proximité et ses multiples centres d'intérêts, constitue une destination insulaire particulièrement heureuse. Les organisateurs souhaitaient que cette journée fut l'occasion concrète de cerner une réalité insulaire tout en permettant aux participants de passer un moment de détente entre les deux journées de communications. Ces objectifs ont été très largement atteints grâce à la qualité de l'accueil des Ouessantins et au travail effectué par les responsables du Parc Naturel Régional d'Armorique.

Ainsi, en cette matinée du 16 novembre, le Fromveur, bateau du Service Maritime Départemental qui assure la liaison régulière continent-Molène-Ouessant, quitte le port de Brest avec, à son bord, les 150 congressistes. Ce sera l'occasion pour la plupart des participants au colloque de découvrir pour la première fois, et sous un temps particulièrement clément pour la saison, la rade de Brest, le port du Conquet et enfin la mer d'Iroise et ses îles et îlots. Durant la traversée, qui s'effectue en un peu plus de deux heures, les spécialistes commentent les différents sites, notamment la Réserve de la Biosphère de la Mer d'Iroise qui fait l'objet d'une attention particulière.

A l'arrivée, au port du Stiff, madame Malgorn, Maire de l'île et monsieur Cozan, Député et Conseiller Général, nous accueillent chaleureusement. Les congressistes se réchauffent en appréciant cafés et croissants offerts dans la gare maritime. Après que Monsieur Cozan, en tant que Président du Parc Naturel Régional d'Armorique ait présenté un tableau particulièrement vivant et coloré de l'île d'Ouessant et de ses habitants, nous rallions Pern, pointe nord-occidentale de l'île.

La pointe de Pern, la plus occidentale de l'Europe, offre un site grandiose, riche par ses qualités esthétiques, mais aussi par ses paysages agraires, géomorphologiques et botaniques. Mais avant d'en découvrir les richesses, les congressistes visitent le Musée des Phares et Balises installé au cœur du phare du Créac'h, l'un des plus puissants du monde. Là, l'univers marin des Phares et Balises est évoqué notamment par un spectacle de polyvision, les récits des hommes, constructeurs et gardiens, et

bien-sûr par la remarquable collection de feux de toutes natures, fixes, à éclats, à éclipses, à occultation... L'illustration de cette formidable épopée du Phare est largement commentée par Jean-Pierre Gestin, Directeur des Ecomusées du Parc Naturel Régional d'Armorique.

L'occasion fut ensuite donnée aux visiteurs de prendre contact avec le sol ouessantins : par petits groupes, accompagnés par des chercheurs spécialisés sur Ouessant et grâce à la documentation fournie par les organisateurs, ils purent s'imprégner tant du paysage grandiose et de l'atmosphère marine de cette extrémité du Monde occidental que des réalités insulaires. Selon les centres d'intérêts, certains se rendirent sur les plages anciennes, tandis que d'autres se penchaient sur les espèces végétales ou les singularités du foncier.

Avant de quitter cette pointe, un arrêt fut effectué devant le Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant. Ce centre, installé à proximité du Musée des Phares et Balises, a pour vocation de fournir aux chercheurs et aux groupes un lieu de recherche et d'hébergement. Pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, le centre est ouvert toute l'année. Disposant de salles de repos et travail (laboratoire et bibliothèque), il est fréquenté par l'ensemble des chercheurs travaillant sur l'île. Si les ornithologues et les archéologues constituent un bataillon important de ses habitués, les groupes d'étudiants et de scolaires sont également très nombreux à l'utiliser.

Nous ne pouvions quitter l'île sans apprécier les spécialités culinaires locales. Le ragoût d'agneau de pré-salé fut servi dans les restaurants de l'île, qui pour l'occasion furent réquisitionnés. Durant le repas, les représentants de la population ouessantine répondirent avec beaucoup de gentillesse aux multiples questions des scientifiques, toujours désireux d'en savoir davantage sur l'île.

Après déjeuner les congressistes visitèrent le bourg de Lampaul, agglomération principale de l'île. Mais bientôt il est 16h.30, l'heure de reprendre le bateau pour regagner Brest. Avec le regret de ne pas avoir eu le temps de découvrir les multiples richesses de l'île, mais avec l'espoir d'y revenir prochainement!

PARLEZ-MOI DES ILES...

Fanch BROUDIC

France Régions 3 Bretagne,
Bureau de Brest (France)

Ce texte n'est qu'un récit de journaliste. Il fait suite à une conversation avec Louis Brigand à l'occasion du colloque sur les îles. Je l'en remercie.

Les îliens rêvent du continent. Ils y vont vivre, et travailler, en tout cas: combien de Sénans, de Molénais, d'Ouessantins ne séjournent plus dans leur île d'origine qu'en période de vacances...

Les îles font rêver les continentaux. La plupart ne pourraient pas y vivre en permanence. Mais passer une journée dans une île, à Sein ou Ouessant par exemple, relève de l'imaginaire plus ou moins conscient de tout un chacun, que l'on soit autochtone ou de passage.

Ceci est vrai aussi pour des journalistes. Puisqu'un colloque international devait avoir lieu à Brest et Ouessant sur les îles de moins de 10 000 km², c'était pour des journalistes de la télévision régionale l'occasion rêvée de faire sur l'une des îles du Ponant un «pré-sujet», c'est-à-dire un reportage à diffuser au moment du colloque. Je n'avais jamais été à Molène. Partant du principe que l'on ne peut un tant soit peu «comprendre» une île que si l'on y passe au moins une nuit, nous y avons passé, un reporteur d'images et moi-même, deux petites journées.

Outre la diffusion de ce reportage dans le cadre des «Actualités Régionales» et dans «An Taol-Lagad», le magazine d'informations en langue bretonne de FR3-Bretagne, le projet de la rédaction était d'assurer la couverture du colloque, par quelques images de la journée d'ouverture, et surtout par un autre reportage lors de la journée d'excursion de Ouessant. Ca n'allait pas s'arrêter là.

Il se trouve que ce jour du 16 novembre où les participants du colloque se rendaient en excursion à Ouessant, le «19-20» (émission nationale d'information sur FR3, diffusée de 19 à 20 heures et qui a créé un nouveau style d'information à compter de son lancement) fêtait sur FR3 sa 1000^{ème} émis-

sion. Pour célébrer comme il se doit l'événement, il est décidé de faire des directs depuis différentes régions, en fonction de l'actualité qui s'y déroule. Pour la Bretagne, l'idée d'avoir un direct depuis le bout du monde, à l'occasion du colloque international sur les îles, séduit tout de suite, très fortement, les responsables de la rédaction nationale.

Il n'y avait jamais eu de direct sur FR3 depuis Ouessant. Tant qu'à faire, l'on choisit de s'installer, pour cette intervention, sur l'un des sites les plus caractéristiques de l'île, au pied du phare du Créac'h. Mais un phare c'est fait pour éclairer, pas pour être éclairé: grâce au concours des Phares et Balises, nous avons pu obtenir toute l'électricité nécessaire à cette opération.

Il fallait aussi réunir, en 48 heures, les conditions humaines et techniques indispensables. En tout, nous sommes 8 à partir pour Ouessant... La première idée est bien sûr de transporter le véhicule de direct sur l'île. Ce 16 novembre, c'est impossible: la marée est trop basse... Ce sont donc les agents qui transbordent tout le matériel indispensable: caméras, récepteurs, vidéo, console, projecteurs, câbles, etc... TDF («Télédiffusion de France», organisme chargé de la diffusion des émissions de télévision) y ajoute des émetteurs, des paraboles, encore des câbles, des caisses, ... tout ce qu'il faut pour établir un faisceau entre le phare et le studio de Rennes. Un vrai déménagement, plus compliqué que sur le continent tout de même quand il faut se rendre sur une île.

Pour un direct, il faut aussi des invités, qui puissent répondre aux questions du journaliste. Prévoyez-en deux, me dit-on car il y aura deux interventions, l'une pendant les «Actualités Régionales» sur FR3 Bretagne, l'autre pendant le «19-20» sur l'antenne nationale. Mais, à Paris, ils ne se

doutent pas qu'après 16h30 il n'y a plus de bateau pour quitter Ouessant, qu'il n'y a plus d'avion quand la nuit est tombée. Et c'est bien là le problème: après ces directs, il n'y aurait plus aucun moyen de rentrer le soir même sur Brest. Il faudrait attendre le lendemain.

Le Député et Conseiller Général d'Ouessant connaît bien les problèmes des îles: c'est OK. Mais il faut aussi absolument l'un des organisateurs du colloque. Eux aussi savent bien ce que sont les îles. Mais l'idée de devoir passer une nuit sur l'île, alors que tous les autres participants seraient revenus à Brest par le bateau de 16h30, ne les enthousiasme pas, à l'évidence. «Si, en plus, c'est pour parler 30 secondes... - Mais non, ce sera bien plus long... Et puis, c'est pour l'audience et pour la notoriété du colloque, etc... - Mais pourquoi ne pas faire ce direct depuis Brest ? - Mais parce que ce qui sera marquant pour la télévision, ce sera de parler des îles depuis l'une d'entre elles...» Il a fallu attendre d'être sur le bateau d'Ouessant, le matin, pour que Louis Brigand, finalement, donne son accord. Le soir, il reste donc.

Deux heures avant l'antenne, c'est loin des îles que ça se gâte. Une actualité plus chargée que prévue, et quelques problèmes techniques imprévus... Longs coups de téléphone à Paris et à Rennes. «C'est intéressant, oui, mais tu comprends... C'est vraiment important ton colloque sur les îles?... Mais on a déplacé tous ces moyens à Ouessant... Et puis j'ai retenu deux invités sur l'île jusqu'à demain matin... Jusqu'à demain ? Ah oui ?!» Finalement, je «sauve» un invité dans le 19-20, et le temps prévu initialement pour les «Actualités Régionales».

Les directs se passent bien, dans le vent. Le phare du Créac'h est superbe, ainsi éclairé, la nuit: des Ouessantins ont pris leurs jumelles pour le voir. Louis Brigand et Jean-Yves Cozan ont répondu à mes questions. Ces directs d'Ouessant dans le vent, à propos du colloque sur les îles, ont frappé les téléspectateurs.

Mais puisque nous étions «condamnés» à passer la nuit à Ouessant - je dis toujours que, pour comprendre un tant soit peu les îles, il faut y passer au moins une nuit ! - il fallait bien se loger et se nourrir. Nous sommes répartis entre deux hôtels. Au moment de la réservation, l'un d'entre eux avait imposé de prendre sur place le repas du soir et le petit déjeuner: nous sommes d'accord, bien sûr, où pourrions-nous aller ? «Le service est à 19 heures, nous dit-on. - Mais nous devons travailler jusqu'à 20h30 ! (Comment peut-on travailler si

tard sur une île, quand on n'y réside pas !) - Le petit déjeuner est annoncé après 8 heures ! - Mais nous devons prendre l'avion à cette heure-là...». Je croyais avoir entendu dire que l'on cherchait à développer le tourisme dans les îles...

Il y avait un peu de brume sur l'aéroport de Brest-Guipavas le vendredi matin. L'avion d'Ouessant a tout de même pu en décoller, à l'heure prévue, pour venir chercher cinq d'entre nous. Les autres ont attendu l'après-midi pour rentrer avec tout leur matériel. Leur bateau est arrivé à Brest un peu avant 19 heures. Ils rentraient sur Rennes: trois heures de route les attendaient encore...

C'est de l'insularité que l'on a débattu pendant les trois jours de ce colloque international sur les îles, n'est-ce-pas? Les exposés, c'étaient sûrement passionnant. Les travaux pratiques, c'était pas mal aussi...

LISTE DES CONFERENCIERS

- A. ABRAMIC, Mali Losinj (Yougoslavie)
G. ALLOTTA, Agrigento (Italie)
J.P. ANGRAND, Aix-en-Provence (France)
P.G. D'AYALA, Paris (France)
G. BACLET, Brest (France)
B. BARCELO, Iles Baléares (Espagne)
M.C. BATAILLE BENGUIGUI, Paris (France)
J.M. BECET, Brest (France)
W.S. BELLER, Bowie (U.S.A.)
H. BENAMOR, Paris (France)
C. BENAND, Paris (France)
W. BERTILE, Ile de la Réunion (France)
M. BIGGI, Ajaccio (France)
F. BIORET, Brest (France)
J.C. BODERE, Brest (France)
J. BONNEMAISON, Paris (France)
I. BOUCHY, Athènes (Grèce)
M.J. BOVER, Iles Baléares (Espagne)
L. BRIGAND, Brest (France)
F. BROUDIC, Brest (France)
M. BURAC, la Martinique (France)
A. BUSCAGLIA, Agrigento (Italie)
C. CABANNE, Nantes (France)
M. CABON-CANDELIER, Rennes (France)
F. CARDI, Paris (France)
F. CARRE, Paris (France)
C. CAVALLARO, Messine (Italie)
J. CHARLIER, Louvain-la-Neuve (Belgique)
C. CHASTEL, Brest (France)
J. CHAUSSADE, Nantes (France)
H. CHEVRIER, Iles-de-la-Madeleine (Canada)
A. CLEACH, Brest (France)
A. CODACCIONI, Corte (France)
J.P. CORLAY, Nantes (France)
G. COUX, Brest (France)
J.P. CUILLANDRE, Brest (France)
F. CUQ, Paris (France)
M.Y. DAIRE, Rennes (France)
G. DAVID, Port-Vila (Vanuatu)
C. DAYCARD, Auray (France)
M. DESSE, Rennes (France)
R.P. DESSE, Brest (France)
I. DINDAR, Ile de la Réunion (France)
H. DOMENACH, la Martinique (France)
J.P. DOUMENGE, Bordeaux (France)
I. DUBOST, Montpellier (France)
M. ETNA, la Guadeloupe (France)
J. FERRER LOPEZ, Iles Baléares (Espagne)
B. FICHAUT, Brest (France)
J. FOL, Paris (France)
M. FRAGAPANE, Ile de Lampedusa (Italie)
E.F. GALIANO, Madrid (Espagne)
C. GARRETA, Brest (France)
F. GAUTIER, Brest (France)
J.C. GAY, Marseille (France)
A. GEISTDOERFER, Paris (France)
A. GELY, Rennes (France)
F. GESTIN, Sizun (France)
J.P. GESTIN, Sizun (France)
G. GIAVELLI, Parme (Italie)
M. GODEAU, Nantes (France)
M.C. GODEC, Locquenolé (France)
A. GOMEZ-SAL, Leon (Espagne)
E. GORON, Brest (France)
F. GOUPIL, Rennes (France)
F. GOURMELON, Brest (France)
O. GUERIN, Lannion (France)
Y. GUERMEUR, Ile d'Ouessant (France)
A. GUILCHER, Brest (France)
J. GUILLAUME, Poitiers (France)
M. GUILLE, Cergy (France)
D. GUILLEMET, Poitiers (France)
J. GURY, Brest (France)
B. HALLEGOUET, Brest (France)
A. HESS, Washington (U.S.A.)
G. HEYDEN, Göteborg (Suède)

I. HICKS, Paris (France)
 J.M. HOERNER, Perpignan (France)
 D. KARIDIS, Athènes (Grèce)
 T. KERDRAON, Brest (France)
 C. KERMAREC, Brest (France)
 R. KNAFOU, Paris (France)
 E. KOLODNY, Aix-en-Provence (France)
 P. LABBE, Brest (France)
 R. LAFFARGUE, Paris (France)
 L. LAURENT, Rennes (France)
 D. LE COUEDIC, Brest (France)
 M. LE DEMEZET, Brest (France)
 R. LE FRIANT, Brest (France)
 C. LE MOIGNE, Brest (France)
 C. LECLERC, Nantes (France)
 J. LECOMTE, Paris (France)
 M.E. LEMAIRE, Brest (France)
 M. LESOURD, Rouen (France)
 L. LLORENS, Iles Baléares (Espagne)
 J.P. LOZATO-GIOTART, Paris (France)
 V. MADEC, Paris (France)
 G. MAINET, Brest (France)
 J. MARCADON, Nantes (France)
 J.Y. MARCHAL, Paris (France)
 I. MARGAN, Zagreb (Yougoslavie)
 J.C. MARY, Paris (France)
 M. MATULIC, Paris (France)
 G. MAYEUR, Nancy (France)
 G. MERCIER, Québec (Canada)
 A. MIOSSEC, Nantes (France)
 J.Y. MONNAT, Brest (France)
 I. MOR, Custines (France)
 M. MOREY, Iles Baléares (Espagne)
 C. MORINIERE, Brest (France)
 D. O'PEICIN, Dublin (Irlande)
 L. OLLIVIER, Rosporden (France)
 S. PAGGI, Siene (Italie)
 P.Y. PECHOUX, Toulouse (France)
 P. PELLETIER, Saint Etienne (France)
 F. PERON, Paris (France)
 D. PINARD, Auray (France)
 J.P. PINOT, Brest (France)
 F. PONCET, Paris (France)
 M. QUENACH, Ile de Batz (France)
 G.T. RACHELI, Milan (Italie)
 B. RAOULX, Caen (France)
 G. REYNE, Nice (France)
 G. RICHEZ, Aix-en-Provence (France)
 J. RICHEZ-BATTESTI, Aix-en-Provence (France)
 J. RITA, Iles Baléares (Espagne)
 G. ROHOU, Le Mans (France)
 O. ROSSI, Parme (Italie)
 E. SALL, Stains (France)
 C. SANTOS, les Açores (Portugal)
 A. SAUSSOL, Montpellier (France)
 R.J. SCHEELE, Utrecht (Pays-Bas)
 M. SEGUI LLINAS, Iles Baléares (Espagne)
 P. SIGWALT, Brest (France)
 P. SINGELIN, Rennes (France)
 N. STARC, Mali Losinj (Yougoslavie)
 J. TEBAR, Iles Baléares (Espagne)
 G. TIBERGHIE, Rennes (France)
 A. VALLS, Madrid (Espagne)
 F. VELLAS, Toulouse (France)
 N. VERNICOS, Athènes (Grèce)
 A. VIGARIE, Nantes (France)
 E. VIGNERON, Tahiti (France)
 B. VON DROSTE, Paris (France)
 F.R. ZACOT, Paris (France)

RECHERCHE ENVIRONNEMENT

Déjà paru :

1. - CONTAMINATION DES CHAINES BIOLOGIQUES
Journées du Comité scientifique, Toulouse, 16-19 septembre 1975.
2. - BRUIT ET VIBRATIONS
Journées du Comité scientifique, Bendor, 14-16 mai 1975.
3. - BRUIT ET SOMMEIL
Résultats de recherches, 1973-1976.
4. - RECHERCHE SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
Résultats de recherches, 1971-1975.
5. - TESTS BIOLOGIQUES D'ÉVALUATION D'EFFETS TOXIQUES DES SUBSTANCES CHIMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT.
6. - JOURNÉE MICROPOLLUANTS ORGANIQUES DE L'EAU
Résultats de recherches, 14 avril 1976.
7. - L'HOMME ET LA BIOSPHERE-MAB
Participation du Comité national Français MAB/Unesco. 1974-1977.
8. - SYMPOSIUM EAU. L'EAU, LA RECHERCHE, L'ENVIRONNEMENT
Montpellier, 12-14 octobre 1977.
9. - UNE ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE : ÉTUDE PILOTE DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUEN
Résultats des travaux du groupe inter-ministériel d'évaluation de l'environnement (1975-1977), 3 volumes.
10. - LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROCÉDURES D'AMÉNAGEMENT : ESSAI MÉTHODOLOGIQUE SUR DES ÉTUDES D'IMPACT.
11. - SOL ET DÉCHETS SOLIDES
Orléans, 15, 16, 17 mars 1976.
12. - POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
II^e Symposium, tome I.
13. - POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
II^e Symposium, tome II.
14. - CONTAMINATION DES CHAINES BIOLOGIQUES
Journées du Comité scientifique, Paris, 22-24 février 1978.
15. - 3^{es} JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES : « L'EAU, LA RECHERCHE, L'ENVIRONNEMENT »
Paris, 10, 11, 12 octobre 1979.
16. - ÉTUDE DOCUMENTAIRE concernant les fibres artificielles minérales capables de remplacer les asbestes.
17. - 4^{es} JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES : « L'EAU, LA RECHERCHE, L'ENVIRONNEMENT »
Paris, 13, 14, 15 octobre 1981.
18. - LA RECHERCHE SUR LE BRUIT
Conclusions du Colloque de Compiègne, février 1981.
19. - POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
Recherches sur la pollution atmosphérique - Résultats de recherches, 1976-1980.
20. - DÉNITRIFICATION ET MICRO-POLLUANTS ORGANO-AZOTÉS.
21. - RAPPORT INITIAL SUR LES RECHERCHES EFFECTUÉES SUR LE THÈME : BRUIT-SANTÉ
22. - ENQUÊTE NATIONALE SUR LES NUISANCES DUES AUX TRANSPORTS.
23. - LE NICKEL DANS L'ENVIRONNEMENT HUMAIN.
24. - RAPPORT INTERMÉDIAIRE SUR LES RECHERCHES EFFECTUÉES SUR LE THÈME BRUIT-SANTÉ.
25. - BILANS ET PERSPECTIVES DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION DU MILIEU MONTAGNE.
26. - PROTECTION DES SOLS ET DEVENIR DES DÉCHETS.
28. - RAPPORT FINAL SUR LES RECHERCHES EFFECTUÉES SUR LE THÈME BRUIT-SANTÉ.
29. - ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES LIXIVIATS PRODUITS PAR LA MISE EN DÉCHARGE DES DÉCHETS INDUSTRIELS.
30. - RAPPORT SUR DE NOUVELLES RECHERCHES EFFECTUÉES SUR LE THÈME BRUIT-SANTÉ.
31. - Actes du 6^e Symposium BRUITS ET VIBRATIONS.
32. - IMMOBILISATION, LIBÉRATION ET TRANSFERT DES MÉTAUX LOURDS.
33. - RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ FRANÇAIS DU MAB.
PÉRIODE : 1986-1988.
34. - QUALITÉ ET CONSERVATION DES SOLS - DEVENIR DES POLLUANTS DANS LES SOLS.
35. - L'HOMME ET LA BIOSPHERE - ONZIÈME SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL.

Numéro spécial :

LA TRANSFORMATION DES TERRES
Bases méthodologiques. Exemples français.
Janvier 1982.

A paraître :

27. - PROSPECTIVE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

*La diffusion de cet ouvrage
est assurée par*

LE C.R.O.E.M.I. INSTITUT DE GÉOARCHITECTURE
Université de Bretagne Occidentale
6, avenue Le Gorgeu
29283 BREST Cedex - France
Tél. : 98.31.61.65